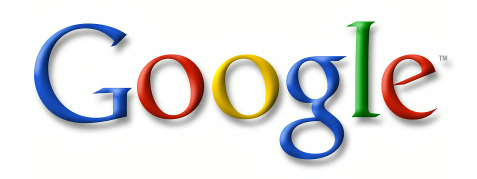
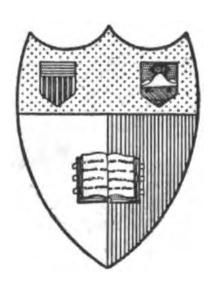
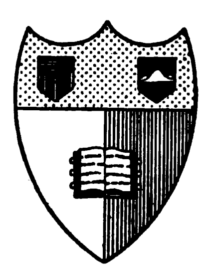







CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 061 975 441






CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 061 975 441

ANNALES

DE L'EST

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.

ANNALES

DE L'EST

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous la direction de la Faculté des lettres de Nancy

PREMIÈRE ANNÉE — 1887

NANCY

BERGER-LEVRAULT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

11, RUE JEAN-LAMOUR, 11

PARIS, MÊME MAISON, 5, RUE DES BEAUX-ARTS

—

1887

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

ARTICLES DE FOND.

VARIÉTÉS.

COMPTES RENDUS CRITIQUES.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

AVIS

Depuis plusieurs années, quelques Facultés des lettres de province publient des revues de très haute valeur qui témoignent de la solidité de leur enseignement et de l'activité incessante de leurs professeurs. La Faculté des lettres de Nancy n'a point voulu rester en arrière ; à son tour, elle a pris la direction d'une revue trimestrielle, les Annales de l'Est, *qui présenteront un caractère particulier. En effet, sans exclure des études générales, nos* Annales *seront consacrées spécialement à l'histoire, aux antiquités, à la littérature, aux dialectes de nos contrées.*

Nous entendons par ces mots « nos contrées » la Lorraine et l'Alsace. La Lorraine est notre domaine propre. Nous ne pouvons pas nous désintéresser du passé de cette province qui a contribué, pour sa bonne part, à la grandeur de la France. Notre ambition est de devenir un jour, avec les autres Facultés de notre ressort académique, une véritable Université lorraine. Dès à présent, nous voulons mériter ce titre, en consacrant une partie de notre temps et de nos forces à l'étude de l'histoire locale.

Au nom de la Lorraine nous ajoutons celui de l'Alsace. Placée en face de l'Université de Strasbourg, l'Université

de Nancy (qu'on nous permette l'expression) a des devoirs particuliers à remplir. Sans doute, nous nous interdirons avec soin dans notre recueil toute discussion sur les événements actuels; nous ferons non pas de la politique, mais de l'histoire et de la science; nous ne saurons pourtant oublier que l'Alsace a été une province française et que son passé nous appartient.

LE GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE ET SES ÉCRITS

AVANT-PROPOS

Je me propose de retracer en détail la vie militaire et politique d'un homme de cœur dont le nom, populaire dans toute l'Europe il y a cinquante ans, n'est pas assez connu de nos jours dans son propre pays. Le général Fabvier, soldat héroïque, mais obscur, du premier Empire, dut sa célébrité à l'audace loyale avec laquelle il défendit les libertés publiques sous la Restauration et surtout au concours chevaleresque qu'il prêta, comme volontaire, à la cause de l'indépendance hellénique. Les commandements qu'il exerça sous la monarchie de Juillet et le rôle parlementaire qu'il eut à jouer dans sa vieillesse ne le firent pas déchoir de sa haute renommée. S'il ne fut ni un génie stratégique de premier ordre ni un orateur de haut vol, il fut du moins l'incarnation la plus pure du patriotisme et de l'honneur français. L'étude approfondie que je lui consacre est un hommage légitime à sa mémoire. Puisse-t-elle être aussi un enseignement fortifiant et fécond pour la génération présente !

Fabvier, qui était avant tout un homme d'action, ne se soucia jamais, à ce qu'il semble, de l'art d'écrire. Il n'a point laissé de mémoires et ses publications consistent simplement en quelques brochures de circonstance où il a mis tout son

cœur, mais où l'on ne trouverait pas d'éléments suffisants pour reconstituer son histoire[1]. Ses discours à la Chambre des pairs[2] et à l'Assemblée législative[3] sont imprimés dans le *Moniteur*. Mais ils ne permettent de juger que le Fabvier des dernières années. Le soldat, le conspirateur, le philhellène doivent être cherchés ailleurs. C'est dans sa correspondance et ses papiers divers, jusqu'à présent inédits, que j'ai pu suivre sa vie et ressaisir son âme. Ces documents, conservés dans sa famille avec un soin pieux, ont été mis libéralement à ma disposition par M. Eugène Fabvier, son fils, et M. Édouard Fabvier, son petit-neveu, à qui je tiens à exprimer ici ma vive reconnaissance. Ils forment un volumineux recueil où, à côté d'études et de rapports techniques et d'intéressants journaux de voyages, se trouvent d'une part la série presque complète des lettres adressées par le général à ses parents et à son frère de 1803 à 1818, de l'autre une grande partie de sa correspondance militaire et diplomatique pendant la guerre de Grèce. Cette collection, dont je donnerai de nombreux extraits, présente malheureusement bien des lacunes. Je n'y ai presque rien trouvé sur la période postérieure à 1830. J'ai tâché de suppléer à cette insuffisance d'informations directes par de sérieuses recherches dans les publications originales (pièces officielles, mémoires et lettres) qui peuvent avoir quelque rapport avec le sujet que j'ai à traiter.

1. *Lyon en* 1817. Paris, 1818 ; in-8°. — *Lyon en* 1817, seconde partie. Paris, 1818 ; in-8°. — *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de* 1814 *en France*. Paris, 1819 ; in-8°. — *Orient*. Paris, 1840 ; in-8°.
2. De 1845 à 1848.
3. De 1849 à 1851.

I.

Origine de Fabvier. — Sa famille. — L'École polytechnique en l'an XI. — Le camp de Boulogne. — Combat de Dirnstein. — La Grande-Armée en cantonnements. — Fabvier en Dalmatie. — Mission à Constantinople. — Départ pour la Perse. (1782-1807.)

L'aventureux soldat dont nous allons raconter l'histoire sortait d'une famille éminemment pacifique et sédentaire. Les Fabvier, honorablement connus dès le XVIIe siècle en Alsace et en Lorraine, ne s'étaient jamais, à ce qu'il semble, éloignés de ces deux provinces avant 1789. Ils appartenaient de père en fils au barreau et à la magistrature, où ils avaient souvent tenu, depuis le temps de Louis XIV, des places distinguées. Un d'eux était premier président du Conseil souverain d'Alsace en 1675, un autre avocat général, puis conseiller à la même cour en 1704. Le dernier duc indépendant de Lorraine les avait anoblis en 1736[1]. A l'époque de la Révolution, Jean-Charles Fabvier, père du général, exerçait depuis longtemps à Pont-à-Mousson les fonctions de procureur du roi en la maîtrise des eaux et forêts. C'était un homme instruit, prudent, plein d'honneur, attaché à la monarchie par tradition et qu'effarouchèrent bientôt les progrès et les victoires de la démocratie. Aussi, nommé, par suite de la réorganisation judiciaire de la France, commissaire du roi auprès du tribunal de Sarrebourg (1er décembre 1790), ne garda-t-il pas longtemps sa place et devint-il *suspect* sous la République. Sa femme, Anne-Catherine Richard, était d'une piété profonde, qui s'accommodait mal aux innovations religieuses du temps. Ils furent incarcérés sous la Terreur. Leur fils aîné, Nicolas Fabvier, jeune homme de vingt ans, qui partageait leurs croyances, avait émigré sur leurs instantes prières. Même on vit quelques mois à l'armée de Condé ce futur jurisconsulte qui, blessé deux fois pour une

1. Paillart, *Éloge de M. Fabvier, conseiller à la Cour de cassation*, p. 4-7.

cause qu'il croyait juste, montra que cette race de juges savait faire des soldats. Réfugié plus tard en Angleterre, il y vécut longtemps dans la gêne, donnant pour vivre des leçons de français, et ne rentra qu'en 1802[1] dans son pays où, fidèle à sa première vocation, il devait être successivement avocat illustre, procureur général et membre de la Cour de cassation.

Si le service militaire n'avait été pour lui qu'un intermède, il n'en devait pas être de même pour son jeune frère, qu'il avait laissé enfant et qu'il retrouvait homme. Charles Fabvier (c'était le nom de ce dernier) était né à Pont-à-Mousson le 10 décembre 1782 et n'avait pu prendre aucune part au grand drame de la Révolution. Ce fils de suspects, ce frère d'exilé n'était devenu ni un républicain ni un libre penseur. Nous verrons qu'il garda toute sa vie en politique une préférence marquée pour le gouvernement monarchique et en religion un tendre attachement pour le culte dans lequel l'avaient élevé les siens. Mais il avait grandi au milieu des guerres de la liberté, tout près de cette frontière où la France de 89 luttait pour ses droits reconquis contre l'Europe coalisée. Sa droiture et sa générosité naturelle s'étaient émues. Il avait à jamais pris parti pour le drapeau tricolore, symbole de l'égalité et de l'indépendance nationale, et il avait juré de bonne heure non seulement de l'aimer, mais de le servir.

La Lorraine a été de tout temps, mais surtout depuis la Révolution, une pépinière de vaillants soldats et de généraux illustres. C'est un pays où de longue date on est habitué à voir l'ennemi, à le regarder en face, à lui barrer la route. Au moment où Fabvier sortait des bancs, vingt plébéiens de cette province, issus de familles plus obscures que la sienne, et inconnus eux-mêmes en 92, exerçaient déjà des grands commandements. Il n'était pas une ville de la région qui n'eût déjà son héros. Ney[2], de Sarrelouis, revenait victorieux de Hohen-

1. *Ibid.*, p. 11-13.
2. Depuis maréchal de France, duc d'Elchingen, prince de la Moskowa, fusillé en 1815 pendant la Terreur blanche.

linden; Oudinot[1], de Bar-le-Duc, et Molitor[2], de Hayange, avaient battu Souwarow; Bourcier[3], de la Petite-Pierre, était le second de Moreau; Mouton[4], de Phalsbourg, s'était illustré au siège de Gênes; Exelmans[5], de Bar, était aide de camp de Murat; Drouot[6], de Nancy, simple capitaine, était célèbre; le bourg de Vandières avait donné à la France deux des trois généraux Fririon[7]; Pont-à-Mousson avait donné le troisième[8]; enfin cette dernière ville avait vu naître et avait élevé, dans la petite école militaire qu'elle possédait depuis Louis XVI, Duroc[9], naguère sous-lieutenant, maintenant confident du premier consul.

Il ne fallait point tant de glorieux exemples pour attacher au métier des armes un enfant aussi vigoureux d'âme que de corps, plein de dédain pour le repos et la fortune, épris d'honneur et de dévouement, amoureux du péril, mauvaise tête, pensaient ses parents, grand cœur, dira l'histoire. Les études littéraires, qui l'éloignaient, croyait-il, de l'état militaire, l'exaspéraient. Il monta un jour sur un toit et déclara qu'il se jetterait en bas si on voulait le contraindre à les continuer[10]. Il fallut lui céder, et il s'appliqua dès lors tout entier aux sciences exactes, sous la direction d'un vieux prêtre nommé Lalliet, pour lequel il conserva toujours (sa correspondance le prouve) la plus respectueuse reconnaissance.

C'est grâce à cet excellent homme qu'il put, à vingt ans,

1. Depuis maréchal de France, duc de Reggio. Il mourut en 1847 grand-chancelier de la Légion d'honneur et gouverneur des Invalides.

2. Maréchal de France en 1823, grand-chancelier de la Légion d'honneur en 1848, député sous la Restauration, mort en 1849.

3. Général de division dès 1794, député sous la Restauration, mort en 1828.

4. Plus tard comte de Lobau, maréchal de France en 1831, mort en 1838.

5. Général de division en 1812, maréchal de France en 1851, mort en 1852.

6. Général de division en 1813, pair de France en 1815, mort en 1847.

7. Joseph-Matthias Fririon, général de brigade en 1799, intendant, puis inspecteur en chef aux revues, mort en 1821. — François-Nicolas Fririon, gouverneur de Venise en 1806, général de division en 1810, gouverneur des Invalides (1832), mort en 1840.

8. Joseph-François Fririon, général de brigade en 1811, mort en 1849.

9. Général de division (1803), grand-maréchal du palais (1804), duc de Frioul (1808), tué en 1813 à Mackersdorff (Saxe).

10. Détail rapporté par M. Édouard Fabvier dans des notes sur son grand-oncle, qu'il a bien voulu me communiquer.

se présenter avec succès à l'École polytechnique. Il y entra vers la fin de 1802, au moment où revenait de l'émigration ce frère aîné que dix ans d'absence ne lui avaient pas fait oublier et qu'il allait dès lors (on le voit par ses lettres) traiter comme son meilleur ami.

Fabvier était déjà un robuste soldat, haut de près de six pieds, carré d'épaules et de visage, loyal, bouillant et pressé de se battre. Patronné par ses compatriotes, les généraux Bourcier et Duroc, il lui tardait de porter l'épaulette. L'École ni Paris n'étaient pour le séduire. Il allait quelquefois aux séances du Corps législatif, mais plus souvent aux revues du premier consul. S'il apprenait conscienscieusement la coupe des pierres et l'art des constructions, il s'appliquait bien plus volontiers à la balistique et à la manœuvre du canon. Son père avait exigé qu'il se destinât à l'arme du génie. Il préférait, lui, l'artillerie, où le danger était plus grand, mais les occasions de se distinguer plus fréquentes et l'avancement plus rapide. Aussi n'hésita-t-il pas à y entrer dès que la porte lui en fut ouverte. On était à la fin de 1803. La paix d'Amiens venait d'être rompue. Le ministre de la guerre, en quête d'officiers d'artillerie, invita ceux des élèves de l'École polytechnique qui voudraient le devenir en deux mois à se déclarer. Fabvier commença par donner son nom et ne sollicita qu'ensuite l'autorisation de sa famille. Ses parents furent sans doute un peu contristés. Mais il était si pressant qu'ils cédèrent encore[1]. Deux mois après, il quittait Paris, et, en mars 1804, passait, comme sous-lieutenant, à l'École d'application de Metz.

La famille n'était pas au bout de ses peines. Il était toujours le plus tendre et le plus dévoué des fils. La proximité de Pont-à-Mousson, qui n'est éloigné de Metz que de quelques lieues, lui permettait de venir souvent revoir sa chère ville natale et recevoir les conseils qu'on ne lui épargnait pas. On aurait bien

1. Lettres inédites de Fabvier à son père et à sa mère (23 ventôse an XI, 27 germinal an XI, 1er nivôse an XII).

voulu le rendre calme et prudent. Mais de retour à son poste, il n'écoutait plus que l'amour-propre et l'esprit de corps. Il racontait d'ailleurs fort sincèrement à sa mère ses querelles avec les bourgeois de Metz. De pareilles affaires, après tout, ne tiraient pas à conséquence. Mais il n'en était pas de même de celle qu'il rapportait à Mme Fabvier dans une lettre du 19 floréal an XII (9 mai 1804). Il s'agissait de son vote contre l'établissement de l'Empire. Lorsque celui qui était Bonaparte voulut qu'on l'appelât Sire, l'École d'application fut appelée au scrutin. De vieux officiers eussent dit, comme Paul-Louis Courier[1] : S'il veut être empereur, qu'il le soit. Mais la jeunesse n'a pas de ces complaisances. Le vote n'étant pas secret, l'opposition devenait un acte de courage.

« Nous avons encore eu autre chose, écrit Fabvier, mais plus sérieuse, c'est pour l'empereur. On nous a proposé de signer une adresse d'*invitation* à se déclarer tel. La majorité a refusé. Nous avons eu de plus la folie d'écrire au général Férino de vouloir bien faire effacer le mot *unanimement*, qu'il avait mis sur sa pétition. Cela l'a mis dans une fureur horrible. Il est venu comme un enragé nous faire un discours qui se sentait un peu fort de sa colère; il a envoyé à la prison de rigueur les cinq qui s'étaient chargés de la lettre et a écrit au ministre pour demander leur renvoi et celui de cinq d'entre nous qu'on désignerait. Alors nos chefs sont venus nous tourmenter de nouveau pour signer et nous y avons été contraints pour sauver nos camarades; mais cela nous a fait de la peine. Si nous nous étions contentés du refus de signer, on ne pouvait rien nous dire qu'à tous. Mais nous ne savions pas qu'il est défendu très expressément d'adresser une demande au général sans la permission du colonel de son corps. Ce jour-là on n'entendait que jurer, pester dans toute l'École. C'était un bouleversement général... »

1. P. L. Courier était alors officier d'artillerie et tenait garnison à Plaisance, Voir, à propos de ce plébiscite militaire de 1804, la piquante lettre qu'il écrivait à M. N. (*Œuvres* de P. L. Courier, p. 436-438.)



Voilà comment on manipulait le suffrage universel en l'an XII de la liberté.

Fabvier dut être vertement morigéné par ses parents. Il n'eut pas de peine sans doute à renoncer à la République, qu'il n'avait défendue que par camaraderie. Mais sa turbulence lui valut encore bien des semonces, qu'il acceptait, d'ailleurs, avec la plus affectueuse docilité, si l'on en juge par ces lignes, qu'il adressait à sa mère en janvier 1805 :

« Je vous connais trop pour douter que le bonheur et surtout la bonne conduite de vos enfants ne soit le but où tendent vos désirs les plus vifs et vos prières les plus ardentes. Je sais aussi que je ne peux payer votre tendresse que par une conduite exempte de reproches. Aussi, ma bonne maman, soyez tranquille et bien tranquille ; je vous jure que jamais votre Charles n'aura rien fait dont l'honneur et la plus exacte probité puissent être mécontents. Aussi je vous remercie tous les jours, vous et papa, de m'avoir donné une éducation sûre et ferme et des exemples de probité que je suivrai toujours. Continuez donc, je vous en prie, de me donner des conseils et soyez sûrs que je les mettrai en pratique. »

Les bons parents continuaient. Et certes le fougueux officier n'était pas homme à manquer à l'honneur. C'était là justement un point sur lequel il ne transigeait pas. Aussi les querelles allaient-elles toujours leur train. A la veille de quitter Metz, il traînait encore sur le terrain un bourgeois fanfaron, pour quelques propos malsonnants tenus sur un de ses camarades d'école[1].

Cependant l'heure arrivait pour lui de risquer sa vie pour une cause plus haute. Nommé lieutenant en second au 1er régiment d'artillerie à pied, il était appelé, en juin 1805, à rejoindre la Grande-Armée. Il partit, fou de joie, pour Boulogne. Chaudement accueilli par les officiers de son arme, il était résolu à leur payer sa bienvenue par quelque action d'éclat. Mais il lui fallut encore en attendre plusieurs mois l'oc-

1. Lettre inédite de Fabvier à Mlle Richard, sa tante, 18 prairial an XIII (6 juin 1805).

casion. Tout l'été se passa. L'embarquement pour l'Angleterre n'eut pas lieu. Fabvier n'eut que la maigre satisfaction de coucher bien des nuits sur le sable des dunes et de casser à coups de canon quelques vergues aux frégates anglaises qui s'aventuraient à portée de sa batterie[1].

Il dépérissait d'ennui. L'Empereur, qu'il ne frondait plus et qu'il admirait maintenant sans réserve, lui paraissait bien lent à prendre un parti. « Nous attendons avec impatience, écrivait-il (le 16 août), tout ce qu'il lui plaira d'ordonner, et tout le monde se confie tellement à son génie que personne ne se mêle plus de raisonner. Tous attendent et se taisent. »

Enfin l'armée s'ébranla (septembre). Mais ce ne fut pas pour aller à Londres. La campagne d'Allemagne commença. C'est devant Ulm que notre lieutenant fit l'apprentissage des batailles. Sa fermeté au feu fut remarquée. Mais son audace et sa sûreté de coup d'œil ne furent pleinement appréciés qu'à la journée de Dirnstein. On sait qu'après la prise d'Ulm, pendant que Lannes et Murat couraient sur la rive droite du Danube jusqu'à Vienne, le maréchal Mortier, isolé sur la rive gauche avec une seule des trois divisions de son corps d'armée, heurta tout à coup l'armée russe de Kutusow, qui venait de repasser le fleuve; qu'après avoir escaladé le plateau rocheux de Dirnstein et refoulé péniblement l'ennemi, il se trouva bientôt enveloppé par lui, lutta jusqu'au soir avec 4,000 hommes contre 25,000 et dut, pour briser ce cercle de fer, sacrifier la moitié de sa troupe[2]. Ce qu'on a oublié, c'est la part considérable que Fabvier prit à cette furieuse bataille. Lui-même a raconté l'action, sans forfanterie aucune, dans une lettre à son frère. Laissons-lui la parole :

« Les journaux te parleront sans doute, mon cher ami, d'une affaire du 20 brumaire (11 novembre), où la division Gazan, forte de 4,000 hommes, a seule résisté et même forcé 25,000

1. Lettres à son frère et à son père, 26 prairial, 19 messidor, 29 thermidor an XIII (14 juin, 2 juillet, 16 août 1805).
2. Thiers, *Histoire de l'Empire*, liv. V.



Russes. Eh bien, mon cher, j'avais l'honneur d'être commandant de toute l'artillerie à cette affaire. D'abord, j'avais fait passer le Danube à mes pièces à cause des montagnes, qu'il aurait fallu passer. Au débarqué, le maréchal Mortier m'envoya chercher et me dit de me mettre en position à un certain point. Ne me trouvant point assez près, un instant après, j'avançai et fus me mettre en batterie à côté d'un détachement de grenadiers que les Russes houspillaient. Avant d'avoir pu me mettre en batterie, sur 20 hommes j'en ai eu trois de blessés et 2 chevaux de tués, avec deux balles, une à mon chapeau et une autre au genou, qui heureusement ne m'a pas percé. Depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir nous sommes restés sous le feu opiniâtre de ces coquins-là. Enfin nous avons enlevé une position superbe. Nous nous sommes établis sur un plateau où, au bout d'une heure, nous avons été cernés par 22 (?) régiments d'infanterie, qui nous chargeaient à la baïonnette en criant : *hourrah! hourrah!* Nous nous sommes défendus là avec seulement 3 bataillons pendant deux grandes heures, croyant toujours être forcés et faisant toujours comme si cela était impossible. Enfin à 8 heures du soir nous avons pris le parti de faire une trouée. Le général Mortier m'a fait laisser mes pièces de force ; je me suis mis avec les grenadiers et nous avons passé, bien entendu pas tous. J'y ai attrapé un coup de crosse et un de pierre. Mais cependant je me porte bien et fais mon service aussi bien que jamais. Le général Mortier m'a donné les plus grands éloges, m'a fait dîner avec lui, et le général Gazan aussi. Le maréchal a donné ordre que j'aie toujours une batterie à commander de préférence à tout autre, et j'espère qu'il sera fait mention de moi dans le rapport. Le général a demandé mon nom et mon grade ; j'ai été gorgé d'honneur et de compliments de toute la division. Par parenthèse notre division a perdu la moitié de ses hommes... J'ai un bon cheval pris aux Autrichiens devant Ulm, où j'ai fait mes premières armes. Avec cela j'irai au diable si on veut... »

En attendant, on l'envoya se reposer à Vienne avec les régiments qui venaient de passer par cette rude épreuve. Presque tous ses canonniers avaient reçu des balles ou des coups de baïonnette. Mais son ardeur guerrière et son enthousiasme pour l'Empereur n'en étaient pas diminués. Que quelques corps fussent de temps à autre écrasés, que certains généraux fissent de lourdes fautes, cela n'empêchait pas, disait-il, le plan général d'être fort bon et Napoléon d'être invincible[1]. Il voyait tout en rose et, n'ayant rien de mieux à faire, visitait de vieux châteaux, comme celui où avait été enfermé Richard-Cœur-de-Lion, et faisait provision d'anecdotes pour les veillées de Pont-à-Mousson. « Je me suis informé partout de choses curieuses; j'ai fait provision pour raconter à mes petits enfants, au coin du feu, quand je serai bien vieux, bien vieux. Je permettrai aux tiens de venir écouter, à condition que tu conteras à ton tour[2]. »

A Vienne, il fut logé « chez un bon pékin fort à son aise », et comme son service se bornait (surtout après Austerlitz) à expédier en France les canons pris aux Autrichiens[3], il put vivre quelque temps « comme un chanoine », partageant son temps entre l'étude de l'allemand, des promenades à cheval aux environs de la ville et de joyeuses réunions d'officiers. Le Viennois, par crainte, sans doute, plus que par amitié, faisait la vie douce au vainqueur et ne lui laissait pas grand'chose à désirer. « Tu t'inquiètes pour de l'argent, écrivait le jeune officier à son frère (13 décembre). Ce serait bien le diable s'il fallait m'envoyer de l'argent en pays ennemi. Il faut que les *esclaves* me nourrissent; pour le reste, ma solde y suffit bien... La ville est maintenant assez triste. Le bourgeois ne se livre pas et on s'aperçoit aisément qu'il ne nous aime pas (du moins

1. Lettre à son frère, 30 brumaire an XIV (20 novembre 1805).
2. *Ibid.*
3. « Hier, dans la journée, j'en ai fait partir seulement 500 pièces, toutes neuves; dans peu de jours nous en aurons expédié une belle quantité. On enlèvera aussi tous les fusils des arsenaux. Je ne sais comment cette malheureuse puissance pourra jamais se relever. J'espère que vous êtes contents de votre empereur et de ses troupes. » (Lettre de Fabvier à son frère, 23 frimaire an XIV [13 décembre 1805].)

en général). Cependant ils voient que nous ne sommes pas exigeants et ils commencent un peu à revenir. Toute la noblesse a évacué la ville et abandonné ses hôtels aux Français, avec des intendants chargés de les bien traiter. Il y a de mes camarades qui m'invitent quelquefois à dîner dans de bonnes maisons. Nous sommes trois ou quatre, chacun deux bougies et un laquais derrière, avec cuisine française, allemande et italienne et les vins de Hongrie. Nous sommes d'une gravité à faire mourir de rire. On nous appelle *monseigneur,* et en nous levant de table nous présentons le dos de la main à M. l'intendant, qui vous la baise très respectueusement et vous remercie de l'honneur que vous lui avez fait. Il faut convenir que tout cela est très commode... »

Cette vie de Capoue n'allait pas, on le pense bien, sans quelques galanteries. Les Allemandes étaient pour le moins d'aussi bonne composition que leurs maris et leurs pères. Fabvier n'avait qu'un fonds médiocre d'austérité. Aussi servit-il Vénus aussi bien que Bellone, pour parler comme les troubadours de l'époque. Nous ne le suivrons pas dans ses bonnes fortunes et ses mésaventures, qu'il comptait fort gaîment à son indulgent frère. Le récit en serait parfois scabreux. C'est par ces passe-temps qu'il adoucit ou trompa son ennui pendant les six ou sept mois qu'il lui fallut encore séjourner en Allemagne après la paix de Presbourg.

De Vienne, qui fut évacuée en janvier 1806, il dut se rendre en Bavière, en traversant la Haute-Autriche. Ce dernier pays, vu en plein hiver, ne lui plut guère. « Figure-toi (c'est toujours à son frère qu'il s'adresse) que nous avons continuellement marché avec notre parc par des chemins où le diable même ne s'aviserait pas de faire passer une voiture. Une certaine fois nous avons mis trois jours à faire quatre lieues et travaillé comme des chevaux. Ce n'est que montagnes, lacs gelés, glaces, neiges, etc., et par-dessus tout cela une pauvreté dont rien n'approche, des chaumières où on ne trouve que du pain noir et détestable, des femmes hideuses et dégoû-

tantes, qui, presque toutes, ont des goîtres et mal à la bouche. Nous avons rasé la Bohême de tout près; on s'en apercevait bien[1]... »

Heureusement la Bavière le dédommagea de ces déboires. Dans cet État, qui trouvait alors notre amitié bien profitable, les Français étaient reçus à bras ouverts. Napoléon, qu'on devait plus tard accabler vaincu, était pour le moment un bienfaiteur adulé non moins que puissant. « Tu ne saurais croire (écrivait Fabvier) comme ces faquins là (les Bavarois) sont fiers de n'être pas Autrichiens. On n'entre nulle part qu'aussitôt on ne vous dise : Nous avons l'honneur d'être Bavarois et alliés des Français[2]. »

On voit que la reconnaissance du jeune officier pour la docilité allemande n'allait pas sans quelque dédain. Fabvier était bien loin de se douter alors qu'au fond ces peuples nous haïssaient. Il était à cent lieues de penser qu'ils pussent jamais être pour nous redoutables. Il les voyait si divisés, si faibles, si pauvres! Cantonné, en avril, près d'Anspach, il coudoyait dans les villages des souverains de clocher, dont les États n'étaient guère que de grosses fermes. « Un tas de petits princes pauvres et fiers à proportion. Vous entrez dans un cabaret de village pour y boire de la bière; vous vous y trouvez avec M. le baron ou le comte un tel, occupé à boire et à fumer, en veste ronde et en bonnet fourré. Ces faquins-là ont chacun trois ou quatre gardes et deux uniformes. Quand il y en a deux de service, les autres restent au lit. De ma fenêtre je vois les États de huit ou dix princes différents ...[3]»

1. Lettre de Fabvier à son frère (19 janvier 1806).

2. Fabvier à son frère, 6 février 1806. — Dès le temps de Moreau, du reste, les Bavarois faisaient fort bon visage aux Français. Le général Bigarré, dont j'ai essayé ailleurs de mettre en lumière les curieux Mémoires, jusqu'à présent inédits, se loue beaucoup de l'accueil qui lui fut fait à Munich en 1800. « On vit alors, ajoute-t-il, les chanoinesses du grand chapitre noble laisser leurs trente-deux quartiers de côté pour s'attacher à de jeunes plébéiens français par les liens d'une amitié qui ressemblait beaucoup à de l'amour. Dans les bals, aux promenades, au spectacle, une femme du bon ton ne paraissait pas sans avoir à ses côtés un officier français. On tourmentait le général Moreau pour faire de la Bavière une république, et le cri de tous les Bavarois était de chasser les Impériaux de l'autre côté de l'Inn. »

3. Fabvier à son père, 1er avril 1806.

La vie de garnison dans des bicoques perdues comme Ulrichshausen ou Marien-Cappell aigrissait peu à peu le soldat de Dirnstein. La sombre monotonie des bois de sapins dont il était entouré l'exaspérait. Il passait des journées à relire *Zaïre, Phèdre* et le *Cid*, qu'il avait fait venir de Strasbourg pour se désennuyer; d'autres fois c'était la Bible. Il avait bien aussi un ministre luthérien, dont il allait souvent boire la bière, fumer le tabac et, entre temps, courtiser la fille. Mais l'excellent homme voulait le convertir au protestantisme. Fabvier le laissait dire, mais restait « attaché à I N R I ». Le jeu faisait, du reste, diversion aux sermons. Notre lieutenant et ses camarades consacraient parfois des journées entières à la bouillotte ou au reversi, tout en pestant contre l'Allemagne et le repos. Nous vivions, dit Fabvier, comme un tas de brigands [1].

Au fond, ce qui l'exaspérait le plus, ce n'était pas l'oisiveté, ce n'était pas le désir toujours déçu de revoir son cher pays, c'était la lenteur que l'on mettait à le récompenser de sa belle conduite au combat de Dirnstein. Ses chefs lui avaient promis le grade de capitaine ou la croix de légionnaire, et six mois après la bataille il n'avait encore ni l'un ni l'autre. La décoration, récemment instituée par Bonaparte, n'était pas alors prodiguée comme elle l'a été depuis. Tous les généraux ne l'avaient pas en 1806. Aussi le jeune officier souhaitait-il ardemment et par-dessus tout cette marque d'honneur. Il l'aurait eue plus tôt s'il eût voulu la solliciter. Mais cette âme fière ne voulait même pas demander son dû.

« Je ne suivrai pas, écrivait-il à son père le 24 avril, le conseil de mon frère qui m'engage à parler au maréchal Mortier. Je ne le ferais pas pour être colonel. Quand ils ont besoin de moi pour commander des pièces et pour me faire casser le cou, ils viennent me chercher; si j'ai mérité une récompense, qu'ils me l'envoient. Le général Gazan lui-même, tout bon qu'il est, ne m'a pas vu chez lui depuis près de quatre

1. Lettres à son père et à son frère, 24 avril, 15, 31 mai 1806.

mois, quoique je ne sois qu'à six lieues de lui et qu'il demande souvent après moi. J'aime mieux qu'il se plaigne de ne pas me voir que de me voir trop souvent. Si on a nouvelle de départ pour faire la guerre, dès le lendemain il aura ma visite pour solliciter le commandement de la 1[re] batterie à marcher, comme l'ordre en avait été donné pendant la campagne. Ils ne me verront jamais que quand il faudra se battre. Il y a des personnes qui avancent à force d'assiduité, moi je tâcherai de réussir par la marche inverse... »

Cette hauteur si noble n'était pas, quoi qu'il en dit, le moyen le plus sûr d'avancer pour un militaire. Ajoutons que, sachant son métier et le remplissant à merveille, il n'entendait pas que certains chefs incapables le rendissent responsable des fautes de service qu'il était parfois forcé de commettre pour obéir à leurs ordres. Il tenait tête en ce cas même à un général. « Que le diable m'emporte si je plie jamais quand on voudra me jeter quelque chose du service sur le dos quand je me suis bien conduit[1]... » Et en effet, il devait toute sa vie demeurer le même homme.

Elle arriva pourtant cette récompense qu'il avait si bien méritée. Fabvier en fut plusieurs jours presque fou de joie.

« Enfin, écrit-il à son frère (le 15 mai), la voilà cette croix tant désirée. Je l'ai essayée aujourd'hui. Quand je l'ai mise sur ma poitrine, elle battait d'une telle force que j'ai été obligé de l'ôter... C'est mon commandant qui le premier m'a appris cette charmante nouvelle. Il revenait du quartier général avec sa charmante femme. Il me vit de loin à la manœuvre et m'appela. Aussitôt arrivé, il sauta en bas de sa voiture et m'embrassa en m'appelant *frère*. Je ne pensais plus du tout à cette diable de croix. Il ne voulait pas me dire ce que c'était. Sa femme me cria : Vous êtes légionnaire ! je suis devenu pâle comme la mort. J'ai cru que je tomberais de mon haut. Je suis presque fou depuis avant-hier que je l'ai su. Je reçois des compliments de tous mes frères d'armes et je crois

1. Fabvier à son père, 24 avril 1806.

que si on pense que je l'ai eue bon marché, au moins on ne pensera pas que c'est tout à fait pour rien. D'ailleurs j'ai fait le projet de payer après ce qu'on m'aura donné d'avance. Si on fait la guerre, je te promets que je ne déshonorerai pas le beau nom de légionnaire, et si je puis le changer bientôt contre celui d'officier de la Légion, je le ferai de bon cœur... La seule chose qui me peine, c'est que je vois plusieurs camarades à qui il n'a manqué que des occasions pour faire plus que moi et tu sens que, quoique je sois très bien avec eux, ils aimeraient autant avoir la croix à ma place. Mais cela se passera... Quand je suis passé à Strasbourg, j'ai dit à Desaix devant son tombeau que, s'il suffisait de hasarder mille fois sa vie pour avoir la croix, en repassant je lui dirais que je l'ai. »

On voit par cette lettre que le nouveau légionnaire était plus belliqueux que jamais. Aussi, bien qu'il en ait le cœur déchiré, ne parle-t-il plus, à partir de ce moment, d'aller embrasser ses parents et serrer la main à ses amis de Pont-à-Mousson. On est à la fin de mai. Les troupes françaises sont toujours en Allemagne. Il est impossible que l'Empereur n'ait pas en tête une guerre prochaine. On parle d'une alliance avec la Prusse, d'une campagne en Poméranie. Fabvier veut en être à tout prix ; ce n'est pas le moment de rentrer en France.

« Malgré tout le désir que j'ai de revoir cette chère France et de vous embrasser de tout mon cœur, vous sentez que j'aurais très mauvaise mine, après l'honneur que l'Empereur vient de me faire, de désirer rentrer si d'autres vont se battre. Je suis bien persuadé que vous pensez comme moi que ce n'est pas à mon âge, après une campagne, qu'on peut avoir payé une grâce aussi immense. Car plus j'envisage cela, plus je le trouve incroyable. Certes, il y en a beaucoup qui ont fait plus que moi et qui l'ont fait plus souvent. Mais au moins je ne veux pas m'en rendre indigne. Si on fait la paix, allons en France, tant mieux. Mais s'il y a la guerre, que nous soyons de la partie[1]... »

1. Fabvier à son père, 31 mai 1806.

Cependant les semaines s'écoulaient et l'on ne partait point pour la Poméranie. La Prusse, loin de s'unir à la France, armait contre elle ; et c'est en ennemie victorieuse que la Grande-Armée allait, vers la fin de 1806, entrer à Berlin et à Stettin.

Mais il était écrit que Fabvier, qui n'avait pu être à Austerlitz, ne serait pas non plus à Iéna. Deux mois avant l'ouverture des hostilités en Thuringe, il était encore en Bavière, lorsqu'il reçut tout à coup du ministre de la guerre un ordre de départ. Ce n'était pas en Prusse qu'il lui était enjoint de se rendre, c'était en Dalmatie.

On sait que cette province, à la possession de laquelle Napoléon attachait avec raison beaucoup d'importance, lui avait été cédée par le traité de Presbourg. Le général Lauriston, aide de camp de l'Empereur, avait été envoyé pour en obtenir la remise des autorités autrichiennes. Mais les agents de la Cour de Vienne n'avaient pas tous montré à son égard une égale loyauté. L'un d'eux avait livré aux Russes (qui n'avaient point fait encore la paix avec la France) les Bouches de Cattaro, plutôt que d'y laisser entrer les Français. Tout près de là était la ville libre de Raguse, avec son admirable port. Les Russes, assurés du concours des Monténégrins, leurs coreligionnaires et fidèles clients, allaient certainement s'en emparer. Lauriston les prévint. Mais bloqué bientôt dans sa conquête par la flotte et les troupes de l'amiral Siniavin, il fut quelques semaines dans le plus grand danger, et ce fut seulement à la fin de juillet 1806 que le général Molitor, qui occupait avec quelques régiments le reste de la Dalmatie, put le délivrer en forçant l'ennemi à lever le siège de Raguse.

Cet incident avait vivement préoccupé l'Empereur qui, dès le mois de juin, avait chargé un de ses lieutenants de prédilection, le général Marmont, alors cantonné dans le Frioul, de renforcer l'armée de Dalmatie, d'en prendre le commandement et d'assurer dans toute cette province la domination française[1].

1. Sur cette affaire de Dalmatie, voir la *Correspondance* de Napoléon et les *Mémoires* de Marmont, duc de Raguse, t. II et III.



Par suite de cette mesure, des officiers d'élite, détachés des différents corps de nos armées, avaient été mis à la disposition du nouveau général en chef. C'est à ce titre que Fabvier, dont l'instruction technique et l'énergie militaire étaient éprouvées, avait reçu l'ordre de se séparer de son régiment et de se rendre à Zara. Il lui en coûta sans doute de quitter ses camarades, qui étaient presque tous ses amis, et ses soldats, qui l'adoraient. Mais il espérait les revoir bientôt. Son humeur aventureuse s'accommodait, du reste, fort bien du lointain voyage qu'il allait faire et au bout duquel il comptait trouver quelque gloire. Il partit plein de courage et d'entrain dans la première quinzaine de juillet et se dirigea par Munich vers l'Italie, d'où il devait gagner les côtes illyriennes[1].

Il était impatient d'arriver et ne s'arrêta guère, bien qu'il fût curieux par nature, à étudier les contrées accidentées qu'il avait à traverser. Le Tyrol, admiration des touristes, ne lui laissa qu'une détestable impression. « C'est le pays le plus affreux qu'on puisse voir, écrivait-il à son frère. Imagine des rochers à perte de vue, une petite route le long d'un ruisseau, voilà où vous passez, et vous avez le plaisir de voir les paysans occupés à ramasser les éclats dont la chute de rochers immenses a obstrué la route. En sorte que vous avez toujours l'espoir d'en avoir un pour vous. Ajoute que les paysans sont tous voleurs et assassins et que, si nous n'avions pas été trois, je crois qu'il aurait fallu partager la bourse[2]. » Venise même, malgré son air de grandeur et ses monuments de gloire qui le frappèrent, malgré l'aimable facilité de mœurs de ses grandes dames, ne le séduisit guère. Les « grosses voix rauques » des gondoliers le choquèrent. Il trouva la ville sale, la population misérable, et en fit cette peinture peu flatteuse :

« ... Sous les superbes portiques du palais ducal, dans tous les vestibules, partout enfin vous voyez des milliers de malheureux, accablés de vermine, qui se soulagent mutuellement

1. Fabvier à son père, 12 juillet 1806.
2. Fabvier à son frère, 20 juillet 1806.

et qui, pour faire plus facilement leur chasse, sont à moitié nus. Dans les rues les plus brillantes, sur la fameuse place Saint-Marc, des malheureux, couverts d'emplâtres réels ou postiches, sont étendus sur la pierre brûlante, et une femme ou un enfant aussi misérable, mais qui a l'avantage de pouvoir parler et un peu se remuer, demande pour lui; dans les églises, au pied des colonnes de porphyre enlevées aux Turcs avec tant de gloire, vous en voyez autant, et les animaux les plus sales se promènent sur les bancs du plus beau marbre ou sur les tables où sont décrites les grandes actions de cette fameuse République. Ce qu'il y a encore de pis que tout cela, c'est l'habitude que cela donne aux habitants aisés de voir la misère sans la secourir. Le dernier jour que je suis resté à Venise, je me promenais avec une société assez brillante; un malheureux dont les membres tombaient réellement en lambeaux était couché de manière à nous forcer de passer presque au-dessus de lui. Je lui donnai une pièce; eh bien, on se moqua presque de moi. Une dame à qui je donnais le bras me dit que ce n'était pas l'usage. Je répondis que je n'avais pas bonne opinion d'un pays où c'était la mode de laisser mourir de faim un malheureux, pouvant le secourir. Elle se mit à rire, et cependant cette femme est très jeune et très aimable. Arrangez cela...[1] »

On voit que Venise ne plaisait qu'à demi au lieutenant Fabvier. Elle lui parut pourtant un paradis dès qu'il l'eut quittée. Battu par la tempête pendant dix jours sur la mer Adriatique, où les Russes lui donnèrent la chasse, il dut relâcher en Istrie, un véritable « enfer », où il entendit parler une langue diabolique et où la vue des ruines romaines qu'il admira ne le dédommagea qu'imparfaitement des procédés malplaisants d'une population inhospitalière. Un « descendant des Romains, bien sale, bien dégoûtant », chez lequel on l'envoya loger, commença par lui « jeter son billet au nez ». Mais ces rebuffades n'étaient pas pour intimider notre bouillant

1. Fabvier à son père, 1er août 1806.

Lorrain. « A force de soufflets et de beaux raisonnements, nous dit-il, j'ai obtenu de la paille pour me coucher. Oh! ma pauvre Allemagne[1]!... »

Il ne devait pas non plus retrouver les délices de Vienne à Zara, où il arriva enfin le 1[er] août. La Dalmatie lui parut ce qu'elle était, un pays sauvage, et sa population une race barbare, dont la vigueur physique et l'esprit guerrier lui inspirèrent pourtant une certaine estime.

« D'abord, écrivait-il à son père[2], l'aspect *de la contrée* est repoussant. Des montagnes arides, d'où sortent quelques mauvais oliviers bien chétifs, et avec cela quelques vestiges de blé de Turquie et force oignons, voilà ce qui nourrit une multitude incroyable d'habitants. Eh bien, ces coquins-là sont les plus beaux hommes que j'aie vus de ma vie, et bien bâtis; il n'y en a pas quatre sur cent de plus petits que moi, et les hommes de six pieds sont de la taille ordinaire. Tous ont de grandes moustaches et sont habillés uniformément : des souliers de corde ou d'écorce qui tiennent à des pantalons bleu de ciel à la hussarde, rarement des chemises, la poitrine toujours nue, une grande ceinture et une veste rouge jetée sur l'épaule, un bonnet rouge, les cheveux en deux tresses qui viennent sur la poitrine. Ils ne font jamais un pas sans un fusil, deux pistolets, un sabre, un poignard et surtout un stylet qu'ils portent dans le pantalon et dont ils se servent très adroitement. Ils s'assemblent très souvent, reste d'anciennes habitudes, parce que les Turcs et les Croates les inquiétaient souvent. Maintenant ils sont tellement portés pour nous que quand le général Molitor est allé débloquer Raguse, plus de 400 de ces Morlacs se sont joints à lui volontairement... »

Bien accueilli par Marmont, qui devait bientôt le prendre en singulière estime, attaché à l'état-major, Fabvier ne tarda pas à suivre le général en chef jusqu'à Raguse et y séjourna quelque temps. Il était là tout près des Monténégrins, in-

1. Fabvier à son père, 1[er] août 1806.
2. *Ibid.*

domptables brigands, toujours prêts à fondre, à la voix des Russes, de leurs repaires montagneux sur le littoral occupé par les Français. Mais il habitait une ville agréable, où régnaient les mœurs italiennes, où nous étions aimés, où les femmes étaient belles et n'avaient qu'un tort, celui d'avoir des maris ridiculement jaloux.

« J'ai été assez heureux, disait-il à son frère dans une lettre du 2 septembre, pour rester ici, où il fait meilleur que dans ces vilains pays où on ne trouve que des Monténégrins et des rochers. Je dis heureux parce qu'on ne se battra pas, sans quoi j'aurais bien aimé à tâter de cette nation-là, qu'on dit si brave. Je crois que les boulets font sur eux la même chose que sur les Autrichiens et les Russes. On nous en faisait des mangeurs de petits enfants. Ils sont extrêmement cruels, mais point braves. Leur évêque les mène au feu. C'est un farceur qui coupe les têtes lui-même, qui a toujours deux ou trois maîtresses à son quartier général. Autant de Latins il trouve, autant il en fait égorger, quand il n'a pas le temps de le faire lui-même. Sans le brave Molitor, le général Lauriston et les Ragusains auraient été très mal dans leurs affaires. Tu n'as pas d'idée des atrocités que les Russes et les Monténégrins ont commises. Les Russes étaient enchantés d'avoir trouvé un peuple de leur trempe, et, en faisant autant qu'eux, ils leur mettaient tout sur le dos.

« Sais-tu que c'est une ville charmante que Raguse? A l'exception des choses dont on a besoin, on y trouve tout au monde. Par exemple des femmes sages, ou au moins des demoiselles... Cette ville-ci offre un singulier assemblage de la politesse, de la liberté française et de l'austérité d'un sérail. Les femmes, vous les voyez assez; mais à quoi cela vous avance-t-il? Il y a toujours le mari ou un frère qui se trouve là et qui n'en bouge non plus qu'un terme. Quant aux demoiselles, elles ne sortent absolument pas. Aussi je t'assure qu'elles sont blanches, et si jolies! Oh! mon cher, il y a de quoi se damner mille fois. On n'a pas d'idées de la surveillance de ces

manants-là. Imagine que ces nigauds d'hommes, maris et pères, ne font exactement rien tant que le jour dure que fumer leur pipe et boire du café. Que le diable les emporte! Sitôt qu'un tourne la tête, faites un signe à la femme, vous êtes sûr qu'elle le reçoit avec plaisir. Mais si vous faites une démarche un peu hardie, elles n'osent plus, parce qu'elles craignent les vengeances, qui sont terribles. Et puis d'autres sont coquettes et vous rouent horriblement. Cela crie vengeance. J'ai la perspective de rester ici pendant quelque temps parce que le général veut me charger d'un projet de défense sur ce pays-ci et du lever des environs de Raguse. Ce sera bien le diable si... Mais c'est que réellement tu serais étonné de les voir. Elles ont la mise de Paris, la tournure la plus élégante. Et tout cela, où le prennent-elles? Il n'y a que le diable qui puisse le leur donner pour faire enrager les pauvres Français. Pour les hommes, il y a une vingtaine de familles qui sont à la tête du Gouvernement. Il n'y a nulle part un despotisme égal à celui dont ces faquins-là écrasent le peuple. Imagine que ces imbéciles-là sont, je crois, au nombre de quarante sénateurs, dans le costume le plus fou que tu puisses imaginer, de grandes perruques à trente-six marteaux, des robes noires, un ridicule d'une main et un éventail de l'autre; c'est encore pis que les médecins de Molière. Depuis que nous sommes ici, le peuple respire; il désire vivement être réuni à la France. Quelquefois ces cadets-là vont faire des visites en corps, et là vous voyez dessous leurs robes de bure noire, bien sales, l'un avec des pantalons de nankin et des bas, l'autre des bottes, etc. Nous nous moquons assez d'eux; cela fait rire ces dames, mais cela fâche les maris et cela redouble la surveillance. Il est diabolique de penser que ces faquins, avec leurs perruques et leurs robes, vont caresser de si jolies petites femmes, tandis que nous nous trouverions trop heureux de leur baiser la main... »

On voit par cette longue citation que Fabvier avait tout le loisir d'étudier Raguse et les Ragusains. La guerre dans ces

parages n'était pas très active. Un instant, à la vérité, il put croire qu'elle allait le devenir. C'était à la fin de septembre 1806. Il fit partie de la colonne que Marmont conduisit lui-même contre les Russes et les Monténégrins et qui les refoula si rudement jusqu'à Castelnovo, aux Bouches de Cattaro[1]. La campagne fut courte, mais rude. Aussi le lieutenant insiste-t-il, à cette époque, dans une de ses lettres, sur « ce que ses pauvres soldats ont souffert dans un pays où il n'y a d'autres pierres que des marbres tranchants, qui leur ensanglantaient les pieds après avoir déchiré leurs souliers pendant la première heure de marche. Sais-tu, ajoute-t-il, qu'en arrivant ils manquaient d'eau et de pain ? Et continuellement en butte aux attaques des Monténégrins, les plus barbares des hommes. Vois-tu, c'est une guerre affreuse. Non pour le danger ; peu de ceux qui ont été droit à ces brigands-là ont été attendus. C'est de la canaille. On ne peut pas les joindre. Les Russes se sont assez bien battus. Mais tu sais que leur destinée est d'être vaincus par les Français...[2] »

Malheureusement pour Fabvier, la campagne ne fut pas poussée plus loin. Napoléon, qui venait d'attaquer la Prusse et qui ne se fiait guère à l'Autriche, ordonnait à Marmont de se rapprocher des frontières de l'Allemagne et de reporter son quartier général à Spalato. Notre lieutenant dut rentrer à Raguse et n'eut plus, deux mois durant, d'autre besogne que d'achever ses plans et d'établir à l'entrée du port des batteries d'où il tirait de temps à autre quelques coups de canon sur une frégate ou une canonnière russe. Maigre régal pour un batailleur ! Fabvier employait, il est vrai, ses loisirs forcés à courtiser une belle Ragusaine, qui n'était point cruelle ; il apprenait les idiomes illyriques, s'habillait en Turc, devenait gras. Et pendant qu'il menait malgré lui cette molle vie, ses camarades de la division Gazan se battaient en Allemagne, se couvraient de gloire à Iéna ! Cette pensée le mettait parfois

1. *Mémoires* du duc de Raguse, III, 6-20.
2. Lettre de Fabvier à son frère, 21 octobre 1806.

hors de lui. Quand il entendait lire les bulletins de la Grande-Armée, des larmes de colère jaillissaient de ses yeux. Il demandait en grâce d'être rappelé à son régiment. Mais il ne l'espérait guère et se laissait aller à certaines heures à un profond découragement.

« J'ai réellement (écrivait-il à son frère le 10 novembre) manqué le moment de me faire une fortune militaire. Si j'étais resté à mon corps d'armée, encore une chance et je pouvais aller loin. C'est fini maintenant pour ce côté-là. Quand j'y retournerai, je retrouverai des chefs qui m'auront oublié. Il est bien singulier qu'une nomination de légionnaire soit un titre d'exil... Ce n'est pas la peine d'aller si loin pour rester tranquille. Cette idée d'avoir fait 500 lieues en courant la poste nuit et jour, et cela pour fuir la guerre, me met quelquefois dans de telles fureurs que j'en grince des dents de dépit... L'ambition me travaille continuellement... Ce qu'il y a de pis, c'est que j'ai de bons moments où je réfléchis et où je voudrais être comme tout le monde et être tranquille. Je m'aperçois que je suis trop loin de la route; et puis tant d'hommes qui sont grands! Un homme qui est devenu Napoléon! d'autres si grands! Eh puis ma folie me reprend. C'est comme les gens qui se ruinent à la loterie. Il y a peut-être une chance pour moi, je veux la chercher. Maintenant mes espérances sont culbutées, mais un moment peut tout relever. Je t'assure que je vois bien des gens à qui je serais heureux de ressembler. D'autres fois je me dis : Si ce caractère-là ne devait pas me servir à quelque chose, je ne l'aurais pas. Tu penses bien qu'avec tout cela je ne dois pas être très aimable. Je ne suis bien que quand je me trouve en quelque endroit où le danger présent me force à mettre de côté les autres idées, quand je nage dans la mer bien mauvaise ou que je grimpe sur quelque rocher de marbre. Cela me fatigue et puis je dors bien. Mais rester avec cet enfer dans la tête pendant que les autres se battent, il n'y a pas de supplice qui approche de cela... Dussé-je voler, je prendrais des chevaux jour et nuit jusqu'à l'en-

nemi... Il n'y a qu'une chose qui pourrait me rendre content d'être venu ici, ce serait une invasion en Turquie et une guerre quelconque... »

Parfois les accès de colère faisaient place chez Fabvier à des explosions de pitié pour les victimes de nos guerres et de nos conquêtes. Son âme généreuse s'émouvait en faveur des Ragusains, naguère si heureux, maintenant ruinés.

« ... Au moins, disait-il à son frère [1], tu n'es pas forcé de t'éloigner de ton pays et de courir continuellement comme un brigand, rendant malheureux tous ceux chez qui tu passes. Je crois que les résultats seront grands. Mais les détails sont affreux. Tu n'en as pas d'idée; d'un peuple innocent et heureux nous avons fait des malheureux qui arrachent les larmes des yeux... On ne peut se faire une idée de la bonté de ce pauvre peuple. Nous sommes cause de sa ruine. Beaucoup ont vu leurs campagnes et leurs champs brûlés et ravagés par les Russes. Tous perdent à nous avoir ici. Eh bien, ces bonnes gens ne croient pas pouvoir traiter trop bien MM. les Français. Il n'y a sorte de bonté qu'on n'ait pour nous. Je ne sais pas encore quelle sera leur récompense. C'était peut-être de toute la terre le peuple le plus heureux. Ils n'avaient ni troupes, ni presque d'impôts; protégés par les Turcs, dont leur patrie est presque entourée, ils les chargeaient du soin de leur défense et se livraient tout entier au commerce, qui faisait vivre tout le monde dans l'abondance. Maintenant tout cela est bien changé. Leurs vaisseaux sont répandus chez toutes les nations. Ceux qui sont dans nos ports n'osent se mettre en mer, crainte des ennemis. Ceux qui sont chez l'ennemi ne peuvent venir, nous occupons tous les ports. Il faut une paix bien prompte, si on veut empêcher leur ruine totale. Cela me fait beaucoup de peine. C'est un si bon peuple! Et puis ils n'ont de ressource que dans la mer. Il n'y a pas même de chemins par lesquels on puisse arriver chez eux qu'à pied et avec

1. Lettre du 21 octobre 1806.

beaucoup de peine. On ne sait ce que c'est qu'une route, et il n'y a que les voyageurs qui aient vu des voitures... [1] »

La condition de la pauvre République devenait d'autant plus lamentable que le blocus établi sur ses côtes par les Russes se resserrait de jour en jour. L'île de Curzola, son principal avant-poste, tombait, en décembre, au pouvoir de Siniavin. Fabvier, envoyé trop tard pour la sauver, faillit être pris aussi. C'est peu après qu'il quitta définitivement Raguse et alla rejoindre Marmont au quartier général de Spalato[2].

Ce dernier, nous l'avons dit, le traitait bien, et le jeune officier ressentait déjà pour son général en chef un peu de cet attachement qui devait plus tard survivre en lui à de terribles épreuves. Mais les plus hautes amitiés ne pouvaient le consoler d'être si loin de la Grande-Armée. On était en janvier 1807. Napoléon, maître de la Prusse, avait soulevé la Pologne ; il était maintenant aux prises avec les Russes. Une grande bataille était imminente. Et Fabvier attendait toujours son rappel ! Il était bien décidé, s'il ne l'obtenait pas, à ne pas rentrer en France. Il le déclarait formellement à son frère :

« ... Je ne rentrerai pas en France ; je ne me soucie pas d'aller me placer dans des corps où je serais le seul qui n'ait pas de droits au choix, inconnu de tout le monde. Il faut que je suive cette armée si elle va dans l'Orient, et alors nous verrons ce que le hasard décidera. Je ne sais pas à qui je dois mon envoi en Dalmatie. Ces messieurs, me voyant la croix, ont cru qu'il fallait me la faire gagner après, croyant que je ne l'avais pas gagnée avant. Il y a beaucoup de ces faquins-là qui n'ont pas payé la leur si cher que moi la mienne. Voilà cependant mon avancement perdu et peut-être sans retour par un caprice de quelques chefs de bureaux, que Dieu confonde ! C'est le premier tour qu'on me joue au service,

1. Fabvier à son père, 1er décembre 1806.
2. *Mémoires* du duc de Raguse, III, 29, 31. — Lettre de Fabvier à son frère, 15 janvier 1807.

mais il est vigoureux. Cela a l'air d'une dérision.. Si tu voyais comme je peste en lisant les journaux ! Vraiment les larmes me viennent aux yeux quand j'entends annoncer des victoires. J'entends citer tous les officiers généraux de ma connaissance qui se distinguent, les régiments avec lesquels j'ai fait la campagne qui se couvrent de gloire; oh ! sacredieu ! Et tu viens me conter que j'ai de bonnes notes ! Et qu'importe, si elles ne servent à rien ? Il n'y aura qu'une note à la fin : Armée de Russie. Ce sera un titre à tout...[1] »

L'impétueux officier dut renouveler bien souvent de pareilles plaintes. Ce fut en vain. Il ne devait lui être donné de voir ni Eylau ni Friedland. Et s'il finit par quitter cette Dalmatie dont le séjour lui était devenu si odieux, ce ne fut pas pour retourner en Allemagne, ce fut pour se rendre à Constantinople.

On a vu par plusieurs passages de ses lettres que dès la fin de 1806 l'idée d'une expédition en Orient ne lui paraissait pas inadmissible. De fait, il en était question. Il y avait plus de six mois que Napoléon, désireux de diviser les forces de la Russie en lui suscitant un nouvel ennemi, avait envoyé au sultan Sélim III, déjà favorable à la cause française, un ambassadeur extraordinaire, le général Sébastiani. Ce dernier manœuvra si bien qu'en décembre 1806 la Porte, provoquée déjà depuis longtemps, finit par déclarer la guerre au czar. Cet événement devait donner une importance particulière à l'armée de Dalmatie. Dès le commencement de 1807, Marmont, sur l'ordre de l'Empereur, envoyait à Constantinople une petite troupe d'officiers d'élite qui, comme autrefois les Tott et les Aubert-Dubayet, devaient réorganiser à l'européenne les armées ottomanes et mettre les places fortes du Grand-Seigneur en état de défense. On sait que c'est grâce à eux qu'en février la flotte anglaise fut éloignée du Bosphore et dut honteusement repasser les Dardanelles. Mais qu'était-ce que quelques hommes pour protéger l'Empire turc à la fois

1. Lettre du 15 janvier 1807.

contre la Russie et contre l'Angleterre? Il fallait une armée. Vingt-cinq ou trente mille Français, bien commandés, partant des côtes de Dalmatie, pouvaient en quelques semaines atteindre le Danube, refouler les troupes moscovites. Qui les empêcherait même de gagner la Pologne et de rejoindre enfin la Grande-Armée, dont ils formeraient dès lors l'aile droite? Ce projet gigantesque souriait fort à l'imagination, quelque peu fanfaronne, de Sébastiani et surtout de Marmont. Comment n'eût-il pas séduit celle du lieutenant Fabvier[1]?

Le fait est que le jeune officier se prépara très sérieusement à la guerre turque. Nous savons par une de ses lettres que son général en chef le chargea de construire une route qui permit à l'armée de Dalmatie de déboucher en Bosnie et qu'en un mois, au milieu des rochers et des montagnes, il exécuta ce difficile travail. Au commencement de mai 1807, mourant d'impatience, il obtint enfin de partir pour Constantinople, où Marmont allait envoyer d'autres officiers. Juste à ce moment, le colonel de son régiment lui annonçait son rappel à la Grande-Armée comme décidé. Que faire? Un mois plus tôt, Fabvier eût opté pour la Grande-Armée. Mais il était maintenant trop tard; la campagne dans le Nord était trop avancée; il n'arriverait point à temps pour la dernière bataille. Il serait encore déçu. C'était déjà trop d'une année perdue. L'avenir, la gloire étaient pour lui en Orient.

« Probablement, écrivait-il à son frère, que nous ne faisons que l'avant-garde de l'armée. Nous sommes un bataillon de 700 hommes, tous canonniers, commandés par le colonel Foy[2] homme du plus grand mérite. Je suis dans l'état-major... Je vais faire le petit baron de Tott et je leur apprendrai (*aux Turcs*) à combien est égale la somme des trois angles d'un

1. *Mémoires* du duc de Raguse, III, 30-36. C'est par erreur que Marmont (p. 36) signale Fabvier comme ayant pris part à la mise en état de défense de Constantinople au mois de février 1807. Cet officier ne fit partie que de la seconde mission organisée par le général. Il était encore à Spalato le 8 mai 1807.

2. Le colonel Foy s'illustra plus tard en Espagne, devint général de division, combattit à Waterloo, et fut, sous la Restauration, à la Chambre des députés, le plus brillant orateur du parti libéral.

triangle.... » Il ajoutait que, quoique « noir et maigre comme tous les diables », il se portait à merveille, qu'il était bien équipé. « Avec cela, je puis aller en Chine, si on veut[1]. »

Hélas ! que de déceptions l'attendaient encore ! d'abord, les 700 canonniers ne partirent pas, ou ne partirent qu'après lui et furent bientôt rappelés. Seul avec Foy, Destutt de Tracy[2] (son ancien chef d'étude à l'École polytechnique) et trois ou quatre autres officiers, il traversait péniblement les provinces turques, lorsque la « culbute » de Sélim III et l'avènement de Mustapha IV (29 mai 1807) remirent en question l'alliance de la France et de la Turquie. Qu'allaient devenir les envoyés de Marmont ? Certains pachas se seraient fait un plaisir d'envoyer leurs têtes au nouveau sultan. D'autres les traitaient assez bien. Mais il fallait payer d'audace. « J'ai été envoyé, écrit Fabvier le 6 juin, faire visite à plusieurs pachas qui m'ont parfaitement reçu. Si tu avais vu mon aplomb, fumant sur les coussins, en grandes bottes et éperons, au milieu de tous ces originaux, tu aurais eu de la peine à garder ton sérieux... [3] »

La mission parvint enfin sans encombre à Constantinople (21 juin). Mais elle vit bien qu'il n'y avait plus rien à faire pour la France. Mustapha IV se méfiait décidément de Napoléon. Disons tout de suite qu'il avait raison. L'Empereur des Français, qui avait tant poussé la Porte à la guerre, était en train de la trahir. Vainqueur à Friedland, il coquetait à Tilsitt avec le czar Alexandre et lui livrait sans pudeur la Turquie dont l'alliance ne lui paraissait plus nécessaire. Sébastiani quittait Constantinople. Où étaient maintenant les rêves d'Orient ou de Pologne ?

Fabvier retombait encore de bien haut et l'on conviendra qu'il jouait de malheur. Partout il cherchait la guerre, et nulle

1. Lettre de Fabvier à son frère, 8 mai 1807.
2. Victor de Tracy, fils du philosophe Destutt de Tracy, servit avec distinction en Dalmatie, en Espagne, en Russie. Il se retira comme colonel en 1820, devint député, tint une place importante, sous la Restauration et la monarchie de Juillet, dans le parti libéral, et fut ministre de l'agriculture de 1848 à 1849. Fabvier resta toute sa vie en étroite intimité avec lui.
3. Fabvier à son frère, 6 juin 1807.

part il ne trouvait que la paix. Qu'on se représente sa colère après cette nouvelle désillusion. Avoir traversé toute l'Europe pour se battre et n'avoir encore une fois qu'à se croiser les bras! Et avoir fait cela au bruit du canon de Friedland! Comment, après une déconvenue si piteuse, oser se montrer en France? Il fallait, puisqu'il n'avait pu atteindre la gloire sur le Bosphore, la poursuivre plus loin encore. Justement un aide de camp de l'Empereur, le général Gardane, chargé d'une importante mission en Perse, arrivait à Constantinople. Il allait négocier une alliance avec le schah, étudier les ressources de ce souverain, essayer de l'entraîner dans une guerre contre les Anglais. Il lui fallait comme auxiliaires des officiers vigoureux, instruits, résolus. Fabvier s'offrit sans hésiter, et, dès le 9 juillet, voici ce qu'il écrivit à son frère :

« Tu penses bien, mon bon ami, qu'il m'en coûte pour vous dire adieu. Mais n'est-ce pas vrai qu'en honneur et conscience j'aurais fort mauvaise mine de rentrer en France pour me trouver avec tous ces vainqueurs? D'ailleurs je veux voyager. Je suis à moitié chemin. La Perse est peu connue. Eh bien, en revenant, si je n'ai pas la considération que donne la guerre, j'aurai au moins celle que donnent les voyages. Dis bien à nos parents que mon absence ne sera pas de longue durée. J'y vais avec un général de division, aide de camp de l'Empereur; je ferai en sorte que, s'il n'y a rien de grand à faire là-bas, au moins je n'y resterai pas longtemps. Tu auras un moment de peine si la Grande-Armée rentre en France, et moi aussi; mais n'importe, je l'ai juré... »

Quelque habituée que fût sa famille aux coups de tête du bouillant officier, cette nouvelle résolution ne laissa pas de la surprendre. Elle l'affligea surtout profondément. Mais les prières de son frère et de ses parents n'ébranlèrent pas Fabvier. Il ne voulait pour rien au monde rentrer en France en même temps que sa *chère division Gazan*. « Cette année, disait-il tristement, je n'entendrais de toutes parts que des récits d'exploits plus brillants les uns que les autres. Cette idée-là suffit. »

Il voyait bien, ajoutait-il, qu'une fatalité le poussait en Orient. Eh bien, il suivrait sa destinée, et, faisant ses adieux à son père, il donnait à entendre qu'il pourrait bien aller jusque dans l'Inde.

« C'est une affaire finie, mon cher papa, écrivait-il le 26 août, dans huit jours nous partons pour la Perse... Ainsi quand on a une fois quitté la vraie route, on ne fait que s'éloigner de plus en plus. Depuis que j'ai quitté ma chère division, je n'ai fait que courir et, jusqu'à présent, sans beaucoup de résultats. Ici il paraît qu'on veut faire. De la Perse nous allons dans l'Inde et c'est sûrement là qu'on travaillera. Dieu veuille!... Il paraît que j'aurai beaucoup de besogne. Nous ne serons que deux pour l'artillerie et je suis le chef; il faudra sans doute construire, exercer, manœuvrer, etc. Je ne crois pas que notre exil soit de longue durée... Je vois d'ici l'armée de Pologne rentrer en France, tous les parents embrasser leurs enfants; et vous, vous chercherez le vôtre, vous ne souriez pas de la joie générale. Mais aussi je reviendrai, mais j'aurai vu, connu le monde et il m'en restera quelque chose... [1] »

On voit que sa résolution était prise irrévocablement. Peu de jours après avoir tracé les lignes qui précèdent il traversait le Bosphore et se mettait effectivement en route pour la Perse.

Voilà comment, après avoir, en deux années, canonné les Anglais à Boulogne, culbuté les Russes en Autriche et pourchassé les Monténégrins en Illyrie, Fabvier, toujours plein de vie, d'espoir et d'illusions, partait pour la conquête de l'Inde.

A. Debidour.

(*A suivre.*)

1. Lettres de Fabvier à son père et à son frère, 17 juillet, 26 août 1807.



JEAN-DANIEL SCHŒPFLIN[1]

Gœthe, en retraçant dans *Vérité et Poésie* ses souvenirs d'élève à l'ancienne Université de Strasbourg, a écrit ces lignes : « Schœpflin, sans que je l'aie fréquenté, a eu sur moi une

1. Schœpflin a eu de son vivant des biographes. A une époque où il n'avait pas encore publié l'*Alsatia illustrata*, J. Brucker fit graver par J. Haid son portrait dans le *Bildersaal heutiges Tages lebender berühmter Schriftsteller*, Augsbourg, in-fol., et composa une notice biographique qui nous mène jusqu'en 1744. Plus tard, un de ses élèves, F. D. Ring, conseiller du marquis de Bade-Dourlach, lut, à l'ouverture de la Société latine de Carlsruhe, un éloge de l'illustre professeur de Strasbourg et le publia sous le titre : *Vita Joannis Danielis Schœpflini, Franciæ historiographi*. Carolsruhæ, Stern, 1767 ; in-12, 82 pages. En 1769, il mit cette biographie légèrement retouchée en tête des Œuvres oratoires de Schœpflin, dont il donna une édition à Augsbourg (chez H. Stage, 2 vol. in-4°). C'est surtout à cette source que puisa Théophile-Christophe Harles : *De vitis philologorum nostra ætate clarissimorum*, dont le troisième volume renferme quelques pages consacrées à Schœpflin (Brême, 1768, in-12). A la mort de Schœpflin, le recteur Jean Beyckert, professeur de théologie, adressa, suivant l'usage, aux membres de l'Université, un *programme* où il retraçait la vie de son ancien collègue (Argentorati, 1771, in-fol.) ; Jean-Michel Lobstein prononça en français son éloge funèbre (Francfort, 1775, 23 p. in-12) ; Lebeau lut en son honneur un discours à l'Académie des inscriptions et belles-lettres (*Histoire*, t. XXXVIII, p. 257), reproduit en tête de la traduction de l'*Alsace illustrée* par Ravenez ; Lamey célébra sa gloire à l'Académie Théodoro-palatine de Mannheim (*Acta Academiæ Theodoro-Palatinæ*, t. IV, p. 2).

La biographie faite par Ring servit de base à tous les travaux suivants, dont voici la liste :

G. W. Zapf, *Das Bild erhabener Fürsten aus dem Verdienste um die Gelehrsamkeit, besonders aus dem verdienstvollen Leben Herrn Rath und Prof. J. D. Schœpflins erwiesen*. Schwabach, in-4°, s. d.

Chr. Saxius, *Onomasticon literarium, sive nomenclator historico-criticus præstantissimorum scriptorum*, t. VI, p. 183. Trajecti ad Rhenum, 1788.

Hirsching et Ernesti, *Historisch-litterarisches Handbuch berühmter und denkwürdiger Personen, welche im XVIII. Jahrhundert gelebt haben* (t. XI).

J. G. S. (J. G. Schweighæuser), *Notice sur la vie de M. Schœpflin*, in-8°, s. l., s. d. (Elle avait d'abord paru en article dans le *Moniteur*, messidor an XII.)

Friese, *Kurze Schilderung des Lebens Schœpflin's und Hermann's*. Strassb., s. d., in-12. (La notice sur Schœpflin est reproduite dans Ed. Dollfus : *Biographieen berühmter Elsässer*. Mülhausen, 1873, in-8°, I, p. 87.)

Spach (L.), *Éloge de Schœpflin*, lu, le 1er mai 1850, à la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin. (Reproduit dans ses *Œuvres choisies*, t. I, p. 143.)

Scheube, *Deutscher Geist und deutsche Art im Elsass*. Berlin, 1872, in-8°, p. 267. *Ein Strassburger Professor*.

Elsass-Lothringische Zeitung, 31 mars et 2 avril 1882. Feuilleton : *Johann Daniel Schœpflin. Ein Beitrag zur Strassburger Gelehrtengeschichte*.

La plupart de ces biographies sont assez courtes et ne sont pas exemptes d'erreurs. Nous citerons, comme beaucoup plus importantes, deux publications de lettres inédites de Schœpflin : la première faite par M. Crueger (*Strassburgische Studien*, t. II,

influence considérable; car les hommes éminents, nos contemporains, peuvent être comparés à des étoiles de première grandeur vers lesquelles notre œil se dirige, tant qu'elles sont au-dessus de l'horizon; on se sent fortifié, lorsqu'il vous est donné de contempler une telle perfection [1]. » Si le poète exalte Schœpflin à ce point, par quels mots les historiens exprimeront-ils leur reconnaissance envers celui qui a réuni pour eux une si riche moisson de documents; si le citoyen de Francfort témoigne tant d'enthousiasme, en quels termes les Alsaciens célébreront-ils la gloire de celui qui a voué au passé de l'Alsace la plus grande partie de sa longue existence? Sans Schœpflin, l'histoire de l'Alsace, qui reste une entreprise très difficile, ne saurait être écrite, même de nos jours, et peut-être surtout de nos jours, où un nombre si considérable de documents a péri. Nous accomplissons donc comme un devoir, en racontant la vie de Schœpflin, en appréciant ses travaux, dès les premiers numéros de ce recueil, qui sera avant tout consacré à l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine. Que les *Annales de l'Est* paraissent sous ses auspices. Si l'on excepte dom Calmet, je ne sais pas d'homme plus digne auquel elles puissent être dédiées.

I.

Jean-Daniel Schœpflin n'était pas né en Alsace. Il vit le jour dans le margraviat de Bade-Dourlach, à Sulzbourg, 6 septembre 1694. Son père, dont il porta les prénoms, était

p. 440), *Briefe von Schœpflin an Bodmer und Breitinger*; la seconde par C. Schmidt (*Bulletin du musée historique de Mulhouse*, t. VIII, année 1883, p. 1), *Documents inédits pour servir à la biographie de J. D. Schœpflin*. Nous avons consulté, en outre, pour notre étude, aux archives municipales de Strasbourg les procès-verbaux de la Chambre des XIII, aux archives du séminaire de Saint-Thomas les divers registres de l'ancienne Université, au cabinet des manuscrits de Paris la correspondance des bénédictins, où nous avons trouvé diverses lettres de Schœpflin. Nous nous servirons beaucoup des programmes imprimés de l'ancienne Université (programmes de cours, programmes funéraires, programmes invitant aux leçons d'ouverture ou à quelque autre cérémonie scolaire).

1. *Dichtung und Wahrheit*, XI[e] livre.

originaire de Roeteln[1], petit bourg au sud du pays de Bade. Sa mère, Anne-Marguerite Bardolle, était de Colmar; elle avait apporté en dot à son mari une maison, sise en cette ville, dans la rue des Têtes, qui fut vendue plus tard, le 7 novembre 1722[2]. Schœpflin se rattachait donc, par ses parents, et au margraviat de Bade et à l'Alsace; il aima l'une et l'autre contrée et il prouva son affection, en écrivant la plus remarquable histoire de Bade et la plus remarquable histoire de l'Alsace.

Jean-Daniel fit de bonnes études. Son père, qui était un modeste employé du margrave, s'imposa quelques sacrifices et envoya son fils au Gymnase de Dourlach, qui fut plus tard transporté à Carlsruhe, après la création de cette ville par Charles-Guillaume. Schœpflin y resta cinq années, puis alla terminer ses études secondaires à Bâle. En 1707, à l'âge de treize ans, il entra à l'Université, dans la Faculté de philosophie. L'un des maîtres les plus éminents de Bâle, Christophe Iselin[3], professeur d'histoire et d'éloquence, était son parent. Il lui fit suivre ses cours, l'aida de ses conseils et décida de sa vocation. Ce n'est pas que Schœpflin se vouât dès lors à l'étude exclusive de l'histoire et eût pour unique souci l'art de bien tourner une phrase latine. Il ne négligea pas le grec, que lui apprit Samuel Battier; il prit même goût aux mathématiques, qui lui furent enseignées par Jean Bernouilli. Mais, dès ce moment, Iselin avait mis, pour ainsi dire, son empreinte sur lui. Le jeune étudiant aimait avant tout à déchiffrer des inscriptions romaines ou des chartes du moyen âge et à tirer de ces documents quelques conclusions générales; il apportait à la lecture des auteurs anciens le même esprit critique qu'à celle des inscriptions ou des chartes; dans les uns et dans les

1. Épitaphe de D. Schœpflin : *Teguntur hic ossa D. Schœpflini Roetelensis. Opera oratoria* (éd. Ring), II, 236. — Lamey, *Acta Academiæ Theodoro-Palatinæ*, IV, 2.

2. Dans une supplique adressée au Magistrat de Colmar, il est dit que « par contract passé en la chancellerie de cette ville le 7 novembre 1722, ... NN... auraient acheptés, chacun pour la moitié, la maison de feus J. Daniel Schœpflin et Anne Marguerite Bartolle, sa femme, size rue de Schædelgass. » Communication de M. Walz.

3. Iselin était associé-correspondant de l'Académie des inscriptions. Voir son éloge dans l'*Histoire de l'Académie*, t. XII, p. 345.

autres, chaque phrase, chaque mot devenait pour lui comme un problème difficile. S'il ne saisissait pas toujours l'enchaînement des faits, s'il lui était impossible de faire revivre une époque du passé, en revanche il savait rapprocher des textes épars et en tirer des déductions historiques. Mais en même temps qu'il se livrait à ces études minutieuses, il avait une autre ambition. Il se plaisait à composer des périodes latines bien sonores, à disposer dans un ordre régulier les différentes parties du discours. Il rêvait d'acquérir la gloire de beau diseur et d'entraîner un auditoire académique par des mouvements oratoires empruntés à Cicéron. Il devint très fort en discours latin. Ce n'est pas tout. Iselin possédait une riche bibliothèque qu'il mit à la disposition de son élève. La bibliothèque universitaire, d'autre part, renfermait de nombreux volumes. Schœpflin puisait dans l'une et dans l'autre. Il apprit à aimer les livres, il sentit naître en lui pour les in-folio une passion qui ne le quittera plus, pendant toute sa vie.

En 1711, il soutint, sous la présidence d'Iselin, diverses thèses sur une inscription de l'empereur Auguste qui avait été fort mal publiée dans une *Histoire de Trieste*[1]. Il y apporta quelques bonnes corrections; malheureusement il n'avait pas vu l'original et il ne sut pas changer quelques fautes assez graves. Quoi qu'il en soit, ce travail témoigne qu'il avait une idée assez nette des institutions romaines; il disserta fort bien sur les titres de consul et de père de la patrie que prit Auguste; il montra quel intérêt il avait à garder toujours pour lui la puissance tribunitienne. Sans doute la dissertation n'est pas

1. F. Irenæus della Croce, *Historia della citta di Trieste*. Venezia, 1698; in-fol. Cette inscription se trouve encore aujourd'hui au musée de Trieste; elle a été découverte à Aquilée. Elle est publiée dans le *Corpus inscript. lat.*, t. V, n° 852 :

IMP. CAESARI
DIVI F. AVGVSTO
PONTIF. MAXIM.
TRIB. POTEST. XXvII
COS XIII P P SACRUM.

La dissertation d'Iselin et de Schœpflin parut sous ce titre : *Dissertatio, qua Antiquus Lapis Tergestinus declaratur*. Basilæ, 1711, in-4°, 62 p. Une partie a été reproduite dans les *Commentationes historicæ et criticæ*, Bâle, 1741, in-4°, p. 435.

son œuvre exclusive et Iselin aurait pu en revendiquer une bonne part ; mais l'élève soutint les thèses avec une telle chaleur et répondit avec une telle précision à quatorze questions d'histoire ancienne, qu'il s'attira des applaudissements unanimes. Son professeur de mathématiques composa à cette occasion des pentamètres latins : « Schœpflin, nous *croyons* l'histoire, et nous *savons* les mathématiques... ; mais toi qui joins les mathématiques à l'étude de l'histoire, je *crois* et je *sais* que tu es un vrai historien. » Selon toute apparence, Schœpflin prit peu de temps après le titre de docteur en philosophie ou maître ès arts ; mais nous n'avons pas à ce sujet des renseignements très positifs.

Cependant le père de Schœpflin avait quitté Sulzbourg. Sept enfants lui étaient nés et sa place chez le margrave ne lui suffisait plus pour nourrir sa nombreuse famille. Il vint chercher fortune en Alsace et il s'installa à Riquewihr, petite seigneurie qui dépendait du comté de Montbéliard. Dans ce bourg, il devint receveur des biens de l'Église protestante. Schœpflin passa donc désormais ses vacances au cœur même de l'Alsace. Il dut souvent concevoir l'idée d'écrire l'histoire de ces châteaux dont il voyait les ruines à l'horizon, et, lorsqu'on lui montrait au loin la cime du Tænnichel et qu'on lui parlait de l'antique muraille se développant sur le sommet, il était transporté par l'imagination dans le passé. Ce fut à Riquewihr qu'il perdit sa mère, le 21 décembre 1723[1] ; plus tard, son père, devenu vieux, alla chercher asile chez un autre de ses fils, Jean-Frédéric, qui avait fondé, dans la vallée de Munster, la papeterie de Luttenbach[2]. Il y mourut le 12 juin 1739, à

1. *Kirchenbuch* de Riquewihr, année 1723. *Frau Anna Margaretha Schœpflin, geborne Bardoulin, des wohledlen fest- und grossachtbaren Herrn Johann Daniel Schœpflin ehr- und tugendbegabte Ehefrau, starb den* 21. *December* 1723 *an einem Schlag- und Steckfluss.* Cf. la note de M. Ensfelder dans l'*Alsatia* de Stœber, 1873-1874, p. 238.

2. Jean-Frédéric Schœpflin fut immatriculé à l'Université de Strasbourg comme étudiant en philosophie le 23 octobre 1719. Cf. Barack, *Badische Studenten auf der Strassburger Universität von* 1616 *bis* 1791. (*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. XXXVIII, 1884, p. 157.) — Plus tard, il épousa Susanne-Dorothée Decker, qui appartenait à la grande famille des imprimeurs de Colmar. Son beau-père, qui avait le

l'âge de 76 ans et fut enterré dans le petit cimetière de Mühlbach. Son fils Daniel, déjà alors très célèbre, y éleva un monument sur lequel il inscrivit une épitaphe, écrite en un style tout à fait cicéronien [1].

Au moment où son père s'établissait à Riquewihr, Jean-Daniel quitta la Faculté de philosophie de Bâle et se rendit à l'Université de Strasbourg. Après avoir prêté serment entre les mains du recteur, il fut *immatriculé* le 27 juillet 1711 [2]. Il se fit inscrire comme étudiant à la Faculté de théologie. Pour faire bien comprendre quels furent ses travaux pendant les années qui vont suivre, il nous faut entrer ici dans quelques considérations générales et expliquer quel était le cours des études à Strasbourg, au XVIII[e] siècle.

On y commençait les études très jeune. A peine un enfant avait-il atteint l'âge de six ans, qu'il était envoyé au Gymnase; il parcourait successivement les classes depuis la *sexta* jusqu'à la *prima*. Il subissait alors le rite de la *déposition*, cérémonie singulière qui avertissait le *béjaune* de *déposer*, de laisser de côté tous les défauts propres au jeune âge. On le revêtait d'accoutrements bizarres, on le coiffait d'un bonnet d'âne; on approchait de ses tempes un immense cure-oreilles, ce qui signi-

titre de typographe du roi, l'engagea probablement à fonder la papeterie de Luttenbach où Voltaire se réfugia en 1753. M. Mossmann nous a communiqué une pièce, déposée en l'étude de M[e] Rencker, aux termes de laquelle Voltaire prêta, le 27 décembre 1753, à Jean-Frédéric Schœpflin et à son épouse la somme de douze mille livres, laquelle devait être restituée sans intérêt le 1[er] octobre 1755. « Et au cas que ladite somme de douze mille livres ne fût pas acquittée au jour de son échéance, s'engagent et se soumettent l'un pour l'autre le dit S[r] J. F. Schœpflin et Dame S. D. Decker à payer, selon l'usage, les intérêts à raison de cinq pour cent de ladite somme à compter du jour du présent contract. »

Schœpflin avait un second frère dont nous ignorons la destinée. Quant à ses quatre sœurs, l'une, Sophie-Élisabeth, resta célibataire et habita toujours avec lui. Une seconde épousa Jean-Charles Eccard, pasteur à Munster, en eut un fils qui fut un des meilleurs élèves de son oncle, et qui prononça en 1740, sous sa direction, le discours solennel, pour célébrer le 300[e] anniversaire de la découverte de l'imprimerie. Une troisième se maria avec Andreas Brauer, vicaire à Munster, puis successivement pasteur à Sundhoffen, à Hunawihr où il composa quelques traités de viticulture, couronnés par l'Académie de Mannheim, enfin superintendant à Riquewihr. Le sort de la quatrième sœur nous est inconnu. Cf. Julius Rathgeber, *Münster im Gregorienthal*. Strassburg, 1874, in-8°, p. 101. *Acta Academiæ Theodoro-Palatinæ*, t. II.

1. *Opera oratoria* (éd. Ring), II, 236.

2. Registres de la Faculté de théologie. Archives de Saint-Thomas.

fiait, paraît-il, qu'il devait cesser d'écouter les propos frivoles; on lui mettait dans la bouche une dent de sanglier qu'on arrachait au moyen de pinces énormes, ce qui lui indiquait de se garder de tout propos mordant[1], etc. A la fin de la cérémonie, le bonnet d'âne, les habits ridicules étaient enlevés : l'enfant devenait un jeune homme. Après la *déposition,* on entrait dans la classe *selecta,* où l'on passait encore une année. A quatorze ans, on sortait d'ordinaire du Gymnase et l'on se faisait immatriculer à l'Université[2]. De nos jours, en France, aussitôt après le lycée, les études cessent d'être communes. Les jeunes gens se vouent immédiatement soit aux lettres, soit aux sciences, soit à la médecine ou au droit. Il en était autrement à Strasbourg. Avant d'aborder les cours du droit, de la médecine, de la théologie, il était nécessaire d'avoir étudié cinq années à la Faculté de philosophie et l'on sait que l'enseignement de cette Faculté comprenait les lettres et les sciences. On passait devant cette Faculté un double examen : la *prima laurea,* qu'on subissait d'ordinaire au bout d'une année d'études ; la *seconda laurea* ou maîtrise ès arts qui ouvrait la porte des Facultés supérieures. Mais alors même qu'on appartenait à la Faculté de théologie, de droit ou de médecine, on ne rompait pas tout lien avec la Faculté de philosophie. Tout jeune homme distingué avait à cœur de conserver des relations avec ses anciens maîtres et continuait bien souvent de suivre leurs leçons. De même, l'étudiant d'une des Facultés supérieures était libre de suivre les cours des autres Facultés. Lorsque Gœthe était

1. Cf. *Ritus depositionis.* Argent., 1666, avec 20 gravures représentant les diverses épreuves de cette espèce d'initiation. Strobel, *Histoire du Gymnase protestant.* Strasbourg, 1838, in-8°, p. 133. Voir aussi le titre XXXI des statuts de l'ancienne Université de Strasbourg. Ces statuts, dont il reste douze exemplaires aux archives de Saint-Thomas et un treizième dans la collection Heitz, aujourd'hui à la bibliothèque universitaire de Strasbourg, sont restés longtemps manuscrits. M. Rodolphe Reuss en donna enfin une analyse en 1873, dans la *Revue d'Alsace* (nouvelle série, t. II, p. 432-484). M. Julius Rathgeber en publia le texte en 1876 dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins* (t. XXVIII, p. 195-286).

2. Ces faits résultent des programmes funéraires de l'Université de Strasbourg. Rang, plus tard professeur de logique et de métaphysique, se rendit aux leçons publiques, comme l'on disait alors, dès l'âge de onze ans.

étudiant en droit, il fit surtout de la médecine. On était inscrit sur le registre de sa Faculté que tenait le doyen, mais aussi sur celui de l'Université que tenait le recteur. Il n'y avait pas à Strasbourg quatre Facultés juxtaposées, il y avait réellement une Université qui formait un corps homogène.

Ces réflexions étaient utiles pour expliquer comment Schœpflin, étudiant en théologie, continua de se livrer, avant tout, à l'éloquence latine et à l'étude de l'histoire. Il était protestant sincère, croyons-nous : il pratiquait les préceptes de sa religion ; mais il ne se sentait nullement porté vers les discussions subtiles de la théologie. Il avait l'habitude de peser l'autorité de chaque écrivain et de ne jamais regarder un texte comme un article de foi. Aussi, le seul *collège* de théologie qu'il suivit, fut celui de Jean-Henri Barth[1], qui enseignait l'histoire ecclésiastique. Au droit, il écouta les leçons de Joseph-Henri Bœcler[2], qui expliquait le droit public et spécialement celui de l'Allemagne. A la philosophie, il devint le disciple de Jean-Georges Scherz[3], professeur de morale, qui lui fit connaître les œuvres de Grotius et de Pufendorff. Mais il s'attacha surtout à la personne et à l'enseignement de Jean-Gaspard Kuhn[4], professeur d'histoire et d'éloquence. Kuhn développa les heureuses qualités de Schœpflin et acheva en lui l'œuvre commencée à Bâle par Iselin.

Kuhn fut pour Schœpflin plus qu'un maître. Frappé du zèle du jeune étudiant, charmé par son caractère, il l'attira dans

1. Jean-Henri Barth était né à Lampertheim, le 2 septembre 1680 ; il fit ses études au Gymnase et à l'Université de Strasbourg. Il devint professeur de théologie le 21 février 1710, fut nommé docteur l'année suivante. Il fut trois fois doyen de sa Faculté et une fois recteur. Il mourut le 21 septembre 1719.

2. Joseph-Henri Boecler ne doit pas être confondu avec Jean Boecler qui, au même moment, était professeur à la Faculté de médecine. Sur les Boecler, médecins, voir Wieger, *Geschichte der Medizin und ihrer Lehranstalten in Strassburg*. 1885, in-4°, p. 62 et sq.

3. Scherz, Jean-Georges, né le 31 mars 1678 à Strasbourg, professeur de morale, passa plus tard à la Faculté de droit et mourut le 1er avril 1754.

4. Kuhn était né à Sarrebrück, le 15 juillet 1655. Il fit ses études à l'Université de Strasbourg et visita diverses Universités de l'Allemagne. Il fut nommé d'abord professeur de sixième au Gymnase ; puis y enseigna l'art poétique dans les hautes classes. Le 28 octobre 1695, il fut élu à l'Université comme professeur de morale, et, six ans après, à la mort de Christophore Artopæus, il obtint la chaire d'histoire et d'éloquence.

sa maison et lui confia l'éducation de son fils unique. Pendant plus de huit années (1711-1720), Schœpflin remplit cet office de précepteur qui lui permit d'achever sans grands frais le cours de ses études. Il mangeait à la table de son professeur, vivait dans son intimité ; les leçons commencées dans les *collèges* se continuaient par des conversations familières; et bientôt le disciple n'eut pas de désir plus cher que celui de devenir un jour semblable au maître. Il rêvait sans doute d'expliquer, comme lui, le développement des faits historiques à de nombreux élèves; mais une autre gloire l'attirait bien davantage. Les succès oratoires de Kuhn l'empêchaient de dormir. Lorsque celui-ci prononçait le discours solennel en l'honneur de Louis XIV[1], Schœpflin était au premier rang des auditeurs et il aspirait, lui aussi, à donner des preuves publiques de son éloquence latine et à recueillir des applaudissements. Aussi travailla-t-il sans relâche; tout en s'appliquant à l'histoire, il relisait les auteurs anciens, surtout Cicéron, et cherchait à s'approprier ses expressions, ses élégances, le mouvement de ses périodes.

Schœpflin débuta véritablement à l'Université de Strasbourg par un double discours latin et par une thèse d'histoire. Tout Schœpflin est là. Pendant sa vie entière, alors qu'il semblera absorbé par les travaux sérieux qu'exige l'histoire, il voudra cueillir le laurier de l'orateur et se revêtira des défroques de Cicéron.

Il était d'usage, à l'Université de Strasbourg, de produire en public le jeune homme qui avait fait de grands progrès dans la langue latine. Le professeur d'éloquence adressait au Magistrat de la ville et aux membres de l'Université un programme, par lequel il les invitait à honorer de leur présence cet exercice oratoire, dans le *brabeuterion* (c'était le nom donné à la grande salle de l'Université, contiguë au Gymnase et au Temple-Neuf).

1. Les discours académiques de Kuhn ont été réunis dans le volume suivant : Johannis Caspari Khunii *Orationes panegyricæ quibus accedunt aliæ varii argumenti cum aliquot programmatibus*. Argentorati, Dulssecker, 1712; in-4°. Le volume est dédié à Jean-Paul Bignon, président de l'Académie des inscriptions.

En même temps, il faisait l'éloge de l'orateur et esquissait le sujet qui devait être développé. Ces discours étaient assez suivis ; les étudiants venaient applaudir leur camarade et, après la cérémonie, célébraient son succès en latin et en allemand, en prose et en vers. Le 9 novembre 1717, Schœpflin, âgé de 23 ans, affronta la tribune universitaire. Il avait choisi un sujet qui n'était certes pas actuel : l'*éloge de Germanicus*. Kuhn fit le programme. On y lisait : « Germanicus, fort de la conscience de son mérite, prévit bien que sa mémoire serait honorée de la postérité, lorsqu'en mourant il se tourna vers ses amis et leur dit : Des inconnus même pleureront Germanicus. Mais il ne pouvait prévoir qu'un jeune homme barbare, comme il semblait alors aux Latins, dans une assemblée d'hommes très doctes et très savants, célébrera un jour ses vertus dans un langage et un style dignes d'un orateur romain. C'est pourtant ce que fera mon élève chéri Schœpflin. » Les applaudissements furent très vifs. La harangue est écrite dans une langue qui, sans être exempte de certaines incorrections, aurait fait envie à nos anciens lauréats du concours général ; elle contient une ou deux belles images[1]. Mais l'ensemble reste froid. Ce n'est encore qu'un bon devoir d'écolier. Quelque temps après, le 14 novembre 1719, Schœpflin célébra au même lieu l'éloge de son professeur Henri Barth qui venait de mourir subitement, enlevé, à peine âgé de trente-neuf années, par une fièvre violente. Nous voudrions dire beaucoup de bien de cette oraison funèbre ; mais il nous faut bien reconnaître que, si le style, très travaillé, atteint parfois à l'élégance, le sentiment paraît être absent. L'orateur parle beaucoup de lui, de la difficulté du sujet, du souci qu'il a de célébrer dignement un si vénérable professeur. Sans doute, toutes ses déclarations partent d'un cœur sincère et réellement désolé ; mais tandis qu'il

1. Schœpflin dit, par exemple, sur la mort de Germanicus : *Tum enim profecto solis instar maximus apparuit Germanicus, cum occideret.* Le discours fut publié à Strasbourg en 1717, sous ce titre : *Oratio, qua sistitur Germanicus, rarum Principi ad spem imperii nati exemplar.* Argent., in-4°, 22 p. Il a été réimprimé par Ring dans les *Opera oratoria* de Schœpflin, II, 3.



courait après l'expression latine, la véritable émotion s'était enfuie[1].

Au début de l'année suivante (1720), il fit œuvre d'historien, en soumettant au jugement de l'Université une dissertation sur les destinées et la succession du royaume de Navarre. C'était un écrit de circonstance. Le Régent venait d'envahir l'Espagne et nos armées s'étaient emparées de Fontarabie et de Saint-Sébastien. Or, Schœpflin voulait prouver que la France avait des droits sérieux sur la Navarre espagnole. Il démontra qu'en 1512 Ferdinand le Catholique avait enlevé, au mépris des traités de paix et des promesses solennelles, la Navarre à Jean d'Albret, l'ancêtre par les femmes de Henri IV. Il réfuta les auteurs espagnols, Nebrissensis[2], Mariana[3] qui avaient approuvé l'invasion de Ferdinand et voulu justifier cette violence par des arguments empruntés à l'histoire. Il excita, en manière de péroraison, le Régent à unir la basse Navarre à la France[4]. Encore que la dissertation soit avant tout une œuvre de polémique, elle témoigne de connaissances sérieuses et d'études profondes. L'auteur avait puisé aux sources et n'avait négligé aucun écrit qui pût jeter quelque lumière sur le sujet.

En même temps qu'il présentait à ses maîtres cette dissertation, il soutint douze thèses sur l'histoire et sur l'éloquence latine. Voici l'une des thèses d'éloquence : Scaliger, dans sa *Poétique*, a eu tort de blâmer le vers d'Ovide :

In nova fert animus mutatas dicere formas
Corpora.

Les thèses d'histoire étaient beaucoup plus compliquées. Elles portaient sur l'Assyrie, sur la guerre de Troie, sur les

1. *Oratio consecrandæ memoriæ Joh. Henr. Barthii, Doctoris Theologi Argentinensis*, in-4°, 20 p. Cf. *Opera oratoria*, II, 35.

2. Nebrissensis, *Belli Navariensis libri II*, 1545, in-folio.

3. Mariana, *Historiæ de rebus Hispaniæ libri XX*. Toleti, 1592, in-fol.

4. *Diatriba de origine, fatis et successione regni Navarræ quam sub præsidio Joh. Caspari Khunii... solenniter defendet Schæpflinus.* Argent., in-4°, 88 p. Ces dissertations étaient d'ordinaire l'œuvre du président, comme on le verra plus loin. Kuhn a sans doute eu une part à ce travail; mais Schœpflin, en le faisant réimprimer dans ses *Commentationes historicæ et criticæ*, p. 263, a affirmé de la sorte qu'il en était l'auteur principal.

divisions de l'histoire universelle, sur la légion thébaine, sur la consultation du pape Zacharie par Pépin [1]. La soutenance de semblables thèses sur des sujets aussi divers augmentait la réputation de Schœpflin et déjà partout à Strasbourg, on le désignait comme un autre Kuhn.

La dissertation et les thèses furent imprimées et dédiées à toutes les autorités de la ville : au préteur royal, aux stettmeisters et ammeisters, aux Chambres des XIII, des XV et des XXI. Le Magistrat, qui cherchait à plaire à la Cour, fut très sensible à cette dédicace. Le 25 septembre 1720, il vota pour Schœpflin un *gratiale* de 100 florins, soit 200 livres [2] : ce qui ne laissait pas d'être, à cette époque, pour un jeune étudiant une somme considérable.

Cependant un coup terrible vint frapper Schœpflin. Le 7 octobre 1720 mourut son bienfaiteur. L'avenir lui paraissait à ce moment assez sombre ; mais la perte même de Kuhn, qui semblait briser à jamais ses espérances, devait assurer son sort. Le 22 octobre, la Faculté de philosophie, sur la proposition des scolarques, se réunit pour désigner un titulaire à la chaire vacante d'éloquence et d'histoire. Henri Lederlin, l'illustre professeur d'hébreu et de grec, le savant commentateur d'Élien, remplissait alors les fonctions de doyen. Il annonça à ses collègues que trois candidats s'étaient déjà présentés : Ulric Geisler, professeur de langue latine à la division supérieure du Gymnase ; J. J. Witter, professeur de cinquième au même établissement ; enfin J. Léonard Frœreisen, pasteur [3]. Mais il pensait que Jean-Daniel Schœpflin ne tarderait pas à poser sa candidature ; et dès ce jour la Faculté désigna l'élève chéri,

1. Ces thèses ont été publiées de nouveau par Ring, *Opera oratoria*, II, 292.
2. Procès-verbaux des XIII. Archives municipales de Strasbourg.
3. J. Ulric Geisler, de Birckensohl dans la Marche, resta jusqu'en 1733 professeur au Gymnase, où il jouissait d'une grande réputation. J. J. Witter devint, en 1726, professeur de logique et de métaphysique à l'Université ; c'était un sujet fort distingué qui arriva par lui-même. Léonard Frœreisen fut nommé plus tard professeur à la Faculté de théologie. Un autre concurrent se mit sur les rangs après cette séance du 22 octobre : c'était Joseph-Michel Lorenz qui depuis enseigna de même à la Faculté de théologie.



le « *genuinus discipulus* », de Kuhn comme le plus digne et le plus capable de succéder au maître[1].

Cette nouvelle apporta quelque consolation à Schœpflin; mais il avait hâte de remplir un devoir sacré. Il voulait faire pour Kuhn ce qu'il avait fait l'année précédente pour Barth; il avait à cœur de louer, devant toute l'Université réunie, en beau langage cicéronien, les mérites de son maître et de son ami. Le 25 octobre, il annonça à Lederlin son intention de célébrer les *parentalia*, la « *parentation* » de Kuhn, comme on disait dans ce langage moitié allemand, moitié latin et quelque peu français alors en usage à l'Université. Lederlin, après avoir pris avis de la Faculté[2], écrivit le programme, le fit afficher devant les « *valvæ academicæ* », et le 12 novembre Schœpflin monta dans la chaire du grand auditoire. Nous ne pouvons nous empêcher de faire à son discours les mêmes reproches que nous avons faits aux harangues précédentes. Il est certain qu'à la lecture il paraît un peu froid[3]. Mais il est certain aussi — de nombreux témoins nous l'attestent — qu'il fut dit avec âme et avec une chaleur communicative et qu'il produisit un immense effet. Bartenstein, professeur de mathématiques et beau-père de Kuhn, en envoya, avec de grands éloges, un exemplaire à Montfaucon, qui apprit dès lors à con-

1. Nous donnons ici le compte rendu de cette séance, copié dans les *Acta Facultatis philosophicæ*, aux archives de Saint-Thomas. On verra quel singulier style était alors usité à l'Université strasbourgeoise. *Proponirte Pro-Decanus dass magnificus Dn. Rector ihm commission gegeben im Nahmen hochgb. Hr. Scholarcharum mit seiner Facultæt von Wiederersetzung der vacirenden professionis eloquentiæ et historiarum des seel. verstorbenen senioris Dn. Prof. Joh. Caspari Khunii vorläuffig zu reden, damit Ampliss. facultas philosophica im bald bevorstehenden conventu solemni ihr votum deliberativum, wie bräuchlich, zu eræffnen bereit sein mæge. Pro-Decanus setzte bei, dass bei ihm dato sich angemeldet haben um die vacirende Professionem J. U. Geisler, præceptor primæ classis superioris Gymnasii, J. J. Witter und L. Frœreisen und dass er äusserlich vernommen dass H. Joh. Daniel Schœpflin selbiger gleichfalls ambire, aber mit ihm noch nichts davon geredet habe. Worauf nach gehaltener Umbfrag H. Schœpflin omnium judicio vor den tüchtigsten zu der vacirenden Professione gehalten ward, als welcher des seel. verstorbenen H. Prof. Khunii genuinus discipulus bis an sein End gewesen und durch repetita specimina seine vires in hac professione zu Jedermanns Vergnügen rühmlichst gewiesen habe.*

2. *Acta Facultatis philosophicæ*. Séance du 25 octobre.

3. *Oratio consecrandæ memoriæ Jo. Casp. Khunii, histor. et eloq. professoris*; in-4°, 22 p. Cf. *Opera oratoria*, II, 43.

naître le nom de Schœpflin[1]; et bien plus tard, Jean-Michel Lobstein s'écriera : « O jours à jamais mémorables où Schœpflin prononça les éloges funèbres de ses illustres maîtres! Comment peindre ces larmes amères qu'il fit répandre à tout un nombreux auditoire, surpris de l'enthousiasme touchant et de la vertu du jeune orateur? Il semblait leur avoir transmis son âme tout entière. Les sanglots qui se font entendre de tous côtés l'obligent à s'interrompre lui-même, pour laisser un libre cours à ses propres larmes. Silence éloquent, dont les âmes sensibles connaissent tout le prix[2]. »

Par un semblable discours, Schœpflin prit véritablement possession de la chaire de Kuhn. Le choix de la Faculté de philosophie fut ratifié par l'Université et par le collège des scolarques, le 22 novembre 1720[3]. Le même jour, Schœpflin fut introduit au convent académique, prêta serment sur les statuts, et prit place « *in subscliis professorum* ». A 26 ans, il était professeur ordinaire public d'éloquence et d'histoire à l'Université de Strasbourg. Dans son oraison sur Kuhn, il avait dit : « Illustre maître, nous pouvons te dire ce qu'autrefois Pline, plein d'admiration pour son héros, dit à l'Empereur Trajan : Tu as accablé tes successeurs. » Schœpflin sut prouver que le fardeau lui était léger.

II.

A partir de ce moment, durant cinquante années, la vie de Schœpflin fut intimement unie à celle de l'Université de Stras-

1. *Abhinc duobus fere mensibus vitam cum morte commutavit gener meus exoptatissimus, Dn. Joh. Casparus Khunius, quo celebriorem Argentina non habuit oratorem. Parentavit ei nuper solenni oratione Schœpflinius, viginti quinque annorum juvenis, quemque per octennium in ædibus suis alumnum ac consalinum habuit beatus defunctus, quemque idem hic in arte oratoria ceterisque elegantioribus studiis tam bene formavit ut omnium eligentium consensu dignus visus fuerit, qui præceptori discipulus in officio academico succederet.* [Extrait d'une lettre inédite de Bartenstein à Montfaucon (5 décembre 1720). Biblioth. nationale, manuscrits français, 17,702, fol. 186.]

2. *Éloge funèbre de Jean-Daniel Schœpflin.* Francfort, 1775.

3. *Acta Universitatis*, manuscrits aux archives de Saint-Thomas. Séance du 22 novembre 1720.

bourg. On ne saisirait pas le caractère, on ne s'expliquerait pas les qualités et quelques-uns des défauts de l'homme, si l'on ne connaissait pas un peu l'institution. Il nous faut donc entrer dans quelques détails sur cette Université tour à tour trop louée ou trop calomniée. Il faut savoir ce qu'elle a fait réellement pour la grandeur de l'Alsace et de la France, sans se dissimuler les vices de son organisation.

L'Université avait un caractère confessionnel. C'était une Université protestante ou, pour être plus exact, luthérienne. Sans doute les élèves de tous les cultes pouvaient être immatriculés et suivre les cours : on vit des seigneurs français catholiques s'asseoir sur les mêmes bancs que les nobles allemands luthériens. Mais tout professeur devait appartenir à la Confession d'Augsbourg et était moralement tenu de suivre à Saint-Thomas les exercices du culte. Dans les registres de l'Université, l'on signale toujours la présence du corps enseignant au sermon de Noël et de Pâques. Les protestants eurent donc à Strasbourg leur école secondaire, le Gymnase, et leur Université. Le gouvernement français ne vit pas ces institutions luthériennes d'un œil très favorable. L'évêque, rentré dans la cité, créa un séminaire dont la direction fut confiée aux pères jésuites et, en 1701, Louis XIV transféra à Strasbourg l'Université catholique qui végétait à Molsheim[1]. L'Université protestante avait ses Facultés au complet ; l'Université catholique ne possédait que les Facultés de philosophie et de théologie. Comme bien l'on pense, les deux Universités étaient jalouses l'une de l'autre et se surveillaient réciproquement avec inquiétude. La catholique réclamait une Faculté de droit, la protestante ne voulait pas qu'on touchât à son monopole. Il y eut une science protestante et une science catholique, au grand détriment de la vraie instruction. Aussi, quel que soit le degré de gloire auquel soit parvenue l'Uni-

1. *Ordonnances d'Alsace*, I, 326. L'histoire de l'Université de Strasbourg reste encore à écrire. Jusqu'à présent on a surtout composé des tableaux d'ensemble, sans entrer dans le détail. Cf. August Schricker, *Zur Geschichte der Universität Strassburg*. Strassburg, 1872. — Seinguerlet, *Strasbourg pendant la Révolution*, 1881, p. 276.

versité protestante, son enseignement conserva toujours, il faut bien l'avouer, un certain caractère d'étroitesse religieuse.

L'Université protestante était une corporation qui, au premier abord, paraît avoir joui d'une indépendance complète. Elle avait ses biens propres, son assemblée générale où l'on discutait les questions intéressant tout le corps, ses assemblées particulières où chaque Faculté gérait ses affaires propres. Deux fois par an, après la Saint-Marc (25 avril) et après la Saint-Luc (18 octobre), les professeurs élisaient le chef de l'Université, le *rector magnificus,* successivement pris dans la Faculté de théologie, de droit, de médecine et de philosophie[1]. Tous les semestres, aux mêmes époques, les quatre Facultés nommaient leur doyen : de telle sorte que chaque professeur, jeune ou vieux, pouvait aspirer à cet honneur quand son tour était venu. Le commandement se renouvelait donc sans cesse et l'on n'avait, en apparence, à craindre nulle oppression. Mais l'Université appartenait à une ville dont les droits avaient été solennellement proclamés dans la capitulation de 1681 et qui forma, jusqu'en 1790, une petite république autonome au sein de la France. Or, la ville exerçait sur elle la tutelle administrative : de là une première ingérence qui ne se bornait pas à la gestion financière et au bien-être matériel, mais qui

1. Voici, d'après les archives de Saint-Thomas, la liste des recteurs de l'Université, pendant le professorat de Schœpflin : 1720, semestre d'hiver, de la Saint-Luc à la Saint-Marc, Lederlin (philos.) ; 1721, Silberrad (théol.), Linck (droit) ; 1722, Scheid (médecine), Hertenstein ; 1723, Wagner, Felz ; 1724, Salzmann, Wieger ; 1725, Silberrad, J. Henri Bœcler ; 1726, Jean Bœcler, Sachs ; 1727, Lorenz, Linck ; 1728, Scheid, Schœpflin ; 1729, Frœreisen, Scherz ; 1730, Salzmann, Witter ; 1731, Silberrad, Scherz ; 1732, Jean Bœcler, Lederlin ; 1733, Lorenz, J. H. Bœcler ; 1734, Sachs, Hertenstein ; 1735, Frœreisen, Wieger ; 1736, Eisenmann, Schœpflin ; 1737, Gnill, Scherz ; 1738, Jean Bœcler, Witter ; 1739, Reuchlin, Linck ; 1740, Sachs, Osterried ; 1741, Lorenz, J. H. Bœcler ; 1742, Eisenmann, Silberrad jeune ; 1743, Frœreisen, Wieger ; 1744, Jean Bœcler, Frid ; 1745, Reuchlin, Silberrad, qui a passé de la philosophie au droit ; 1746, Sachs, Grauel ; 1747, Lorenz, Scherz ; 1748, Eisenmann, Scherer ; 1749, Frœreisen, J. Fréd. Bœcler ; 1750, Jean Bœcler, Rang ; 1751, Reuchlin, Wieger ; 1752, Sachs, Brackenhoffer ; 1753, Beyckert, Silberrad ; 1754, Eisenmann, Frid ; 1755, Frœreisen, Treitlinger ; 1756, Jean Bœcler, Grauel ; 1757, Reuchlin, Kugler ; 1758, Ph. Henri Bœcler, Scherer ; 1759, Beyckert, Wieger ; 1760, Spielmann, Brackenhoffer ; 1761, Reuchlin, Treitlinger ; 1762, Pfeffinger, Lorenz fils ; 1763, Beyckert, Kugler ; 1764, Spielmann, Heus ; 1765, Reuchlin, Ehrlen ; 1766, Pfeffinger, Schurer ; 1767, Beyckert, Wieger ; 1768, Spielmann, Frid ; 1769, Sig. Fréd. Lorenz, Treitlinger ; 1770, Pfeffinger, Brackenhoffer ; 1771, Beyckert.

cherchait à s'étendre à l'enseignement et à la prospérité morale. La ville déléguait son autorité à une commission de trois membres protestants qui formaient le collège des scolarques. A la tête de ce collège était l'un des six stettmeisters, c'est-à-dire l'un des magistrats nobles de la ville ; il portait le nom de *chancelier*, gardait les sceaux de la corporation et donnait aux diverses Facultés la permission de conférer les grades académiques. Sous lui étaient deux membres plébéiens, un ammeistre et un assesseur de la Chambre des XIII ou des XV [1]. Entre les professeurs et les scolarques les conflits étaient assez fréquents. Sans doute les professeurs négligeaient parfois leurs devoirs et oubliaient que leur mission était avant tout d'enseigner et de former des élèves. Mais, d'autre part, les administrateurs n'ont-ils pas un peu l'habitude de juger un enseignement par ses résultats les plus immédiats, et de mesurer le travail du professeur à l'aune, par le nombre d'heures de service ? On verra plus loin que Schœpflin eut vivement à se plaindre des scolarques.

Un autre personnage devait intervenir d'une façon plus malencontreuse que les scolarques dans les affaires intérieures de l'Université. C'était le représentant de l'État dans la ville de Strasbourg, le préteur royal. Des lettres patentes du 21 mai 1685 lui avaient assuré le droit de protection sur l'Université. « Le préteur, y est-il dit, doit veiller et s'employer au rétablissement et maintien des droits de l'Université, et des privilèges et immunités d'icelle, pourvoir pour cette fin à l'administration des biens et revenus qui lui appartiennent.... Voulons en outre qu'il prenne soin de tout ce qui regarde la doctrine et la jurisprudence, médecine, arts, sciences et belles-lettres, même de la bibliothèque publique, des imprimeurs et libraires ; et, au surplus, qu'il se conforme à nos intentions au sujet de ladite Université [2]. » En vertu de ces lettres, le délégué du roi, catholique, imposait sans cesse ses

1. *Statuta Academiæ Argentinensis*, tit. I.
2. *Ordonnances d'Alsace*, t. I, p. 149.

ordres aux maîtres de l'Université; nul d'entre eux ne pouvait quitter Strasbourg sans avoir obtenu sa permission; de là des dissensions perpétuelles. Quand la querelle était devenue trop violente, il ne restait plus aux professeurs que d'avoir recours à la chancellerie de Paris. Empressons-nous d'ajouter que le chancelier de France, affranchi des passions locales, donnait d'ordinaire raison aux professeurs, et rappelait d'une façon assez dure le préteur au respect qu'on doit aux lettres. « Apprenez, écrivit d'Aguesseau à François-Joseph de Klinglin, apprenez à traiter avec un peu plus d'indulgence des hommes libres et qui, se consacrant au service public par l'étude des lettres, méritent de recevoir des marques de considération de la part des magistrats[1]. »

Il était sans doute parfois nécessaire qu'un avertissement, venu du dehors, empêchât l'Université de sommeiller et qu'une impulsion extérieure lui communiquât une nouvelle vie. L'Université n'échappait pas au défaut général des corporations; elle tendait à se fermer de plus en plus. Le nombre des professeurs était restreint, et il faudrait bien se garder de nous figurer un personnel comparable à celui d'une Université allemande de nos jours, voire même à celui d'un de nos centres universitaires de France. En règle générale, la Faculté de philosophie comprenait six ou sept professeurs, la théologie quatre, le droit quatre, la médecine trois seulement. Or, ces professeurs avaient des fils à établir et des filles à marier; ils étaient apparentés au corps pastoral de Strasbourg : et ce fut d'ordinaire à leurs fils, à leurs gendres, à leurs parents qu'on réservait les places. Sans doute, on vit quelques familles produire sans interruption une série de professeurs d'élite : nous nommerons les Boecler et les Spielmann; mais souvent aussi, par suite de ce népotisme, les chaires étaient

1. Extrait d'une lettre inédite de d'Aguesseau à Klinglin aux archives de Saint-Thomas. Linck, professeur de droit, avait demandé au préteur la permission de se rendre à Paris, pour lire à M. Amelot un mémoire sur les affaires étrangères. Le préteur avait refusé. Ce fut au sujet de ce refus que d'Aguesseau écrivit la lettre citée, le 15 juin 1739.



conférées à des hommes incapables. Il appartenait aux scolarques et au préteur de veiller et d'introduire au besoin dans le corps les savants distingués que les titulaires laissaient à la porte.

Ce fut la gloire de Schœpflin de s'être imposé au choix de l'Université et à la confirmation du collège des scolarques par son seul mérite et par la promesse d'un brillant avenir. Il n'était pas né à Strasbourg et les statuts recommandaient d'élire de préférence les enfants de la cité et les anciens élèves du Gymnase[1]. De plus, le premier de sa famille, il entra dans la carrière des lettres; il était un homme nouveau et ses panégyristes le comparent à Cicéron, venant d'Arpinum briguer à Rome les honneurs du consulat.

Jusqu'ici nous nous sommes borné à signaler quelques défauts dans l'organisation de l'Université. Il est temps de montrer quelle fut sa véritable grandeur. Depuis 1871, les écrivains allemands ont fait de l'Université strasbourgeoise un tableau qui, à notre avis, ne répond pas à la réalité. Ils nous l'ont représentée comme un corps imprégné de l'esprit germanique, systématiquement hostile à toute influence française. Selon eux, les professeurs de Strasbourg n'auraient été que des Allemands; leurs livres seraient des produits — je traduis ici une appréciation sur l'*Alsatia illustrata* de Schœpflin — d'une application tout allemande (*echt deutsch*), d'une solidité allemande, d'une persévérance allemande[2]. Aussi, dans tous les discours officiels qui sont prononcés aujourd'hui dans notre Alsace, a-t-on pris l'habitude de rattacher la nouvelle Université de Strasbourg à cette vieille Université du XVIIIe siècle, qui a disparu dans les tourmentes de la Révolution[3]. On relie 1872 à 1790, en sup-

1. Titre IV.
2. H. Scheube, *Deutscher Geist und deutsche Art im Elsass*, p. 274.
3. Discours du recteur Reye au prince impérial, lors de sa visite à l'Université allemande de Strasbourg en septembre 1886. « L'ancienne Université de Strasbourg qui était la gloire et l'orgueil de cette respectable cité d'Empire, avait sombré dans la révolution française, en même temps que sombraient beaucoup de trésors intellectuels et de droits précieux de l'Alsace. Sa Majesté l'Empereur l'a fait revivre et l'a rendue à ce pays d'Empire redevenu allemand. »

primant de l'histoire cette Faculté des lettres où ont enseigné l'abbé Bautain, MM. Janet et Fustel de Coulanges, et ces Facultés de théologie, de médecine, de droit qui ont jeté, quoi qu'on en dise, un si vif éclat sur la ville de Strasbourg.

La véritable gloire de notre Université alsacienne du XVIII[e] siècle, ce fut d'avoir été comme un trait d'union entre les études françaises et les études allemandes, entre l'esprit français et l'esprit allemand. Il n'y avait pas à cette époque de haine nationale entre la France et l'Allemagne. Sans doute nous nous sommes battus dans la guerre de la succession d'Autriche contre Marie-Thérèse; mais c'était pour la cause de l'Électeur de Bavière; nous nous sommes battus dans la guerre de Sept ans contre Frédéric II de Prusse, mais nous étions du côté de la Diète germanique dont l'armée, commandée par un général français, fut battue à Rossbach. Les cours de Carlsruhe, de Mannheim, en conservant bien des traits du caractère national, subissaient notre influence et Schœpflin, sans cesser de rester fidèle à son devoir de professeur d'une Université, située au royaume de France, put visiter ces cours et exciter leurs princes à l'amour des lettres. Aucune annexion, aucune violence n'avait creusé de fossé entre les deux pays. Ils pouvaient échanger leurs idées comme les produits de leur commerce. Or, cet échange intellectuel avait pour centre l'Université de Strasbourg. Aux étudiants de la ville se joignaient les étudiants de la France, ceux de l'Allemagne et des États du nord de l'Europe. C'étaient d'abord des nobles, Allemands ou Français, qui venaient suivre les leçons, sous la conduite de leurs précepteurs, de leurs *éphores,* comme on disait en langage universitaire. Ils se faisaient immatriculer dans un registre spécial, le registre des *illustrium,* où nous lisons à la fois les noms des La Trémouille et des Hohenlohe. Ce registre a dû exciter bien des jalousies et faire couler bien des larmes, car le recteur raya parfois et transporta dans le livre des roturiers les noms des jeunes élèves qui n'avaient pas un nombre suffi-

sant de quartiers[1]. Après les nobles, on remarquait la jeunesse studieuse qui recherchait les grades pour embrasser une carrière libérale; les grades de Strasbourg étaient valables non seulement en Alsace et en France, mais encore en Allemagne et dans tout le nord de l'Europe. Puis on envoyait à Strasbourg des étudiants pauvres, entretenus par des fondations charitables : à partir du milieu du XVIIIe siècle, le conseil de la maison impériale des enfants trouvés de Moscou, en vertu d'une donation de la princesse de Galitzin, fournissait de six ans en six ans à l'Université un certain nombre d'étudiants en médecine[2]. Des bourses nombreuses, en vertu d'anciens legs, étaient données à des Strasbourgeois mêmes. Ainsi des jeunes gens, riches ou pauvres, appartenant aux nationalités les plus diverses, se rencontraient à Strasbourg. Dans leurs rapports journaliers, dans leurs conversations, ils échangeaient leurs idées et tous profitaient de cette fréquentation.

Les professeurs eux-mêmes participaient, pour ainsi parler, à la fois de la France et de l'Allemagne. Ils connaissaient l'une et l'autre langue : ce qui était un avantage énorme. Sans doute ils enseignaient et ils écrivaient encore en latin. Le médecin lui-même, lorsque, près de la chapelle de l'hôpital, il disséquait le cadavre, expliquait à ses élèves dans la langue de Cicéron la structure et le jeu des organes, et il défendait qu'on fît des cours en allemand, sinon aux chirurgiens et aux vulgaires *tonsores*[3]. Mais déjà des ouvrages de valeur scientifique sérieuse étaient écrits dans les langues modernes. Montfaucon publia en français son *Antiquité expliquée;* des ouvrages allemands sur l'histoire et la philosophie allaient paraître. Le professeur de Strasbourg connaissait et lisait toutes ces publications et faisait son profit des idées nouvelles émises. Il suivait le mouvement des esprits en France aussi bien qu'en Allemagne. Par les étudiants et par les

1. Le registre se trouve aux archives de Saint-Thomas.
2. J. G. Schweighäuser, *Vie de Christ-Guillaume Koch, chevalier de la Légion d'honneur*. Strasbourg, s. d., 78 p.
3. Wieger, *Geschichte der Medizin in Strassburg*, p. 94 et 19.

maîtres, les deux civilisations se mêlèrent. L'honneur de l'Université fut — non pas d'avoir rejeté l'influence française et d'être restée fidèle aux traditions germaniques, — mais bien d'avoir combiné les deux éléments. Son œuvre ne fut pas une œuvre d'exclusion, comme le veulent les savants nés sur la rive droite du Rhin, mais une œuvre de pénétration.

Nous avons dû insister sur le caractère de l'Université, parce que, pendant cinquante ans, elle fut le théâtre où s'exerça l'activité de Schœpflin. Il en devint le représentant le plus illustre. Son nom fut mêlé à tous les incidents de la vie académique et, à bon droit, on eût appelé l'Université de Strasbourg : *Schœpfliniana.*

Ce fut le 1er avril 1721 que Schœpflin prit définitivement possession de la chaire d'histoire et d'éloquence. En ce jour, il prononça son discours d'ouverture ; il rendit d'abord grâces au préteur royal, aux scolarques et à ses nouveaux collègues de l'avoir bien voulu choisir comme successeur de Kuhn ; puis il raconta très brièvement l'histoire de l'éloquence latine à Rome, pendant l'antiquité, et fit un tableau sommaire de l'état des lettres en France et en Allemagne, pendant le moyen âge. Il termina, en traçant son programme : « Je vous accompagnerai aux rivages charmants de l'éloquence et dans les vastes champs de l'histoire universelle. Nous ne suivrons pas de détours ; mais nous prendrons la grand'route que nous ont montrée nos doctes maîtres. Je serai votre guide dans vos voyages à travers l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes : nous rechercherons ensemble les origines cachées, les progrès et les destinées des empires. Vous puiserez la connaissance des faits que vous devez savoir, non pas à des ruisseaux détournés, mais aux sources elles-mêmes[1]. »

Nous voudrions être l'un des auditeurs de Schœpflin et nous nous proposons de le suivre à ses cours ; nous assisterons aux discours solennels qu'il prononce ; nous serons présents lorsqu'un de ses élèves soutient sous sa présidence une dissertation savamment élaborée par le maître.

1. *Opera oratoria*, II, p. 70.

Schœpflin unissait deux enseignements qui exigent des qualités assez différentes : l'éloquence et l'histoire. Si l'on nous demandait auquel de ces enseignements les professeurs de l'Université et Schœpflin lui-même attachaient le plus de prix, nous n'hésiterons pas à répondre : à celui de l'éloquence. L'éloquence était l'affaire principale ; l'histoire était regardée comme chose accessoire, toute secondaire. On avait réuni la chaire d'histoire à celle d'éloquence, parce que la première semblait quasi superflue. Plus tard même, en 1761, l'on chargera encore le professeur d'histoire et d'éloquence du cours de poésie, sous prétexte que la poésie avait les plus grandes affinités avec l'histoire[1].

De tous les cours publics, ceux d'éloquence que les étudiants des diverses Facultés étaient tenus de suivre, étaient les plus fréquentés. Ils avaient lieu le matin et aucun autre professeur ne pouvait monter en chaire à l'heure où enseignait le *magister eloquentiæ*. Schœpflin faisait ce cours trois fois par semaine[2]. Il expliquait aux étudiants les prosateurs latins, particulièrement Cicéron et Quintilien ; il leur apprenait quelles étaient les diverses parties d'une harangue bien composée ; il dirigeait les exercices pratiques de composition latine. Parfois, lorsque l'un de ses élèves s'était rendu maître de la forme latine, il le chargeait de prononcer, en audience solennelle, un discours d'apparat auquel étaient convoqués, nous l'avons déjà vu, tous les *cives academici*. Il n'est peut-être pas sans intérêt de savoir quels sujets ces étudiants choisissaient pour leur début dans la carrière oratoire ; nous connaîtrons par là les sentiments qui animaient la jeunesse universitaire. En 1733, un noble allemand, Bachelbl de Gehag, célébra, sous la direction de Schœpflin, la naissance d'un petit marquis d'Anspach, neveu du roi de Prusse Frédéric-

1. *Acta facultatis philosophicæ*, année 1761.
2. « Il m'a assuré qu'il ne manque jamais de faire trois fois la semaine ses leçons dans le collège public sur l'éloquence. » Lettre de d'Aguesseau au préteur royal publiée par Ch. Schmidt, *l. l.*, p. 32.

Guillaume Ier[1]. N'est-ce pas là, nous dira-t-on, une preuve que l'Université de Strasbourg était imprégnée d'un esprit germanique? Ne concluons point si vite. Dans d'autres circonstances, deux élèves de Schœpflin prononcèrent successivement l'éloge de deux bienfaiteurs de l'Université : Jean Schenckbecher qui, en 1575, avait institué comme héritiers de ses biens les jeunes gens pauvres voulant faire leurs études; et Marc-Otton qui, en 1673, avait destiné sa fortune au même usage[2]. Un élève parla des bienfaits que l'Alsace prodigue à ses enfants[3]. En 1740, lors du troisième anniversaire de l'invention de l'imprimerie, le neveu même de Schœpflin, Christophe Eccard, montra de quelle importance était cet événement dans l'histoire de l'humanité et quelle gloire en rejaillissait sur Strasbourg, théâtre de l'heureuse découverte[4]. Quelques sujets étaient empruntés à l'histoire de France. En 1733, Frédéric Mollinger fit un panégyrique de saint Louis; en 1735, Rang prononça celui de Charles d'Anjou, roi de Naples. Enfin, en 1748, Jean-Daniel Frœreisen développa cet argument : *la paix de Westphalie vraie source du bonheur de l'Alsace*, et Schœpflin écrivit dans son programme : « Avec la paix de Westphalie commence la période française de l'Alsace, la plus récente et la plus heureuse; par ce traité, cette province de la vieille Gaule a été rendue à son ancienne patrie[5]. » Il faut qu'on le sache bien : l'Université de Strasbourg a célébré le centenaire de 1648, comme elle célébrera plus tard, au milieu de chants d'allégresse, le centenaire de 1681, et elle a affirmé de la sorte bien haut son attachement à la France.

Le devoir du professeur d'éloquence ne consistait pas seulement à diriger les exercices scolaires de ses élèves; il était

1. Voir le programme publié par Schœpflin, *Opera oratoria*, II, 159.
2. Le premier éloge fut prononcé par Th. Scherz en 1723, le second par Georges Fuchs en 1726. Sur les fondations Schenckbecher et Marc-Otton dont jouissent encore aujourd'hui des étudiants de l'Université de Strasbourg, voir *Notice sur les fondations administrées par le Séminaire protestant*, p. 105 et 96.
3. Frédéric Frid en 1726.
4. Voir le programme de Schœpflin, *Opera oratoria*, II, 193.
5. *Opera oratoria*, II, 201.

tenu de prendre lui-même la parole, au nom des quatre Facultés, dans toutes les circonstances solennelles. Il était l'orateur de l'Université et ce titre lui imposait des charges assez lourdes. Chaque année, au mois de février, le corps célébrait en grande pompe la fête du roi de France, Louis XV. Les magistrats de la cité, les fonctionnaires et les professeurs se rendaient en procession dans le *brabeuterion* et l'orateur montait à la tribune, pour honorer le souverain par une harangue latine. De 1722 à 1745, — sauf pendant trois ans d'absence (1726, 1727 et 1728) — Schœpflin remplit cet office et il prononça vingt panégyriques de Louis XV, dans lesquels il usa beaucoup de cette figure que les rhéteurs nomment hyperbole. On sourit, lorsqu'au début il accorde de si grandes louanges à un enfant de douze ans; l'on est tenté de s'indigner lorsque plus tard il vante la pureté des mœurs de son héros. Ajoutons que cette solennité exposait l'orateur non seulement à des redites fastidieuses, mais encore, — ce qui est plus grave, — à des contradictions perpétuelles. Les éloges devaient changer avec la politique des ministres et cette politique était fort variable. En février 1725, Schœpflin célébra sur un ton lyrique l'union de la jeune infante d'Espagne avec Louis XV; quelque temps après, l'infante était renvoyée et, sur le même ton, le professeur exalta le mariage du roi avec la fille de Stanislas. Une année, il développa ce thème : Louis, grand dans la guerre, plus grand dans la paix; une autre année, il eut pu en retourner la phrase et donner comme argument : le roi, grand dans la paix, plus grand dans la guerre. Il serait facile de multiplier les critiques et de se moquer de ces phrases sonores et vides, de ces périodes élégantes qui sentent l'huile, de ces finesses qui parfois sont bien lourdes. Nous préférons observer que de temps en temps, au milieu de cette fausse rhétorique, nous découvrons un sentiment vrai et nous devinons que ces paroles, bien que latines, partent du fond du cœur. Nous ne pensons pas que de nos jours un Alsacien ou un Français, lise sans émotion le discours de 1733 : FELIX BORBONIIS ALSATIA. Chacun d'entre

nous, pourvu qu'il se rappelle qu'au XVIII[e] siècle encore la patrie et le souverain étaient confondus, traduira aisément ces mots en style moderne. « Soit que l'on considère, disait Schœpflin, la situation de ce pays, ou sa fertilité, ou sa rare beauté, ou la clémence de son ciel, l'on sera obligé d'avouer que la nature a été prodigue envers l'Alsace. Mais entre tous les biens dont elle a été accablée, l'on regardera comme l'un des plus grands le bonheur d'avoir appartenu jadis à la nation française. » Puis l'orateur nous décrit brièvement l'état de l'Alsace jusqu'au traité de Verdun ; il fait un sombre tableau des temps où cette région relevait de l'Allemagne ; il remercie Louis XIII de l'avoir arrachée à la tyrannie de la maison d'Autriche. Il montre enfin tous les avantages qu'elle tire de son union étroite avec la France et termine par le vœu que cette union dure jusqu'à la consommation des siècles, *per omnem seculorum profunditatem* [1].

En dehors de ces cérémonies annuelles, Schœpflin eut d'autres occasions de déployer ses talents oratoires. Quand un grand personnage traversait Strasbourg, il lui adressait au nom de l'Université une allocution en français — en fort mauvais français d'ailleurs. — Puis, les années où un heureux événement venait réjouir la famille royale, il lui fallait préparer un second discours académique en latin. C'est ainsi qu'il prononça une nouvelle harangue en 1725 à l'occasion du mariage de Louis XV avec Marie Leczinska, en 1729 à l'occasion de la naissance du Dauphin [2]. Il joua même un rôle assez important dans les fêtes célébrées à Strasbourg, dans la première circonstance, si bien qu'il nous est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Les fêtes commencèrent lors de l'arrivée à Strasbourg du roi et de la reine de Pologne qui accompagnaient leur fille, le 4 juillet 1725. En ce jour les illustres hôtes de la ville furent

1. Ces panégyriques ont été imprimés à Strasbourg jusqu'en l'année 1744. Un seul, le discours de 1725, ne fut pas immédiatement publié. Ring, en 1769, réunit en un recueil ces discours isolés et y ajouta celui de 1725 jusqu'alors inédit.

2. Publiées à Strasbourg et réimprimées par Ring, *Opera oratoria*, I, 59 et 82.

complimentés par le magistrat et par l'Université. Schœpflin fit une double allocution, l'une en latin à Stanislas qui entendait parfaitement cette langue, l'autre en français à Marie Leczinska. Le duc d'Antin, qui était chargé au nom du roi de faire la demande en mariage, se présenta devant les portes de la ville quelque temps après, le 31 juillet, après s'être fait un peu attendre, comme il convenait à l'envoyé d'un si auguste monarque; il entendit la troisième allocution de Schœpflin. La demande fut faite le 4 août et, peu de jours après, le duc d'Orléans, qui devait épouser par procuration la princesse, fit à son tour, au milieu de réjouissances de toutes sortes, son entrée dans la ville : quatrième harangue de Schœpflin. Le 15 août, le mariage fut enfin célébré dans la cathédrale superbement décorée et, après la cérémonie, l'Université vint présenter ses devoirs à la nouvelle reine de France et au roi de Pologne. Notre professeur prononça à ce moment ses cinquième et sixième allocutions. Le discours fait à Marie Leczinska ne nous semble pas très heureux. La reine de France a dû sourire en entendant des phrases semblables : « Les Muses animées par l'étalage de vos sublimes vertus vous préparent des temples et des autels... Par votre fécondité le sang des Bourbons s'alliera avec les grandes maisons de l'Europe. » Deux jours après, Marie Leczinska quitta Strasbourg, non sans prêter l'oreille à un nouveau discours de Schœpflin qui adressa également ses félicitations à la reine de Pologne. Ce ne fut pas encore tout. Quand le bruit des réjouissances publiques se fut apaisé, le magistrat de Strasbourg décida que Schœpflin célébrerait en latin dans le *brabeuterion* de l'Université l'union de Louis et de Marie, du soleil de la France et de l'aigle de Pologne. L'orateur s'acquitta de sa tâche, à la satisfaction de Stanislas qui était présent. « Vous êtes un autre Cicéron », lui dit celui-ci au moment où il quittait la tribune. Ce compliment valait bien une nouvelle harangue et quand Stanislas partit de Strasbourg, il écouta une dernière fois Schœpflin, qui lui promit de le suivre par la pensée jusqu'en Pologne, si

jamais les destinées devaient lui rouvrir les portes de son royaume. — Stanislas n'oublia plus Schœpflin ; il lui fit don d'une magnifique montre en or et l'attira souvent à sa petite cour de Lunéville, dont il voulait faire un centre littéraire, à cette cour où séjourna Voltaire et où mourut Mme du Châtelet[1].

Ces discours prononcés dans des occasions solennelles avaient un immense retentissement. L'on se disputait l'honneur de les traduire en français et l'on prenait plaisir à en commenter chaque phrase[2]. Jusqu'en 1751, l'on crut à Strasbourg que ces harangues seraient aux yeux de la postérité le véritable titre de gloire de Schœpflin et celui-ci n'était sans doute pas éloigné de le croire lui-même. Heureusement, il a des droits plus solides à notre gratitude. Il est temps de prendre congé du professeur d'éloquence et de nous demander comment étaient organisés les cours d'histoire.

Voici quels sont, d'après les statuts de l'Université, les devoirs de l'*historicus*. 1° Il est tenu de faire son cours à trois heures de l'après-midi (ce qui était un moment assez défavorable, étant données les habitudes strasbourgeoises). Dans ce cours, il expliquera les écrivains grecs et latins qui lui seront spécialement recommandés par ses collègues. 2° Si ses auditeurs le lui demandent, on trouve bon qu'il donne un résumé sommaire de l'histoire universelle, d'après les meilleurs auteurs anciens ou modernes ; seulement il est invité à toujours finir son cours. 3° Dans l'explication des historiens, il s'attachera

1. Cf. sur ces fêtes : *Relation de ce qui s'est passé au mariage de la reine de France, célébré le 15 août* 1725. Nuys., in-8°. — *Relation en forme de journal de ce qui s'est passé à Strasbourg à l'occasion du mariage du roi très chrétien avec la princesse de Pologne.* Storck, in-4°. Voir les discours de Schœpflin dans ses *Opera oratoria*, II, 119 et sq.

2. Voici quelques-unes de ces traductions : *Discours à l'occasion de la paix* prononcé le 19 février 1737, traduit du latin par M. de Chanterenne, secrétaire de Son Excellence M. de Klinglin. 2e édition revue. Strasbourg, in-4°, 16 p. — *Discours à la gloire de Louis XV, allié de l'Empereur*, prononcé le 26 février 1739, traduit du latin par M. de Chanterenne, contrôleur de la poste ; 14 p., in-4°. Le traducteur, dans une lettre-préface à l'auteur, affirme avoir reçu pour la traduction précédente une lettre obligeante de M. l'abbé Dubois, au nom de l'Académie française. J'aurais continué, dit-il, à traduire en 1738, « si je n'avais jugé que cet ouvrage était réservé à une personne de vos amis et des miens, seule digne de manier avec vous les foudres de l'éloquence ». — Le discours du 20 février 1744 fut traduit par un élève de Schœpflin, Jean-Frédéric Koch ; 15 p. in-4°.



à montrer quels sont les morceaux proprement historiques, quels les morceaux oratoires ; il indiquera les belles sentences qu'on peut en extraire[1].

Un semblable programme nous cause quelque étonnement. Quoi ! c'était là l'enseignement de l'histoire dans une Université du XVIII[e] siècle. Nous cesserons d'être étonnés, si nous songeons qu'à cette époque l'histoire était à peu près bannie des collèges et des gymnases. Au gymnase de Strasbourg, une seule heure dans la seule classe de *selecta* était consacrée à cette science et encore celle-ci devait alterner avec la géographie et la logique. On faisait donc une heure d'histoire toutes les trois semaines[2]. Ajoutons que cette unique heure était fort mal employée. Le seul livre mis entre les mains des élèves était la chronologie de Schrader[3] où, depuis l'origine du monde jusqu'à l'époque moderne, les événements étaient disposés en colonnes synoptiques. Les jeunes gens apprenaient par cœur une série de dates. « En l'an du monde 2086, Sara mourut, après avoir vécu 127 ans » et ainsi de suite. Notons encore que pour les temps modernes les faits de l'histoire de l'Empire étaient racontés dans la première colonne et que l'histoire de France était considérée comme accessoire.

Les étudiants arrivaient donc à l'Université avec une ignorance à peu près complète de l'histoire et il était nécessaire de leur en inculquer tout d'abord les premiers éléments. Ce fut la tâche de Schœpflin. Conformément aux statuts, il expli-

1. *Statuta Academiæ Argentinensis*, titre XXIV.

2. Ce fut le vendredi soir jusqu'en l'année 1783. Le nom de *selecta* disparut d'ailleurs en 1759, et au lieu de six classes et d'une *selecta*, il y eut sept classes. Ce que nous avons dit de la *selecta* s'applique, à partir de ce moment, à la *prima*. En 1783, une réforme importante eut lieu. Chaque semaine une heure fut consacrée à l'histoire, une autre heure à la géographie en 4[e], 3[e], 2[e] et 1[re]. Le directeur Beyckert annonça ce changement dans son programme : *Cumque ad negotia privata et publica felici cum successu gerenda, in quibus nobis cum variis terrarum incolis res est, status civilis ratio inter alios populos, regionum et urbium situs, præsertim si peragrandus est orbis, scitu quam maxime necessaria sunt, ideo per singulos fere gymnasii classes, non ut ante in prima tantum, notio historiæ et geographicæ discipulis pro eorum captu impertitur.* Tous ces détails sont empruntés aux programmes du Gymnase.

3. Christophore Schrader, *Tabulæ chronologicæ a prima rerum origine ad natum Christum et inde ad nostra tempora.* L'ouvrage fut tenu au courant et corrigé par divers auteurs ; il eut d'innombrables éditions.

quait au cours public, dans les bâtiments de l'Université, quelques historiens anciens. Salluste, César, Tacite de préférence. L'histoire proprement dite était réservée pour les cours privés. Ces cours qui se tenaient dans la maison même du professeur avaient lieu en assez grand nombre (on en faisait parfois trois ou quatre par jour) et étaient fréquentés par des élèves payants. On les nommait des *collèges*. Dans ces collèges que presque toute la jeunesse universitaire tenait à suivre, Schœpflin exposait les principes de l'histoire universelle d'après les *Prælectiones historicæ* de Rechenberg, livre qui sera plus tard remplacé à Strasbourg par les *Elementa Historiæ universæ*[1] de J. M. Lorenz, l'élève préféré du maître. Pour l'histoire particulière, il se servait de l'*Introduction à l'histoire* de Pufendorff, petit précis où sont résumées les destinées de l'Espagne, de la France, de la Lorraine, des diverses maisons princières de l'Italie et de l'Allemagne[2]. Mais parfois le professeur savait s'affranchir du livre qu'il avait sous les yeux et alors, d'une voix chaleureuse, il exposait à ses auditeurs quelle était à l'heure actuelle la situation de l'Europe, quelles étaient les prétentions des diverses maisons régnantes, quelles les causes de leur grandeur ou de leur décadence. En même temps, il leur faisait connaître par le détail les articles des derniers traités de paix. Schœpflin se sentait attiré vers la diplomatie; son rêve le plus cher, son ambition secrète était sans doute d'être mêlé à quelque négociation pénible dont il eût débrouillé les fils. Nous verrons qu'il abandonna peu à peu l'enseignement de l'histoire à des répétiteurs et qu'il créera, dans l'intérieur de l'Université de Strasbourg, une véritable école des sciences politiques.

Ch. PFISTER.

1. *Elementa historiæ universæ, usibus auditorum edita.* Argentorati, 1772, in-8°. C'est encore un résumé bien sec, mais où chaque fait est appuyé par un texte.

2. L'ouvrage de Pufendorff a été publié en allemand sous le titre de *Einleitung zur Geschichte der Europäischen Staaten.* Francfort, 1681, in-8°. Il a été traduit en latin à Francfort en 1688. — Ces renseignements sur les cours de Schœpflin ont été pris aux programmes de l'Université; voir entre autres le programme par lequel le recteur Wieger convoque les *cives academici* à la leçon d'ouverture de Jean-Frédéric Frid, nommé en 1736 professeur de poésie.

(A suivre.)

WILHELM SCHERER

ET LA PHILOLOGIE ALLEMANDE

BIBLIOGRAPHIE. — Rudolf von Raumer, *Geschichte der deutschen Philologie vorzugsweise in Deutschland.* — Rückert, *Geschichte der neuhochdeutschen Schriftsprache.* — R. Haym, *Herder nach seinem Leben und seinen Werken.* — *Die romantische Schule.* — Wilhelm Scherer, *Geschichte der deutschen Litteratur.* — *Zur Geschichte der deutschen Sprache.* — *Jacob Grimm.* — *Deutsche Studien.* — *Vorlesungen und Aufsætze.* — *Geistliche Poeten der deutschen Kaiserzeit*, I et II. — *Geschichte der deutschen Dichtung im XI. und XII. Jahrhundert.* — *Aus Gœthe's Frühzeit.* — Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung.* — Julian Schmidt, *Geschichte der deutschen Litteratur seit Lessings Tod.* — Dilthey, *Wilhelm Scherer* (*Deutsche Rundschau*). — Jacob Grimm, *Deutsche Grammatik.* — Bopp, *Grammaire des langues indo-européennes* (traduction Bréal). — Herder, *Sämmtliche Werke;* édit. Cotta.

Wilhelm Scherer, l'éminent germaniste, vient de mourir à Berlin à l'âge de quarante-quatre ans. Ranke, Waitz, Scherer, enlevés à la science allemande dans l'espace de quelques mois ! Malgré nous, nous nous rappelons la mélancolique parole d'un professeur de Tübingen qui nous disait : « Nos maîtres meurent et nous ne formons plus de disciples ! »

Quand nous vîmes M. Scherer, il y a un an, il était à l'apogée de sa carrière. Représentant incontesté de la philologie allemande, doyen de l'Université de Berlin, propageant par la parole et par la plume ses audacieuses théories, il semblait n'avoir plus rien à demander à la destinée. Il nous fit avec quelque complaisance les honneurs de la jolie maison qu'il s'était fait construire aux environs du Thiergarten et qu'il a habitée deux ans à peine. Quand la maison est prête, la Mort y entre....

Nous voudrions esquisser ici le portrait scientifique de Scherer : pour cela, nous commencerons par étudier brièvement l'évolution de la philologie allemande, de ses origines jusqu'au début de Scherer ; nous montrerons ensuite quelle a été l'œuvre personnelle de l'illustre savant.

I.

Au grand mouvement littéraire des XIIe et XIIIe siècles avait succédé en Allemagne une période d'une désolante stérilité. Non seulement jusqu'au XVIIe siècle il n'y a point d'école poétique, il n'y a point de concentration d'efforts littéraires, mais encore la littérature ancienne est tombée en oubli, et c'est à peine si l'on connaît les noms des Wolfram, des Walther et des Hartmann, si l'on sait l'existence des *Niebelungen* et des *Minnelieder*. Pas plus qu'en France il n'y a eu en Allemagne une évolution naturelle de la littérature nationale. De même qu'en France l'on ne fait revivre et l'on n'apprécie que de nos jours la grande floraison poétique du moyen âge, en Allemagne c'est bien tard, c'est peu à peu, c'est par des voies détournées que l'on apprend à connaître les grands monuments de la langue et de la littérature anciennes.

Les débuts de la philologie allemande se rattachent à la renaissance des études classiques. On découvre vers le milieu du XVe siècle le manuscrit de la *Germania* et en 1470 l'Allemand Vindelius de Spira fait paraître à Venise la première édition du *Libellus aureus*. En 1473 paraissent deux autres éditions de la *Germania* à Nuremberg, et enfin, en 1515, les six premiers chapitres des *Annales* avec le portrait du héros national de l'Allemagne, Arminius. C'est autour de Tacite que gravitent les travaux des premiers germanistes et dès ce moment le caractère essentiel de la première phase de la philologie allemande, qui s'étend jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, se dessine nettement : l'union de la philologie allemande avec la philologie classique d'une part, avec l'histoire de l'autre. C'est dans les classiques latins que l'on cherche des données sur les mœurs, le caractère, les facultés morales et intellectuelles de l'ancienne Allemagne et la littérature n'est pas étudiée en soi et pour soi, mais seulement comme une des manifestations les plus intéressantes du génie des ancêtres. L'*Epitoma Germanicarum rerum*, de Wimpheling et de Sébas-

tien Murro (1502); l'*Epitoma laudum Suevorum*, de Bebel (1504); les travaux préparatoires de la *Germania illustrata*, de Conrad Celtis; le *Catalogus illustrium virorum Germaniam suis ingeniis et lucubrationibus omnifariam exornantium*, de Trithemius, où se trouve mentionnée pour la première fois la traduction des Évangiles d'Otfried; les *Sermones conviviales in quibus multa de mirandis Germaniæ antiquitatibus referuntur*, de Peutinger, qui publie en même temps le *De rebus Geticis* de Jornandes, et Paul Warnefride; la *Chronica von ursprung, herkommen, und thaten der uhralten Teutschen*, d'Aventinus; les *Rerum germanicarum libri tres*, de Beatus Rhenanus (1531); enfin le *De gentium aliquot migrationibus*, de Wolfgang Lazius (1557), qui publie pour la première fois la traduction en vieux-haut-allemand du psaume 138 et des fragments du *Physiologue* — sont toutes œuvres d'histoire et de géographie, sont tous tableaux plus ou moins fidèles de l'ancienne Allemagne avec quelques citations de textes inédits. La philologie ne s'est pas encore dégagée des sciences voisines, la division du travail ne s'est pas encore opérée, l'hétérogène n'a pas fait place encore à l'homogène.

La Réforme n'apporte aucune impulsion aux études philologiques. Luther est homme d'action avant tout et non un érudit : sa grande œuvre, la traduction de la Bible, est l'acte le plus hardi de sa vie militante. La langue commune qu'il prétend substituer aux dialectes du bas et du haut-allemand est un compromis entre le moyen-allemand et la langue de la chançellerie impériale; il ne se préoccupe point de la langue ancienne. Autour de lui le seul Flacius Illyricus (1520-1575) publie l'*Otfried*, mais c'est pour y retrouver la doctrine de la grâce, et le XVIe siècle serait bien pauvre en germanistes, sans l'auteur du *Mithridate*, le Suisse Gessner. Gessner (1516-1565) peut être considéré jusqu'à un certain point comme le créateur de la linguistique comparée. Sa théorie est bien erronée, sans doute, puisque pour lui la langue primitive dont toutes les autres dérivent est l'hébreu. Mais il a deviné toute l'extension

de la famille germanique, il revendique pour elle les langues scandinaves, il distingue enfin ses différents dialectes. Ajoutons les efforts des jurisconsultes Sichard (1499-1566) et Herold (1511-1566) qui essayent de fixer le droit ancien et nous voilà au seuil du XVIIe siècle.

La fin du XVIe et le commencement du XVIIe siècle comptent plusieurs noms importants pour notre science. Celui de Freher (1565-1614), qui publie des vieux textes du couvent de Saint-Gall et le serment de Strasbourg, et surtout celui de Goldast, qui publie les gloses de Hrabanus Maurus sur le *De partibus corporum*, le traité du *De inventione linguarum* du même, dans lequel se trouvait un alphabet runique, et enfin, en 1604, des fragments du *Kunig Tyro von Schotten*, du *Winsbeck* et de la *Winsbeckin*, tirés du fameux manuscrit des *Minnesänger*, qui est actuellement à la Bibliothèque nationale, et que le possesseur du temps, le chevalier Jean Philippe de Hohensax, avait communiqué à Goldast. C'est là un moment important dans l'histoire de la philologie allemande. Les poètes du moyen-haut-allemand n'étaient guère connus au XVIe siècle que de nom. On savait bien par les maîtres-chanteurs, ces ghildes de versificateurs qui de la poésie avaient fait un métier, l'existence des *Minnelieder*, mais quant aux œuvres elles-mêmes, on les ignorait absolument. En général, les connaissances des germanistes les plus érudits se réduisaient, à la fin du XVIe siècle, aux textes suivants : le *Heldenbuch*, *Ekens Ausfarth*, le *Wigalois* de Wirnt de Gravenberg, le *Karl* de Stricker, la paraphrase du Vieux Testament et le *Renner* de Trimberg. On ignorait l'*Iwein* de Hartmann, le *Parzival* de Wolfram, qui avait bien été imprimé en 1477, mais qui fut promptement oublié; on n'avait enfin que des données très vagues sur le *Niebelungenlied*. Les œuvres les plus vraiment grandes du moyen âge ne sont donc point connues et ce ne sont, comme nous le verrons, que les Romantiques qui, au commencement du XIXe siècle, réhabilitent définitivement la littérature ancienne et deviennent avec Herder les fondateurs

véritables de la philologie allemande. Quant à Goldast, il eut le mérite d'avoir mis la main sur un des monuments les plus importants de la période du moyen-haut-allemand. Il avait conscience de l'importance de sa trouvaille, avait voulu éditer le manuscrit tout entier et l'avait fait acquérir à l'Électeur palatin Frédéric IV.

La guerre de Trente ans vint interrompre ces efforts. L'École silésienne est préoccupée exclusivement d'imitations du français, de l'italien et du hollandais, et c'est à peine si nous pouvons mentionner la publication de quelques textes, notamment l'édition de l'*Annolied* par Opitz, et parmi la nuée de grammairiens, qui se sont abattus sur la langue depuis la réforme linguistique de Luther, Clajus, qui codifie en quelque sorte la langue de Luther, et Schottelius, l'auteur de la *Teutsche Sprach-Kunst,* qui recueille des mots anciens, cite le *Heldenbuch,* le *Winsbeck* de Goldast, et trace même une division de l'histoire de la langue allemande, d'après laquelle il distingue cinq époques : l'époque primitive, l'époque de Charlemagne, celle de Rodolphe de Habsbourg, de Luther, et enfin l'époque moderne.

En somme, ce n'est pas en Allemagne même que se font au XVIIe siècle les découvertes philologiques, c'est dans les Pays-Bas, en Angleterre et dans les pays scandinaves. Quatre noms y marquent une révolution dans la philologie et la linguistique allemandes ; ceux de Franciscus Junius, de Georges Hikes, de Lambert ten Kate et de Resenius. Franciscus Junius le jeune (1589-1677), fils du théologien français François du Jon ou Franciscus Junius, beau-frère du célèbre Vossius, naquit à Heidelberg mais vécut à Leyde. Parlant couramment le flamand, l'anglais, le frison, ayant édité le Cantique de Williram et la paraphrase anglo-saxonne de l'Évangile, que le premier il attribue à Caedmon, il était admirablement préparé à la mission que lui ménagèrent les circonstances, et qui consista à révéler le gothique à la philologie allemande. En effet, par l'intermédiaire de son neveu Isaac Vossius, il est mis en

possession du *Codex Argenteus* et en 1665 parut à Dordrecht la première édition de la Bible d'Ulfilas. C'est là la première date capitale de l'histoire de la philologie allemande : l'on reconnaît vite que le gothique est une des formes les plus anciennes — sinon la plus ancienne — des langues germaniques et l'on sait que la phonétique gothique est comme la clef de voûte de la grammaire de Jacob Grimm. A cette édition, Junius joint encore en 1665 un *Glossarium Gothicum* et laisse en outre à la *Bodleiana* une série de manuscrits de la plus haute importance, dont s'inspire le plus distingué de ses successeurs, Georges Hikes. Hikes, par la publication des *Institutiones grammaticæ Anglo-Saxonicæ et Mœso-gothicæ* (1689), et surtout du *Thesaurus Linguarum veterum-septentrionalium*, devient le fondateur de l'étude comparée des grammaires et des langues germaniques. Il échafaude la première théorie de la filiation des langues allemandes. Le tronc commun des langues germaniques est le gothique, qui se subdivise en trois branches : l'anglo-saxon, le franconien (le vieux-haut-allemand et le vieux-saxon de Grimm) et le cimbrien (le vieux-nordique). L'anglo-saxon à son tour donne naissance au belge (le flamand), au frison, à l'anglais et à l'écossais ; le franconien à l'allemand proprement dit ; le cimbrien enfin à l'islandais, au norvégien, au suédois et au danois. Cette division recèle bien évidemment maintes erreurs ; mais, en somme, la distinction entre les trois grandes branches des langues germaniques, le gothique, l'allemand proprement dit, et le nordique, est faite nettement : c'est le premier pas dans la voie de la science.

Pour le Hollandais Lambert ten Kate, il est sur la trace de la loi capitale du vocalisme allemand, de l'apophonie. Il devine qu'une loi déterminée préside aux modifications des voyelles allemandes ; il devine l'importance des racines des verbes irréguliers et il en fait le fondement de sa théorie de la dérivation : c'est un des précurseurs de Jacob Grimm.

Quant au Suédois Resenius, il publie dans cette même

année de 1665, qui avait vu la première édition de la Bible d'Ulfilas, le premier texte de l'*Edda* de Snorri, qui jouera un rôle capital quand il s'agira de remonter aux sources du *Niebelungenlied*. Remarquons avant de passer en Allemagne, que les découvertes de Junius, de Hikes, de Van Kate et de Resenius sont de la plus haute importance; que l'historien le plus compétent de l'histoire de la philologie allemande, M. de Raumer, a fait dater de l'année 1665 une ère nouvelle pour la philologie, et qu'en fait il est probable que si on s'était emparé des résultats atteints par ces savants pour les systématiser et creuser en avant, la période réellement scientifique de la philologie allemande ne commencerait pas seulement en 1811, année où paraît la première édition de la Grammaire de Grimm.

Si nous revenons en Allemagne, un nom illustre dans presque toutes les sciences nous arrête tout d'abord : celui de Leibnitz. L'on sait que l'inépuisable activité du grand encyclopédiste s'est portée entre autres sur sa langue natale, bien que pour se faire comprendre du monde savant il se trouvât obligé de rédiger ses œuvres importantes en français et en latin. Dans ses *Unvorgreiflichen Gedanken betreffend die Ausübung und Verbesserung der teutschen Sprache* (1657), et l'*Ermahnung an die Teutsche, ihren Verstand und Sprache besser zu üben sammt beigefügten Vorschlag einer teutschgesinnten Gesellschaft* (1679), il avait plaidé pour la langue allemande et exprimé le vœu qu'après les victoires remportées par les armes, l'esprit et la langue allemandes pussent à leur tour célébrer quelques triomphes. Ce qui nous intéresse plus directement, ce sont les discussions de la théorie du langage de Locke dans les *Nouveaux Essais* et les quelques vues linguistiques nouvelles que le grand philosophe y développe[1]. Après avoir examiné la nature du langage en général, il arrive aux langues particulières et les ramène à leur source, le français à la *lingua romana rustica*, l'allemand au théotisque d'Otfried,

1. *Nouveaux Essais* (édition Janet), livre III, p. 260 et suiv.

l'anglais à l'anglo-saxon de Caedmon, et toutes les langues germaniques, à l'exemple de Franciscus Junius, au gothique. Bien plus — et cela est très remarquable pour une époque où c'était encore une hérésie que de ne pas considérer l'hébreu comme la mère commune de toutes les langues — il ramène d'abord l'anglais, l'allemand, le gothique et le saxon à une langue commune qu'il appelle le celtique, puis il ajoute « qu'en remontant davantage pour y comprendre les origines tant du celtique et du latin que du grec, qui ont beaucoup de racines communes avec les langues germaniques ou celtiques, on peut conjecturer que cela vient de l'origine commune de tous ces peuples descendus des Scythes, venus de la mer Noire, qui ont passé le Danube et la Vistule, dont une partie pourrait être allée en Grèce, et l'autre aura rempli la Germanie et les Gaules; ce qui est une suite de l'hypothèse qui fait venir les Européens d'Asie[1] ». Il continue en rapprochant les langues sémitiques des langues que la science contemporaine appelle langues indo-européennes, et arrive à la conclusion « qu'il n'y a rien en cela qui combatte et qui ne favorise plutôt le sentiment de l'origine commune de toutes les nations et d'une langue radicale primitive. Voilà déjà en toutes lettres l'hypothèse de l'indo-européen commun, que Schleicher, Kuhn, M. Chavée et Scherer ont tenté de reconstituer de nos jours.

Pour la philologie allemande proprement dite, Leibnitz publie dans ses *Annales imperii occidentis* un texte rectifié du serment de Strasbourg et dans sa dissertation sur l'origine des Germains, il conclut de la parenté des langues germaniques à la parenté des races, méthode dont l'anthropologie et la linguistique modernes ont, comme on le sait, usé et abusé.

Ce ne sont pas tant les résultats scientifiques que Leibnitz a apportés à la philologie allemande qui nous paraissent dignes de remarque : c'est le chemin qu'il a pris pour y atteindre. Leibnitz n'est pas parti de l'étude d'une langue

1. *Ibid.*, p. 268.

déterminée : il est parti de la question générale, philosophique du langage. Il a vu et a essayé de démontrer que les langues n'étaient pas une étape accidentelle dans l'évolution de l'humanité, mais qu'il y avait un rapport intime et profond entre la pensée et la façon de l'exprimer. Il a compris qu'il y avait des lois déterminées qui président à la formation et au développement du langage en général et de chaque langue en particulier ; il a en quelque sorte créé en Allemagne la philosophie des langues. C'est là un second moment important dans l'histoire de la philologie, parce que par sa méthode Leibnitz est comme le chef de file d'une série de grands esprits, qui, eux aussi, n'arrivent à la philologie que par la philosophie des langues, qui, eux aussi, ont une théorie générale sur l'ensemble des langues qu'ils appliquent à l'étude des langues particulières ; parce que Leibnitz est par là le véritable prédécesseur de Herder et des Romantiques.

La fin du XVII[e] et le commencement du XVIII[e] siècle sont marqués par une série de travaux grammaticaux et de publications de textes qu'il nous reste à mentionner brièvement. Du vivant de Leibnitz, le grammairien Morhof (1639-1691) avait eu le mérite de faire dans son *Unterricht von der teutschen Sprache und Poesie* (1682) pour la langue de son époque ce que Clajus et Schottelius avaient fait pour celle de Luther et d'Opitz. Peter Lambek (Lambecius) [1628-1680] publie dans ses *Commentarii de Bibliotheca Cæsarea Vindobonensi* quelques textes du vieux-haut-allemand, notamment la *Confession de Reichenau,* le poème de la *Samaritaine,* des fragments du *Livre d'oraisons* d'Ambroise ; il attire l'attention des érudits sur l'importance du grand glossaire de Hrabanus Maurus, rectifie l'édition d'Otfried de Flacius Illyricus et donne enfin des fragments du célèbre *Codex des Psaumes* de Notker, qu'il attribue à Otfried. Plus considérable encore est l'œuvre philologique d'Ekhart, le collaborateur de Leibnitz (1674-1730) qui, entre autres textes, publie pour la première fois dans ses *Commentarii de rebus Franciæ Orientalis,* qui ne parurent

d'ailleurs qu'après sa mort en 1730, le *Lied de Hildebrand*, texte et traduction, monument capital de la langue et de la littérature du vieux-haut-allemand, la seule œuvre du cycle épique du VIIIe siècle qui nous soit parvenue dans sa forme primitive, dont les frères Grimm, dans leur célèbre dissertation sur les deux plus anciens poèmes allemands (1812), ont reconstitué la métrique, et dont Lachmann, en 1833, a donné une édition critique définitive. Après Ekhart, Stade (1637-1718) publie des fragments d'Otfried avec une série de monuments ecclésiastiques en vieux-haut-allemand qu'il complète par une grammaire de la langue d'Otfried; Johannes Schilter (1632-1705) édite le *Ludwigslied*, écrit un *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum* publié de 1726 à 1728 par les soins de ses disciples Scherz et Frick, qui donne la seule édition complète d'Otfried depuis celle de Flacius Illyricus (1571), et attire ainsi l'attention des érudits sur ce monument considérable de la poésie du vieux-haut-allemand, où pour la première fois le principe nouveau, la rime, se substitue à l'allitération, et qui servit à Lachmann à fixer définitivement les lois de la métrique du vieux haut-allemand; de plus Schilter réédite les Psaumes dont il revendique la paternité pour Notker, contre Lambecius, qui, comme nous l'avons vu, l'attribua à Otfried. Mentionnons encore son disciple et continuateur, Scherz, l'auteur du *Glossarium Germanicum medii ævi*, que publie en 1781 Oberlin, Scherz par lequel Bodmer et Breitinger furent mis sur la trace du manuscrit de Manesse; Frisch, l'auteur du Dictionnaire allemand-latin, qui est un véritable dictionnaire historique de la langue allemande, et nous voilà arrivés, après des nomenclatures un peu sèches, au milieu du XVIIIe siècle, à une période littéraire plus connue et à des auteurs plus familiers, à Gottsched, à Adelung et aux Suisses.

Gottsched, le magister tant décrié de la littérature du XVIIIe siècle, auquel on commence pourtant à rendre quelque justice de nos jours, a de très réels mérites touchant l'étude

de la langue allemande et de la littérature ancienne. Sa *Grundlage einer deutschen Sprach-Rede-und Dichtkunst* fixe la langue et la métrique de son temps ; son répertoire chronologique du théâtre allemand, qui s'étend des origines jusqu'au XVIIIe siècle, était très complet et très précieux ; il a le premier attiré l'attention sur l'*Eneit* de Henrich von Veldeke, il a enfin mis au service de la philologie ses publications et ses revues : en somme, si Gottsched mérite une place dans l'histoire de la littérature allemande, ce n'est pas comme poète, ce n'est pas comme esthéticien ; mais c'est comme grammairien et comme philologue.

Bien plus importante est l'œuvre philologique des adversaires de Gottsched, de Bodmer et de Breitinger. Malgré leurs théories ridicules, leur horizon est plus large, leur goût moins autoritaire ; ils ont défendu Milton contre Gottsched et Voltaire et ils ont révélé en quelque sorte à l'Allemagne son premier grand poète moderne, Klopstock. Ils sont les premiers à inaugurer une méthode dans l'étude des monuments littéraires anciens, qui semble trancher absolument sur celle de leurs prédécesseurs. Jusqu'ici, nous l'avons dit, c'est un intérêt presque exclusivement historique qui s'attache à l'étude des œuvres anciennes ; elles ne sont pas recherchées pour elles-mêmes, mais seulement comme indices de peuples et de temps disparus. Avec Bodmer et Breitinger l'intérêt exclusivement historique fait place à l'intérêt littéraire et esthétique. On examine et on juge les œuvres anciennes d'après les théories modernes ; on est engagé si en avant dans des querelles esthétiques, qu'il est impossible aux éditeurs de conserver l'impartialité objective de l'érudit. On prend parti pour ou contre les *Minnelieder*, on se passionne pour et contre eux, ils deviennent une arme que l'on prend l'habitude de manier, et le jour est proche où Herder et les Romantiques pourront fonder leurs théories sur des œuvres connues et appréciées.

Nul n'a fait plus que Bodmer, pour l'édition et la propagation des monuments du moyen âge. En 1743, il publie dans

sa revue un article sur la *Poésie sous les Hohenstaufen* et y attire l'attention sur le Codex de la bibliothèque royale de Paris, dont déjà Goldast, comme nous l'avons vu, avait donné quelques fragments. Puis, avec son collaborateur habituel, Breitinger, il publie une édition critique d'Opitz et entre autres de l'*Annolied.* Enfin, en 1748, les mêmes auteurs donnent des échantillons de l'ancienne poésie souabe du XIIIe siècle et voilà les *Minnelieder* introduits dans la littérature allemande. Par l'entremise de Schœpflin ils avaient reçu en communication le fameux manuscrit, qui était bien celui que le chevalier de Hohensax avait montré à Goldast, que celui-ci avait fait acquérir à l'Électeur palatin et qui de Heidelberg, après le siège de cette ville par Tilly, était parvenu à la bibliothèque de Paris. Dans l'avant-propos de leur édition ils retracent l'histoire du manuscrit de Manesse, esquissent une grammaire de la vieille langue souabe, c'est-à-dire du moyen-haut-allemand et émettent même déjà l'hypothèse que plusieurs des poésies des *Minnesänger* étaient imitées des troubadours. Cette publication, très importante, qui donnait notamment pour la première fois des fragments assez étendus du plus grand lyrique du XIIIe siècle, *Walther von der Vogelweide,* n'eut pas le succès attendu et ce n'est que grâce à une forte subvention de la municipalité de Zurich, que Bodmer et Breitinger purent éditer en 1758 tout le manuscrit de Manesse; ils le font précéder d'une introduction qui montre qu'ils ont senti les beautés de premier ordre de la poésie lyrique du moyen âge et que ce n'est pas simple plaisir d'érudit qui leur avait fait entreprendre cette publication. De plus, ils avaient édité en 1757 les fables de l'époque des *Minnesänger* — les fables de Bonerius — et un ouvrage intitulé: *la Vengeance de Chriemhilde et la Plainte, épopée de la période souabe.* C'est la première apparition du *Niebelungenlied.* La mine est ouverte et à partir de ce moment on ne cessera de l'exploiter. Tour à tour paraissent, avec la collaboration de Müller, la première édition complète du *Niebelungenlied* (ma-

nuscrit A) [1782], l'*Énéide* d'Henri de Veldeke, le ***Parzival*** de Wolfram, le *Pauvre Henri* de Hartmann von der Aue, constituant le premier volume de la publication. Il ne fut pas accueilli avec l'enthousiasme espéré et Frédéric II répond à Müller, qui lui avait fait hommage d'un exemplaire, que tout ce fatras ne valait pas le diable (*kein Schuss Pulver werth*). Müller, désormais seul à la tête de l'édition, ne se laisse pas décourager et son second volume (1785) contient *Tristant et Isolde* de Gotfried de Strasbourg, la continuation de *Tristan* par Heinrich de Freiberg, *Flore et Blanchefleur* de Konrad Flek, l'*Iwein* de Hartmann, et enfin le *Freidank*. Un troisième volume, inachevé, apporte la première moitié de la *Guerre de Troie*. Voilà enfin les grandes œuvres déterrées : nous allons voir quelle sera leur destinée et comment elles furent accueillies par la littérature contemporaine.

II.

A première vue le XVIII[e] siècle paraît bien peu fait pour goûter la poésie ancienne. C'est le siècle de la raison et surtout du raisonnement. On avait soumis à l'analyse toutes les grandes conceptions des siècles précédents; l'esprit critique avait revisé tous les grands procès qui avaient agité l'humanité et fait table rase de tous les fanatismes et de toutes les tyrannies. De là une foi illimitée dans l'instrument qui avait opéré ces miracles. Le rationalisme renouvelle toutes les sciences, bien plus, il fait irruption jusque dans la poésie. Gottsched est disciple de Wolf et sa *Weltweisheit* est tout imprégnée des théories du philosophe de Halle. Les chants ecclésiastiques de Gellert transposent en strophes et en rythmes la nouvelle philosophie religieuse. Lessing lui-même reste dialecticien, polémiste, rationaliste dans son chef-d'œuvre *Nathan le Sage*. C'est partout le côté intellectuel, logique, discursif de l'esprit humain qui apparaît et triomphe : ce sont les facultés de spontanéité, de libre invention, d'expansion naïve qui font

défaut. Or, c'est précisément par ces qualités de grandiose rudesse, de naïveté et de largeur épiques, d'intensité et de profondeur de passion que valaient les œuvres révélées par Bodmer et Müller et nous avons vu déjà Frédéric II, qui est comme l'incarnation de l'esprit du XVIII[e] siècle en Allemagne, faire fi des *Niebelungen* et du *Parzival*. Bien plus, un philologue distingué, Adelung (1732-1806), dont la grammaire et surtout le dictionnaire ont fait autorité jusqu'au milieu de notre siècle, disciple à la fois de Leibnitz et de Locke, se fait le champion des goûts et des préjugés littéraires de son temps. Dans son *Histoire de la Civilisation* (*Kulturgeschichte*), il décrit le développement des langues et de l'esprit humain; il y expose une philosophie du langage, qui s'inspire en certains points du mémoire de Herder, mais dont les tendances sont absolument opposées à celles du grand réformateur. Pour lui, c'est la raison qui a créé de toutes pièces la forme parfaite du langage, qui a substitué à l'image, à la métaphore les termes précis et la proposition logique. Plus une langue est ancienne, plus elle porte les traces de l'imagination et de la sensibilité, plus elle s'écarte de la perfection. Il en est de même de la poésie. La poésie ancienne, fondée sur cette langue imagée et métaphorique, n'a point produit d'œuvre sans défaut. La langue de la civilisation moderne est la prose[1]; l'imagination, la passion, la sensibilité sont des facultés inférieures; le génie a bien son prix, mais il vient après les talents utiles : « un honnête commerçant est infiniment plus utile que dix génies n'ayant en vue que l'agréable. » Aussi les œuvres modernes, fondées sur les facultés supérieures, la raison et l'entendement, l'emportent-elles de beaucoup sur les œuvres anciennes : les *Niebelungen* et les *Minnelieder*, à l'exception de quelques pièces, n'ont aucune valeur poétique. Voilà, poussée jusqu'à l'absurde, la position que prennent les auteurs du XVIII[e] siècle en face de la littérature du moyen âge.

Il y a des exceptions sans doute. Nous avons vu Bodmer et

1. Lamotte-Houdart soutient, à peu près à la même époque, des théories semblables.

Breitinger faire opposition à l'esthétique rationaliste, dont Baumgarten est le théoricien. Sans doute Gerstenberg et Klopstock s'enthousiasment pour les scaldes et les bardes — qui d'ailleurs n'ont jamais été Germains; sans doute Lessing ne partage pas les mépris d'Adelung, puisqu'il entreprend même une histoire de la langue et de la littérature allemandes des *Minnesänger* à Luther. Mais en somme l'heure de l'intelligence des monuments anciens n'a pas sonné encore : c'est la *Sturm-* et *Drangperiode* qui inaugurera une période nouvelle pour la philologie allemande et c'est son porte-paroles, Herder, qui donnera le branle.

III.

Le caractère essentiel de la *Sturm-* et *Drangperiode* c'est une réaction absolue contre l'esprit du XVIIIe siècle, contre la raison, contre la logique, contre le côté discursif de l'esprit humain. On revendique les droits de la spontanéité[1], de l'instinct, de la libre inspiration, du génie; on brûle les œuvres de Voltaire et l'on divinise Rousseau, Homère et Shakespeare. C'est la raison qui devient faculté inférieure, c'est le génie qui est la faculté maîtresse du poète et du littérateur. Si Adelung a déprécié la langue et la littérature anciennes, Hamann, le maître de Herder et de Gœthe, l'inspirateur mystérieux et mystique de la *Sturm-* et *Drangperiode,* enseigne que la poésie est la langue maternelle du genre humain, que plus on remontait dans l'histoire des langues et des littératures, plus on avait chance de tomber sur la poésie primitive, la seule véritable. Herder, dans son mémoire sur l'origine du langage, ne fait que développer magnifiquement les aphorismes du maître. Le langage n'est pas d'origine divine, comme le soutiennent les théologiens; il n'a pas été créé de toutes pièces, à une heure déterminée, par la raison, comme le veulent les ratio-

1. M. Janet, dans son beau livre sur Cousin, a parfaitement raison d'attribuer à l'influence allemande la genèse de la théorie de la spontanéité. « L'Instinct contre la Raison » était comme le mot d'ordre de la pensée allemande depuis Hamann et Herder.

nalistes; il n'est pas un produit mécanique de la machine humaine, comme le démontrent les sensualistes. Le langage a été créé par les forces réunies de l'homme : de toutes les qualités d'un objet, une seule, la plus frappante, s'impose à l'esprit et elle devient le signe de l'objet tout entier. Cette qualité maîtresse, après avoir été cri, devient nom : voilà le langage constitué. Le tout était de se rendre compte des rapports entre le signe et la chose signifiée; cela fait, le langage était né. Le langage n'a donc pas été créé par une seule faculté; il ne s'est pas développé à tel moment déterminé de l'évolution de l'homme : il a été intimement lié au développement de l'esprit humain en général. Pensée et langage ne peuvent pas être étudiés séparément : l'esprit humain s'est créé lentement, étape par étape, son instrument, et le langage réflète fidèlement toutes les péripéties de l'histoire de l'humanité. Il a été enfant, tant qu'on ne faisait qu'émettre des sons; il est devenu jeune homme, quand on a commencé à chanter; il était homme, au moment où l'on a écrit en prose et où la poésie, d'instinctive et de spontanée, est devenue un art; il a été vieillard quand la langue est devenue logique et philosophique.

La patrie de la poésie véritable est donc l'enfance des civilisations alors que la poésie n'était pas encore artificielle, mais était comme une émanation rythmée et sonore de l'âme des peuples.

L'on voit immédiatement qu'une ère nouvelle va luire pour la philologie allemande. Non seulement les œuvres anciennes ne sont pas dédaignées, mais encore, de par la théorie, elles sont plus vraiment poétiques, plus vraiment inspirées que les œuvres modernes; les qualités maîtresses d'une œuvre poétique sont l'inspiration indépendante, l'instinct inconscient et anonyme des foules émues, la naïveté populaire : voilà les épopées du VIII[e] siècle réhabilitées.

Bien plus, il y a une raison plus profonde, plus ésotérique, si je puis dire, qui doit porter à l'étude des œuvres anciennes.

Ce qui donne en effet de l'unité aux théories si multiples et si complexes de Herder, c'est l'idée d'évolution, c'est l'idée du devenir. Langues, littératures, religions, ne sont pas des créations spontanées; elles ont été précédées de phases qui en expliquent l'état actuel. Pour comprendre le présent, il faut tout d'abord comprendre le passé, le reconstituer, le faire revivre ; c'est l'apparition de la nouvelle méthode historique, que s'approprieront les Romantiques et qui renouvellera toutes les sciences, la philologie ancienne et moderne, l'histoire des religions, l'histoire des civilisations et l'histoire de la philosophie; c'est l'apparition de la méthode que le génie encyclopédique de Hegel appliquera au Cosmos tout entier et grâce à laquelle il constituera l'édifice philosophique le plus complet et le plus étonnant que l'on ait vu depuis Aristote.

Si nous avons insisté ici sur la méthode de Herder, c'est qu'elle domine l'histoire de la philologie allemande jusqu'en 1819, date de la première édition de la Grammaire de Grimm. Les historiens de la philologie allemande attribuent en général cette révolution de méthode aux Romantiques. Pour nous, c'est à la *Sturm-* et *Drangperiode* et à Herder, son interprète le plus complet, qu'elle est due. Les Romantiques ne feront que reprendre les doctrines de Herder ; ils profiteront des découvertes de la linguistique, ils érigeront en théorie générale les impulsions éparses du philosophe de Weimar. Mais le point de départ de tout le mouvement qui renouvelle la littérature et la science allemandes est là ; si romantisme veut dire renouvellement, renaissance, c'est la *Sturm-* et *Drangperiode* qui fut la véritable époque romantique de la littérature allemande ; la philologie fut un des filons secondaires que la puissante éruption du génie allemand, à la fin du XVIIIe siècle, mit en pleine lumière, et qui depuis, a été exploitée par de si prodigieux ouvriers.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la méthode de Herder et point des résultats auxquels elle l'a conduit. C'est qu'en effet Herder applique sa méthode non tant à l'histoire de la littérature

ancienne, qu'à l'histoire de l'esprit humain en général : il a bien le premier remis en honneur le *Volkslied,* il a bien le premier fait la célèbre distinction entre la poésie populaire et la poésie d'art, que développera Jacob Grimm et dont F. A. Wolf tirera de si remarquables conséquences; il a bien réhabilité *Andrea,* étudié et apprécié les *Minnelieder;* mais en somme, il n'a apporté aucun résultat nouveau et ce sont les Romantiques qui cultiveront et récolteront ce qu'il avait semé.

Les Romantiques, disons-nous, et non les grands contemporains de Herder, ses compagnons de lutte de la période classique, Gœthe et Schiller. On a vainement essayé d'enrégimenter Gœthe parmi les fanatiques de la littérature ancienne de l'Allemagne. Certes, le Gœthe de Strasbourg s'était enthousiasmé pour l'art gothique; oui, le chevalier au bras de fer est l'incarnation la plus vivante de cette Allemagne ancienne que l'on allait opposer aux bourgeois et aux philistins du XVIII[e] siècle; oui, Gœthe a recueilli des chansons populaires pour Herder et a consacré à Hans Sachs une vigoureuse étude. Mais l'on sait qu'il brûla bien vite les idoles de sa vingtième année; déjà à Strasbourg il a commencé à lire Homère; il en continue la lecture à Wetzlar, il y joint Pindare et dès ce moment l'antiquité classique l'a emporté. En Italie, devant les chefs-d'œuvre de l'architecture et de la plastique des Grecs et des Romains, il a honte de ses juvéniles enthousiasmes; comparés aux palais de Palladio et du Bramante, les édifices gothiques ne sont plus qu'un fouillis de colonnes en forme de *tuyaux de pipe* et ce n'est pas à Van Eyk ou à Durer, mais bien au peintre de la Sainte Agathe qu'il pensera en ciselant les vers d'*Iphigénie*. Il fera bien des lectures publiques du *Niebelungelied* et il ne méconnaîtra pas la valeur de la grande épopée allemande, mais jamais il n'accordera qu'elle l'emporte sur l'*Iliade* et en somme ni lui ni Schiller ne prennent une part active au mouvement germaniste. Leur idéal est un art tout de mesure et d'harmonie dans lequel les puissances aveugles de l'imagination sont équilibrées par les forces modé-

ratrices de la raison. Ce sont donc bien les Romantiques seulement qui reprennent l'œuvre où Herder l'a laissée.

IV.

La position prise par l'École romantique en face de la philologie allemande n'a pas été, ce semble, très clairement définie. L'on s'imagine assez volontiers que l'étude de la littérature allemande du moyen âge et l'enthousiasme religieux professé pour elle, faisaient partie, dès la constitution de l'école, du programme romantique. Par opposition à l'esprit classique, le romantisme serait l'incarnation de l'esprit moderne ; par opposition à ce que j'appellerai le paganisme esthétique de Gœthe et de Schiller, le romantisme serait la réhabilitation du moyen âge, du catholicisme, de l'architecture gothique et enfin et surtout de la littérature ancienne, que les philologues venaient de révéler à l'Allemagne. Le romantisme fut bien un peu de tout cela ; seulement ce n'est pas tout d'un coup qu'il arriva à cette théorie. Il faut distinguer dans l'École romantique, d'une part les poètes, notamment Tiek, et de l'autre les théoriciens, notamment les frères Schlegel ; loin d'être partis des principes communs, établis de concert, c'est un simple hasard qui unit les théoriciens au poète. Tiek et son ami Wakenroder avaient fait une excursion à Nuremberg où ils eurent comme la révélation brusque de l'art allemand du moyen âge ; ils ne jurent plus que par Adam Krafft, Vischer et Durer et leurs premières œuvres, les *Herzensergiessungen eines Klosterbruders* et *Sternbalds Wanderungen*, portent la trace visible de cette visite et de cet enthousiasme ; comme nous le verrons plus loin, ce fut aussi par l'étude de l'art ancien que Frédéric Schlegel arrive à l'étude de la littérature ancienne. D'ailleurs Tiek, par sa nature lyrique et mystique, se trouva naturellement attiré par la poésie du moyen âge : c'était le monde des chevaliers, des châtelaines, des tournois et des troubadours ; c'était le monde de maître Ekard et de

Jacob Böhme et il y pouvait laisser courir la bride au cou son imagination assoiffée de sensations subtiles et de tableaux pittoresques. Aussi dans ses contes de fées et dans ses comédies fantastiques essaye-t-il de faire revivre les vieilles légendes, *Barbe-bleue,* le *blond Ekbert,* et *Chat-botté,* en les transportant dans un monde irréel, où l'on voit errer des fantômes de rêves, des échos de sentiments, des parfums de parfums, où les cascades causent, où les arbres dissertent, où les fleurs chantent; ce n'était pas là une imitation des œuvres anciennes, c'était la réflexion ou plutôt la réfraction de ces œuvres dans l'âme de Tiek.

D'autre part les frères Schlegel avaient commencé par être les féaux disciples de Gœthe, par adopter les théories esthétiques de Schiller, par être en un mot des classiques. Guillaume est le porte-paroles de Weimar, son point de vue est bien l'idéalisme classique, l'harmonie entre le fond et la forme, la greffe du génie grec sur le génie germain; nous sommes loin, comme on le voit, d'une théorie qui ferait seulement place à la littérature du moyen âge. Frédéric est encore plus net. Dans son Traité sur l'étude de la poésie grecque et dans son Histoire de la littérature grecque et romaine, il prône hautement l'idéal grec. L'essence du génie grec c'est l'harmonie entre la littérature d'une part, entre la vie et les mœurs de l'autre. L'art grec avait en vue le général, l'immuable, le nécessaire, l'objectif; l'art nouveau n'a en vue que l'individuel et le subjectif; l'art moderne, pour atteindre à la perfection, doit se pénétrer de l'esprit ancien; là encore, l'art du moyen âge, si subjectif et si individuel, n'a point de place. En 1797 les deux frères se retrouvent à Berlin et Frédéric y échafaude de toutes pièces sa théorie du romantisme qui est toute philosophique et qui ne fait que transposer dans le domaine de l'art la théorie du moi absolu de Fichte. C'est à Berlin et à ce moment que Guillaume, qui avait fait dans la *Litteraturzeitung* un compte rendu sympathique des *Contes de fées,* mit son frère en rapport avec Tiek qui, avec Schleier-

macher, Novalis, Bernhardy forment le noyau de l'école et la rédaction de son organe, l'*Athenäum*. Jusqu'ici ce n'est que Tiek qui s'était occupé de la vieille littérature allemande; c'est lui qui frappera le coup décisif en publiant, en 1803, sa célèbre adaptation des *Minnelieder:* cette traduction était précédée d'une préface qui retraçait à grands traits l'évolution de la littérature allemande et appréciait avec délicatesse les mérites des troubadours souabes. Cette préface fit une impression considérable : elle émanait non d'un savant, mais d'un poète connu et aimé et enflamma nombre de jeunes esprits, entre autres celui de Jacob Grimm. Guillaume Schlegel, de son côté, avait inauguré à Berlin en 1802 une série de conférences qui eurent une influence capitale sur les destinées de la philologie allemande. Il y développe une théorie, esquissée déjà par Frédéric dans l'*Athenäum*. La science de l'art n'est que l'histoire de l'art et l'histoire des arts n'est pas une compilation de faits et de dates, mais forme un organisme, un système : l'historien dégagera les lois de ce système et c'est là l'objet d'une science nouvelle, que Schlegel appelle encyclopédie. C'est cette encyclopédie qu'il va enseigner à Berlin et à Vienne. Le dogme premier de la science nouvelle c'est que l'histoire de l'art sera complète, c'est que l'on fera défiler devant l'auditeur non plus seulement toutes les œuvres d'une seule nation, d'un seul siècle littéraire, mais toutes les œuvres considérables de tous les peuples et de tous les temps. Aussi Schlegel, après avoir passé en revue les chefs-d'œuvre de la littérature grecque et latine, en arrive aux modernes, à Dante, à Shakespeare, à Lope et à Calderon et aboutit enfin à la littérature allemande du moyen âge et notamment au *Niebelungenlied*, auquel il consacre quelques leçons chaleureuses, qui eurent un immense retentissement à Berlin et qui gagnèrent à la science philologique von der Hagen. Pour Frédéric, il était allé à Paris et notait dans l'*Europe* ses impressions politiques et esthétiques. C'est en France que le cosmopolite, le libertin, l'auteur de *Lucinde* prend pour la

première fois conscience de son amour pour l'Allemagne, pour son art et pour sa littérature. Il visite le Louvre, s'arrête longuement devant les Dürer, s'éprend d'enthousiasme pour l'art ancien, passe à Cologne où la cathédrale ne fit que renforcer son admiration, et se voue désormais au culte du moyen âge, de son art, de sa littérature et aussi de sa politique et de sa religion. Qu'on ajoute à ces éléments le grand mouvement patriotique que provoquent les victoires de Napoléon, qu'on se rappelle l'œuvre des Arndt, des Jahn et de Fichte et l'on comprendra facilement qu'en face de l'invasion de l'étranger l'on se voue avec ferveur à l'étude de l'antiquité allemande, à l'étude des monuments d'une époque où le Saint-Empire avec les Hohenstaufen jouait un rôle prédominant en Europe. Voilà bien réunis les caractères du mouvement philologique entrepris par les romantiques. Tiek, fidèle à sa nature de poète, adaptera et traduira les œuvres poétiques du moyen âge ; les Schlegel, fidèles successeurs de Herder, créeront la littérature comparée et y feront une large place à l'étude de la vieille littérature nationale ; le grand mouvement patriotique, enfin, fixe les sympathies de la nation sur les efforts de ses littérateurs et de ses savants. Aussi Tiek publie-t-il successivement le *Frauendienst* de Lichtenstein, et le *Deutsches Theater*. Gräter, qui avait fondé en 1791 le *Bragur,* organe de la philologie allemande et scandinave, édite le *Von den vos Reinaerde ;* Von der Hagen fonde avec Docen le *Museum für altdeutsche Kunst und Litteratur* (1809), publie *König Rother,* son édition si attaquée des *Niebelungen,* la *Vieille Edda,* et tente une explication mythologique de l'épopée nationale. Docen découvre le *Muspilli* et des fragments du *Jüngeren Titurel* qu'il attribue à Wolfram. Arnim et Brentano font dans le *Knabens Wunderhorn* pour la poésie populaire de l'Allemagne ce que Herder avait fait pour celle de tous les peuples. Görres publie en 1806 les *Volksbücher,* Uhland en 1812 ses études sur l'ancienne épopée française et en 1822 son livre sur *Walther von der Vogelweide.*

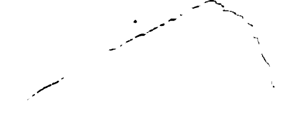
Auparavant, en 1808, un événement considérable avait révolutionné la linguistique allemande. Frédéric Schlegel, de retour de Paris, où il avait appris le sanscrit, publie son fameux livre sur *la langue et la sagesse des Indiens,* qui introduit dans les études linguistiques un élément nouveau de la plus haute importance, le sanscrit. Schlegel y avait divisé toutes les langues en langues à flexion et en langues sans flexion et avait expliqué d'une façon très particulière la naissance de la flexion[1]. La flexion n'aurait par elle-même aucune signification distincte, mais elle serait un produit naturel et spontané de l'activité humaine. L'homme, à son origine, doué d'une faculté d'intuition merveilleuse, doué d'organes d'une extrême finesse, aurait créé en même temps que les racines, des éléments formatifs pour indiquer les rapports des racines. La flexion n'est pas ajoutée, après coup, à la racine : mais celle-ci « est un germe vivant qui croît, s'épanouit et se ramifie comme les produits organiques de la nature ».

Ce qui rend cette théorie intéressante, c'est qu'elle se rattache de la façon la plus étroite aux doctrines de l'École de Heidelberg, au symbolisme de Creuzer, de Görres et de Kanne[2]. Suivant ces savants, le genre humain à ses origines, aurait reçu une sorte d'initiation mystérieuse dans les arcanes de l'univers ; c'est grâce à cette éducation supra-naturelle que seraient nés les mythes. Ces mythes primitifs, ayant un sens très profond et ne faisant que traduire d'une façon poétique les révolutions du Cosmos, auraient été conservés par une classe de prêtres privilégiés, qui de l'Orient les auraient transplantés en Grèce, où leur sens s'est peu à peu oblitéré et où aux idées profondes qu'ils recélaient, s'étaient substitués des images, de vains symboles.

Si nous avons mentionné ici la théorie de Schlegel et le symbolisme de Heidelberg, c'est qu'ils exercèrent une in-

1. Cf. M. Bréal, *Grammaire* de Bopp. Introduction.
2. *Ibid.* et Karl Hillebrand, *Histoire de la littérature grecque* d'Otfried Müller. Introduction.

fluence considérable sur la philologie allemande, c'est qu'autour des *Heidelberger Jahrbücher* vinrent se grouper Brentano et Arnim; c'est qu'un des admirateurs les plus fervents de Creuzer et de Görres fut Jacob Grimm. Jacob Grimm, comme son frère Guillaume, eut sa période romantique, qui dura jusqu'à 1819, et sur laquelle nous passerons assez rapidement. Jacob débuta par un article sur le *Meister-* et le *Minnegesang* où il démontre que les maîtres-chanteurs ne sont que les continuateurs des *Minnesänger* et où il reprend et développe avec talent la fameuse distinction de Herder entre la *Natur-* et la *Kunstpoesie*. Wilhelm, dans sa critique de l'édition des *Niebelungen* de Von der Hagen, pose quelques principes justes sur l'origine de l'épopée nationale, et comprend que le fonds de la légende devait être un grand fait historique — les Invasions — sur lequel étaient venus se greffer des éléments mythiques; il fait une édition des *Altdänischen Heldenlieder* et y voit des fragments d'épopée offrant d'assez nombreux points de contact avec les *Niebelungen*. Ensemble les deux frères publient les *Märchen* et les *Deutschen Sagen;* Jacob tout seul édite le *Hildebrandlied* et le *Wessobrunner Gebet* avec des observations métriques de la plus haute valeur, les *Lieder der alten Edda,* le *Armer Heinrich* et enfin, de 1813 à 1816, les *Altdeutschen Wälder,* avec ses dissertations sur les rapports de l'épopée et du mythe, et sur l'*Irmenstrasse* et l'*Irmensäule*. Cette première période porte au plus haut point la trace de l'influence romantique. Grimm s'abandonne à des rapprochements puérils, à des étymologies hasardées et entre autres, il fait de *Guillaume Tell* l'antique *Bellerophon* et de *Frau Bertha Demeter*. A. W. Schlegel, dans une recension restée célèbre, révèle les défaillances du jeune philologue et demande avant tout une grammaire historique de la langue allemande. C'était la parole magique qui vint réveiller la philologie allemande et la détourner des voies néfastes dans lesquelles elle s'était engagée. Le romantisme, en effet, par son alliance avec Schelling et la *Naturphilosophie,* s'était embarrassé de théories dont

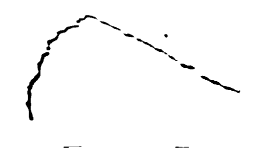


la philologie n'avait que faire. Il y eut une immense confusion entre les temps et entre les pays; on rapprocha les religions, les mythes, les civilisations les plus disparates, comme Schelling avait rapproché et confondu toutes les sciences dans le système de l'identité. On exagéra les tendances systématiques que nous avions déjà remarquées chez Herder; l'on alla non pas des faits à la théorie, mais de la théorie aux faits; la philologie devint une sorte de métaphysique, et elle aurait sombré sans doute dans cet universel pêle-mêle sans l'apparition d'une méthode sûre, précise, scientifique, sans la Grammaire de Jacob Grimm.

V.

Jacob Grimm dit quelque part que pour lui, il est toujours allé du particulier au général et non du général au particulier : c'est là, en effet, le caractère nouveau de sa méthode. Elle est historique, inductive, strictement scientifique. Au lieu des brillantes généralisations de Herder, de Schlegel, de Creuzer et de Görres, nous voilà en face de l'œuvre d'un naturaliste qui va disséquer les mots comme l'anatomiste dissèque les corps. Une langue se compose de phrases et les phrases de mots : c'était la vérité connue. Mais on n'avait pas eu l'air de se douter que les mots se composent de sons, de voyelles et de consonnes, et que, de même que le médecin pour étudier un organe est obligé de le réduire à ses derniers éléments, à la cellule, le philologue et le linguiste devraient, pour étudier les langues, les réduire à leurs éléments derniers, aux voyelles et aux consonnes. On a dit quelque part[1], que le XIXe siècle était le siècle des infiniment petits, que c'étaient les individus les plus infimes et les plus humbles qui préoccupaient et passionnaient savants, politiques et littérateurs. Eh bien, Jacob Grimm a appliqué cette méthode des infiniment petits à la

1. Voyez le *Roman russe* de M. Melchior de Vogüé.



langue allemande. La seconde édition de sa Grammaire (1822) débute par une monographie complète de chaque voyelle et de chaque consonne. Avec une patience admirable Grimm poursuit la marche des sons à travers les formes multiples que revêt la langue allemande, il surprend leurs modifications et il peut, après avoir été simplement l'historien de la langue, généraliser ses observations et les réduire à une loi. De cette façon Grimm révolutionne du tout au tout l'histoire de la langue. Il découvre le principe qui distingue les langues germaniques entre elles et il reconnaît que c'est le même qui distingue les langes germaniques des langues sanscrite, grecque et latine; c'est la loi dite de Grimm, la deuxième substitution des consonnes, suivant laquelle, de même qu'en passant du grec et du latin au gothique les consonnes se sont changées, les ténues en aspirées, les aspirées en moyennes, les moyennes en ténues, de même ces consonnes en passant du gothique au haut-allemand se modifient : les ténues devenant aspirées, les aspirées moyennes, les moyennes ténues. De là la division nouvelle en dialectes du bas-allemand et du haut-allemand suivant que les dialectes ont subi plus ou moins profondément les altérations de la *Lautverschiebung ;* enfin pour les langues du haut-allemand il a proposé la division devenue classique en vieux-haut-allemand, moyen-haut-allemand, et allemand moderne. Pour les voyelles, Grimm a expliqué la grande loi du vocalisme allemand, devinée par Van Kate et élucidée récemment par Rask; il a montré que les voyelles radicales allemandes se modifiaient suivant des lois déterminées, et que ce principe, l'*Ablaut,* pouvait se constater non seulement dans la conjugaison, mais encore dans la formation des substantifs; il a étudié enfin l'influence de voyelle sur voyelle dans un même mot et posé les lois de l'*Umlaut* et de la *Brechung.*

Ce sont là les points essentiels de la réforme de Grimm; ce qui nous y frappe ce sont moins encore les magnifiques résultats que le changement de méthode. C'est cette méthode microscopique qui dominera toute la philologie contemporaine.

Il semble que la pensée allemande, lasse des pérégrinations lointaines et harsardeuses tentées par ses génies de la fin du siècle dernier et du commencement de ce siècle, ait voulu entrer dans le port sûr de l'observation scientifique. Grimm et son grand contemporain Lachmann, le génie de la critique, comme l'a appelé Scherer, qui a démêlé avec un flair si prodigieux les différentes romances du *Niebelungenlied,* n'ont guère formé que des monographistes : Wackernagel, Haupt, Simrock, Pfeiffer, n'ont point été constructeurs et jusqu'à Müllenhof, le maître de Scherer, il semble que l'imagination philologique des Allemands se soit oblitérée.

Il nous reste à toucher deux points encore pour compléter cette rapide revue de la philologie contemporaine. Tout d'abord l'influence considérable qu'exerceront sur la linguistique allemande les études indiennes. Le livre de Schlegel, malgré, peut-être à cause de sa témérité spéculative, avait eu un retentissement énorme : il fut discuté par le créateur de la linguistique comparée, François Bopp, qui dès sa première œuvre montre l'origine véritable de la flexion, et qui dans son ouvrage capital, la *Grammaire comparée des langues indo-européennes,* insiste sur les points de contact entre le sanscrit, le latin, le grec et les langues germaniques, prouve que ce sont toutes branches d'un seul tronc, poursuit la marche des trois voyelles primitives à travers l'histoire des langues indo-européennes, rapproche la *guna* et le *wriddhi* de la première et la seconde *Steigerung;* ses découvertes relatives à la déclinaison et à la conjugaison ne sont pas moins importantes et nous verrons en étudiant Scherer quelle tournure nouvelle les études sanscrites et surtout la reconstitution de l'indo-européen commun ont donnée à la philologie allemande.

La seconde influence que nous avons à mentionner, c'est celle de la physiologie sur la philologie et la linguistique. En réduisant les langues à leurs éléments derniers, aux voyelles et aux consonnes, aux sons, on devait arriver tout naturellement à se préoccuper des organes vocaux et de leurs rapports

avec les sons ; Brückner suivra le premier cette piste et un de ses plus fervents disciples sera Wilhelm Scherer.

Enfin, après que la philologie eut déterré une à une toutes les œuvres importantes de la littérature ancienne, et que l'on connut l'évolution de la langue depuis Ulfilas, à travers les épopées du VIIIe siècle ; à travers les épopées populaires, les épopées de cour et les poésies lyriques du moyen-haut-allemand ; à travers le *Volkslied* et l'école de Silésie jusqu'à la poésie moderne, il était possible de composer un tableau d'ensemble de l'histoire de la littérature allemande : Koberstein, Vilmar, Hettner et surtout le grand historien Gervinus, ont accompli cette œuvre avec des mérites divers et nous verrons, en étudiant l'histoire de la littérature de Scherer, en quoi elle se distingue des travaux de ses prédécesseurs.

Nous venons de parcourir l'histoire de la philologie allemande depuis les origines jusqu'au milieu du XIXe siècle et arrivés aux travaux modernes nous avons vu s'en dégager deux tendances, deux méthodes très distinctes. D'une part les vues d'ensemble, les généralisations, les constructions dogmatiques, ce que j'appellerai la philosophie de la philologie ; de l'autre les recherches précises, la méthode inductive, l'analyse microscopique, ce que je voudrais appeler la physiologie de la philologie. Nous montrerons quelle position Scherer prendra entre ces deux courants qui dominent non seulement la philologie, mais toute la pensée allemande, de Leibnitz à Hegel, d'une part, de Hegel aux psycho-physiciens de l'autre.

Victor BASCH.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

L'ARCHÉOLOGIE PRÉROMAINE ET L'ANTHROPOLOGIE AU CONGRÈS DE NANCY[1]. (Août 1886.)

Par suite d'un usage qui paraît s'introduire dans la pratique des congrès, l'archéologie préhistorique, ou plutôt préromaine, se trouve classée dans la section d'anthropologie; c'est d'elle qu'il sera donc question ici.

Comme toujours les réunions de la section ont été des plus suivies.

Son bureau était ainsi composé :

Président : M. D'AULT-DUMESNIL, administrateur des musées d'Abbeville.

Président d'honneur : M. WILSON, du *Smithsonian Institut.*

Vice-présidents : Dr TESTUT et Dr MANOUVRIER.

Secrétaires : Dr COLLIGNON et Ad. de MORTILLET.

Il faudrait un volume pour rendre compte des nombreux et intéressants travaux qui ont été mis au jour dans cette session; force nous sera de nous en tenir aux études locales, nous bornant à citer les titres de quelques-unes des plus importantes communications présentées par nos hôtes de quelques jours :

D'AULT-DUMESNIL : *les Terrains quaternaires de la Somme.*

Dr GOSSE, doyen de la Faculté de médecine de Genève : *la Date de l'âge du renne au Salève.*

VILANOVA Y PIERA, professeur de paléontologie à Madrid : *le Cuivre et les dernières découvertes préhistoriques en Espagne.*

1. Cf. *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, publiés par MM. Chantre et Cartailhac. Fascicule de septembre 1886.

Émile Rivière : *la Faune des grottes de Menton.*
Dr Collignon : *Anthropologie de la Tunisie.*
Cartailhac : *les Sépultures à deux degrés de l'âge de la pierre.*
Dr Manouvrier : *Contribution à l'anthropologie artistique, le profil grec.*

MM. G. Cotteau, Sirodot, G. de Mortillet, Topinard, ont assisté à toutes les séances et pris part aux discussions qui ont été soulevées.

Avec la collaboration de tels maîtres, la session devait être féconde en résultats, aussi avons-nous vu jaillir la lumière sur un certain nombre de questions intéressant notre pays.

Les anthropologistes et préhistoriens de Nancy tenaient à honneur de se présenter à la section d'anthropologie du Congrès avec un ensemble de faits nouveaux pouvant intéresser les savants étrangers et faire avancer cette partie de la science.

Grâce à des découvertes récentes, à des dons faits au Musée lorrain, à des acquisitions nouvelles, grâce enfin à la collaboration de plusieurs amateurs de Nancy et du dehors, qui ont bien voulu exposer leurs collections dans cet établissement pendant la durée du Congrès, la section a pu être successivement saisie des diverses questions que soulève dans nos pays l'étude des périodes antérieures à l'occupation romaine.

Pour la période la plus ancienne, ou *paléolithique de la pierre éclatée,* rien de nouveau à signaler. Les collections du regretté M. Olry exposées au Musée lorrain ont été particulièrement appréciées à ce point de vue. Elles contiennent des armes de type primitif fabriquées avec des roches locales, mais il est à remarquer qu'elles ne se trouvent qu'à la surface du sol comme les pointes de flèche d'un travail achevé, de types variés, et les haches polies de la période *néolithique.*

Les membres de la section ont été frappés de l'abondance, de la multiplicité de formes de ces pointes de flèche attribuables à la période *néolithique* ou de la pierre polie et ont admiré

la belle collection de M. l'abbé Merciol, curé de Morville-lès-Vic, exposée au Musée lorrain.

Cette fréquence si particulière d'armes d'un type généralement assez rare leur a paru une des caractéristiques de notre région.

Mais c'est surtout l'âge dit *du bronze*, plus rapproché de nous, qui a fait l'objet des communications les plus intéressantes et des discussions les plus vives.

Les récentes découvertes de Villey-Saint-Étienne, de Domèvre-en-Haye, de la forêt de Haye, rapprochées des découvertes anciennes, ont en effet jeté un jour nouveau sur la question. Nous commençons à mieux comprendre ces populations qui connaissaient déjà le fer, mais s'en servaient si peu que parmi les objets qu'elles nous ont laissés dans leur mobilier funéraire il compte comme une exception. Nous savons qu'elles se faisaient ensevelir sous des tumulus de pierrailles amoncelées ou directement dans des fosses revêtues ou non de blocailles, qu'elles employaient le verre coloré dans l'ornementation de leurs colliers, et allaient en matière d'art jusqu'à la représentation humaine (statuette de Domèvre).

De plus, les fouilles de M. Barthelemy nous ont mis en possession d'un certain nombre de documents anthropologiques. Nous possédons maintenant, grâce à lui, quelques crânes de nos ancêtres de l'époque des tumulus de la forêt de Haye.

La question des retranchements et refuges préromains a également été posée devant le Congrès. Deux excursions de section ont été dirigées, l'une sur le refuge de la fourasse de Champigneulles, l'autre sur le camp d'Afrique, pour élucider cette question que nous désirions beaucoup, de concert avec M. Cournault, soumettre aux archéologues et anthropologistes réunis à Nancy.

Ces deux excursions ont été très fructueuses en résultats. Le fait singulier de la construction des fondements des remparts de ces retranchements à l'aide de matériaux calcinés et en partie vitrifiés a frappé nos collègues du Congrès, et leur

origine vraisemblablement préromaine a été mise hors de doute par tous. De plus les recherches sur place d'un certain nombre d'entre eux nous ont démontré qu'il était possible d'y trouver facilement des débris de poteries et des ossements humains ou d'animaux, documents qui pourront dans un avenir prochain nous éclairer sur la date si controversée de leur construction.

Ajoutons aussi que les recherches chimiques et micrographiques que nous avons entreprises comme complément des *matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace,* sur l'origine et la nature de quelques matières premières d'ornementation employées par les populations primitives de l'Alsace et de l'Est de la France, ont attiré l'attention de nos collègues par les résultats inattendus auxquels nous sommes arrivés pour certaines substances telles que le lignite ou jayet qui constitue certains bracelets trouvés dans les sépultures de ces époques reculées.

En terminant ce compte rendu sommaire, nous devons ici témoigner toute notre gratitude aux membres de la section d'anthropologie, à MM. d'Ault-Dumesnil, de Mortillet père et fils, Cartailhac, Salmon et à M. le doyen Gosse. Ils nous ont, surtout ce dernier, ouvert des horizons nouveaux en nous aidant de leur expérience, et le Musée lorrain leur devra un classement plus méthodique et plus exact des objets de collection et spécialement des poteries attribuables à ces époques que nous appelons volontiers du nom de préromaines.

D[r] Bleicher.

UNE LETTRE INÉDITE DE BEAUREPAIRE.

Nous empruntons à la collection d'autographes de la Bibliothèque de Nancy une courte lettre de Beaurepaire que nous avons tout lieu de croire inédite. M. A. Chuquet, l'auteur du savant ouvrage sur la *Première Invasion prussienne* (Cerf, 1886) ne l'a trouvée citée nulle part.

On possède une lettre datée du même jour, qui faisait partie de la collection Dubois et a été vendue en mars 1866. Elle a été reproduite dans la notice de M. Th. Lhuillier sur Nicolas Beaurepaire, rééditée à l'époque où fut érigée à Coulommiers la statue du défenseur de Verdun. (Meaux, Le Blondel, 1884.)

La lettre que nous donnons a été écrite dans le courant de la journée du 24 août 1792, et, comme l'indique le contenu, pendant une reconnaissance poussée jusqu'à Consenvoye et à Vilosnes. A l'heure où Beaurepaire l'adresse au général de Ligniville, la prise de Longwy n'était pas officiellement connue et il ne circulait à ce sujet que de vagues rumeurs. C'est en rentrant dans la soirée à Verdun que le commandant de la place recevra la confirmation de cette nouvelle, à laquelle il ne voulait pas ajouter foi. Il écrit alors à M. de Ligniville, à onze heures et demie du soir, la lettre publiée par M. Lhuillier. Il y complète ses renseignements sur les postes avancés de Consenvoye et de Vilosnes, sur la marche de l'ennemi, sur les mesures à prendre, et affirme de nouveau qu'on peut compter sur sa fermeté et sur son courage.

Nous respectons l'orthographe de Beaurepaire qui trahit la précipitation avec laquelle il a écrit ce billet :

A Monsieur,

Monsieur de Ligniville, maréchal de camp, commandant sur les frontières de la Meuse. Pressé.

A Consenvoye, le 24 aoust 1792.
L'an 4 de la liberté.

MON GÉNÉRAL,

J'ai recû l'ordre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser hier à 9 heures du soir. Le Rg[t] de Castella est party sans contre ordre. J'ay rencontré le Bataillon de la Charente inférieure à Consenvoye. Après avoir pris connaissance avec les gens du pays et l'avis du commandant, j'ay fait laisser une compagnie à Dun, une à Villoisne [1], et deux à Consenvoye à cause de l'importance du passage. Il se joindra dans chaque poste environ de 60 à 80 garde national citoyenne qui feront le service et seront payé comme les volontaires. L'on fait courir le bruit que Longwi s'étoient rendû hier à 9 heures. Je n'ajoute pas foy à cette nouvelle. Si vous croyé absolument nécessaire de placer deux comp[ies] à Dun, d'après votre réponse j'en enverray une de plus. La crainte règne dans les campagnes et gangne jusqua Verdun. C'est pourquoy il est bien instant d'avoir une force imposante dans la ville pour contenir les faibles et les malveillant. Au reste mon général si nous sommes attacqué vous pouvez être sure que je ne rendray pas la place sans coup ferir quoy que nos moyens soient médiocres. Notre courage y suppléera.

Le commandant militaire de Verdun,
BEAUREPAIRE.

En haut de la lettre se lisent ces quelques mots de M. de Ligniville :

Il fauderoit savoir qui a pu retirer un B[on] de Verdun, tandis qu'il fallait y en envoyer.

LIGNIVILLE.

Cet autographe faisait partie de la collection de M. Dumont, juge à Saint-Mihiel, qui a été acquise par la Bibliothèque de Nancy en 1879.

A. COLLIGNON.

1. Vilosnes.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Catalogue des Alsatica de la bibliothèque de Oscar Berger-Levrault. Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie. 1886, in-8°. 7 parties : VIII-111, XXIX-159, 113, 83, XI-180, 221, 143 pages. Prix 20 fr.

Ce sont les titres de noblesse de sa famille que M. Oscar Berger-Levrault nous fait connaître dans ce catalogue. De 1676 à 1873, pendant deux siècles consécutifs, ses ancêtres, les Schmuck, les Christmann, les Levrault, Mme Berger-Levrault, lui-même enfin, ont exercé à Strasbourg la profession d'imprimeur et d'éditeur. De leurs presses sont sortis des livres en nombre presque infini ; dans leurs librairies ont été déposés bien des ouvrages ; car la maison a toujours eu des relations fort étendues tant en France qu'en Allemagne. M. Berger-Levrault s'est proposé, dans la mesure du possible, de dresser la liste de ces productions ; il nous les énumère toutes, depuis le gros volume in-4° jusqu'à la moindre plaquette. Pour rendre son catalogue complet, il n'a épargné ni son temps ni ses soins ; il a formé lui-même une magnifique collection des œuvres de sa maison ; il a vérifié, pièce par pièce, tous les alsatiques imprimés par ses ancêtres qu'il a pu découvrir ; il a eu la patience de dépouiller, aux archives municipales, la série unique en son genre des ordonnances rendues par les fonctionnaires royaux jusqu'en 1790.

Déjà, en 1883, M. Oscar Berger-Levrault avait publié un premier travail ; il avait donné une première édition en deux parties de son catalogue. Elle fut très favorablement accueillie par le public lettré ; M. Berger-Levrault seul n'en était pas satisfait. Au lendemain de sa publication, il se remit à l'œuvre et marcha de découverte en découverte. Il comprit la nécessité de donner une place plus grande aux ordonnances des intendants, toutes imprimées dans la maison, puisque ces ordonnances sont l'histoire administrative de l'Alsace avant 1789. D'autres parties encore prirent un plus grand développement. La première édition avait 400 pages, la seconde en a 1,070. On peut juger par ce seul chiffre et de la différence des deux éditions et de la somme immense de travail que l'auteur s'est imposée.

Le présent catalogue est divisé, pour la facilité des recherches, en sept parties. Nous voudrions les parcourir rapidement et montrer quel profit l'historien de l'Alsace peut tirer de chacune d'elles.

La première partie est consacrée aux *Alsatiques* sortis des presses de la

maison dans le cours des XVIIe et XVIIIe siècles. On y trouvera, à côté des grands ouvrages comme ceux de l'abbé Grandidier sur l'évêché de Strasbourg et sur la province d'Alsace, une foule de pièces et de plaquettes fort précieuses pour notre histoire provinciale. Il faut citer la série des mandements des évêques de Strasbourg ; elle s'ouvre par des lettres patentes de Louis XIV confirmant les droits de l'évêque réinstallé dans la ville, au lendemain de la capitulation, et se termine par la lettre pastorale de l'évêque constitutionnel Brendel, appelant la protection divine sur les armées de la Révolution, à la veille de Valmy. Il est aussi nécessaire d'appeler toute l'attention du lecteur sur la collection des thèses de l'Université catholique; on sait en effet que cette Université, transférée en 1701 de Molsheim à Strasbourg, eut le droit de conférer les grades de théologie et acquit, au cours du XVIIIe siècle, celui de donner la licence et le doctorat en droit canon. On lira encore avec intérêt dans ce fascicule la liste des pièces relatives à la Révolution : adresses des sociétés populaires aux habitants, discours prononcés dans les clubs, couplets patriotiques, circulaires diverses. Pour reconnaître la supériorité de ce catalogue sur celui de la collection Heitz, il suffit de comparer les indications si précises données ici et, si j'ose dire, cette prodigalité de détails avec les phrases vagues de Heitz : « Révolution française, format in-f°, 15 volumes renfermant 1544 pièces. » Un chapitre curieux renferme les divers écrits relatifs au chanoine François-Louis Rumpler d'Obernai, qui a joué un rôle si bruyant avant la Révolution, qui fut l'un des premiers dans Strasbourg à se déclarer pour le jacobinisme, avant même qu'on y sût ce qu'était un sans-culotte, qui enfin rentra avec éclat dans la voie de l'orthodoxie, lors de la réaction thermidorienne.

La deuxième partie comprend les ordonnances des intendants d'Alsace, portant promulgation des arrêts du conseil du roi. C'est une liste complète de toutes les dispositions prises par le gouvernement central et que les intendants étaient chargés de faire connaître au public. Une date imprimée hors texte indique à quel jour l'arrêt a été rendu au centre ; une autre date publiée dans le texte montre à quel jour il a été promulgué dans la province. Par son catalogue, M. Berger-Levrault évitera à l'historien bien des recherches et bien des peines. Quiconque s'occupera de l'histoire administrative de notre pays, y trouvera résumés et condensés tous les éléments de son travail. Pour prendre un exemple du genre de services que ce livre peut rendre, je suppose qu'il me faille étudier cette question : Quels impôts extraordinaires l'Alsace paya-t-elle pendant la guerre de Sept ans? J'ouvre le catalogue de M. Berger-Levrault un peu avant la date de l'ouverture des hostilités. J'apprends qu'une ordonnance du 4 mai 1749, tout en supprimant le dixième créé pendant la guerre de la succession d'Autriche, exige la levée d'un vingtième dont le produit doit être versé dans une

caisse d'amortissement. Ce vingtième n'est pas supprimé et l'Alsace supporte déjà cette contribution extraordinaire au début de la lutte. Le 18 octobre 1756, les habitants de cette contrée apprennent par une affiche en langue française et allemande qu'un second vingtième va être perçu; environ un mois après, le 15 novembre, on leur fait savoir que pendant dix années le Gouvernement lèvera deux sous par livre de l'ancien dixième; le principal de cet impôt a disparu; mais les deux sous continueront d'être touchés. Ainsi la province supporte deux vingtièmes, plus deux sous par livre de l'ancien dixième. Une ordonnance du 19 juillet 1757 permet à l'Alsace de s'abonner et fixe cet abonnement à 280,000 livres pour chacun des vingtièmes, soit 560,000 livres; en outre 56,000 livres pour les deux sous du dixième : total 616,000 livres. Dans cet arrangement n'est pas comprise la ville de Strasbourg qui a fait des offres spéciales. Ce n'est pas encore tout; nous voyons, en août 1758, le roi exiger pour six ans des dons gratuits extraordinaires ; il consent, il est vrai, à remettre sur l'impôt de cette année, 50,000 fr. aux habitants dont les terres avaient été ravagées par les inondations (12 novembre). Bientôt un troisième vingtième, plus deux sous par livre, sont imposés à la province déjà épuisée. Elle s'abonne pour ce troisième surcroît comme pour les deux premiers (arrêt du 24 juin 1759); Strasbourg, encore cette fois-ci, traite à part et doit payer 44,978 livres (arrêt du 26 juin 1759). Telle fut la part fournie par l'Alsace dans cette guerre douloureuse et nous ne parlons ici que des contributions extraordinaires; la taille, les aides continuèrent d'être levées comme à l'ordinaire; le taux de la capitation fut même augmenté. Le catalogue de M. Berger-Levrault, sans le secours d'aucun autre livre, m'a permis de faire très rapidement cet exposé. Si, par hasard, ses analyses ne m'avaient pas suffi, si j'avais eu besoin de quelque détail qu'il eût omis, mes recherches eussent été, grâce à lui, encore très faciles. Je connais par lui la date de toutes les ordonnances ; il me suffirait donc de consulter la collection des Archives municipales de Strasbourg, où, sans tâtonnements, sans la moindre hésitation, je mettrais immédiatement la main sur la pièce cherchée.

La troisième partie du catalogue contient les ordonnances autonomes des intendants d'Alsace, c'est-à-dire les décisions qu'ils ont prises, sans intervention du pouvoir central, sous leur responsabilité propre. Cette partie est un complément nécessaire de la précédente. Elle achève de nous faire connaître l'administration de notre province sous l'ancien régime. Elle nous montre avec une pleine évidence de quelle immense autorité jouissaient à cette époque les intendants. M. Berger-Levrault a d'ailleurs pris soin de nous énumérer leurs multiples attributions et de nous dresser une liste de ces fonctionnaires. Il y corrige une erreur échappée à Oberlin dans son almanach et depuis partout reproduite. Charles Colbert, marquis de Croissy,

a été intendant de notre province de 1656 à 1670, et il faut rayer du nombre de nos intendants le nom du grand Colbert.

Ce n'étaient pas seulement les intendants qui avaient le droit de faire des ordonnances ; mais encore, dans leurs sphères respectives, les gouverneurs militaires, les généraux sous leurs ordres, les préteurs royaux à Strasbourg, la direction des monnaies, l'évêché. M. Berger-Levrault, dans sa quatrième partie, dresse le catalogue des ordonnances, émanées de ces personnages ou de ces institutions. Il termine par la liste des arrêtés non signés, mais qui, selon toute apparence, ont été pris par les intendants. Une seule petite page est consacrée au conseil souverain d'Alsace, qui recevait les appels de tous les tribunaux inférieurs, royaux ou seigneuriaux, mais dont la juridiction s'étendait aussi aux affaires administratives. C'est que ce tribunal siégeait à Colmar et que ses arrêts ont été imprimés chez Decker. Ne serait-il pas à souhaiter qu'un descendant de cette famille Decker, établie d'abord à Brisach, puis venue à Colmar à la suite de la cour souveraine — de cette famille qui a aussi derrière elle un long passé de services et de gloire — imitât un jour l'exemple donné par M. Berger-Levrault? Si notre souhait devait s'exécuter, nous posséderions un travail absolument complet de bibliographie sur notre administration locale du XVII[e] et du XVIII[e] siècle.

En 1787, l'intendant d'Alsace vit diminuer son pouvoir par la création de l'assemblée provinciale. Cette assemblée devait être permanente ; aussi, lorsqu'elle se sépara, elle nomma une commission intermédiaire qui devait la représenter jusqu'à sa nouvelle réunion. Cette commission était chargée désormais de promulguer les édits royaux. Toutes les pièces relatives à l'assemblée, tous les édits promulgués par la commission intermédiaire ont été catalogués par M. Berger-Levrault. La dernière pièce émanée de cette commission est du 30 juin 1790; peu de temps après, commençait un nouvel ordre de choses.

L'Alsace fut divisée en deux départements : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. A la tête de chacun de ces départements fut placée, depuis le mois de juillet 1790 jusqu'au 30 ventôse an VIII, une commission administrative qui a porté divers noms : directoire, commission provisoire, administration centrale, etc. Désormais, seules les publications officielles relatives au Bas-Rhin sortent des presses de la maison Levrault ; mais elles sont extrêmement nombreuses. Le catalogue en comprend environ 3,000 numéros, arrêtés de promulgations ou délibérations autonomes en format in-4°, et, beaucoup plus rarement, en format in-8° ou in-folio. Il occupe tout le cinquième fascicule du livre de M. Berger-Levrault. Déjà développé dans la première édition, il est devenu trois fois plus long dans la seconde. L'auteur a découvert dans l'intervalle que, de septembre 1790 à mai 1792, la même loi était publiée d'une façon identique et comme double emploi

absolu par les administrateurs du directoire et par les tribunaux civils des districts ; or, en compulsant les arrêtés qui subsistent encore des tribunaux de district, il a pu combler bien des lacunes. Une note placée à la tête du fascicule nous fait connaître les noms de tous les administrateurs du département pendant la Révolution ; cette liste qui n'avait jamais été faite est pour les historiens d'un haut intérêt.

S'il n'avait pas fallu tenir compte de quelques détails matériels, l'on aurait trouvé à la fin du cinquième fascicule le catalogue des délibérations des directoires de district qui a été rejeté à la fin du quatrième. Ce catalogue a d'ailleurs une importance moins grande que celui des délibérations du directoire départemental, d'abord parce que, pour les districts, les délibérations autonomes sont plus rares, ensuite parce qu'un très petit nombre d'entre elles ont été imprimées dans la maison Levrault.

En l'an VIII, le consul confie l'administration du département à un seul fonctionnaire : le préfet. M. Berger-Levrault nous fait connaître les noms de tous les préfets français, avec de courtes notes biographiques. Chaque année, de l'an IX à 1870, a paru dans sa maison le Recueil officiel des actes de la préfecture.

En somme, les fascicules II-V nous donnent un résumé clair de la plupart des actes administratifs du gouvernement français en Alsace jusqu'en 1790, dans le Bas-Rhin jusqu'en l'an VIII ; ils nous indiquent pour le même département les recueils administratifs de l'an VIII à 1870.

La sixième partie est d'un caractère différent ; elle se rattache à la première. Elle est formée par le catalogue de tous les alsatiques imprimés à Strasbourg par la maison, au XIXe siècle jusqu'en l'année 1872. L'historien actuel est heureux d'y lire, par exemple, la liste complète des livres et brochures de Spach ; l'historien de l'avenir y trouvera réunis de bons matériaux. M. Berger-Levrault a raison de dire : « Plus d'une brochure que nous serions tentés de considérer en ce moment comme dénuée de toute valeur, fournira certainement des données précieuses aux chercheurs de l'avenir. Je me bornerai à indiquer les cahiers des charges pour les travaux des ponts et chaussées, du Rhin et du Génie, dont nous faisons bien peu de cas pour le moment, tandis que dans cinquante ou cent ans d'ici, on y puisera des renseignements d'un grand intérêt sur les variations de prix de la main-d'œuvre. »

La septième partie comprend les publications non alsatiques de la maison, imprimées de 1676 à 1815. M. Berger-Levrault se propose de compléter plus tard cette partie de son travail, en la menant jusqu'à l'année 1873.

L'ouvrage que nous venons de parcourir est le livre d'or de la maison Berger-Levrault telle qu'elle a fonctionné à Strasbourg pendant près de deux cents ans. Cette maison, après les malheurs de la France et de l'Alsace,

s'est transportée à Nancy et déjà bien des pages glorieuses se sont ajoutées à ce livre. Mais une telle publication a une portée plus générale ; elle ne raconte pas seulement les annales d'une famille, elle rend encore à l'historien de très réels et de très nombreux services. Personne ne niera qu'elle ne soit la bibliographie la plus vaste qui ait paru sur notre histoire alsacienne. Sur certains points, sur l'histoire administrative par exemple, elle est aussi complète qu'il est possible et tout à fait unique en son genre.

Ch. Pfister.

P. Ristelhueber. — *L'Alsace à Sempach.* Étude historique publiée à l'occasion du cinquième centenaire de la bataille de ce nom. Paris, Leroux, 1886. Brochure de 48 p. grand in-8°.

La célébration du cinquième centenaire de la bataille de Sempach a provoqué toute une éclosion d'ouvrages de circonstance. M. Ristelhueber a voulu associer l'Alsace à cette commémoration. Laissant aux historiens moins modestes que lui, la tâche d'exposer les origines de cet épisode, il ne s'adresse évidemment qu'aux lecteurs déjà initiés. Il est besoin, avant de rendre justice à ses efforts, de refaire connaissance avec les événements qui précèdent et expliquent cette journée. Nous n'aurions pas su mauvais gré à l'auteur de nous épargner cet instructif plaisir.

M. Ristelhueber, il est vrai, s'attache surtout à la critique des sources. Il commence même par critiquer celles qui n'existent pas, mais qui devraient exister. Croirait-on que les Bénédictins et les Franciscains de Lucerne, les mieux placés entre tous les contemporains pour noter ces mémorables péripéties, n'y ont pas consacré une ligne? M. Ristelhueber ne leur pardonne pas ce silence, ce manque de respect à la postérité de Strasbourg. A quoi donc s'occupaient ces moines? Voici encore le greffier de Lucerne, Nicolas Schulmeister, de Strasbourg, notaire papal-impérial « auquel, d'après l'opinion commune, incombait le devoir d'écrire le récit de la bataille ». Ce personnage s'est moqué de l'opinion commune et a failli sans vergogne à son devoir professionnel. Mais il est excusable, n'ayant cure des choses de ce bas monde. Il avait, nous apprend M. Ristelhueber « le goût du mysticisme ». C'est un goût rare chez les notaires.

Ce qui console M. Ristelhueber, c'est qu'un autre Alsacien, Jacques Twinger de Kœnigshofen, a réparé la négligence des Bénédictins, des Franciscains et du notaire papal-impérial.

M. Ristelhueber décrit le manuscrit de la chronique de Kœnigshofen, il en traduit et commente le principal morceau, il confronte avec la version primitive les additions et interpolations qui l'ont grossie et défigurée, et après cette étude préliminaire — qui tient les deux tiers de sa brochure —



il aborde le véritable objet de ses recherches. Cela consiste à dresser la liste nécrologique des Alsaciens tombés à Sempach, dont les chroniqueurs ont donné la nomenclature. Chaque nom est, autant que possible, accompagné d'une notice qui ne manquera pas d'intéresser les descendants — s'il en reste — de ces preux.

Que les Suisses aient occis à Sempach une douzaine et demie de chevaliers d'Alsace qui combattaient sous la bannière du duc Léopold d'Autriche, M. Ristelhueber ne leur en garde pas rancune. D'ailleurs le peuple alsacien d'alors ne dissimula pas sa sympathie pour les confédérés. Nous n'en voulons pour preuve — et cette preuve eût gagné à être présentée par M. Ristelhueber lui-même — que le récit de Kœnigshofen. C'est d'un air goguenard que l'écrivain strasbourgeois montre les chevaliers assis sur leurs étalons, se consultant sur ce qu'ils devaient faire, tandis que les leurs recevaient force horions, et prenant enfin le parti de tourner bride. C'est avec complaisance qu'il compte les tués « seigneurs de grands domaines et honorables gens ». Ses sentiments de bourgeois de ville libre éclatent dans cette phrase qui clôt sa narration : « Les Suisses, vainqueurs de la noblesse, restèrent maîtres du champ de bataille. »

M. Ristelhueber a dédaigné ce côté du sujet, le côté véritablement historique. Il ne s'est pas commis davantage, en se servant des textes qu'il a rapprochés, dans l'irritante polémique qui s'est soulevée autour du nom de Winkelried [1]. On sait que les Suisses ont peu de chance avec leurs héros nationaux. Déjà Guillaume Tell est taxé de contrefaçon; Winkelried ne semble pas plus authentique et doit être relégué dans la légende, ce salon des refusés de l'histoire.

M. Ristelhueber n'a sans doute pas voulu chagriner les Suisses. Son livre est un hommage indirect, mais sincère, à leur vaillance. Les Alsaciens d'aujourd'hui applaudissent comme leurs pères et plus qu'eux à la gloire de Sempach ; car jamais peut-être ils n'ont nourri un plus vif et plus profond sentiment de l'indépendance de la patrie.

B. A.

Ch. Cournault, *Jean Lamour, serrurier du roi Stanislas, à Nancy.* Paris, 1886 ; in-4°, 32 p.

Dans la collection des *Artistes célèbres,* que la Librairie de l'art publie depuis quelques années, à côté de Phidias et de Donatello, de Rembrandt et de Callot, de Fortuny et de Regnault, figure aussi Jean Lamour, le serrurier du roi Stanislas. Le nom de ce maître exquis en l'art d'assouplir le fer forgé n'est, du moins à Nancy, inconnu à personne; le patriotisme

1. On en trouvera les éléments dans la *Revue historique,* XXXII, p. 237, 469.

local entoure ses fameuses grilles d'une vénération aussi entière que méritée ; les touristes y viennent en passant faire de pieux pèlerinages : mais, à l'exception de cette œuvre maîtresse, les autres travaux de l'artiste sont à peu près ignorés ; si son nom est presque célèbre, sa vie est oubliée, et encore n'est-il point certain qu'en dehors de la Lorraine la gloire de Jean Lamour rayonne de tout l'éclat qui s'y doit attacher. De là l'intérêt du joli petit volume que M. Cournault a consacré à la vie et à l'œuvre du serrurier de Stanislas.

M. Cournault en effet, avec un soin scrupuleux, s'est appliqué à nous faire connaître le développement artistique de l'œuvre de Jean Lamour. Avant l'ouvrage capital du maître, il nous a montré ses premiers essais, ses premiers tâtonnements à Notre-Dame de Bonsecours et dans les résidences royales de Chanteheux et de Commercy : ainsi il nous a fait apprécier les progrès successifs de l'artiste dans la conduite de ses travaux. A l'étude des magnifiques grillages, qui décorent la place Stanislas, il a joint la liste et l'appréciation des ouvrages moins connus, mais non moins dignes de l'être, que Lamour a exécutés soit à l'escalier de l'hôtel de ville, soit à la façade de sa maison de la rue Notre-Dame. Avec une rare sûreté de goût et une parfaite compétence, M. Cournault a analysé toutes ces œuvres délicates et charmantes. « Il faut être de l'art, disait Lamour lui-même, pour comprendre combien il faut de justesse pour profiler et contourner ces pièces, sans s'écarter du plan, combien il faut faire rouler le calibre pour dresser toutes les montures, filets et faces, pour ne point corrompre cette forme. » Je ne pense point que M. Cournault soit *de l'art ;* mais il a su, comme s'il en était, nous faire comprendre les mérites des ouvrages de son héros. L'exacte et sobre justesse de l'appréciation est, avec la sûreté des informations, l'un des charmes de ce petit livre.

Je dois en terminant dire un mot des illustrations qui accompagnent le texte de M. Cournault. Beaucoup d'entre elles sont empruntées au recueil gravé que Lamour publia en 1767 des ouvrages de serrurerie exécutés par lui pour le roi de Pologne : plusieurs de ces œuvres sont d'une finesse charmante, en particulier plusieurs projets de bras de lanterne, dont on peut, dans le livre de M. Cournault, apprécier la grâce légère et délicate.

Jean Lamour, dont la vertu essentielle ne semble pas avoir été la modestie, se fût plaint peut-être de voir son biographe ne point réclamer pour lui une statue. Qu'il s'en console pourtant. Le petit livre de M. Cournault nous fait connaître et estimer son œuvre, comme elle mérite de l'être : une statue, peut-être médiocre, ne nous eût rappelé que son nom.

C. D.

Ad. SCHAEFFER, licencié ès lettres et docteur en théologie. — *Le Bonheur ou Esquisse d'une apologie rationnelle du christianisme.* Deuxième édition. Paris, Fischbacher, 1887. 1 vol. 319 p. in-8°.

Les qualités les plus hautes de la nature humaine sont la bonté et la charité; or le christianisme est précisément la religion qui repose tout entière sur ces deux facultés et Jésus-Christ est l'incarnation du sacrifice et de l'oubli de soi ; le christianisme est donc la religion la plus noble et la plus élevée. C'est là la théorie que soutient avec chaleur et conviction le livre du pasteur bien connu de Colmar, M. Schaeffer.

E. TUEFFERD et H. GANIER. — *Récits et légendes d'Alsace,* album in-folio de 68 p., avec 12 compositions hors texte gravées sur bois et 44 sujets dans le texte. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie. Relié. Prix 15 fr.

Les sujets de ces légendes sont déjà connus : nous retrouvons ici des histoires relatives au mur païen de Sainte-Odile, le récit de la fille du géant, au Nideck, qui enlève le paysan et son attelage. Deux chapitres réunissent divers contes sur les nains et les géants qui peuplaient jadis, dit-on, notre belle Alsace. Enfin l'auteur nous décrit la corporation des ménétriers de Ribeauvillé avec les réjouissances du *Pfeiffertag* et nous fait savoir les vicissitudes de deux autres confréries célèbres : celle du *Wagkeller* à Colmar et celle de la *Corne,* au Haut-Barr. Ces faits sont dans toutes nos mémoires ; mais M. Tuefferd n'a pas voulu faire du nouveau ; il a raconté simplement ces légendes qui ont bercé notre enfance et il a fourni ainsi à M. H. Ganier l'occasion de nous montrer son talent de dessinateur. Son crayon nous fait songer parfois à Gustave Doré, et c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

Deux observations de détail seulement. Le château de Trifels n'est point situé en Alsace, mais bien dans le Palatinat (voir page 50) ; la fresque de la nouvelle gare de Strasbourg ne représente point Dagobert Ier, mais bien Frédéric Barberousse faisant son entrée dans sa ville de Haguenau (voir page 48).

Henri STEIN. — *Le sculpteur Louis-Claude Vassé.* Documents inédits. Paris, Plon, 1886, in-8° de 15 pages.

Nous devons à M. Henri Stein, une intéressante brochure sur *le sculpteur Louis-Claude Vassé.* Élève de Bouchardon, membre de l'Académie des beaux-arts en 1751, fort admiré de notre premier critique d'art, Diderot, Vassé n'est pas Lorrain ; son nom n'en a pas moins une place dans l'histoire artistique de la province : Vassé est l'auteur des mausolées du roi

Stanislas et de Marie Leczinska qui se font face dans le chœur de l'église de Bonsecours, purs chefs-d'œuvre en marbre blanc qui souffrent la comparaison avec le tombeau de Maurice de Saxe dans l'église Saint-Thomas de Strasbourg, dû au ciseau de Pigalle. C'est dire que Vassé est intéressant au premier chef pour Nancy et en général pour tout le duché gouverné par le bon roi Stanislas.

E. DUVERNOY.

Jules FRŒLICH. — *Strosburjer Holzhauerfawle,* mit Titelkupfer un zwanzig Bildle fum Joseph Lindeblust. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1885, 80 p. in-12. Tiré à 200 exemplaires numérotés. Prix 7 fr. 50 c.

C'est un joli petit livre, aimablement rimé, élégamment imprimé, enrichi de charmantes gravures. Nous le recommandons aux amateurs de vieux langage strasbourgeois, à ceux qui ne redoutent point la bonne et franche gaieté alsacienne. L'auteur nous l'a dit lui-même :

Die Fawle sind for d'Männer,
Un drunter nur for d'Kenner;
Drum blyb sie halt, Frau Bas,
Eweck mit Ihrer Nas.

X. MOSSMANN. — *Le moulin des Trois-Tournants. L'hôtel de Corberon.* Deux études. Colmar, Jung, 1886, brochure de 38 pages in-12.

Ces deux études se rapportent à un moulin et à une maison particulière de Colmar. Elles sont dues à un savant pour qui l'histoire de la vieille cité alsacienne n'a plus de secret. Mais elles n'ont pas seulement un intérêt local ; on peut en tirer des conclusions générales pour l'histoire économique de notre pays. Elles nous montrent, par deux exemples caractéristiques, quelles charges grevaient la propriété bâtie au XVe et au XVIe siècle. Elles mettent en pleine évidence cette vérité que M. Mossmann exprime fort bien : « De même que le juif, qui, prêtant sur gages mobiliers, était le banquier du travail, le clergé était devenu celui de la propriété. Presque tous ceux qui étaient en état de fournir des gages immobiliers recouraient à lui. Ce n'étaient pas des emprunts proprement dits, mais des constitutions de rentes perpétuelles ou rachetables. » Il arrive de la sorte qu'un propriétaire en détresse recourt successivement à diverses églises ou congrégations ; il doit sur sa maison tant de florins, tant de sous à chacune d'entre elles ; peu à peu le service de la rente absorbe le loyer de la maison ; la propriété sur laquelle pèsent tant de charges n'a plus qu'une valeur négative. Les hôtels abandonnés s'écroulent et en 1516 Maximilien Ier permet à

la ville de Colmar de se mettre en possession du sol de toutes les maisons en ruines. Cette situation n'explique-t-elle pas l'impopularité du clergé comme celle du juif et n'a-t-elle pas contribué à assurer dans la ville de Colmar le triomphe de la Réforme ?

C. P.

Maria Rebe. — *Vogesengrün. Ein Elsässischer Familienkalender,* 1887. Strassburg, Heitz, 186 p. in-12. Prix 1 fr. 90 c.

Ce calendrier, très bien imprimé, doit compter au nombre des alsatiques. Il renferme, comme tous les calendriers destinés aux familles, quelques histoires fort morales ; il contient en outre quelques poésies en dialecte strasbourgeois, dont l'auteur est Adolphe Stœber. Deux articles ont une valeur historique et méritent d'être signalés. C'est la courte, mais substantielle biographie d'Édouard Cunitz, qui a été l'un des professeurs les plus distingués de l'ancienne Faculté de théologie de Strasbourg. Elle est due à la plume de M. Rodolphe Reuss. C'est ensuite une étude qui a pour titre *Tristesses et joies des vignerons de la Haute-Alsace.* On y trouve des renseignements assez précis sur la culture de la vigne et les récoltes pendant le moyen âge et les temps modernes. L'étude, signée Bruno Stehle, mériterait d'être reprise scientifiquement, avec l'indication des sources.

C. P.



RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES [1]

1° Meurthe-et-Moselle.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. 1885. Nancy, Berger-Levrault et Cie.
1 vol. in-8°, CXXIV-272 p.

L'Académie de Stanislas, qui fut fondée en 1750, est regardée à juste titre comme l'institution littéraire la plus importante de la Lorraine et de l'Alsace. La collection de mémoires qu'elle a publiés est le recueil le plus considérable paru dans nos contrées. Les mémoires, à cause du caractère même de l'Académie qui unit l'étude des lettres à celle des sciences, sont de nature fort variée ; mais l'histoire locale s'y est fait une large place. Dans le volume de 1885, nous trouvons quelques belles études historiques. M. Druon, dans son discours de réception à l'Académie, a fait revivre la figure si curieuse du chevalier de Boufflers, cet homme de salon, ce poète érotique qui devint un jour gouverneur du Sénégal [2]; M. E. Meaume, ancien professeur à l'École forestière, si connu par ses travaux classiques sur Callot, a réuni tous les documents sur un peintre lorrain, Jean Nocret, né à Nancy en 1617, mort à Paris en 1672 [3]. C'est comme le testament de ce travailleur infatigable qui a été enlevé par la mort au cours même de cette année. M. Chassignet nous raconte la vie du général Houchard, né à Forbach, et plaide avec talent pour lui des circonstances atténuantes [4] ; M. L. Maggiolo, recteur honoraire de notre Académie, énumère, dans des notes succinctes, les *collèges dirigés en Lorraine par les chanoines réguliers de Notre-Sauveur,* de 1623 à 1789 [5] ; enfin nous devons attirer toute l'attention des historiens et des juristes sur l'article de M. A. Fournier : *la Commune de la Bresse en Vosges* [6]. M. Fournier analyse avec clarté la coutume de ce petit bourg qui, jusqu'en 1789, avait le droit de rendre la justice et il nous cite, d'après les archives de la Bresse, quelques procès curieux. L'on voit donc que ce volume ne le cède point en intérêt aux précédents et qu'il ajoute à notre histoire locale d'excellentes études.

C. P.

1. Dans le numéro d'avril, nous analyserons les articles des revues de Metz et des revues allemandes, traitant de l'histoire de la Lorraine; les deux derniers numéros contiendront un travail analogue pour l'Alsace.
2. *Le Chevalier de Boufflers,* discours de réception. I-XXX.
3. *Jean Nocret, peintre lorrain.* 1-43.
4. *Un Soldat lorrain dans la seconde moitié du* XVIIIe *siècle.* 61-112.
5. Pages 142-165.
6. Pages 166-192.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. Troisième série. XIIIe volume. Nancy, Wiener, 1885. 1 volume in-8° de 459-xxvi p.

La Société d'archéologie lorraine soutient sa vieille réputation, si bien méritée, de labeur et de savoir, par des travaux qui, pour les érudits comme pour les profanes, sont d'une grande valeur et d'un haut intérêt.

M. Ch. Guyot poursuit ses curieuses études sur les *Forêts lorraines* [1]. Deux intéressants chapitres sont consacrés à l'organisation administrative, à la répression des délits, à l'exploitation et au traitement des forêts. La fin de ce travail paraîtra dans le volume de 1886. Les *Annales* reviendront sur le remarquable ouvrage de M. Guyot lorsqu'il sera terminé. Mais, dès à présent, il est bon d'observer que le savant professeur de législation et de jurisprudence à l'École forestière, en écrivant ce livre excellent à tous égards, donne à ses collègues un utile exemple L'histoire de nos forêts, traitée avec compétence et talent, jette en effet un jour nouveau sur la situation des campagnes avant 1789, par la mise en œuvre de documents peu accessibles à la masse des travailleurs. M. Guyot nous doit une étude sur l'état du paysan lorrain pendant l'ancien régime et le public l'attend avec impatience.

M. F. des Robert nous ramène à l'histoire politique et à cette première moitié du xviie siècle, qui est l'objet de ses préférences [2]. A l'aide de nombreuses lettres adressées au conseiller d'État Arnoult par le duc François, la princesse Claude, sa femme, et d'autres personnages, M. des Robert nous retrace en quelques pages l'existence tourmentée du malheureux frère de Charles IV, pendant les dix premières années de son exil à Florence, à Munich et à Vienne.

Nicolas-François et la duchesse Claude quittèrent secrètement Nancy le 1er avril 1634, et allèrent rejoindre Charles IV en Franche-Comté. Puis, traversant la Savoie, ils gagnèrent successivement Milan, Gênes et Florence, toujours à court d'argent. Le duc se rendit ensuite à Rome, pour régler définitivement la cession de l'évêché de Toul et des bénéfices auxquels il avait renoncé lors de son mariage. De Rome, il fit un pèlerinage à Lorette et un voyage à Naples.

Rentré à Florence, Nicolas-François ne tarde pas à partir pour Ratisbonne, où se tenait la diète de l'Empire. Il refuse en même temps d'aller rejoindre à Besançon son frère Charles IV, alors dans toute l'ardeur de sa passion pour la princesse de Cantecroix ; il séjourne quelque temps à Mu-

1. Livre II. *Les Forêts depuis le* xiie *siècle jusqu'au milieu du* xviie (suite). Chapitres III et IV.
2. *Correspondance inédite de Nicolas-François, duc de Lorraine et de Bar,* 1634-1644.

nich et va s'installer à Vienne. C'est dans cette ville que naquirent ses deux fils, Ferdinand et Charles, plus tard Charles V de Lorraine. C'est de Vienne qu'il prend avec chaleur la défense de la duchesse Nicole, quand son mari lui intente devant la cour de Rome ce fameux procès en nullité de mariage, qui devait aboutir à une excommunication. C'est de Vienne aussi qu'il envoie à Arnoult l'ordre de vendre ou d'engager ses biens pour se procurer quelque argent, afin de pouvoir soutenir son rang et satisfaire les plus pressants de ses créanciers.

Le récit de cette vie errante et agitée nous est présenté avec une certaine animation, malgré la trop grande abondance des documents cités; il se lit avec un intérêt soutenu.

On peut rapprocher de ce mémoire la notice que publie M. le baron G. d'Huart sur un des plus braves officiers du duc Charles IV, le colonel de Croonders [1]. Gouverneur du château de Hombourg, Croonders sut conserver cette petite place dans l'obéissance de son maître pendant tout le temps de sa captivité en Espagne. Après l'occupation de la Lorraine par les Français en 1670, il remit, sur l'ordre du prince, la forteresse et ses dépendances à l'Électeur de Trèves, qui en prit la garde. La famille de Croonders s'éteignit en 1704, dans la personne de Jean-Lothaire, tué au service de la France sur le champ de bataille de Hochstedt.

On sait combien jadis les souverains attachaient d'importance aux titres dont ils étaient revêtus. Jusqu'en 1800, les rois d'Angleterre sont restés, dans leurs actes officiels tout au moins, rois de France, rappelant ainsi la gloire passagère de leurs conquêtes au XIVe siècle. Les ducs de Lorraine, eux aussi, portèrent des titres nombreux et souvent éclatants, mais ces titres, pour la plupart, n'eurent trait qu'à des souverainetés platoniques. MM. E. Briard et H. Lepage étudient avec une rare sagacité et une grande clarté d'exposition les origines si diverses de ces titres [2], et passent successivement en revue les trois maisons régnantes dites d'Alsace, d'Anjou et de Vaudémont.

Les princes de la première maison s'intitulent « par la grâce de Dieu, ducs de Lorraine et marquis ». Thiébaut Ier (1213-1220) devint, il est vrai, par son mariage, comte de Metz et de Dabo, mais il resta sans enfants et ne put transmettre ses titres nouveaux. Avec la maison d'Anjou, l'horizon de la Lorraine s'élargit singulièrement. La réunion du Barrois est préparée. Puis viennent s'ajouter des prétentions sur l'Anjou et le Maine, le royaume de Majorque, les comtés de Provence, de Forcalquier et de Piémont, le royaume de Naples, Sicile et Jérusalem; des droits à la couronne de Hongrie, au royaume d'Aragon, etc.

1. *Le colonel Jean de Croonders, gouverneur de Hombourg* (1644-1671). Notice historique.
2. *Des Titres et Prétentions des ducs héréditaires de Lorraine.*

La maison de Vaudémont, qui succéda à la maison d'Anjou et soutint ses prétentions, apporta à la Lorraine plusieurs autres titres moins brillants, mais plus positifs : ceux de seigneur de Rumigny et de Florines, de comte de Vaudémont et seigneur de Joinville, de comte d'Harcourt et d'Aumale. Après la mort de Louis XI, René II, moyennant finances et moyennant renonciation au reste de l'héritage de la maison d'Anjou, obtint de Charles VIII la libre jouissance du duché de Bar. Plus tard, le duc Antoine éleva des prétentions, du chef de sa mère, Philippe de Gueldres, sur le duché de Gueldres et le comté de Zutphen.... Les titres de la maison de Lorraine survécurent chez les princes lorrains, devenus princes autrichiens. François III y joignit ceux de grand-duc de Toscane et d'empereur d'Allemagne.

En somme, comme le disent MM. E. Briard et H. Lepage, « le sujet de ce travail n'est point aussi futile qu'il le semble peut-être au premier abord. Bien que, d'après le titre, on soit porté à croire qu'il ne s'agit que d'une question de mots, derrière les mots il y a toujours plus ou moins les choses. » C'est justement ce qui fait l'intérêt de ces recherches, et l'on doit féliciter les auteurs d'avoir su si bien placer « les choses derrière les mots ».

Mgr X. Barbier de Montault, dont on connaît la compétence spéciale pour l'étude des reliques et du mobilier liturgique, nous donne deux mémoires d'archéologie religieuse. Dans le premier, il décrit *le saint clou de la Cathédrale de Toul* et le reliquaire, aujourd'hui en partie disparu, qui le contenait. M. L. Germain a joint à cette curieuse description quelques notes sur le culte solennel dont le saint clou a été l'objet. Le second mémoire[1] est consacré à un genre particulier de reliquaires, qui de nos jours ne se retrouvent plus guère qu'en Italie. Ce sont des bustes de métal, argent ou argent doré, étincelants de pierreries, que l'on disposait entre les chandeliers de l'autel. Le savant archéologue étudie, d'après une ancienne gravure, le buste de saint Adelphe, évêque de Metz, et insiste avec quelque détail sur un insigne liturgique assez singulier, le *surhuméral,* que porte le saint et que les évêques de Toul, successeurs du pape Léon IX, revendiquaient pour leur église comme un privilège exceptionnel.

Tous les Nancéens, sans contredit, sont fiers de leur admirable place Stanislas, mais bien peu en connaissent l'histoire. Le regretté M. E. Meaume en raconte ici un piquant épisode, d'après les pièces originales réunies dans ses collections[2]. Les façades furent édifiées aux frais du Roi de Pologne, mais les concessionnaires du terrain étaient chargés de construire l'intérieur et les murs des jardins. L'emplacement de l'évêché actuel avait été concédé au sieur de la Borde pour y élever l'hôtel des Fermes. Mais l'affaire n'était pas brillante, et la compagnie des fermiers généraux la

1. *Le Buste de saint Adelphe d'après une gravure du* XVIIe *siècle.*
2. *L'Hôtel des Fermes à Nancy* (*l'évêché*).

laissa au compte de la Borde, en s'engageant toutefois à lui servir, à titre de loyer, l'intérêt au denier vingt des sommes qu'il aurait déboursées. Ce fut la source de contestations et de procès sans nombre avec les fermiers généraux et surtout avec Pierre Alliot, conseiller aulique de Stanislas, propriétaire de l'hôtel situé au delà de la rue Sainte-Catherine.

L'hôtel des Fermes, qui avait coûté 273,000 liv., argent de France, fut vendu comme bien national en 1798 pour la somme de 54,500 fr. (3 millions en assignats), et devint une auberge à l'enseigne du *Brochet bleu.* Racheté par l'État, il servit quelque temps aux conseils de guerre et fut affecté en l'an XIII à la demeure de l'évêque.

Il est infiniment regrettable que nous ne possédions pas pour la Lorraine française de répertoire archéologique semblable à celui que le Dr Kraus a composé pour l'Alsace et la Lorraine annexée[1]; c'est la pensée qui vient naturellement à l'esprit en lisant l'intéressante notice consacrée par M. Georges Durand à l'*Église de Relanges* (*Vosges*). Les quelques pages, trop courtes, de M. A. Stein sur le *Vieux collège de Bar-le-Duc* provoquent encore d'autres regrets. Comment se fait-il qu'un des plus charmants édifices de la Renaissance en Lorraine, bien que masqué aujourd'hui par une horrible façade, soit laissé dans l'abandon le plus déplorable ? Ne pourrait-on pas, avant que la ruine soit complète, y installer, sans grande dépense, la bibliothèque municipale entassée dans les combles de l'Hôtel de Ville, y abriter les séances de la Société des lettres, ou même y loger une école ? On s'étonne aussi que l'antique et libérale fondation de Gilles de Trèves n'ait pas inspiré à un « enfant de Bar » une étude détaillée (car les documents ne font pas défaut) de l'histoire du « vieux collège » et de la vie intellectuelle dans le Barrois. E. B.

Journal de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. 35e année, 1886, un volume in-8°. Les 10 premiers numéros.

Le *Journal de la Société d'archéologie* contenant des articles nombreux et en général assez courts, on se contentera de les indiquer en analysant brièvement les plus importants.

Barbier de Montault, *Appendice à l'article sur le buste de Saint-Adelphe.* C'est la réponse à une notice de M. A. Benoit qui apportait des renseignements complémentaires à un mémoire antérieur de M. Barbier de Montault. L'appendice lui-même a provoqué quelques observations d'un anonyme

1. *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen.* Le premier fascicule pour la Lorraine vient de paraître. Nous en rendrons compte prochainement dans les *Annales.*

(*Journal*, p. 122), une réponse de M. Benoit (id., p. 146) et une nouvelle réplique de M. Barbier de Montault (id., p. 170). La polémique est-elle terminée ? Peut-être non.

A. Benoit, *Date du décès du poète des Masures* (1574). Il s'agit d'un humaniste flamand du XVIe siècle qui passa toute sa vie en Lorraine, embrassa la Réforme, dut s'enfuir pour échapper à la persécution et alla mourir à Sainte-Marie en Alsace, le 17 juin 1574. — *Note sur un sceau de la ville de Vic*, 1777. — *Note sur Antoine du Châtelet* (1574). Ce personnage était protestant.

Bleicher et L. Wiener, *Notice sur la découverte d'une station funéraire de l'âge de bronze à Villey-Saint-Étienne :* au-dessus de la Moselle, près de Toul. On n'a trouvé là aucun objet en fer ; on n'y a trouvé non plus aucune arme. Ce n'est donc pas une station funéraire de guerriers. Une belle planche jointe à cet article, reproduit un certain nombre d'anneaux en bronze. — Bleicher et Barthelémy, *Note sur une sépulture de l'âge du bronze, découverte à Domèvre-en-Haye*. Les objets retrouvés dans ce dépôt sont moins anciens que ceux de Villey-Saint-Étienne. Quelques-uns sont reproduits sur une planche.

Abbé Chapelier, *Médailles du bienheureux Pierre Fourier*. Quatorze médailles du XVIIIe ou du XIXe siècle sont décrites. — *Le Prieuré de Bonneval*. C'est une liste assez complète des prieurs de Bonneval de 1466 à 1776, liste qui ne se trouve ni dans dom Calmet, ni dans le *Gallia*. Bonneval est dans l'arrondissement de Mirecourt.

Coyn, *Il y a cent ans*. Court extrait d'un registre paroissial.

Dannreuther, *Le Protestantisme dans la maison du Châtelet*. C'est un complément à la note citée plus haut de M. A. Benoit sur Antoine du Châtelet. D'autres membres de cette ancienne famille adoptèrent la Réforme. Un frère d'Antoine devint même ministre. En général, la noblesse lorraine, comme la noblesse française, était portée vers le protestantisme. Les généalogistes évitent de parler de ces faits.

Delisle, *Nouveau témoignage relatif à la mission de Jeanne d'Arc*. Ce sont les dernières pages d'une chronique universelle écrites par un Français qui résidait à Rome au moment du siège d'Orléans. Il y consigne tout ce que les récits des voyageurs lui apprennent sur la Pucelle. Les faits lui arrivent déjà défigurés et embellis par la distance et l'imagination populaire.

Germain, *Un Double emploi du Nobiliaire de dom Pelletier : Augiez et Ogier*. Par une erreur assez commune, dom Pelletier a vu deux noms différents dans deux manières d'écrire le même nom. — *Note additionnelle sur les pierres tombales de la maison d'Haraucourt à Magnières*. M. Joly avait publié ces pierres dans le tome XVII des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, sans établir la généalogie et discuter les armes des personnes

qu'elles recouvrent. C'est ce que fait M. Germain. — *Anciens bénitiers lorrains.* Il s'agit de bénitiers en métal et en forme de cloches.

Guyot, *Le Lehn de Vergaville.* On appelle ainsi les registres du terrier de l'abbaye de Vergaville, près Dieuze. Ces registres, au nombre de huit, se trouvent dans les archives de Meurthe-et-Moselle. M. Guyot s'en sert pour étudier une forme nouvelle d'acensement.

Lepage, *Une Singulière généalogie.* Il s'agit de la maison de Hennin ou Henninger dont l'un des membres, Steph. ou Stéphane Navier, était capitaine de Phalsbourg sous Charles III. Au XVIIIe siècle, quand la baronnie d'Hennin fut érigée en comté, on fit disparaître son nom des généalogies. — *A propos des abbayes de Saint-Martin de Metz et de Saint-Martin de Tours.* M. Lepage montre que plusieurs historiens, entre autres dom Calmet, ont rapporté à l'abbaye messine des textes qui concernent en réalité l'abbaye de Tours, par exemple, une description de l'église abbatiale. Par suite, il faut rayer des annales de Saint-Martin de Metz le nom de son premier abbé, et cesser d'attribuer à ce monastère la confection des deux mss. dits *les Évangiles de Lothaire* et *la Bible de Charles le Chauve.* Ces deux mss. ont été faits à Tours. — *Note sur les tapisseries des ducs de Lorraine.* Après avoir reproduit la note que M. Molinier a fait paraître sur la question dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* M. Lepage y ajoute divers documents tirés des comptes de Nancy, puis des renseignements sur les artistes qui ont exécuté ces tapisseries et sur leurs travaux les plus remarquables. Cette étude, qui par sa longueur excède l'étendue ordinaire des mémoires imprimés dans le *Journal,* est des plus intéressantes pour l'histoire de l'art en Lorraine, surtout au XVIIIe siècle.

De Marsy, *Quelques fondeurs de cloches originaires de Lorraine ayant travaillé en Hollande.* Les fondeurs dont il est question sont tous du XVIIe siècle. Les indications données dans ce mémoire sont extraites d'une étude sur les cloches de la Hollande, parue dans une publication périodique frisonne.

Pierfitte, *Le Doyenné rural d'Escles.* Cette circonscription ecclésiastique, créée en 1777, comprenait les villages des hautes vallées de la Saône et du Madon, sur les deux versants des Faucilles.

E. D.

Bulletin de la Société de géographie de l'Est, années 1885 et 1886. 2 vol. in-8°. Nancy, Berger-Levrault et Cie.

Le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est,* qui en est à son neuvième volume, nous donne quelquefois, trop rarement à notre gré, des articles sur la géographie historique de la province. Nous trouvons deux de ces études



dans les deux derniers volumes de la Société, abstraction faite du dernier fascicule de 1886 qui n'a pas encore paru. L'une est due à M. Bonnabelle, qui poursuit sans se décourager sa série de monographies historiques et statistiques sur les communes du département de la Meuse [1]. Il étudie cette fois Nubécourt dans l'arrondissement de Bar-le-Duc, sur l'Aire, commune de trois cents habitants. Après avoir donné les différentes formes que le nom de ce village affecte dans les siècles précédents et décrit sa situation géographique, M. Bonnabelle fait son histoire, indique les débris antiques qu'on y a trouvés, les pièces très rares du reste qui concernent cette localité. Il analyse les documents les plus intéressants qui sont conservés dans les archives de Nubécourt et qui datent tous du XVIIe et du XVIIIe siècle. Suit l'indication des circonscriptions civiles ou ecclésiastiques dont Nubécourt a fait partie depuis la fin de l'ancien régime. L'église du village est sommairement décrite et ses inscriptions reproduites. L'étude se termine par une courte biographie de deux membres d'une même famille, la famille Gillon, tous deux nés à Nubécourt et qui ont été représentants du département de la Meuse dans diverses de nos Assemblées, et par une liste de tous les maires et de tous les régents d'école de Nubécourt que l'on a pu retrouver.

La notice de M. C. Digout sur Blainville-sur-l'Eau [2] fait moins de place à l'historique. Après de très courtes indications sur les divers événements qui ont rapport à cette localité, il y a quelques notes sur le château qui a été détruit par la Révolution et dont le plan joint à cette notice, nous fait voir l'importance, sur le couvent des Dominicains fondé en 1621, vendu comme bien national en 1791, aujourd'hui converti en cité ouvrière, enfin sur un savant Dominicain, Charles-Louis Richard, né à Blainville-sur-l'Eau en 1711. E. D.

2° Meuse.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. 2e série, tome V. Bar-le-Duc, Schorderet, 1886. Un volume in-8° de XXII-332 pages.

Cette Société, fondée en 1870, publie depuis cette époque un volume annuel. Elle donne dans ses *Mémoires* des œuvres de tout genre, mais l'histoire locale, et en particulier l'histoire du *Barrois,* constitue le principal objet de ses travaux.

Dans le volume de 1886, M. Léon Germain, après avoir étudié les *Monuments funéraires de l'église de Saint-Étienne à Saint-Mihiel* [3], entreprend

1. *Petite étude sur la commune de Nubécourt. Canton de Triaucourt (Meuse).*
2. *Monographie de Blainville-sur-l'Eau.*
3. *Mémoires de la Société des lettres, etc., de Bar.* 2e série, t. III, 1884, p. 67-118.

la curieuse description des pierres tombales de l'église abbatiale de cette ville [1]. Dans une première partie, consacrée aux monuments qui existent encore, M. Germain reproduit treize inscriptions, en les accompagnant de notes abondantes. On peut citer les épitaphes des abbés dom Hennezon et dom Maillet, celles de l'historien local, dom de l'Isle, de la famille de Bousmard, etc. Il est regrettable que M. Germain n'ait pas cru devoir faire allusion, dans ce dernier article, au plus célèbre des fils du président de Bousmard, Henri-Jean-Baptiste, né à Saint-Mihiel en 1749, qui devint officier du génie et représenta la noblesse du bailliage de Bar-le-Duc aux États généraux de 1789. Il émigra, après avoir assisté au siège de Verdun, et ce fut lui qui, en 1807, défendit Dantzig contre le maréchal Lefebvre.

La seconde partie du mémoire nous fait connaître les monuments détruits. Après un aperçu général et le récit des destructions et des remaniements que subit l'église de Saint-Michel, l'auteur étudie successivement les tombes de la maison de Bar, celles des abbés, et enfin les tombes des autres personnages remarquables, ensevelis sous les dalles de l'édifice. Il nous conduit de chapelle en chapelle, prodiguant, à propos de chaque sépulture, les renseignements les plus divers et les plus intéressants.

M. Germain publiera prochainement une suite à ces « excursions épigraphiques » : *Les Épitaphes de l'église d'Étain.*

M. Léon Maxe-Werly continue ses savantes recherches sur le parcours des voies romaines à travers le Barrois. Dans le volume précédent [2], M. Maxe-Werly, après avoir exposé sa méthode d'investigation, établissait, avec une érudition précise et sûre, le tracé d'une section de la voie romaine de Reims à Nasium, celle qui va d'*Ariola* (la maison du Val, territoire de Noyers) à *Caturiges* (faubourg de Bar-la-Ville).

M. Maxe-Werly étudie maintenant la station de *Caturiges* [3], dont il admet l'origine gauloise. Mais d'où vient ce nom de *Caturiges?* Des *Caturiges,* petit peuple qui habitait le pays d'Embrun et dont une portion aurait été transportée sur les bords de l'Ornain ? D'une divinité locale appelée *Caturix?* Il serait téméraire de rien affirmer. Toujours est-il que l'emplacement de cette antique *mansio* est bien le territoire actuel de Bar-la-Ville. M. Max-Werly énumère ensuite une série de documents relatifs à la chaussée romaine ainsi que les nombreuses découvertes d'objets anciens faites dans l'étendue de ce quartier de Bar-le-Duc.

De *Caturiges* à Guerpont, la voie suit la rive droite de l'Ornain, où elle est facilement reconnaissable. Mais au delà de Guerpont l'incertitude commence ; l'emplacement de la chaussée, dans la direction de *Nasium,* ne

1. *Monuments funéraires de l'église de Saint-Michel à Saint-Mihiel.*
2. *Mémoires de la Société des lettres, etc., de Bar.* 2e série, t. IV, 1885, p. 11-46.
3. *Étude du tracé de la chaussée romaine entre Ariola et Fines.*

peut être déterminé qu'à grand'peine. M. Max-Werly, cependant, essaie d'établir un tracé par les plateaux, mais il ne présente cette solution, très acceptable d'ailleurs, que comme une hypothèse.

Des cartes et des croquis complètent et illustrent cette intéressante étude, faite par un homme laborieux et compétent, dont on connaît le vaste savoir, l'ingénieuse sagacité et aussi l'extrême modestie.

Si le mémoire scientifique de M. Langrognet[1] dépasse notre compétence, le piquant essai de M. Lemarquis[2] sort peut-être du cadre des *Annales*. On ne citera la *Notice* de M. A. Giraud sur le docteur de Smyttère, que pour rappeler les travaux de ce dernier. M. de Smyttère a beaucoup écrit sur l'histoire de Cassel et, par contre-coup, sur l'histoire du Barrois, les deux pays ayant été réunis par le mariage de Iolande de Flandre avec le comte Henri IV de Bar. Ce sont des ouvrages longs, lourds, diffus et embarrassés, mais dont on peut tirer profit pour l'histoire de notre région[3].

Tout « lotharingophile » connaît le livre de M. F. des Robert, *Campagnes de Charles IV en Allemagne, en Lorraine et en Franche-Comté* (1634-1638). M. des Robert nous en donne ici la suite[4]. Le premier chapitre, le seul qui soit publié dans ce volume, nous offre le récit du siège de Brisach par Bernard de Saxe-Weimar et Guébriant. En même temps, Longueville tient tête à Charles IV en Franche-Comté, livre la bataille de Poligny, où il est vaincu, et essaye de couvrir la Lorraine, où les généraux lorrains remportent de brillants succès, mais sans pouvoir se maintenir. C'est alors que Charles IV, abandonné par l'Espagne et trahi par les Francs-Comtois, quittera la Franche-Comté et commencera à traiter avec Richelieu (1639-1641).

Tout cela nous est raconté avec ce luxe de détails et de documents, abondants et un peu touffus, auquel l'auteur nous a accoutumés. Nombre de pièces inédites et fort curieuses sont mises en œuvre, mais on pourrait souhaiter que les renvois fussent indiqués avec un peu plus de précision[5].

En somme, tous ces Mémoires sont intéressants et neufs : ils témoignent

1. *Le Transformisme de la matière.*

2. *Molière en Angleterre.* — *Le Misanthrope* — A propos de la réimpression d'une pièce de Wycherley, intitulée : *The plain Dealer,* avec ce sous-titre : *le Misanthrope de Molière.*

3. La Puysaye, Saint-Fargeau, Toucy et leurs seigneurs de la maison de Bar, XIIIe, XIVe, XVe siècles. 1869. — Suppléments historiques sur la Puysaye-en-Auxerrois et particulièrement sur la comtesse de Bar, Iolande. 1871. — Iolande de Flandre, comtesse de Bar et dame de Cassel. 1877. — Les Ducs de Bar ou Seigneurs et Dames de Cassel de la maison ducale de Bar (*Mém. de la Soc. de Bar-le-Duc*), 1884, etc.

4. *Campagnes de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, en Franche-Comté, en Alsace, en Lorraine et en Flandre* (1638-1643), d'après des documents inédits, tirés du ministère des affaires étrangères.

5. Affaires étrangères *passim* f°... — Correspondance du Parlement de Dôle, — etc., sont des indications bien vagues.

non seulement de la vitalité des sociétés savantes de notre Lorraine, mais encore de l'ardeur au travail et de l'esprit vraiment scientifique qui les animent. E. B.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome IX, un volume in-8°. Verdun, Laurent, 1884.

Les publications de cette Société paraissent à des intervalles assez peu réguliers; le premier volume de ses *Mémoires* porte la date de 1840, le tome IX a paru en 1884 ; cela fait cinq années par volume en moyenne ; depuis 1884, nous attendons la suite de ces *Mémoires* intermittents.

L'histoire locale, histoire étant pris dans son sens le plus large, occupe la meilleure partie des *Mémoires* de la Société de Verdun. M. Dommartin a exposé en détails et d'après des documents authentiques le siège de Verdun en 1792 et la mort de son commandant Beaurepaire [1]. Il reprend et discute les récits de Michelet, de Lamartine et de Mortimer-Ternaux qui ont commis des erreurs assez graves ; il aurait pu se dispenser de critiquer de même les assertions contenues dans l'article du Dictionnaire Larousse sur Beaurepaire ; Larousse n'est pas une autorité. Il rétablit ainsi la vérité sur un certain nombre de points : sur l'origine de Beaurepaire qui n'était pas noble, comme on l'a dit ; sur la composition du conseil de défense de Verdun où ne dominait pas l'élément civil, car il comptait dix-neuf militaires, et deux civils n'ayant que voix consultative ; sur la mort de Beaurepaire qui s'est bien suicidé et n'a pas été assassiné comme l'ont voulu quelques écrivains à la suite du général Lemoine, lieutenant de Beaurepaire en 1792. Enfin, M. Dommartin expose ce que la légende a ajouté à l'histoire, et conclut en jugeant sévèrement la valeur morale du suicide de Beaurepaire, qu'il considère comme un acte de faiblesse. Quinze pièces intéressantes accompagnent cette étude.

L'intérêt de cette étude dépasse les murs de Verdun, car les faits qu'elle expose se rattachent directement à l'histoire générale. Il en est de même du travail de M. Gandelet [2]. Les luttes entre la doctrine de la prédestination et celle du libre arbitre ne se sont pas fait sentir seulement à Paris et à Versailles, et on ne connaîtra bien l'histoire du jansénisme qu'après l'avoir étudiée dans toutes les provinces, dans tous les diocèses. Il faut faire pour lui ce qu'on a commencé à faire pour la Réforme et pour la Révolution. Pour avoir fait couler moins de sang, il n'est pas moins intéressant que ces deux grandes crises entre lesquelles il occupe une place inter-

1. *Beaurepaire. Épisode de la reddition de Verdun en* 1792 : l'histoire, la légende, avec 2 planches.

2. *Le Jansénisme à Verdun* (1681-1793).

médiaire. Le jansénisme commença à Verdun avec l'épiscopat de M. de Béthune (1681-1721), partisan dévoué du cardinal de Noailles, qui introduisit dans son diocèse des théologiens et des traités jansénistes. Comme une partie du clergé et de la population résista à cette propagande, il y eut conflit. Lorsque l'évêque fit lire en chaire son appel au concile de la bulle *Unigenitus,* le jour de la Toussaint 1718, un tumulte éclata, et l'on faillit se battre en pleine église cathédrale. Au contraire, M. d'Hallencourt, successeur de M. de Béthune, adhéra à la bulle *Unigenitus,* et Verdun redevint moliniste, après avoir été pendant quarante ans une des citadelles de la doctrine de la grâce, l'officine où s'écrivaient et s'imprimaient les factums et les traités jansénistes. Suivant que l'évêque en fonctions professait l'une ou l'autre doctrine, il était l'objet des calomnies et des attaques passionnées des écrivains jésuites ou jansénistes. M. Gandelet s'est servi habilement de ces pamphlets, et de diverses pièces imprimées ou manuscrites pour la rédaction de cet intéressant travail. Il est seulement à regretter qu'il se départe, à l'endroit des jansénistes, de l'impartialité qui convient à l'histoire et se croie tenu de les maltraiter plus que de raison. Ces événements sont assez loin de nous pour que nous puissions les envisager avec calme, et nous dispenser de prendre parti dans le débat.

Après ces deux longs et attachants articles, on n'a plus à mentionner que trois ou quatre notices de quelques pages chacune. M. Liénard [1] nous entretient de la découverte, à la ferme de Plaisance, commune d'Amel, au nord-est de Verdun, des débris d'un char gaulois dans une sépulture. Il remarque que, jusqu'ici, les plaines de la Champagne avaient le monopole des sépultures contenant entre autres objets le char du défunt. Il y a donc là un fait intéressant, et une indication pour des recherches ultérieures. — Il décrit [2] un peigne en ivoire du XIe siècle conservé au musée de Verdun ; c'est un peigne historié sur les faces duquel sont représentées des scènes de la Passion et de la Résurrection. — Enfin, il consacre quelques notes à la vie et à l'œuvre d'un peintre verdunois du XVIIIe siècle, Joseph Christophe, un élève de Boulogne l'aîné [3]. — Ajoutons que M. Liénard a donné dans le tome de 1884 le compte rendu des travaux de la Société philomathique, compte rendu fort long ; le dernier remontait à 1863 ! — On trouve encore dans ce volume la description de deux sceaux épiscopaux verdunois par M. Pierre Dony [4] ; l'auteur nous annonce en note qu'il prépare un travail d'ensemble sur la sigillographie de Verdun. E D.

1. *Le Tumulus de la ferme de Plaisance.*
2. *Le Peigne de l'empereur Henri II,* avec une planche.
3. *Joseph-Christophe de Verdun, membre de l'Académie royale de peinture* (1662-1748).
4. *Deux sceaux de Henri d'Apremont, évêque de Verdun* (1312-1349), avec une planche.

3° Vosges.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, tome de 1886, un volume in-8°. Épinal, Collot, 1886.

La Société d'émulation des Vosges, dont le siège est à Épinal, est la plus ancienne société savante de la région, à l'exception toutefois des académies de Nancy et de Metz; elle date de 1825. Depuis, elle a fait paraître assez régulièrement ses volumes, où l'on trouve un peu de tout, mais où l'histoire locale occupe cependant une large place.

Le principal article du volume de cette année est un travail lexicographique de M. Haillant[1] sur un patois vosgien, celui de son village natal, Uriménil, situé à quelques kilomètres au sud d'Épinal, en pleines Faucilles. On s'est beaucoup occupé des patois lorrains depuis quelque temps, et il y aurait plus d'un article à ajouter aux quatre-vingt-dix numéros de la bibliographie que M. Jouve donnait de la question il y a vingt ans[2]. Il suffit d'indiquer les travaux de MM. Gérard, Clesse, de Puymaigre, parus dans les *Mémoires* des Académies de Nancy et de Metz, différents articles de la *Romania,* enfin le beau livre de M. Adam, pour montrer qu'on ne néglige pas cette branche des études lorraines. M. Haillant a fait sa spécialité du patois d'Uriménil[3]; il l'a examiné sous toutes ses faces, et cette enquête se poursuit depuis plusieurs années déjà. Les tomes de 1882 et 1883 donnent la phonétique ; celui de 1884, la flexion, la formation des mots, la syntaxe ; ceux de 1885 et 1886, la moitié à peu près du lexique ; au total, plus de six cent cinquante pages, et le lexique est à terminer. Ce lexique, la seule partie de cet ensemble de travaux qui nous occupe ici, est rédigé avec beaucoup de soin. Pour chaque mot, à la forme d'Uriménil, M. Haillant compare les formes des autres villages des Vosges, de la Lorraine, puis du reste de la France, et même de la Suisse romande. Ainsi, à *Gnète* (genêt), nous avons les formes patoises de vingt-cinq localités. M. Haillant ne se contente pas du reste de citer les formes patoises, il en rapproche avec raison les formes de l'ancienne langue française ; enfin, pour certains mots, il ajoute l'étymologie qu'il puise en général dans les meilleurs auteurs et dans les recueils les plus autorisés. En somme, sous le prétexte du patois d'Uriménil, M. Haillant a donné un lexique complet et comparatif de tous les patois vosgiens.

1. *Essai sur un patois vosgien.* Quatrième section : *Dictionnaire phonétique et étymologique* (suite). Lettres G à P.
2. *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* 1866.
3. Il a pourtant publié déjà des recherches sur la *Flore populaire des Vosges* et la *Formation des noms de lieux.*



Il est malaisé de comprendre le plan d'un travail de M. de Boureulle [1] où l'histoire de la Ligue en Lorraine et en Bretagne est étrangement rapprochée et confondue. La seule raison qui a déterminé l'auteur à réunir deux provinces si éloignées, est que la Bretagne était alors gouvernée par le duc de Mercœur, cousin de Charles III. Cela ne donne pas au sujet une unité suffisante. Au récit des faits de la Ligue lorraine ou bretonne se joignent des détails sur la construction de la Ville-Neuve de Nancy et les embellissements du palais ducal de cette ville qui sont absolument en dehors de la question. Tout cela, du reste, est pris uniquement dans des travaux de seconde main et manque vraiment par trop d'originalité.

Pendant le premier Empire, on interna à Épinal et à Neufchâteau des Espagnols, soit des prisonniers de guerre, soit des prêtres et des femmes arrêtés comme otages. Ces étrangers, formés en bataillons, étaient placés sous les ordres d'un général français, le baron Cassagne, dont M. A. Benoit a retrouvé et publié la correspondance [2]. Elle roule tout entière sur des questions administratives concernant les prisonniers et n'offre qu'un intérêt médiocre.

L'archéologie est représentée dans ce volume par une notice de M. l'abbé Chapelier [3] sur l'église de Coussey dans l'arrondissement de Neufchâteau, monument en partie roman, en partie gothique, fort dégradé par les sièges qu'il a subis, et qui a conservé cependant une cuve baptismale curieuse ; — et par le rapport de M. Voulot [4] sur les fouilles de Chaumouzey, près d'Épinal, où l'on a retrouvé sous un tertre des sépultures antiques, contenant des squelettes et un assez grand nombre d'objets en pierre, en bronze et en fer. Ces découvertes datent du mois de mai 1885 ; il est probable que des fouilles plus complètes entreprises sur le territoire de Chaumouzey, donneront des résultats importants. — M. Voulot a encore donné dans ce volume deux rapports sur le musée d'Épinal dont il est le conservateur.

Sous le patronage de la Société d'émulation et par les soins du Comité d'histoire vosgienne, paraît à Épinal une publication intéressante, qui complète heureusement les *Annales;* ce sont les *Documents de l'histoire des Vosges,* dont il existe déjà huit volumes. Tous les documents rares ou inédits qui intéressent les Vosges depuis l'époque féodale jusqu'à la Révolution, y trouvent place, et de bonnes tables complètent chaque volume et en facilitent l'emploi. Le dernier volume paru porte la date de 1884, le Comité d'histoire vosgienne ne publiant un volume que tous les deux ou trois ans. Espérons qu'il ne négligera pas cette publication et ne nous fera pas attendre trop longtemps le neuvième volume. Depuis que la Société

1. *Souvenirs bretons et lorrains du temps de la Ligue.*
2. *Les Prisonniers de guerre espagnols à Épinal et à Neufchâteau en* 1813.
3. *Archéologie et épigraphie de l'église de Coussey.*
4. *Fouilles du tumulus de Chaumouzey.*

d'archéologie lorraine a cessé de faire paraître ses Documents, la Société d'émulation est la seule de la région qui consacre une collection spéciale à la mise au jour de textes inédits. E. D.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne. 11e année, 1885-1886, un volume in-8°. Saint-Dié, Humbert, 1886.

La Société philomathique de Saint-Dié consacre exclusivement son volume annuel à des études d'intérêt local, et en particulier à des mémoires d'histoire vosgienne. Les antiquités romaines ne sont représentées dans le volume de cette année que par quelques pages de M. Voulot[1], conservateur du musée d'Épinal. M. Voulot nous décrit deux têtes antiques, retrouvées dans les ruines de Gran, qu'il a fouillées avec tant de succès. L'une de ces têtes est celle d'une femme âgée ; l'autre serait, d'après M. Voulot, celle d'un Terme. L'hypothèse est intéressante, car on n'a encore retrouvé aucune statue de ce dieu dans les Vosges.

M. de Boureulle nous a donné, dans le Bulletin précédent, une étude sur l'*Alsace du Moyen Age*. Le présent volume contient l'*Alsace de la Réforme,* qui sera suivie elle-même de l'*Alsace au temps de la guerre de Trente ans.* L'introduction de la Réforme luthérienne à Strasbourg, la guerre des Rustauds, l'apparition des doctrines de Calvin, l'influence de la Réforme en Alsace, le rôle politique de Strasbourg et son système d'alliances protestantes, enfin les essais de contre-réformation et les luttes qui en résultent, tels sont les principaux faits exposés dans ce travail.

L'histoire biographique est représentée par une étude de M. L. de Warren[2] sur une princesse lorraine du XIVe siècle, Jeanne de Bar, sœur d'Édouard Ier de Bar, belle-sœur du duc de Lorraine Raoul, nièce d'Édouard II d'Angleterre, qui la maria à l'un de ses barons, Jean II, comte de Warren, de Surrey et de Sussex. Délaissée par son mari, la comtesse de Warren consola Jean le Bon pendant sa captivité en Angleterre, en tout bien tout honneur, du reste, l'âge de la comtesse (soixante-trois ans), excluant tout soupçon ; elle gouverna le duché de Bar pendant la minorité de son petit-neveu Robert, de 1345 à 1353. C'est dire que sa biographie est également intéressante pour l'histoire générale et pour l'histoire de notre province.

M. A. Benoît a donné une *Note sur la population protestante du bailliage de Saint-Dié de 1700 à 1787*, population peu nombreuse, la Cour souveraine y mettant bon ordre ; — et quelques détails[3] sur le passage probable,

1. *Sur deux antiques inédits trouvés à Gran (Vosges)*, avec 2 planches.
2. *Jeanne de Bar, comtesse de Warren* (1295-1361), avec une planche.
3. *L'Empereur Henri VI dans les Vosges* (juin 1196), avec une planche.

mais non certain, à Saint-Dié de Henri VI de Hohenstauffen, pendant le dernier voyage de ce prince d'Allemagne en Italie. Une peinture de la cathédrale de Saint-Dié rappelait cet événement et les libéralités du prince.

L'histoire de l'arrondissement de Saint-Dié est encore représentée par une notice de M. Blaise sur le village de Saint-Michel, entre Saint-Dié et Étival [1]; — et par les traditions populaires du ban de Fraize sur les pillages des Houèbes, c'est-à-dire des Suédois en 1639, traditions recueillies par M. Haxaire [2]. — Pour le reste du département, on n'a à mentionner qu'un travail de M. l'abbé Chapelier sur les *Origines d'Épinal*. Cette ville doit son existence aux reliques de saint Goëric, évêque de Metz au VIIe siècle, qui transférées à Épinal, vers 984, y attirèrent de nombreux pèlerins. Un article ultérieur fera l'historique du culte de saint Goëric.

Il nous reste à mentionner trois articles de M. Gaston Save. Artiste autant qu'écrivain, M. Save nous a donné une intéressante monographie de la cathédrale de Saint-Dié dans le tome VIII de la Société philomathique. Aujourd'hui, il nous décrit l'*Église de Sainte-Marguerite,* tout près de Saint-Dié. — M. Save nous parle ensuite d'une ancienne famille lorraine, les Hugo de Spitzemberg, dont Victor Hugo prétendait descendre [3]; c'est une erreur: le poète est bien né, comme il l'a dit, « d'un sang lorrain et breton à la fois »; mais ses ancêtres sont les Hugo du Xaintois, qu'on ne peut rattacher en aucune façon aux Hugo de Spitzemberg; M. Save l'établit en exposant avec soin la généalogie des deux familles. — Enfin, M. Save nous donne un résumé chronologique des chasses des Carolingiens dans les Vosges [4], de ces grandes chasses que les annalistes mentionnent en quelques mots, et que raconteront en détail les chansons de gestes.

Le volume se termine par une table suffisamment détaillée (p. 191-237) des matières contenues dans les dix premiers volumes de la Société de Saint-Dié. C'est une manière intelligente pour une société savante de célébrer son *decennium,* et il serait à désirer que l'exemple fût suivi par les autres sociétés de la région. On ne saurait croire ce que perd une publication périodique, faute de cet instrument de recherche si nécessaire. On hésite à la consulter, quand il faut dépouiller vingt ou trente volumes, et d'excellents articles restent ignorés. Que nos sociétés y pensent, et fassent, au moins tous les dix ans, le bilan de leurs travaux, par intérêt bien compris, si ce n'est par pitié des chercheurs. E. D.

1. *Notice historique sur Saint-Michel-sur-Meurthe,* avec une carte.
2. *Les Suédois dans le Ban de Fraize d'après la tradition populaire.*
3. *Les Hugo de Spitzemberg et Victor Hugo.*
4. *Les Carolingiens dans les Vosges.*

4° Revues françaises.

Revue historique. Paris, onzième année, 1886.

Nous signalerons ici très brièvement le bulletin, consacré par M. Rodolphe Reuss, dans la livraison du mois de janvier (t. XXX, p. 132-158), aux principaux ouvrages sur l'histoire alsacienne, qui ont paru de 1882 à 1885. C'est un répertoire très complet dû à un érudit dont le jugement fait autorité. Nous aurons du reste à apprécier plus longuement dans nos *Annales* quelques-uns des ouvrages passés en revue par M. Reuss.

Dans la livraison de mai (t. XXXI, p. 73-97), M. J. Favier, bibliothécaire à Nancy, publie une série de *Documents inédits sur la vie privée de Charles IV,* duc de Lorraine. Ils sont tirés des papiers du P. Donat, confesseur du duc, papiers que Dom Calmet croyait perdus, mais qui ont été conservés au couvent des Tiercelins et transférés de là, en 1791, à la Bibliothèque de Nancy. M. Favier a choisi quelques pièces qui nous montrent, sous un jour nouveau, les relations de Charles IV avec ses deux femmes, la princesse Nicole et Béatrix de Cusance ; d'autres nous font connaître des projets de mariage qui furent formés entre le duc et M[lle] de Nemours, Marie Mancini, M[lle] de Chastillon, Isabelle de Ludres. Tous ces extraits sont intéressants ; ils achèvent de mettre en lumière cette figure à la fois singulière et attachante de Charles IV ; ils ajoutent quelques traits au tableau tracé de main de maître par d'Haussonville.

Revue de géographie, dirigée par M. Drapeyron. 10[e] année.

Reprenant une étude déjà publiée dans la *Revue de géographie* en novembre 1884, M. Ludovic Drapeyron a fait paraître, dans la livraison de la même *Revue* de novembre 1886, un article intitulé : *Une Application de la géographie à l'étude de l'histoire : Jeanne d'Arc et Philippe le Bon*. Voulant montrer comment on fait « la démonstration géographique d'un sujet historique », il cherche à prouver que si Jeanne d'Arc n'a réussi qu'à moitié dans sa mission, c'est faute d'avoir su s'orienter dans le milieu géographique et politique où elle était appelée à agir, et en particulier d'avoir fait trop abstraction de la Bourgogne qu'elle haïssait. — Puis l'auteur, abandonnant complètement Jeanne d'Arc, remonte, pour démontrer sa thèse, à la formation territoriale et à l'organisation de la monarchie française, etc., etc. (L'étude d'ailleurs est à suivre.)



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Nominations. — Par arrêté du 26 juillet 1886, M. Cousin, ancien élève de l'École d'Athènes, agrégé de grammaire, est nommé pour l'année scolaire 1886-1887 maître de conférences de grammaire.

Par arrêté du même jour, M. Diehl (institutions grecques et romaines), M. Auerbach (histoire et géographie), M. Thiaucourt (philologie latine), M. Basch (langue et littérature allemandes) sont maintenus dans leurs fonctions de maîtres de conférences pour l'année scolaire 1886-1887. — M. Étienne, professeur au Lycée, est chargé en outre pour la même année d'un cours complémentaire de littérature française. M. Martin (Alexandre), inspecteur d'académie en congé, est chargé d'une conférence de pédagogie.

Par décret du 6 août 1886, M. Martin (Albert), docteur ès lettres, maître de conférences de philologie grecque, est nommé professeur adjoint.

Par arrêté du 17 novembre 1886, M. Decharme, professeur à notre Faculté, est chargé pour l'année scolaire 1886-1887 d'un cours de littérature grecque (poésie) à la Faculté des lettres de Paris.

Par arrêté du 27 novembre 1886, M. Debidour, professeur d'histoire, est nommé pour trois ans doyen de la Faculté des lettres.

Cours publics. — Voici le titre des cours publics qui sont professés dans le premier semestre de l'année scolaire 1886-1887 :

Le mardi à 4 heures, M. Grucker (littérature étrangère), *le Théâtre allemand moderne, particulièrement la comédie.*

Le mercredi à 4 heures, M. Debidour (histoire), *l'Unité allemande au XIXe siècle.*

Le jeudi à 4 heures, M. Alexandre Martin, *pédagogie.*

Le vendredi à 4 heures, M. Krantz (littérature française), *Histoire du romantisme français* (suite) ; *Lamartine, Victor Hugo, A. de Musset.*

Le samedi à 4 heures, M. Pfister (histoire et géographie), *Histoire de la Lorraine et de l'Alsace, depuis les premières invasions des Allamans jusqu'à la formation du royaume d'Austrasie* (213-511).

Ces cours se font dans l'amphithéâtre de la Faculté des lettres, qui a été magnifiquement décoré par le pinceau de M. Monchablon. Nous devons remercier l'État et la ville de Nancy de nous avoir donné le superbe

tableau : *Les Grands hommes de la Lorraine ;* nous devons remercier M. Monchablon lui-même de tout le soin qu'il a apporté à sa peinture et rendre pleine justice à son grand talent.

Examens. — Notre Faculté a eu cette année-ci aux examens d'agrégation un succès dont elle a le droit d'être fière et qui lui a valu les félicitations de M. le ministre de l'instruction publique. A l'agrégation de grammaire, 10 candidats se sont présentés ; ils ont été admissibles tous les 10, et 8 d'entre eux ont définitivement conquis le titre d'agrégé, ce sont : MM. Mangin, Brodiez, Radouant, Dessirier, Benoist, boursiers de la Faculté ; Hartmann, professeur au collège de Toul ; Marleaux, professeur au collège de Lunéville ; Fromentin, professeur au collège de Pont-à-Mousson. A l'agrégation d'allemand, deux de nos candidats ont été admissibles : M. Chabaud a été reçu le 4e sur 10. M. Martin a été admis au certificat d'aptitude pour l'enseignement de la langue allemande. Enfin, à l'agrégation d'histoire, sur deux admissibles un candidat a été reçu le 5e sur 10 ; c'est M. E. Duvernoy qui vient d'obtenir, auprès de notre Faculté, une bourse d'études pour préparer son doctorat ès lettres sur un sujet tiré de l'histoire de Lorraine.

Tandis que nos élèves allaient conquérir à Paris le titre d'agrégés, la Faculté examinait elle-même les candidats à la licence et au baccalauréat. Pour la licence, à la session de juillet, 7 candidats sur 15 ont été admis au grade, à savoir : 1 pour la licence philosophique, 1 pour la licence d'histoire, 5 pour la licence littéraire. L'un d'eux, M. Parisot, a obtenu la mention *bien ;* un autre, M. Ferry, la mention *assez bien.* A la session de novembre, 7 candidats ont été reçus sur 12, à savoir : 1 pour la philosophie (Bretegnier, mention *bien*) ; 2 pour l'histoire (M. Funck-Brentano, mention *assez bien*) ; 4 pour les lettres (M. Bivrum, mention *assez bien*).

Dans l'année scolaire 1885-1886, la Faculté a examiné pour le baccalauréat 547 élèves, soit 344 pour la première partie, 203 pour la seconde. A la première partie, il y a eu 131 admissions, soit 41 p. 100. 2 candidats ont obtenu la mention *très bien,* 18 la mention *bien,* 26 la mention *assez bien.* A la seconde partie, il y a eu 81 admissions, soit 40 p. 100. A la session de novembre, 116 candidats se sont présentés pour la 1re partie, 71 ont été éliminés après l'épreuve écrite, 10 ajournés après l'examen oral, soit 35 reçus ; proportion 30 p. 100. A la seconde partie, sur 53 candidats 22 ont subi avec succès l'examen, soit 41 p. 100.

Coordination des cours de la Faculté de droit et de la Faculté des lettres. Certificat d'études. — Quelques professeurs de la Faculté de

droit se sont réunis, au début de cette année scolaire, aux professeurs d'histoire de la Faculté des lettres et ont arrêté une affiche commune pour leurs cours et conférences. Ils ont constitué de la sorte, dans l'Université de Nancy (nous nous obstinons à employer ce mot) une section des sciences historiques et politiques. Cette mesure commence déjà à porter des fruits. Nos candidats à l'agrégation d'histoire suivent, à la Faculté de droit, une leçon de M. May qui s'est mis gracieusement à leur disposition pour l'explication des chapitres du Digeste portés au programme.

En même temps, la Faculté des lettres a institué un *certificat d'études ;* ce certificat pourra être conféré aux élèves libres qui suivent, pendant deux ans, au moins deux cours de la Faculté. Dans le prochain numéro des *Annales,* nous publierons *in extenso* le projet de la Faculté et le rapport qu'a présenté à ce sujet M. Auerbach.

Le Gérant,

Ch. Pfister.



DAVID RICHARD

D'APRÈS

DES LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS ET DE GEORGES SAND

Des correspondants de Lamennais et de Georges Sand il en est un qui, de 1830 à 1840, fort répandu dans le monde scientifique, politique et littéraire, est à peu près oublié aujourd'hui, sauf en Alsace, où il a pendant vingt ans, de 1840 à 1859, dirigé, avec un dévouement dont le souvenir est encore vivant à cette heure, et avec une méthode qui depuis a fait école dans la médecine aliéniste, l'important asile de Stéphansfeld.

C'est le docteur David Richard. Parmi les amis de ces deux grands écrivains, aucun peut-être n'est entré plus avant dans leur intimité, aucun n'a été plus près de leur cœur. Il y en a eu sans doute qui ont tenu plus de place dans leur vie; je n'en sais pas qui en aient occupé une plus grande dans leur âme.

Il a été le confident le plus cher de tous deux, celui sur lequel ils se sont reposés avec le plus de bonheur et d'abandon, de qui ils étaient sûrs de recevoir en tout temps le plus de marques d'affection véritable, celui avec lequel ils ont échangé le plus d'idées. Lamennais, en particulier, nous le savons, lui avait communiqué avant de les publier les quatre premiers livres des principes de philosophie catholique.

A quoi dut-il le charme singulier qu'ils trouvèrent dans son commerce et dont leur correspondance avec lui témoigne à chaque page? A deux choses entre toutes, à une rare intelligence relevée d'un savoir immense, qui lui permettait de répandre des lumières sur tout ce dont on s'entretenait avec lui, et surtout à une bonté, à une noblesse et à une élévation d'âme qui semblaient le tenir sans cesse en haleine après le bien.



C'est du moins l'impression qui résulte non seulement de sa correspondance avec ses deux illustres amis, mais encore et surtout de sa vie, dont je voudrais ici tracer une rapide esquisse, nécessaire d'ailleurs pour l'intelligence de cette correspondance.

David Richard était né à Genève en 1806, d'une famille de commerçants issus d'anciens réfugiés protestants, venus en Suisse à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes. A l'âge de vingt ans, après de solides études à l'Académie de sa ville natale, il avait commencé à suivre le cours de théologie et songé à entrer dans le ministère pastoral; il en fut détourné par les divisions de ses maîtres, qu'il voyait ne s'accorder entre eux sur aucun point.

En attendant qu'il se décidât pour une carrière définitive, on lui procura en Italie, à Pise, un préceptorat chez le prince Argyropoulo, fils de l'ancien Hospodar de Valachie, qui lui confia l'éducation de ses deux fils. Il apporta à l'accomplissement de sa tâche une conscience, une intelligence et un tact qui lui valurent l'estime et l'affection du prince et de la princesse, ainsi que de leurs enfants.

Les distractions mondaines ne manquaient pas dans la famille où il demeurait et auraient bien pu dissiper le jeune précepteur, s'il s'y était livré; deux choses le préservèrent, le sentiment de ses devoirs et de sa responsabilité, et aussi la passion de l'étude. Il avait dès lors une ambition extraordinaire de tout savoir. Aussi n'était-il pas de genre de connaissances qu'il n'abordât. Théologie, morale, économie politique, mathématiques, sciences naturelles, histoire, littérature sous ses deux formes, prose et vers, il lisait tout, la plume à la main, il digérait tout, il s'assimilait tout. De la lecture d'un poème de Byron il passait sans difficulté à celle d'un traité de métaphysique ou d'algèbre.

Les connaissances qu'il acquérait par ses immenses lectures, il les complétait encore par la fréquentation des cours de l'Université de Pise, et particulièrement de ceux de sciences et de

législation. Enfin des conversations qu'il avait sur les objets de ses études avec des personnes intelligentes de son entourage achevaient d'aiguiser et d'étendre son esprit, en même temps qu'elles lui éclaircissaient et lui faisaient approfondir davantage tout ce qu'il apprenait.

Il avait fini cependant par trouver sa vocation ; c'était la médecine ; elle devait, considération décisive à ses yeux, lui permettre de satisfaire les deux passions qui furent l'âme de toute sa vie, la passion du bien et celle de l'étude des sciences naturelles. Ce fut à Rome, en 1829, à l'Université de la Sapience, dont, bien que protestant, il obtint du Cardinal chargé alors de la direction de l'instruction publique, la permission de suivre les cours, que D. Richard commença ses études de médecine, pour les continuer, l'année d'après, à Florence, et finalement à Paris, dans les derniers mois de 1830.

Il ne pouvait y arriver à une heure plus curieuse pour un jeune homme avide de spectacles. Paris, sous le coup de l'émotion récente des journées de Juillet, était encore tout bouillonnant des passions et des idées qui avaient présidé à cette révolution, que le gouvernement nouveau avait toutes les peines du monde à faire rentrer dans ses digues. C'étaient tous les jours de nouvelles agitations qui tenaient sans cesse en haleine l'attention publique, comme le procès des ministres, disputés à grand'peine aux fureurs de la populace ; celui de l'école libre, où Lamennais, Lacordaire et Montalembert réclamaient si fièrement devant la Chambre des Pairs le droit de tout père de famille de donner à ses enfants les maîtres de son choix, le sac de l'archevêché, l'invasion du choléra qui devait, comme à tant d'autres étudiants, lui donner l'occasion d'exercer son dévouement, les funérailles de Grégoire, celles du général Lamarque avec l'émeute sanglante qui devait les troubler, enfin les prises d'armes continuelles des républicains d'alors.

Républicain lui-même de principe et d'éducation, lui qui était né et avait grandi au sein d'une République, il s'intéressait plus qu'un autre aux aspirations politiques de la jeunesse

de cette époque et à toutes les tentatives plus ou moins aventureuses par lesquelles elle s'efforçait de les réaliser. Il ne s'intéressait pas moins à tout ce qui se produisait dans le monde religieux, scientifique, artistique et littéraire, comme le journal *l'Avenir*, où Lamennais, Lacordaire et Montalembert, alors inséparables, essayaient de révolutionner l'Église, comme *Notre-Dame de Paris*, les *Paroles d'un croyant* et *Lélia*, qui passionnaient à ce moment tant d'âmes. Il suivait d'une attention curieuse la première application de la doctrine Saint-Simonienne, qui prétendait avoir trouvé la solution de tous les problèmes sociaux et faisait alors scandale dans Paris par les excentricités de costume de ses adeptes. Il se passionnait pour le système de phrénologie de Spurzheim dont il devenait en France l'élève de prédilection et bientôt l'interprète.

Il visitait les églises, les musées, les monuments publics, tous les endroits où il pouvait avoir chance de rencontrer des œuvres dignes d'être vues. Il fréquentait les bureaux de journaux et de revues, où il faisait admettre sur la phrénologie et les sciences naturelles des articles remarqués, les salons et tous les endroits où il pouvait entrer en relations avec tout ce que Paris possédait alors d'hommes distingués. Il consignait enfin, chaque soir, dans son *Journal*, avec la substance des notes qu'il avait recueillies dans la journée, aux cours et aux cliniques des professeurs du Jardin des plantes et de la Faculté de médecine, les impressions qu'il avait emportées de ses cours, de ses visites et de ses rencontres.

Outre ses professeurs et, en particulier, Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, qui l'admettait dans son intimité, il fréquentait Sainte-Beuve, Hugo, chez qui il rencontrait Listz, alors à ses débuts, Béranger, Lamartine, le sculpteur David, Quinet, Fortoul Pierre Leroux, Jean Raynaud. Enfin, par l'intermédiaire de ces deux derniers, il faisait la connaissance de Lamennais et de Georges Sand et commençait avec eux, aux environs de 1833, une amitié qui devait continuer jusqu'à sa mort, et être pour tous trois un des intérêts les plus chers de leur existence. C'est

ce dont témoigne amplement l'ensemble des lettres que, dans un intervalle de près de vingt-cinq ans, au moins pour Lamennais, l'un et l'autre lui ont adressées, et où leur âme se montre avec un caractère de cordialité intime et familière qu'on attendrait peu d'esprits aussi fiers.

Ces lettres ne révèlent pas moins l'âme de David Richard dont elles esquissent, pour ainsi dire, le portrait. Aussi est-ce surtout dans l'intérêt de sa mémoire que nous les publions aujourd'hui. Car si elles font connaître sous un jour particulier Georges Sand et Lamennais, elles n'ajoutent rien à l'éclat de la renommée de ces deux grands écrivains.

Il nous reste à dire comment cette double correspondance est venue dans nos mains et à fournir les preuves de son authenticité. Sa veuve, qui en avait naturellement hérité, l'avait transmise à son fils, M. Albert Richard, qui nous était lié par les nœuds les plus étroits. Mort prématurément, il l'avait transmise à sa femme, qui, morte à son tour, nous l'a laissée.

Voilà longtemps que nous voulions la publier; nous en avons été empêché jusqu'ici par toute sorte de causes qu'il serait trop long d'énumérer.

Les lettres dont se compose cette double correspondance sont au nombre de 42, dont 33 de Lamennais et 9 de Georges Sand. Nous avons entre les mains tous les autographes des lettres de Georges Sand, nous n'en avons que 23 de celles de Lamennais; les 10 autres sont de simples copies, mais certifiées conformes par M. D. Richard, qui indique tantôt en tête, tantôt à la fin de la lettre, la date de l'année et du jour auxquels l'original a été écrit. Tout d'ailleurs dans ces 10 lettres, indépendamment du certificat qui atteste leur authenticité, porte de la façon la plus irrécusable la marque de Lamennais. Quant aux autographes de l'un et de l'autre, une particularité est à remarquer: autant l'écriture de Lamennais est nette, fine, élégante et nerveuse, autant celle de Georges Sand est confuse, sans soin et lâchée.

Comme on le verra par cette correspondance, dont nous nous

contentons de donner aujourd'hui un simple échantillon, D. Richard a été pour tous les deux autre chose qu'un ami de parade, comme ils en ont eu tant autour d'eux ; il a été vraiment leur ami, leur confident, leur familier dans toute l'acception du mot. Ils ont joui non seulement de son intelligence et de son savoir qui était immense, non seulement de sa correspondance, mais encore de sa présence qu'ils se disputaient. Georges Sand a dit au public, dans l'*Histoire de sa vie,* tout ce que D. Richard, le *Doctor amabilis,* l'*ange,* comme elle l'appelle, lui avait inspiré d'estime et d'affection. Il fallait que ses sentiments pour lui fussent bien vifs et bien profonds, pour qu'elle en ait rendu si hautement un pareil témoignage.

D. Richard en était digne à tous égards. Son plus grand charme aux yeux de ses illustres amis était dans sa sincérité, qui en faisait au milieu des autres hommes comme un être unique. On le caractériserait d'un mot : C'était un homme en mal de vérité et de perfection morale. Toute sa vie il voulut toujours plus savoir, toujours plus s'améliorer, toujours plus monter. Sa carrière peut se partager en deux moitiés : dans la première, il s'emplit à la lettre, de science et de bonté ; dans la seconde il laisse déborder de son âme au profit de la partie la plus déshéritée de l'humanité souffrante, ces trésors longtemps amassés de science et de bonté.

Ç'a été certainement l'honneur de cette modeste existence de s'être attaché si étroitement deux intelligences de l'envergure de Lamennais et de Georges Sand, et d'avoir su conserver cette amitié pendant toute sa vie, malgré la chose la plus faite pour la briser, c'est-à-dire le dissentiment sur la question religieuse ; mais ç'a été aussi l'honneur de ces deux grands écrivains, d'avoir, de leur côté, en dépit de cette même cause, gardé leur cœur à cette âme d'élite, dont l'affection fut la joie de leur vie.

J'ai dit qu'il avait été leur plus cher confident ; mais ce n'était pas un confident passif, devant lequel on laisse échapper ce qu'on a dans l'âme, sans solliciter de réponse. Tout au con-

traire, ce confident se doublait pour eux, et surtout pour Lamennais, d'un conseiller, interrogé et plus d'une fois écouté.

Je ne sache pas d'ailleurs que, dans aucune autre partie de sa correspondance, Lamennais se soit livré et exprimé davantage que dans ces lettres où il pense tout haut, comme il le dit lui-même, devant D. Richard, et où il lui expose, au courant de la plume, ses idées, ses sentiments, ses impressions de rafraîchissement et de rassérénement à l'aspect de la nature, de tristesse, d'amertume et d'indignation à la vue du spectacle de la misère humaine et des crimes de la politique.

A l'encontre du Lamennais des grands jours, nous trouvons ici un Lamennais quotidien, familier, intime, bon enfant, si je puis dire, de plain-pied avec la réalité la plus humaine, heureux enfin d'aimer et d'être aimé, et le disant en toute simplicité D. Richard tarde-t-il quelquefois à lui écrire, il s'inquiète de son silence et lui demande avec affection de ses nouvelles. Seules, ces nouvelles, lui écrit-il, peuvent lui aider à s'accommoder de la privation de sa présence; cette présence, il la réclame souvent, soit dans sa retraite de la Chesnaie, quand il y résidait, soit à Paris, lorsqu'il s'y fut fixé. Rien ne peut l'en dédommager que ses lettres ; elles sont pour lui un besoin. « Il me serait bien difficile, lui écrivait-il, le 12 février 1835, « de ne pas vous écrire, mon cher ami, et c'est une privation « que je ne m'imposerai certainement point. C'en est déjà une « assez grande que d'être loin de vous et que de ne pouvoir « jouir de cette communication habituelle de pensées et de sen- « timents, qui est si douce et si utile en même temps. »

Et ce n'est pas une fois en passant qu'il lui exprime ce besoin qu'il éprouve de le voir ou de lui écrire, c'est dans toutes ses lettres. Rien ne saurait d'ailleurs donner une idée plus vive de la profondeur de l'affection qu'il ressentait pour le jeune docteur, que ces mots par lesquels il termine une de ses lettres : « Adieu, cher ami, je vous embrasse avec une tendresse qui se « sent, mais qui ne s'exprime point. »

Richard répondit à plusieurs reprises aux invitations multi-

pliées et pressantes que Lamennais lui adressait de venir partager sa solitude de la Chesnaie, une première fois en 1834, une seconde fois en 1835, où il passa, sous le toit de son hôte illustre, une partie de l'été et l'automne tout entier. Le temps s'y écoula pour lui de la façon la plus attachante en promenades et en conversations pleines d'intérêt avec le maître, et en lectures sérieuses, comme le *Dogme générateur du catholicisme* de l'abbé Gerbet, les *Traités de philosophie* de Malebranche et la *Somme de saint Thomas d'Aquin*, qu'il lut tout entière en quelques mois, concurremment avec la *Divine Comédie* de Dante, où il retrouvait presque toutes les solutions données par le grand Théologien sur les questions les plus ardues.

Avec D. Richard, Lamennais se détend et parfois s'attendrit; sa violence cède et désarme devant la douceur irrésistible de son jeune correspondant. Il va jusqu'à se laisser gronder par lui de son amertume et de ses emportements contre les gouvernements et la société de son temps; amertume et emportements dont la couleur et les éclats dantesques remplissent presque toutes les pages des *Paroles d'un croyant* et bon nombre de celles des *Amschaspands et des Darvands*, où Lamennais donne carrière à toutes ses haines et ses colères contre les hommes politiques du règne de Louis-Philippe. D. Richard trouvait que le rude polémiste allait trop loin, et il osait le lui dire. Il osait lui insinuer, bien plus, qu'il eût fait mieux de se désintéresser de la politique active et de se renfermer dans la spéculation philosophique. La politique, à son jugement, lui enlevait le repos d'esprit et la sérénité dont il avait besoin pour accomplir sa vraie mission.

On n'a pas de peine à comprendre combien des conseils sur de pareils points étaient délicats, risqués auprès d'une âme aussi orageuse et aussi altière que celle de Lamennais. Celui-ci pourtant les supportait dans la bouche et sous la plume de D. Richard, et ne dédaignait pas de lui expliquer les raisons pour lesquelles il ne pouvait être en cela de son avis. Bien plus, il sollicitait ces mêmes conseils et encourageait la franchise de

son disciple, lorsque celui-ci presque effrayé de son indiscrétion s'en excusait auprès de lui : « Croyez donc bien, très bon « et très cher ami, qu'il est impossible que vous me disiez ja- « mais rien, je ne dis pas qui me choque, mais dont mon cœur « ne vous sache gré, parce qu'il est impossible que vous me di- « siez jamais rien qui ne parte du vôtre, dont la tendre affection « m'est si douce et si précieuse.

« Quand vous me grondez un peu, c'est à cause de moi. « C'est pour que la malveillance ne puisse trouver même le « prétexte d'un reproche contre celui que vous aimez ; et qu'y « a-t-il là qui ne dût, s'il était possible, rendre encore plus « vive l'amitié si vraie, si entière, si profonde, qui m'unit à « vous pour jamais... Continuez donc en m'écrivant de penser « tout haut, vous ne sauriez me faire un plus grand plaisir. »

Lamennais ajoutait, au sujet des emportements dans l'expression desquels il avouait lui-même à son disciple qu'il passait la mesure : « Mais quand je n'aurais pas la conviction « profonde de mes devoirs pratiques envers l'humanité, il me se- « rait encore impossible de surmonter l'indignation que je res- « sens à la vue de la violation du droit, des iniquités de la force, « des injustices de toute espèce, qui sont devenues la pratique « ordinaire et insolemment avouée de tous les pouvoirs ; il me « serait impossible de me taire, lorsque partout tant de maux « pèsent sur le pauvre peuple, et qu'autour de moi je n'entends « que des plaintes douloureuses, des cris de détresse, et comme « un triste et long gémissement de l'humanité souffrante. Il est « bon de rechercher les lois de la création, mais la première « est celle de l'amour. L'amour est le feu sacré qu'il ne faut « pas laisser éteindre. »

Il redoutait, disait-il encore, les conséquences d'une sorte de quiétisme philosophique et politique, auquel notre siècle lui paraissait enclin, et dont Silvio Pellico lui semblait la plus pure et la plus suave expression. Qu'aurait-il dit pourtant s'il avait pu prévoir que cette douceur souveraine de l'auteur du *Mie Prigioni* ferait plus pour préparer l'affranchissement de la ser-

vitude qui pesait sur l'Italie du Nord, que toutes les invectives et les conjurations?

Dans son impatience de régénérer la société d'après l'idéal qu'il s'était fait, Lamennais s'emportait contre tout ce qui ajournait cette régénération, et se perdait dans des utopies de bonheur social dont une plus exacte connaissance de la nature humaine et de ses destinées préservait D. Richard. Non moins rempli de compassion que son illustre maître pour tous ceux qui souffrent, celui-ci, en effet, laissant de côté les rêves qui ne peuvent aboutir, étudiait les moyens pratiques de diminuer la souffrance, qu'elle résultât de la misère ou de la maladie. Il dirigeait toutes ses études vers ce but, qui lui semblait le plus élevé que puisse avoir en vue un homme de cœur et d'intelligence, et s'essayait à ce rôle si beau, dans sa modestie, de médecin des corps et des âmes, qu'il devait un jour exercer dans l'asile de Stéphansfeld, dont une providence mystérieuse semblait de loin lui préparer la direction.

Une des choses sur lesquelles, après la passion de la justice, Lamennais et D. Richard s'entendaient le mieux et sympathisaient le plus complètement, c'était l'amour de la nature, dont tous les deux avaient un sentiment profond. Les études scientifiques auxquelles le jeune docteur s'était spécialement livré n'avaient pas desséché en lui cette source d'émotions si fraîches ; « Nous avons, lui écrivait Lamennais le 10 avril 1835, nous « avons depuis plusieurs jours les chaleurs de l'été ; les épines, « les groseillers, les mélèzes et presque tous les arbres à fruits « commencent à entrer en feuilles, et le bouton des autres se « gonfle à vue d'œil. Cette époque de renaissance universelle « des fleurs, les insectes qui bourdonnent sur elles, jettent l'âme « dans une douce rêverie et quelquefois dans ces rêves vagues « qui transportent l'imagination au sein de ces puissances in- « connues, qui dominaient si puissamment le génie des antiques « habitants de l'Inde. »

Cet amour de la nature était un lien de plus entre D. Richard et le grand écrivain, qui ne le lui cachait pas, comme on peut

le voir dans les lignes suivantes d'une lettre qu'il lui écrivait le 29 mars 1835 : « Il serait superflu de vous dire, très cher ami, « combien toutes vos lettres m'intéressent et me font de plaisir. « Les deux pages qui terminent la dernière m'ont extrêmement « touché. Vous sentez la nature que si peu d'hommes sentent, « à un certain degré au moins. Le savant en recherche les lois « et reste froid à sa beauté qui transporte l'artiste; et au « delà des impressions qu'en reçoit celui-ci, il en est encore de « bien autrement profondes, qui émeuvent dans ce qu'elles ont « de plus intime les puissances de l'âme frappées d'admiration « et d'amour à la vue de tant d'harmonies ravissantes. » Lamennais savait à qui il parlait quand il s'exprimait ainsi, et combien le jeune savant vibrait à l'unisson de ses sentiments; aussi n'éprouve-t-il aucun embarras à ajouter : « l'aride science « de nos jours sans éclat, sans parfum, sans poésie d'aucune « sorte, a désenchanté l'univers ; » et faisant écho sans le savoir à la pensée de Musset qui, presque à la même époque, reprochait aux *analyseurs,* comme il les appelle, *d'égorger la nature* et de faire de la création un *vaste cimetière,* il disait encore : « Ceux qui tuent pour connaître ne connaîtront jamais que « la mort. »

Comme on le voit, il n'eut jamais admis cette parole, que nous avons entendue un jour de la bouche d'un savant : *un homme qui admire est un homme perdu pour la science.* C'est-à-dire à ce compte que, pour le savant, il n'y a dans la nature ni haut ni bas; il n'y a que des faits, avec lesquels il est toujours, quels qu'ils soient, de plain-pied. Képler, Newton et Linnée orientaient tout autrement leurs études, eux qui, estimant avec Bossuet que l'adoration est le dernier terme de la science, couronnaient par un hymne en l'honneur de la Force toute-puissante, intelligente et aimante qui gouverne les mondes, leurs magnifiques travaux.

Mais le caractère le plus attachant de cette correspondance de Lamennais avec D. Richard, c'est l'abandon avec lequel il parle, lui, sur qui l'Europe, à ce moment, avait les yeux, à ce

jeune homme inconnu, de tout ce qui le regarde, de ses méditations les plus hautes, de ses lectures, de ses projets, de tous ses sentiments, de ses affaires domestiques, des misères de sa santé, de ses distractions même. On ne peut parler plus à cœur ouvert. Lamennais ne disait pas sans doute à tout le monde qu'il se reposait de ses études, dans la solitude de la Chesnaie, avec un accordéon; il ne le cachait pas à Richard: « Vous ne « sauriez croire avec quel plaisir j'ai revu mon accordéon; c'est, « en vérité, une puissante distraction que la musique dans une « retraite comme la mienne. Rien n'arrête davantage le mou- « vement de la pensée si pénible quelquefois. »

Il lui confiait les tristesses et les ennuis qui assiégeaient sa vieillesse isolée. Ainsi le 17 juillet 1845 il lui écrivait: « La « vie qu'il faut mener ici — à Paris où il résidait alors — me « fatigue. Malgré les précautions qu'on peut prendre, on est « accablé d'importuns. Puis, toujours les quatre murs d'une « chambre, jamais le grand air, jamais de silence ni de ver- « dure; rien qui repose avant le dernier repos. Je suis las de « cette glèbe du corps et de l'esprit. » Et un autre jour: « Que « soixante-douze ans sont un pesant fardeau! Aussi bienvenu « sera le jour où il me sera donné de le secouer. Je suis, comme « vous dites qu'était naguère Mme Richard, j'aspire au som- « meil. »

Il lui écrivait encore, le 20 mars 1847 : « Je vois, mon « cher ami, que vous avez eu dans ces derniers temps une « large part de chagrins et d'inquiétudes. C'est le fond de la « vie pour tout le monde, d'où je conclus qu'heureux est celui « qui approche de la fin. On ne saurait être plus las que je ne « suis de cette terre, qu'au reste je n'ai jamais aimée. Leroux « me prêcherait longtemps, avant de me donner l'envie d'y « revenir. »

La présence seule de Richard eût été capable d'adoucir, je dirais presque, de charmer ces tristesses du vieil athlète! J'ai déjà dit combien elle lui était douce, et j'y reviens encore, comme lui-même y revient sans cesse dans ses lettres. Il lui

avait écrit de la Chesnaie, le 23 janvier 1835 : « Mon cher « ami, il faut absolument que vous veniez et vous reposer « et travailler ici, au temps où la nature renaît dans sa fraî- « cheur et sa jeunesse toujours nouvelle. Nous causerons, « nous philosopherons, nous nous aimerons; et n'est-ce pas là « ce qu'a de doux notre pauvre vie terrestre ? »

Dix-huit ans après, le 3 août 1853, avec la même vivacité d'affection, à la suite d'une visite qu'il en avait reçue, il écrivait à Stéphansfeld, dont Richard était alors directeur : « Le « plaisir de vous revoir après une aussi longue séparation n'a « pas été moins grand pour moi que pour vous ; mais, comme « tous les plaisirs, il a duré bien peu. Si d'heureuses circons- « tances malheureusement peu espérables vous rappelaient à « Paris et vous y fixaient, il me semble que ma vie solitaire « par choix, triste par le vide qu'y crée cette solitude même, « en serait toute changée. » On ne pouvait dire plus fortement quelle place Richard occupait dans son cœur.

Et cependant à cette époque, Lamennais avait, à Paris même, d'autres amis, avec lesquels il se trouvait en communion d'idées on ne peut plus étroite, comme par exemple, Henri Martin, Béranger, Jean Raynaud, Montanelli; ainsi qu'on le voit, aucun ne remplaçait pour lui Richard. Nous pourrions citer encore bien d'autres confidences pareilles de Lamennais à son ami ; mais celles que nous avons faites suffisent et amplement ici à donner une idée de la profondeur de l'amitié qui l'unissait à lui. Elle ne résista pas seulement au temps et à l'éloignement, mais encore à l'épreuve la plus forte à laquelle puisse être exposée une amitié, je veux dire, le dissentiment religieux.

En 1848, après la révolution de Février, D. Richard, alors directeur de l'asile de Stéphansfeld, prit une grave résolution. Sans se laisser arrêter par les conséquences qui pouvaient en résulter pour sa position fort convoitée, après douze ans de combats et de méditations, où, comme il le dit lui-même, les instructions passées et les premiers ouvrages de Lamennais avaient eu une grande part, il abjura le protestantisme, au sein duquel il

était né, pour embrasser le catholicisme. Il avait d'abord, dans une première lettre, prévenu de son projet Lamennais qui l'en avait détourné indirectement, en lui conseillant au moins de l'ajourner. D. Richard, ayant passé outre et exécuté ce qu'il avait résolu, en informa son ami dans une lettre pleine d'âme et d'élévation, où il lui exposait tout au long les raisons de sa démarche, sans lui cacher le vœu qu'il formait au fond de son cœur, de voir un jour son illustre maître revenir à son point de départ et renouer ainsi les deux extrémités de sa carrière.

S'il se fût agi d'un autre que D. Richard, Lamennais n'eût répondu peut-être que par le silence et le dédain à une communication qui pouvait lui sembler une condamnation de ses croyances présentes, et par conséquent la plus indiscrète des démarches; mais Lamennais connaissait trop le cœur de Richard, pour concevoir à son égard le moindre sentiment d'aigreur. Tout en lui avouant qu'il était, pour son compte, très loin de partager ses nouvelles convictions, et que ce qui apparaissait à Richard comme vrai prenait chaque jour à ses yeux un caractère plus évident d'erreur, il lui dit dans sa réponse « qu'il n'était pas surpris qu'il eût quitté le protestantisme, « pure négation, où il est impossible à la raison de se reposer, « et qui ne satisfait pas davantage le cœur » ; ajoutant que le parti qu'il avait pris était « certainement assez justifié par ses « convictions personnelles »; et il terminait en lui disant : « quoi qu'il advienne, à vous de cœur. »

Chose curieuse! c'était à peu de chose près ce que le Président du consistoire calviniste de Strasbourg, le vénérable M. Mæder, de la bouche duquel nous le tenons, avait répondu lui-même à D. Richard qui était venu franchement s'ouvrir à lui de la résolution qu'il méditait. « S'il en est ainsi, lui avait « il dit, après que celui-ci lui avait exposé tous ses doutes, s'il « en est ainsi, faites-vous catholique. »

Il faut ajouter que telle était l'estime pleine de sympathie dont D. Richard jouissait auprès de tous, telle la certitude que l'on avait de sa sincérité, que son abjuration ne lui coûta pas

un ami, et que lors d'un voyage qu'il fit quelques années après, à Genève, il fut, nous dit un de ses biographes, protestant lui-même, M. Louis Spach, accueilli dans la cité de Calvin par ses anciens camarades et ses coreligionnaires d'autrefois, comme si rien n'avait été changé entre eux dans l'intervalle.

Quant à Lamennais, il continua à correspondre avec lui comme par le passé, absolument avec la même effusion de cœur, s'intéressant à tout ce qui le regardait, à sa tâche si belle, en même temps que si dévorante de directeur de Stéphansfeld, dans laquelle il l'encourageait de ses félicitations, lui redisant tout le bien qu'il en entendait dire jusque dans Paris, à ses joies de famille, à ses ennuis et à ses tristesses, toujours avec lui dans les mêmes dispositions, que lorsqu'il lui écrivait, vingt ans auparavant : « Pour vous, mon ami, quand vous serez triste, « ne craignez point de vous montrer triste. A quoi servirait-il « d'être aimé de quelqu'un, si ce quelqu'un ne savait pas être « co-souffrant avec celui qu'il aime ? C'est surtout en ce cas « que je réclame le partage. »

Ce partage, Lamennais le réclama de son ami jusqu'à la fin. Deux mois à peine avant la mort du grand écrivain, arrivée comme on sait en 1854, D. Richard recevait encore de lui une lettre pleine de témoignages affectueux pour lui et pour sa famille.

On jugera de la douleur qu'il ressentit de la mort de son illustre ami par ces lignes qu'il a jointes en post-scriptum à la dernière lettre qu'il avait reçue de lui : « Cette lettre est la « dernière que j'aie reçue de mon ami M. de Lamennais, avant « sa mort survenue le 27 février 1854, à 9 heures du matin, « dans sa demeure, rue du Grand-Chantier, n° 12. Peu de jours « auparavant j'avais appris de Mlle de Mancy et de Mme Geoffroy « Saint-Hilaire, qu'il était en pleine convalescence. C'est une « perte dont je ne me consolerai jamais. Lamennais avait tou- « jours été pour moi d'une bonté toute paternelle ; et il m'en « avait donné des preuves par la manière dont il m'avait ac- « cueilli à mon dernier voyage, du 10 au 30 juin 1853. »

De quel cœur serré il lut le récit des derniers moments et des funérailles de son ancien maître, qui, comme l'a dit si énergiquement M. Renan dans ses *Essais de morale et de critique*, « se coucha dans son obstination devenue raisonnée et mourut « dans sa colère », on n'a pas de peine à se l'imaginer de la part d'une âme aussi pieuse et aussi fidèle ; mais ce qui est certain, c'est que si une prière capable de percer les cieux en faveur du grand révolté s'élança d'une poitrine, ce fut de celle de D. Richard.

En tout cas, on peut juger maintenant si nous avons eu raison de dire, au commencement de cette étude, que son amitié fut pour Lamennais un des charmes et une des joies de son existence. Cette amitié, en effet, irradie, s'il est permis de le dire, toute la seconde moitié de sa vie et jusqu'à ses derniers jours.

Il nous reste maintenant à compléter l'esquisse de la figure de Richard par le témoignage de Georges Sand ; nous le tirerons également de sa correspondance avec lui, complétée par un extrait tiré de l'*Histoire de ma vie*. Ce sera la matière d'un second article.

(*A suivre.*) Antoine CAMPAUX.

Lettres inédites de Lamennais à David Richard.

La Chênaie, 22 octobre 1834.

Je commence, mon cher ami, à m'inquiéter de votre silence; car l'on n'entend parler de toutes parts que de maladies; et quoique médecin, vous n'êtes pas plus à l'abri d'être malade qu'un autre. Tranquillisez-moi le plus tôt possible, et apprenez-moi que vous êtes établi bien à votre aise dans le voisinage du Jardin des Plantes et de notre bon Geoffroy, à qui je vous prie de dire mille choses affectueuses de ma part. Donnez-moi aussi des nouvelles de Didier[1], dont je n'entends pas plus parler que de vous; et dites-moi ce que devient M. de Potter, qui n'a point répondu à ma dernière lettre, et que je crois cependant de retour à Paris depuis longtemps. Parlez-moi en même temps de vos travaux, auxquels vous savez que je m'intéresse d'une façon toute particulière. Je continue les miens, sans savoir combien de mois ou d'années il me faudra pour les terminer; mais en tout cas, ce qui sera fait sera fait; et j'ai écrit depuis votre départ plusieurs choses relatives aux questions dont nous avons causé ensemble, et qui ne seraient peut-être pas sans intérêt pour vous. Je crois de plus en plus à une nouvelle époque de l'esprit humain, et de plus en plus je m'éloigne des écoles exclusives. La vérité, dans tous les sens, est bien plus vaste qu'on ne se le figure; l'erreur est de la rétrécir; et c'est ce que tout le monde fait.

Eugène, qui sera dans une quinzaine de jours à Paris, vous remboursera ce que je vous dois pour les livres que vous avez bien voulu vous charger de m'envoyer; s'ils n'étaient point encore partis, faites-moi le plaisir d'y joindre les Mémoires, correspondances et ouvrages inédits de Diderot, 4 volumes in-8°, publiés par Paulin, rue de Seine, n° 6, 2e édition.

Élie[2] se rappelle à votre souvenir. Nous parlons souvent de vous ensemble. Je requiers une place dans votre cœur, en échange de celle que vous occupez dans le mien.

F. de Lamennais.

1. Un compatriote et camarade d'études de Richard, aux dépens de qui il vécut pendant de longues années, connu dans le monde littéraire comme romancier et comme touriste.

2. Élie de Kertanguy, un des pensionnaires de la Chesnaie, sorte d'oasis au milieu des steppes de la Bretagne, où Lamennais avait auprès de lui, jusqu'en 1834, quatre ou cinq jeunes gens, qui dans cette vie de campagne poursuivaient, dit Sainte-Beuve, « leurs études avec zèle, selon un esprit de piété, de recueillement et d'honnête liberté. »

La Chênaie, 6 novembre 1834.

Je suis, mon cher ami, charmé d'apprendre que vous continuerez de demeurer avec Didier : votre séparation me peinait. Il est triste d'être seul, et plus triste de se trouver seul, après avoir été deux. Comme vous ne me dites point que vous ayez changé de logement, je suppose que vous gardez votre appartement, rue du Regard ; et c'est là que je vous adresse cette lettre, que mon neveu se charge de porter à Paris, de sorte qu'elle échappera à la curiosité de la poste. Car il faut que vous sachiez que toutes mes lettres, celles que je reçois et celles que j'écris, sont ouvertes ; et je vous prie d'en prévenir mes amis.

Le voyage que Didier vient d'entreprendre me paraît assez agréable en soi et peut être très utile. Le pays qu'il va voir est un des moins connus et des plus curieux. Je voudrais être d'âge et dans une position à le visiter aussi. Lorsque vous écrirez à notre ami, ne manquez pas de lui dire les choses les plus tendres de ma part. Il me tarde de connaître ce qu'il a vu, parce qu'il voit bien. Je suis ravi de votre projet de journal. S'il est ce que vous voudriez qu'il fût, il pourra faire un bien immense. Point de pensées étroites, ni d'étroits intérêts. Élargissez, élargissez tout. Je n'aime point les frontières : il n'y en a pas pour la vérité, non plus que pour l'amour. Certainement si l'avenir me rend un peu de loisir et me laisse quelques forces, je serai heureux de les employer avec vous au profit de la grande cause de l'humanité.

J'ai reçu les livres que vous m'avez envoyés. Veuillez dire à Eugène, qui doit être maintenant à Paris, ce que vous avez déboursé pour moi. J'aime mieux ne recevoir Diderot qu'avec le dernier volume de Tallemant et des *Recherches* de M. Becquerel. Le cahier que j'ai reçu de la J. J. me donne envie de lire le reste. Vous savez que M. m'avait proposé la collection. Si vous avez quelque moyen de lui faire savoir que je le recevrais avec plaisir, vous m'obligerez beaucoup.

Les détails de votre voyage en Normandie m'ont fort intéressé. Mais quelle irréparable perte que celle de ce Mont-Saint-Michel, l'une des plus étonnantes œuvres de l'art, à une époque où l'on abondait en œuvres étonnantes ! Je ne me console de la ruine totale de cet édifice souillé par les vengeances du despotisme, qu'en la regardant comme le présage de la ruine certaine du despotisme même. Il me semble en effet que les temps approchent et que l'opinion s'éclaire. Qu'on tranquillise la France sur l'établissement possible d'une autre tyrannie ; qu'on lui montre, au milieu d'une auréole de gloire et de paix, l'image de cette sainte liberté que ses désirs appellent si vainement depuis un demi-siècle, et l'on hâtera ses belles destinées qui sont celles du monde.

Élie vous remercie de votre souvenir et me charge de mille choses affec-

tueuses pour vous. J'oubliais de vous dire que j'ai reçu la *Revue encyclopédique*. Cette livraison contient des articles fort intéressants. Veuillez remercier pour moi ses rédacteurs, dont j'honore la loyauté et le talent, sans partager toutes leurs idées. Le même jour où votre lettre m'arrivait, j'en recevais une de M. de P. J'y réponds immédiatement, pour profiter de l'occasion par laquelle je vous écris. Ma santé n'est pas mauvaise, sauf quelques migraines et l'insomnie qui est habituelle. Sans travailler beaucoup, je travaille assidûment, de sorte que j'espère arriver au bout de ma tâche. Souvenir affectueux à tous nos amis, particulièrement à Saint-Hilaire et à Lerminier. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Avez-vous des nouvelles de Quinet?

La Chênaie, 24 décembre 1834.

Je voulais, mon cher ami, répondre un peu longuement à votre bonne et touchante lettre, si remplie de cette vraie affection qui fait tant de bien à l'âme; mais je vois qu'il me faudrait attendre le plaisir de causer avec vous comme je le désirerais, et j'ai besoin de vous dire tout de suite ce que m'ont fait éprouver de douces émotions les épanchements de votre cœur si droit et si tendre. Quant aux choses de pure pensée, nous en parlerons plus tard. Depuis deux semaines, ma maladie spasmodique est devenue une douleur fixe à l'épigastre avec embarras de la respiration et faiblesse générale, ce qui me force d'interrompre mon travail, la moindre application augmentant cet état de malaise et provoquant des spasmes plus violents. Je me trouve mieux cependant depuis hier; et si ce mieux continue, j'espère reprendre bientôt mes occupations habituelles.

Quelle que soit l'infâme curiosité d'une infâme police, comme nous ne disons rien que nous ne soyons prêts à dire également tout haut, écrivez-moi sans gêne et absolument comme vous le feriez, si on respectait le sceau sacré des correspondances. Autrement, il serait par trop dur d'être séparés. A propos de séparations, je vous remercie mille fois de l'espérance que vous me donnez d'abréger la nôtre, en venant vous reposer, ou plutôt travailler ici. Faites en sorte, mon ami, que ce soit le plus tôt possible, par exemple au printemps, à la renaissance des feuilles, qui est à la campagne un délicieux moment.

Je serais très fâché, qu'en toutes choses vous ne suivissiez pas le pur et simple entraînement de vos convictions. Rechercher ensemble, s'indiquer mutuellement les divers points de vue qu'offre le même objet, afin de le mieux connaître en l'examinant sous ses différentes faces, telle est, à mon avis, l'unique influence que les esprits doivent réciproquement exercer les uns



sur les autres. Je crois avoir jeté, depuis que nous ne nous sommes vus, quelque nouvelle lumière sur plusieurs des questions dont nous avons causé tant de fois. Elles conserveront toujours, quoi qu'on fasse, un certain degré d'obscurité ; car comment savoir tout et comprendre tout ? Cependant il me semble qu'on peut arriver à une satisfaction raisonnable sur beaucoup de points très importants, pourvu qu'on veuille se tenir dans les bornes assignées à notre intelligence présente et connues d'elle.

Le mot *merveilleux* me paraît équivoque, si l'on entend par là ce qui n'est pas et qui ne saurait être ; il serait contradictoire de supposer qu'il existe dans l'homme une faculté *naturelle* qui l'incline à des croyances de ce genre, car ce serait la faculté de l'absurde, de la déraison, de la folie. Si l'on entend par *merveilleux* l'idéal, l'infini, ou, en d'autres termes, l'incompréhensible, le merveilleux alors sera l'objet de la plus haute faculté de l'homme, d'une faculté, sans laquelle on ne pourrait le concevoir comme intelligent. Mais ceci demanderait toute une conversation.

Je vous remercie des livres que vous m'avez procurés. Vous recevrez l'*Essai* dès que je serai en état d'écrire à mon libraire. N'ayant point encore votre dernier envoi, je ne puis rien vous dire des brochures de M. Sismondi, que j'aurai soin d'ailleurs de vous renvoyer. Je souhaite vivement de lire votre article sur Napoléon et la phrénologie.

Ne manquez pas de faire mes amitiés à *D.*, quand vous lui écrirez. Mille choses affectueuses aux personnes que vous me nommez. Avez-vous des nouvelles de notre bon Quinet ? Élie et David ont été heureux de votre souvenir et me chargent de vous en remercier. Nous plantons de nouvelles allées, mais je ne vous promets pas qu'elles donnent beaucoup d'ombre quand vous viendrez. Du reste, pas une goutte d'eau. Les plus vieux ne se souviennent pas d'avoir vu une pareille sécheresse.

Adieu, mon bon et cher ami, comptez de ma part sur un dévouement et une tendresse inaltérables.

La Chênaie[1], 23 janvier 1835.

Je vous renvoie, mon cher ami, les deux brochures de M. Sismondi. J'y trouve des choses fort bien pensées, d'autres observées avec finesse, et partout une droiture qui révèle l'homme honnête et bon. On est rarement tenté de lui contester quoi que ce soit dans le cercle où il se renferme ; mais ce cercle me paraît étroit, il laisse en dehors les questions les plus importantes, celles d'où dépend en définitive la solution des autres. C'est le défaut de beaucoup de livres qu'on publie aujourd'hui, et qui ne laissent

1. Copie faite par Mme Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ; l'original a été donné à Ét. Geoffroy-Saint-Hilaire.



pas d'avoir du mérite. Cela me dégoûte des miens, de ceux que j'ai faits et de ceux qui me restent à faire. Après une inaction forcée de six ou sept semaines, j'ai fini la préface, dont je vous ai parlé. Vous recevrez le recueil à la tête duquel elle sera placée. Ce n'est rien pour les autres que ce morceau, mais c'est quelque chose pour moi. Vous comprendrez cela après l'avoir lue. Je vais maintenant me remettre à ma philosophie, tâche pénible et dont le terme fuit chaque jour devant moi. Je l'atteindrai pourtant, si Dieu me prête vie. Il y a des moments de profond dégoût. Ensuite le courage revient un peu. Deux choses désespèrent presque également, la difficulté de concevoir au delà et toujours au delà, et celle de faire passer ses conceptions telles quelles dans l'esprit d'autrui. Jamais la parole ne correspond exactement à la pensée; et quand les pensées sont complexes, quand elles supposent, comme il arrive souvent, la contemplation simultanée de plusieurs objets divers et de leurs rapports, c'est là un bien autre embarras. Comment s'en tirer avec le discours, qui ressemble au chapelet qu'on défile grain à grain? Les bornes nous pressent de tous côtés. Nous le sentons, et c'est là une partie de notre grandeur.

J'ai lu avec grand plaisir dans le *Bon sens* une partie de votre article sur la phrénologie et sur Bonaparte. Ce journal n'a pas donné cependant ce qui m'intéressait le plus, l'examen analytique du crâne, qui donne lieu à de si vives discussions. Je crois à la solidité des bases de la science, dont vous avez fait le sujet d'études approfondies. Au delà de ces bases, je ne sais s'il est encore quelque chose de bien certain. Ce n'est pas l'anatomie qui nomme les organes, c'est la psychologie; et je n'ai pas grande foi dans cette psychologie. Elle me paraît le plus souvent confondre des actes avec des facultés. Or s'il en est ainsi, comment trouver les organes spéciaux de ces prétendues facultés? Les chercher seulement, n'est-ce pas compromettre ce que la science a de vrai, en l'associant à des rêveries qui lui sont étrangères? Appliquez ceci à la *comparaison,* par exemple. Je vous avoue que je ne crois pas plus à un organe qu'à une faculté spéciale, qui opère ce qu'on appelle comparaison. Comparer, qu'est-ce? Regarder deux choses ensemble. Par où distinguerez-vous cet acte de la faculté générale de voir et de celle d'attention? Je ne le devine pas. Mais en voilà pour aujourd'hui assez là-dessus.

Avez-vous des nouvelles de Didier? Comment se porte-t-il? Quand revient-il? Est-il content de son voyage? Ne manquez pas, mon cher, de me rappeler à son souvenir, en lui écrivant; car vous lui écrivez, je pense.

Notre bon Geoffroy-Saint-Hilaire m'a envoyé une feuille où se trouve une note trop honorable pour moi. Veuillez l'en remercier de ma part. Je fais aussi de la zoologie avec ce que ses livres m'apprennent; comme l'hirondelle fait de l'architecture dans un petit coin, sous le toit d'un palais de Michel-Ange.

Mon cher, il faut absolument que vous veniez, et vous reposer et travailler ici, au temps où la nature renaît dans sa fraîcheur et sa jeunesse toujours nouvelle. Nous causerons, nous philosopherons, nous nous aimerons, et n'est-ce pas là tout ce qu'a de doux notre pauvre vie terrestre? Élie vous invite avec moi et vous dit mille choses affectueuses. Notre pauvre M. Marion est malade depuis deux mois. Je crains qu'il ne retrouve jamais ses anciennes forces, et c'est pour moi une peine véritable. Ne m'oubliez point près de Lerminier et de nos autres amis. Tout à vous de cœur et à jamais.

La Chênaie, 26 janvier 1835.

Pendant que votre lettre du 20, mon cher ami, faisait le voyage de Paris à la Chênaie, une autre de moi était en route pour aller vous trouver à Paris. Je vous dirai d'abord combien je m'afflige de voir l'époque où nous nous rejoindrons, fuir dans un lointain indéfini. Je me faisais une si douce joie de passer ici avec vous au moins une partie de l'été! Je ne saurais cependant blâmer la détermination que vous avez prise. Je la trouve au contraire très sage; ainsi ne craignez pas d'être grondé; mais que la sagesse est triste quelquefois! Je songe à me rapprocher de Paris vers la fin de l'année, si je le peux, afin de n'être plus tant séparé de mes amis. Il y a cependant des difficultés, et de grandes, à ce projet. Il faut trouver le moyen de vivre, de vivre avec cette sorte d'aisance qu'exigent mon âge et ma santé, et qui, sans ressembler aucunement au luxe, ne laisse pas de dépasser beaucoup l'étroite mesure de mes ressources actuelles. Je n'avais jamais auparavant songé à ces choses-là, et c'est une des misères de la vieillesse d'être obligé de s'en occuper. Le second point de ma lettre sera cette aventure de nuit, devenue si heureuse pour une pauvre famille et par conséquent pour vous. Et puis que l'on vienne devant moi se railler de la Providence ! Mon ami, le Peuple en sait plus, avec son infaillible instinct, que les philosophes avec toute leur science. Je vous remercie du fond de mon cœur d'avoir en cette occasion pensé à moi. Veuillez demander de ma part à Eugène les 20 fr. pour lesquels vous m'avez compris dans votre souscription. Si Mme Champy est à Paris, elle pourra peut-être, par ses connaissances, vous aider à la compléter. Qui ne s'empresserait pas de s'associer à si une bonne œuvre?

J'ai reçu le Journal de phrénologie. Votre article est fort remarquable, plein de vues excellentes et neuves. Il soulève une foule de questions fondamentales que j'aimerais bien à discuter avec vous. Voilà la science qui me plaît, celle qui monte, et non celle, malheureusement beaucoup plus commune, qui emploie à descendre tout ce qu'elle a de forces. La question

de l'idéal rentre dans celle du merveilleux, et le merveilleux, me dites-vous, c'est l'incompréhensible. Eh ! oui, vous avez raison. Mais l'incompréhensible et l'infini, comme vous le dites encore, ne sont qu'une même chose. On ne saurait donc éliminer le merveilleux de la pensée de l'homme, sans éliminer l'infini. Or l'infini est la pensée même, dans un de ses éléments constitutifs. Voilà la conclusion que je voulais amener, lorsque je vous ai fait la question à laquelle vous répondez. Le merveilleux, l'incompréhensible, le mystère enfin est, quoi qu'on fasse, une question radicale de l'intelligence. On peut et l'on doit restreindre progressivement son domaine ; ce qui est mystérieux pour l'un, ne l'est pas pour l'autre ; ce qui est mystérieux à une époque, cessera de l'être à une autre époque ; mais le fond du mystère reste toujours, parce que le mystère, encore un coup, c'est l'infini, racine éternelle et éternellement incompréhensible de toute pensée. Broussais dit aussi de très bonnes choses. La distinction entre les facultés instinctives et les facultés rationnelles est fondée en fait, et très importante en phrénologie. Car l'incertitude de la science, son côté attaquable, se trouve surtout dans ce qui touche aux facultés rationnelles, parce qu'ici, comme je vous le mandais dernièrement, la phrénologie ne marche plus seule ; elle marche à la suite de la psychologie, qui marche elle-même à la suite d'une philosophie plus générale, à moins qu'elle ne veuille s'égarer presque certainement ; et c'est ce qu'elle a fait, selon moi. Du reste, au delà de ce point, Broussais laisse entrevoir des idées qui sont assurément loin d'être les miennes. Les plus forts esprits sont tentés de tracer un cercle autour d'eux pour y enfermer la science ; et il en est peu, bien peu, qui résistent à la tentation. C'est ce qu'a fait votre M. Mège, avec moins de droit que personne. Je vous exhorte de tout mon pouvoir à combattre jusqu'au bout une prétention aussi bizarre, pour ne rien dire de plus, et dont les conséquences nous ramèneraient, au XIXe siècle, à l'*ipse dixit*. Il a bien choisi, le brave homme, son moment pour cela. Ce qui pourrait surprendre, c'est la soumission humble et très humble des membres de votre société. On en devine le motif. Mais n'est-il pas plaisant de voir le matérialisme cherchant à se greffer sur le principe de foi ?

La manière dont vous m'avez nommé dans votre article, n'a, mon ami, d'inconvénient que d'être trop flatteur. Mon amour-propre trouve trop son compte à ce rapprochement, pour que je ne doive point m'en défier. Quant à Rousseau, vous avez raison : il était sincère ; et, en l'attaquant, j'ai pu quelquefois céder à l'entraînement de la controverse. Il y avait bien du génie dans cette tête-là ; mais la logique lui a souvent manqué ; et la logique est inexorable comme la nécessité. Geoffroy ne m'a envoyé que les dernières pages de son Mémoire, où se trouve la note qu'il voulait que je lusse. Je ne puis donc rien dire du reste. Indépendamment de la contradic-

tion que vous remarquez, la loi qu'il prétend substituer à Dieu, est bien loin d'avoir l'étendue qu'il se figure. Je l'ai rencontrée aussi, mais comme un des cas de la loi plus générale d'affinité ; celle-ci préside à toutes les transformations, à toutes les combinaisons, à tous les phénomènes de changement ; l'affinité de soi pour soi ne produit que la cohésion entre des éléments homogènes, ou, plus généralement, détermine la formation des agrégats similaires ; *much ado about nothing,* comme disait Shakespeare.

Ne m'oubliez point près de Didier et de Quinet, lorsque vous leur écrirez. Je voudrais bien qu'ils sussent tous deux combien je les aime : mais comment savoir cela ? Pour vous, mon ami, quand vous serez triste, ne craignez point de vous montrer triste. A quoi servirait-il d'être aimé de quelqu'un, si ce quelqu'un ne savait pas être co-souffrant avec celui qu'il aime ? C'est surtout en ce cas que je réclame le partage. Cependant, croyez-moi, je sens bien tout ce qu'il y a de délicatesse et de tendresse dans votre silence. A l'avenir, néanmoins, ne m'épargnez point, je vous en saurai gré. Il y a place dans mon âme pour vos douleurs. Je suis charmé de la liaison que vous avez établie entre la phrénologie et le magnétisme. Celui-ci, moins affermi dans ses bases encore inconnues, me paraît ouvrir une perspective plus vaste. Les Allemands parlent beaucoup d'un état intermédiaire, lequel est celui qui suit la mort. Le magnétisme me paraît être la science correspondante à cet état : en d'autres termes, les faits magnétiques me semblent être les données, à l'aide desquelles on peut, en complétant la science de l'homme, essayer de résoudre les problèmes qui ont pour objet son état futur, si étroitement lié à son état présent. Laissez les savants, ou prétendus tels, hausser les épaules, et allez votre train. Élie et David ont été très sensibles à votre souvenir. Le premier, qui me quitte à l'instant, me prie de vous assurer de son affection vive et dévouée. Il a peine à renoncer à l'espérance que nous avions conçue l'un et l'autre de vous revoir au printemps. Adieu, cher ami, je vous embrasse avec une tendresse qui se sent, mais qui ne s'exprime point.

La Chênaie, 10 avril 1835.

J'ai un peu tardé, cher ami, à répondre à votre lettre du 24 mars, toute remplie comme les autres d'une affection qui me devient chaque jour plus précieuse et plus chère. Vous me faisiez espérer que le départ de la personne que vous attendiez de Genève vous laisserait à peu près libre vers le 15 avril, de sorte que je veux vous attendre pour le commencement de mai. La campagne est charmante alors, et ce n'est ni pour vous, ni pour moi, qui goûtons si vivement la nature, une circonstance indifférente.

Nous avons depuis plusieurs jours les chaleurs de l'été ; les épines, les groseilliers, les mélèzes et presque tous les arbres à fruits commencent à entrer en feuilles, et le bouton des autres se gonfle à vue d'œil. Cette époque de renaissance universelle, les fleurs, les insectes qui bourdonnent sur elles, jettent l'âme dans une douce rêverie, et quelquefois dans ces rêves vagues, qui transportent l'imagination au sein de ces puissances inconnues qui dominaient si puissamment le génie des antiques habitants de l'Inde. Je jurerais bien que ce n'est pas là ce qui occupe votre homme, qui voudrait tant connaître une personne dont on parle, à cause de l'avantage qui lui en reviendrait, croit-il, dans la conversation. Il y a de drôles de gens en ce monde. Je suis curieux de lire le livre de Leroy, d'après ce que vous m'en dites. L'auteur vivait au commencement du XVI[e] siècle, temps où l'esprit humain, agité en mille sens divers, tentait toutes les voies avec une ardeur et une force qui n'ont pas, il s'en faut, augmenté depuis. Les sciences positives ont fait de grands progrès ; mais je ne sais si la pensée n'a point perdu de sa vigueur. Il est sûr du moins que les caractères sont loin aujourd'hui d'avoir l'énergie qu'ils avaient alors. Qu'avons-nous, par exemple, qui ressemble pour la grandeur aux expéditions des Portugais en Afrique et en Asie, et à celles des Espagnols en Amérique ? Avec peu de moyens ils faisaient beaucoup ; et nous ne faisons que des choses misérables avec des ressources immenses, pauvres vieillards aux jambes usées, tout fiers de leurs béquilles si ingénieusement inventées et travaillées. Je comprends très bien votre définition de la phrénologie, dans le sens que vous attribuez aux termes. Peut-être sera-t-elle un peu obscure pour le plus grand nombre des lecteurs. Ce n'est pas celle que j'adopterais, dans les idées qui sont les miennes et dont nous recauserons. Plusieurs lettres de Didier, que j'ai lues dans le *Bon sens,* me font croire qu'il a prolongé son séjour à Madrid au delà du terme qu'il me mandait avoir fixé pour son départ. J'en suis fâché ; car il paraissait s'ennuyer extrêmement dans cette ville où l'on trouve, à ce qu'il paraît, tant de choses qui dégoûtent, et aucune qui plaise ou attache. Que devient Quinet, et que fait-il ? Avez-vous quelquefois de ses nouvelles ? Si vous lui écrivez, faites-moi le plaisir de me rappeler à son souvenir. Il est bien souvent présent au mien. J'ai transmis les vôtres à M. Marion : il en a été fort touché. Quoiqu'en pleine convalescence depuis près d'un mois, je ne l'ai point encore vu, à cause d'une enflure de jambes qui lui est restée de sa maladie. Il promet de venir me voir dans une quinzaine de jours. Je crains qu'il ne recouvre jamais entièrement ses anciennes forces. David me quitte très prochainement pour son éducation, qu'il lui importe de ne pas négliger. Élie est absent depuis quatre semaines, et je n'ose guère l'attendre avant la fin du mois, de sorte que je vais être tout à fait seul. Heureusement que j'en ai l'habitude ;

mais c'est une habitude pénible. Adieu, très bon et très cher ami, je vous embrasse bien sincèrement.

La Chênaie, 18 avril 1836.

Ange, qui nous arriva hier et qui est reparti ce matin pour Trunigon, me remit, mon cher ami, votre bonne et aimable lettre dont je vous remercie de cœur. Vous avez laissé ici un vide que nous sentons tous, et moi surtout. Mais je conçois les motifs qui ont dû vous ramener là où vous êtes. Vous ne sauriez croire avec quel plaisir j'ai revu mon accordéon. C'est en vérité une puissante distraction que la musique, dans une situation comme la mienne. Rien n'arrête davantage le mouvement de la pensée si pénible quelquefois.

La musique que vous m'envoyez est parfaitement choisie. Je n'ai pas encore la lentille de tourmaline ni les autres objets; mais ils se trouvent, je pense, avec les effets d'Ange, et il me les enverra de Trunigon. Vous ne me parlez pas de la paire de ciseaux fins. Je suis fâché que vous vous soyez privé pour moi de l'œuf d'autruche et des coquillages envoyés par Mme Rivoire. Je vous en remercie cependant, et elle aussi. Il ne serait agréable pour personne que Mme D. et Mme S. se rencontrassent ici. J'écris à la première pour qu'elle m'informe de l'époque exacte où elle viendra. Dès que j'aurai sa réponse, je vous en ferai part. Veuillez prier Mme S. de retarder son voyage jusque-là. Je tiens à ce que nous puissions causer sans gêne. Je suis charmé que vous ayez retrouvé la phrénologie en vogue. L'ardeur que met Broussais à la propager peut tenir à d'autres idées systématiques, auxquelles il semble très attaché. Dans tous les cas, la discussion ne peut qu'être utile. Buchez annonce qu'il attaquera ce que Broussais défend. Il faudra les entendre tous deux. Je souhaiterais que vous me donnassiez de bonnes nouvelles du *Progrès*. Je m'y intéresse par plus d'une raison, et vous devinez celles qui me touchent le plus.

Élie fait très volontiers le sacrifice de sa peau de gazelle au musée et à la science. Celle de singe lui fera une aussi commode et aussi rare carnassière. Nous sommes au dimanche; il me quitte mardi pour se marier jeudi, et me charge de vous dire les choses les plus tendres ! Que Dieu bénisse l'avenir de cet excellent jeune homme !

Écrivez-moi souvent, mon cher ami, aussi souvent que vos occupations et les distractions inévitables de la vie de Paris le pourront permettre. Parlez-moi de vous, de Didier, de vos projets, et enfin de tout ce qui vous intéresse l'un et l'autre. Rien ne m'intéressera moi-même davantage. Souvenirs à tous nos amis, et particulièrement à notre illustre et bon Geoffroy et à son digne fils. Je ne pense pas que je vous revoie avant l'automne. Il

faut que je reste ici pour mes affaires et pour mes travaux. David et François vous offrent leurs compliments bien empressés, et moi je vous embrasse tendrement.

F. L.

Paris, 4 septembre 1838.

Je m'occuperai, mon cher ami, d'opérer l'échange de vos certificats de l'Omnium contre de nouvelles promesses d'actions. Rien ne presse encore, et je serai averti quand le moment sera venu de terminer cette affaire.

Le perquisition qu'on a faite chez moi était au moins aussi sotte qu'odieuse. L'effet qu'elle a produit n'engagera pas, je pense, à la renouveler. Toutefois, par le temps qui court, il ne faudrait jurer de rien. Dans tous les cas, je ne souffrirais pas une seconde fois en silence une pareille indignité, et nous verrions qui aurait raison devant le public.

J'ai été dernièrement détourné de mon travail d'une autre manière plus triste encore. Mme Champy est tombée malade et si gravement que sa vie a été dix jours dans le plus grand danger. La goutte, chassée des pieds par le remède du Dr Turcke, s'était reportée sur les reins. Plus de secrétion des urines, une fièvre ardente, des vomissements continuels et un assoupissement profond. Chaque heure pouvait amener une catastrophe funeste. Vous sentez bien qu'en cette circonstance je n'ai pas un moment quitté Mme Champy, dont tous les enfants étaient en voyage et qui se trouvait absolument seule avec ses domestiques. Après de mortelles inquiétudes, le mal a enfin cédé, et maintenant il ne reste absolument rien à craindre. La malade se lève et reprend peu à peu ses forces, qui reviendront bien plus vite encore dès que l'estomac pourra supporter des aliments solides; et cela ne tardera pas, j'espère. Mais quelle cruelle quinzaine j'ai passée !

J'ai reçu des nouvelles de Didier. Il est charmé de son voyage. Quoiqu'il ne me parle point de son retour, il ne saurait, ce me semble, être désormais fort éloigné. Mon neveu est dans sa famille, d'où il ne reviendra qu'à la fin d'octobre. Ayant aujourd'hui même occasion de lui écrire, je lui transmets votre bon souvenir.

Rien ne pouvait, mon ami, m'être plus agréable que d'apprendre que vous continuez d'être satisfait de votre position. Les détails que vous me donnez sur les personnes avec lesquelles vous êtes en relations m'ont extrêmement intéressé. Il est bien vrai qu'il se prépare un grand avenir; mais plus il sera grand, plus il faudra de temps pour qu'il achève de se former. Les modifications que vous remarquez dans certains esprits plus avancés que beaucoup d'autres, ne sont que les premiers pas dans la voie

nouvelle où le genre humain doit entrer. Au reste, il est bon qu'au moins le grand nombre ne voie pas au delà. On s'arrêterait peut-être.

Ma santé se soutient assez ; seulement les forces ne sont pas ce que je désirerais qu'elles fussent, à cause de mon travail. Tout à vous, mon ami, et de tout mon cœur.

F. L.

Sainte-Pélagie, 1er juin 1841.

Didier m'avait déjà, mon cher ami, annoncé votre mariage. Après le premier moment où se marier me paraît toujours une chose singulière, j'avais compris que vous ne pouviez faire rien de plus sage ni un plus heureux choix. Vous trouverez, je n'en doute point, dans votre union avec une personne douée de qualités si rares et dont les sentiments comme les goûts s'accordent si parfaitement avec les vôtres, toutes les conditions du seul vrai bonheur qu'on puisse espérer ici-bas, et me voilà désormais tranquille sur votre avenir. Le mien est entre les mains de Dieu, je ne m'en occupe guère ; je ne pense qu'à employer le moins inutilement qu'il m'est possible le petit nombre de jours qui me sont comptés sur la terre. Je ne sais si Didier vous a envoyé le petit livre intitulé : *De la Religion*. Votre exemplaire est entre ses mains, si vous ne l'avez déjà pas reçu. J'achève un autre ouvrage à peu près de même étendue, et qui a pour titre : *Du Passé et de l'avenir du peuple*. Ces deux ouvrages, à vrai dire, n'en font qu'un, tant ils se lient intimement l'un à l'autre. Le dernier forme une sorte de philosophie de l'histoire, appliquée aux questions dont on s'occupe tant aujourd'hui. Je ne continuerai l'*Esquisse* que lorsque je serai hors de prison, et comme j'ai encore sept mois à y passer, j'aurai, comme vous voyez, du loisir pour faire autre chose. Grâces à Dieu, ma santé se soutient. Les trois plus mauvais mois seront ceux de juin, de juillet et d'août, à cause de la chaleur qui est excessive dans mon cabanon, et du manque d'air. J'aurai bien de la joie à vous y voir quelques moments, ainsi que Mme Rivoire. J'aimerais mieux cependant que ce fût dans un lieu où nous puissions causer et plus longtemps et plus à l'aise. Après neuf mois d'attente, on s'est enfin décidé à faire à mon neveu Ange un procès dont l'issue m'inquiète, parce qu'il n'existe pas dans l'instruction l'ombre même d'une charge, ce qui me fait croire que d'avance on est sûr des juges. Voilà où nous en sommes ; et c'est une raison de plus pour redoubler d'efforts, coûte que coûte, afin de préparer à notre cher pays un meilleur avenir. J'espère ne pas faillir à ce devoir sacré.

J'aurais sans doute à vous parler de mille autre choses, et surtout de

votre position et de tout ce qui s'y rattache ; mais que peut-on dire dans une lettre ? Si je commençais, je ne finirais point, et c'est pourquoi je finis en vous embrassant de cœur.

F. L.

Paris, 27 octobre 1842.

La sœur de Mme Richard a eu la bonté, mon cher ami, de m'apporter avant-hier votre lettre. Malheureusement, j'avais alors quelqu'un chez moi, ce qui m'empêcha de causer, comme je l'aurais voulu, avec madame votre belle-sœur. Vous ne doutez pas de l'intérêt que j'ai pris à l'événement qui a doublé votre bonheur. Il a été le sujet d'une grande joie pour tous vos amis. Elle s'accroîtrait encore si les circonstances qu'ils espèrent toujours vous rapprochaient d'eux. En attendant, je vous engage, à mesure que votre fils grandira, d'éviter le plus possible qu'il ait habituellement vos hôtes sous les yeux. Je crois les premières impressions d'une grande importance.

Ma santé n'est pas bonne. Je me ressens de la vie de prison. Mon estomac n'a pu se rétablir, ni mes forces par conséquent. Cela me contrarie surtout à cause de mon travail. J'avais commencé à Sainte-Pélagie un ouvrage qui touche à sa fin, mais que j'aurais dû achever, selon mes calculs, beaucoup plus tôt. Il formera un volume d'environ 400 pages. Peut-être après cela me remettrai-je à ma philosophie. Cependant je suis effrayé de ce qui me reste à faire. Puis, ces sortes d'ouvrages rencontrent si peu d'encouragement que l'on n'en sent guère que le labeur, qui n'est pas médiocre. J'aurai d'abord à parler de la science ; et quelque chose que je dise, je serai, sans aucun doute, décrié par ceux que l'on nomme savants, à leur manière, par des demi-mots, des sourires superbes et des haussements d'épaules. Cette perspective-là, jointe à l'indifférence du public, n'est guère propre à échauffer le zèle. Nous verrons pourtant.

Toutes les personnes que j'ai vues rendent témoignage du bien que vous faites à Stéphansfeld. L'affection de vos administrés est un phénomène remarquable. En quelle proportion guérissent-ils ? Esquirol, dans ses derniers jours, croyait peu à la guérison, à une guérison réelle et durable. Cette terrible maladie, qui n'a point de conditions physiques connues, est destinée, je le crains, à rester un mystère profond longtemps encore, et peut-être toujours Avez-vous essayé du magnétisme, et qu'a-t-il produit ?

Depuis peu de retour de Bretagne où il a passé ses vacances, mon neveu me charge de mille amitiés pour vous. Il cherche à s'ouvrir une carrière, chose bien difficile dans ce temps-ci. Je vois tous les huit jours, ou à peu près, Didier et sa femme. Il a un projet de journal que je voudrais voir

arriver à terme, et un drame reçu au Théâtre français. Le drame qui, selon les lois de la nature, mettrait Mme Didier en possession de la fortune qu'elle a droit d'attendre, me paraîtrait le meilleur de tous. Voilà un souhait bien féroce, mais comme il ne fait de mal à personne, et que toute sorte de raisons le justifient dans la limite où je le renferme, je n'en ai pas beaucoup de scrupules.

Veuillez faire agréer nos félicitations à Mme Richard, et joignez-y de ma part les choses les plus affectueuses. Je serais, et vous n'en doutez pas, bien heureux de vous revoir l'un et l'autre, et plus heureux s'il ne fallait pas se séparer après. Adieu, mon très bon et très cher ami, je vous embrasse de cœur.

F. L.

Paris, 3 août 1853.

Le plaisir de vous revoir, mon cher ami, après une aussi longue séparation, n'a pas été moins grand pour vous que pour moi; mais comme tous les plaisirs il a duré bien peu. Si d'heureuses circonstances, malheureusement peu espérables, vous rappelaient à Paris et vous y fixaient, il me semble que ma vie, solitaire par choix, triste par le vide qu'a créé cette solitude même, en serait toute changée. Les sujets de causeries ne s'épuiseraient pas. Rien n'égale à mes yeux le charme de penser tout haut. Qu'importe la diversité, la contrariété même des idées, pourvu que les cœurs s'entendent? Et qu'aurait-on à se dire, si l'on n'avait que les mêmes pensées? Il suffit que de part et d'autre on cherche le vrai, et quand on le cherche sincèrement, il est bien difficile qu'on ne le trouve pas, en tant que l'infirmité de notre esprit nous permet de l'atteindre. Le plus grand obstacle que nous ayons à vaincre dans cette sainte et magnifique recherche est l'influence puissante qu'a prise sur nous, à notre insu souvent, le milieu dans lequel s'est développé notre intelligence. Voilà pourquoi le progrès de l'esprit humain est si lent, et ne devient guère visible que dans la suite des générations; d'où, tout à la fois, l'importance de l'histoire, et la difficulté de la bien comprendre. Nous naissons, nous vivons, nous mourons dans une espèce de boîte, assez mal charpentée, dont les parois sont notre horizon. Les plus hardis y font un trou de vrille; mais tout aussitôt effrayés, courroucés du rayon qui passe à travers, les habitants de la boîte, pieux conservateurs des vénérables ombres séculaires, crient haro sur le démolisseur.

Ma traduction du Dante est terminée, ainsi que les notes. Mais il faudra que le tout soit précédé d'une introduction que je prévois devoir être assez

longue et que déjà j'ai commencée. Cela me contrarie, non pas tant à cause du travail qu'à cause des colères qu'il soulèvera très probablement. On ne me pardonnera pas mon trou de vrille, mais qu'y faire?

Il me serait doux, mon cher ami, de vous voir au milieu de votre famille, à qui je vous prie d'offrir l'expression des sentiments que vous me connaissez pour tout ce qui vous touche. Mais mon âge, ma santé, mes forces, qui déclinent rapidement, m'interdisent désormais les voyages. Je ne puis donc espérer de vous revoir qu'ici, où je vous attends au plus tard l'année prochaine. Je forme les plus beaux projets du monde de courses et de promenades, et j'y manque toujours. Vous me direz qu'il y a fort peu de raisons à cela. Je le sais à merveille; mais à quoi cela me sert-il? Une des humiliations de la vieillesse est de se donner tort vingt fois le jour, et de n'en valoir pas mieux.

On craint beaucoup ici que la récolte soit mauvaise. Le pain est à seize sous les quatre livres, et l'on annonce qu'il montera encore, à moins que la ville, suivant l'usage, ne le maintienne à ces prix par des sacrifices très lourds pour elle, étant déjà, de son aveu, endettée de 167 millions. Cela, et d'autres choses, ne nous présage pas un avenir très gai. Si j'étais le peuple, je souhaiterais que le bonheur qu'on me fait eût pour résultat une bonne et salutaire aliénation, pour me retirer à Stéphansfeld.

A vous de cœur, mon bien cher ami.

F. LAMENNAIS.



PALISSOT ET SON CERCLE

HISTOIRE D'UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION SUR LE THÉATRE DE NANCY EN 1755

La reprise du *Cercle* de Poinsinet par la Comédie-Française vient de mettre en éveil la curiosité des lettrés sur les alentours de ce petit acte qui n'est en lui-même que d'un médiocre intérêt et dont la représentation a été décevante. Heureusement les critiques s'étaient rattrapés d'avance de la déconvenue possible — et peut-être pressentie par les plus avisés, — les uns par de piquantes révélations sur le singulier état mental de l'auteur, les autres par l'ingénieuse restitution des mœurs mondaines au siècle dernier, d'autres encore par des recherches savantes sur le vocabulaire des salons et les mots à la mode chez les gens comme il faut vers l'an 1760. On a indiqué aussi, mais avec moins de complaisance, la querelle dramatique qui s'ensuivit entre Palissot et Poinsinet; on n'a presque rien dit des tribulations très véritables que Palissot s'était attirées à lui-même, avec son propre *Cercle,* avant d'en « suggérer » d'imaginaires au trop « hypnotisable » Poinsinet. De ce côté il reste à glaner : c'est ce que je voudrais faire; non pour prendre parti entre ces deux *Cercles* qui ne me semblent ni plus dignes ni plus capables l'un que l'autre de passionner; ce n'est pas davantage pour revenir tardivement sur la question de plagiat, insoluble comme elles sont d'ordinaire et insignifiante dans l'espèce; mais seulement pour saisir l'occasion de présenter au lecteur un littérateur nancéien, mis un instant à l'ordre du jour par la grâce posthume de sa victime, et dont il faut se hâter de parler avant qu'il se renfonce pour longtemps — à moins que ce ne soit pour toujours — dans l'ombre

de sa gloire locale. Il y eut donc ce qu'on pourrait appeler une première *suite du Cercle*, et qui ne fut pas un vaudeville de mystification comme cette seconde suite où Poinsinet subit le premier rôle : celle-là fut au contraire une manière de tragi-comédie qui faillit mal tourner pour Palissot et où il trouva moins à rire qu'à pleurer. Ce post-scriptum inattendu se joua avec Nancy et Versailles pour double scène, et, pour acteurs, outre notre pauvre dramaturge, des personnages aussi considérables que réels, tels que M. le lieutenant de police et le comte de Tressan en première ligne, puis le roi Stanislas, Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, et enfin Voltaire, lequel mis dans l'affaire, assez tard et malgré lui par tous les autres, finit comme toujours par s'y complaire malicieusement et s'en amuser.

Voici donc cette pièce historique ; mais d'abord voyons-en le prologue, c'est-à-dire le *Cercle* de Palissot.

I.

Inauguration de la statue de Louis XV le 26 novembre 1755. — Représentation de gala au théâtre de Nancy : la première du *Cercle ou les Originaux,* par Palissot de Montenoy. — L'auteur.

Stanislas Leczinski s'ingéniait volontiers à témoigner sa reconnaissance très louable mais un peu humble à son gendre Louis XV qui, de roi honoraire de Pologne qu'il était et petit rentier à Wissembourg, l'avait fait, par un coup de faveur invraisemblable, beau-père du roi de France et duc de Lorraine. Donc, vers 1752, à court de flatterie inventive, il reprit l'idée de La Feuillade et le Bienfaisant décida d'élever une statue à son bienfaiteur. La « Relation de la dédicace de la statuë pédestre de Sa Majesté Très-Chrétienne.., etc. » commence ainsi :

« Sa Majesté polonaise, duc de Lorraine et de Bar, ayant conçu le dessein, en 1752, de faire élever un monument de sa tendresse à Sa Majesté Très-Chrétienne, et ne trouvant point de lieu plus convenable que sa capitale, commença par dresser

elle-même le plan d'une place dont l'exécution, confiée au sieur Héré de Corny, son premier architecte, répond à la magnificence des idées de Sa Majesté et à la grandeur du sujet. » Suit la description de cette place qui n'est autre que notre place Stanislas d'aujourd'hui. Notons en passant qu'elle doit l'existence à l'idée de cette statue dont elle reçut d'abord la destination d'être l'encadrement pompeux et l'accessoire décoratif. « Tous les ouvrages de la place royale ayant presque été portés à leur perfection dans l'espace de quatre années, Sa Majesté polonaise fixa le jour de la dédicace de la statue de Louis XV au 26 novembre 1755 et déclara qu'elle s'y trouverait en personne. » Stanislas en effet vint dès le 23 s'installer dans son château de la Malgrange[1], aux portes de Nancy. Le 25 il entendit un *Te Deum* chanté dans l'église primatiale par M. le Primat et, le lendemain 26, jour de la cérémonie de la dédicace, une messe à Bon-Secours chantée par la musique du Roi, tandis que « M. l'évêque de Toul, jaloux de signaler son zèle pour les deux rois dans une si auguste cérémonie, chantait aussi, dans l'église paroissiale de Saint-Roch de Nancy, une messe pontificale, à laquelle il avait invité le clergé séculier et régulier. Après la messe de Bon-Secours, Sa Majesté vint à Nancy vers midi dans toute la pompe de la roïauté. Son carrosse était suivi de six autres et accompagné de droite et de gauche par ses pages à cheval et ses heyduques à pied, précédé et suivi des gardes du corps. Le régiment du Roi, en garnison à Nancy, bordait en haye les rües depuis la porte Saint-Nicolas jusqu'à la place roïale. » Laissons de côté tout le détail de cette fête magnifique, compliments en prose et en vers, jeux populaires et lyrisme officiel, fontaines de vin, « ambigu » somptueux, bal masqué à la suite d'un bal paré, et venons-en au *Cercle* et à Palissot. « Sur les quatre heures, continue la relation, le Roi se rendit à la salle de comédie où il entendit un prologue à l'honneur des deux rois et analogue à la cérémonie du jour, composé, pour les paroles, par M. Palissot de Montenoy, et mis en mu-

1. Aujourd'hui collège ecclésiastique et propriété de l'évêché.

sique par le sieur Surat, tous deux Lorrains. Le génie et le goût de ces deux auteurs leur a mérité les applaudissements de Sa Majesté, du public et des amateurs. » Ce prologue était indépendant de la comédie, comme Palissot nous l'apprend dans l'édition qu'il fit lui-même de ses œuvres complètes en 1809 et où il ne l'a pas réimprimé : « Ce prologue, dit-il, dénué maintenant du mérite de l'à-propos et de l'agrément que pourrait lui prêter la musique, n'offrirait plus aucun intérêt. Il n'en est pas de même de la comédie ; une imitation des mœurs, quelque imparfaite qu'elle soit, a toujours quelque attrait pour la curiosité et peut convenir à tous les temps. » On peut cependant se figurer le ton du morceau — qui n'est pas introuvable sans doute, mais ne vaut pas la peine d'être recherché — par l'emphase malheureuse du « discours préliminaire qui était joint à la pièce. » Il y est dit de cette grosse flatterie de Stanislas à son triste gendre : « L'antiquité n'offre point d'exemple d'un pareil trait. C'est la vertu qui rend hommage à la vertu... On saura qu'il y eut ailleurs que dans la fable un siècle heureux où deux souverains se disputaient pour ainsi dire le cœur des nations... » Voilà bien des frais de haut style, et pour un Louis XV, qui, en 1755, ne permettait plus depuis longtemps déjà l'illusion sur sa vertu. Mais ne soyons pas trop sévères à Palissot qui, jeune alors, cherchait des protecteurs et louait sur commande avec rétribution : les plus grands écrivains ont commis de ces maladresses de courtisans, et Voltaire lui-même, vers la même époque, ne fut-il pas l'inventeur de ce titre capable de tuer net un auteur de second ordre : *Le Siècle de Louis XV ?* On sait du reste par le compte des dépenses conservé aux archives de Nancy le prix payé à Palissot pour son prologue et sa comédie ; il reçut trois cent soixante-huit livres quinze sols six deniers.

Voici en outre quelques extraits du même mémoire mentionnant les frais divers de cette première représentation :

Au sieur Colin, graveur, trois cent dix livres à-compte de celle de sept cent soixante et quinze livres ainsi qu'il a été traité avec

luy pour fournir les planches en cuivre et y graver la musique et les vignettes et les estemples relatives aux prologues.., etc.

Au sieur Lallemand pour tous les ouvrages qu'il a fait nottamment copié et notté toutes les parties du prologue — cent cinquante-cinq livres.

A madame de Nesle, commédienne, par ordre de la chambre vingt louis d'or tant pour son voyage que pour avoir joué dans la comédie, ce qui fait une somme de six cent vingt livres.

Ajoutons, pour épuiser ces vénérables minuties, la facture d'un relieur de Paris qui reconnaît « avoir reçu la somme de neuf cent vingt-cinq livres pour avoir relié en maroquin rouge trente prologues et trente-cinq relations de la fête de Nancy ». Enfin un dernier renseignement tiré de l'examen de ces comptes de 1755 permet de douter que le *Cercle* ait été donné, comme on le dit partout, pour l'inauguration de la nouvelle salle de théâtre. Cette salle était neuve en effet, mais on y jouait probablement déjà depuis six mois au moins; car je trouve une note du mois d'avril 1755 qui règle les frais de voiturage de décors, de costumes, accessoires et malles de comédiens, transportés du théâtre de Lunéville à celui de Nancy pour une représentation qui semble avoir été extraordinaire. Mais il est temps d'introduire notre auteur.

Palissot n'a pas eu, que je sache, d'autre biographe que lui-même et les notices postérieurement publiées[1] ont pour première et unique source des mémoires assez courts et tout juste modestes, placés par lui en tête de son édition définitive. Il nous y apprend qu'il est né à Nancy le 3 janvier 1730, environ dix mois après la mort du bon duc Léopold auquel son père était attaché en qualité de conseiller d'État. Il fut dès ses plus tendres années un petit prodige, au point que Dom Calmet, en quête de toutes les curiosités lorraines, lui consacra un article dans sa *Bibliothèque* et le rangea dans la classe des enfants célèbres. Peut-être est-ce l'origine de toutes les déceptions qui lui firent cortège et gâtèrent sa vie, aussi bien de celles qu'il donna

1. La plus complète est celle de Féletz.

que de celles qu'il ressentit. C'est en effet un terrible don que la précocité excessive ; à vrai dire, c'est un méchant tour plutôt qu'une réelle faveur de la nature ; et je crains bien que Palissot n'ait été le premier mystifié par elle, pour plus longtemps, et plus durement qu'il n'a lui-même plus tard mystifié Poinsinet. Qu'on en juge : à neuf ans il avait écrit un poème épique, en vers latins, intitulé *Samson ;* du moins c'est Dom Calmet qui l'affirme ; le cas était déjà bien grave ; pourtant l'écolier-phénomène y survécut et renchérit encore en se mettant aux vers français ; il cite lui-même le quatrain suivant qu'à l'âge de douze ans il écrivit sous une estampe représentant le parricide de Jacques Clément :

> Ainsi ce fanatique, aveuglé par sa foi,
> Osa tremper ses mains dans le sang de son Roi,
> Et loin d'être alarmé de l'horreur du supplice,
> Il bénissait son Dieu qu'il croyait son complice.

Ce sont presque ses meilleurs vers. La même année, il prit ses degrés en philosophie et l'année suivante soutint une thèse de théologie ! Après cela, il ne lui restait plus qu'à se marier avant sa majorité ; il n'y manqua pas ; pour dix-huit ans il avait pris femme. Ayant dévoré sans doute, dès les premiers mois de ménage, toutes les joies de la lune de miel avec cette avance hâtive et prédestinée qui est son signe d'élection, il se mit à la tragédie et en donna d'emblée non pas une, mais deux, une *Zarès* qu'il rebaptisa bientôt après *Ninus*, et une autre qui est restée sans nom. Entre la fin de ses études à Nancy et son mariage, il avait fait un séjour de deux mois à l'Oratoire où il avait demandé à entrer pour échapper à l'état ecclésiastique auquel son père voulait le forcer. Se faire Oratorien pour éviter d'être prêtre est une combinaison dont l'efficacité préservative ne se saisit pas tout d'abord, et l'on repense à tel autre qui se mit à l'eau pour n'être point mouillé : mais Palissot nous explique la ruse dissimulée de son plan : « J'avoue que mon projet n'était pas d'y rester ; je ne voulais que venir à Paris, persuadé que de loin je ferais entendre mes raisons à mon père

et ne doutant pas, après l'éducation que j'avais reçue, d'y trouver des ressources pour n'être point à charge à ma famille. » Ainsi, poète latin et français, cité par Dom Calmet, marié, père de deux tragédies qui en ont presque fait trois par le changement de titre, le tout pour dix-huit ans, quelle autre consécration pouvait-il espérer ou même concevoir encore de sa vocation d'homme précoce ! Il lui en vint pourtant une de plus et la destinée s'acharna à le combler par la main du roi Stanislas qui le fit entrer dans l'Académie qu'il venait de fonder en 1750 : Palissot avait juste vingt ans. Qui sait si ce ne fut pas cette distinction prématurée qui lui porta malheur ? C'est pour avoir été trop jeune de l'Académie de Stanislas qu'il ne fut jamais de l'Académie française.

Aussitôt après son mariage, il a quitté Nancy pour Paris où la protection de son éminent compatriote le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, lui ouvre le grand monde et l'accrédite particulièrement auprès de deux puissantes princesses qui le lancèrent, Mesdames de Robecq et de Lamarck. Il composa pour cette dernière, en 1754, les *Tuteurs,* comédie en vers qui réussit honnêtement et dont la dédicace, sorte de profession de foi dramatique, fit sensation. Le voilà donc provincial parvenu, hautement protégé, déjà connu, pas mal grisé de ses jeunes succès, surexcité d'ambition littéraire, rêvant la grande gloire et, sans convictions profondes, ni engagements gênants, ni attaches définitives, tout prêt à se jeter dans le parti qui lui offrira la plus sûre et la plus rapide fortune. La détermination n'était pas des plus faciles pour un esprit aussi peu mûr; quoique Palissot ne nous en dise rien, on devine qu'il traversa alors une crise psychologique dont la solution fut moins celle de son choix que celle des événements.

Le monde des lettres, qui était aussi, par une extension propre à ce temps, celui de la politique, se partageait alors en deux camps. D'un côté les encyclopédistes et leurs partisans, amis des nouveautés généreuses, périlleuses, parfois tapageuses, récompensés de loin par une popularité large et nationale. En

face, leurs adversaires, conservateurs des idées traditionnelles, des conventions aristocratiques et mondaines, du ton classique, assuraient à leurs amis, pour prix de leur concours, les avantages immédiats de la vie de salon, une intimité toujours flatteuse avec les grands seigneurs, les faveurs matérielles du pouvoir. Entre les deux, le Gouvernement se réservait encore et louvoyait. Or, Palissot se sentait des titres à produire de ces trois côtés. Pour Choiseul, qui allait être bientôt le Gouvernement, et qui était demeuré jusque-là prudemment neutre malgré sa préférence de derrière la tête pour les philosophes, Palissot était le jeune Nancéien plein de promesses, découvert par le duc et qui lui faisait honneur. Auprès de Mesdames de Robecq et de Lamarck, ennemies déclarées des philosophes, il pouvait se prévaloir d'être entré à l'Oratoire et, auprès des philosophes, d'en être sorti. Par-dessus tout cela, il affichait une très vive admiration, presque un culte, pour Voltaire qui, des bords du lac Léman, correspondait amicalement comme une puissance avec toutes les puissances et pouvait servir un débutant avec une influence égale auprès des ministres, des grandes dames et des philosophes.

Il semble que Palissot dut se tourner d'abord vers les encyclopédistes; cet enthousiasme pour leur chef, professé à distance et comme de parti pris, en est un indice. Les philosophes de Paris, auxquels il fit certainement des avances, jugèrent bon de lui imposer un noviciat et d'éprouver si sa seconde vocation pour la philosophie était plus sincère et plus tenace que la première pour l'Oratoire. La précaution n'était pas superflue, il faut en convenir; car les premières relations comme les premières œuvres du postulant-encyclopédiste n'étaient pas pour le recommander à des savants et à des libres penseurs. Il est probable que notre enfant gâté, mal préparé aux délais d'un stage modeste et patient, s'offensa de ce qu'on ait pu penser à le faire attendre et qu'on ne lui ait pas d'emblée ouvert les bras : de là l'irritation de sa vanité blessée, sa soudaine volte-face et l'entêtement de toute sa vie dans une

attitude d'hostilité violente qu'il n'était pas de taille à soutenir et à laquelle il se condamna tristement jusqu'au bout pour ne pas donner le démenti à cet accès de dépit juvénile. Toute l'explication de Palissot est là ; sa rancune contre les philosophes est celle d'un défroqué de la philosophie et, qui pis est, d'un défroqué qui n'avait porté l'habit que d'intention, et dont la philosophie n'avait jamais voulu, loin qu'il pût dire que c'était lui qui n'avait plus voulu d'elle.

Il en était là quand il faillit être radouci par une diversion heureuse qui l'eût sans doute sauvé. Le duc de Choiseul venait d'être nommé ambassadeur à Rome et il pensait à emmener avec lui son protégé en qualité de secrétaire. Ce voyage en Italie et la largeur de la vie diplomatique à l'étranger, en soustrayant Palissot aux compétitions littéraires et aux froissements parisiens, lui eussent rendu la liberté, donné de la souplesse et appris cette tolérance expérimentale dont son dogmatisme présomptueux et tranchant avait besoin d'être tempéré. Malheureusement, un événement imprévu, regardé alors comme favorable, dérangea cette combinaison et le jeta un instant dans les finances. « Celui, nous dit-il, des fermiers généraux qui avait la feuille des emplois eut besoin de ce seigneur (le duc de Choiseul) et n'en mit que plus d'empressement à lui prouver son zèle. M. de Choiseul saisit avec bonté cette occasion d'avancer le bien qu'il voulait me faire ; et, en effet, l'année suivante j'obtins, à sa recommandation, la recette générale d'Avignon, où je ne tardai pas à me rendre. » Il est rare qu'on soit fait receveur général malgré soi ; peut-on plaindre un jeune poète de vingt-quatre ans s'il le devint même sans l'avoir cherché ?

Ainsi pour Palissot la malchance elle-même se faisait riante et dorée. Si, pour conjurer cette persécution de la bonne fortune, il eût jeté à l'eau, non sa bague comme ce fameux tyran de Samos, mais un joyau à ses yeux plus précieux, l'une de ses tragédies, je crois qu'un poisson la lui eût repêchée et rapportée.

Pour se rendre à Avignon, Palissot passa par Genève où il voulait voir enfin Voltaire en personne, approcher le dieu et lui faire ses dévotions. Choiseul l'avait muni d'une lettre de recommandation : Palissot se présenta aux Délices en compagnie d'un ami, M. Patu, qui faisait le voyage avec lui. La correspondance de Voltaire signale en plusieurs endroits cette visite : il écrit notamment au duc de Choiseul, le 29 octobre : « Je vous remercie, Monsieur, de M. Palissot et de toutes vos autres bontés. J'en suis un peu indigne... » Puis, à M. Thiriot, le 8 novembre suivant : « J'ai vu M. Patu ; il est naturel, il est aimable. J'ai été très fâché que son séjour ait été si court... Il s'en allait coucher tous les soirs au couvent de Genève avec M. Palissot, autre enfant d'Apollon. Ces deux pèlerins d'Emmaüs sont remplis du feu poétique : ils sont venus me réchauffer un peu ; mais je suis plus glacé que jamais, etc. » Dans les trois semaines qui suivirent, Palissot a quitté Genève, s'est installé à Avignon, y a fait une petite maladie et a donné par lettre de ses nouvelles à Voltaire ; tous ces détails nous sont attestés par les allusions d'une réponse de Voltaire à Palissot qui est datée du 1er décembre et qui commence ainsi : « On ne peut vous connaître, Monsieur, sans s'intéresser vivement à vous. J'ai appris votre maladie avec un véritable chagrin. Je n'ai pas besoin du *non ignara mali miseris succurrere disco,* pour être touché de ce que vous avez souffert. Je suis beaucoup plus languissant que vous ne m'avez vu, et je n'ai même pas la force de vous écrire de ma main. Si vous écrivez à Mme la comtesse de Lamarck, je vous supplie de lui dire combien je suis touché de l'honneur de son souvenir : je le préfère à ma belle situation et à la vue du lac et du Rhône : ayez la bonté, je vous en prie, de lui présenter mon profond respect... Mme Denis sera très sensible à votre souvenir..., etc. »

Ainsi les relations sont nouées avec Ferney : Palissot y a été bien accueilli, il y a plu, on s'y souvient de lui, et il a le droit comme le soin d'entretenir par des lettres, auxquelles on répond aimablement, cette liaison précieuse.

II.

La pièce. — Rapprochement des deux *Cercles* : Palissot et Poinsinet.

C'est au moment même où Palissot faisait la conquête de Voltaire que, sur le nouveau théâtre de Nancy, le 26 novembre, se donnait la première représentation du *Cercle ou les Originaux*, en l'absence de l'auteur. Palissot en avait reçu la commande, avant son départ pour Avignon, non du roi de Pologne, mais des magistrats de l'Hôtel de Ville. Il avait dû écrire son acte assez vite et s'était forcément désintéressé des répétitions qui d'ailleurs, vu l'extrême simplicité de la pièce, pouvaient aller toutes seules. Comment se fait-il que Palissot n'ait pas reculé son départ pour le Midi jusqu'après cette grande fête nancéienne dont il était le collaborateur distingué, et où il aurait pu figurer et se faire applaudir en personne comme glorieux enfant de la ville? Était-il si pressé de gagner Avignon? Les trésoriers-payeurs de ce temps-là avaient-ils pour se rendre à leur poste des habitudes d'heure militaire? Ou bien notre auteur avait-il une modeste idée de la valeur et de l'importance de sa pièce? ou bien encore se sentait-il assez passé grand homme et Parisien pour dédaigner un petit succès de province? Rien dans ses *Mémoires* ni ailleurs ne nous renseigne sur ce point. Ce qui reste acquis, c'est que mal lui en prit de ne s'être pas trouvé à Nancy le 26 novembre; car, sur place, il eût surveillé l'effet de sa pièce et pressenti, conjuré peut-être la tempête dont un collègue en Stanislas, M. de Tressan, lui préparait la foudroyante surprise.

Elle nous semble cependant bien inoffensive aujourd'hui à la distance où nous en sommes, cette petite comédie dont la coupe rudimentaire est empruntée aux *Fâcheux* de Molière et dont les personnages, malgré leur titre d'*originaux*, sont plutôt des types généraux, des figures courantes, des classes d'actualités banales et anonymes que des créations et des nouveautés; Palissot lui-même a eu conscience de l'imitation; il l'a re-

connue et même signalée dans sa préface : « Cette pièce (si on la juge digne du nom de comédie) est dans le genre épisodique. C'est peut-être celui qui convenait le mieux pour une fête. La variété des portraits qui se succèdent rapidement l'un à l'autre multiplie, en quelque sorte, la comédie même, et soutient l'attention des spectateurs. Ce fut du moins dans une pareille occasion que Molière se permit, en ce genre, la pièce des *Fâcheux ;* mais quelle pièce ! et qu'il est délicat de citer Molière même comme autorité ! Il n'était guère possible d'ailleurs que dans le court espace que mit la ville entre sa demande et l'exécution de la fête projetée, j'eusse entrepris de travailler sur un plan plus régulier et plus vaste. Un tableau eût exigé du temps : je me bornai à de simples esquisses. » Voilà d'irréprochables aveux : il n'y aurait qu'à louer Palissot, s'il avait su s'y tenir. Pourquoi faut-il que la reprise de son titre, plus tard, par Poinsinet ait été dénaturée par son irritabilité jalouse jusqu'à la qualifier de vol ? Et pourquoi avait-il fait à Molière, en toute probité et en nous en prévenant le premier, ce qu'il ne devait pas supporter qu'on lui fît à lui-même ? La distance, après tout, était moindre entre Poinsinet et lui qu'entre lui et Molière, et par conséquent le rapprochement par l'emprunt moins présomptueux et moins coupable. Mais l'idée fixe du plagiat est une des formes de l'amour-propre des auteurs ; elle hante surtout ceux de second ordre qui se disputent plaisamment entre eux la priorité des trouvailles qu'ils ont d'ordinaire prises à ceux de premier.

Figurez-vous un salon d'aujourd'hui : c'est « le jour » de la dame de céans ; elle attend ses visites, lesquelles pour la plupart sont plus du goût de son mari que du sien ; pour tirer un divertissement de cette corvée, elle prie un ami, observateur et humoriste qui revient de province, de rester auprès d'elle et d'assister au défilé qui sera nouveau pour lui. Au lieu de « jour » mettez « cercle » ; appelez la dame « Orphise » et l'ami, « Ariste » ; reculez la scène à 1755 et vous aurez le cadre et le thème de la comédie de Palissot. Quels visiteurs notre auteur

introduira-t-il ? Les voici dans l'ordre, au complet : un poète, une femme savante, un financier important, un philosophe, un médecin. Ajoutez-y deux jeunes gens qui s'aiment, Lucinde et Lindor ; brouillés pour rire par un petit dépit amoureux, ils viendront se faire réconcilier par Orphise, et cette réconciliation sera toute l'intrigue et tout le dénouement de l'acte. C'est, comme on le voit, l'invention dramatique à son minimum : deux groupes symétriques, le groupe critique, — composé d'Orphise et d'Ariste ; le groupe tendre, — formé de Lindor et de Lucinde : entre les deux, la courte procession des *originaux*, chaque personnage ayant soin de ne pas entrer avant que le précédent soit sorti, pour ne pas encombrer la scène et compliquer le dialogue.

Orphise et Ariste ont-ils un caractère ? A vrai dire, ce n'était guère la peine de leur en donner un pour si peu de temps et pour les faire spectateurs plutôt qu'acteurs dans ce tableau mouvant. Cependant Orphise se dessine par ses réflexions comme une femme de bon sens et d'esprit, qui saisit vivement les ridicules, particulièrement ceux de son mari, et s'empresse de s'en amuser quelquefois pour se venger de s'en être ennuyée bien souvent : « Mon mari, dit-elle, a la fantaisie de tenir cercle trois jours de la semaine, de recevoir des savants, des beaux esprits, des originaux de toute espèce... J'ai la complaisance de me prêter à son goût et souvent de feindre beaucoup de gaîté au milieu de ses importuns qui m'excèdent. Aujourd'hui qu'il est à la campagne, je me propose de me réjouir un peu aux dépens de sa société : je veux vous la faire connaître, jouir de la surprise que vous causeront certains ridicules que j'aurai soin de faire sortir assez pour qu'ils nous donnent la comédie. » Quant à Ariste, on voit aux objections qu'il fait à ce projet et aux scrupules qu'il professe à l'endroit de cette provocation malicieuse à l'étalage de la bêtise humaine qu'il est une bonne âme, un peu simple, « rouillée en province » comme dit Orphise : il donne dans la tirade morale et pourtant, plus loin, surexcité par la conver-

sation des visiteurs, il voudra avoir de l'esprit, et il en aura, comme Palissot, ou d'un peu terne ou d'un peu rude. Rien de plus académiquement vertueux que cette réponse à Orphise : « Vous m'annoncez des poètes, des beaux esprits, des auteurs ; et, soit préjugé ou non, je me fais conscience de m'amuser de ces messieurs-là. J'aime les arts, je respecte ceux qui les cultivent et je pense sérieusement que le peu de considération que l'on a pour eux dans le monde est un reste de barbarie, une espèce de vengeance que prennent les sots de la supériorité que les gens de mérite ont sur eux ; et je ne conçois pas comment la France, qui doit tant aux grands hommes qui l'ont éclairée, peut avilir elle-même ce qui la rend si considérable aux yeux des autres nations. » On peut trouver là dedans, si l'on veut, une allusion déjà malveillante à Jean-Jacques Rousseau, une aménité aux confrères de l'Académie, de la prud'homie patriotique et bien d'autres choses encore, — excepté le vrai ton comique.

On pense bien que Palissot ne manque pas cette occasion de distinguer les vrais artistes et les vrais philosophes des autres qu'il appelle des charlatans ; il est bien entendu qu'il se permet d'attaquer ceux-ci seulement et respecte ceux-là. C'est l'éternelle précaution, éternellement inutile, des auteurs comiques. Molière jurait déjà dans ses préfaces qu'il n'en voulait qu'aux précieuses *ridicules* et aux *faux* dévots ; il s'étonnait, il s'indignait presque, le bon apôtre, de la susceptibilité des vrais dévots et des vraies précieuses. Il en pensait au fond ce qu'il voulait, et ses serments n'ont pas empêché ses *Femmes savantes* et son *Tartuffe* de lui attirer de méchantes affaires. La distinction ne réussit pas mieux à Palissot ; mais il est juste d'ajouter qu'il méritait moins que Molière qu'elle lui réussît, d'abord parce qu'il était loin d'avoir son génie pour la faire passer ; ensuite parce que ceux qu'il appelait les faux philosophes étaient justement ceux que le siècle proclamait les vrais et même les grands : Diderot, d'Alembert et Rousseau. Nous arriverons tout à l'heure à cette méprise intention-

nelle de Palissot et à l'acharnement suspect qu'il mit à en prouver la bonne foi.

Observons le défilé de ses personnages et cherchons en eux l'actualité. Ce n'est certes pas dans son poète, M. du Volcan, que nous la trouverons. Il est de la race banale et perpétuelle des auteurs aussi mécontents du public qu'ils sont contents d'eux-mêmes. Sifflé au théâtre, il se console en récitant ses vers tragiques dans les salons, « une petite tirade de cinquante à soixante vers au plus ». On l'arrête naturellement après le premier. Palissot se félicitait beaucoup d'avoir trouvé cet effet ; il est bien mince, avouons-le, et Palissot peu difficile. Quant à l'esprit de mots dans le dialogue, il a d'ordinaire plus de finesse que de relief : c'est de l'estompe et non du trait ; une douce phosphorescence, jamais d'étincelles, encore bien moins d'éclairs. En voici un spécimen :

« *Le Poète*... Mais je me flatte d'avoir imaginé un moyen de contenter le public malgré qu'il en ait...

« *Ariste*. Vous cesserez d'écrire peut-être ? »

Ce moyen, et ici notons une trace d'actualité, c'est d'écrire « des pièces qui fassent rire et pleurer en même temps... Molière ennuie parce qu'il est trop uniforme : il faut toujours rire avec lui ; mais, par le mélange que j'invente, on aura de plus le plaisir d'être attendri. » L'allusion est transparente ; il s'agit du mélange des genres, de la *comédie larmoyante* ou encore de la *tragédie bourgeoise*, du *drame* enfin que Diderot constituait théoriquement dans son esthétique dramatique et qu'il essayait de réaliser dans son si mauvais et si curieux *Père de famille*. Palissot, classique de naissance et qui le restera par tempérament autant que par esprit d'opposition, avait en pitié ces nouveautés ; il les nomme plus loin d'un sobriquet assez malicieusement trouvé *genre amphibie*.

Après le poète, la femme savante : on y comptait ; car cette espèce est de tous les siècles, avec des traits particuliers à chacun d'eux. Palissot avait donc le droit de nous la présenter, même après Molière et en attendant M. Pailleron : il

y aura des femmes savantes aussi longtemps qu'il y aura des sciences et des femmes. Le neuf et le piquant est de saisir entre quelles sciences et quelles femmes se fait, à un moment donné, la combinaison. La loi en est peut-être assez simple. En matière de savoir, les femmes sont bien forcées d'en reprendre des hommes; elles sont alors pédantes de la science à la mode dont les hommes sont savants. Au XVII[e] siècle, quand règnent Descartes, Vaugelas et Ménage, elles sont cartésiennes et grammairiennes. Au XVIII[e] elles se font, comme dirait Molière, les « singes » de Buffon, de Rousseau et de d'Alembert : elles donnent dans l'économie politique, l'encyclopédie, l'histoire naturelle. Puis le romantisme les rend romantiques ; Chateaubriand provoque M[me] Cottin et collabore, dit-on, avec elle. Une certaine sociologie mystique, contemporaine de la fin du règne de Louis-Philippe, inspire George Sand et ses sœurs inférieures. Aujourd'hui nos femmes savantes ne sont déjà plus celles qui affichent une belle passion pour la géographie, la psychologie et les langues vivantes, puisque les hommes ont jugé bon de mettre tout cela dans leur programme obligatoire. Or, la femme savante est, par essence, celle qui dépasse son programme, celle qui mord, tout comme Ève, aux fruits défendus, ou du moins jusque-là réservés aux hommes, et c'est, si je ne me trompe, pour le moment, la pédagogie, la médecine et la politique. Au temps de Palissot elles s'en tenaient à ce qu'on appelait alors la philosophie : sensibilité et mathématiques, telle était leur formule et c'était celle même du siècle. Palissot les a bien attrapées ; malheureusement le portrait est un peu gris, mais les traits en sont fins et justes. Orphise annonce ainsi la femme savante : « Elle a son jour de belles-lettres, son jour de philosophie, son jour de vapeurs enfin, qui est ordinairement celui où elle écoute tout le monde pour avoir de l'esprit le lendemain. » A peine entrée, on s'aperçoit avec terreur qu'elle est dans son jour d'érudition ; elle donne « l'esquisse d'un article qu'elle destine à l'encyclopédie » ; elle avoue qu' « après les mathématiques sa passion eût été de deviner

les énigmes » ; son idéal d'auteur est celui qui écrirait un « volume d'odes où l'esprit géométrique brillerait dans toute sa justesse... qui serait Euclide et Pindare tout ensemble. » Enfin, à ses interlocuteurs qui en sont encore aux vieilles idées de Molière sur l'éducation des femmes, elle répond d'un ton victorieux : « Préjugés ridicules, puisés dans une comédie de l'autre siècle ! Les savants de nos jours pensent bien différemment. Ils sont convenus de déférer tout au jugement des femmes ; et ce n'est pas une légère preuve des progrès de l'esprit philosophique dont s'honore la nation. » Le coup de pinceau y est, mais comme toujours un peu terne, et étendu plutôt qu'enlevé : c'est une évocation abstraite de ce chœur d'Égéries bien connues, Madame Du Châtelet, Madame de Warrens, Mademoiselle Volland, Madame du Deffand et toutes les autres, sans compter cette dynastie des *Cotillons*, reines, favorites, impératrices et courtisanes que Frédéric II, l'impertinent, ne distinguait que par des numéros : Cotillon Ier, Cotillon II, etc.

Le financier entre comme un coup de vent ; il « s'annonce, dit le livret, par l'étourderie. » Ariste en était resté à la « vieille finance » ; il attendait quelque monsieur « massif, lourd, épais, n'existant qu'en estomac et enseveli dans un volume de matière grotesquement taillée. » Mais les temps sont changés, les financiers aussi ; et celui-ci, léger, onduleux, tourbillonnant, élève de *Marcel* pour la danse, mis à la dernière mode qu'il fait, couvert de bijoux de chez *George* et de rubans de chez la *Duchapt*, parlant bals, soupers, théâtre et boulevards, s'égaie de la surprise arriérée d'Ariste : « ... Le portrait de Monsieur est d'une décrépitude !... Il faut qu'il sache son Turcaret par cœur ! » A quoi Ariste répond : « Je réformerai mes idées, et je conçois à présent que mon premier portrait n'était pas assez ridicule pour être ressemblant. » Je cite cette réplique brutale, invraisemblable dans la conversation de salon, parce qu'elle donne la mesure et la qualité de l'esprit de Palissot. Il est à la fois académique et violent ; ou bien il touche mollement, ou bien il frappe trop fort, il cogne même ; jamais, ou

presque jamais, il n'a la pointe qui pique net, sans bavure et au bon endroit.

La scène VIII[e], celle du philosophe, est le *clou* de la pièce, ou plutôt le devint : peut-être Palissot y avait-il vu la scène à faire, la suite lui apprit qu'elle était bien plutôt la scène à ne pas faire. Le modèle de ce portrait de philosophe est évidemment Jean-Jacques Rousseau. Cela saute aux yeux et Palissot n'a jamais osé le contester, ayant donné à son personnage des noms et prénoms transparents : *Blaise-Gille-Antoine le Cosmopolite.* Il a soutenu qu'il avait le droit de parodier Rousseau, comme Molière avait fait de Cotin ; c'est très juste : le tout est de savoir si la parodie était spirituelle et si elle était opportune. Ce qu'il y a de certain c'est qu'elle parut d'abord innocente. De fait, elle n'est ni bien amusante, ni bien méchante. Le philosophe se donne pour un homme chagriné d'être forcé de rester philosophe après avoir trouvé d'abord avantageux de l'être. Pour commencer il n'a eu qu'à se féliciter des profits de la philosophie ; il s'est moqué du public dans ses préfaces et cela lui a donné de la célébrité ; il a pris le contrepied de toutes les vieilles vérités humaines, et les hommes ont fait fête à ses paradoxes ; d'inconnu qu'il était il est devenu plus illustre à Paris que Diogène dans Athènes. Tout allait donc pour le mieux ; mais, à la longue, le public s'est blasé sur cette originalité jouée, et maintenant il faut persévérer dans ce rôle usé qui ne fait plus illusion à personne et qui obsède son créateur : « Ah ! voici ce qui m'afflige, madame ! J'ai débité toutes ces belles choses-là sans les croire, dans l'idée qu'un philosophe devait penser, parler, écrire, et même s'habiller autrement que le vulgaire. J'ai refusé jusqu'à de l'argent, pour ne ressembler à personne. A la faveur de mes opinions singulières je prétendais à la considération ; j'ai réussi d'abord au delà de mes espérances ; tout concourait à ma célébrité ; mais l'estime se perd par l'habitude. J'aurais dû paraître moins encore que je ne l'ai fait, et ne pas familiariser le public avec mes manières. La facilité avec laquelle je me suis fait des

partisans m'a séduit; et il y a bien autant de monde qui me prend aujourd'hui pour un fou qu'il y en avait autrefois qui me prenait pour un sage. » Voilà tout au long la tirade coupable. Les deux seuls traits qui puissent y être incriminés, c'est : « J'ai débité toutes ces belles choses-là sans les croire », et « l'estime se perd par l'habitude » ; le premier, à la rigueur, accuse Rousseau de charlatanerie littéraire et le second peut laisser entendre que l'estime publique s'est retirée de lui. Mais ils se perdent dans le reste; et, au total, ils ridiculisent, comme ils peuvent, l'homme sans le déshonorer.

Une note de Palissot démontre que ce portrait de Rousseau est d'une exactitude inattaquable ; pas un détail n'est inventé, tout est pris correctement sur nature. L'argument est mauvais ; car ce dont on blâma notre auteur, ce n'est point d'avoir mis un faux Rousseau sur la scène, mais au contraire d'y avoir mis le vrai. Le cas est différent : un homme caricaturé à outrance se tire d'affaire en refusant de se reconnaître. C'est ce que firent, dit-on, habilement ou sincèrement, Ménage et Montausier. Mais un homme copié et cité, comme le fut l'abbé Cotin, n'a pas la même ressource. Il n'est donc pas admissible que l'auteur qui a peint sa victime au naturel sur le théâtre, s'indigne qu'elle n'use point d'une échappée qu'il ne lui a point laissée. Elle serait plaisante la prétention de nos Aristophanes modernes, grands et petits, si, après avoir sciemment invité tout le monde à venir reconnaître dans un de leurs personnages Monsieur tel ou tel — leur ennemi, voisin ou... ami, — ils déniaient à ce seul Monsieur-là le droit d'en faire autant. Pour innocenter le dramaturge du péché de satire personnelle, faudrait-il pas encore que la personne satirisée, après avoir eu la complaisance involontaire de servir de modèle, signât un certificat attestant qu'elle n'en veut point à l'auteur et qu'elle n'est point l'original du portrait ?

Quoique arrivé au point essentiel de notre sujet, ne quittons pas la représentation du *Cercle*, qui d'ailleurs touche à sa fin, sans avoir donné un regard au dernier des originaux.

C'est un *médecin*. Il se rencontre dans le salon d'Orphise avec le couple amoureux, juste à temps pour donner une consultation à la nerveuse Lucinde. Ce médecin est d'une école nouvelle qui a remplacé le vieux jeu d'Hippocrate par des procédés et un vocabulaire originaux. Les médecins de Molière disaient déjà : « Nous avons changé tout cela. » Voici les trois principes de notre docteur : premièrement, soigner les maladies de l'esprit au lieu de s'en tenir terre à terre à celles du corps; deuxièmement, ne plus guérir « maussadement » comme faisaient ceux d'autrefois, mais approcher galamment les malades, surtout les femmes, leur demander avec grâce des nouvelles de « leur petit cœur » et même s'assurer, en y mettant la main, s'il n'est point « météorisé »; enfin ôter aux remèdes leurs vieux noms rébarbatifs et leur en donner de suaves comme ceux-ci : *miel aérien, siliques égyptiaques*... A Orphise, qui s'étonne de cette langue inconnue, notre précieux de la médecine répond, tout comme faisait, en une autre matière, Cathos à Gorgibus : « Ce sont des mots nouveaux que nous avons résolu d'adopter, pour nous exprimer avec plus de décence. Le *miel aérien*, c'est de la manne; les *siliques égyptiaques*, de la casse. Les apothicaires sont prévenus... Nous ne ressemblons plus à ces médecins de l'autre siècle, et nous avons mis la médecine sur un ton d'élégance qui ne laisse plus de prise au ridicule. » Il faut croire que la nouvelle école a déjà bien pris : car là-dessus, le docteur pressé qui a « tiré la maladie au juger », regarde sa montre qui marque six heures et se sauve en s'exclamant qu'il a encore « cent visites à faire avant la nuit ». A-t-il amusé la galerie ? Je ne sais trop. Sa prescription en tout cas ne semble pas la bonne à Orphise, qui s'entend mieux que lui à guérir les vapeurs de Lucinde : le remède qu'il faut à la belle, c'est Lindor ; il est là, on le lui donne, il se laisse donner ; et c'est une fois de plus l'amour qui est le vrai médecin.

Il serait superflu de faire la critique en règle de ce petit acte. On en saisit à la simple lecture les côtés faibles. On y

trouve sans contredit du style et de l'esprit ; mais un style trop académique pour la scène et une sorte d'esprit uni et en-dessous, sans éclat, sans saillie et sans gaîté. Tous les personnages sont abstraits comme des êtres scholastiques, sauf le philosophe qui, tout à l'opposé, détonne et choque par sa brutale individualité. La conversation se fait par demandes et réponses ; la tirade opprime le dialogue ; les entrées et les sorties ont l'air d'être réglées par un mouvement d'horlogerie, qui pousse chaque acteur à son tour et lui accorde un temps égal pour débiter son morceau. Le procédé d'imitation d'un bon écolier se sent d'un bout à l'autre : l'actualité elle-même est charriée sur des réminiscences de Molière : enfin, ce qui manque surtout à cette pièce, c'est d'en être une.

Nous avons le droit d'être sévères à Palissot à cause de la méchante querelle qu'il fit, neuf ans plus tard, à Poinsinet, quand celui-ci donna au Théâtre-Français, le 7 septembre 1764, le *Cercle ou la Soirée à la mode*. On a, dans ces derniers temps, trop bien renseigné les lecteurs sur l'opuscule de Poinsinet[1] pour que nous le mettions en parallèle avec celui de Palissot. Certaines ressemblances entre les deux sont indéniables : le titre est le même ; l'une et l'autre pièce est en un acte et en prose : des deux côtés on voit des amoureux, un poète et un médecin ; même le médecin de 1764 emploie, comme celui de 1755, le terme de « miel aérien ». Est-ce bien tout ? Je crois qu'oui. Mettons que j'en oublie : eh bien, y avait-il de quoi crier au plagiat, comme fit Palissot ? C'est comme si un poète accusait un autre poète de l'avoir pillé parce qu'il fait ses sonnets aussi de quatorze vers. Il y a un personnel traditionnel et obligatoire des comédies, qui appartient à tout le monde : il y a surtout des ridicules actuels, des modes de langage qui imposent les mêmes types et la même phraséologie aux auteurs d'un même temps, qui composent dans le même genre. De nos jours, a-t-on assez exploité le divorce au théâtre ? La con-

1. Voir sur le *Cercle* de Poinsinet les *Études* très soignées de MM. A. Vitu (édition Ollendorf) et Georges d'Heylli (édition Jouaust).

jugaison du verbe *divorcer* est en train d'y passer toute pour les titres : *Divorçons ! — Divorçons-nous? — Divorcés. — Après le divorce;* sans compter qu'on nous ménage peut-être encore des : *Divorceront-ils?* et des : *Ne divorcez pas !* Qu'il en vienne tant qu'il plaira à MM. les auteurs et surtout tant qu'il plaira au public ; il n'y aura pour cela ni plagiaires ni plagiés. C'est au théâtre, plus encore qu'ailleurs, que tout est dans tout. La *Belle Hélène* de MM. Meilhac et Halévy n'est-elle pas déjà dans Homère? Et si ce n'est pas dans Aristote, pour sûr, que M. Labiche a trouvé le *Voyage de M. Perrichon*, son chef-d'œuvre et ce chef-d'œuvre, du moins M. Paul Janet, lui, l'y a trouvé. Il n'y a décidément que des pièces bonnes et des pièces mauvaises, et — s'il est une justice du parterre — des pièces malheureuses parce qu'elles sont mauvaises et des pièces heureuses parce qu'elles sont bonnes. Or, celle de Palissot est plutôt mauvaise ; elle a eu le maximum du malheur — une seule représentation, à Nancy; celle de Poinsinet est plutôt bonne ; elle a si bien réussi qu'après un succès fou dans son temps, elle est restée au répertoire et vient, par une réapparition récente en pleine Comédie-Française, de rajeunir son immortalité d'un siècle et quart.

Je voudrais, pour l'honneur de la littérature lorraine, pouvoir préférer le *Cercle* de Palissot à celui de Poinsinet, ou tout au moins aider à la réconciliation de leurs ombres dans les Champs-Élysées en les plaçant *ex æquo*. Mais il n'y faut point penser : la *Soirée à la mode* est bien supérieure aux *Originaux*. D'abord elle est une pièce autant qu'elle peut l'être avec son allure épisodique ; si ténu que soit le fil de l'intrigue, il y a une intrigue et un fil qui relie les deux bouts de l'acte. Poinsinet a le sens dramatique que Palissot n'a pas du tout ; il a senti le prix de cet enchaînement des scènes qui est pour toute œuvre de théâtre le réseau des veines et des artères, la circulation du sang, la vie. Il a trouvé d'amusants jeux de scènes et des personnages drôles : une partie de Tri coupée par une conversation plaisamment funèbre ;

un colonel qui brode au tambour et un abbé qui chante la romance en s'accompagnant sur la guitare. Sans doute, nous sommes gâtés et blasés aujourd'hui sur les jeux de scène et sur l'esprit de mots : la comédie contemporaine en est arrivée, de ces deux côtés-là, à une prodigalité merveilleuse, à un brio incomparable. Aussi ne dirai-je pas que Poinsinet va jusqu'à nous éblouir et nous entourner. Non, il s'en faut de beaucoup. Mais qu'on prenne garde qu'il écrivait avant Beaumarchais, lequel est le premier qui ait donné aux « mots » cette puissance comique qui continue, avec notre consentement, à nous subjuguer, à nous duper même, et qui n'est pas pourtant le criterium suprême de la *vis comica*. Il n'y a pas tant de « mots » que cela dans Molière. Or, Poinsinet a comme le pressentiment de la fortune future et prochaine de l'esprit de mots. Il y en a relativement beaucoup dans sa pièce, et de fort jolis, avec la forme déjà bien moderne, celui-ci entre autres que je me reprocherais de ne pas citer. Pendant que le médecin débite ses compliments à la compagnie, l'abbé se penche vers Ismène sa voisine : « Vous croyez aux médecins, Madame? » — « Comme aux abbés. »

Que Poinsinet ait été tout ce qu'on nous dit et tout ce qu'on voudra, grotesque, ignorant, mystifié, ahuri, il avait, en dépit de Fréron et de Préville et de ses autres tortionnaires, de la verve, un tour heureux, et, qualité rare pour un comique, la vraie gaîté; Palissot lui-même en convient : « Sa colère nous divertissait beaucoup : car il est très gai même quand il a de l'humeur. » Aussi n'est-ce pas sans agacement et sans chagrin qu'on lit le méchant et pédantesque factum par lequel Palissot essaya de lui gâter la joie de son succès. C'est intitulé : *La Gageure de M. Poinsinet, Anecdote sur la nouvelle comédie du Cercle.* Poinsinet, à en croire ce jaloux, n'a rien mis de lui dans sa pièce que les inepties; il a volé tout le reste, ceci à Dancourt, cela au Mercure, tel autre trait au chevalier de Boissy, enfin le plus beau et le meilleur à Palissot. A sentir ainsi cette petite chose aimable, légère et ailée qui s'appelle la *Soirée à la mode*, entre les mains

féroces du rival impitoyable, on pense avec commisération à quelque joli et innocent oiseau qu'un vilain geai plumerait tout vivant sous le prétexte de reprendre ses propres plumes. Que prouve d'ailleurs cette érudition de Palissot, sinon qu'il avait étudié ses auteurs pour son usage et qu'il avait ses raisons pour connaître tous les bons endroits où un dramaturge sans invention peut aller prendre? Mais ne l'accablons point; n'épuisons pas notre compassion sur Poinsinet et gardons-en pour son tyran qui va être à son tour persécuté et malheureux.

(*A suivre.*) Émile KRANTZ.



JEAN-DANIEL SCHŒPFLIN

(*Suite* [1].)

Lorsqu'en parcourant l'histoire universelle, Schœpflin trouvait quelque fait obscur, il cherchait à l'élucider ; il remontait aux sources et discutait tous les arguments pour et contre, enfin concluait. De semblables discussions fournissaient matière à autant de thèses que ses élèves recueillaient avec grand soin. Souvent, ils présentaient un certain nombre de ces thèses au jugement solennel de la Faculté, les défendaient contre les professeurs, contre leur maître lui-même qui cherchait à les embarrasser par des objections subtiles. Voici, pour prendre un exemple entre plusieurs, les thèses soutenues par un des élèves de Schœpflin : Il n'a jamais existé une papesse Jeanne qui accoucha au milieu d'une procession. — Roland n'est pas un personnage historique. — Charlemagne n'était pas d'une taille au-dessus de la moyenne et ne portait pas de barbe. — On donne à tort à Conrad Ier et à Henri Ier l'Oiseleur le titre d'empereur. — L'origine des tournois ne remonte pas à Henri Ier l'Oiseleur.

Comme on le voit, ces thèses avaient surtout une valeur négative ; elles consistaient dans la réfutation d'une erreur historique. Mais parfois, au lieu de ces thèses, l'on soumettait à la Faculté une véritable dissertation sur un seul sujet. La dissertation était à peu près toujours l'œuvre exclusive du professeur. Un de ses élèves l'étudiait à fond, s'en pénétrait et se chargeait de la défendre, en audience solennelle, sous la présidence de l'auteur. Tous les travaux historiques que fit

1. Voir *Annales de l'Est*, n° 1, p. 34.

Schœpflin de 1723 à 1735 furent ainsi discutés dans des soutenances académiques. Nous allons dresser la liste de ces ouvrages, par ordre chronologique ; nous indiquerons la date de la soutenance et le nom de l'élève répondant.

9 décembre 1722. Jean-Frédéric Pfeffinger, de Strasbourg, *Dissertatio historica qua Alemannicæ antiquitates traduntur,* 60 p., in-4°. Le traité fut réimprimé, avec le seul nom de Schœpflin, à Strasbourg en 1723. (Réimprimé encore dans les *Commentationes historicæ et criticæ,* p. 171. En 1826, Ernesti en donna une nouvelle édition à Leipzig en y ajoutant un petit opuscule dont il était l'auteur : *Fata ducatus Alemanniæ et Sueviæ,* 1 vol. in-8°, 100 pages.)

12 juillet 1723. Jacob-Valentin Hirschel, de Strasbourg, *Observationes historico-criticæ,* 12 p., in-4°. (Ces thèses ont été reproduites par Ring dans l'édition des *Opera oratoria* de Schœpflin, t. II, 294.)

27 août 1723. Jean-Frédéric Birr, de Strasbourg, *Miscellanea historica,* 14 p., in-4°. (Voir *Opera oratoria,* II, 300.)

16 septembre 1723. Auguste-Frédéric Rab, d'Emmendingen, *Selecta historica,* 16 p., in-4°. (Voir *Opera oratoria,* II, 306.)

2 septembre 1724. Jean-Michel Wolf, de Strasbourg, *Commentatio historica de sacris Galliæ regum in Orientem expeditionibus,* 76 p., in-4°. La brochure a été réimprimée avec le seul nom de Schœpflin en 1726. (*Commentationes,* p. 321.)

15 novembre 1724. Jean-Daniel Græff, de Strasbourg, *Illustres ex historia hispanica controversiæ,* 28 p., in-4°. (Voir *Commentationes,* p. 415.)

19 mars 1725. Jean-Gaspard Kuhn, de Strasbourg, *Illustres ex Chlodovei Magni historia controversiæ,* 24 p., in-4°. (Cf. *Commentationes,* p. 375.)

27 mars 1725. Jean-David Schranckenmüller, de Strasbourg, *Observationes historicæ quibus origines Romanæ discutiuntur,* 14 p., in-4°. (*Opera oratoria,* II, p. 312.)

7 avril 1725. Jean Hermann, de Strasbourg, *Analecta historica,* 16 p., in-4°. (*Opera oratoria,* p. 319. Ce sont les thèses que nous avons résumées plus haut.)

17 avril 1725. François-Chrétien Lembke, de Durlach, *Varia critica ex historia sacra et profana,* 16 p., in-4°. (*Opera oratoria,* II, p. 326.)

21 mars 1726. Jean-Frédéric Weidenmann, de Strasbourg, *Diatriba historica de extincto et restaurato Occidentali Imperio,* 104 p., in-4°. (*Commentationes,* p. 85.) — De 1726 à 1728, Schœpflin fait son premier grand voyage.

27 octobre 1729. Georges-André Hey, de Strasbourg, *Dissertatio histo-*

rica de apotheosi sive consecratione imperatorum Romanorum, 114 p. in-4°, 3 planches. (*Commentationes*, p. 1.)

23 novembre 1730. Jean-Frédéric Faust, de Strasbourg, *Dissertatio historica de Burgundia cis- et transjurana,* 76 p. in-4°. (*Commentationes*, p. 209.)

9 mars 1731. Jean-Gaspard Reuchlin, de Strasbourg, *Dissertatio historica de auspiciis Romanorum,* 45 p. in-4°. (*Commentationes*, p. 145.)

15 mars 1731. Pierre-Henri de Thielle, de Montbéliard, *Illustres ex Britannica historia controversiæ,* 84 p. in-4°. (*Commentationes*, p. 385.)

17 mai 1735. Jean-Frédéric Scherz, de Strasbourg, *Illustres ex Francica historia controversiæ,* 23 p. in-4°. (*Commentationes*, p. 367.)

La plupart de ces travaux sont remarquables. Ce sont des dissertations originales où l'auteur a appelé à lui toutes les ressources de l'érudition. Quand on les parcourt aujourd'hui, on éprouve une certaine surprise. Nous croyions que telle idée avait été exprimée pour la première fois de nos jours et voici que nous la trouvons développée déjà par Schœpflin. On fait de semblables découvertes en lisant, par exemple, le traité sur l'apothéose des empereurs romains; comme les épigraphistes modernes, Schœpflin dresse une liste des empereurs et des impératrices auxquels les honneurs divins ont été accordés; comme eux, il examine par quelles cérémonies le prince défunt était mis au rang des dieux, et il montre par quels titres on distinguait les *divi*, après la consécration. Sans doute quelques remarques feraient sourire les savants d'aujourd'hui et leur paraîtraient un peu puériles; néanmoins ils souscriraient à ce jugement porté sur l'œuvre par le *Journal des savants :* « M. Schœpflin, qui est déjà connu dans la république des lettres par différents ouvrages, fait paraître dans celui-ci une érudition peu commune et une lecture prodigieuse[1]. » On en dira autant de ses dissertations sur le moyen âge. Dans son travail sur Clovis, Schœpflin a devancé les critiques modernes, sur certains points. Il a très bien montré que Clovis n'a pas été sacré, mais baptisé à Reims, et que

1. *Journal des savants.* Année 1730, p. 60.

l'histoire de la sainte ampoule est une légende inventée par Hincmar.

Je me trompe peut-être, mais il me semble distinguer dans ces premiers ouvrages les qualités et aussi quelques-uns des défauts de l'*Alsatia illustrata*. C'est de part et d'autre la même connaissance profonde du sujet. Tous les textes ont été consultés, mieux encore, fouillés. Schœpflin a lu de plus tout ce que les écrivains ont écrit aux alentours de son sujet; mais ici il ne sait pas choisir, il cite pêle-mêle, les assertions des auteurs les plus médiocres l'étonnent et l'arrêtent. On ne démontre pas de nos jours que Clovis n'a pas crié dans la bataille contre les Allamans : *Montjoie Saint-Denys!* Schœpflin le démontre. Il fera dans son grand ouvrage de semblables démonstrations qui allongent inutilement son récit et rendent moins claires ses conclusions générales. Dans son désir de remporter une victoire complète, il entre dans la lice avec des adversaires qu'il est inutile de combattre.

On peut observer en outre que ces dissertations ne se rattachent à aucune idée générale. Chaque point, chaque fait est traité isolément et pour lui-même. Dans son livre sur l'*Apothéose,* Schœpflin décrit tous les signes extérieurs de la cérémonie ; il ne se demande pas quelle influence cette cérémonie exerçait sur les institutions romaines de l'Empire. De plus, il remonte peu aux causes profondes des événements et il n'indique pas d'une façon nette les conséquences qui en découlent. En parlant de Clovis, il ne recherche pas pour quelles raisons ce roi barbare l'a emporté sur les Romains plus civilisés, sur les Burgondes plus braves, sur les Wisigoths plus nombreux. Schœpflin s'annonce comme un épigraphiste, comme un numismate très fort; il sait déjà combiner d'une manière ingénieuse les textes historiques; mais ce n'est pas un historien au sens propre du mot. L'*Alsatia illustrata* sera avant tout un recueil de dissertations épigraphiques à peu près parfaites, et de tableaux généalogiques élaborés avec une admirable patience.

Tandis que — de 1721 à 1725 — Schœpflin s'acquittait avec conscience de ses devoirs de professeur et écrivait ses premiers ouvrages, il restait dans un état voisin de la pauvreté. Depuis longtemps, il désirait faire un voyage littéraire en France et en Italie, pour y admirer les monuments du passé, visiter les bibliothèques et entrer en relations avec les grands savants dont il lisait les écrits. Le manque de ressources l'empêcha de satisfaire à ce désir.

L'Université de Strasbourg avait pourtant des revenus assez considérables; seulement Schœpflin n'en profitait pas encore à cette époque. Au XVI[e] siècle, lorsque la réforme de Luther eut été introduite dans la ville, un grand nombre de biens ecclésiastiques furent sécularisés; mais le chapitre de Saint-Thomas, favorable aux idées nouvelles, conserva les nombreuses propriétés qu'au cours du moyen âge la piété des fidèles lui avait vouées. Au lieu de chanoines catholiques, il y eut des chanoines protestants qui continuèrent d'administrer les biens du chapitre et d'en jouir. Les revenus étaient du reste divisés en deux : la mense capitulaire, le fonds commun, destiné à faire face aux dépenses générales telles qu'entretien de l'église, frais du culte, paiement d'employés subalternes et sur lequel chaque chanoine prélevait une part; puis seize prébendes dont les chanoines avaient la jouissance viagère. Lorsque l'Université fut créée, treize prébendes furent données aux treize professeurs qui composaient le corps enseignant; les trois autres restèrent entre les mains des pasteurs en titre de Saint-Thomas, de Saint-Nicolas et de Sainte-Aurélie. Chaque professeur touchait de la mense 40 rézaux de froment, 40 rézaux de seigle, 4 rézaux d'orge (les biens étant affermés contre des redevances en nature); la prébende qu'il administrait lui-même lui rapportait de plus bon an mal an 12 rézaux de froment, 16 rézaux de seigle, 6 rézaux d'orge. C'était là un revenu assez variable, selon les prix des grains — et l'on a accusé parfois les professeurs d'avoir profité des années de disette, — mais il peut, en

moyenne, d'après les calculs de l'abbé Hanauer, être évalué à 1,200 livres[1], à ces 1,200 livres il faut ajouter 1,200 autres livres que chaque chanoine recevait en argent. Il jouissait de plus d'une fort belle maison qu'il était libre de sous-louer en totalité ou en partie[2].

A l'origine, treize professeurs composaient toute l'Université; mais bientôt ils ne purent suffire à leur tâche. Le nombre des maîtres augmenta; celui des prébendes resta toujours le même. Les treize plus anciens professeurs détenaient les bénéfices; les derniers élus vivaient d'espérance, jusqu'à ce que venait leur tour de succéder aux anciens et ce tour tardait parfois fort longtemps d'arriver. Leur unique ressource con-

1. Le rézal de Strasbourg valait 116lit,18. Le prix moyen de l'hectolitre de froment était de 10 livres, celui de l'hectolitre de seigle de 6 livres, celui de l'hectolitre d'orge de 5. Voir les tableaux de M. Hanauer, *Études économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, t. II, p. 98 et 99.

2. Nous avons emprunté ces chiffres à la *Notice sur les fondations administrées par le séminaire protestant de Strasbourg*. Strasbourg, 1854, p. 60-61. Il n'est sans doute pas indifférent à des lecteurs français, peu au courant des affaires de Strasbourg, de savoir ce que sont devenus ces revenus de la collégiale de Saint-Thomas. L'Assemblée constituante, qui confisqua au profit de la nation les biens du clergé, respecta ceux des protestants de la Confession d'Augsbourg. Lorsque le premier Consul réorganisa l'Église luthérienne et établit une Académie protestante à Strasbourg, il y affecta les anciens revenus de Saint-Thomas. Il réduisit le nombre des chanoines de 16 à 14, à savoir : le président du Directoire, trois pasteurs et dix professeurs. Lorsque l'Université impériale fut fondée et que Strasbourg fut désigné comme le chef-lieu d'une Académie, l'Académie protestante devint le séminaire protestant; son enseignement se borna à la théologie, et les prébendes qui, au XVIIIe siècle, appartenaient à des médecins, à des juristes ou à des philosophes, furent réservées aux seuls théologiens. Au cours de ce siècle, la municipalité de Strasbourg songea à diverses reprises à revendiquer les biens de Saint-Thomas; il y eut des controverses très vives, et on rompit mainte lance soit en faveur de la ville, soit en faveur des chanoines (voir la bibliographie dans le catalogue de la collection Heitz, n° 2322-2356). Enfin, sous le gouvernement allemand, intervint la loi du 29 novembre 1873. Le chapitre de Saint-Thomas se composera, après la mort des titulaires actuels, de onze membres : 1) le président du Directoire, 2-4) les pasteurs les plus anciens de Saint-Thomas, de Sainte-Aurélie, de Saint-Nicolas; 5-8) quatre professeurs de l'Université de Strasbourg, à savoir : les deux plus anciens professeurs de la Faculté de théologie, le plus ancien professeur protestant du droit, le plus ancien professeur protestant de la philosophie; 9-10) deux membres qui seront nommés par le Directoire, sur la présentation du chapitre; 11) un membre nommé par le Gouvernement. De ces onze membres, les quatre premiers seuls toucheront des dividendes, toutes les charges de la fondation une fois acquittées. Les sept autres n'auront droit qu'à la jouissance de la maison canonicale. Par la suppression de dix des quatorze prébendes du temps de Napoléon, la fondation est estimée gagner 40,000 fr.; elle gagne de plus trois maisons canonicales, soit un loyer estimé 7,500 fr. : total 47,500 fr. Aussi la fondation doit-elle payer le traitement de six professeurs de théologie de l'Université, sans que le total de ce traitement puisse dépasser 45,000 fr.



sistait dans les droits d'examen et dans les *collèges* privés qu'ils tenaient. Ils cherchaient donc à attirer des élèves de toutes manières : sur les programmes, on lit bien souvent, après l'indication des cours « et le professeur accomplira tous les autres vœux de MM. les étudiants ». « *Non deerit aliis* φιλομαθέντων *desideriis*[1] », écrit le professeur de grec. Mais, si nombreux que fussent leurs élèves, les collèges étaient pour les maîtres une ressource médiocre, car les étudiants s'acquittaient, dit-on, assez mal de leurs dettes. Parfois la Chambre des XIII accordait à quelque professeur, sur sa demande, une petite indemnité à toucher sur quelque fondation charitable : la Chartreuse, Saint-Nicolas-aux-Ondes, la fondation Schenckbecher et obligeait la mense capitulaire de Saint-Thomas à fournir quelque argent. Mais cette somme était toujours minime et les jeunes professeurs avaient, en attendant le canonicat, « tout le loisir de mourir de faim[2]. »

Il nous faut encore signaler ici un grave vice d'organisation qui découlait de cet état de choses. Souvent les jeunes gens qui se destinaient au professorat s'attachaient à l'Université en qualité de professeurs extraordinaires, et, pour arriver plus vite au canonicat, pour prendre rang, ils se faisaient élire à la première chaire vacante, quelle que fût leur spécialité. On vit ainsi des médecins enseigner à la Faculté de philosophie, et parfois l'une des trois places de la Faculté de médecine était détenue par un physicien qui n'avait jamais tenu un scalpel. Reinbold Spielmann fut professeur extraordinaire de médecine et professeur ordinaire — qu'on devine de quoi — de

1. *Programme du semestre d'été* 1747. Le professeur d'hébreu et de grec était alors Scherer. Ces formules sont employées par les chanoines aussi bien que par ceux qui ne jouissaient pas encore de ce titre.

2. Haffner, *De l'Éducation littéraire, ou Essai de l'organisation d'un établissement pour les hautes sciences.* Strasbourg, 1792, p. 325. L'expression n'est pas très exagérée. Dans la séance des XIII du 24 mars 1729, J. J. Witter, professeur de logique et de métaphysique, demande à la Chambre une pension annuelle : *in Ansehung seiner Dürfftigkeit und Nahrungsmangel.* Le 24 novembre, les XIII lui accordent une pension de 100 thalers, soit 300 fr. Cette pension devait être payée jusqu'au jour où Witter serait promu au canonicat ; elle devait être supportée à parts égales par les fondations de Saint-Thomas, de la Chartreuse et de Saint-Nicolas-aux-Ondes.

poésie. Le matin, il expliquait Lucrèce et dirigeait des exercices de versification latine, le soir il enseignait la thérapeutique[1]. Il en fut ainsi jusqu'au jour où une chaire de médecine fut vacante.

Schœpflin était donc dans une situation précaire et il prêtait l'oreille à des propositions avantageuses qui lui venaient du dehors. En 1723, il avait refusé la chaire d'antiquités à laquelle l'appelait l'Académie de Francfort-sur-l'Oder ; en 1725, il fut sur le point de se laisser tenter par une nouvelle offre. La veuve de Pierre le Grand, Catherine I[re], le priait de venir enseigner l'histoire à l'Académie de Saint-Pétersbourg fondée par son mari, et d'accepter, avec des émoluments considérables, le poste d'historiographe de la cour. On apprit bientôt à Strasbourg que Schœpflin faisait ses bagages pour se rendre en Russie, et cette nouvelle y causa une certaine émotion. Les scolarques, convaincus qu'il serait impossible de le remplacer, firent des démarches auprès de lui pour qu'il ne quittât pas l'Alsace ; Schœpflin consentit à demeurer, à condition toutefois qu'on lui permît de faire un voyage d'une année à la cour et aux Universités de France et d'Italie ; qu'on lui accordât comme indemnité de voyage une somme de mille florins soit 2,000 livres ; qu'on lui assurât une pension viagère de 100 thalers, soit 300 fr., plus dix cordes de bois et un foudre de vin. Les scolarques communiquèrent ces demandes au Conseil des XIII le 29 novembre et, après une petite discussion, elles furent accueillies. Les XIII décidèrent seulement qu'au lieu d'accorder les paiements en nature, on porterait la pension à 150 thalers à toucher partie sur le *Pfennigthurm*, partie sur le *corpus sanctæ Helenæ*[2]. Quant à l'indemnité de voyage,

1. Reinbold Spielmann, nommé professeur ordinaire de poésie, fit son discours d'ouverture le 27 avril 1756. Cf. sur son enseignement les programmes de 1757 et 1758. En 1759, il fut enfin nommé à la Faculté de médecine professeur de chimie, de botanique et *materiæ medicæ*. Il mourut en 1783.

2. Dans le *Pfennigthurm* qui se trouvait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le corps de garde, sur la place Kléber, était la recette municipale ; c'était en même temps le lieu de dépôt des archives. Le corps de revenus de Sainte-Hélène fut réuni, au cours du XVIII[e] siècle, à la fondation de la Haute-École.



les fondations Schenckbecher et Marc-Otton devaient y faire face. La Chambre invita le professeur à prendre l'engagement de s'établir à Strasbourg, ou de restituer, en cas de départ, la totalité des sommes que le Magistrat aurait mises à sa disposition[1]. Le 24 décembre, Schœpflin signa la promesse qui l'attacha désormais pour sa vie à l'Université alsacienne[2].

Il désigna, pour le remplacer en son absence, J. Ulric Geisler et J. J. Witter, professeur au Gymnase, et Fréd.-Jacques Reuchlin, précepteur du collège Saint-Guillaume[3]; puis aussitôt l'hiver passé, au début d'avril 1726, il se mit en route et commença par Paris son voyage autour des grands monuments et des grands hommes.

1. *Procès-verbaux des XIII de* 1725. Séance du 29 novembre.

2. Voici le texte de l'engagement de Schœpflin que nous publions d'après les archives municipales de Strasbourg. G. U. P. 43, nº 18 : *Ich Johann Daniel Schœpflin, Historiarum et eloquentiæ professor publicus et ordinarius bey allhiesiger lœblicher Universitæt, urkunde und bekenne hiermit dass, demnach gnædige Herren die Dreyzehn, meine gnædig gebietende Herren, mir vor meiner zu Besuchung des kœniglichen Hoffes, Besehung fremder Academien und erwerbender Kundschafft auswærtiger, absonderlich in dem meiner profession betreffendem* studio *excellirender Gelehrten, vorhabenden Reyss (welche jedannach ueber ein Jahr sich nicht erstrecken soll) ein tausend Gulden Willfahrt, und ferners eine lebtægige jærliche pension von hundert Thalern, beneben fünfzig Thalern vor Wein und Holz gnædig beygelegt : ich mich hingegen vermittelst gegenwærtigen von mir geschriebenen, unterschriebenen und mit meinem gewœhnlichen Pitschaft bekræftigten Scheins und Revers dahin auf das feyerlichste verbinde und verpflichte, dass ich die meine profession concernirende* collegia tam publica quam privata *durch ein oder zwey denen hochansehnlichen Herren* Cancellario *und Scolarchen anstændige und dazu tüchtige* subjecta *wæhrender meiner Abwesenheit halten lassen, so dann nach meiner Zurückkunft bey hiesiger lœblichen Universitæt in getreuer und fleissigen Unterweisung der studirenden Jugend* in historicis et eloquentia *stæts verbleiben, oder, wofern wieder Vermuthen die* fata *durch eine sonderbarliche* vocation *mich anderwærtz berufen, und ich meine jetzige Gedancken und Sinn alsdann ændern würde, alle bis dahin genossene Reys- und Gratificationsgeldter wiederum ohne einigen Abzug von meiner Abreis refundiren und erstatten werde. Joh. Daniel Schœpflin. Strassburg, den* 24. *Xbris anno* 1725.

3. Ces trois personnages furent agréés par la Chambre des XIII dans la séance du 28 février 1726. Procès-verbaux manuscrits. Nous connaissons déjà les deux premiers. Quant à Reuchlin, il était né à Gerstheim ; il fit de bonnes études à Strasbourg et devint précepteur du collège Saint-Guillaume où étaient logés et nourris, en vertu d'une ancienne fondation, de pauvres étudiants en théologie. De 1727 à 1731, Reuchlin fut professeur de cinquième au Gymnase ; en 1731, il passa à la Faculté de théologie ; il y fit sa leçon d'ouverture le 18 septembre.

III.

Schœpflin traversa rapidement Lunéville, Nancy, Metz, Reims et arriva à Paris[1]. L'une des premières visites qu'il y fit fut pour Montfaucon, le célèbre bénédictin, alors très occupé de la publication de son *Antiquité expliquée*. Il lui remit une lettre de recommandation au nom de son collègue Bartenstein[2] et reçut l'accueil le plus charmant. Plus tard, Schœpflin recommanda à son tour à Montfaucon ses élèves de l'Université qui achevaient leur éducation par un voyage dans la capitale[3]. Le moine de Saint-Germain a joué de la sorte un rôle dans l'existence de bon nombre d'Alsaciens, dont il dirigea les premiers pas dans Paris et auxquels il servit de guide à travers les archives et les bibliothèques.

Montfaucon mit Schœpflin en rapport avec presque tous les savants qui habitaient à cette époque Paris. Le professeur de Strasbourg entra en relations personnelles avec Bignon, qui dirigeait la Bibliothèque royale, avec Le Courrayer qui était placé à la tête de la Bibliothèque abbatiale de Sainte-Geneviève. Il fréquenta en outre le bénédictin La Rue dont l'édition d'Origène est encore consultée de nos jours; Lequien qui

1. Sur tous ces itinéraires de Schœpflin, voir Brucker, *Bildersal*, et la *Vie de Schœpflin*, par Ring.

2. La lettre de Bartenstein à Montfaucon se trouve dans la correspondance de ce dernier. Bibliothèque nationale, manuscrits français, n° 17,702, fol. 203. En voici quelques extraits : *Qui has tibi, Patrone venerande, litteras exhibebit, amicissimus collega meus est, in philosophica Universitatis nostræ facultatis historiarum et eloquentiæ professor publicus.... In quo certe officio suam dicendi vim et in docenda juventute dexteritatem suam ita palam fecit omnibus, ut vel ipsa Russorum imperatrix fama viri commota conata fuerit suo eum Peterburgo vindicare, satis largo oblato stipendio, si quidem in nova istius loci Academia celebrium doctorum numerum suo quoque nomine, eo profectus, adaugere vellet. Verum obstitit magnæ Imperatricis conatibus nostri senatus academici auctoritas, haud immerito censentis, minime e re patriæ Scholæ fore ejusmodi virum juvenem a nobis dimitti, a quo largissimas plurium annorum messes, Deo vitam ejus prorogante, deinceps sperare liceat. Facilius tamen eidem publica venia indultum fuit ut, quod facere vehementer gestiebat, suscepto per aliquod temporis spatium itinere, salutaret viros extra Alsatiam claros horumque cum doctis colloquiis magno suo cum fructu oblectaretur, tum intimiori eorumdem amicitiæ præsens sese insinuaret....*

3. Voir les lettres de Schœpflin à Montfaucon publiées dans l'Appendice.

donna, à l'imitation du *Gallia christana*, l'*Oriens christianus;* Martène, l'auteur du *Thesaurus anecdotorum;* Hardouin qui avait publié la collection des grands conciles. Il connut le géographe Valois, le numismate Banduri, l'orientaliste Fourmont, Tournemine, l'un des principaux rédacteurs du *Journal de Trévoux*, Capperonier, professeur de grec au Collège de France, d'autres membres encore de l'Académie des inscriptions, Léon Boivin, Falconnet, Fraguier, Lancelot, l'abbé Sallier[1]. Schœpflin vécut ainsi dans la société d'hommes qui n'avaient peur ni de lire ni de publier d'immenses *in-folio*. Il entra en quelque manière dans cette école d'érudition qui a été au XVIIIe siècle la gloire de la France; car, alors, les Français étaient les premiers érudits dans la république des lettres; ils ont eu le courage des vastes entreprises; ils ont commencé les grandes collections sur notre histoire générale, sur notre histoire religieuse et littéraire; ils ont terminé quelques-unes de nos histoires provinciales et réuni pour les autres de nombreux documents. Certes, si Schœpflin avait encore eu besoin d'être excité au travail, il eût senti naître en lui la passion de l'histoire dans la compagnie de ces savants dont l'étude était la constante et parfois l'unique préoccupation.

Comme il est aisé de le deviner, pendant son séjour à Paris, le jeune professeur courut de bibliothèque en bibliothèque. On le vit très souvent se rendre de l'abbaye de Sainte-Geneviève à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et, de là, à la Bibliothèque du roi. Il était heureux, surtout, lorsqu'il tenait entre les mains quelque manuscrit précieux. Parlant de la Bibliothèque royale, il écrira plus tard: « Si je n'avais pas à travailler sur ma chère Alsace, je voudrais vivre à Paris auprès de ces manuscrits. On pourrait se rendre si utile au monde savant. Ce trésor n'est en vérité pas assez visité par les Parisiens[2]. » C'est là comme un cri du cœur. Schœpflin ne pouvait parler des manuscrits qu'avec amour. Après les manuscrits, le cabinet des mé-

1. Brucker, *Bildersal*.
2. Lettre du 27 novembre 1751 à Breitinger. *Strassburger Studien*, II, 476.

dailles attira surtout son attention. Il le visita à mainte reprise, et, comprenant combien ces monnaies et ces jetons fournissaient des renseignements précieux pour l'histoire, il sentit s'éveiller en lui une nouvelle passion, celle du collectionneur : alors seulement il eut envie d'être riche.

Schœpflin, néanmoins, ne s'absorba pas entièrement dans les études ; il vint à différentes reprises à la cour, pour les affaires de l'Université d'abord, auxquelles il cherchait à intéresser les ministres, pour son plaisir ensuite. Schœpflin a toujours aimé le monde ; il se plaisait dans les salons où il était fort prisé ; la société des grands lui était surtout agréable ; il tirait vanité des invitations que lui adressaient les princes et les seigneurs de qualité. Comment a-t-il pu mener de front avec ces plaisirs des études aussi sérieuses ? Gœthe s'était posé la même question. « Schœpflin, écrit-il, était naturellement sociable et aimait à causer ; il était répandu dans la société comme dans la science et dans les affaires, et l'on aurait peine à comprendre où il trouvait tout ce temps, si l'on ne savait que son aversion pour les femmes l'a accompagné toute sa vie et que par là il a gagné bien des jours et bien des heures qui sont heureusement gaspillés par ceux qui aiment les femmes[1]. » Schœpflin resta un célibataire endurci. Probablement aussi les plaisirs du monde, si fatigants pour quelques-uns, étaient pour lui un répit et comme un repos, qui lui permettait de reprendre son travail avec plus d'entrain.

Schœpflin passa de la sorte cinq mois à Paris. Le 6 septembre 1726, il écrivit au Conseil des XIII, pour lui annoncer son intention de partir sous peu pour l'Italie : « Quand vous m'avez non seulement accordé la permission de faire un voyage dans les pays étrangers, mais encore fourni la somme nécessaire à mes besoins, j'y ai vu une preuve merveilleuse de votre bonne volonté et de votre affection envers moi. J'en éprouve en ce moment de bien douces jouissances. Mon plaisir est encore augmenté par le fait que je trouve à Paris toutes

1. Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, livre XI.

sortes d'avantages qui me mettent à même de remplir les intentions de Vos Grandeurs et de me rendre plus apte au service de votre vénérable Université. Mes visites à la cour, aux hommes célèbres, aux cabinets, aux bibliothèques et aux autres curiosités sont mes seules occupations. Et comme le moment propice pour me rendre en Italie approche, je quitterai Paris à la fin de ce mois et j'irai par Lyon à Rome, où j'examinerai avec soin tous les restes de l'antiquité, pour rapporter dans ma patrie les fruits de mon voyage[1]. » Et en effet, peu de temps après, Schœpflin se mit en route ; après un court séjour à Lyon, il se rendit à Turin par le mont Cenis. Il y rencontra l'abbé Conti, célèbre pour avoir écrit quelques tragédies italiennes et propagé en Europe le système de Newton. Il revenait à ce moment de l'Angleterre, pour demander un peu de soleil à son pays natal. Conti et Schœpflin firent route ensemble jusqu'à Milan. Là ils se séparèrent, après s'être liés d'amitié. Schœpflin visita ensuite Vérone où il passa plusieurs jours en compagnie du célèbre poète italien Scipion Maffei. Celui-ci lui fit les honneurs de l'amphithéâtre romain. Poursuivant sa route, le professeur de Strasbourg fit la connaissance de ses collègues de l'Université de Padoue, entre autres celle

1. Voici, d'après l'original déposé aux Archives municipales de Strasbourg, G. U. P. 43, n° 18, le texte de cette lettre : *Hochwohlgebohrene, hochedle, gestrenge, hochgelehrte, hoch- und wohlweise gnädig gebietende Herren ! Wann Ew'r Gnade mir unlängst eine Reiss in fremde Länder zu thun nicht nur gnädigst erlaubet, sondern auch die Unkosten darzu gütigst an die Hand gegeben, so habe solches als eine merkwürdige Probe Dero zu mir tragenden hohen Gnad und Neigung anzusehen, davon ich nun den süssen Genuss mit Freuden empfinde. Es wird dieselbe dadurch vergrössert, dass ich hier in Paris in Allem solche Vortheil finde, die mich in den Stand setzen Euer Gnade hohe Intention gehorsamt zu erfüllen und mich also zu Dero löbl. Universität Diensten tüchtiger zu machen. Ich unterlasse keines derjenigen Stücken, welche hierzu etwas beytragen. Die Besuchung des Hofes, der berühmten Männer, der Cabinetten und Bibliotheken, wie auch anderer raren und merkwürdigen Sachen sind meine einzige Beschäftigung. Und weilen sich nun die bequeme Zeit Italien zu sehen heran machet, so werde zu End dieses Monaths von hier abreisen und über Lion mich nach Rom begeben, allwo ich die merkwürdige Ueberreste des vortrefl. Alterthums in genauer Betrachtung einzuziehen und die Früchte mit höchster Freud in das Vatterland zurück zu bringen gedenke. Meine vornehmste Sorge wird auch jederzeit besonders dahin gehen, Ew'r Gnaden vor die hohen Wohlthaten mein dankbares Gemüth auf alle ersinnliche Art zu beweisen und mit verbindlichstem Respect zu zeigen dass ich beständig verharre, u. s. w.*

Paris, den 6. *Sept.* 1726. SCHŒPFLIN.

de Lazzarini et de Facciolato. De Padoue, il gagna Venise et enfin, par Ferrare, Ravenne et Spolète, il arriva à Rome[1].

Nous connaissons déjà assez Schœpflin pour deviner quelle impression profonde fit sur lui la ville éternelle. Il en admira les monuments; mais surtout il travailla beaucoup. Il déchiffra de nombreuses inscriptions; il passa des journées entières dans les musées; il eut accès aux bibliothèques Vaticane, Barberini, Ottoboni. Il assista à toutes les fouilles qui se pratiquaient alors, grâce à l'initiative du pape Benoît XIII. Il fit quelques acquisitions d'objets antiques: ce fut l'origine de son fameux cabinet. Mais ces achats firent une grande brèche à sa bourse. Ses économies et la subvention de la Chambre des XIII y passèrent. Heureusement, il fit la connaissance à Rome de deux jeunes nobles allemands, fils de l'ancien ambassadeur d'Autriche à Madrid, les comtes de Harrach. Il devint le précepteur de ces adolescents dont l'un sera plus tard légat de l'empereur Charles VI auprès du Saint-Siège et l'autre président du Conseil aulique. Il leur fit quelques leçons d'histoire et d'archéologie; en échange, ils lui donnèrent quelque traitement et l'introduisirent dans l'aristocratie de Rome et chez les principaux cardinaux. Une lettre écrite, le 7 avril 1727, au Conseil des XIII nous décrit avec quelque détail les occupations de Schœpflin à Rome; elle nous montre aussi que l'argent fourni par les comtes de Harrach suffisait à peine à ses achats; car, après une description enthousiaste de la ville, elle se termine comme celle d'un écolier, par la demande d'une nouvelle subvention: « J'ai exposé naguère à Vos Excellences l'heureux succès de mes recherches à Paris; je prends aujourd'hui la liberté de vous donner en toute soumission des nouvelles de mon heureux séjour à Rome. Les remarquables restes de l'antiquité romaine, le nombre considérable de monuments, de statues, d'inscriptions trouvés récemment et qu'on continue de découvrir chaque jour, les célèbres bibliothèques du Vatican, Barberini et Ottoboni, tant de galeries privées m'ont donné pour

1. Ring, *Vita Joannis Danielis Schœpflini.*

l'histoire une si grande lumière que j'ai profité, je puis vous l'avouer, plus en quatre mois à Rome que par mes lectures de plusieurs années. Comme j'ai la grâce de converser très souvent avec les savants cardinaux Polignac[1], Imperiali[2], Gualterio[3], Corsini[4], Albani[5] et avec de célèbres prélats; comme je me suis acquis leur faveur et protection, vous jugerez aisément combien mon séjour ici est plaisant et utile, sans parler des autres villes d'Italie que j'ai visitées. A Pâques, je me rendrai à Naples et de là par Viterbe, Sienne, Florence, Bologne, Modène, Parme, Plaisance, Pavie, Gênes, je retournerai à Marseille et je reviendrai à Strasbourg par Paris, comme Son Excellence le maréchal d'Huxelles le trouve bon. Mais, puisque l'argent que vous m'avez octroyé tire à sa fin, je m'enhardis à vous demander quelque *subsidium* pour l'accomplissement de mon voyage. Le tout sera employé pour le service et le profit de la patrie[6]. »

1. Le cardinal de Polignac est l'auteur de l'*Anti-Lucrèce*, le négociateur du traité d'Utrecht. De 1721 à 1730, sous les pontificats d'Innocent XIII et de Benoît XIII, il fut chargé des affaires de France à Rome.

2. Le cardinal Imperiali, né dans la terre d'Otrante en 1651, mourut à Rome en 1737. Il avait réuni une magnifique bibliothèque dont Montfaucon fait l'éloge dans le *Diarium italicum*.

3. Le cardinal Gualterio, né à San-Quirice-de-Fermo en 1650, mourut à Rome en 1728.

4. Le cardinal Corsini succéda à Benoît XIII sur le trône pontifical. Il prit le nom de Clément VIII et mourut en 1740.

5. Annibal Albani, cardinal camerlingue, né à Urbin en 1682, mourut vers 1750. Il est l'auteur d'un certain nombre d'ouvrages religieux.

6. Archives municipales de Strasbourg. Voici le texte allemand : *Wann Ew'r Gnade den glücklichen Fortgang meines Vorhabens aus Paris von mir vernommen, so nehme nun auch die Freiheit meinen glücklichen Zustand in Rom denselben in aller Unterthänigkeit zu berichten. Die vortrefliche Reste des römischen Alterthums, die Menge der schönsten Monumenten, Statuen, Inscriptionen, so bereits gefunden und noch täglich entdeckt werden, die berühmte vaticanische, barberinische und ottobonische Bibliotheken, die viele Galerien und Cabinets geben mir in der Historie ein so grosses Licht, dass Eurer Gnade zu versichern mich unterstehe, dass ich in 4 Monate in Rom mehr profitiert, als ich durch Lesen in vielen Jahren würde gelernt haben. Da nun über diess mit denen gelehrten Cardinälen Polignac, Imperiali, Gualtieri, Corsini, Albani, wie auch mit berühmten Prelaten öfters zu conversiren die Gnade habe, und Dero hohe Gunst und Protection mir zu Wege gebracht, so können E. Gnaden leicht erachten, wie vergnügt und nüzlich mein Aufenthalt in Rom seye, anderer italienischen Stätte, so ich auch besehen, zu geschweigen. Nun werde nach Ostern Neapoli besehen, und von dar über Viterbo, Siena, Florenz, Bologno, Modena, Parma, Piacentzia, Pavia, Genua, nach Marseille mich zurückbegeben, und von dar über Paris, wie solches Ihro Excellenz Herr Maréchal d'Huxelles vor gut erachtet, meine retour nach Strassburg nehmen. Weil nun das von E. Gnaden mir assignirte Geld bereits zu End gegangen, so erkühne mich ferner E. Gnaden um einiges subsidium zu Vollziehung dieser meiner Reiss unterthänigst zu ersuchen. Werde alles zu Dienst und Nutzen des Vatterlands anzu-*

Le conseil des XIII ne fit pas la sourde oreille à cette demande. Dans la séance du 22 mai 1727, on accorda à Schœpflin une somme de 450 gulden, soit 900 francs, dont 500 francs devaient être pris sur le *Stipendium* de Marc Otton, 200 sur la fondation Schenckbecher et 200 sur le *Pfennigthurm*[1]. C'était là une générosité qu'on ne saurait assez approuver. La cité autonome de Strasbourg était un État trop petit pour entretenir une école archéologique à Rome ; au moins envoya-t-elle dans cette ville à ses frais quelques savants encore jeunes, sur qui l'on pouvait fonder de légitimes espérances.

Lorsque Schœpflin reçut cette nouvelle somme, il avait déjà quitté l'Italie. Comme il l'avait annoncé au magistrat dans la lettre que nous venons de publier; il visita vers Pâques la ville de Naples; les comtes de Harrach l'accompagnaient dans cette expédition. On fit un petit détour, et, sur le promontaire de Gaëte, nos voyageurs admirèrent l'immense rotonde de marbre, appelée par le vulgaire la tour de Roland, mais qui est en réalité le tombeau de L. Munatius Plancus, fondateur de la colonie d'*Augusta Rauracorum*, aux portes de la ville moderne de Bâle[2]. Schœpflin trouvait donc en Italie même des documents qui lui parlaient du passé lointain de notre Alsace; prévut-il dès lors qu'un jour il écrirait sur L. Munatius Plancus et sur les ruines d'*Augusta* des pages fort érudites, qui comptent parmi les meilleures de l'*Alsatia illustrata ?*

A son retour de Naples, il ne demeura que quelques jours à Rome. Vers la fin de mai, il prit congé de ses *illustres* élèves et traversa les villes qu'il nous a énumérées tout à l'heure dans sa lettre au conseil des XIII. A Florence, il lia amitié avec les archéologues Buonaroto, Salvini et surtout avec Gori qui, à cette époque même, rassemblait les inscriptions anciennes des cités étrusques; à Parme, Muratori le présenta au duc qui

wenden mich befleissen, und insonderheit bey aller Gelegenheit trachten in der That zu bezeugen, dass ich mit verbindlichstem Gehorsam beständigst verharre, u. s. w.
Rom, den 7. April 1727. SCHŒPFLIN.

1. Procès-verbaux des XIII. Archives municipales de Strasbourg.
2. *Alsatia illustrata*, I, 154.

exigea que le professeur de Strasbourg se couvrît en sa présence, comme un grand d'Espagne, et qui lui fit présent de *Thesaurus Farnesianus*[1]. Enfin Schœpflin revint en France par Gênes, et avant de retourner à Paris, il visita en détail toutes nos villes du Sud qui renfermaient quelque antiquité romaine : il parcourut Aix, Nîmes, Orange, Toulouse, Narbonne et Bordeaux.

Le voyage de Schœpflin ne devait pas se borner à la France et à l'Italie. A Paris, il trouva un ordre du maréchal d'Huxelles, alors gouverneur de la province d'Alsace, qui lui commandait de se rendre en Angleterre[2]. On lui confiait une mission de nature très délicate : il devait examiner quelles étaient, depuis la mort du roi Georges Ier, les forces respectives des partis anglais et quelles étaient les dispositions nouvelles de la cour. L'archéologue était ainsi transformé en diplomate, ce qui était d'ailleurs, nous l'avons déjà indiqué, sa secrète ambition. D'Huxelles écrivit en même temps au préteur royal de Strasbourg, pour que le magistrat accordât à Schœpflin de nouveaux subsides[3]; cette fois encore, celui-ci ne fit aucune difficulté et fit voter par la Chambre des XIII une somme de 500 thalers, soit 1,500 francs[4].

Schœpflin passa de la sorte l'hiver de 1727-1728 à Londres et à Oxford. Il rédigea ses observations en un mémoire, que nous avons retrouvé, si nous ne nous abusons, dans les archives des affaires étrangères, à Paris[5]. Schœpflin y annonce d'abord que Georges II continue le gouvernement suivant les maximes

1. Il s'agit de l'ouvrage de Pedrusi : *I. Cæsari in oro, in argento... raccolti nel Farnese museo*. Parma, 1694-1727. 10 vol. in-fol. Les deux derniers volumes sont du P. Piovene.

2. Schœpflin fait connaître cet ordre à la Chambre des XIII dans une lettre datée de Paris, du 22 septembre 1727. Il la remercie en même temps de l'envoi des 300 thalers votés dans la séance du 22 mai. Archives municipales de Strasbourg, G. U. P. 43, n° 18.

3. Procès-verbal de la Chambre des XIII. Séance du 25 octobre 1727.

4. Schœpflin remercie la Chambre des XIII de ce don, dans une lettre qu'il écrivit à son retour à Paris, le 2 mars 1728. Archives mun., G. U. P. 43, n° 18.

5. Ministère des affaires étrangères. Angleterre, 1728. Supplément, fol. 395 et ss. Mémoire sur l'état présent de la Grande-Bretagne. Le nom de Shœpflin ne se trouve nulle part sur ce mémoire ; mais nous avons reconnu son écriture. Nous savions, d'ailleurs, par Friese, quel était l'objet de son voyage en Angleterre.

de son père, qu'il a conservé le ministère tel qu'il l'a trouvé. Puis il esquisse des portraits assez fins des principaux ministres, du duc de Newcastle « qui est d'une très médiocre capacité et ne prête que le nom pour le maniement des affaires » ; de mylord Townsend, qui, sans talent éclatant ni grande supériorité d'esprit, « s'est cependant acquis une connaissance solide des affaires d'État par sa grande application et sa longue expérience » ; de Robert Walpole, « esprit supérieur et peut-être le plus capable de toute l'Angleterre pour la charge qu'il exerce ». Il recherche ensuite quels sentiments animent les whigs et les torys envers le roi et le ministère ; il montre de quelles voix les deux partis disposent dans le nouveau Parlement. Nous citerons, étant obligé de passer très vite, les réflexions suivantes : « Les archevêques et évêques sont attachés au roy et à cet égard ils sont whigs ; mais à l'égard du spirituel, ils sont torys. Étant zélés pour la haute Église, pour conserver ses bénéfices et ses grands revenus contre les ruses des presbytériens qui sont protégés par les whigs, il est aisé à concevoir comment ces mêmes personnes, possesseurs de grands bénéfices du royaume sont whigs politiques et torys ecclésiastiques. »... « Il est de l'intérêt du roy qu'il y ait toujours un prétendant, pour avoir de tems en tems des prétextes à demander à la nation des subsides extraordinaires, en répandant une terreur panique sur des entreprises ou mouvemens imaginaires formés par cet ennemi de la maison régnante. » Schœpflin examine aussi l'état des finances et la nature des impôts en Angleterre. Le sévère professeur aborde des détails plus frivoles, mais qui ne laissent pas d'avoir une grande influence sur les destinées des peuples : « Le roi, dit-il, a fait paraître jusqu'ici une indifférence pour les dames anglaises et françaises... Cependant il semble que les charmes de Mme Howard, femme d'un grand esprit, mais d'une beauté médiocre, commencent à le rendre sensible. »

Schœpflin ne fit pas seulement en Angleterre de la politique. Il visita avec le plus grand soin l'Université d'Oxford et entra

en relations avec tous les savants du pays. L'administrateur de la Bibliothèque nationale de Paris, l'abbé Bignon, l'avait recommandé au chevalier Sloane, célèbre naturaliste et médecin, fort prisé du public lettré anglais. Il apprit, en outre, à connaître le réfugié français Masson, alors assez illustre par suite de ses démêlés avec Dacier, l'archevêque de Canterbury Wack, et le plus grand de tous ces érudits, Richard Bentley qui venait de livrer à l'impression ses éditions de Phèdre et de Térence. Au printemps de 1728, il fit ses adieux à l'Angleterre, passa par les Pays-Bas autrichiens pour rendre compte à Paris de sa mission ; au mois de mai, il était de retour à Strasbourg, après une absence qui avait duré au delà de deux ans.

Schœpflin trouva à Strasbourg l'aisance. La mort du professeur de droit Felz[1] avait laissé une place vacante dans le corps des chanoines de Saint-Thomas ; on l'avait réservée à Schœpflin dont les succès à l'étranger faisaient alors le sujet de toutes les conversations. Le nouveau chanoine s'installa aussitôt dans la maison canonicale au coin de la place Saint-Thomas et de la rue des Cordonniers ; il y demeura jusqu'à la fin de sa vie ; c'est là qu'il forma de nombreux élèves et réunit sa belle bibliothèque. La maison, avec son petit jardin sur la rue des Cordonniers, est encore debout, épargnée par le terrible bombardement ; mais la municipalité de Strasbourg a négligé jusqu'à ce jour de signaler au passant, par une inscription, l'endroit où vécut et où mourut le professeur le plus illustre de la vieille Université.

D'autres honneurs attendirent encore Schœpflin. Une lettre du chevalier Sloane lui annonça sa réception dans la Société royale de Londres[2] ; un an plus tard, en 1729, il fut nommé associé correspondant par l'Académie des inscriptions[3].

Il reprit ses leçons à l'Université et enseigna, surtout vers

1. Felz, professeur à la Faculté de droit, mourut le 30 septembre 1727. Il fut 21 fois doyen de sa Faculté, 5 fois recteur.

2. Voir à l'Appendice la lettre de Schœpflin à Bignon.

3. *Histoire de l'Académie des inscriptions*, année 1729.

cette époque, l'archéologie romaine. Il revisa un travail manuscrit que Longuerue lui avait communiqué à Paris et le publia en 1732 sous le titre de *Annales Arsacidarum*, faisant connaître, par ordre chronologique, tous les événements qui ont trait à l'empire des Arsacides, depuis l'année 262 av. J.-C. jusqu'en l'an 412 de notre ère[1]. En même temps, il entretint une vaste correspondance avec les savants qu'il avait vus au cours de son voyage ; il leur envoyait des renseignements utiles et se mettait au service de tous. Il signalait, par exemple, à l'abbé Bignon les ouvrages intéressants qui paraissaient en Allemagne et faisait à des prix raisonnables d'importantes acquisitions pour la Bibliothèque royale[2] : il servait d'intermédiaire entre les érudits du monde entier.

Mais déjà il avait formé un grand projet et assigné un but à sa vie. Il voulait réunir toutes les antiquités dispersées en Alsace, en former un cabinet, les publier en accompagnant chaque planche de nombreux commentaires. Il voulait faire pour notre seule province ce que Montfaucon avait fait pour l'antiquité ; expliquer, dévoiler, *illustrer* l'Alsace. Mais son plan était plus vaste encore. Montfaucon avait passé de l'antiquité au moyen âge et fait connaître, après les monuments anciens, les monuments de la monarchie française. Schœpflin, de même, avait l'ambition de poursuivre son œuvre à travers le moyen âge jusqu'à l'époque moderne. Son dessein était d'écrire une histoire complète de l'Alsace, histoire politique, histoire littéraire, histoire religieuse, et d'accompagner son récit de toutes les preuves nécessaires, c'est-à-dire d'éditer parallèlement à l'histoire toutes les chartes relatives à notre pays et de réunir en un *corpus* tous les chroniqueurs qui nous ont conservé quelque souvenir du passé. Il aspirait à être le Montfaucon, le dom Rivet, le Scévole de Sainte-Marthe et le dom Bouquet de l'Alsace. Le plan était immense et sa vie n'a pas

1. *Annales Arsacidarum*, auctore Ludovico du Pons de Longuerue. Argentorati Dulssecher, 1732, in-4°, 64 p.
2. Voir les lettres à Bignon, à l'Appendice.



suffi à l'exécuter. Mais c'est déjà la marque d'un esprit et d'un courage peu communs que de concevoir de pareilles entreprises et de se mettre résolument à l'œuvre, sans se laisser arrêter par nul obstacle et sans songer aux plaisirs de ce monde et à la brièveté de la vie humaine.

Pour mener un tel projet à bonne fin, il était nécessaire de faire de nombreux voyages et d'explorer les archives de beaucoup de provinces. « Avant que je puisse élever l'édifice que je me propose de construire, écrit Schœpflin, j'ai à gravir le sommet de nos montagnes, à pénétrer dans les asiles les plus secrets de nos bois et de nos forêts, pour y découvrir les restes de l'antiquité romaine, à jeter à bas les créneaux de nos tours et de nos murailles ; et, pour mettre au jour les diplômes qui intéressent l'Alsace, il faut que je secoue la poussière des titres renfermés dans les églises et dans les monastères, dans les archives des princes, des nobles, des cités et même des particuliers ; que je fouille les bibliothèques et les collections des manuscrits[1]. » Aussi, à partir de ce moment, verrons-nous très souvent Schœpflin en route à la recherche d'un document précieux. Du reste, il aimait les voyages ; il quittait avec plaisir pour quelque temps son cher Strasbourg, afin de visiter les pays qui lui étaient encore inconnus, d'examiner leurs mœurs, leurs constitutions et d'entrer en rapports avec leurs savants.

En 1731, il se rendit en Hollande où il accompagna un comte de Thun. Il s'arrêta pendant quelques jours à Utrecht, à Leyde, à Amsterdam et à la Haye. Il se lia d'amitié avec le médecin Boerhaave, auteur de nombreux traités, et avec tous les savants érudits qui abondaient alors en Hollande, Drakenborsch, S'gravesende, Gronovius, Havercamp, etc. Sur les conseils de Vitriarius, bibliothécaire à Leyde, il fit dans cette ville une conférence sur les principaux changements de la constitution germanique et eut les plus vifs succès. Beaucoup de jeunes seigneurs y assistaient et, parmi eux, le comte

1. Préface de l'*Alsatia illustrata.*

Cobenzl, plus tard ministre plénipotentiaire dans les Pays-Bas autrichiens et dont le nom reviendra encore dans cette biographie[1]. De la Hollande, Schœpflin alla à Paris; il prit place à l'Académie des inscriptions et des belles-lettres, et, le 10 juillet, lut une *Dissertation sur un monument de la VIIIe légion Auguste* qui avait pendant longtemps séjourné près d'*Argentoratum*, l'ancienne Strasbourg[2]. Il s'agissait d'une tombe formée de briques avec l'estampille de la VIIIe légion, trouvée à Strasbourg même et acquise par Schœpflin. Le mémoire fut écouté avec intérêt et donna lieu à une petite discussion où Lancelot démontra fort bien qu'*Argentoratum* était un mot celtique. Nous avons dû signaler ce travail, parce qu'il est comme le premier fragment de l'*Alsatia illustrata* qui vit le jour.

En 1733, Schœpflin tomba très gravement malade à Strasbourg. Il fut à deux doigts de sa perte. Déjà même le bruit de sa mort s'était répandu dans la ville où il produisit une grande stupeur. Ses amis éprouvèrent cette tristesse profonde que cause la mort d'un homme frappé avant qu'il ait donné la mesure de son intelligence, tristesse produite par une douloureuse sympathie pour le défunt et par le sentiment plus général de l'inanité de tous nos travaux. Une seule question se présente alors à l'esprit : « A quoi bon? A quoi bon tant d'efforts? A quoi sert de labourer le champ qu'on ne moissonnera pas, d'amasser les matériaux de l'œuvre qu'on ne composera point? » Ce fut cette question que se posa un poète allemand, le médecin Triller, alors présent à Strasbourg, dans une pièce de vers intitulée : *Les Limites étroites de la gloire humaine*. Il y paie un juste tribut à la mémoire de Schœpflin, il célèbre son éloquence, sa sagacité, son amour de la vérité, tout en se demandant si la gloire que procurent les ouvrages d'érudition mérite bien qu'on se donne tant de peines et qu'on meure avant l'âge. Heureusement le poète en fut pour ses frais. Schœpflin

1. Frieso, *Kurze Schilderung des Lebens Schœpflin's*.
2. *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. X, p. 157. La discussion sur l'étymologie d'*Argentoratum* est au volume précédent, *Histoire*, IX, 129.

guérit contre toute espérance : ce qui n'empêcha pas Triller d'insérer sa pièce, qu'il ne voulait pas perdre, dans le recueil de ses poésies complètes[1]. Il remplaça seulement le nom de Schœpflin par celui de Philon et il ajouta, en manière d'excuse, que son ami rétabli après la composition de l'ode, pouvait s'appliquer les mots de Pline, parlant de Virginius Rufus: « *Legit scripta de se carmina, et posteritati suæ interfuit.* Il a lu les vers faits en son honneur et il a assisté à sa posterité. »

Cependant Schœpflin reprit le cours de ses travaux réguliers : il s'occupa de ses élèves et de ses livres. Au moment même où éclata la guerre de la succession de Pologne et où les tranchées s'ouvraient devant le fort de Kehl, il écrivit à Montfaucon et le pria de lui envoyer le prospectus de la *Bibliotheca bibliothecarum* et de compléter son exemplaire du *Gallia christiana*[2]. Mais bientôt, sur l'invitation du gouvernement français, il entra lui aussi dans la lice et prit la plume pour défendre les droits de Stanislas à la couronne de Pologne. Jean-Christophe de Bartenstein, fils de son ancien collègue, après s'être converti au catholicisme, était devenu le principal conseiller de l'empereur Charles VI[3]; or, au début de la guerre, il avait fait publier un écrit dans lequel il cherchait à rejeter toute la responsabilité de la lutte sur la nation française. Schœpflin fut chargé de répondre. Dans un langage très sobre, sinon très correct, il dévoile les plans de l'Autriche. Il montre comment cette puissance établit un camp en Silésie, pour s'opposer d'a-

1. Triller, *Poetischer Betrachtungen über verschiedene aus der Natur- und Sitten-Lehre hergenommene Materien zweiter Theil.* Hambourg, 1737. La pièce en question, p. 295, a pour titre : *Die sehr engen und kurzgefassten Grenzen des menschlichen Ruhms.* En voici une strophe :

Alterthümern neues Leben,
Dunklen Münzen Glanz zu geben,
Schwere Schriften einzusehn,
War von dir gar leicht geschehn :
Was hast du nicht aufgeschlossen ?
Und wo bleibt der Rednerstrom,
Der aus deinem Mund geflossen,
Wie sonst zu Athen und zu Rom ?

2. Voir la lettre publiée à l'Appendice.

3. Cf. von Arneth, *Johann Christof Bartenstein und seine Zeit. Archiv für österreichische Geschichte,* t. XLVI. 1871.

bord de tout son pouvoir à l'élection d'Auguste III de Saxe, comment ensuite, après que ce prince eut reconnu la Pragmatique Sanction et les prétentions de Marie-Thérèse, ce même camp lui servit d'appui. Il expose les légitimes revendications de Stanislas, librement élu à la couronne: il veut démontrer que la constitution polonaise exige non l'unanimité, mais la pluralité des suffrages; il raille l'élection chimérique d'Auguste, « faite par une ligue tumultueuse d'ennemis de la patrie et à la faveur d'une nation naturellement ennemie de la Pologne, dont elle a dans tous les temps démembré les domaines, d'une nation moins attentive à donner un roi à la Pologne qu'un vassal à la Russie et à la cour de Vienne ». Il conclut que l'Empereur est le véritable agresseur dans cette guerre et qu'on lui impute à juste titre les maux de l'Europe[1]. Cette réponse eut un vif succès et augmenta la faveur dont Schœpflin jouissait à la cour. Le garde des sceaux Chauvelin le consulta sur la manière dont le gouvernement devait se conduire vis-à-vis des petits États germaniques; le cardinal Fleury lui-même lui demanda son avis sur la déclaration de guerre que la Diète venait de lancer contre la France[2]. On mettait de la sorte à contribution sa connaissance profonde du droit public allemand. Après que la paix eut été signée et eut assuré à la France l'expectative de la Lorraine, Schœpflin accomplit un troisième voyage, l'un des plus considérables qu'un savant eût fait à cette époque. Il venait d'être nommé membre de l'Académie de Cortone et de refuser la chaire d'histoire que lui offrait l'Université d'Upsal et qui jadis avait été occupée par deux Strasbourgeois, Scheffer et J. H. Bœcler, lorsqu'il se mit en route. Il alla d'abord complimenter à Nancy le nouveau duc de Lorraine, Stanislas, puis se rendit dans les Pays-Bas autrichiens, que gouvernait alors son ancien élève, le comte de

1. *Les Armes du roi justifiées contre l'apologie de la cour de Vienne*. Strasbourg, in-4°, 16 p. C'est le seul ouvrage imprimé de Schœpflin qui soit en français, si l'on fait exception de ses petites harangues. Il a été reproduit par Ring, *Opera oratoria*, II, p. 264 et suiv.
2. Friese, *op. l.*



Harrach. Il traversa Namur, Bruxelles, Louvain, Liège, explorant partout les bibliothèques et les archives, dans l'espoir de mettre la main sur quelque document précieux pour l'histoire d'Alsace. De là, il se rendit en Allemagne où il séjourna dans les principales villes. Il visita presque toutes les universités, fit connaissance avec leurs professeurs, se rendit compte de l'état des études. On le vit ainsi successivement à Bonn, à Giessen, à Marbourg, à Iéna, à Halle et à Leipzig. Le spectacle que présentaient ces écoles ne le ravit point. S'il fallait l'en croire, les belles-lettres y étaient absolument négligées ; les cours d'humanité étaient à peu près dépourvus d'auditeurs ; déjà la philosophie commençait ses ravages au sein de la jeunesse universitaire. Schœpflin était d'un esprit assez exclusif ; il aimait l'histoire et la rhétorique d'un amour un peu jaloux et il ne comprenait pas qu'on portât ailleurs ses affections. A Strasbourg, il détournait ses élèves de l'étude du droit, ayant horreur de la chicane[1] ; il vit de même avec peine qu'en Allemagne une autre science, méprisant la forme cicéronienne, s'emparait fortement des intelligences et « qu'on courait après des êtres de raison aux dépens des bonnes études et de la littérature solide[2] ». Cependant il put encore saluer à Halle et à Leipzig des représentants autorisés de l'histoire et de la philologie classique : le jurisconsulte Heineccius, l'historien J. Mascou, le célèbre éditeur de Cicéron Ernesti.

Dans tous les États qu'il traversait, il était invité à venir à la cour. Il entra dans ce voyage en relations avec six électeurs, et dix-huit autres princes, sans compter les ducs et les chefs des petits États in-12. Il apprit de la sorte à mieux connaître la politique allemande et à démêler, autant qu'il était possible, l'écheveau si compliqué du droit germanique. Il eut même, comme nous allons le voir, des entrevues personnelles avec l'empereur Charles VI.

1. Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, livre XI.
2. Lettre de Schœpflin à l'avocat général Wencker. Dresde, 15 juillet 1738. — La lettre a été publiée par M. Schmidt, *l. l.*, p. 6 et 7.

De Leipzig, Schœpflin s'était rendu à Dresde dont il fit un grand éloge. Il traversa ensuite la Bohême et s'arrêta quelques jours à Prague. Il y examina le fragment de l'évangile selon saint Marc qu'en 1354 le patriarche d'Aquilée avait donné à l'empereur Charles IV et qu'on croyait écrit de la main même de l'apôtre. Lors de son séjour à Venise en 1727, Schœpflin avait examiné la première moitié de cet évangile; mais elle avait été si maltraitée par l'humidité qu'on ne pouvait plus dire si les caractères étaient grecs ou latins. Le professeur reconnut dans le fragment de Prague l'écriture unciale du VIe siècle; il était en présence d'un texte latin de la Bible, d'après la version de saint Jérôme[1]. Cette constatation mit fin à des controverses qui avaient duré trop longtemps.

A Vienne, Schœpflin retrouva le fils de son ancien collègue Bartenstein qui était le ministre tout-puissant de la monarchie autrichienne. Il avait autrefois écrit contre lui l'apologie du roi Stanislas; mais, depuis que la paix avait été signée, Bartenstein avait oublié ce libelle et ne gardait nulle rancune. Il fit obtenir à Schœpflin une entrevue de l'empereur. Elle dura près de trois quarts d'heure pendant lesquels on observa la plus stricte étiquette, à la manière espagnole. Charles VI parla d'histoire au professeur; il lui fit exposer longuement son système généalogique, en vertu duquel les maisons de Habsbourg et de Lorraine seraient issues des ducs d'Alsace et auraient eu pour ancêtre commun Étichon, père de sainte Odile. Ce système, manifestement faux, ne repose que sur un document apocryphe[2]; il venait d'être combattu, non sans talent, par Marquard Herrgott[3]; mais il plaisait à Schœpflin qui y voyait un titre de gloire pour l'Alsace. Il plut aussi à l'empereur qui venait de marier l'héritière des Habsbourg au représentant de

1. Schœpflin publia plus tard le résultat de ses recherches dans les mémoires de l'Académie théodoro-palatine. *Histoire*, t. III, p. 326.

2. La *Vita sanctæ Odiliæ*, publiée en 1649 par Jérôme Vignier dans la *Véritable Origine des très illustres maisons d'Alsace, de Lorraine, d'Autriche*. Cf. Julien Havet, *les Découvertes de Jérôme Vignier*. (*Bibliothèque de l'École des chartes*, 1885, p. 205.)

3. Marquard Herrgott, *Genealogia diplomatica gentis Habsburgicæ*. Vienne, 1737, 3 vol. in-folio.

la maison lorraine; les deux branches séparées depuis tant de siècles se seraient de nouveau réunies ! Et qui sait? n'était-il pas possible de revendiquer, au nom de cette généalogie, la couronne impériale pour le duc François, l'heureux époux de Marie-Thérèse? L'impératrice voulut de même recevoir Schœpflin; elle fut pour lui toute pleine de grâces et poussa la délicatesse jusqu'à se servir de la langue française, parlant à un professeur qui venait du royaume de France[1]. A l'imitation des souverains, les grands de la cour, le duc François en tête, accueillirent Schœpflin avec les marques du plus profond respect. Le professeur fut très flatté de ces démonstrations. Il écrivit le 26 août 1738 à dom Leseur, qui vivait à Saverne, dans l'intimité du cardinal de Rohan : « Je me porte en merveille parmy les grands mouvemens et occupations continuelles; une bonne partie du jour s'en va par les visites que je suis obligé de faire. Un homme qui a été dix ans à Vienne ne sçauroit être plus connu que je ne le suis : M. le baron de Bartenstein vient de me le dire luy-même. Je ne sçaurois vous assez marquer, mon cher ami, combien je reçois ici d'honneurs et de distinctions depuis le moment de mon arrivée. Si j'étois susceptible de vanité, je pourrois en faire une bonne provision ici, mais, par bonheur, *mecum habito*[2]. » Et vers la même époque, il écrit à l'avocat général de Strasbourg, Jacques Wencker, son ami : « Je vous assure que si je n'étois pas tant attaché de cœur et de sentiment à notre chère ville de Strasbourg comme je le suis, je pourrois changer mon sort d'une façon que l'intérêt et l'ambition y trouveroient leur compte; heureusement ces passions ne me dominent point. » Au milieu de tous ces divertissements, il n'oublia point l'étude : « Je me trouve, dit-il encore dans la lettre à dom Leseur, tous les matins à la bibliothèque de l'empereur, aussi longtemps que je le puis et

1. Détails empruntés à une lettre de Schœpflin à Jacques Wencker, du 22 août 1738, publiée par Schmidt, *l. l.*, p. 8 et 9.

2. Lettre inédite. Bibliothèque nationale. Ms. français n° 19,670. Dom Leseur avait prié Schœpflin d'acheter pour le cardinal de Rohan le dernier volume du nouveau livre de Marquard Herrgott. Il est parlé de cette commission au début de la lettre.

je ne la quitte jamais qu'à regret. Les manuscrits historiques du moyen âge n'y sont point en grand nombre, mais les orientaux y sont en plus grande quantité. »

Schœpflin profita de ces heureuses dispositions de la cour de Vienne, pour rendre à la ville de Strasbourg un service signalé. Depuis longtemps une contestation était pendante entre la cité et le margrave de Bade, Charles-Frédéric, au sujet d'un péage que celui-ci avait établi à Kehl. Schœpflin décida le Conseil aulique à la terminer favorablement à Strasbourg.

Cependant Schœpflin, après avoir poussé jusqu'à Presbourg, obtint de l'empereur et de l'impératrice une audience de congé. Vers la fin de septembre 1738, il quitta Vienne, remonta le Danube, s'arrêtant à l'abbaye de Melk où il fit connaissance de Jérôme Pez, l'auteur du recueil des *Scriptores rerum austriacarum*. Il passa également à Passau, à Salzbourg, à Munich où il fut reçu par l'électeur de Bavière, le futur empereur Charles VII. La ville de Nuremberg qu'il traversa ensuite fit frapper en son honneur une magnifique médaille en or. Il séjourna encore aux cours de Wurtzbourg, de Mayence, de Darmstadt et de Mannheim et, au milieu de novembre, revint à Strasbourg[1]. Il y fut accablé d'honneurs. La Chambre des XIII, pour le remercier du service rendu, lui offrit un magnifique ouvrage, les *Annales ecclesiastici Francorum* de Le Cointe, accompagné d'une belle dédicace en latin[2]; l'empereur Charles VI lui envoya une médaille d'or portant son effigie et ornée de douze gros diamants; bientôt il lui offrit par le comte de Cobenzl la place de bibliothécaire à Vienne qu'il refusa; l'Académie de Saint-Pétersbourg le nomma, le 12 janvier 1741, membre honoraire : le diplôme qui lui conférait cette dignité était signé par Ivan III qui devait bientôt trouver une fin si tragique. Enfin Louis XV, pour ne point être en reste avec les autres souverains, le nomma conseiller royal et historiographe.

1. Ring, *Vie de Schœpflin.*
2. Dans la séance du 20 novembre 1738, les XIII avaient décidé d'offrir à Schœpflin un livre valant de cinq à six louis d'or.



Pour la première fois, ces dignités étaient accordées à un savant qui ne vivait pas à la cour et qui ne suivait point le roi de résidence en résidence[1].

Afin de se montrer digne de tant d'honneurs, Schœpflin redoubla d'efforts. Il envoya à l'Académie des inscriptions une série de mémoires qui témoignent de sa grande activité ; quelques-uns se rapportaient à l'Alsace et devaient plus tard figurer dans son grand ouvrage[2]. Vers la même époque, il réunit en un recueil les thèses que ses élèves avaient soutenues sous sa présidence. Il y ajouta des travaux inédits, par exemple une dissertation où sont énumérés tous les gouverneurs romains de la Syrie avec les procurateurs de la Judée ; une comparaison entre les éditions du *Liber diurnus* données par Holstein et Garnier[3] ; une analyse des manuscrits se rapportant au concile de Bâle et qu'il avait vus au collège de Navarre à Paris. Ce recueil parut à Bâle en 1741 sous le titre de *Commentationes historicæ et criticæ*.

Mais, avant tout, Schœpflin se consacra à son enseignement et à son histoire d'Alsace. Il avait amené avec lui d'Allemagne une foule de jeunes nobles qui vinrent s'asseoir sur les bancs de l'Université de Strasbourg ; il est vrai que la guerre de succession d'Autriche les obligea bientôt de rentrer dans leurs foyers ;

1. Ring, *op. l.*

2. Voici la liste des mémoires de Schœpflin publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres ou des dissertations auxquelles il a pris part. L'abréviation M. désigne les mémoires ; H., l'histoire de l'Académie.

1731. X (M.), 457. Dissertation sur un monument de la huitième légion Auguste.

1732. IX (H.), 67. Sur un fragment de Tite-Live envoyé à l'Académie. Ce fragment relatif à la première guerre Punique fut trouvé par Schœpflin dans un manuscrit de Math. Klockius et provenait de l'abbaye de Salmanweyler en Souabe.

1738. XV (M.), 456. Dissertation sur un monument des Tribocs. Cf. aut. XVIII (H.) les observations de Fréret sur ce monument. Le mémoire est reproduit dans la *Revue d'Alsace*, 1873, p. 36.

1741. XVII (H.), 762. Dissertation sur l'origine de l'imprimerie.

1745. XVIII (H.), 256. Sur la jonction du Rhin et du Danube, projetée par Charlemagne.

1748. XXI (H.), 65. Sur la découverte faite à Nœttingen, en 1748, d'une colonne itinéraire, où la distance est marquée par le mot *Leugæ*.

1751. XXIII (H.), 212. Recherches sur les monnaies bractéates.

3. L'édition de Garnier parut à Paris, en 1680, in-4° ; celle de Holstein avait paru à Luques en 1658, in-8°.

mais, la paix d'Aix-la-Chapelle signée, ils revinrent plus nombreux que jamais. Schœpflin se consacra à eux et donna à ses leçons un tour tout nouveau. En même temps, il poursuivait ses recherches pour l'histoire d'Alsace; après une seconde maladie qui le mit à deux doigts de sa mort en 1743, il se rendit dans la Haute-Alsace et en Franche-Comté, visita les abbayes de Lure et de Luxeuil[1]; puis, dans l'été de 1744, il explora toutes les archives de la Suisse : son œuvre avançait ainsi lentement; le premier volume de l'*Alsatia illustrata* était presque achevé dès cette époque; mais, désirant le rendre presque parfait, il attendit encore sept années avant de le publier.

Ch. Pfister.

1. Voir à l'Appendice les lettres de Schœpflin au président Bouhier.

(*A suivre.*)



APPENDICE

Lettres inédites de Schœpflin.

Schœpflin à l'abbé Bignon.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous renvoier la note des livres que vous avés fait marquer dans le catalogue de notre libraire; il faut que je luy rende justice, qu'il y a mis des prix si raisonnables que je doute qu'on les puisse avoir à meilleur marché de la première main, les livres sont tous en blanc. Nous attendons présentement vos ordres, Monsieur, pour vous envoier ceux qui pourront convenir à la Bibliothèque du roy. On va bientôt commencer à réimprimer en Allemagne la *Bibliotheca Vindobonensis* de Lambecius, non seulement avec la continuation de Nessel, mais aussi avec celle du dernier bibliothécaire, M. Gensilotti [1], qui l'a laissée à l'Empereur en ms.

Je ne sçais, Monsieur, si vous voudriés aussi enrichir la Bibliothèque des grands et bons ouvrages écrits en langue allemande. En ce cas, je pourrois vous envoier un excellent livre qu'on a imprimé à Leipzic, il y a quelques ans en 12 vol. fol. sous le titre de : Khevenhüller: *Annales Ferdinandei* [2]; c'est l'histoire universelle sous l'empire de Ferdinand II qui est fort bien écrite, l'auteur aiant été conseiller intime de Ferdinand II et emploié dans les affaires d'État; c'est dommage que les estampes qui y sont en grand nombre ne soient pas mieux gravées.

Vous m'avés fait connoître, Monsieur, que vous souhaiteriés d'avoir aussi un correspondant ordinaire dans la basse Allemagne; comme je trouve la ville de Hambourg fort propre à cela, j'ai déjà écrit à mes amis dans ce païs-là pour m'indiquer un bon sujet. Je serai toujours charmé de pouvoir vous marquer mon zèle à exécuter vos illustres intentions, Monsieur, qui m'avés témoigné tant de grâces pendant mon séjour à Paris. Vous les avés même étendu jusques dans les païs étrangers; je viens d'en faire l'agréable expérience par une lettre de Monsieur le chevalier Sloane, dans laquelle

1. L'ouvrage de Lambecius est intitulé : *Commentariorum de Augustissima bibliotheca cæsarea Vindobonensi libri VIII*. Il parut à Vienne de 1665 à 1679 en 8 volumes in-folio. Il fut continué par Nessel. *Catalogus sive recensio specialis omnium codd. ms. græcorum nec non linguarum oriental. biblioth. cæs. Vindobonensis*. Vindobonæ, 1690; 2 vol. in-fol. La seconde édition de Lambecius ne fut donnée que bien plus tard à Vienne, 1766-1782, 8 vol. in-fol.

2. Khevenhüller (Fr. Casp. von), *Annales Ferdinandei*, t. I-XII (1578-1637). Leipzig, 1721-1726, avec 2 volumes de planches. C'est la seconde édition de l'ouvrage.

il me déclare ma réception dans la Société roiale de Londres, honneur distingué qui me fait d'autant plus de plaisir que c'est à vous, Monsieur, que j'en ai principalement l'obligation ; car ce n'est pas à mon mérite que j'attribue cette association, mais à la lettre gracieuse par laquelle vous m'avés recommandé audit chevalier à l'occasion de mon voiage dans ce pays-là. Je tacherai de me conduire envers cette illustre compagnie d'une manière que vous puissiés connoître, Monsieur, que je ne manque pas de bonne volonté à me rendre digne de votre généreuse protection. Vous aurés la bonté de la continuer à celui qui sera toujours avec un profond respect, etc.

SCHOEPFLIN.

A Strasbourg, ce 19 août 1728.

(Bibliothèque nationale, Ms français 22233, fol. 158.)

On trouve dans le même manuscrit une lettre de Schœpflin à l'abbé Bignon, datée de Strasbourg, le 5 janvier 1733, par laquelle il lui annonce, entre autres détails, l'envoi d'un paquet d'ouvrages au nom de Wolf, professeur de mathématiques à l'Université de Marbourg.

Schœpflin à Montfaucon.

Mon révérend Père, a mon retour de la campagne, j'ai trouvé la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire au sujet d'un exemplaire de vos antiquités. Je serois charmé d'accepter l'offre avantageuse que vous m'y faites, si je n'avés pas déjà reçu de Paris il y a 3 semaines un exemplaire de la première édition pour 200 francs [1]; car, après avoir reçu votre première lettre, par laquelle vous m'aviés marqué que vous n'avés plus d'exemplaires, je me suis adressé à M. Pierre Gandouin, qui m'en a fait l'envoye. Il se présentera peut-être quelque autre occasion où je pourrai rendre service à un amy, car le prix est fort honnête.

Je vous suis obligé, mon révérend Père, des soins que vous avés bien voulu prendre des imperfections de mon *Gallia christiana;* j'ai prié un M. Étienne de les faire chercher auprès de vous et de me les envoyer avec les trois exemplaires du dernier tome de votre *Monarchie française;* j'attens avec impatience le prospectus de votre *Bibliotheca bibliothecarum* [2].

L'abbé Calmet fait imprimer ici une Histoire universelle en 6 vol. in-4°. Le premier tome est actuellement sous presse et paraîtra à Pâques de l'an-

1. La première édition de l'*Antiquité expliquée* parut à Paris en 1719, 5 tomes en 10 volumes in-folio. Une réimpression fut faite en 1722. Les *Monuments de la monarchie française* parurent de 1729-1733 ; 5 vol. in-fol.

2. La *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* ne fut donnée qu'en 1739 ; 2 vol. in-fol.



née prochaine[1]. Il s'y étend beaucoup sur l'histoire sacrée. J'ai lu avec plaisir le prospectus des œuvres d'Origène, que le R. P. La Rue a déjà commencé de publier[2]; il m'a semblé en lisant qu'il n'a pas vu l'édition des *Philosophoûmena* que M. Wolffius[3] a donné à Hambourg l'an 1706, in-8° grec et latin, avec des notes où il a corrigé le texte en plusieurs endroits. Si le Rév. Père La Rüe souhaite d'avoir cette édition, je la luy enverrai avec bien du plaisir; mais peut-être l'a-t-il lui-même, sans en avoir fait mention.

On ouvrira demain les tranchées devant le fort de Kehl, qui pourroit se rendre à la fin du mois, et on croit que les opérations de la guerre seront terminées pour cette année-cy sur le Rhin. J'ai l'honneur d'être, etc.

SCHOEPFLIN.

Strasbourg, ce 17 octobre 1733.

(Biblioth. nationale, Ms français 17712, fol. 188.)

Schœpflin à l'abbé Bignon.

Monsieur, sensible à votre approbation du petit ouvrage que je viens de publier au sujet des affaires de Pologne, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint une liste des principaux auteurs qui regardent l'histoire du même royaume. J'en ai choisi tout ce qu'il y a de meilleur, d'essentiel et qui mérite d'être dans la bibliothèque du roy. M. Doulsecker[4] s'offre d'en fournir ce qu'il pourra par le moyen de ses correspondans. La voye la plus courte sera de s'adresser aux libraires de Dantzig, Hambourg ou de Leipsic. Aussitôt que nous sçaurons ce qu'il s'en trouve déjà à la bibliothèque, on pourra commencer à rechercher les autres. M. Doulsecker même en a quelques-uns. Si vous jugerés que mes petits services pourront doresnavant être utiles à quelque chose, je vous prie, Monsieur, de ne me point épargner. Vous savés combien je porte d'attention à vous faire connoître dans toutes les occurrences le zèle respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

SCHŒPFLIN.

A Strasbourg, ce 24 mars 1734.

(Bibliothèque nationale, Ms français, 22233.)

1. Il parut en 1735. L'ouvrage porte le titre exact de *Histoire universelle sacrée et profane, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*. 1735-1771. 17 vol. in-4°.
2. Origenes, *Opera omnia ex variis edit. et codicibus recensita, latine versa atque annotationibus illustrata*. Paris, 1733-1759 ; 4 vol. in-fol. Le père La Rüe mourut avant l'achèvement de l'œuvre ; il édita les deux premiers volumes et surveilla encore l'impression du troisième.
3. Il s'agit ici de Jean-Christophe Wolf qui fut professeur de langues orientales à l'Académie de Hambourg et qui mourut en 1739. La traduction latine des Φιλοσοφούμενα fut faite par Gronovius et revisée par Wolf.
4. Libraire à Strasbourg.



Schœpflin à Montfaucon.

A Strasbourg ce 26 août 1737.

Mon très révérend Père, votre bonté pour moy et mes amis me fait prendre la liberté de vous recommander le porteur de la présente, M. Mollinguer[1], licentié en droit. C'est un jeune homme de mérite et curieux, qui s'est toujours attaché à moy. Comme il va passer un an à Paris pour aller ensuite en Italie, il ne sçauroit faire une connoissance plus utile pour lui et plus honorable pour un homme de lettres que la votre, dont la réputation est si bien établie partout. Je vous supplie donc, mon très révérend Père, de vouloir luy permettre qu'il vous présente de temps en temps ses respects, pour profiter de vos grandes lumières et de vos sages conseils. Il sera charmé de faire connaissance avec quelques-uns de vos révérends pères auxquelles (*sic*) vous voudrés bien avoir la bonté de l'adresser. Un officier du régiment d'Anjou vient de me porter des complimens de votre part, dont j'étois infiniment sensible.

J'ai eu le plaisir cet été-ci de voir souvent à Saverne le rév. P. dom Séret, votre cher confrère, qui se porte en merveille et qui est actuellement à Mourbac[2] avec Mgr le cardinal de Rohan où on fait un coadjuteur.

Le R. dom Marquard Herrgott, grand cellerier de St-Blaise, qui se tient toujours à Vienne et qui a passé cy-devant quelque temps dans votre abbaye, vient de publier un livre magnifique et prétieux en grand papier in-folio. C'est un traité historique et généalogique de la Maison d'Autriche; il est orné de beaucoup d'estampes. Ce n'est que le premier tome qui paraît encore; les deux suivants, qui ne doivent contenir que des titres, paraîtront l'année prochaine. Nos libraires en ont reçu quelques exemplaires; mais ils ne sçavent pas encore le prix. En cas que vous en souhaitiez un pour votre bibliothèque, la chose pourroit se faire par le canal de M. Mollinguer, qui s'en chargera avec plaisir.

Votre lettre pour le Rév. P. Pez est partie pour Vienne en son temps. J'ai l'honneur d'être avec un attachement inviolable et un dévouement des plus parfaits, etc.

SCHŒPFLIN.

Il y a trois mois que j'avois chargé un gentilhomme saxon de vous remettre un paquet où étoit ma harangue sur la paix[3]; il m'a manqué de pa-

1. C'est le jeune homme qui prononça, en 1733, sous la direction de Schœpflin, le panégyrique de saint Louis.
2. Mourbac, l'abbaye de Murbach près de Guebwiller.
3. C'est la harangue, prononcée par Schœpflin, en 1737, à la fête du roi et qui a pour argument : LUDOVICUS EUROPÆ PACATOR.



roles, à ce que j'apprens; cependant il a été longtemps à Paris; j'aurai l'honneur de vous en envoyer un autre.

(Bibliothèque nat., Ms français, 17712.)

Schœpflin à Montfaucon.

Mon très révérend Père, j'ai envoyé mes billets de souscription pour le *Bibliotheca bibliothec.* à M. Mollinger avec l'argent pour délivrer les exemplaires; il aura l'honneur de vous les remettre. J'apprens avec plaisir que vous avez beaucoup de bonté pour lui et je vous supplie de vouloir les lui continuer.

Je prens la liberté, mon révérend Père, de vous recommander deux autres de mes élèves, porteurs de la présente. Le libre accès que vous accordés si généreusement aux étrangers les rendra hardis de vous incommoder quelques fois; j'espère qu'ils ne se rendront pas indignes de vos bonnes grâces.

Je cherche depuis longtemps un fragment ou échantillon du papier d'Égypte, mais je n'en ai pu trouver; n'auroit-il pas moyen d'en trouver un petit morceau par votre canal?

Je me suis adressé à un libraire de Francfort au sujet de votre *Bibliotheca;* mais il est déjà pourvu d'exemplaires; ainsi je m'adresserai ailleurs. Dès que j'aurai quelque nouvelle sûre et positive, je vous en rendrai compte, ayant l'honneur d'être avec la passion la plus vive et une vénération respectueuse, etc.

SCHŒPFLIN.

A Strasbourg, ce 27 janvier 1739.

J'ai oublié de vous dire que les porteurs de la présente sont MM. Treitlinger et Papelier, l'un et l'autre licentié en droict.

On m'asseure que vous travaillés à un nouvel ouvrage; ces Messieurs apprendront de vous sur quelle matière.

Schœpflin au président Bouhier[1].

Je viens de recevoir la dissertation, que vous m'avés fait l'honneur de m'envoier, et je ne tarde pas un moment de vous en faire mes remercimens très humbles; je la lirai au premier jour avec le même profit avec lequel j'ai lu vos autres ouvrages. Vous me faites aussi espérer les *Tusculanes,*

1. Bouhier, président à mortier au Parlement de Dijon, membre de l'Académie française. En 1737, il avait fait paraitre à Paris une *Traduction des troisième et cinquième livres des Tusculanes,* imprimée avec la traduction des trois autres par d'Olivet.

auxquelles vous avez joint une dissertation ; je les recevrai avec d'autant plus de satisfaction qu'elles ne se trouvent point ici chez nos libraires.

M. l'abbé Geinoz de l'Académie des inscriptions aiant passé ici il y a deux ans, m'avoit dit qu'il travailloit à une traduction d'Hérodote[1]. J'aprens aujourd'hui par vous, Monsieur, que c'est M. l'abbé Bellanger qui la donnera. Que ce soit l'un ou l'autre, pourvu que vos observations y paraissent. Conringius[2] a entrepris la défense d'Hérodote dans laquelle il a dit de bonnes choses ; c'étoit un des premiers qui a touché cette chorde.

J'ai vu les 3 premiers tomes de l'Histoire du duché de Luxembourg[3], qui viennent de paraître. Si vous en oté le titre, vous aurés de la peine à deviner l'objet du livre ; on s'aperçoit d'abord que l'auteur n'a commencé à étudier l'histoire générale, que lorsqu'il s'étoit proposé d'écrire celle du Luxembourg. Je ne parle point des fautes grossières et de l'ignorance dans l'antiquité qu'on y découvre.

M. Frid, mon collègue, qui a eu l'honneur de vous faire sa cour l'été passé, ne sçauroit assés admirer les richesses de votre bibliothèque ; l'usage que vous en faites, Monsieur, est encore plus admirable. A mon premier voiage que je ferai à Paris, je ne manquerai point de passer par la Bourgogne pour avoir l'honneur de vous témoigner de bouche la vénération et l'attachement respectueux avec lesquels je me fais un vrai mérite d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

SCHŒPFLIN.

A Strasbourg, ce 24 novembre 1742.

(Bibliothèque nationale, Ms français 24-420, fol. 40).

Schœpflin au président Bouhier.

Monsieur,

Vous recevrés par le canal de M. le président de Chavigny mes deux derniers discours[4], que je prends la liberté de vous offrir ; j'y ai joint une dissertation qu'on m'a envoyé de Leipzig pour vous la faire tenir. Une violente maladie, qui m'a presque mis au tombeau l'année passée, m'avoit empèché de vous envoyer en son temps le premier. Pour récupérer mes forces, j'ai fait une absence de six mois d'ici et je me suis promené par la

1. L'abbé Geinoz publia plus tard une série de dissertations sur Hérodote dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

2. Conring, né en Hollande, professeur de médecine à Helmstædt, a écrit plus de cent ouvrages, portant sur les sujets les plus divers.

3. Cet ouvrage a pour auteur le P. J. Bertholet et comprend huit volumes in-4°, sous le titre : *Histoire du duché de Luxembourg et comté de Chiny.*

4. Il s'agit des deux discours de 1743 et de 1744 en l'honneur du roi.

Haute-Alsace, par le Suntgau, j'ai poussé même jusqu'aux abbayes de Lure et de Luxeuil, de sorte que je ne suis rentré chez moi qu'au mois de décembre. Dans la dernière de ces abbayes j'ai vu avec bien du plaisir l'ancien Lectionaire de l'Église gallicane que dom Mabillon a déterré. Ce ms mériteroit d'être entre les mains d'un habile connoisseur; j'ai recommandé beaucoup aux religieux d'en avoir grand soin.

J'ai vu à ce voyage l'hist. de Bourgogne de dom Plancher[1], que nos libraires n'ont point; je l'ai parcourru sans que l'envie m'ait pris de l'acheter. C'est à vous, Monsieur, que le public auroit eu une grande obligation, si vous aviés voulu entreprendre ce travail, si digne de vous. Vous auriés trouvé grande ressource dans votre propre bibliothèque. M. Frid, mon collègue, qui m'a chargé d'un compliment respectueux pour vous, Monsieur, et qui a eu le plaisir de voir ce beau trésor, en est enchanté toutes les fois qu'il en parle. Qu'il est rare de trouver des possesseurs d'aussi grandes bibliothèques capables d'en profiter eux-mêmes.

Je pars demain pour la Suisse, où je compte de trouver dans les archives des titres relatifs à notre province. Sans les troubles de guerre, j'aurois déjà mis le premier tome de mon *Alsatia illustrata* sous presse, il faut que j'attende le retour de la paix.

Continués moy toujours l'honneur de vos bonnes grâces ; vous connoissés le dévouement parfait, avec lequel je suis plus que personne, etc.

SCHŒPFLIN.

A Strasbourg, le 24 avril 1744.

1. Le premier volume seul avait paru, en 1739, sous le titre de *Histoire générale et particulière de Bourgogne.*

VARIÉTÉS

LES MANUSCRITS

DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE NANCY

ET DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

Jamais aussi vivement qu'aujourd'hui on n'a senti la nécessité qu'il y avait pour les établissements publics, tels que les musées, les bibliothèques, d'être pourvus de bons catalogues. Ce n'est pas seulement parce que l'on désire être utile à la science en facilitant les recherches, que l'on réclame des catalogues; un juste souci de la conservation des richesses enfermées dans les établissements publics est un des motifs que l'on invoque le plus souvent aujourd'hui à ce propos. Une expérience douloureuse, qui a été faite dans tous les pays et qui n'a pas été épargnée à la France, nous a appris qu'il n'est pas de meilleur moyen pour assurer la conservation de nos collections que d'en rendre l'accès facile et même agréable au public; plus une bibliothèque est fréquentée, plus elle est surveillée. Le public qui vient travailler, étudier ou simplement se distraire, exerce, sans qu'il s'en doute, la surveillance la plus efficace; mais une chose est surtout nécessaire pour cela, il faut que de bons catalogues fassent connaître en détail au public toutes les richesses de chaque collection, qu'ils éveillent son attention, qu'ils le sollicitent ainsi à étudier. C'est parce que, à Paris, les archives des ministères de la guerre, de la marine, des affaires étrangères étaient des dépôts fermés, qu'il a été possible de les mettre impunément au pillage; et, d'autre part, c'est parce que, en province, la plupart des bibliothèques étaient dépourvues de catalogues, parce que les richesses qu'elles contenaient étaient ignorées du public, quelquefois même des bibliothé-

caires, qu'un homme comme Libri a pu commettre tant de déprédations.

Les publications de catalogues sont donc devenues très fréquentes pendant ces dernières années dans presque tous les pays de l'Europe[1]. Il nous suffira ici de citer la publication des catalogues du *British Museum* et surtout de la Vaticane; les catalogues du *British Museum* seront bientôt terminés; quant à ceux de la Vaticane, la partie consacrée au fonds Palatin a déjà paru; le catalogue du fonds de la reine Christine est sous presse et paraîtra vraisemblablement dans le courant de 1887, le catalogue du fonds d'Urbin est terminé et prêt à être livré à l'impression; il est vrai qu'il reste à entamer le plus gros morceau, le fonds *Vaticanus.*

En France, l'idée d'un catalogue général de tous les manuscrits enfermés dans nos bibliothèques appartient au célèbre abbé Lebeuf qui a exposé son plan dans deux lettres datées du 25 novembre 1724, du 1er mars 1725 et publiées par le *Mercure de France*[2]. En 1735, le comte de Maurepas, alors ministre, demandait à l'abbé Bignon, directeur de la Bibliothèque du roi, que l'administration de cet établissement s'occupât de la publication des catalogues. Les ordres du ministre furent exécutés et les catalogues des manuscrits orientaux, grecs et latins de cette bibliothèque parurent de 1739 à 1744. Malheureusement on s'en tint là. Lorsque, en 1789, les richesses entassées dans les maisons ecclésiastiques furent mises à la disposition de l'État et des communes, la nécessité des catalogues s'imposait plus que jamais. Un décret promulgué le 20 février 1809 régla cette publication. Malheureusement on ne fit encore rien. Ce fut l'honneur de Villemain, pendant son passage au ministère de l'instruction publique, d'avoir enfin commencé l'en-

1. Il faut mentionner ici le rapport rédigé par M. Narducci, bibliothécaire de l'Université de Rome, sur la nécessité de rédiger un catalogue général des imprimés conservés dans toutes les bibliothèques d'Italie. Ce catalogue véritablement gigantesque ferait connaître les livres de chacune des 408 bibliothèques d'Italie. M. Narducci, dans son rapport, s'efforce de prouver qu'une telle chose est possible; *Dell' uso e della utilità di un catalogo generale delle biblioteche d'Italia.* Rome, 1883.

2. Cf. Henri Omont, *Cabinet historique*, 1882.

treprise. Une ordonnance royale, à la date du 2 septembre 1841, institua une commission de cinq membres « chargée d'assurer les travaux relatifs à la confection du catalogue général des manuscrits existant dans les bibliothèques des villes des départements ». Les cinq membres de la commission étaient Le Clerc, Hase, Reinaud, Libri, Danton; Libri était secrétaire, il se démit de ses fonctions en 1846. Le premier volume du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements* parut en 1849; il a été suivi de six autres [1], le dernier publié en 1885.

Il y a deux façons de concevoir et de composer un catalogue de manuscrits. On peut lui donner un développement considérable, décrire avec le plus grand détail toutes les particularités qu'il présente, transcrire même de longs fragments encore inédits, donner aussi des fac-simile pour les parties qui ont de l'importance au point de vue de la paléographie. Cette façon de comprendre les catalogues a été surtout pratiquée au XVIIe et au XVIIIe siècle; elle a produit de véritables chefs-d'œuvre, par exemple le catalogue de la Laurentienne de Florence par Bandini, celui des manuscrits grecs de la bibliothèque Coislin par notre grand Montfaucon; aujourd'hui encore on peut citer comme des modèles de ce genre de publication les beaux catalogues, en voie de publication, de la bibliothèque de Dresde par Fr. Schnorr von Carolsfeld et de Wolfenbüttel par Heinemann. Assurément, ces catalogues si détaillés sont de la plus grande utilité et les paléographes surtout savent quels avantages présentent ces fac-simile qui reproduisent tantôt une souscription, tantôt une page pleine de faits paléographiques intéressants. Malheureusement, ces grandes publications ont un grave défaut: elles sont très coûteuses; bien des établissements reculent et reculeront peut-être toujours devant les dépenses qu'elles exigent; si l'on ne pouvait avoir que des cata-

1. Tome I: Autun, Laon, Montpellier, Alby; — II: Troyes; — III: Saint-Omer, Épinal, Saint-Dié, Saint-Mihiel, Schlestadt; — IV: Arras, Avranches, Boulogne; — V: Metz, Verdun, Charleville; — VI: Douai; — VII: Toulouse, Nîmes.

logues de ce genre pour nos bibliothèques, il serait fort à craindre qu'on eût à attendre bien longtemps. Aussi, la nécessité s'est-elle imposée de bonne heure d'avoir des catalogues abrégés, des inventaires sommaires qui donnent juste le strict nécessaire.

Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements* avait été composé sur le modèle des grands catalogues. En trente-six ans on avait publié sept volumes ne donnant les catalogues que de dix-neuf villes. On sentit qu'il y avait intérêt à procéder plus rapidement. En 1884, une *Note sur la rédaction des catalogues de manuscrits* fut envoyée dans les diverses bibliothèques des départements; on s'adressait cette fois aux bibliothécaires et c'est à eux que l'on demandait généralement de composer le catalogue des manuscrits enfermés dans la bibliothèque qu'ils dirigeaient[1]. Le premier volume du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, repris ainsi sur un plan nouveau, a paru en 1885; c'est le troisième volume de la nouvelle collection, il contient les catalogues des villes suivantes : Châlons-sur-Marne, Soissons, Moulins, Ajaccio, Agen, Saint-Quentin, Provins, Beauvais, Meaux, Melun, Noyon, Corbeil, Gap, Bourbourg, Vendôme. Les tomes I et II, consacrés à Rouen et à l'ancienne Normandie, sont terminés et sur le point de paraître. Le tome IV a paru tout récemment; il donne les catalogues des manuscrits des bibliothèques de Bourges, Issoudun, Brioude, Brive, Guéret, Châtellerault, Dinan, Lamballe, Clamecy, Apt, Libourne, Bourmont, Nancy, Aire-sur-la-Lys, Béthune, Calais, Saint-Pol, Hesdin, Roubaix, Privas, Laval, Mende, Saint-Amand, Auch[2].

1. Cette note a été rédigée sous l'inspiration de M. L. Delisle, peut-être même est-elle de lui, car elle reproduit souvent textuellement des passages de l'introduction que ce savant a mise à son *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*. Paris, 1876. Voir surtout p. v et vi. — Cf. aussi du même *Note sur le Catalogue général des manuscrits des départements*. Paris, 1873.

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, tome IV. Un volume in-8°, p. VIII-492; Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1886. La partie concernant les manuscrits de la Bibliothèque de Nancy comprend les pages 118-312.

Nous lisons dans l'Avertissement placé en tête de ce quatrième volume : « Les fonds de manuscrits de ces vingt-quatre « bibliothèques sont de valeur et d'importance très diverses, « la bibliothèque de Nancy compte à elle seule plus de la « moitié (1137 numéros) du nombre des volumes décrits ici ; la « plupart de ces manuscrits sont modernes, il est vrai, mais « ne sont pas sans importance pour l'histoire de Lorraine. »

C'est de ce fonds important de manuscrits conservé dans la biblothèque publique de Nancy que nous voudrions dire ici quelques mots; le catalogue en a été dressé par M. J. Favier, conservateur de cette bibliothèque.

M. Favier avait déjà publié divers travaux concernant la bibliothèque qu'il administre aujourd'hui. Parmi ces travaux, nous signalerons un *Catalogue des incunables de la bibliothèque de Nancy,* 1875, ouvrage qui témoigne de beaucoup de soin et d'une grande sagacité. Dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée lorrain,* année 1882, p. 104, nous trouvons un article de M. Favier sur *Les livres de Nicolas Vassart à la Bibliothèque publique de Nancy,* enfin, les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* pour 1883, contiennent un article intitulé : *Coup d'œil sur les bibliothèques des couvents du district de Nancy pendant la Révolution. Ce qu'elles étaient. Ce qu'elles sont devenues.*

Ce dernier article est particulièrement intéressant pour nous ; en étudiant comment la bibliothèque publique de Nancy s'est agrandie par suite de la Révolution, il nous montre comment s'est formé en grande partie le fonds des manuscrits dont nous examinons le catalogue.

C'est par le fameux décret du 2 novembre 1789 que l'Assemblée nationale déclara propriétés de l'État et mis à sa disposition les propriétés et revenus ecclésiastiques. L'exécution d'un tel décret, au moins pour ce qui concerne des objets mobiliers ayant une valeur particulière, comme les œuvres d'art, les livres, les manuscrits, a dû présenter, un peu dans toute la France, des difficultés particulières. Nous voyons par le travail

de M. Favier comment on a procédé à Nancy ; nous avons ainsi le tableau de ce qui a dû se passer dans bien des endroits. Après le décret du 2 novembre, quand l'État entra en possession des biens ecclésiastiques, aucun inventaire détaillé ne fut malheureusement dressé ; les religieux eux-mêmes avaient bien été chargés de ce soin, mais les événements avaient marché trop vite pour que les religieux eussent eu le temps de faire quelque chose. Au mois de mars 1790, l'Assemblée chargea les communes du soin de dresser les inventaires des biens saisis ; des commissions furent nommées qui ne firent pas grand'chose ; c'est seulement en 1791, quand l'Assemblée eut décidé que toutes les bibliothèques saisies seraient réunies, c'est seulement alors que l'on put procéder efficacement. A Nancy, les membres du Directoire du district rendirent le 17 mai 1791 un arrêté conférant le titre de *commissaires-bibliographes* à deux habitants de Nancy, l'abbé Ch. Fr. Marquet[1] et Claude Fachot. Les choix étaient bons. L'abbé Marquet, sous-bibliothécaire de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, était un homme d'une haute compétence en matière de bibliographie ; Fachot était un de ces hommes de loi, si nombreux autrefois, qui étaient pleins du plus beau zèle pour les lettres ; ces nouvelles fonctions étaient tellement du goût de Fachot qu'il dit dans des mémoires manuscrits conservés à la Bibliothèque de Nancy : « Je n'aurais pas troqué ma place de commissaire-bibliographe contre le grade de général[2]. »

Les deux commissaires, qui plus tard furent aidés par une commission, procédèrent avec toute l'activité que les circonstances permettaient. Dans un espace de six années, près de 75,000 volumes provenant de 36 bibliothèques de maisons religieuses et de 112 maisons d'émigrés ou de détenus furent réunis, installés et catalogués suivant les instructions ministé-

1. L'abbé Marquet avait prêté serment à la Constitution.
2. Cf. Favier, *Coup d'œil sur les bibl. des couvents*, p. 8, note. — Voir dans le *Catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine* les nos 227-233 qui sont des œuvres manuscrites de Fachot ; ce sont des travaux historiques et bibliographiques sur la Lorraine.

rielles. Il faut lire dans l'article de M. Favier toutes les péripéties de cette longue opération. Rien n'y manque : les volumes apportés à l'ancienne Université ont à y subir des déménagements continus, on les promène de salle en salle pendant des années ; des bibliothèques entières saisies par les commissaires disparaissent sans qu'il en reste plus tard aucune trace, par exemple la bibliothèque de l'ancien évêque de Nancy, M. de la Fare; combien de fois un pareil fait a-t-il pu se produire? Nous retrouvons ici encore ce magistrat municipal qui ne sait pas lire et qui s'imagine que tout écrit ou tout imprimé cache quelque noir complot; c'est ainsi qu'un travail manuscrit sur les antiquités de Scarpone est saisi par un membre de la municipalité de Nancy qui croit avoir découvert un écrit contre-révolutionnaire et qui ne consent qu'à grand'-peine à s'en dessaisir. Disons-le cependant à l'honneur de Marquet et Fachot, si toutes les richesses que renfermaient les bibliothèques déclarées nationales ne sont pas rentrées dans la Bibliothèque publique de Nancy, la faute ne peut en être imputée aux deux commissaires-bibliographes [1]. Les volumes réunis à l'Université, mis en place et catalogués, on eut ensuite à procéder à une opération plus délicate; il fallut faire un triage dans l'amas de livres qui avaient été réunis, indiquer ceux qui devaient être gardés et ceux qui devaient être vendus. On prit à peu près 15,000 volumes et avec les 8,000 volumes que le roi Stanislas avait réunis dans la bibliothèque de l'Hôtel de Ville, on eut un fonds d'environ 23,000 volumes pour la Bibliothèque que, à partir du 6 frimaire an VIII, on mit à la disposition du public. Ce que les commissaires n'avaient pas pris forma un vaste dépôt dans lequel on puisa à larges mains pour créer six bibliothèques nouvelles : de la Préfecture, de la Cour d'appel, de l'Évêché, de la Municipalité [2], du Séminaire,

1. Voir dans le présent catalogue les n[os] 1062-1064 ; c'est « un état général et « description détaillée des bibliothèques des différentes maisons religieuses suppri- « mées et évacuées dans le district de Nancy ». On pourra voir là quel a été le travail de Marquet et de Fachot et ce qu'il y avait dans les bibliothèques supprimées.

2. Les deux bibliothèques de la Préfecture et de la Municipalité furent vendues à la suite d'un arrêté de novembre 1880.

des sœurs Vatelottes, Enfin, en 1810, ce qui restait fut vendu au poids. En somme, sur 75,000 volumes, 15,000 seulement sont rentrés dans la Bibliothèque de Nancy ; une grande partie de ce qui restait est revenue au clergé, une bonne partie aussi a été dispersée et perdue[1].

Par tous ces travaux, M. Favier se trouvait donc désigné à l'avance, et la composition du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique de Nancy ne pouvait être confiée en de meilleures mains.

La Bibliothèque de Nancy, fondée en 1750 par le roi Stanislas, était alors aussi la bibliothèque de l'Académie royale de Nancy ; elle ne comprenait guère que 8,000 volumes, elle en compte aujourd'hui environ 75,000. Pour les manuscrits, le nouveau catalogue indique 1,137 numéros. La partie la plus nombreuse de cette collection est composée d'ouvrages d'histoire et, en particulier, d'ouvrages sur l'histoire de la Lorraine. Nous citerons seulement : la copie que Dom Albert Regnault a faite en 1536 de la célèbre chronique de Richer de Senones, n° 542 (cf. *Monumenta Germaniæ, Scriptores,* t. XXV, p. 249) ; la copie de la chronique de Jean de Bayon par le même Dom A. Regnault, n° 537 (cf. Dom Calmet, *Histoire de Lorraine,* VII, col. 160) ; l'inventaire des archives de Lorraine par Honoré Caille du Fourny[2], n[os] 754-765. A côté de tous ces ouvrages d'un intérêt particulier pour la Lorraine, nous en mentionnerons d'autres qui ont une valeur d'un autre genre, des bibles, des livres d'heures, etc., ornés de magnifiques mi-

1. A Verdun, ce fut pis encore : sur 38,000 volumes environ qui furent réunis, 12,000 seulement sont entrés à la Bibliothèque publique, le reste a été irrévocablement perdu, soit par l'incurie de l'administration, soit par l'effet de l'invasion : « En 1792, les Prussiens, maîtres de Verdun, forcèrent la serrure du dépôt des livres et s'emparèrent de manuscrits, de titres et de livres qui furent déchirés, vendus ou emportés. » *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques*, V, p. 421. Pour Nancy, M. Favier cite quelques exemples d'erreurs dues à la commission chargée de choisir les livres ; ainsi cette commission, ayant à choisir pour la collection des *Bollandistes* entre l'édition d'Anvers, qui provenait des Chartreux et que Brunet estime 3,000 fr. et la réimpression de Venise qui est à très bas prix, a préféré cette dernière, parce qu'elle faisait partie de l'ancien fonds. (*Op. laud.*, p. 49.)

2. Cf. L. Delisle, *Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale*, I, p. CXXI.

niatures ou ayant quelque importance paléographique, par exemple une Bible du XIVe siècle, nos 1-3 ; deux psautiers, l'un du XIIIe, l'autre du XVe siècle, nos 12 et 13 ; un fragment d'un livre d'heures du XIVe siècle, no 21 ; un antiphonaire, à l'usage des Frères mineurs de Nancy, du XVIe siècle, nos 23-25 ; un livre de prières du XVIe siècle ayant appartenu à Madeleine d'Azay, femme de Georges de la Trémouille, no 39. Tous ces manuscrits sont ornés de très belles miniatures. Signalons encore une vie des saints du XIVe siècle, no 495 ; un manuscrit des œuvres de saint Jérôme, celui-ci encore avec miniatures, no 44, du XVe siècle qui, d'après un rapprochement ingénieux fait par M. Favier, serait peut-être de la main de Didier Bristorff (cf. Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, col. 121) ; une traduction de Ptolémée par Jac. Angelo Fiorentino, du XVe siècle, no 441 ; enfin la Grammaire latine avec d'autres écrits de grammaire et de métrique du IXe siècle, no 317, dont M. A. Collignon, dans la *Revue de philologie*, 1883, p. 13-22, a publié des fragments jusque-là inédits.

M. Favier a procédé à la composition du catalogue d'après les instructions contenues dans cette *Note* de 1884 dont nous avons déjà parlé. Ce catalogue, ne devant être qu'un inventaire sommaire, ne donne que ce qui est nécessaire, mais il donne tout ce qui est nécessaire : le relevé très exact et très complet de toutes les pièces qui sont dans chaque manuscrit, avec l'indication de l'*incipit* et du *desinit*, quand il y a lieu ; le format, ou plutôt la grandeur ou la largeur du manuscrit mesurées en millimètres ; la matière, parchemin, papier, etc. ; l'époque ; le nombre de feuillets.

Comme on avait dû procéder à un classement nouveau, M. Favier avait dressé une concordance des numéros actuels et des numéros donnés par les anciens catalogues de M. Ulysse Robert en 1882, de Thomassy en 1841, de Foissey en 1815. On n'a pas cru devoir à Paris insérer cette concordance dans le présent volume ; cela est assurément regrettable. Si on l'avait fait, certaines recherches seraient plus faciles ; aujourd'hui,

quand on veut étudier un manuscrit mentionné sous un ancien numéro, on a de la peine à le retrouver sous le numéro actuel.

Comme le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Nancy fait partie d'une collection, il est compris dans un volume qui contient d'autres catalogues du même genre et, naturellement, il n'y a qu'une seule table pour les catalogues d'un même volume. Afin de faciliter le service de la Bibliothèque, M. Favier a été obligé de composer et de faire imprimer à ses frais une table spéciale pour les manuscrits de Nancy; cette table se trouve dans l'exemplaire tiré à part que possède la bibliothèque de Nancy.

On le voit, M. Favier n'a épargné ni son temps ni sa peine; le catalogue qu'il a composé est fait avec tout le soin désirable et il rendra assurément les services qu'un ouvrage de ce genre peut rendre. Lorsque toutes les bibliothèques publiques de France posséderont ainsi des catalogues imprimés qui porteront à la connaissance du public les richesses qu'elles renferment, la science se trouvera pourvue d'un instrument de travail des plus précieux. On ne peut cependant se défendre d'un certain sentiment de tristesse en voyant qu'un projet conçu dès 1724, n'a été repris qu'en 1809, qu'il n'a reçu un commencement d'exécution qu'en 1841, qu'enfin, encore aujourd'hui, après plus d'un siècle et demi, il reste encore tant à faire. Il est vrai que les autres pays sont encore peut-être moins avancés que nous; mais ce n'est pas là une consolation, au contraire.

A côté du fonds de manuscrits conservé à la Bibliothèque publique, il y en a un autre à Nancy, c'est celui qui appartient à la Société d'archéologie lorraine[1]. Cette compagnie possédait autrefois une bibliothèque installée au siège de la Société, dans le palais ducal. On sait qu'en 1871, pendant l'occupa-

1. *Catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie lorraine* dressé par J. Favier dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* pour 1887.

tion allemande, un incendie faillit détruire complètement l'ancienne demeure des ducs de Lorraine. La Société d'archéologie eut particulièrement à souffrir du désastre; la bibliothèque tout entière fut détruite; elle contenait quelques manuscrits; hâtons-nous d'ajouter qu'ils n'avaient pas grande importance[1], bientôt même une heureuse circonstance permit à la Société de réparer, et au delà, les pertes qu'elle avait faites. Il y avait à cette époque à Nancy un membre du clergé, l'abbé Marchal, curé de Saint-Pierre, qui avait réuni une collection très importante d'ouvrages imprimés et manuscrits. Chercheur passionné, cet abbé « ne se contentait pas de collectionner des « documents en simple amateur, il les étudiait, les comparait « et les enrichissait de notes critiques, historiques ou bibliographiques. Lorsqu'il ne pouvait acquérir à prix d'argent « tel ou tel manuscrit appartenant à un dépôt public ou à un « propriétaire qui ne voulait pas s'en dessaisir, il ne reculait « pas devant la tâche d'en faire lui-même une copie[2]. » A la veille de mourir, l'abbé voulut que son œuvre lui survécût et, dans le mois de septembre 1871, il céda à la Société d'archéologie, à un prix très modéré, toute sa collection, ouvrages, brochures, mémoires, tant imprimés que manuscrits. Pour ce qui concerne les manuscrits, la collection réunie par l'abbé Marchal forme le fonds principal, on pourrait dire le fonds unique, qui a servi à constituer la bibliothèque des manuscrits de la Société d'archéologie : sur 237 numéros, une dizaine à peine n'ont pas appartenu à l'abbé Marchal.

M. J. Favier a dressé aussi le catalogue des manuscrits de la Société d'archéologie; il a mis à composer ce nouveau cata-

1. Dans le nombre des objets qui disparurent alors pour toujours, il faut compter, comme une des pertes les plus regrettables, une collection très intéressante de portraits des professeurs de l'ancienne Université lorraine de Pont-à-Mousson.

2. J. Favier, *op. laud.*, p. 6. — L'abbé Marchal a édité plusieurs ouvrages relatifs à l'histoire de la Lorraine; citons entre autres : *Le Discours sommaire du siège de Metz fait par l'empereur Charles-Quint en l'an* 1552, par Jean Duplessis, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, t. VII, p. 37; — *Les Opérations des feus ducs de Loheregne*, ouvrage connu généralement sous le nom de *Chronique de Lorraine* dans le *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, t. V. Nancy, chez Wiener, 1859.

logue le soin que nous avons été heureux de louer à propos du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque publique.

Le plus grand nombre des manuscrits qui appartiennent à la Société d'archéologie concernent l'histoire de la Lorraine. Il nous suffira d'en citer seulement quelques-uns. Le n° 49 est un beau manuscrit de *la Nancéiade,* le poème latin de Pierre de Blarru : il est du XVIe siècle ; il a plusieurs jolies miniatures, des initiales d'or et de couleur ; le texte pourrait offrir plusieurs bonnes variantes. — Le n° 50 contient une traduction anonyme[1] en vers français du livre deuxième du même poème ; elle est inédite. — Le n° 189 est une « Relation du Baron Hennequin, de sa prison de la Bastille, à dame de Gellenoncourt, sa belle-fille » (1673-1674). Le baron Hennequin fut un diplomate des ducs de Lorraine ; il fut enfermé à la Bastille et sa relation contient des détails intéressants sur le régime de la prison, sur les prisonniers, etc. ; il y aurait quelque intérêt à la publier.

Parmi les manuscrits qui n'appartiennent pas à l'histoire de la Lorraine, signalons le n° 148 ; il est du XIVe siècle ; il contient des sermons et des traités de morale ; au folio 31, on trouve un écrit de Johannes Wallensis (Jean de Galles), le texte donné par notre manuscrit mériterait d'être étudié. Le n° 249 est un beau manuscrit en parchemin du XIVe siècle ; il contient les psaumes, les cantiques et l'office des morts ; il a des initiales d'or et de couleur, quelques-unes avec miniatures d'une bonne exécution. « Nombreux encadrements avec figures grotesques et animaux se livrant à toutes sortes d'exercices et « de jeux, tels que l'escrime, la chasse, la pêche, la musique, « tandis que d'autres font des travaux de menuiserie, de serrurerie, de cuisine et de boulangerie. »

Comme on le voit, les pertes, causées par l'incendie de 1871, ont été amplement réparées. Les manuscrits de la Société d'archéologie lorraine n'ont un véritable intérêt que pour

1. M. Favier suppose aujourd'hui que cette traduction est de Nicolas-Claude Romain cité par Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine,* col. 838.

l'histoire locale; mais, aujourd'hui, n'est-ce pas l'histoire locale qui attire particulièrement les travailleurs? N'a-t-on pas compris que c'était de cette partie de l'œuvre qu'il fallait d'abord s'occuper? Lorsque sur les divers points du territoire, l'histoire locale aura été sérieusement étudiée et sera suffisamment connue, est-ce que l'on n'aura pas quelque chances pour traiter enfin l'histoire générale avec succès? C'est un honneur pour la Société d'archéologie lorraine d'avoir recueilli l'héritage scientifique de l'abbé Marchal, de n'avoir pas laissé une telle collection se disperser ; aujourd'hui, grâce à M. J. Favier, les richesses que cette collection renferme se trouvent portées à la connaissance des travailleurs.

Albert MARTIN.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Nancy et la Lorraine. Notice historique et scientifique. XV[e] Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences. Nancy, imprimerie Berger-Levrault et C[ie], 11, rue Jean-Lamour. 1886. 1 vol. in-12 de 501 pages.

Ce recueil d'articles consacrés à Nancy et à la Lorraine est fort bien composé et très intéressant. Rien de plus varié que les sujets traités, et le caractère de l'un diffère du caractère de l'autre. Les pages où M. Briard fait l'historique de la ville de Nancy et la décrit (1-161) contrastent singulièrement par l'abondance des détails, par la précision des faits, avec les hypothèses un peu aventureuses de M. le D[r] Collignon sur l'anthropologie de la Lorraine (245-261) et de M. le professeur Bleicher sur la géologie et l'archéologie préromaine de nos environs (279-333). On a beau faire, en effet : quand on est un profane en la matière, on hésite toujours à accepter les résultats proposés par la craniologie et par la science des vieux bronzes et des médailles antiques. On est plus tranquille et plus confiant avec le cicerone érudit qui vous guide à travers les rues de sa cité, vous les explique, et vous les vante, surtout quand il s'agit de Nancy, ville d'hier, raconté par M. Briard.

Rien ne manque dans ce gros livre : renseignements sur la statistique démographique et l'hygiène (211-245), sur le service météorologique, récemment établi à la Faculté des sciences, et le climat (261-279), notice sur la flore de nos alentours (333-367), notice sur notre industrie minérale (367-429), notice sur le canal de l'Est (429-449), notice sur l'École forestière (449-457), statistique industrielle (457-481), que de sujets sérieux et sérieusement traités ! Et comme le chapitre final sur l'enseignement et la science agricoles en Lorraine, qui est de M. Grandeau, le maître incontesté dans ces questions, ajoute une utile et sérieuse conclusion à tant d'études sérieuses et utiles !...

Il faut bien l'avouer, si, dans *Nancy et la Lorraine,* il n'y avait pas autre chose, l'ouvrage risquerait fort de paraître quelque peu austère. Sans doute, nous sommes heureux et fiers qu'on nous parle ainsi de notre pays, de ses productions, de son sol et de son sous-sol... Mais quoi ! à moins d'être botaniste de profession, ingénieur, marinier ou cultivateur, le lec-

teur qui parcourrait toutes ces pages instructives, murmurerait bien vite avec irrévérence :

> Le moindre grain de mil
> Ferait bien mieux mon affaire,

s'il ne le trouvait tout de suite, ce grain de mil désiré, qui, disons-le tout bas, fait peut-être tort aux massives richesses qui l'environnent.

« L'art en Lorraine, par M. E. K. » (161-211) est une des plus charmantes études qu'il y ait à lire, et des plus spirituelles. Nous disons bien « à lire ». Aussi notre intention n'est-elle pas d'en donner ici une analyse, qui ne ferait ressortir ni la grâce paradoxale, ni le mouvement, ni la clarté du texte. Il nous suffira de l'indiquer et de la recommander, de dire qu'elle nous a plu infiniment, et que ce petit grain de mil peut faire le régal des plus délicats.

Cependant, non pour allécher le lecteur, mais pour faire en conscience notre métier de bibliographe, nous devons dire en peu de mots ce qu'il y a dans ces cinquante pages, ou plutôt le laisser dire à l'auteur lui-même, qui le fera bien mieux que nous :

« C'est assez dire que cet article, très limité sur l'art lorrain pourrait n'être « qu'une nomenclature, mais qu'il doit, pour cela même, se bien garder « d'en être une. Qu'on n'y cherche donc point une chronologie minutieuse « ni un catalogue raisonné et savant, mais seulement une vue à vol d'oiseau, « prise forcément en raccourci et encadrée dans les grandes lignes du « sujet. »

Et l'auteur étudie successivement *le Tempérament* des artistes lorrains, et *l'Histoire générale* de l'art en Lorraine, des hommes et des œuvres, siècle par siècle.

Savez-vous que M. E. K. relève beaucoup de qualités et très solides chez ses compatriotes, chez nous ? « Le trait saillant de l'esprit lorrain c'est, ce « semble, l'amour de la précision et de la clarté. » L'aptitude scientifique qui est en lui « en exclut toutes les formes douteuses ou excessives de la sen- « timentalité dont les principales sont le mysticisme, le romanesque et le « fantastique.... » « Le Lorrain met son amour-propre, un peu défiant, il « faut en convenir, à n'être jamais dupe de rien ni de personne ; aussi dans « le domaine des beaux-arts, prend-il garde à n'être pas dupé ni par les « mots, ni par les lignes, ni par les couleurs ; son enthousiasme, toujours « lent et réfléchi, n'est acquis qu'à ceux qui n'ont pas spéculé sur son pre- « mier mouvement et n'ont pas cherché à le surprendre par la soudaineté « de l'effet. »

Rien de plus juste, rien de mieux exprimé. Qu'il nous soit permis d'appliquer au critique lui-même ce qu'il dit de ceux dont il parle, et de ne pas chercher d'autres traits pour caractériser sa manière de penser et d'é-

crire. Beaucoup de raison et d'esprit, de la fantaisie, une grande indépendance de jugement, il a cela, *cum grano salis.* Ne dit-on pas toujours que le Lorrain est né malin ? Ce n'est pas l'auteur qui fera mentir le proverbe. Il aime mieux se moquer doucement des archéologues et de leur âpreté à débaptiser la maison de Callot ; il aime mieux, dans une page trouvée et tout humoristique, nous convier à cette fête des grilles de la place Stanislas, où il mériterait qu'on le priât d'officier, — sans rire ; il aime mieux nous conter l'histoire du « fameux peigne de saint Gosselin, évêque de Toul de 922 à 962. Le peigne, fait d'un seul morceau d'ivoire, a été autrefois miraculeux ; il guérissait les maladies du cuir chevelu. Mais un usage excessif l'ayant, dit-on, privé de quelques dents et menaçant les survivantes, on a dû lui retirer son emploi sanitaire dans l'intérêt de sa propre conservation. »

Faut-il en dire davantage ? Non. « Nous ne résumerons pas ce qui n'est déjà qu'un résumé », selon la propre expression de l'écrivain. Nous avons eu grand plaisir à le lire, et grand profit : tous ceux qui le liront auront même profit et même plaisir.

Nous demanderons seulement à l'auteur, s'il ne lui a pas été pénible parfois de passer aussi rapidement sur les sujets les plus intéressants ; si, après avoir aussi bien parlé de Callot en quelques pages, il ne lui sourirait pas de revenir à lui, de l'expliquer plus à fond et plus en détail ; s'il ne se sent pas tenté de composer une étude complète sur le pauvre et glorieux Bastien Lepage, qui ne peut être compris et traduit que par un psychologue doublé d'un artiste.

L.

Inventaire historique des Archives anciennes de la ville d'Épinal, rédigé par Ch. Ferry, archiviste de la ville et des hospices, publié par l'administration municipale. — Tome II, série BB. Administration communale 1525-1790. Épinal, Fricotel, 1885, in-8°, xxx-604. — Tome III, série CC. Impôts et comptabilité, 1303-1783. 1re partie. Épinal, Fricotel, 1886, in-8°, x-524.

La municipalité d'Épinal, imitant un exemple encore trop peu suivi, publie l'inventaire de ses archives anciennes.

La ville d'Épinal est une des rares villes de Lorraine à qui les guerres, le feu ou l'incurie ont laissé des archives un peu considérables. Bien que la série des registres de délibérations ne commence qu'à une époque relativement récente, elle n'en est pas moins précieuse pour l'histoire de la Lorraine à la fin du XVIIe et pendant tout le XVIIIe siècle, période si douloureuse pour cette malheureuse province.

Les pièces de la série CC remontent à une époque beaucoup plus ancienne ; elles se composent de chartes des évêques de Metz, premiers sei-

gneurs de la ville, des rois de France et des ducs de Lorraine. — Elle comprend en outre une série de comptes, dont le premier commence en 1452, sous la domination de Charles VII, et qui depuis 1469 est ininterrompue. Cette série est d'une valeur inappréciable pour l'histoire de Lorraine ; spécialement pour l'époque de la guerre de Bourgogne, elle fournit en quelque sorte un commentaire perpétuel de la Chronique de Lorraine.

Cet intéressant inventaire est dû à l'archiviste de la ville, M. Ch. Ferry. C'est lui aussi, on peut le dire, qui a créé les archives elles-mêmes en les tirant de l'état d'abandon où les avait laissées l'incurie municipale jusqu'en 1857. Il a lutté plusieurs années pour leur obtenir un local plus sûr et plus commode que les greniers où elles étaient reléguées pêle-mêle ; il les a classées ; enfin, il en a préparé l'inventaire.

Quoique publié dans la série des inventaires sommaires, l'inventaire de M. Ferry est bien plutôt un inventaire analytique ; c'est-à-dire qu'on peut l'utiliser, et qu'il ne réserve pas aux chercheurs les déceptions de l'inventaire sommaire. M. Ferry a analysé les comptes dans le plus minutieux détail, n'omettant que les mentions régulièrement répétées tous les ans. J'ai eu la curiosité d'examiner quelques-uns de ces comptes, je n'ai trouvé aucune mention intéressante que M. Ferry eût négligée. Ce scrupule d'exactitude l'a entraîné si loin, qu'il a dû faire deux volumes de comptes, au lieu d'un, la première partie du tome III s'arrêtant au compte de 1607.

Ce même scrupule l'a forcé à commencer sa publication par le tome II et la série BB, parce qu'il espère toujours compléter la série AA.

Le tome II est suivi d'une table des noms de lieux, d'une table des noms de personnes et d'une table des matières. La table des matières tout particulièrement est excellente, elle est d'une exactitude minutieuse. Ces trois tables, en même temps qu'elles renvoient à la page, donnent la date de la mention, ce qui peut souvent abréger bien des recherches.

A ces éloges, il faut ajouter non pas même quelques légères critiques, mais un simple avertissement aux lecteurs. M. Ferry qui a fait lui-même son éducation historique, n'emploie pas toujours le vocabulaire scientifique ordinaire : il dira, par exemple, en copiant l'expression latine, qu'Épinal constituait une *Université;* il négligera de faire la correction de l'ancien style ; c'est ainsi qu'il faudra chercher la mention de la bataille de Nancy, où fut tué le Téméraire, au compte daté 1475, parce que ce compte commencé en février 1475-1476 ne se termine qu'après janvier 1476-1477. Il est fâcheux aussi que M. Ferry ait reproduit la fable des cinq pêcheurs fondateurs d'*Épinal : Spinal, Grennewo, Avrinsard, Ruausmesnil* et *Villers* (II-XI) ; ces noms sont trop évidemment des noms de lieux ; les documents montrent en outre que c'étaient là des noms des cinq manses qui formèrent le territoire de la paroisse d'Épinal. Mais M. Ferry ne s'est

trompé que par respect pour ses savants devanciers les Bénédictins. Il affirme aussi un peu à la légère que les quatre gouverneurs existaient déjà en 980, et qu'ils se sont succédé sans interruption jusqu'en 1444 (III-VII). Les IV n'apparaissent que fort tard dans les documents ; et, dans tous les cas, la fondation du monastère ne coïncide pas exactement avec la naissance de la ville. Enfin, le tableau des monnaies et des mesures usitées (III-VIII) est incomplet; M. Ferry n'a pas pris garde que deux monnaies peuvent porter le même nom et n'avoir pas la même valeur. La livre de tournois est juste la moitié de la livre de messins ; le florin du Rhin n'est pas identique au florin de Florence. La conséquence c'est qu'on trouve dans son tableau des contradictions comme celle-ci : « La livre vaut 20 gros ou 20 sous... Le gros vaut 4 blancs ou 16 deniers. Le sou vaut 3 blancs ou 12 deniers. »

Ce ne sont là que des ombres très légères, il est impossible dans un travail aussi lourd que l'œuvre entreprise par M. Ferry, de maintenir l'attention toujours éveillée. M. Ferry a fait une œuvre excellente, très utile, et qui lui vaudra la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire.

La municipalité mérite aussi des remerciements, elle a réparé les torts des administrateurs de la première moitié du siècle. Elle a même voulu faire grand ; en même temps que l'on tire, pour satisfaire aux exigences administratives, un certain nombre d'exemplaires in-4° à deux colonnes, on distribue au public les exemplaires in-8°, sur papier à la cuve fabriqué à Arches pour cette seule publication et marqué d'un filigrane spécial aux armes d'Épinal. Les successeurs des IV ont voulu que cette publication fût toute spinalienne ; c'est un orgueil très légitime qu'il faut leur pardonner, dont on peut même leur savoir gré.

Alfred Bourgeois.

N. Haillant. — *Flore populaire des Vosges.* Ouvrage couronné du premier prix (médaille d'or unique) du concours de la Société nationale et centrale d'horticulture de France et publié dans le journal de cette Société. In-8°, Paris (imprimerie C. Rougier et Cie). Société nationale et centrale d'horticulture de France. Épinal, chez l'auteur. Sans date.

La nomenclature botanique ne reconnaît, on le sait, pour une espèce végétale d'autre nom que celui imposé par l'auteur qui, à partir de Linné l'a décrite le premier. On sait également que ce nom est toujours latin. La plupart des ouvrages descriptifs ne donnent aucun synonyme emprunté aux langues usuelles; quelques flores générales ou locales mettent, à la suite de la désignation latine d'une plante, un ou plusieurs noms français soi-disant vulgaires. Bien souvent ils ne sont autre chose que la traduction

du nom latin ou même une forme simplement francisée de celui-ci, une expression en un mot qui n'est employée par personne. Même quand ils le sont quelquefois, ils sont empruntés à la langue littéraire ou bien à celle des jardiniers et des horticulteurs aux environs de Paris, par suite, absolument inintelligibles pour l'immense majorité des personnes qui, à un titre quelconque, ont à s'occuper, sans être botanistes, des végétaux cultivés ou sauvages.

Il y a cependant un réel intérêt dans l'établissement d'une concordance entre le langage scientifique et les dénominations usuelles. Le praticien et l'homme de science arrivent à se comprendre plus vite et plus sûrement, en même temps que certaines questions d'ordre purement spéculatif peuvent rencontrer dans les noms vulgaires des matériaux utiles pour en assurer la solution ; enfin, les études linguistiques trouvent des matériaux utiles dans les listes qui en sont données, surtout à raison de la forme patoise qu'ils affectent généralement. Aussi quelques botanistes se sont-ils préoccupés depuis longtemps de les recueillir, c'est ce qu'a fait notamment Linné et il y a plus de quarante ans S. des Étangs publiait sur une région voisine de la nôtre un excellent travail destiné avant tout à fournir une concordance entre les deux langues botaniques [1].

Les résultats obtenus dans cette voie sont toutefois fort incomplets, et, pour la Lorraine en particulier, tout restait à faire, lorsqu'en 1883, la Société nationale et centrale d'horticulture de France ouvrait un concours « pour la rédaction des meilleurs travaux sur les noms patois ou vulgaires des plantes, principalement de celles cultivées, mis en regard avec les noms réels ou scientifiques ». Trente-six mémoires lui furent envoyés et soumis par elle à une commission composée de botanistes et d'horticulteurs éminents auxquels furent adjoints deux linguistes d'une haute compétence, MM. d'Arbois de Jubainville, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, et Arsène Darmesteter, professeur à la Faculté des lettres de Paris. C'est sur le rapport de ce dernier que, dans la séance du 24 mai 1885, le prix fut accordé au travail de M. Haillant. Le département des Vosges, celui qui en Lorraine présente la végétation la plus variée et la plus intéressante, tant à cause de cette variété qu'à raison du petit îlot de plantes qu'il renferme, est donc en possession d'un travail qui rapproche les noms populaires de ceux de la nomenclature botanique, rédigé avec la science d'un linguiste doublée de celle d'un naturaliste, tout à fait digne des éloges que M. A. Darmesteter lui a donnés en le proposant aux suffrages de la Société d'horticulture de France.

L'auteur n'est pas de ceux qui sont facilement satisfaits de leur œuvre ;

1. Liste des noms populaires des plantes de l'Aube et des environs de Provins, Paris-Troyes, 1845.



lui-même nous a donné l'indication de ce qu'il aurait voulu y ajouter, des modifications qu'il aurait désiré y apporter, s'il avait eu plus de temps pour la composer. Nous ne saurions donc critiquer quelques omissions, quelques transcriptions douteuses. Telle qu'elle est, la *Flore populaire des Vosges* n'en constitue pas moins, pour le public auquel elle s'adresse, un guide sûr et déjà fort complet. Elle s'étend à l'ensemble du règne végétal; toutefois les cryptogames cellulaires, autres que les champignons, y tiennent peu de place, peut-être parce qu'elles ont été l'objet d'une moindre attention de la part des correspondants de M. Haillant, peut-être aussi parce qu'à raison de leur taille souvent fort petite, du peu d'usage qu'on en fait, elles ont échappé le plus souvent à l'observation populaire.

Celle-ci se montre dans le travail de M. Haillant plus étendue qu'on n'aurait été tenté de le supposer. Elle s'est attaquée non seulement aux familles, mais encore aux genres et le plus souvent aux espèces comme on peut s'en rendre facilement compte, puisque M. Haillant a eu l'excellente idée de rattacher tous les noms patois au groupe taxonomique qu'ils servent à désigner et de suivre pour l'énumération de ceux-ci la *Flore de Lorraine,* de Godron.

Il ne pouvait songer à faire seul l'enquête qui devait fournir les documents nécessaires à l'édification de son œuvre. Soixante-treize correspondants, habitués aux genres de recherches qu'il leur demandait, ont été choisis par lui dans tout le département, dans les localités les plus favorables à l'étude de la végétation et à celle de la langue. Les résultats obtenus se présentent donc avec les plus grandes garanties d'exactitude.

Je viens de dire que l'observation populaire se montre assez étendue, elle est en même temps fort capricieuse, s'adressant le plus souvent à l'espèce, elle descend quelquefois à la variété, plusieurs fois aussi elle s'arrête au genre, ou même en réunit plusieurs sous une même dénomination, comme c'est le cas habituel pour les carduinées désignées par les noms de *tchadon, chadon, chodon, etc.,* en un mot par toutes les formes patoises du mot chardon.

Certaines espèces même en dehors des plantes cultivées ou des grands végétaux ligneux sont connues partout, tandis que d'autres, cependant fort communes ou remarquables par les formes ou les couleurs de leurs fleurs, sont passées presque inaperçues, à en juger par le petit nombre d'expressions qui servent à les désigner, telles sont, par exemple, le *Malva moschata* et l'*Erythræa centaurium* pour les premières, les Orchidées pour les secondes.

Telle espèce est distinguée d'une voisine dans un village, confondue avec elle dans un autre; le *Sinapis arvensis,* par exemple, est séparé du *S. alba* par les habitants d'Uriménil, tandis que les deux sont à Vagney de

la *Motede*. Quelquefois aussi le même mot sert à distinguer les végétaux les plus hétérogènes, ainsi *Mirguet* désigne en général à la fois le lilas (*Syringa vulgaris*) et le muguet (*Convallaria maialis*); quelquefois il y a une épithète distincte, souvent il n'y en a pas, à Châtel, par exemple. Qu'y a-t-il de commun pour l'observateur populaire entre des végétaux si différents aux yeux d'un botaniste? Probablement une odeur forte et agréable dégagée par les fleurs, car nous retrouvons ce même nom de mirguet appliqué au *Phlox paniculata,* avec épithète, il est vrai. Le patois n'est jamais difficile sur les ressemblances. Ainsi à Fraize, à Gérardmer, dans la montagne par conséquent, les ormes sont des *Sauvaige coure* ou *qucurre,* autrement dit des coudriers sauvages à cause d'une vague analogie de feuillage, en dépit de leur taille, de leur fruit, de leur bois, si différents de ce qu'on observe chez les noisetiers.

Au point de vue de la linguistique, les listes fournies par M. Haillant pour une même espèce ont beaucoup d'intérêt, puisqu'elles donnent lieu à des recherches étymologiques, que, bien souvent, il s'agit du même mot modifié par les divers patois du département; l'auteur ne néglige pas dans certains cas, particulièrement curieux ou difficiles, d'indiquer à quelles lois ces transformations ont obéi, mais je n'insiste pas, ne voulant point m'aventurer sur un terrain qui n'est pas le mien, et sur lequel M. Haillant a rencontré des approbateurs dont il a lieu d'être fier, à commencer par M. Darmesteter.

Sans toucher précisément à la linguistique, je tiens à faire remarquer en terminant un fait curieux et qui peut donner lieu à des observations d'une portée plus générale que ce qui concerne la nomenclature vulgaire d'un département. C'est la présence de quelques noms de végétaux fort importants, empruntés à l'allemand, alors que l'ensemble du vocabulaire a une tout autre origine. C'est ainsi qu'à Fraize, à Gérardmer, à Gerbépal, en général dans la montagne, le hêtre s'appelle *bouchon* on *bohhon,* dont la parenté avec l'allemand *Buche* est certaine, de même que les noms de *fie, fiéhe, fieïe,* qui désignent l'épicéa à Gérardmer, Vagney, Ventron, ont évidemment la même origine que *Fichte* allemand. Pourquoi ces mots empruntés à la langue germanique? Il est impossible de le dire; les arbres qu'ils désignent sont au nombre de ceux qui de prime abord ont dû attirer l'attention des premiers habitants de la montagne aussi bien que les autres grandes essences forestières qu'ils ont désignées par des expressions d'origine romane; d'un autre côté, on ne saurait arguer d'une introduction postérieure de ces arbres dans l'Est, puisque les noms populaires d'autres localités vosgiennes, tous les documents historiques, tous les faits observables, nous les montrent de longue date installés en Lorraine. Si j'ai cité ces exemples, c'est qu'ils montrent avec quelle circonspection il faut faire

usage d'un moyen d'investigation qui a été fréquemment employé en géographie botanique. Pour se rendre compte du pays d'origine de certaines espèces, particulièrement de celles qui cultivées ont vu leur aire s'étendre considérablement, on s'est appuyé sur des données fournies par la linguistique, notamment sur les emprunts faits par une langue à une autre pour désigner les espèces inconnues d'abord au peuple qui la parlait. On voit à quelle erreur conduirait ce procédé au cas particulier.

Cela ne veut pas dire qu'il ne puisse fournir d'excellents résultats, et le livre de M. Haillant serait encore là pour le prouver. Ainsi, tandis que les grands arbres indigènes présentent un luxe de dénominations, le mélèze largement introduit, mais à une date récente, n'est connu que sous son nom français, à moins qu'on ne lui ait transporté, comme à Gerbépal, le nom porté par le sapin ; une preuve de plus du peu de précision des noms botaniques patois. C'est ainsi encore que l'*Oxalis stricta* récemment naturalisé n'a pas encore de nom populaire, tandis que son congénère l'*O. Acetosella,* ancien habitant des forêts vosgiennes, en présente en foison, quoiqu'il n'ait rien qui attire davantage l'attention.

On a quelquefois, à tort, donné le *Trifolium incarnatum* comme spontané en Lorraine, dans les Vosges en particulier : la seule inspection des noms patois aurait suffi à mettre l'erreur en évidence ; ils sont peu nombreux, deux sont la traduction du français, le troisième indique immédiatement une origine exotique sans que d'ailleurs il faille le prendre au pied de la lettre, *Trèfle d'Afrique*.

Il est inutile d'insister davantage ; il nous semble avoir montré, par les citations que nous avons extraites de la *Flore populaire des Vosges,* l'intérêt qu'offre cet ouvrage non seulement aux linguistes et aux botanistes, mais à plusieurs autres catégories de lecteurs.

P. FLICHE.

Maurice DE CASTEX. — *Histoire de la Seigneurie lorraine de Tanviller en Alsace*. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, éditeurs, 1886. Un vol. in-8° de 247 pages.

C'est un peu l'histoire de sa famille que nous fait M. Maurice de Castex, propriétaire actuel du château de Tanviller. C'est aussi celle du pittoresque val de Villé, où s'élève le manoir, près du village qui porte le même nom. L'auteur ne s'est même point borné à retracer les phases de la vie locale dans ce charmant canton : il les a vivement éclairées par le récit des événements historiques dont l'Alsace et la Lorraine ont été le théâtre aux mêmes époques. Son œuvre, à la fois sérieuse et intéressante, fait passer sous nos yeux les cruautés commises par les Armagnacs en Alsace, la guerre

des Rustauds, la dévastation de nos malheureuses contrées par les Suédois. Elle dépeint, en quelques traits saisissants, les souffrances qui résultèrent pour elles de l'horrible guerre de Trente ans, la misère des villes, l'incendie des villages, l'abandon des campagnes par leurs habitants, qui se réfugiaient au sommet des montagnes. « La famine était si grande qu'à Châtenois une femme tua un enfant de huit ans et le sala pour s'en nourrir[1]. » Le château de Tanviller était détruit et son propriétaire, François-Guillaume Friedrich, avait dû chercher refuge auprès du duc de Lorraine : il avait d'abord essayé de résister, mais les Suédois l'avaient défait à Gunderswiller[2], poursuivi jusqu'à son château, l'y avaient cerné et finalement avaient pris le castel d'assaut et mis le feu aux bâtiments, d'où Friedrich s'était échappé à grand'peine (août 1633)[3].

Une autre fois encore, Tanviller fut saccagé par l'ennemi : c'était en 1870. Le 17 août de l'année terrible, 230 dragons badois furent surpris dans le voisinage du château par 45 mobiles, originaires du pays, qui les mirent en pleine déroute. « Le lendemain, les Allemands revinrent en force et l'on put se croire revenu aux plus mauvais jours de la guerre de Trente ans. Nombre d'habitants furent arrêtés et traînés jusqu'à Molsheim, devant Strasbourg. Dix-sept malheureux furent sabrés ou fusillés, beaucoup de maisons furent pillées et pendant huit jours la population, réfugiée dans la montagne, n'osa pas descendre des bois[4]. » Le château fut pillé de fond en comble : tout ce qui ne pouvait être transporté fut brisé.

Si l'histoire de Tanviller se lie intimement à celle de notre pays, les institutions de ce coin des Vosges n'ont pas laissé que d'être originales. Ainsi, tel bangard (garde champêtre) qui, ne sachant pas plus écrire que les autres habitants de la commune, s'était vu dans l'impossibilité d'inscrire ses procès-verbaux sur un registre à ce destiné, fut, en vertu de la coutume locale, condamné par le maire à un florin d'amende. Or le maire n'était pas moins illettré, mais la loi était formelle !

Cette même loi (ou coutume écrite) n'était pas moins sévère pour les attentats à la morale. En 1686, un nouveau bourgeois, convaincu de vivre avec une femme qu'il n'avait pas épousée au préalable, fut condamné à payer 10 florins d'amende ou à faire quinze jours de prison au pain et à l'eau, à offrir, en outre, une demi-livre de cire à l'église, à se marier devant un prêtre et à faire publiquement amende honorable de ses péchés à la prochaine grande fête. La même peine fut infligée à la femme coupable.

En 1710, un fait analogue s'étant produit, fut puni avec la même sévérité.

1. Page 102.
2. Manuscrit du curé Kramer, cité par M. de Castex.
3. Archives du château, citées également par l'auteur.
4. Page 143.

Les droits qui appartenaient aux sires de Tanviller offraient plus de singularité encore. L'un d'entre eux mérite une mention spéciale : c'est le droit de *Tenklosse* ou de commise, autorisant le seigneur à confisquer la maison que son propriétaire laissait tomber en ruine. Si exorbitant qu'il nous paraisse, il ne fut pas moins exercé jusqu'au XVIIIe siècle ; à cette époque, le sieur Jacques Knecht ayant laissé sa maison tomber en ruines, elle fut confisquée et concédée à Joseph Schillinger, moyennant une redevance annuelle de 30 sols.

La situation des habitants du val de Villé, ainsi ruinés par la guerre et mal administrés, sinon opprimés par leurs seigneurs, n'était certes pas plus enviable que celle des autres terres du duché de Lorraine, toujours foulées par les Français ou les Allemands et leurs alliés. Aussi l'agriculture n'était-elle guère florissante. En 1566, la principale occupation des habitants consistait à façonner et à vendre des bois et des fagots [1]. En 1599, les Tanvillains déclaraient officiellement n'avoir ni vin, ni grains en réserve et se trouver dans la dure nécessité d'acheter chaque semaine le grain nécessaire à leur alimentation [2]. En 1668, après la guerre de Trente ans, il ne reste pas à Tanviller un paysan possédant une charrue [3]. En 1706, on n'y trouve encore que quatre laboureurs, dont les deux plus riches possèdent chacun 20 arpents et 6 jours de prés [4].

Toute la population ne se livrait pas, non plus, à l'élevage du bétail, même des porcs. Certains ménages n'en possédaient pas un seul. Le plus fortuné avait 6 porcs, 2 vaches et 4 chevaux. L'ensemble des bestiaux se montait en 1706, pour tout le territoire de la commune, à 5 chevaux, 16 bœufs, 27 vaches et 37 porcs. De 1706 à 1780, loin d'augmenter, le nombre en avait décru : il n'était plus que de 40 bêtes à cornes, 15 cochons, 2 chèvres et 1 mouton.

La population subissait, dans son importance numérique, autant que dans son bien-être, le contre-coup des invasions. Vers 1640, après la guerre de Trente ans, il ne restait plus que quatre familles dans la seigneurie. Les habitants de tout un village, celui de Hundswiller, avaient émigré et ne revinrent point. En 1715, le territoire de Tanviller comprenait 123 personnes réparties entre 18 feux, et, en 1786, 200, partagées en 30 familles.

Au XVe siècle, les Tanvillains étaient exempts d'impôt et prétendaient avoir toujours bénéficié de ce privilège. Soumis en 1538 à la dîme par l'évêque

1. Biblioth. nat., manusc., collect. de Lorraine, procès Widranges contre Bolleville (citation de l'auteur).
2. *Idem*, t. CLXXVI, folio 77 (*idem*).
3. Archives de la Meurthe (*idem*).
4. Archives du château (*idem*).

de Saint-Dié, puis exonérés en vertu d'un édit ducal de 1541 [1], ils furent assujettis en 1604 au paiement d'un impôt dit « de 6 deniers par franc et du dixième du pot de vin ou de bière [2] ». A partir de 1626, il payèrent en outre un impôt de 1 fr. 9 sols 3 deniers [3]. Les dépenses occasionnées par la guerre de Trente ans obligèrent le sire de Tanviller à les frapper d'une taxe nouvelle de 1 kopfstuck, par tête et par an [4], soit environ 1 fr. 40 c. de notre monnaie.

De 1708 à 1753, ils fournirent chaque année au duc de Lorraine une subvention totale de 169 fr. 4 sols [5], portée en 1753 à 367 livres 10 sols, plus 371 livres 5 sols pour les ponts et chaussées.

Outre les impôts dont le duc de Lorraine et le sire de Tanviller frappaient la population de la châtellenie, celle-ci payait au curé une dîme d'un onzième sur les récoltes, prés et bois exceptés. De plus, elle était tenue envers son seigneur d'une triple redevance comprenant deux poules, quinze jours de corvée à bras et une taille de dix sous d'Allemagne [6]. L'une des poules devait être apportée à la Saint-Martin, l'autre au carnaval. Par jour de corvée, le contribuable recevait pour sa nourriture deux sous de France. La taille de dix sous lui donnait le droit d'envoyer deux porcs à la glandée dans le bois seigneurial. Ces trois redevances furent, en 1710, remplacées par une somme totale de 9 livres.

Les Tanvillains acquittaient, en outre, un droit de banalité pour faire moudre leurs grains au moulin seigneurial et un autre pour faire écraser leurs raisins au pressoir du seigneur, et il leur était interdit, comme presque partout ailleurs, d'avoir chez eux un autre moulin ou un autre pressoir. Ils ne pouvaient, non plus, acheter de vin au détail que chez les taverniers auxquels le châtelain avait accordé le monopole de cette vente moyennant deux pots de vin par chaque mesure vendue. « Quand il ne se présentait pas de cabaretier volontaire, il en était désigné un d'office. »

En 1786, le total des redevances payées au seigneur de Tanviller était de 560 livres d'argent au cours de France [7], non compris les amendes et les droits d'entrée, de sortie, ni le revenu d'une tuilerie qui lui appartenait.

A ces nombreux impôts s'ajoutait la gabelle, si vexatoire, des péages et un droit de passage ou de « haut-conduit » perçus par les ducs de Lor-

1. Archives du château, citées par l'auteur.
2. Biblioth. nat., manusc., collect. de Lorraine, t. CLXXVI, folio 42 (*idem*).
3. *Idem*, liasse 77, folio 44 (*idem*).
4. Archives du château (*idem*).
5. Archives de la Meurthe (*idem*).
6. Le sou d'Allemagne valait 0 fr. 25 c. environ, d'après l'abbé Hanauer (cité par l'auteur).
7. Tous les renseignements relatifs à ces redevances ont été pris dans les archives du château par M. de Castex.

raine. Enfin, toute personne venant à s'établir dans la seigneurie ou à la quitter payait un droit de 2 florins d'Allemagne.

Nous avons tenu à entrer avec l'auteur dans tous ces détails, afin de montrer la solidité de l'œuvre élevée par M. de Castex à la mémoire de ses prédécesseurs. Comme le prouvent les citations que nous lui avons empruntées, il a pris une à une les pierres de son édifice dans tous les dépôts de documents originaux, où il lui était possible d'en découvrir. Il avait, d'ailleurs, en sa possession les archives du beau castel dont il nous a donné de sa main les différents aspects, finement gravés, dans une série d'eaux-fortes, qui ajoutent encore à l'intérêt déjà si vif de cette attachante monographie.

Adolphe Berlet.

Ouvrages de M. Léon Germain. Nancy, Crépin-Leblond, 1886.

Nous avons reçu de M. Léon Germain, l'archéologue bien connu, toute une série de brochures, dont il est rendu compte ici même à propos des Mémoires des sociétés savantes : nous n'avons donc pas à les analyser. Le même auteur nous a également adressé d'autres ouvrages qui n'ont point paru dans ces recueils.

Le plus considérable est consacré à une description érudite et intéressante de l'*Église de Nubécourt* en Barrois, « charmant édifice de la première partie du XVIe siècle, offrant l'un des plus intéressants spécimens de l'architecture de transition du gothique à la Renaissance que nous ayons rencontrés dans le pays ».

Dans une plaquette plus petite, il décrit un autre monument, d'une importance moindre il est vrai, mais qui ne laisse pas de présenter un intérêt assez vif pour les Nancéiens : c'est *la croix de Laxou,* érigée en 1586 aux frais d'un sieur Jean Serre, dit *de Tonnoy*. Notre concitoyen M. Albert Jacquot, l'auteur des belles planches qui décorent ses propres ouvrages, a donné de cette croix un élégant croquis, placé en tête de la notice.

Avec ses *Recherches sur la famille Fesseler,* M. Léon Germain devient généalogiste. Il retrace les actions notables de Jacques Ier de Fesseler, seigneur de Ranzières, maréchal de Barrois (1481 ?-1510) et de son fils Jacques II, capitaine de la garde des ducs René II et Antoine (1473-1523).

Il s'occupe d'une famille plus justement célèbre, en étudiant *le rétable d'Hattonchâtel* et *la chapelle de dom Loupvent* à Saint-Mihiel. Les Richier, et surtout l'illustre Ligier, sont trop connus pour qu'il nous soit nécessaire d'insister. Aussi nous contenterons-nous de louer sans réserve la logique serrée et la parfaite courtoisie, avec lesquelles M. Germain discute les opinions des auteurs qui ont traité avant lui ces questions.

Enfin, dans une étude — qui, à l'exemple des précédentes, est d'un incon-

testable mérite au point de vue de l'histoire de l'art et de la science historique, — il élucide le problème, resté jusqu'ici fort obscur, de *l'origine de Guillaume de Marcillat,* peintre verrier du XVI[e] siècle, qui fut le maître de Georges Vasari. A. B.

J. Krug-Basse. — *L'Alsace avant 1789.* Un volume in-8° de 361 pages. Paris, 1877, Sandoz et Fischbacher; Colmar, E. Barth.

Parmi les ouvrages écrits de nos jours sur l'ancienne Alsace, le livre de M. Krug-Basse est certainement celui qui nous fait le mieux connaître cette province, telle que l'avait façonnée la royauté française de 1648 à 1789. Son étendue, ses divisions, l'autorité qu'exerçaient sur elle les gouverneurs et les intendants, l'administration de ses villes et de ses communautés rurales, le fonctionnement de ses tribunaux, les impôts qu'elle payait au souverain, les charges militaires qu'elle avait à supporter, l'organisation de ses églises, ce qu'elle subissait encore du régime féodal, sa noblesse, sa bourgeoisie, sa vie intellectuelle, son développement économique, enfin ses mœurs et ses coutumes, tels sont les divers tableaux qui nous sont successivement présentés par l'auteur. Chacun d'eux dénote, en même temps que le souci le plus consciencieux de la vérité, une tendresse toute filiale pour un pays qui fut nôtre et qui ne peut se résigner à l'oublier. Il y avait, à ce qu'il nous semble, en dehors d'une légitime curiosité à satisfaire, un grand intérêt à ressusciter en un livre et à évoquer devant nous cette Alsace d'il y a cent ans, qui vivait dans des conditions toutes particulières et trop ignorées de nos jours. Qu'a fait l'ancien régime, pendant un siècle et demi, pour assimiler à la France une terre que l'Allemagne n'avait cédée qu'en frémissant et qu'elle a toujours songé à reprendre? C'est avec une éloquente tristesse que M. Krug-Basse constate à chaque page l'imprévoyance d'un gouvernement qui, disposant de pouvoirs à peu près illimités, n'a pas su rompre des rapports, dissoudre une communauté funeste, dont le monde germanique s'est prévalu de nos jours pour revendiquer comme sienne notre plus chère province. Nos rois, après avoir conquis l'Alsace, la ménagèrent toujours et la traitèrent avec une douceur singulière. Ils n'exigeaient d'elle que peu d'impôts (300,000 fr., par exemple, pour la *subvention* ou la *taille,* tandis que le Limousin, beaucoup moins riche, payait plus de 2 millions). Ils laissaient subsister les vieilles institutions municipales de Strasbourg et des dix villes impériales, respectaient en grande partie les juridictions, les lois locales, la langue du pays; nulle part, plus qu'en cette province, ils ne protégeaient les antiques privilèges de l'Église et de la noblesse. Certes, c'étaient là des moyens de faire aimer la France et à cet égard leur politique paraît habile. Mais il fallait détacher l'Alsacien

de l'Allemand, faire oublier à ce dernier le chemin de Strasbourg et des Vosges. C'est ce dont l'ancien régime ne se préoccupait pas assez. Certes il eût mieux valu, au prix de quelques mécontentements passagers, introduire d'autorité nos lois et notre langue en Alsace et en exclure toute influence et tout pouvoir étrangers, que de permettre à nos voisins, après, comme avant la conquête, de se regarder comme chez eux dans un pays qui était à la France et d'où la France semblait s'exclure systématiquement. Jusqu'en 1789, l'Alsace était dite, au point de vue des rapports commerciaux, *province d'étranger effectif,* c'est-à-dire qu'elle demeurait séparée du reste du royaume par une ligne de douanes et qu'elle trafiquait librement avec l'Allemagne. Des princes de l'Empire, comme le landgrave de Hesse-Darmstadt, l'évêque de Strasbourg, l'évêque de Spire, le duc de Deux-Ponts, le duc de Wurtemberg, etc., possédaient encore la moitié de la province, y exerçaient la plupart des droits régaliens, y faisaient rendre la justice suivant leurs lois, recevaient en appel, devant leurs cours allemandes, des procès alsaciens et remplissaient le pays de leurs créatures et de leurs agents. Le *grand chapitre* de Strasbourg, qui était une puissance ecclésiastique, était formé pour les deux tiers de comtes et de princes d'outre-Rhin. La plupart des nobles d'Alsace avaient des fiefs dans l'Empire et, par suite, des obligations à remplir envers des gouvernements allemands. Enfin, la France souffrait encore en 1789, des Vosges au Rhin, que les contrats particuliers, les actes publics fussent rédigés en allemand, que les autorités municipales et presque tous les tribunaux ne fissent usage que de cette langue, et qu'on n'employât qu'elle dans les écoles populaires. Ce ne fut qu'après la Révolution qu'elle prit résolument possession de son bien. Mais que de temps elle avait perdu ! et qu'il eût été sage à elle d'écarter de sa province, dès le xviie siècle, tant d'éléments étrangers et de ne pas alimenter elle-même, par excès de complaisance, les prétentions de la *patrie allemande* sur un pays qui était et voulait être partie intégrante de la patrie française ! A. Debidour.

P. Ristelhueber. — *Deux Dialogues du Nouveau Langage François Italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps, par Henri Estienne. Avec Introduction et Notes, par P. Ristelhueber.* Paris, Alphonse Lemerre, éditeur. 2 vol. in-12, 378 et 337 pages. 1885.

Bien que l'examen de semblables ouvrages n'entre pas dans le dessein de cette *Revue,* c'est sans hésitation et avec un vif plaisir que nous signalons et recommandons la nouvelle édition donnée par M. Ristelhueber des deux célèbres dialogues d'Estienne. Elle forme deux tomes in-8°. En tête du premier se trouve une introduction, où M. Ristelhueber expose sobrement et clairement le but et le plan du livre et rappelle les ennuis, les persécu-

tions qui en résultèrent pour l'auteur; à la fin du second, une table alphabétique et des notes complémentaires, très exactes et très utiles. Une foule de renvois au bas des pages, dans le corps de l'ouvrage, contiennent tous les éclaircissements nécessaires au lecteur.

Sans aborder le détail, nous dirons que le travail de M. Ristelhueber est un apport des plus sérieux à l'étude de notre XVIe siècle, pour laquelle ces *Dialogues* et l'*Apologie pour Hérodote* (Lemerre, 1879) sont indispensables à consulter. L.

Eduard HALTER. — *Die kleinen Lieder mit Dichten und Trachten*. Strassburg u. Leipzig, 1886.

L'apparition d'un volume de vers n'est pas un événement bien important en Allemagne, où la production lyrique est abondante et où chaque année fournit sa moisson de poètes. Il est vrai que beaucoup d'entre eux ne survivent guère à l'année qui les a vus naître. Si un sort meilleur est réservé au volume que nous annonçons ici, il le devra surtout à un mélange assez piquant d'humour et de sentiment, de verve satirique et d'émotion lyrique.

Deux ordres d'idées, deux thèmes qui correspondent à deux phases, réelles ou imaginaires, de l'existence du poète, remplissent la plus grande partie de ce recueil. L'auteur a été religieux, croyant et pratiquant. Une partie de sa jeunesse s'est passée dans un cloître, au milieu des extases mystiques. Il en est sorti, il a jeté son froc et sa foi aux orties; la nature, la beauté, l'amour, voilà maintenant sa religion et son culte. Mais de ses anciennes croyances il lui est resté un fond d'aigreur, de ressentiment qui se mêle aux ardeurs et aux ivresses de sa foi nouvelle.

En même temps qu'il célèbre les charmes et les joies de l'amour au sein de la nature, il regrette les erreurs de son passé; il raille ses anciennes croyances dans lesquelles il ne veut plus voir que superstitions et momeries, honteuse servitude. La note satirique et la note amoureuse alternent ainsi, se répondent mutuellement et cette opposition, un peu fatigante cependant à la longue, est l'attrait principal de ce recueil. La partie satirique est la mieux réussie, la plus intéressante, bien que rappelant souvent Heine. On pourrait citer quelques strophes piquantes, originales, sinon par la pensée, du moins par l'expression et la forme.

Dans une seconde partie de son recueil (*Dichten und Trachten*[1]), l'auteur a pris pour sujet la poésie elle-même, sa mission, son rôle, les devoirs qu'elle impose à ses fidèles. Ici ce n'est pas la forme seulement, c'est aussi la pensée et l'intention qu'on peut louer. L'auteur est souvent à la hauteur de son sujet. E. G.

1. Une seconde édition de *Dichten und Trachten* a paru à Strasbourg en 1887.



Alexandre MARTIN, chargé du cours de pédagogie à la Faculté des lettres de Nancy. — *L'Éducation du caractère.* Paris, Hachette, 1887, in-12, 377 p.

Appelé, au commencement de l'année scolaire 1885-1886, à enseigner la pédagogie à la Faculté des lettres de Nancy, M. Alexandre Martin a consacré la première année de son enseignement à l'éducation du caractère; de ses leçons il a tiré l'ouvrage que nous annonçons, et qui sera suivi, nous l'espérons, d'un second volume sur l'éducation de l'intelligence, sujet du cours de cette année.

C'est une idée heureuse et hardie que d'avoir traité à part et tout d'abord cette partie de l'éducation qui passe avec raison pour la plus difficile et la plus obscure, et qui est toujours la plus négligée, non seulement par les théoriciens, mais aussi par les éducateurs. La volonté réfléchie des maîtres et même des parents, l'art des éducateurs en un mot, a plus de prise sur l'intelligence, parce que l'intelligence a des lois plus précises que le caractère et parce qu'elle s'exprime clairement par le langage, tandis que le caractère ne se révèle que lentement et imparfaitement par les actions ; de là vient que la psychologie intellectuelle est plus avancée à cette heure que la psychologie du caractère, et fournit par suite à la pédagogie un fondement plus sûr ; et tandis que la théorie de l'éducation intellectuelle ou des programmes d'instruction a été traitée de mille manières et par une foule d'auteurs depuis la Renaissance, la littérature pédagogique concernant le caractère est infiniment moins abondante. Nous ne voulons pas déprécier à l'avance le second volume que nous attendons de M. Martin ; mais il est certain que celui qu'il nous donne a le mérite d'attirer l'attention sur des questions à la fois plus difficiles et moins rebattues.

La méthode de M. Martin est loyale et simple ; il prend les questions au point où ses prédécesseurs en pédagogie les ont laissées; il a beaucoup lu, et il cite avec abondance ; puis il compare et discute. Il vise avant tout à bien poser et bien classer les problèmes, puis à être bien informé des solutions qui en ont été données ; il donne enfin son avis sans pédantisme, avec aisance et avec clarté. Son livre est d'une lecture facile et agréable ; il instruit sans fatigue, et il fait penser. Il a puisé des matériaux non seulement dans les ouvrages spéciaux, mais aussi dans des écrits de toutes sortes ; nous ne nous doutions pas, avant de le lire, qu'il y eût tant de pédagogie dans la littérature française. Mais si nous admirons la variété de ses lectures, nous apprécions plus encore le parti qu'il a su en tirer, les oppositions, les rapprochements, les commentaires qui sont l'œuvre propre du professeur écrivain, le plan du livre enfin, un des plus complets qui aient été écrits sur la pédagogie, le plus complet et le meilleur assurément que nous ayons sur la question spéciale qui en fait l'objet.

V. EGGER.



RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meurthe-et-Moselle.

La Semaine religieuse, historique et littéraire de la Lorraine.
Nancy, Thomas, Pierron et Hozé.

La *Semaine religieuse* de Nancy a publié en 1884, 1885 et 1886 une série de remarquables articles de M. l'abbé Vanson sur les origines de l'église de Toul. L'auteur affirme dans une note qu'il recevra avec reconnaissance les observations ou les critiques de ceux qui ont suivi avec intérêt ses essais. Nous croyons rentrer dans cette catégorie ; nous avons lu les dissertations de M. Vanson, non seulement avec intérêt, mais encore avec plaisir, et voilà pourquoi nous prenons la liberté de lui soumettre quelques objections.

M. Vanson est partisan de l'apostolicité de l'Église de Toul ; selon lui, le fondateur de cette église, saint Mansuy, aurait été un envoyé direct de l'apôtre saint Pierre. Nous sommes persuadé, pour notre part, que cette thèse est fausse ; mais il faut rendre justice à M. Vanson ; il fait souvent des restrictions assez fortes ; il admet qu'on ne croie pas comme lui ; il ne soupçonne pas ses adversaires de mauvaise foi. C'est un modéré : de là l'originalité de ces articles où la légende apostolique est défendue sans doute, mais où l'historien peut faire son profit de remarques judicieuses et très fines.

M. Vanson a consacré à son sujet six études que nous allons faire connaître rapidement.

Il traite d'abord de la vie de saint Mansuy, due à Adson, qui fut successivement moine (et non pas abbé) de Luxeuil, écolâtre de saint Epvre de Toul et abbé de Montier-en-Der. Adson, en composant cette biographie, s'est servi d'un ouvrage antérieur ; il cite en un endroit les *Gesta Leucorum antistitum*, en un autre les *Gesta* de saint Mansuy. D'après M. Vanson, ces expressions désigneraient deux écrits différents ; nous ne le pensons point. Les deux phrases copiées par Adson, se retrouvent l'une et l'autre, à peu près textuellement, dans une *Vita brevior Mansueti* qu'ont publiée les bollandistes [1] ; cette vie servait de début à des *Acta pontificum Leucorum*, et elle se continue d'ailleurs par la vie de saint Amon. Voici

1. *Acta* SS. Boll., 3 sept., I, p. 636-637.

quelle est, selon nous, la suite de ces écrits sur l'église de Toul : 1° au IXe siècle, furent composés d'anciens gestes des évêques de Toul, comprenant les deux vies de Mansuy et d'Amon ; 2° à la fin du Xe siècle, Adson écrivit la *Vita Mansueti;* 3° au début du XIIe siècle, un moine de Toul composa de nouveaux gestes des évêques ; il copia d'abord textuellement notre n° 1° ; puis il puisa la suite de son récit à diverses autres sources [1]. — La légende de saint Mansuy, sous sa première forme, est encore assez simple ; elle fut considérablement augmentée et embellie par Adson. Dans l'intervalle qui sépare les deux écrits, elle avait reçu de nouveaux développements ; on avait, par exemple, pris l'habitude de montrer sur les remparts de Toul l'endroit où périt le fils du roi et où il fut ressuscité par Mansuy ; mais Adson ajouta encore beaucoup de détails de son propre fonds ; en racontant le miracle, il voulut faire briller son éloquence. M. Vanson dit fort bien : « Au point de vue de la critique pure, son œuvre est répréhensible en ce qu'elle mêle l'imagination à la réalité. » Pourtant il admet comme vérité historique le fond même du récit ; il croit que les choses se sont passées telles que les raconte la *Vita brevior Mansueti.*

Ce témoignage de la *Vita brevior* ou des anciens gestes des évêques de Toul, il cherche à le fortifier, dans sa seconde étude, en appelant à son aide tous les chroniqueurs du moyen âge qui ont parlé de saint Mansuy. Il s'est livré à ce sujet à de très nombreuses recherches. Des preuves qu'il accumule résulte avec une évidence entière que, depuis le VIIIe siècle, depuis que Paul Diacre a composé, à l'imitation du *Liber pontificalis,* les gestes des évêques de Metz, presque tout le clergé admettait que les églises de Gaule avaient eu pour fondateurs des envoyés directs de Pierre. Il n'en résulte en aucune façon qu'il en a été ainsi en réalité. Toutes les citations de l'auteur sont empruntées à des écrivains qui ont vécu au moins huit cents années après la mort du prince des apôtres. Ces écrivains se copient les uns les autres, ou, quand ils sont indépendants, ils reproduisent la tradition générale de l'Église, telle qu'elle s'était formée vers l'an 800. M. Vanson nous a appris que l'Église d'Irlande a cru, comme l'Église de Toul, à l'apostolicité de saint Mansuy ; mais peu importe pour la vérité historique du fait controversé. De nombreux pèlerins irlandais se rendaient au tombeau de saint Mansuy et ces rapports nous expliquent suffisamment l'identité des traditions irlandaises et touloises ; mais, même s'il n'y avait eu aucune relation entre les deux pays, on comprendrait encore que des chroniqueurs irlandais, postérieurs au IXe siècle, aient admis que les églises de Gaule en général et celle de Toul en particulier remontaient aux temps apostoliques.

1. Ce sont les *Gesta* publiés par Waitz, *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores* VIII, 631-648.

Le même raisonnement s'applique à la troisième étude de M. Vanson : les documents liturgiques. L'auteur a montré par l'étude des martyrologes et par les leçons de l'office divin qu'au moyen âge on croyait à l'apostolicité de nos églises. Une seule de ces citations semblerait prouver que cette croyance était plus ancienne que le VIIIe siècle. En parlant de l'Église de Trèves, M. Vanson dit : « Saint Valère est mentionné dans les martyrologes de saint Jérôme, d'Adon et d'Usuard ainsi que dans le Romain : *29 janvier : A Trèves, saint Valère, évêque, disciple de l'apôtre saint Pierre.* » Mais la phrase rédigée de la sorte prête à l'équivoque. Dans les martyrologes qui sont attribués à saint Jérome, on lit : *Treveris depositio Valerii episcopi;* dans le manuscrit de Corbie, on donne à Valère, outre la dignité d'évêque, le titre de confesseur [1]. Mais dans aucune de ces pièces on n'affirme que Valère ait été disciple de saint Pierre ; il en fut de même encore dans les martyrologes de Wandelbert [2] et de Rhaban Maur [3] ; pour la première fois Adon, vers 860, écrit au 29 janvier : *eodem die Treveris depositio beati Valerii episcopi, discipuli sancti Petri apostoli* [4]. Les changements, introduits dans le martyrologe, sont pour nous des preuves irrécusables que l'opinion de l'apostolicité de nos églises de Gaule a été soutenue assez tard par le clergé.

Nous passerons vite sur la quatrième étude, qui a trait aux reliques de saint Mansuy. On affecte souvent de croire que toutes les reliques exposées dans les églises sont fausses. Après avoir lu avec soin les dissertations des bollandistes, on reste convaincu que, dans le nombre, quelques-unes sont parfaitement authentiques. En est-il ainsi de celles de notre saint lorrain ? M. Vanson ne nous a point persuadé. On avait mêlé jadis deux crânes qui passaient pour être ceux de saint Gérard et de saint Mansuy ; notre ancien doyen de la Faculté des sciences, M. Godron, fut chargé de les examiner ; les deux saints appartenant à des races différentes, il sut, paraît-il, les distinguer tout de suite. On frémit à la seule pensée que M. Godron ait pu se tromper.

La cinquième étude de M. Vanson est consacrée aux monuments primitifs de l'Église de Toul. Il nous décrit successivement le cénotaphe de saint Mansuy, au faubourg de Toul, qui date de la fin du XVe siècle [5], et la grotte de saint Amon où le second prélat de Toul se serait retiré et qu'on

1. Migne, *Patrologie latine*, t. XXX, col. 441. Cf. Rettberg, *Kirchengeschichte Deutschlands*, p. 76, n° 9.

2. *Tum quoque Valerio Treviri pro præsule gaudent.* Migne, *op. l.*, t. CXXI, col. 587.

3. Migne, *op. l.*, t. CX, col. 1130.

4. Migne, *op. l.*, t. CXXIII, col. 224. Usuard a reproduit la phrase d'Adon. Migne, *op. l.*, t. CXXIII, p. 707.

5. M. l'abbé Vanson avait déjà étudié les questions qui se rattachent au tombeau de saint Mansuy dans deux autres articles de la *Semaine religieuse*, intitulés : *La Crypte de saint Mansuy*. Année 1885, p. 252 et 270.



montre encore au milieu d'une forêt domaniale. Il insiste sur une médaille de Lucius Vérus qu'on aurait trouvée, en 1107, dans le cercueil de saint Mansuy. Le fait est relaté fort tard par les bénédictins et il est sujet à caution. D'ailleurs cette monnaie ne prouverait qu'une chose, c'est que saint Mansuy est mort après le milieu du IIe siècle et elle fournirait un argument aux adversaires de l'apostolicité. L'auteur signale ensuite le monument du bastion Saint-Mansuy : le vulgaire croit qu'une pierre a été encastrée dans les fortifications, pour perpétuer le souvenir de la résurrection du prince royal par Mansuy ; M. Vanson, avec une grande force de critique, montre que cette pierre est en réalité un tombeau gallo-romain. Une pareille méprise avait été faite jadis en Alsace. Dans l'église de Dompeter, près d'Avolsheim, de fidèles pèlerins, pour être guéris de la fièvre, se couchaient dans un grand sarcophage, qu'on rattachait à l'histoire de la résurrection de saint Materne ; or, ce sarcophage portait une inscription païenne[1].

Dans la sixième étude, M. Vanson nous énumère les martyrs de l'Église de Toul et nous raconte leur histoire. Nous connaissons, grâce à lui, saint Eucaire, qui périt à Pompey ; saint Élophe, très populaire à Soulosse ; saint Libaire, si célèbre dans l'ancienne ville romaine de Grand, d'autres encore. La plupart de ces saints auraient péri victimes de la persécution de Julien l'Apostat ; l'empereur lui-même aurait ordonné la mort de quelques-uns d'entre eux. Par malheur, lorsque Julien se trouvait en Gaule, il faisait encore profession de christianisme ; et, lorsqu'il eut abjuré la religion de Jésus, il ne revint plus dans nos contrées. Qu'y a-t-il donc de fondé dans ces légendes ? M. Vanson essaie de distinguer le vrai du faux : mais cette distinction est si difficile à établir qu'on ne peut jamais se flatter d'avoir réussi. Pour faire ce choix, il n'y a plus de règle fixe ; chacun se laisse guider par ses croyances personnelles ou par la nature de son esprit.

Un appendice complète ces six études. M. Vanson nous y fait connaître les opinions de ceux qui, avant lui, ont traité le même sujet. Il sait qu'il a contre lui les grands érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle, de Launoy, Le Nain de Tillemont, les auteurs du *Gallia christiana;* mais il est convaincu qu'ils n'ont pas employé la bonne méthode et qu'ils se sont trop défiés de la tradition. Pour nous, nous ne pensons pas que M. Vanson ait répondu à leurs arguments. Néanmoins, comme il a entrepris moins une réfutation qu'une série d'études particulières, son ouvrage demeurera. Le monument qu'il a élevé ne nous semble pas très solide ; mais quelques-uns des matériaux employés sont d'excellente qualité et travaillés avec beaucoup d'art et de goût.

Ch. Pfister.

1. Brambach, *Corpus inscriptionum rhenanarum*, n° 1895.

2° Revues de Metz.

Mémoires de l'Académie de Metz ; 122ᵉ année. Un volume in-8°. Metz, 1885.

Depuis 1870, l'Académie de Metz, autrefois si régulière dans ses publications, ne fait plus paraître ses volumes qu'à des intervalles éloignés. Le dernier tome de ses *Mémoires* est celui de l'année 1882 et porte la date de 1885.

Dans son concours d'histoire de 1882, l'Académie de Metz a couronné une *Notice sur le château et les sires de Warsberg,* par M. l'abbé Chatelain, professeur au grand séminaire de Metz. Elle a de plus accordé au lauréat l'impression de son travail dans le dernier volume de ses *Mémoires,* et c'est justice. M. Chatelain ne s'est pas contenté, comme le font d'habitude les auteurs de notices généalogiques ou géographiques, de relever dans les ouvrages de seconde main tous les faits qui se rapportaient de près ou de loin à son sujet et de les aligner dans un ordre quelconque. Il s'est reporté aux sources et a fait un travail original. Les annales et les chroniques ne lui donnant presque rien, il a pris la plupart de ses renseignements dans d'anciens titres dont la série commence au XIIᵉ siècle, et a reconstitué ainsi l'histoire de cette vieille seigneurie lorraine. Bâti à l'est de Boulay, à la source d'un petit affluent de la Sarre, le château de Warsberg, de son ancien nom Warnesperch, dépendait d'abord de l'évêché de Metz qui l'inféoda aux comtes de Sarrebrück. En 1262, le seigneur de Warnesperch se soustrait à cette double suzeraineté, fait hommage au duc de Lorraine Ferri III et devient son justicier, c'est-à-dire son bailli. De là son nom de Jean le Justicier. Un membre de la même famille, Boëmond de Warnesperch, est archevêque de Trèves de 1289 à 1299. Puis, la seigneurie se morcelle : une burgfried de 1355 nous la montre partagée entre neuf comparsonniers. D'autre part, dès 1262, un second donjon, la Neuve-Warnesperch, s'est élevé en face et à l'est de l'ancien qui est dès lors dénommé la Vieille-Warnesperch. Les deux châteaux ont chacun son histoire, ses possesseurs, de sorte qu'on a bien de la peine à se reconnaître dans cette confusion. En 1303, la Neuve-Warnesperch devient l'apanage d'un petit-fils de Ferri III qui y établit comme châtelains les sires de Mengen. Le dernier Mengen disparaît de l'histoire à l'époque de la bataille de Bulgnéville, ce qui fait croire qu'il y fut tué. Quoi qu'il en soit, à la faveur de la lutte de René d'Anjou et d'Antoine de Vaudémont, les deux châteaux devinrent le repaire de bandits qui, sous le nom de l'un ou de l'autre prétendant, ravagèrent le pays. Tout le monde se ligua contre eux et, en 1433, la Neuve comme la Vieille-Warnesperch furent prises et rasées. Mais les donjons dé-

truits, la baronnie subsistait, et on la retrouve sous la dénomination de Warsberg aux mains d'une maison nouvelle que M. Chatelain rattache, sans preuve suffisante semble-t-il, à l'ancienne branche de Mengen-Warnesperch. Du reste, les nouveaux possesseurs ne résidèrent pas dans leur domaine seigneurial. Après avoir habité Vaudrevange, chef-lieu du bailliage d'Allemagne, ils allèrent au xvi[e] siècle se fixer dans l'électorat de Trèves, à Saarbourg, dont l'église renferme leurs sépultures. Au xvii[e] et au xviii[e] siècle, plusieurs Warsberg obtinrent des grades élevés dans les armées du roi Très-Chrétien. En 1680, un arrêt de la Chambre de réunion de Metz les obligea à faire hommage au roi pour le fief de Warsberg. La Révolution les déposséda et, en 1834, ils se retirèrent en Autriche. Le château actuel de Warsberg est une construction moderne sans intérêt qui s'élève sur l'emplacement de la Neuve-Warnesperch. Une planche et quatre tableaux généalogiques complètent ce travail auquel nous nous permettrons d'adresser deux reproches : d'abord, un peu de confusion par suite de l'accumulation d'un grand nombre de détails qui sont quelquefois étrangers au sujet ; — tout est à voir et à examiner dans les pièces d'archives, mais tout n'est pas à reproduire ; il faut se borner et faire un choix ; — puis des rattachements généalogiques un peu hasardés. M. Chatelain cherche à relier les unes aux autres les diverses maisons qui ont possédé Warsberg et veut à toute force faire rentrer dans ces familles divers personnages intéressants. Les raisons qu'il nous donne et les textes qu'il produit ne sont pas toujours assez péremptoires pour faire admettre son système. Dans tous les cas, ce ne sont là que des hypothèses et l'auteur n'est pas fondé à affirmer sans restrictions ce qui n'est que possible.

M. Poulmaire, conseiller à la cour de Douai, dont les journaux viennent de nous apprendre la mort, nous retrace le procès d'un Lorrain du siècle dernier, Nicolas Flosse [1]. Né à Boulay en 1757, avocat au bailliage, puis maître de la poste aux chevaux de cette localité, Flosse devint en 1790 conseiller départemental et membre du directoire du département de la Moselle. En cette qualité, il retarda la vente des biens de l'abbaye de Wadegasse, près de Sarrelouis. Traduit de ce chef devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il fut condamné à mort le 6 mai 1794 et exécuté le lendemain.

Le volume des *Mémoires de l'Académie de Metz* contient encore trois notices de M. Abel, toutes relatives à la cathédrale de Metz. Dans la première [2], il nous explique comment on fut amené à établir des chapelles de Saint-Michel dans les tours de beaucoup d'églises gothiques, de celle de Metz en particulier. Saint Michel a pour fonction essentielle de surveiller

1. *Le Procès de Jean-Baptiste-Nicolas Flosse.*
2. *De l'Origine des gargouilles et du culte aérien de saint Michel.*

et de combattre les démons. L'église étant ceinte au sommet des murs d'une rangée de gargouilles en forme de diables, il fallait élever saint Michel à leur niveau pour rendre sa protection plus efficace et symboliser, en quelque sorte aux yeux du peuple, la lutte des deux principes. A Metz, cette disposition tire un intérêt tout spécial de la légende locale du Graouilly ou dragon de Saint-Clément. — Dans un second article [1], il s'élève contre l'établissement d'une lanterne sur la croisée du transept de la cathédrale et montre que cette modification n'est justifiée ni par l'histoire du monument, ni par sa situation actuelle. — Enfin, il décrit avec détail les sculptures d'un des portails [2] de la cathédrale qui mettait cet édifice en communication avec le parloir aux bourgeois et offre cette particularité d'être pratiqué dans un angle de l'édifice. E. D.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. XVIe vol. Metz, 1885, 698 pages et planches.

La Société d'archéologie de Metz, malgré toutes sortes d'obstacles qu'on lui oppose, n'en continue pas moins de tenir ses séances et de publier des mémoires originaux. Le volume de 1885 se divise en deux parties. La première renferme une étude de M. Ch. Abel sur le fameux monument trouvé en 1878 au village lorrain de Merten. Elle contient une description curieuse de cette immense colonne, surmontée du groupe du cavalier écrasant un monstre anguipède. Malheureusement il y a bien des réserves à faire sur l'explication historique que l'auteur donne du monument ; on trouve, dans son travail trop de conjectures étranges, trop d'étymologies hautement fantaisistes. Nous n'admettons point que le village de Teterchen doive son nom à l'empereur gaulois Tétricus, pas plus que nous ne reconnaissons le nom du préfet des Gaules, Rictius Varus — cité par quelques vies de saints — dans celui du Warendtwald ou dans celui du village de Varize. Nous ne croyons même pas — quoique cette opinion ait été appuyée par M. Aug. Prost dans un remarquable article de la *Revue archéologique* (année 1879) — que la colonne de Merten ait consacré le souvenir d'une victoire ; nous préférons y voir une représentation mythologique, assez ordinaire dans nos contrées.

Nous trouvons ensuite dans le recueil un *Catalogue du Musée Migette.* Ce Musée, qui renferme tant de tableaux et de dessins relatifs à Metz, tant de vues des monuments de la ville ou des environs, formera plus tard une mine précieuse d'où l'historien futur tirera une foule de renseignements sur l'histoire et la topographie de notre vaillante cité. Une petite dissertation

1. *A propos de l'érection d'une lanterne au-dessus de la cathédrale de Metz.*
2. *L'ancien portail d'angle de la cathédrale de Metz.*

sur le *sceau de la cathédrale de Metz,* due à M. l'abbé Ledain, et un *court aperçu de Marienflosse,* près de Sierck, terminent cette première partie.

La deuxième partie est tout autrement importante.

Elle contient une assez longue étude de M. Prost sur les édifices actuels de la cathédrale de Metz, et sur ceux qui les ont précédés ou accompagnés depuis le cinquième siècle. Le travail est suivi de preuves, d'un appendice, d'une table alphabétique très complète ; enfin, un erratum et un plan de la cathédrale terminent le volume.

M. Bégin avait publié, il y a une quarantaine d'années, un ouvrage sur la cathédrale de Metz : la description du vieux monument était très détaillée, mais un peu trop flamboyante de couleurs romantiques ; comme historien, M. Bégin était resté au-dessous de sa tâche.

Le même reproche ne saurait s'adresser à M. Prost, qui s'est montré beaucoup plus soucieux de la vérité, il a pu d'ailleurs la serrer de plus près, grâce à des documents nouveaux, ignorés de son devancier.

La cathédrale actuelle n'a pas seule occupé M. Prost. Remontant jusqu'aux premiers temps du christianisme, il nous montre le siège des évêques de Metz situé d'abord en dehors de la ville, soit à Saint-Pierre, soit à Saint-Jean-l'Évangéliste, puis, après l'invasion des Huns, transféré à l'oratoire de Saint-Étienne, dans l'enceinte de la cité.

Bientôt, au VI[e] ou au VII[e] siècle, l'oratoire disparut, et une église nouvelle s'éleva, celle que l'on appelle communément cathédrale de Chrodegang ; mais M. Prost la croit antérieure à cet évêque, qui l'aurait seulement achevée et ornée. A l'aide de la règle donnée par Chrodegang au chapitre de chanoines qu'il avait institué, M. Prost a pu reconstituer cette église au moins dans ses lignes générales. Elle fut renversée, vers la fin du X[e] siècle, par l'évêque Théodoric I (964-984).

Sur le même emplacement, les successeurs de Théodoric I, Adalbéron I (984-1005) et surtout Théodoric II (1005-1046), construisirent une nouvelle cathédrale, plus grande que la précédente. Pour étudier la topographie de cette église, M. Prost, outre ce que lui apprenaient Philippe de Vigneulles et Meurisse, a eu de précieux renseignements puisés dans un cérémonial du XII[e] siècle, dont il a trouvé à la bibliothèque de Metz un manuscrit, postérieur d'un siècle. Il a également tiré parti des fouilles qu'ont faites récemment les architectes du gouvernement allemand ; elles ont en effet amené la découverte de murs ayant appartenu à l'église de Théodoric II.

Arrivé à la cathédrale actuelle, dont la construction fut commencée au XIII[e] siècle, et qui s'éleva lentement morceau par morceau, à mesure que l'on démolissait l'ancienne basilique, notre auteur s'est efforcé de déterminer, aussi exactement que la rareté des documents le lui a permis, et en étudiant de très près le style des différentes parties de l'édifice, à quelle époque

celles-ci avaient été construites. Pour le chœur, l'abside et le transept, on sait, par les chroniqueurs du temps, qu'ils datent de la fin du xve et du commencement du xvie siècle.

Dans un dernier chapitre M. Prost a suivi la cathédrale jusqu'à nos jours, racontant les modifications, destructions et restaurations, en un mot les détériorations qu'ont fait subir au vieux monument les Blondel, les Gardeur-Lebrun, les Wahn et les Tarnow.

Peut-être l'auteur s'est-il laissé aller à des redites; mais à part ce reproche, il ne mérite que des éloges; il a su tirer un parti judicieux de ces documents, et, s'il a dû fréquemment avancer des hypothèses, il n'en a hasardé aucune témérairement.

Nous ne pouvons que souhaiter aux vieilles églises de la Lorraine des historiens qui les étudient avec autant de compétence et de savoir que l'a fait M. Prost pour la cathédrale de Metz.

Jahresbericht des Vereins für Erdkunde zu Metz für 1885. Metz, Scriba, 1886. 1 vol. 101-26 pages.

La Société de géographie de Metz compte huit années d'existence. Chaque année, elle publie une analyse de ses conférences, en outre des dissertations sur divers sujets de géographie, d'histoire ou de géologie. Souvent ces dissertations se rapportent à la Lorraine et à l'Alsace ; c'est dans ce recueil que parut en 1879 le remarquable travail d'Uibeleisen sur les noms de lieux lorrains.

Dans le volume de 1886, nous ne trouvons aucun article sur nos contrées ; on y rend seulement compte de deux conférences qui nous intéressent ici : l'une sur les émigrations des Allamans et des Francs dans la Lorraine allemande, faite par le professeur Grober ; l'autre sur l'histoire de l'abbaye de Gorze depuis sa fondation par Chrodegang vers 749 jusqu'au traité de Vincennes, conclu entre Louis XIII et le duc Charles IV et qui livra le monastère à la France. Cette seconde conférence est due à M. le pasteur Lager.

3° Revues françaises.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1886, n° 2.

L'industrie des tapisseries en Lorraine a été l'objet de travaux déjà assez nombreux. C'est une des parties les mieux étudiées de l'histoire de l'art lorrain. M. Eugène Müntz a débuté par un travail sur *les fabriques de ta-*



pisseries de Nancy[1]. Puis M. Molinier a publié dans le *Bulletin archéologique* de 1885 des inventaires de tapisseries lorraines qu'il a retrouvés dans la *Collection de Lorraine* à la Bibliothèque nationale. Restait à savoir ce qu'étaient devenues les tapisseries décrites dans ces inventaires : la plupart sont à Vienne où elles ont été apportées par François III à la suite de son mariage avec Marie-Thérèse. Elles sont cataloguées dans l'inventaire du mobilier impérial dont la partie relative aux tapisseries est l'œuvre du docteur von Birk. Quant aux autres, M. Darcel en a retrouvé un certain nombre soit à l'exposition des arts décoratifs, soit à l'hôtel Drouot, soit à l'hôpital de Beaune. L'identification de ces tapisseries avec celles qui sont indiquées dans les inventaires du XVIe siècle fait l'objet d'une courte notice du *Bulletin archéologique* de 1886. Ainsi, presque toutes les pièces décrites dans ces anciens inventaires existent encore, nous savons où elles sont, et nous pouvons nous assurer *de visu* si les descriptions de la *Collection de Lorraine* sont exactes.

Ajoutons, pour être complets, que M. Lepage a donné sur le même sujet un long article qui a été analysé dans le premier numéro des *Annales*.

E. D.

Le *Temps*, dans son numéro du 8 février 1887, a consacré une longue étude signée Émile Michel au peintre populaire de Metz, L.-C. Maréchal. M. Michel nous fait connaître les débuts pénibles de l'artiste messin ; il nous le montre arrivant enfin à la renommée avec ses *Moissonneurs*, retrouvant à force de travail la technique du pastel et renouvelant les procédés de la peinture sur verre. Par-dessus tout, il nous dit la profonde affection de Maréchal pour la Lorraine et la douleur que lui causa l'annexion de Metz. Il le suit, après 1870, dans son nouvel établissement près de Bar-le-Duc où la mort le vint surprendre au travail, le 17 janvier 1887.

1. *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1883.



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Nominations. — Par arrêté en date du 15 février, à la suite du scrutin de ballottage qui a eu lieu le 14 février pour l'élection d'un délégué de la Faculté des lettres au conseil académique de Nancy, en remplacement de M. Debidour, membre de droit, M. Egger, professeur de philosophie à ladite Faculté, a été déclaré élu membre du conseil académique de Nancy.

Par arrêté en date du 7 mars sont promus, pour prendre rang à partir du 1er janvier 1887, de la quatrième à la troisième classe, MM. Debidour (choix), Egger (choix), professeurs à la Faculté de Nancy.

Par décret en date du 18 mars 1887, M. Pfister, docteur ès lettres, est nommé professeur d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Nancy.

Élèves de la Faculté des lettres. — La Faculté compte actuellement 97 élèves. C'est le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'à présent.

Sur ce nombre, 79 étudiants sont présents aux cours et conférences, 18 participent aux exercices de la Faculté par correspondance.

Parmi nos 97 élèves, *14* se préparent à la licence ès lettres ; *5* à la licence philosophique ; *6* à la licence historique ; *4* à la licence des langues vivantes ; *9* au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes ; *10* aux examens pour la direction des écoles normales et pour l'inspection primaire ; *11* à l'agrégation de grammaire ; 7 à l'agrégation d'histoire ; *6* à l'agrégation des langues vivantes ; *6* suivent les cours et conférences sans se préparer spécialement à aucun examen ; *1* (M. Duvernoy) se prépare au doctorat.

Parmi les 97 élèves de la Faculté, nous comptons :

1 élève agrégé, pourvu d'une bourse d'études pour le doctorat ;
2 élèves pourvus de bourses de voyage ;
13 boursiers d'agrégation ;
4 boursiers de licence ;
11 maîtres auxiliaires ou répétiteurs au Lycée de Nancy ;
11 professeurs ou instituteurs de l'enseignement primaire ;
22 professeurs de lycées ou de collèges ;
4 membres de l'enseignement libre ;
29 étudiants libres, dont 4 étudiants en droit, 1 étudiant en pharmacie, 4 étrangers.

Certificat d'études. — La Faculté des lettres, comme nous l'avons déjà annoncé dans notre dernier numéro, a créé un certificat d'études supérieures. Nous publions aujourd'hui le rapport qu'a présenté à ce sujet M. Auerbach, au nom d'une commission composée de MM. Egger, Krantz et Auerbach.

« Messieurs, la circulaire ministérielle du 31 décembre 1885 invitait les Facultés à examiner s'il n'y aurait pas lieu d'instituer des certificats d'études supérieures, distincts des diplômes officiels. En provoquant cette initiative des Facultés, le Ministre semblait répondre à leurs vœux. Les Facultés, celles des lettres surtout, ont compris qu'en se consacrant uniquement à la préparation des examens professionnels, elles ne remplissaient qu'une partie de leur tâche; elles ont senti la nécessité d'élargir leur enseignement sans l'abaisser. Elles se sont préoccupées d'attirer chez elles, outre l'auditoire des cours publics, tous ceux qui, sans rechercher les grades universitaires, ne poursuivent qu'une plus haute culture scientifique. C'est à cette clientèle précieuse que s'adresse le certificat d'études supérieures. On a cru qu'un désintéressement si rare méritait une récompense ou, pour mieux dire, un encouragement. L'on a considéré aussi que le prestige dont jouissent les diplômes dans notre société, éveillerait les vocations.

« D'ailleurs des vocations se sont déjà révélées. Notre Faculté ne manque pas d'étudiants libres. L'organisation récente, à Nancy, d'un enseignement des sciences historiques et politiques, où se sont associées les deux Facultés de droit et des lettres, nous a valu quelques recrues nouvelles. Nous comptons que, dès cette année même, il nous sera donné d'appliquer l'innovation dont j'ai l'honneur, au nom de votre commission, de vous soumettre le projet de règlement.

« Nous avons examiné avec soin les dispositions prises sur cet objet par d'autres Facultés. Nous nous sommes approprié celles qui par leur caractère général nous ont paru s'imposer. Si nous nous écartons de quelques-unes des solutions admises ailleurs, vous remarquerez, Messieurs, que c'est pour les amender dans un sens plus libéral.

« Nous avons distribué la question sous six chefs.

« 1° *Production de titres.* — Sont exigibles : des Français, le diplôme du baccalauréat; des étrangers, un diplôme jouissant de l'équivalence. Toutefois, pour ne rebuter aucune bonne volonté, nous réservons à la Faculté le droit de dispenser de cette formalité, après délibération.

« 2° *Scolarité.* — Nous fixons à deux ans la durée du stage normal. La Faculté reste maîtresse de réduire la scolarité en faveur d'étudiants qui ne pourraient lui consacrer qu'un délai moindre et de leur octroyer, si elle les en juge dignes, le bénéfice du certificat.

« 3° *Nombre des cours obligatoires.* — La Sorbonne oblige ses étudiants

libres à suivre l'enseignement de trois de ses membres au moins. La Faculté de Lyon impose la fréquentation de trois cours ou conférences. Nous ne serons pas si ambitieux. Il nous semble suffisant qu'un étudiant assiste par semaine à deux cours non publics, et, s'il lui plaît, chez le même professeur.

« 4° *Participation aux travaux de la Faculté.* — Nous posons en principe qu'un étudiant libre ne doit pas être un personnage muet. Dans quelle mesure doit-il participer aux exercices classiques de la Faculté ? Là-dessus les décisions des autres Facultés, où nous avons cherché à nous éclairer, demeurent un peu dans le vague. A Paris, l'on a imaginé une combinaison ingénieuse, une sorte de double initiation. L'on demande à cette catégorie spéciale d'élèves de concourir d'abord aux exercices ordinaires, « à ceux qui leur conviendraient le mieux » ; on les convie en second lieu, à se livrer à des « recherches personnelles ». Ce dernier terme attend encore sa définition exacte [1]. Les deux méthodes peuvent se concilier. Quant à votre commission, elle a préféré ne rien inscrire qui ressemblât à un programme, et laisser au professeur toute liberté pour régler la collaboration des étudiants libres.

« 5° *Mode d'octroi du certificat.* — Les Facultés de Lyon, de Caen, de Dijon se sont prononcées pour un examen de fin d'année. Nous avons appréhendé que cette perspective n'effrayât les volontaires qui viennent à nous ; et, d'autre part, qu'on ne vît dans un diplôme obtenu par cette épreuve scolaire une licence tronquée. Sans bannir cette procédure, nous ne la déclarons pas obligatoire. Le certificat sera décerné de droit à tout candidat qui en aura été jugé digne. Mais le candidat auquel il menacerait d'être refusé, pourra obtenir d'être interrogé par les professeurs dont il aura suivi le cours, assistés, s'il y a lieu, d'un ou plusieurs de leurs collègues.

« 6° *Valeur du certificat.* — En annonçant la création de ce diplôme aux étudiants de Paris, M. Lavisse a dit : « Il faudra l'aimer pour lui-même et le prendre sans dot. » Sans dot, soit. Mais ne devrait-il pas apporter des espérances ? La Faculté des lettres et le conseil général de Caen, pour amorcer une clientèle normande, ont émis le vœu que des avantages précis, légaux, fussent attachés au certificat. Nous n'irons pas si loin. Mais comme tous les étudiants sont un peu normands à ce point de vue, nous avons pensé à spécifier les privilèges tout moraux, qui mériteraient d'être attribués au certificat. La Faculté pourrait le prendre en considération, soit pour ses examens intérieurs, soit pour la présentation aux différentes bourses, qui lui est dévolue. Elle tiendrait compte au même degré des certificats décernés par elle et de ceux émanant d'autres Facultés.

« A ce propos, qu'il me soit permis de faire observer que nos élèves auraient

1. Séance de rentrée de la Faculté des lettres de Paris, allocution de M. Lavisse. (*Revue de l'Enseignement supérieur*, 15 novembre 1886, n° 11, p. 384.)

tout bénéfice à trouver ailleurs ce que nous accordons aux étudiants du dehors. Nous vous demandons en conséquence de décider que le résultat de votre délibération sera communiqué à la Faculté de droit, dont les cours sont fréquentés par plusieurs de nos boursiers. Nous espérons qu'elle voudra, par une mesure analogue, compléter l'œuvre de concentration qu'elle a inaugurée avec nous, et qui, sans rien enlever à l'autonomie de chacune des Facultés, ne peut que servir la cause des hautes études. »

A la suite de ce rapport, la commission présentait un projet de règlement qui fut adopté dans l'assemblée de la Faculté, communiqué ensuite au conseil général des Facultés et enfin publié par M. le Recteur et par M. le Doyen le 1er mars 1887. Voici les articles du règlement :

Art. 1er. — Il est institué un certificat d'études supérieures de la Faculté des lettres de Nancy.

Art. 2. — Tout condidat au certificat d'études supérieures devra produire, au moment de son inscription sur les registres de la Faculté, le diplôme de bachelier, s'il est Français, ou, s'il est étranger, un titre jouissant de l'équivalence. Toutefois, la Faculté se réservera d'accorder, après délibération, la dispense de cette formalité.

Art. 3. — La durée normale de la scolarité est fixée à deux ans. La Faculté peut, par mesure exceptionnelle, réduire ce délai. Le certificat portera mention du temps passé par l'étudiant à la Faculté.

Art. 4. — Le candidat sera tenu de suivre au moins deux cours non publics ou conférences par semaine. Il signera sur le registre de présence.

Art. 5. — Le candidat devra prendre une part effective aux exercices de la Faculté. Le certificat portera mention de tout genre de travail où le candidat se sera distingué par des qualités et des recherches personnelles.

Art. 6. — Le certificat sera décerné sans examen, par l'assemblée de la Faculté, à tout élève qui, par la moyenne de ses notes de travail, en aura été jugé digne.

Art. 7. — La Faculté pourra prendre en considération les certificats d'études supérieures donnés par elle, ou émanant d'autres Facultés, soit pour ses examens intérieurs, soit pour la présentation aux différentes bourses, qui lui est dévolue.

Art. 8. — Le certificat, signé du doyen et des professeurs dont le candidat aura suivi les cours, sera revêtu du cachet de la Faculté.

Art. 9. — Il ne sera perçu aucun droit de diplôme.

Le Gérant,
Ch. PFISTER.



DAVID RICHARD

D'APRÈS

DES LETTRES INÉDITES DE LAMENNAIS ET DE GEORGES SAND

(*Suite et fin* [1].)

Les lettres de Georges Sand qui se trouvent dans nos mains sont beaucoup moins nombreuses que celles de Lamennais; elles ne dépassent guère en effet le quart de celles-ci. Elles sont aussi, on n'en sera pas surpris, d'un tout autre ton. C'est celui de la camaraderie pure dont l'auteur des *Lettres d'un voyageur* usait généralement avec ses amis. Elle avait l'habitude, on le sait, de les tutoyer en s'entretenant avec eux ; elle ne s'en privait pas davantage dans ses lettres; et elle ne faisait pas en cela d'exception pour Richard. Nous le disons tout de suite pour que les lecteurs, qui ne seraient pas avertis, ne voient pas derrière ce tutoiement autre chose que ce qu'il exprimait réellement, c'est-à-dire la franche et cordiale amitié.

Et d'abord Georges Sand avait reçu de Richard, dès leur première rencontre, absolument la même impression que Lamennais, et que tous ceux d'ailleurs auxquels il avait affaire. Elle avait été à la lettre, et dans toute l'acception du mot, charmée. Charmée de quoi? D'une sorte de douceur, de noblesse d'âme et de pureté émanant de toute sa personne, qui faisaient qu'elle ne trouvait pour le qualifier d'autre nom que celui d'ange, ainsi qu'elle l'appelle dans les souvenirs qu'elle a écrits sous le titre d'*Histoire de ma vie*. Non seulement la présence de Richard mettait chez elle en jeu les plus hautes parties de l'âme, elle agissait encore sur toute

1. Voir *Annales de l'Est*, n° 2, p. 129.

sa personne, comme aurait pu faire un rayon de soleil ou un calmant souverain : « Trois ou quatre fois », dit-elle dans l'ouvrage dont je viens de parler, « la migraine et les dou« leurs du foie m'ont quittée au bout de quelques instants de « la présence de Richard, et même à sa seule apparition dans « la chambre où je me trouvais. Ce ne fut point du tout l'af« faire de sa volonté, ni celle de mon imagination. L'imagi« nation, quoi qu'on en dise, n'agit pas à l'insu d'elle-même « dans les têtes lucides. »

On imagine l'affection que pouvait avoir le grand romancier pour un homme de la valeur intellectuelle et morale de Richard, capable en outre d'exercer sur sa personne une influence aussi bienfaisante. Cette affection était des plus vives et des plus franches et se joignait chez elle à une estime non moins profonde.

Lamennais, nous l'avons vu, poussait la déférence pour Richard jusqu'à se confesser à lui des emportements de sa plume et de ses défauts de caractère; Georges Sand ne rougissait pas davantage de s'accuser des siens auprès du jeune docteur, comme on peut le voir dans ces lignes d'une lettre qu'elle lui écrivait à la suite d'une réconciliation avec un de leurs amis communs; réconciliation due à l'esprit de paix et de charité de Richard. Chargé par Georges Sand de faire parvenir à l'ami incriminé une lettre dont il devait prendre connaissance et qui, arrivée à son adresse, eût pu avoir des suites irréparables, il avait pris sur lui de ne pas la communiquer, et l'avait purement et simplement renvoyée à Nohant. Georges Sand, adoucie depuis à l'égard de cet ami par une visite qui en disait plus que toutes les justifications écrites, non seulement remercia Richard de l'initiative qu'il avait prise en cette circonstance, mais encore alla jusqu'à lui faire sa coulpe des *colères et des férocités* comme elle dit, qu'il lui arrivait parfois de mêler à ses affections.

« Tout est réparé, mon bon Richard, et je te remercie de « m'avoir renvoyé cette lettre qui n'eût fait qu'augmenter le

« mal. C'est à toi de me la pardonner. Notre ami ne l'a pas « lue et ne la lira pas. Tu le verras presque en même temps « que la lettre que je t'écris. Il te dira que je n'ai pas eu besoin « de longues explications pour faire la paix, et avant qu'il eût « dit un mot, je l'avais serré dans mes bras. Sa seule présence « n'était-elle pas la plus éloquente et la plus souveraine justi- « fication ? Il est bien doux d'être convaincu ainsi de son « propre tort, et quant à celui de D., il est effacé par ce prompt « élan. »

Puis, s'étendant sur la misère de l'homme qui de ses propres joies se fait des douleurs et se torture lui-même, elle continue avec un sentiment d'une expression pénétrante : « Que l'homme « est misérable de ne pas savoir user des vrais biens sans agi- « tation et sans souffrance ! Il faut qu'il creuse toujours sa « fosse, comme si ce n'était pas le terme inévitable de ses « travaux. Il faut que son propre cœur soit l'éternel aliment « de sa douleur et qu'il souffre de ce qu'il possède comme de « ce qui lui manque. Pourquoi ? A Dieu seul apparemment « appartient l'équilibre de tous les pouvoirs. Moi je tire mes « défauts de mes qualités mêmes ; l'excès de l'affection rend « chez moi l'affection pleine de colères et de férocités. C'est « grande pitié que toute notre force. »

Elle lui donna, dans une autre circonstance, un bien grand témoignage de l'estime qu'elle avait pour lui. Dans les premiers jours de juin 1839, elle avait appris que Richard sollicitait au Jardin des Plantes une place à laquelle, indépendamment de ses fonctions de secrétaire de la Société d'Anthropologie de Paris, lui donnaient droit de nombreux et remarquables travaux sur la phrénologie et sur d'autres matières, publiés dans les journaux et les Revues. Ignorant jusqu'à quel point il tenait au succès des démarches qu'il avait tentées à cette occasion, elle eut l'idée de lui proposer, dans une lettre des plus curieuses, de venir l'aider à Nohant dans l'éducation de son fils Maurice. Elle menait cette éducation de front avec celle de sa fille Solange, mais elle ne pouvait la continuer à

elle seule, au moins pour son fils, sans succomber sous sa tâche, étant, comme elle le disait, « obligée d'écrire la nuit « pour faire vivre les estomacs, après avoir alimenté les cer- « veaux durant le jour ».

Elle ajoutait : « Je ne puis songer à associer ainsi à mes « occupations journalières et à mes pensées intimes un étran- « ger. Il n'est qu'un ami à qui je puisse me confier et m'habi- « tuer ainsi. Et encore, parmi mes amis, il n'en est que deux « ou trois avec qui je pourrais passer toute la journée sans « nuage de part et d'autre. »

Rien de plus engageant d'ailleurs que les termes dans lesquels elle lui adressait sa proposition : « Si tu as envie », lui disait-elle, « de te reposer, de bâiller aux corneilles, de dor- « mir le nez au soleil, ou de te promener le nez au vent, je « suis à Nohant sans monde, sans bruit et sans souci jusqu'à « l'hiver. Viens, si le cœur t'en dit. — Autre chose, si tu as « besoin de ne pas t'occuper de ton existence matérielle pen- « dant deux ou trois ans, et de laisser couler tes journées sans « songer à faire raccommoder tes bas et à commander ton « dîner, voici ce que je t'offre . . . »

Et après lui avoir dit ce qu'elle attendait de lui dans cette circonstance, abordant la question des conditions, toujours si délicate, avec une désinvolture superbe, elle terminait de la sorte : « D'ailleurs il est au moins inutile de laisser baptiser « un pareil projet des noms ordinaires d'*arrangement* et d'*en- « gagement*, que sais-je? Il n'y aurait rien de semblable entre « nous. Je me chargerais de te nourrir et de te loger, tant à « Nohant qu'à Paris, ou en voyage, et quand tu aurais à « payer ton tailleur, à faire venir des livres, etc., tu aurais la « clef de mon secrétaire, et nous ne compterions jamais. Je « ne comprends pas d'autre condition entre nous. Réponds- « moi si tu veux venir me voir; je t'embrasse en attendant. »

De ces deux ou trois amis auxquels elle avait songé pour cette tâche toute de confiance, c'était à Richard qu'elle avait pensé d'abord; et il faut dire aussi qu'il était peut-être le

seul avec lequel on pût risquer des conditions aussi originales et aussi fantastiques.

Si pressant et si affectueux que fût l'appel, le jeune docteur *amabilis,* ainsi qu'elle se plaisait à le nommer, ne put lui donner la satisfaction de le voir y répondre. Sans parler de ce qu'il y avait de précaire et de peu pratique aussi dans la situation qu'elle lui offrait, il était à ce moment même engagé avec le préfet de la Gironde, M. de Preissac, auprès de qui il allait remplir les fonctions de chef de cabinet.

Ce fut pour Georges Sand le sujet d'un vif regret; elle approuva cependant le refus de Richard et se réjouit même de la meilleure perspective qui s'ouvrait devant lui. « Non, sans « doute, cher ami », lui écrivit-elle à cette occasion, « je n'insiste « pas, et j'approuve ton refus. Les détails que tu me donnes « sur ta situation me font bien voir que ma proposition était « intempestive, et si je les avais connus plus tôt, je n'aurais « pas songé à te l'adresser. Il m'eût été doux de te rendre « service en recevant de toi un service plus grand encore. « C'eût été entre nous un échange de bonheur. »

On peut trouver étrange que D. Richard se fût décidé à quitter ainsi Paris avec toutes les relations si précieuses qu'il y avait pour aller en province exercer des fonctions absolument étrangères à la nature de ses études habituelles, je veux dire aux sciences naturelles et en particulier à la phrénologie où il s'était acquis une véritable notoriété; mais cette résolution de sa part était devenue pour lui une nécessité, disons-le, une question de pain. Malgré la régularité de sa vie, Richard, par une sorte d'humeur généreuse n'avait jamais beaucoup compté; de plus, il avait presque toujours fait en partie les frais des voyages d'un de ses amis d'enfance, grand touriste, qui était la plupart du temps sur les grands chemins d'Europe, quand, même, il ne poussait pas jusqu'en Afrique, et qui, dans ses heures de détresse — et elles étaient nombreuses — tirait sur lui des traites toujours payées. Aussi Richard avait-il fini par trouver le fond de son petit patrimoine plus vite que celui

de son obligeance, et avait dû songer à se chercher une position.

C'est dans ces circonstances qu'au printemps de 1836 il avait obtenu le poste de chef de cabinet du préfet de la Gironde, où, pour le dire en passant, il allait s'initier à la pratique de l'administration qui devait occuper le reste de sa vie. Ces fonctions, en effet, allaient être pour lui comme un apprentissage à la partie administrative si importante de la direction de l'asile de Stéphansfeld. Il devait bientôt d'ailleurs se rapatrier, dans la Société des sciences, des lettres et arts de Bordeaux dont il ne tarda pas à devenir un des membres les plus actifs, à ses chères études d'histoire naturelle.

Je n'ai pas besoin de dire si dans sa nouvelle posittion il trouva l'occasion de faire du bien; c'était sa plus grande satisfaction. Georges Sand le savait, et elle ne se fit pas faute de lui adresser des recommandations en faveur de personnes auxquelles elle s'intéressait, entre autres pour une femme qui, sans la connaître d'ailleurs, avait fait appel à sa protection.

« Cher docteur, » lui écrivait-elle à ce propos, « je reçois, « comme tu sais, des tas de lettres pour me demander ma « puissante protection auprès de gens dont je n'ai jamais en« tendu parler. Je suis devenue un peu blasée sur le plaisir « d'obliger les inconnus; et d'ailleurs, n'ayant ni crédit, ni « argent, ni tendres accointances avec le pouvoir, je ne puis « quasi rien. Cependant parmi ces lettres stupides, folles ou « indiscrètes, il s'en trouve parfois d'intéressantes, et alors « je regrette ma pauvreté et mon obscurité. En voici une que « je t'envoie qui m'attendrit un peu, mais qu'y faire? Je « m'imagine que tu pourras peut-être intéresser M. de Preissac « à cette pauvre femme, et je te prie de le faire de tout ton « pouvoir, avec tout ton zèle et ta charité qui est jeune et « belle, tandis que la mienne se fait vieille et montre la corde. »

N'est-ce pas vraiment chose touchante et qui honore à la fois Georges Sand et Richard que de voir l'illustre romancier se dérober un instant à ses travaux et à ses plus vives préoc-

cupations pour recommander à son ami, en position d'être utile, une pauvre personne qui lui est inconnue, mais dont la supplique l'a émue?

A cinq ans de là, en 1841, ce n'était plus à Bordeaux, dans la Gironde, mais en Alsace, à Stéphansfeld, dont le Ministre, sur la proposition de M. Sers, préfet du Bas-Rhin, avait confié à Richard la direction, que Georges Sand allait, la plume à la main, rejoindre son ami, et lui donner une nouvelle preuve de sa franche affection.

C'était à l'occasion d'une circonstance décisive, on peut même dire, solennelle; Richard sentait que pour le bien qu'il avait à accomplir dans ses nouvelles fonctions, il ne pouvait se passer d'un aide qui s'associât de cœur et d'âme à sa tâche et la lui facilitât. Cet aide ne pouvait être qu'une femme, une femme d'élite; et cette femme, le hasard ou plutôt la Providence la lui avait fait rencontrer. Ce serait tout un roman à raconter que l'histoire de cette rencontre, mais qui excéderait les bornes de cette étude, si je voulais la rapporter dans tous ses détails.

Qui n'a quelquefois dans sa jeunesse — je ne parle pas de la génération d'aujourd'hui — fait ce rêve de se trouver en voyage, dans un coupé de diligence ou dans un waggon de chemin de fer, en compagnie d'une personne aimable et distinguée que l'on rencontrerait pour la première fois et qu'on ne devrait plus jamais revoir, après avoir mêlé un instant son âme à la sienne dans une causerie honnête et intime, amenée par une sympathie réciproque, mais interrompue par la destination diverse des deux voyageurs, et dont le souvenir comme un parfum exquis vous resterait au cœur pour la vie? Eh bien, ce rêve, ce roman qu'il avait sans doute ébauché quelquefois dans sa tête de jeune homme, devint un jour pour lui une réalité; et, bien plus, il eut un dénouement, un peu tardif à la vérité, puisqu'il n'arriva pour lui qu'au bout de sept ans, mais, aussi, accueilli avec d'autant plus de bonheur qu'il avait été plus longtemps et plus chèrement attendu.

Un jour donc, c'était dans l'automne de 1835, lors d'une de ses visites à la Chesnaie, il voyageait dans la diligence de Rennes en compagnie d'autres voyageurs, et, en particulier, d'une jeune femme de l'extérieur à la fois le plus modeste et le plus distingué. Tout à coup, pendant la route, un de ceux-ci est frappé d'une attaque de choléra qui, de Paris, s'était propagé dans la province. On voit d'ici la panique de toute la voiture. C'est à qui s'écartera du malheureux. Seuls D. Richard et la jeune femme s'empressent autour de lui et lui donnent des soins qui le mettent en état d'atteindre un relai où il put trouver des secours moins improvisés. Cependant la connaissance s'était faite entre le jeune docteur et la jeune femme au moyen de cette collaboration de charité. On imagine aisément l'intérêt qui s'y mêla pour l'un et pour l'autre. C'étaient deux natures qui venaient de se reconnaître. Les confidences entre elles s'échappèrent d'elles-mêmes. Richard apprend de M[lle] Rivoire, — c'était le nom de la jeune femme, — qu'elle va à Rennes rejoindre M[me] Javouhey, avec qui elle doit prochainement s'embarquer à Brest, pour l'Amérique et la Guyane, où elle va à Cayenne, dans l'hôpital de la colonie de Mana, remplir une mission du Gouvernement, mission qui n'était autre qu'un ministère de charité.

Richard, de son côté, lui dit qu'il va voir sur son invitation le solitaire de la Chesnaie qui voulait bien l'honorer de son amitié. Il faut se rappeler qu'à ce moment le nom de Lamennais retentissait partout en politique comme en religion, et que tout ce qui n'était pas illettré suivait avec une attention palpitante les moindres démarches du fondateur de l'*Avenir*. Il était alors à la veille de lancer sur l'Europe, du fond de sa solitude de Bretagne, les foudres et les éclairs des *Paroles d'un croyant* et de rompre le dernier lien qui l'attachait à Rome; mais à cette heure il renfermait encore dans sa tête, et tout au plus dans le cercle de son entourage, cette grande tempête qui allait emporter dans ses tourbillons la paix du reste de son existence, et il était encore pour tous le grand champion,

admiré et vénéré, de l'Église catholique, et d'autant plus vénéré qu'il semblait persécuté.

A cette confidence des rapports d'amitié qui unissaient son compagnon de route à l'illustre écrivain et qui le rehaussaient singulièrement à ses yeux, Mlle Rivoire laisse entrevoir la satisfaction qu'elle aurait ainsi que Mme Javouhey de se trouver en présence de l'illustre écrivain. Richard lui répond qu'il se charge de ménager l'entrevue. Là-dessus il prend congé de la jeune femme, arrive à la Chesnaie, raconte à Lamennais son aventure et le désir exprimé discrètement par Mlle Rivoire de lui présenter ses respects. Lamennais, qui n'était pas du tout l'homme farouche qu'on est porté à s'imaginer, autorise Richard à écrire à Mlle Rivoire que la solitude de la Chesnaie sera heureuse de la recevoir avec sa vénérable compagne et de leur donner à toutes deux l'hospitalité.

En effet, à quelque temps de là, avertis de leur arrivée, Lamennais et Richard allaient au-devant des deux visiteuses et les amenaient à la Chesnaie qui se mettait pour elles en fête pendant la journée qu'elles y passèrent. Le lendemain, Richard les accompagnait jusqu'à Saint-Brieuc, d'où elles allaient retrouver le prochain port, afin de s'embarquer pour l'Amérique et rejoindre leur destination; et il revenait à la Chesnaie, l'âme hantée de l'image de la jeune femme qui emportait son cœur avec elle.

Comment, après sept ans d'attente, en 1841, tous les obstacles qui séparaient ces deux nobles âmes étaient-ils tombés? Je vais essayer de le dire aussi rapidement que possible. Mlle Rivoire, qui avait des connaissances en histoire naturelle et, de plus, le goût de cette étude, avait en partant, sur la prière de Richard, qui profitait de l'occasion pour ses amis, accepté de devenir la correspondante scientifique des professeurs du Muséum de Paris, et entre tous de l'illustre Geoffroy Saint-Hilaire, ainsi que de MM. Brongniart et Chevreul, le glorieux centenaire d'aujourd'hui. Elle devait dans ses moments de loisir, collectionner pour eux tous les objets curieux

d'histoire naturelle que produisait la partie de l'Amérique où elle allait résider. Richard était naturellement l'intermédiaire de ces envois et de cette correspondance qui lui fournissaient l'occasion de se rappeler au souvenir de celle qu'il ne pouvait plus désormais oublier.

C'était une grande tâche qu'acceptait là Mlle Rivoire; elle s'en acquitta avec un courage, — il lui en fallut souvent et beaucoup pour trouver et recueillir, plus d'une fois au péril de sa vie, certains échantillons d'histoire naturelle, — et avec une intelligence qui lui valurent de la part de ces illustres professeurs, non seulement des lettres de remerciements et de félicitations, mais encore l'honneur de voir donner son nom à une plante découverte par elle dans les forêts vierges de la Guyane.

Sept ans durant ainsi, la science et, il faut le dire aussi, une sympathie réciproque fondée sur l'amour commun du bien, entretinrent entre Richard et la vaillante jeune femme, malgré les mers qui les séparaient, des relations suivies dont on imagine aisément pour l'un et pour l'autre la douceur et le prix.

Lorsque Richard, devenu directeur de l'asile de Stéphansfeld, comprit plus que jamais qu'il ne pouvait se passer dans ses fonctions d'une compagne dévouée, persuadé qu'il ne pouvait en trouver une plus capable à tous les points de vue que Mlle Rivoire, il lui écrivit pour lui offrir de venir partager son existence et sa tâche. Mais, je l'ai déjà dit, bien des obstacles les séparaient; la religion de Richard qui était protestant, les attaches semi-monastiques de Mlle Rivoire qui, sans être engagée par des vœux, avait servi comme volontaire[1] dans la milice coloniale de la charité; l'absence de fortune de l'un et de l'autre; tous ces obstacles tombèrent, non devant la passion des deux futurs époux, — c'est un nom moins profane que méritait leur affection — mais devant l'idée du bien à faire en commun, c'est-à-dire de la mission de dévouement à laquelle Richard appelait celle dont il avait deviné l'âme dès le pre-

1. Je dis comme volontaire, car en qualité d'officier de santé, dont elle avait le diplôme, elle dépendait du Ministère de la marine et par suite du Gouvernement.

mier jour; et sans qu'il en coutât un seul remords à la missionnaire de Cayenne et de la Martinique, où elle avait passé depuis peu, non seulement avec le consentement, mais encore avec le plein assentiment, et sur le conseil même de ceux à qui elle avait à rendre compte de ses actions, elle accepta la proposition qui lui était faite de transporter à Stéphansfeld le théâtre de son courage et de son dévouement.

Jamais, on peut le dire, motifs plus nobles ne présidèrent de part et d'autre à un engagement de cette nature. S'il ne s'était inspiré que des considérations qui déterminent la plupart des unions, Richard aurait pu faire ce qu'on appelle un mariage avantageux, un de ces mariages qui réunissent toutes les conditions que l'on désire d'ordinaire; il avait le choix entre plusieurs partis qui lui étaient proposés, et tous également désirables à tous les points de vue; il les écarta tous, dominé par une considération supérieure, celle de la pensée que de toutes les compagnes qu'il pouvait s'associer, Mlle Rivoire, qui d'ailleurs avait son cœur, était celle qui était la plus faite de tous points pour l'aider dans sa tâche.

C'est ce que l'on peut voir dans la lettre suivante, du 3 juin 1841, où, écrivant à une dame de ses amies, il s'en exprime avec une franchise et une élévation qui le peignent tout entier:

« Madame et amie,

« J'ai su de Mlle Suès que vous avez reçu la lettre dans la-
« quelle je vous ai, l'an dernier, donné quelques détails sur
« ma nouvelle vie. J'espérais quelques lignes de réponse, mais
« tant de missives, de travaux, de préoccupations vous acca-
« blent qu'en vérité je ne puis vous en vouloir de votre silence.
« Je compte toujours sur votre amitié, et voilà pourquoi je
« vous écris aujourd'hui. Il faut bien vous annoncer qu'une
« révolution se prépare dans mon état domestique et civil, que
« je vais, en un mot, me marier.

« Mon mariage est quelque peu exceptionnel, comme la
« mission que vous avez tant contribué à me faire donner. La

« personne que j'épouse n'est ni jeune, ni belle, ni riche, et « il y a bientôt sept ans que je ne l'ai vue. Elle n'est pas main- « tenant en Europe, et c'est de la Martinique qu'elle doit se « mettre en route pour Stéphansfeld. Au reste, elle ne vous est « pas inconnue. Plusieurs fois je vous ai parlé de Mlle Rivoire, « femme modeste, femme dévouée qui a consacré aux pauvres, « blancs et noirs, les plus belles années de sa vie. C'est elle « qui, dans le temps, m'envoya d'Afrique, avec plusieurs objets « d'histoire naturelle, les grandes plumes d'autruche que je vous « ai montrées, et dont l'une a été agréée par vous. Placé à la « tête d'un asile ouvert aux misères et aux douleurs morales, « mon devoir et mon inclination ne me permettent pas d'en « rester spectateur insensible et endurci. Mais l'âme ne peut « rester sans cesse tendue; et pour un homme seul, vivant « loin de sa famille, de ses amis, de ses habitudes, il y a de « pénibles moments de tristesse où le courage fléchit. Je n'ai « pas tardé à éprouver le besoin de sortir de mon isolement, « et j'ai jeté les yeux autour de moi. Où trouver une femme « qui pût se dévouer avec moi courageusement et avec la grâce « de la charité? On m'a proposé ici plusieurs partis très con- « venables aux yeux du monde. Mais j'ai dû refuser. Il eût « fallu aventurer le bonheur de jeunes filles inexpérimentées; « et j'ai craint que plus tard leurs reproches explicites ou « muets ne vinssent ronger mon âme comme une lime sourde. « Alors je me suis adressé à cette ange de bonté à laquelle me « lie, depuis plusieurs années, une fraternelle affection ; et « sans rien lui dissimuler de la rudesse et de l'austérité de ma « carrière, je lui ai proposé de la parcourir avec moi. Il y avait « du bien à faire, des obstacles à vaincre, du dévouement à « montrer; elle n'a plus hésité, elle m'a répondu un *oui* cou- « rageux; et ce mois même elle s'embarque pour revenir en « France. Si Dieu protège sa traversée et mon bonheur, je « compte bien la revoir, cette année, avant la fin de juillet. « J'irai au-devant d'elle au moins jusqu'à Paris, où je désire « que notre mariage soit célébré. Après avoir revu ensemble

« ceux que j'aime, nous repartirons bientôt après pour Sté-« phansfeld, dont je ne puis longtemps rester éloigné. Mlle Ri-« voire, qui connaît et vénère Lamennais, a passé une journée « à la Chesnaie en 1835 et se propose d'aller le visiter dans sa « prison. Ce cher captif pourra vous dire si la femme que j'ai « choisie est une femme vulgaire. Pour moi je n'en connais « pas qui ait le cœur plus haut placé et une vie plus exem-« plaire. Je me réjouis par avance de tout le bien qu'il me « semble possible de réaliser autour de moi avec un tel appui.

« Si je m'applaudis trop de mon futur bonheur, ne souriez « pas, mon amie. Les illusions ne sont que l'idéal qu'on rêve : « la réalité les dissipera-t-elle? J'ai la confiance qu'il n'en « sera rien; et cette confiance même est un bonheur.

« Adieu, Madame, veuillez me rappeler au souvenir de nos « amis communs et agréer l'assurance de ma vive gratitude et « de mon inaltérable affection. »

Voilà les deux âmes qui allaient unir ensemble leurs destinées pour le reste de leur vie. Le mariage, comme l'annonçait D. Richard dans la lettre que nous venons de reproduire, fut en effet célébré à Paris; et, grand honneur pour les deux époux, ce fut Étienne Geoffroy Saint-Hilaire lui-même, suivi sans doute de ses collègues et amis du Muséum, qui servit de père à la mariée et la conduisit à l'autel.

Après Lamennais, à qui cette confidence revenait le premier, puisque c'était, pour ainsi dire, sous son toit et sous ses yeux que s'étaient ébauchées les premières fiançailles de ces deux nobles cœurs, ce fut à Georges Sand que Richard annonça le choix qu'il venait de faire de sa compagne. Lamennais, qui était alors sous les verrous de Sainte-Pélagie, comme nous l'avons vu plus haut, n'avait trouvé à lui adresser en cette circonstance que des félicitations : « Après le premier moment », lui écrivait-il alors, « où se marier me paraît toujours « une chose singulière, j'avais compris que vous ne pouviez « rien faire de plus sage, ni un plus heureux choix. Vous

« trouverez, je n'en doute point, dans votre union avec une « personne douée de qualités si rares, et dont les sentiments « comme les goûts s'accordent si parfaitement avec les vôtres, « toutes les conditions du seul vrai bonheur qu'on puisse espérer « ici-bas; et me voilà désormais tranquille sur votre avenir. »

Ce ne fut pas d'abord, comme Lamennais, par des félicitations, mais par des objections et les appréhensions les plus vives que la châtelaine de Nohant accueillit la nouvelle de la résolution de Richard. Elle se faisait du mariage, on le sait, un idéal tellement au-dessus de ce qu'il est en réalité, dans la société, qu'elle ne pensait pas qu'une âme d'élite pût se contenter de cette réalité; et comme D. Richard était pour elle, au premier chef, une de ces âmes, comme de plus elle avait pour lui une affection sincère, elle ne pouvait s'empêcher de lui exprimer les craintes qu'elle éprouvait au sujet de son bonheur.

Ce qui la révoltait dans les mariages tels qu'ils se font d'ordinaire, c'est la légèreté avec laquelle trop souvent on y procède, c'est la futilité et la vanité des motifs qui les font conclure, et qui apparient au même joug deux êtres qui n'ont pas entre eux une idée commune. En cela elle n'avait que trop raison; mais où elle se trompait du tout au tout et se laissait aller à la chimère à laquelle pourtant elle ne sacrifiait pas dans la vie de tous les jours, c'était lorsqu'elle mettait sur le compte du Code civil et de la religion les unions malheureuses qui ne sont telles en réalité que par les dispositions qu'y apportent trop souvent les époux et leurs familles. Car autrement, est-il besoin de le dire? ni la bénédiction du prêtre, ni la formule municipale avec l'écharpe du maire n'ont jamais porté malheur aux mariés.

Mais en même temps qu'elle craignait pour son ami qu'il ne rencontrât pas la femme digne par son âme et toutes ses qualités d'un homme de sa valeur intellectuelle et morale, elle redoutait encore pour lui les conséquences d'un mariage où ni l'un ni l'autre des futurs époux n'apportait de fortune. Avec un sens

pratique qui pouvait sembler peu d'accord avec la sévérité de ses exigences en ce qui concernait les qualités morales et intellectuelles de la fiancée, et sous l'inspiration d'une sollicitude inquiète où éclatait pour lui toute son affection, elle lui écrivait à cette occasion :

« Mon ami, tu prends les choses de si haut et d'une manière « si sublime que, si tu ne te fais illusion ni sur elle ni sur toi, « je ne puis que t'approuver et te vénérer. Je te crois capable « de tout ce qu'il y a de grand, de beau et de bon. Je ne suis « pas inquiète des vertus que tu pratiqueras, du bien que tu « feras aux autres, mais je voudrais que tu en prisses ta part, « et qu'à tant de mérite et de dévouement se joignît un peu « de bonheur.

« Il faut que je te dise d'un mot ce qui m'effraye, ce à quoi « tu n'as pas l'air de songer. La misère n'est-elle pas à craindre? « Si tu venais à perdre cette position qui aujourd'hui paraît « devoir suffire à deux, si tu venais à avoir des enfants, es-tu « bien sûr de n'avoir pas à redouter les angoisses, les abatte- « ments, les terreurs de la pauvreté? Nous sommes plus qu'à « toute autre époque dans un siècle de fer. La société est une « lutte où il faut disputer son pain à la méchanceté et à l'avi- « dité de tous, et où le plus noble des hommes est celui qui a « le plus de chances pour être déshérité, trahi, persécuté, et, « ce qui est pis, abandonné. »

Et elle terminait par ces vœux dont l'accent religieux pourra surprendre plus d'un lecteur de la génération nouvelle:

« Enfin, enfin, Dieu soit avec toi et veille sur toi. Il ne faut « pas que mon irrésolution et mon effroi te donnent autre « chose à penser que ce que je te dis. »

Et tout à la fin, revenant encore sur ces vœux :

« Encore une fois, que Dieu t'éclaire et de soutienne. Tu n'es « pas seulement un philanthrope, mais un homme religieux et « sage. Tu dois savoir ce que tu te dois à toi-même et ne pas « t'immoler aveuglément aux autres. Pense à toi, te dis-je; « je te prêche l'égoïsme, comme je prêcherais aux autres le

« dévouement. Moi je sais que tu n'en auras que trop. En tout « cas, heureux ou non, dis-moi la vérité. Je ne te dirai jamais, « *tu as eu tort, je te l'avais prédit*. Tu fais bien, et tu feras « toujours bien, parce que ton intention est toujours grande. « Si tu es content, mon cœur se dilatera avec le tien ; si tu « souffres, je veux souffrir avec toi. »

Sans parler de l'accent religieux, déjà relevé par nous, de ces lignes si éloquentes, il était impossible, on l'avouera, de montrer à un ami plus de sollicitude et d'affection.

Georges Sand éprouvait encore, il faut le dire, à propos de ce mariage, une autre crainte, d'une nature assez délicate à mentionner. Elle craignait que la compagne qu'allait se donner Richard ne lui fît perdre son affection, et elle le lui avouait avec cette franchise qui était dans son caractère : « Tu « es », lui disait-elle, « un des êtres que j'aime et que j'estime « le plus. Il est possible que ton changement d'état nous sépare « à jamais; car j'ai rarement vu les femmes, même les plus « parfaites, épouser les affections de leurs maris. Mais quelque « douleur que je puisse éprouver de ce côté-là, je m'y soumet- « trai sans révolte, si tu es heureux. »

Qu'était-ce donc que cette affection qui d'elle à lui s'exprimait par de si vives paroles, et qu'avait-elle pu être dans le passé, qu'était-elle encore à ce moment pour s'échapper en expressions si tendres? En un mot, pour dire toute notre pensée, était-ce bien l'amitié pure et simple, ou un autre sentiment plus orageux et plus passionné qui éclatait ici?

On se tromperait de le croire. Non, au milieu de la foule de courtisans et d'adorateurs qu'avaient faits à Georges Sand son génie et sa personne, Richard avait été pour elle, par la noblesse et la pureté de ses sentiments, par sa distinction native, par son désintéressement qui dépassait tout ce qu'on pouvait imaginer à cet égard, un être unique, à part, disons plus, une sorte de vision de l'idéal qui satisfaisait les plus hautes parties de son âme et lui procurait à ce titre la jouissance morale la plus pure qu'elle pût rêver. Aimer Richard, en être

aimé dans les limites de la simple amitié, c'était pour elle habiter la plus haute région du monde des âmes, comme c'était en descendre que d'être obligée de renoncer à cette affection.

C'est d'ailleurs en d'autres termes que la jalousie s'exprime, et ce n'est pas à un compagnon de passion que l'on définit le bonheur de la façon élevée qui suit :

« Je me soumettrai », disait-elle donc, « si tu es heureux. Je « dis heureux, non dans le sens banal et faux qu'on donne à ce « mot-là, mais dans le sens que j'y attribue. Le seul bonheur « que je croie possible et désirable, c'est de pouvoir remplir « la mission qui nous est confiée sur la terre. Ce qui entrave « l'exercice de nos facultés nobles est le malheur réel, profond, « irréparable. »

Voilà la hauteur de pensée et de langage à laquelle se transportait Georges Sand lorsqu'elle écrivait à Richard. On a de la peine à croire que ses lettres à Musset ne fussent pas d'un autre ton.

Cette affection n'éclate pas moins dans une autre lettre écrite postérieurement en réponse à un billet où Richard, marié depuis quelque temps, lui avait dit tout ce qu'il trouvait de bonheur dans son union : « Cher doctor Amabilis, tu es « donc heureux, Dieu soit loué ! Tu le mérites si bien. Avant « que tu eusses pris ce sérieux, cet énorme engagement, j'étais « effrayée. Le monde *civil* est organisé si étrangement que je « ne crois pas aux mariages heureux. »

Et, revenant à son idée favorite, elle ajoute : « Ainsi, puis- « que tu me donnes un si excellent démenti, je te tiens pour « *non marié*, mais pour uni par l'amour à une femme devant « Dieu seulement. La sanction de la société grossière, athée « et ignorante, qui accepte le code sans remords et sans effroi, « n'est donc pas à mes yeux ce qui te marie. Tu l'as acceptée « comme une formalité, à la bonne heure. C'est Dieu et l'affec- « tion qui te lient. Tout est là. »

Et elle terminait par ces paroles affectueuses pour la compagne de son ami : « Que cette noble personne fasse donc ta

« consolation, qu'elle soit l'adoucissement de tes fatigues et « l'encouragement et la récompense. Je l'aime et l'aimerai « pour cela de toute mon âme. Si jamais j'ai un mois de loisir « et de liberté, j'irai chercher près de vous un peu de cette « récompense qui m'est due aussi, si la fatigue y donne quel- « que droit. »

Une fois persuadée de la réalité du bonheur de son ami, Georges Sand, qui avait d'abord fait tant d'objections sur son mariage projeté, semblait avoir à cœur de racheter ces réserves et ces objections par l'effusion de ses félicitations. Ainsi, dans une autre lettre où elle se laisse aller à exposer du mariage idéal une théorie qui n'est après tout que celle du mariage chrétien quand on l'aborde sérieusement, et que plus de ménages qu'on ne croit réalisent sans bruit, dans l'ombre, elle lui écrivait, en août 1842 : « Cher ami, je te remercie de tout « mon cœur de ton bon souvenir et de ta lettre si affectueuse « et si douce à mon cœur. Tu sais bien que la chose la plus « agréable à me dire est de m'apprendre que tu es heureux. « Je vois que tu l'es véritablement et que tu le seras toujours, « parce que ce bonheur est purement et saintement senti, parce « qu'il est fondé sur des bases solides. La vertu, le dévoue- « ment, la loyauté, la véritable affection, les convenances de « caractère et un même but, un même idéal, faire le bien, « pratiquer les grandes œuvres du zèle et de la foi active, « ces liens-là sont indissolubles ; et quiconque en a goûté les « sublimes joies n'en peut concevoir, désirer, ni chercher au- « cune autre. Bénie soit celle qui t'aime et qui te ressemble « si bien ! »

Georges Sand ici rejoint et égale tous ceux qui ont parlé le plus dignement du mariage. Toutes les lettres qu'elle adresse à son ami sont pleines, je dirais presque, débordent de son affection pour lui. On en jugera par ce qu'elle ajoutait encore du plaisir qu'elle avait eu à recevoir de ses nouvelles : « Je « n'ai reçu ta lettre qu'il y a quinze jours ; elle était à Paris, « et mes affaires m'y ayant appelée pour une semaine, je l'ai

« trouvée comme une perle au milieu du fumier de toutes les « paperasses qui encombraient la loge de mon portier. »

Nous verrons plus loin combien elle fut heureuse du succès des réformes tentées par Richard dans son administration de Stéphansfeld, et comment elle lui proposa de les faire connaître au public et de les mettre en lumière dans la *Revue indépendante* qu'elle dirigeait alors avec Pierre Leroux.

Richard en effet avait opéré dans le traitement aliéniste, à Stéphansfeld, une révolution dont il avait puisé l'idée tout à la fois dans ses longues études sur la phrénologie et dans une profonde compassion pour les misères de l'âme. On sait ce qu'était autrefois un hospice d'aliénés; une véritable succursale de prison où les malheureux qui y étaient jetés n'étaient guère mieux traités que des repris de justice, et subissaient toutes les contraintes et souvent même les rigueurs imposées à ceux-ci. On se proposait moins, en les enfermant, de les guérir que de débarrasser la société, sans autre souci que de les empêcher d'être nuisibles ou encombrants.

C'était ce régime, en partie du moins, que David Richard avait encore trouvé en vigueur à Stéphansfeld, lors de son arrivée. Sa raison et son cœur lui en firent voir, dès le premier jour, et l'illogisme et la barbarie; et dès lors il n'eut plus de repos qu'à la place il en eût établi un autre à la fois plus intelligent et plus humain, et n'eût réalisé, dans la mesure où l'entreprise était possible, l'asile modèle dont il avait l'idée et le plan dans la tête.

Cette idée et ce plan ainsi que la méthode employée par David Richard pour le traitement des malades à Stéphansfeld ont été exposés tout au long, et très bien, par un de ses plus dévoués collaborateurs, M. Duffner, qui dirigea pendant de longues années les écoles de l'établissement. Nous aurions voulu reproduire, au moins dans ses principales lignes, son récit très détaillé[1]; mais la place qui nous est mesurée ici ne

1. Nous appelons de tous nos vœux la publication de cet excellent travail encore inédit.

nous le permettant pas, nous nous bornons à donner des réformes et de la méthode inaugurées dans le traitement aliéniste par le directeur de Stéphansfeld le tableau abrégé que nous en trouvons dans un article du *Magasin pittoresque* de l'année 1862. Rien ne résume mieux l'impression qu'en recevaient tous ceux qui en étaient témoins :

« Les fous, dit-on souvent, n'ont pas le sentiment de leur malheur; les instincts physiques étouffent chez eux tout sentiment moral. David Richard n'a point accepté cette sentence passée sur tant d'infortunés. Animé d'une charité ardente, il s'est voué tout entier à son œuvre de rédemption. Nommé directeur de l'asile de Stéphansfeld, situé près de la ville de Brumath, dans le Bas-Rhin, il y a introduit, avec une sage et prudente hardiesse, les plus heureuses réformes. Il a d'abord étudié les malades et leurs tendances, s'appliquant surtout à observer les lueurs dont s'illuminent par moment les ténèbres de l'esprit, cherchant et recueillant les épaves qui surnagent au milieu de ce grand naufrage. Il a pu ainsi se convaincre que la raison exerce toujours une action salutaire sur la folie, non la raison militante qui discute et s'impose, mais la raison compatissante et douce qui attire, calme, console. Sincèrement pieux, il a appelé à son aide le sentiment religieux, si profondément enraciné dans le cœur humain. Il a prié et fait prier. Son infatigable patience a ravivé des facultés que l'on croyait éteintes, ranimé des sentiments qui n'étaient qu'assoupis. D'accord avec le médecin en chef de l'établissement, il a peu à peu amené les aliénés à se rendre compte de ce qu'ils éprouvent, à le décrire avec une certaine précision, à s'essayer même à combattre le retour d'idées fixes dominantes. A force de tact et de délicatesse, il a redressé des intelligences déviées. En honorant l'homme déchu, il lui a rendu le respect de lui-même. Les troubles se sont apaisés; les accès de fureur sont devenus de plus en plus rares; les fous autrefois dangereux n'ont plus été qu'agités. Il a pu permettre des promenades à l'air libre, en plein champ. Vingt malades, puis trente,

cinquante et jusqu'à cent, ont eu la permission de sortir, sous la surveillance de quelques gardiens sans armes. C'est le premier asile, en France, où l'on ait osé introduire une innovation si féconde en bons résultats. Un incendie se déclare au milieu de la nuit à Stéphansfeld; tout le monde est sur pied et s'évertue à éteindre le feu. Le lendemain, personne ne manquait à l'appel, personne n'avait songé à profiter, pour s'enfuir, du désordre créé par la circonstance.

« David Richard vit au milieu de ses pensionnaires; il les aime et en est aimé. Il les voit plusieurs fois le jour, et, un soir par semaine, il les reçoit chez lui, où sa noble et digne femme, qui le seconde admirablement, les accueille avec une bienveillance dont ils se montrent très touchés. Leur tenue, pendant ces réunions, est exemplaire. Rappelés au sentiment des convenances, ils ne s'en écartent pas. La présence des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui sont à la fois surveillantes et infirmières de l'asile, est aussi d'un excellent effet moral. Des occupations ont été organisées pour conjurer les déplorables suites de l'oisiveté. Les malades, habitués aux travaux de la campagne, fauchent et moissonnent. Ceux à qui répugnent ces tâches un peu rudes ont à leur disposition des livres, des gravures, des crayons, différents jeux qui exercent les membres sans trop de fatigue. En hiver, des lectures faites à haute voix, après souper, par les aliénés eux-mêmes qui sont inscrits à tour de rôle, créent un intérêt commun, et sont une puissante diversion aux idées noires et à la manie de l'isolement. Enfin, sous cette bénigne influence, beaucoup de malades ont été guéris; la majorité a mené une vie à demi raisonnable, et tous ont eu la part de bien-être et d'égards à laquelle ils avaient droit. »

Mais on l'a dit, tant vaut l'homme, tant vaut la méthode. Si celle que David Richard avait tirée de son expérience et des méditations de toute sa vie, était vraiment psychologique et en soi la plus efficace pour la guérison des malades, en même temps que la plus propre à adoucir le malheur de leur

situation, c'était surtout la façon dont il l'appliquait qui lui donnait toute sa valeur. Son grand art en effet dans l'application de sa méthode consistait non seulement dans la connaissance profonde qu'il avait de l'âme humaine, mais encore, mais surtout dans l'esprit qu'il apportait à l'exercice de sa tâche. Cet esprit, c'était l'esprit de dévoûment et de charité. Il avait pour tous ses pensionnaires, à quelque catégorie qu'ils appartinssent, une compassion profonde. De ces malheureux qu'il avait à gouverner, il avait à la lettre fait sa famille, et il les aimait comme une famille. Ils le savaient et ils le lui rendaient tous, en proportion de ce qui leur restait de raison.

Si éloigné et si isolé que fût Stéphansfeld, tant de bien n'avait pu être fait sans qu'il en fût venu à Paris et dans le reste de la France quelques échos. Les inspecteurs généraux revenaient toujours émerveillés de leurs visites à Stéphansfeld et n'avaient pas assez de félicitations pour son directeur; les directeurs des autres asiles de France et de l'étranger venaient comme à l'envi s'instruire et prendre des leçons à l'école de cet asile modèle; des visiteurs de distinction s'y rendaient pour remporter des sujets de méditation sur une des formes les plus tristes de la misère humaine; ainsi Lacordaire, le grand orateur catholique, ainsi M. Paul Janet, qui depuis, au cours d'un magistral article publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1857, *sur les caractères et le traitement de la folie,* rendit à David Richard, à propos de toutes les réformes réalisées par lui à Stéphansfeld, l'hommage le plus flatteur et le plus mérité.

Lamennais, de son côté, l'en félicitait de Paris; dans une lettre du 27 octobre 1842, il lui écrivait : « Toutes les per- « sonnes que j'ai vues rendent témoignage du bien que vous « faites à Stéphansfeld. L'affection de vos administrés est un « phénomène remarquable. »

C'est certainement sous l'impression de tout ce qu'il entendait dire du sort fait par David Richard à ses malades qu'il terminait une autre de ses lettres, du 3 août 1853, par ce vœu,

si flatteur pour son ami, dans son originalité : « Si j'étais le « peuple, je souhaiterais que le bonheur qu'on me fait eût « pour résultat une bonne aliénation pour me retirer à « Stéphansfeld. »

C'est également sous la même impression que Georges Sand à son tour lui avait écrit le 29 août 1842, à propos de la *Revue Indépendante* qu'elle venait de fonder récemment en compagnie de Pierre Leroux : « Je ne sais pas si tu en as lu « quelques numéros. Peu importe, l'histoire de ta noble vie « est plus intéressante que tous mes romans ; et dans la pra- « tique de la charité tu n'as pas besoin de la morale dogmati- « que que Pierre Leroux prêche à ceux qui ont l'entendement « obscur ou fourvoyé. Mais je veux te dire que si tu veux « publier quelque Mémoire sur Stéphansfeld et sur les excel- « lents résultats que tu y as obtenus, nous avons des pages et « des caractères d'imprimerie à ton service. Il me semble que « ce serait une œuvre à faire que d'exposer les moyens que tu « as employés et les succès qui en ont été la suite. Je sais bien « que tu n'es pas pressé de te donner des éloges et que ta « modestie répugnerait à cela. Mais il s'agit de montrer que « la démence est de toutes les disgrâces humaines la plus pro- « pre à être traitée philosophiquement et moralement. Cette « question touche aux plus hautes questions religieuses et « sociales ; et il me semble que personne plus que toi ne peut « le faire grandement et noblement. Tôt ou tard tu la dois à « l'humanité cette exposition de la foi qui t'a guidé et soutenu « et de ces moyens qui t'ont mené à ton but. »

Nous n'avons pas la réponse que fit David Richard à Georges Sand en cette circonstance, mais nous trouvons dans une de ses lettres à un autre de ses amis des détails très précis sur le secours qu'il tirait de la religion pour la guérison et le soulagement de ses malades :

« Vous désirez avoir mon opinion sur l'influence religieuse « comme moyen de traitement moral. Je la crois immense, « cette influence, bien que je doive reconnaître que dans

« certaines périodes elle semble nulle. Mais, en général, on « n'y saurait trop recourir. Peu de mois après mon arrivée à « Stéphansfeld, j'ai adressé au Préfet un assez long Mémoire « en ce sens ; et depuis, la chapelle catholique et l'oratoire « protestant qui se trouvent dans notre asile ont été beaucoup « plus fréquentés que par le passé. Auparavant, la médecine « avait fermé à la religion l'entrée de nos promenoirs et de « nos ouvroirs. Aujourd'hui les deux aumôniers ont le droit « de circuler partout, et avant chaque repas une sœur de cha- « rité prononce une simple prière que tous les assistants écou- « tent avec un recueillement qui vous surprendrait. Les « consolations et les lumières de la religion sont surtout néces- « saires dans les cas ici très fréquents d'aliénation religieuse. « Il s'agit non pas de sevrer les malades complètement des « idées qu'ils ont mal comprises, mais de ramener leur esprit « à une interprétation meilleure de ces idées. Jeter le ridicule « sur le culte, sur la prière, sur la foi, ce serait bouleverser « plus encore ces pauvres intelligences déviées; elles finiraient « par perdre toute confiance dans les personnes qui les « entourent et se croiraient en proie à l'impiété ; par suite « elles renfermeraient leurs pensées en elles-mêmes et se « plongeraient dans un désespoir plus profond. »

Cela nous ramène à la conversion de Richard au catholicisme ; nous avons vu comment Lamennais en avait accueilli la nouvelle. On est sans doute curieux de savoir comment Georges Sand l'accueillit à son tour.

Il faut dire tout d'abord qu'elle n'en fut informée par son ami que beaucoup plus tard que Lamennais, sept ans après seulement, et encore par suite d'une circonstance accidentelle, d'ailleurs honorable pour tous les deux. Leur correspondance avait fort langui dans l'intervalle. L'illustre romancier, emporté dans le tourbillon de 48 où elle avait joué, un moment, près de Ledru-Rollin, au Ministère de l'intérieur, le rôle d'une Égérie politique, avait donné, avec la fougue qu'elle apportait souvent à ce qu'elle faisait, dans les utopies socialistes auxquelles

elle élevait une tribune dans ses romans d'alors. Tout entière à son œuvre et à la propagande de ses idées, elle avait, je ne dirai pas oublié, — on verra tout à l'heure combien l'image de son ami était toujours vivante dans son cœur, — écarté du moins provisoirement de ses préoccupations du jour cette douce figure si étrangère à toute polémique. De son côté Richard, absorbé par une tâche qui ne lui laissait guère de liberté d'esprit, déconcerté un peu aussi peut-être par les échos qui lui revenaient de la campagne à outrance menée par son amie, dans ses nouveaux romans, contre la religion dont il tirait, pour son œuvre et pour son perfectionnement privé, un si puissant secours, avait jugé sans doute que, ne pouvant approuver l'auteur de *Mlle de la Quintinie* et d'autres romans inspirés des mêmes idées, et ne voulant pas davantage s'aheurter à ce fier esprit, il valait mieux peut-être se taire et attendre que toute cette fougue et cette poussière de combat fussent tombées.

On se taisait donc de part et d'autre, enfermé dans un cher et réciproque souvenir, seulement un peu douloureux pour Richard, lorsqu'un jour il reçut un numéro du journal *la Presse,* contenant un extrait des souvenirs de l'illustre romancier, où l'hommage le plus magnifique et le plus senti était rendu à son caractère et à ses mérites, ainsi qu'au charme extraordinaire de toute sa personne.

C'est au cinquième chapitre du quatrième volume de l'ouvrage intitulé : *Histoire de ma vie*. Après s'être excusée auprès de ses anciens amis, qui, bien que leur nom lui soit cher, ne le trouveront pas à cette page de sa vie, elle continue ainsi :
« Parmi ceux-là, je te nommerai pourtant, David Richard, type
« noble et doux, âme pure entre toutes ! Tu appartiens à l'estime
« d'un groupe moins restreint que celui où ton humilité vrai-
« ment chrétienne s'est toujours cachée. La charité t'a pour ainsi
« dire détaché de toi-même, et tes patientes études, les élans gé-
« néreux de ton cœur t'ont jeté dans une vie d'apôtre où le mien
« t'a suivi avec une constante vénération. C'est qu'il est rare

« que les âmes portées à ce sentiment-là ne deviennent pas « dignes de l'inspirer à leur tour. Cet humble axiome « résume toute la vie de David Richard. Doué d'une ten- « dresse suave et d'une foi fervente, il vit dans ses amis, — et « en tête de ses premiers amis fut l'illustre Lamennais, — « non pas des soutiens et des appuis pour sa faiblesse, mais « des aliments naturels pour les forces de son dévoûment. « Je ne sais pas si on l'a jamais soutenu et consolé, lui. « Je ne crois pas du moins qu'il ait jamais songé à se plain- « dre d'aucune peine personnelle. Ce que je sais, c'est qu'il « écoutait, consolait et calmait toujours, attirant à lui toutes « les peines des autres et les dissipant ou les calmant par « je ne sais quelle influence mystérieuse sur laquelle j'aurais « quelque chose à dire, si j'osais, à propos d'un homme aussi « sérieux, parler de choses qui touchent à l'empire des rêves. »

« Si c'est », dit-elle encore, parlant des impressions de sympathie et d'antipathie auxquelles on se laisse aller pour les personnes que l'on rencontre, « si c'est une superstition, « j'ai celle-là, je l'avoue, et j'ai fait l'expérience d'aimer toute « ma vie les gens que j'ai aimés en les voyant pour la première « fois. Il en fut ainsi de David Richard que je n'ai pas vu « depuis dix ans. Le voir, et j'en dis autant de Gaubert — un « autre de ses amis, — le voir était pour moi un véritable bien- « être moral que je ressentais même d'une façon matérielle, « dans l'aisance de ma respiration, comme s'il eût apporté « autour de moi une atmosphère plus pure que celle dont « j'étais nourrie à l'habitude. Ne plus le voir n'a presque rien « ôté au bien-être intellectuel que m'apporte son souvenir et « au rassérénement qui se fait dans ma pensée, quand je « m'imagine converser avec lui.

« Cette noble intelligence, après s'être adonnée avec ardeur « à la poursuite de la fatalité d'organisation, s'arrêta au point « où l'athéisme désespérant eût ébranlé une croyance moins « réfléchie et un caractère moins aimant. Il ne se plongea « dans la connaissance du mal que pour en chercher le remède.

« Il ne vit l'homme incomplet que pour le plaindre, et infirme « que pour vouloir le guérir. Il se souvint que l'espérance « est une des trois vertus célestes, et au bord des abîmes du « doute, il regarda en haut et pria. »

Et elle ne trouve pas d'autre nom pour qualifier Richard que celui d'ange. Puis à la pensée des justes inconnus qui traversent la vie sans éclat et sans bruit, et qu'on reconnaît à peine à la trace du bien qu'ils laissent sur leurs pas, après avoir rappelé que Mme Dorval, une de ses amies, demandait au ciel des anges et des saints sur la terre, elle s'écrie, dans une sorte de transport que lui inspire le souvenir de D. Richard, et d'une expression vraiment religieuse et entraînante: « Nous « n'avons pas toujours le sens divin qui les fait reconnaître « sous l'humble forme et parfois sous l'humble habit qui les « déguisent. Nous avons de l'imagination, nous cherchons le « prestige; la beauté, le charme, l'esprit, la grâce nous eni- « vrent, et nous courons après de trompeurs météores, sans « nous douter que les vrais saints sont plus souvent cachés « dans la foule que placés sur le piédestal.

« Des saints et des anges! Et pourquoi ne voulons-nous pas « comprendre que ces beaux êtres fantastisques sont déjà de ce « monde à l'état latent, comme le papillon splendide dans sa « propre larve. Ils n'ont ni rayon de feu, ni ailes d'or pour se « distinguer des autres hommes. Ils ne brillent nulle part, ni « sur des chevaux rapides, ni aux avant-scènes des théâtres, « ni dans les salons, ni dans les Académies, ni dans le forum, ni « dans les cénacles. S'ils eussent vécu sous Tibère[1], ils n'eussent « brillé qu'aux arènes en qualité de martyrs comme tant d'au- « tres fidèles serviteurs de Dieu, dont on n'eût jamais entendu « parler, si l'occasion d'un grand acte de foi ne se fût rencon- « trée pour envoyer aux archives du ciel les noms sacrés de ces « victimes obscures, la splendeur de ces vertus ignorées. »

Voilà le sillon lumineux que D. Richard après dix ans

1. Elle veut dire sous Néron, sans doute; car, sous Tibère, il n'y eut pas de persécutions.

d'absence et sept ans de silence avait laissé dans l'âme de Georges Sand ; d'où l'on peut juger si son amie l'avait oublié. Non moins confus que touché d'un pareil souvenir et de la forme sous laquelle il lui était donné, Richard, qui était malade lorsque cette communication lui arriva, sut, aussitôt qu'il fut rétabli, trouver dans son cœur, pour remercier son amie, des paroles qui égalaient sa gratitude. Il lui écrivit en effet à la date du 1er aout 1855 : « Une suite d'accès de fièvres et la « multiplicité de mes occupations obligées m'ont privé jusqu'à « ce jour du plaisir de vous remercier des pages si flatteuses « que vous avez daigné consacrer dans vos Mémoires à ma « chétive individualité. Je les ai lues avec une profonde gra- « titude, mais non pas sans être confus; car je ne me fais « point illusion. Si je ne me donne pas pour un diable, je me « sens encore moins un ange, comme votre trop indulgente « amitié a bien voulu me nommer. Cependant je ne dissimu- « lerai pas que cette affectueuse exagération m'est allée au « cœur. Il est si doux d'entendre le lointain écho de ses propres « sentiments, on a un tel besoin de sympathie que les éloges « d'un ami même non mérités font un bien indicible. Vous « m'avez prêté, je le sais, les saintes vertus qui forment votre « idéal de l'amitié. Je n'ai pas d'autre manière de m'acquitter « que de tendre au noble but que vous me montrez, de m'effor- « cer de devenir moins imparfait aux yeux des hommes et « surtout de Dieu. Le monde exige toujours beaucoup trop de « ceux qu'on a beaucoup loués. Quoi qu'il en soit de mon futur « embarras, merci, merci mille fois, de votre bon, gracieux et « persévérant souvenir. »

Il ne se contenta pas de la remercier; avec un courage puisé tout à la fois dans la sincérité de ses convictions et dans l'affection qu'il gardait à son illustre amie, il fit avec elle, comme il avait fait avec Lamennais, il profita de l'occasion pour lui dire les vœux qu'il formait de la voir partager un jour sa nouvelle foi, et lui exprima ces vœux avec une éloquence digne de sa correspondante.

Ce n'était pas seulement le cœur qui avait été gagné chez Richard, lors de sa conversion au catholicisme, c'était encore l'esprit. A un moment du siècle où les vérités qui ont été dans tous les temps, et sous une forme plus ou moins pure, le pain quotidien de l'Humanité, comme Dieu, l'âme, la vie future, la liberté morale, étaient de tous les côtés insultées, où le oui et le non, le pour et le contre sur les questions les plus vitales étaient déclarés également vrais par des hommes qui prétendaient à être pris au sérieux, Richard s'était persuadé que l'autorité qui fixe l'esprit, que la discipline qui règle le cœur et la pratique, nécessaires dans tous les temps, l'étaient plus que jamais aujourd'hui ; et jaloux d'asseoir ses convictions, il avait été résolument à l'autorité.

Sans s'étonner plus que Lamennais de l'évolution religieuse de Richard, évolution qu'elle avait de tout temps pressentie, et qu'elle annonçait, presque avant de l'avoir connue, dans le chapitre même dont nous venons de donner tout à l'heure des fragments, Georges Sand se défendit pourtant davantage contre les vœux qu'il formait pour la voir un jour en pleine communion d'idées avec lui, mais d'un ton où l'estime et le respect se mêlaient à l'affection :

« Mon ami, ce que tu as lu dans la *Presse* n'est qu'une « partie de ce que j'ai écrit sur toi. Car la *Presse* ne publie « qu'un extrait de mes souvenirs. C'est dans l'édition en volu- « mes que tu trouveras tout ce qui te concerne, et tu y verras « précisément de quoi te tranquilliser sur le jugement que je « puis porter maintenant sur tes opinions religieuses. Car sans « rien savoir de ce qui s'est passé en toi depuis plusieurs an- « nées, il s'est trouvé qu'en écrivant sur ton compte, j'ai pré- « dit et jugé d'avance. »

Alors, après lui avoir dit qu'elle ne sera jamais catholique que dans le passé, ce qui, de sa part, est un bien grand honneur rendu au moyen âge, elle ajoute : « J'accepte avec gra- « titude les enseignements du passé, qui souvent détestables « et atroces dans l'histoire ont été souvent assez grands et assez

« beaux pour que l'on dise : *Vive Jésus!* quand *même*. Dans « les grandes âmes toute doctrine d'idéal s'élève et s'épure; tu « m'en es une preuve de plus. Ma passion du moment, c'est « Clément d'Alexandrie. Celui-là ne voulait pas damner les « grands payens et ne répudiait ni Orphée ni Pythagore[1]. Toi, « tu ne répudies pas Lamennais, et dans ta soumission, trop « aveugle selon moi, mais conséquente avec ta modestie « naturelle, tu montres le courage du cœur. Rien de tout « cela ne m'étonne. Quant à moi, je ne sens pas le besoin « d'intermédiaires vivants entre le ciel et moi. J'ai ceux « du passé dans tout ce qu'ils ont produit de grand, de beau, « de vrai. Je les chéris et je les bénis de m'avoir mise à même « sans prêtres et sans docteurs nouveaux de concevoir Dieu et « de m'élever à lui, autant que ma nature le comporte. Mais « le culte me dérangerait fort.

Et plus loin : « Je t'estime et respecte sérieusement ton « caractère et ton noble cœur et ta douce et noble intelligence; « mais moi je suis faible, et tout ce qui fait tache entre « mon divin soleil et ma pauvre vue m'est odieux. Je le « fuis; je prie et je crois ardemment dans le temple de mon « imagination. »

Puis, sans se demander si ce temple n'est pas bien fantastique, et si les mailles de son raisonnement étaient bien solides, elle ajoutait : « Je n'ai plus besoin de symbole, ayant saisi « l'esprit. Je l'ai saisi en partie par le catholicisme et en partie « par la philosophie. J'ai fait mon choix et je le fais encore « tous les jours, car je lis et j'étudie toujours l'idée, et je ne « veux pas qu'une discipline qui m'abrutirait m'empêche « de chercher celui qui m'ordonne de chercher toujours pour « mieux croire. Oh! le temps n'est plus où j'écrivais *Lélia*. Je « ne doute plus, Dieu merci, et je le bénis de ce que j'ai tant « douté, puisque j'ai usé en moi les pauvres arguments du

1. Georges Sand est ici dans l'erreur : l'Église catholique a condamné les erreurs du paganisme; elle n'a jamais affirmé la damnation d'Orphée, ni de Pythagore, ni d'aucun grand payen que ce soit. — Richard avait, en effet, assez de largeur de cœur pour rester fidèle à Lamennais, sans le suivre dans sa nouvelle Théologie.

« doute jusqu'à la corde. Tu vois que je ne cours pas sus à « la doctrine qui t'absorbe, tant s'en faut, mais je ne veux pas « de la règle qui prétend s'imposer et qui n'est qu'un ouvrage « fait de main d'homme, ouvrage que j'ai bien le droit de « juger. »

L'esprit souffle où il veut, est-il dit quelque part dans l'Écriture, c'est bien le cas de le rappeler ici. Cette règle qui répugnait tant à son amie, D. Richard aussi l'avait jugée, et il s'y était soumis, sans se sentir diminué et sans croire qu'il abdiquât le moins du monde le droit de chercher toujours par le cœur et par l'esprit Celui dont le plus grand des docteur catholiques, saint Augustin, a dit, *que Dieu sans cesse grandisse en toi, crescat semper in te Deus.*

Richard avait accompagné sa lettre de l'envoi d'une petite brochure d'une trentaine de pages où il exposait tout au long les motifs de sa conversion ; Georges Sand, à propos de cette brochure, lui disait dans sa réponse : « Je suis très bien dans « ce récit le fil de ta destinée et la marche de l'espèce de fata- « lité providentielle de tes instincts. Tu as été logique envers « toi-même, et tu n'as pas voulu faire les choses à demi, n'étant « pas de ceux qui s'arrêtent en chemin avant d'avoir trouvé « leur idéal. Le tien a besoin d'une autorité visible et palpa- « ble, d'un maître, d'un ami, d'un prêtre. Celui qui s'est ainsi « emparé de toi doit être un homme de grand mérite, soit. Tu « es heureux ainsi ? Tu te crois faible et tu cherches de la force « dans une communion d'esprits ? A la bonne heure. Je ne « passerais pas cette abnégation à beaucoup d'autres ; mais de « toi je l'accepte parce que je te sais disciple par nature, ce « qui est un défaut causé par une vertu, vertu rare chez ceux « qui sont portés à devenir maîtres ! »

Que Richard, qui avait su pourtant se reprendre des mains puissantes de Lamennais, fût en théologie un esprit disciple, la chose ne peut guère être contestée ; c'était en effet une âme largement ouverte aux grands enseignements ; ce qu'il y a de certain toutefois c'est que, dans la science qui lui était propre,

dans la phrénologie, il était maître, et que Georges Sand en cette matière avait elle-même été son élève, comme, dans les questions sociales, elle l'avait été des écrivains socialistes de son temps, et en particulier de Pierre Leroux.

La lettre de la châtelaine de Nohant se terminait d'ailleurs par une profession de résignation religieuse, digne de tout ce qui a été inspiré de plus beau par ce sentiment, mais qui risque bien de scandaliser plus d'une incrédulité de cette heure; c'était à l'occasion de douleurs domestiques dont elle faisait confidence à son ami :

« Merci pour ta lettre, mon cher Richard, j'accepte tes « prières à mon intention. Je n'accepte pas celles de tout le « monde?... Toi, tu n'es point un idolâtre; et tu sais ce qu'il « faut demander pour soi et pour ceux qu'on aime. C'est du « courage et de la foi, n'est-ce pas? Dieu a bien voulu m'en « donner quand j'ai perdu ma petite fille. J'ai été bien malade, « mais je ne lui avais pas demandé la santé et la vie. « Je ne lui demandais que de ne pas me laisser douter, « et il m'a exaucée. La santé physique n'est qu'une consé- « quence de la santé morale; et à présent je me porte bien, « quoique je pleure tous les jours. Mais ce ne sont pas de « mauvaises larmes. J'ai la certitude que mon enfant est dans « le plus beau et le meilleur endroit du ciel. Car je lui avais « appris à croire, et elle croyait. Et par un merveilleux pres- « sentiment de sa destinée, au milieu de sa force et de sa gaîté « luxuriantes, elle arrêtait ses jeux et ses rires pour me ques- « tionner avec une insistance extraordinaire à son âge sur « l'immortalité de son âme et son avenir divin; et cela dans « ces termes naïfs de l'enfance qui sont si charmants et si « profonds. Elle est morte en souriant et sans souffrir, étouffée « par une enflure, à la suite d'une fièvre scarlatine mal soi- « gnée. Contre ma volonté, elle n'était pas auprès de moi. « Dirai-je que Dieu le voulait ainsi? Non, ce serait un blas- « phème. Dieu voudrait que les hommes eussent la prévoyance, « la science et le zèle. C'est à eux qu'il faut pardonner de

« manquer souvent de tout cela; et c'est plus difficile que de « pardonner à Dieu de ne pas transgresser les lois générales « de la vie et de la mort pour épargner nos larmes. »

Si Georges Sand avait été davantage dans le sentiment chrétien, elle aurait pu ajouter, après ces belles paroles, que ces larmes, quand c'est la résignation qui les verse, ont une vertu purificatrice, et que c'est souvent avec ses coups les plus terribles que Dieu exerce ses plus grandes miséricordes. Pour montrer d'ailleurs à Richard combien il était toujours près de son cœur, elle finissait par ces détails intimes sur son intérieur, où seuls on fait pénétrer les plus chers amis, et par ces adieux pleins de cordialité :

« Tu me demandes des nouvelles de mes enfants. Solange « est souffrante, surtout depuis la mort de sa fille, cette belle « et charmante Jeanne qui nous a été ravie, il y a six mois. « Elle est aux eaux de Bade en ce moment. Maurice est près « de moi. C'est un homme de 30 ans, très bon et qui ne se « décide pas à se marier, parce qu'il craint de n'être pas « aussi heureux qu'avec moi. Je lui demande pourtant sans « cesse des petits-enfants, et j'espère que je redeviendrai grand'- « mère. J'en ai bien besoin.

« Embrasse pour moi tes chers enfants et Mme Richard, puis- « qu'elle veut bien m'aimer comme je l'aime, à cause du « bonheur qu'elle te donne ; et je suis sûre que tu le lui rends « bien.

« Adieu, mon ami. Parle moi quelquefois de ton amitié, de « Dieu, tant que tu voudras, du diable le moins possible [1], de « *ma gloire*, jamais. Je ne me soucie pas, je ne m'occupe pas « de cela. Tu sais bien que mon idéal n'est pas moi. J'ai été « pénétrée, en naissant, d'un rayon qui ne venait pas de moi, « et dans ce rayon, je ne vois que celui qui me l'a donné.

« A toi de cœur toujours.

« Georges SAND. »

1. Est-il besoin de dire que Richard n'avait pas le moins du monde parlé du diable à son amie; mais le diable était sa bête noire, et elle avait toutes les peines du monde à le démêler du catholicisme.

Ainsi Georges Sand comme Lamennais conservait à Richard devenu catholique son amitié d'autrefois. C'est qu'elle savait tout ce qu'il y avait d'or pur dans ce cœur; quant à Richard qui savait de son côté tout ce qu'il retirait de force, pour l'accomplissement de sa tâche et pour son perfectionnement personnel, de ses nouvelles convictions religieuses, sans rien répudier de ses vieilles affections, il continua, plus modeste et plus dévoué que jamais, de concert avec sa digne et sainte compagne, si étroitement associée à son œuvre, sa mission de charité.

Je viens de parler de sa modestie ; il en avait donné en 1844 une bien grande preuve : les hautes fonctions d'inspecteur général des établissements d'aliénés lui avaient été offertes ; indépendamment des avantages qui y étaient attachés, ces fonctions lui auraient rendu le séjour de Paris et la présence des nombreux amis qu'il y avait laissés. C'était pour lui une grande tentation ; il eut le courage d'y résister. A la proposition qui lui en fut faite, il fit cette réponse qui le peint tout entier : « Je sais et je sens que je suis le père des malheureux « qui me sont confiés. Il nous reste au moins pour 200,000 fr. de « constructions à faire encore, avant que l'établissement soit « dans un état respectable. Je veux poursuivre ici ma tâche. »

Et il la poursuivit cette tâche avec le même dévouement, jusqu'au jour où, épuisé d'efforts et vaincu par la maladie, il tomba à moitié chemin de sa carrière, le 11 juillet 1859, dans sa cinquante-troisième année, laissant désolée et véritablement orpheline la famille de malheureux à laquelle il avait sacrifié sa vie et emportant avec lui les regrets non seulement de ses amis, mais encore de tous ceux qui l'avaient connu.

Quant à la profondeur et à la vivacité du souvenir qu'il a laissé en Alsace, on s'en fera une idée quand on saura que, lors de la célébration du cinquantenaire de la fondation de l'asile de Stéphansfeld qui a eu lieu, le 4 novembre 1885, Richard par la bouche du Président du département d'Alsace, M. Back, a été proclamé le véritable fondateur de l'établissement, et que le récit ému des actes de son administration a

fait la plus belle partie de la fête. Dernièrement encore, le Directeur actuel, le docteur Stark, lui a rendu, dans un résumé très exact et très complet de l'histoire de l'administration de Stéphansfeld[1], un témoignage digne de lui en rappelant avec son talent hors ligne d'administrateur la chaleur de son âme pour l'humanité et ses misères.

Qu'y aurait-il à dire encore sur D. Richard après tout ce que nous en ont appris ses deux illustres amis, Lamennais et Georges Sand? Qu'il nous soit permis cependant pour compléter son portrait de détacher ces lignes d'une étude très intéressante de Mme Louise Belloc, publiée, dans le *Magasin pittoresque* de 1862, sur les *diverses méthodes des traitements d'aliénés;* elle y reproduit avec l'exactitude et la netteté d'une photographie les traits si distingués du directeur de Stéphansfeld :

« Dans un salon où se réunissaient plusieurs hommes de « mérite, je remarquai, un soir, une physionomie qui se dis- « tinguait entre toutes par une rare expression de douceur « et de sympathie. Le front, haut et large, semblait le siège « des pensées les plus nobles; au-dessous s'enchâssaient, dans « des orbites d'un modelé pur et ferme, des yeux rayonnants « de bonté. Le regard clair et pénétrant annonçait l'habitude « de l'observation. La bouche fine, affectueuse et tendre, les « narines mobiles d'un nez droit indiquaient une sensibilité « contenue, mais profonde.

« Il me semble, dis-je à la maîtresse de la maison, qu'il ne « manque à cette belle tête qu'une auréole pour en faire l'idéal « de la sainteté et du dévoûment. »

L'idéal de la sainteté et du dévoûment, c'est là l'impression qu'il avait produite sur Lamennais et Georges Sand; c'est celle qu'il laissait à tous ceux qui le rencontraient, celle qu'il laissera à l'histoire de la science et de la charité, si elle daigne inscrire son nom dans son livre d'or.

Antoine CAMPAUX.

1. *Geschichte der unterelsässischen Bezirks-Irren-Anstalt Stephansfeld, etc.,* von Director und Oberarzt-Sanitätsrath Dr Stark.

Lettres inédites de Georges Sand à David Richard.

Tout est réparé, mon bon Richard, et je te remercie de m'avoir renvoyé cette lettre qui n'eut fait qu'augmenter le mal. C'est à toi de me la pardonner; notre ami ne l'a pas lue et ne la lira pas. Tu le verras presque en même temps que la lettre que je t'écris. Il te dira que je n'ai pas eu besoin de longues explications pour faire la paix; car avant qu'il eût dit un mot, je l'avais serré dans mes bras. Sa seule présence n'était-elle pas la plus éloquente et la plus souveraine justification? Il est bien doux d'être convaincu ainsi de son propre tort; et quant à celui de D. il est effacé par ce prompt élan. Que l'homme est misérable de ne pas savoir user des vrais biens sans agitation et sans souffrance! Il faut qu'il creuse toujours sa fosse, comme si ce n'était pas le terme inévitable de ses travaux. Il faut que son propre cœur soit l'éternel aliment de sa douleur et qu'il souffre de ce qu'il possède comme de ce qui lui manque. Pourquoi? A Dieu seul apparemment appartient l'équilibre de tous les pouvoirs. Moi j'ai tiré mes défauts de mes qualités mêmes. L'excès de l'affection rend chez moi l'affection pleine de colères et de férocités. C'est grande pitié que toute notre force.

Au reste, cette épreuve était peut-être nécessaire. Il est certain que j'en suis sortie plus attachée, s'il est possible, à notre ami que je ne l'étais auparavant. J'ai pu mesurer la grandeur de mon affection pour lui au chagrin que j'ai ressenti de le perdre et à la joie que j'ai eue de le retrouver. Maintenant je sens que je serai plus indulgente envers lui s'il retombe dans ses torts. Je saurai que son cœur n'y est pour rien et je tâcherai de moins souffrir.

Quant à toi, bon docteur, aime-moi aussi, tu feras bien. Quoi de mieux que d'avoir de l'amitié *à coup sûr?* Tu sais que je te la rendrai avec intérêts. Ce ne sera donc pas peine perdue. Je fais toujours de beaux projets sur ton établissement à Nohant avec Didier. Aussitôt que je serai maîtresse, je ferai arranger vos chambres. Adieu et merci, ta lettre est venue compléter mon bonheur. Un doute sur ta confiance l'eût troublé, l'assurance de ton affection l'a doublé. Adieu, je suis un peu malade. Dans ces trois lignes tu sauras retrouver tous les sentiments dont mon cœur est plein.

Pardon du tutoiement par *écrit*. Je ne sais si je devais me le permettre, mais cela m'est venu et je ne m'en aperçois qu'en finissant. Je t'embrasse de cœur.

GEORGE.

Reçue le 14 juin 1839.

J'arrive du Congo et j'apprends seulement aujourd'hui que tu es sans place à Paris. On me dit même, cher *Doctor amabilis,* que tu sollicites un emploi au Jardin des Plantes. Si c'est par goût que tu veux résider avec les tigres, la girafe et notre ami Geoffroy, si, pour parler sans plaisanterie, il y a là de quoi t'occuper selon tes facultés de prédilection et réaliser un idéal, je retire ma proposition. Mais s'il s'agit seulement pour toi de la vulgaire nécessité de gagner ton pain, j'ai une ou deux propositions à te faire.

Primo, si tu as envie de te reposer, de bâiller aux corneilles, de dormir le nez au soleil ou de te promener le nez au vent, je suis à Nohant sans monde, sans bruit et sans souci, jusqu'à l'hiver. Viens si le cœur t'en dit.

Autre chose : si tu as besoin de ne pas t'occuper de ton existence matérielle, pendant deux ou trois ans, et de laisser couler tes journées sans songer à faire raccommoder tes bas et à commander ton dîner, voici ce que je t'offre.

Après avoir essayé durant deux ou trois ans à faire élever Maurice sous mes yeux par des précepteurs, j'y ai renoncé, reconnaissant que de telles fonctions ne peuvent être exercées par des subalternes encroûtés, encore moins peut-être par de faux beaux esprits se croyant rabaissés par un tel rôle et ne l'acceptant que comme un gagne-pain temporaire. Faire l'éducation d'un jeune homme est une chose si grave et si sacrée qu'il faut y consacrer la meilleure partie de son âme, et encore faut-il avoir une espèce d'âme, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Donc, je me suis mise à l'œuvre, et depuis un an je suis précepteur. Je ne puis enseigner ni latin ni grec, mais du moins j'ai réussi à bien enseigner le français, et nous sommes plongés jusqu'au cou dans l'histoire, la philosophie, les religions, avec toutes les questions géographiques, littéraires et artistiques qui s'y rattachent. En un mot, Maurice et moi nous faisons notre éducation côte à côte, l'encyclopédie de *Leroux et Reynaud* à la main. Je comprends plus vite que lui et j'explique, je vulgarise le texte afin de le rendre saisissable. Cela va bien. Le reste du temps, il lit, il dessine et je surveille. J'en fais autant avec Solange en proportionnant la leçon à ses facultés et à son âge. Maintenant je dois dire que moralement ce préceptorat me profite et me plaît. Il maintient mon âme dans le calme et empêche mon cerveau de s'éteindre dans l'inaction. Mais physiquement, il me fatigue beaucoup,

puisqu'il faut que j'écrive la nuit pour faire vivre les estomacs, après avoir alimenté les cerveaux durant le jour. Il y a des jours où je n'ai pas eu le temps de dormir et où je me sens accablée sous le poids de ma tâche. Je sens tout ce qu'elle a de pénible, de quasi-impossible à accomplir consciencieusement ; j'excuse les gens de bonne foi qui y succombent, je ris des sots qui croient s'en tirer par-dessous la jambe. Je voudrais donc, non pas abdiquer, Dieu m'en préserve, mais partager mon fardeau. Je ne puis songer à associer ainsi à mes occupations journalières et à mes pensées intimes un étranger. Il n'est qu'un ami à qui je puisse me confier et m'habituer ainsi. Et encore parmi mes amis, il n'en est que deux ou trois avec qui je pourrais passer toute la journée sans nuages de part et d'autre. Tu sais pourquoi sans que je te le dise. Il y a un degré d'activité dans le cerveau qui devient un supplice, s'il est poussé trop en avant par une activité supérieure, et un malheur s'il est retenu en arrière par une langueur contagieuse. Ma montre ne va pas avec celle de Bignat. Elle retardait de deux ou trois minutes avec celle de cette bonne Mme Jal, si impétueuse et si pressée de vivre. Je vais dans un parfait unisson, avec d'autres, par exemple avec Rollinat, avec toi. Si Rollinat n'était enchaîné à une famille, son rêve a toujours été de se fixer près de moi et d'instruire mes enfants conjointement avec moi. Il ne le peut. J'ai souvent songé à toi. Tu ne le pouvais pas. A présent tu le pourrais peut-être. Le voudras-tu ?

Ceci ne peut se résoudre dans une lettre. Naturellement plusieurs objections doivent se présenter à ton esprit ; j'en puis prévoir quelques-unes, et pour y répondre, il me faudrait quelques heures de conversation. Celles que je ne prévois pas, il te faudrait à toi-même plus de développement pour me les dire que n'en comporte une lettre. Les choses dites à moitié sont pires que celles qu'on ne dit pas du tout. Il est donc nécessaire (à moins que tu n'aies trouvé une place qui te convienne ou que tu ne désires par-dessus tout l'obtenir) que tu viennes me voir à Nohant. Ce sera une visite de six jours ou de six mois comme tu voudras. Tu essayeras si tu veux de la vie que je te propose, ou bien il n'en sera pas question et tu resteras à flâner tout l'été dans le jardin. — Il est nécessaire aussi de tenir ma proposition secrète, je te prie de ne pas la confier même à Didier. Il ne manquerait pas de belles raisons pour te prouver que cela ne te convient pas. Tu es assez grand garçon pour ne t'en rapporter qu'à toi-même et à un examen des choses, après mûre délibération avec moi. D'autre part, je ne voudrais pas qu'on sût ce que je te propose, parce que je sais deux ou trois personnes que j'estime et que j'aime, mais à qui cette tâche ne conviendrait pas et qui pourtant la voudraient et me feraient un reproche de ne pas la leur avoir offerte. D'ailleurs, il est au moins inutile de laisser baptiser un pareil projet d'*arrangement*, d'*engagement*, que sais-je ? Il n'y

aurait rien de semblable entre nous. Je me chargerais de te nourrir et de te loger, tant à Nohant qu'à Paris, ou en voyage : et quand tu aurais à payer ton tailleur, à faire venir des livres, etc., tu aurais la clef de mon secrétaire et nous ne compterions jamais. Je ne comprends pas d'autre convention entre nous. Réponds-moi si tu veux venir me voir.

Je t'embrasse en attendant.

A toi,

GEORGE.

---

27 juin 1839.

Non sans doute, cher ami, je n'insiste pas et j'approuve ton refus. Les détails que tu me donnes sur ta situation me font bien voir que ma proposition était intempestive ; et si je les avais connus plus tôt, je n'aurais pas songé à te l'adresser. Il m'eût été doux de te rendre service en recevant de toi un service plus grand encore ; c'eût été entre nous un échange de bonheur, mais je me réjouis, malgré mes regrets, de la meilleure perspective qui s'ouvre devant toi. Pourtant je ne retire pas mon offre, car tout est déception et vicissitude dans ce monde. Quelque bien embarqué que tu sois, tu peux échouer dans tes projets, et alors tu me reviendras, n'est-il pas vrai, si tu ne trouves rien de mieux à faire ? Je ne le désire pas, car mes vœux se portent avant tout sur ce qui doit t'être le plus avantageux ; mais je le considère comme une possibilité dont je serais heureuse de t'adoucir la contrariété.

Remercie le bon M. de Lamennais pour l'aimable et bonne lettre qu'il m'a écrite. J'ai encore à l'importuner d'une longue épître pour un *cas de conscience*. Ne va pas rire, c'est une chose très simple, mais je ne suis pas suffisamment informée d'un fait où il peut m'éclairer. Si tu le veux bien, je t'adresserai ma lettre, car je ne sais pas son adresse. — Aujourd'hui je t'en envoie une que je te prie de faire tenir à M. Comte ; je crois que tu le vois ; une supplique remise par un bon tiers fait meilleur effet que par la poste.

Je ne renonce pas non plus à l'espérance de te voir, du moins quelques jours, à Nohant, lorsque tu passeras pour aller à Bordeaux prendre possession. Je suis presque sur la route et tu pourras bien me consacrer quelques instants, car je n'irai guère te trouver sur les rives de la Garonne. Ce pays est plein pour moi de souvenirs à la fois doux et pénibles. — Je te remercie d'avoir dissuadé Zoé des incertitudes où l'avaient jetée sur mon compte les histoires ridicules qu'on me prête. Mais j'aimerais mieux qu'elle n'eût pas besoin de cela. On eût pu m'en dire autant sur elle, et je n'aurais fait que lever les épaules. Mais quelles amitiés ne perdent pas quelque chose de leur force après de longues absences ? La nôtre, n'est-ce pas ?

Bonjour, cher *Doctor amabilis,* donne-moi quelquefois de tes nouvelles. Tiens-moi au courant des succès de tes entreprises. Ne pouvant contribuer à ton bien-être et à ton repos, j'ai besoin de savoir l'un et l'autre assurés.

A toi de cœur,

GEORGE.

Que je n'oublie pas de te parler de la santé de Maurice. Elle est excellente, son voyage l'a parfaitement guéri. Il est bon et plein de sens, mais d'une nature un peu lente. J'espère que bientôt il se fera un craquement dans tout son être qui lui fera prendre goût aux choses sérieuses. Il est encore dans l'âge de la langueur intellectuelle. Ma fille est fraîche comme une rose, et très intelligente. Elle a des défauts, mais c'est une grande âme, et je suis bien trompée, ou elle aura une mission en ce monde. Mais je ne dis cette rêverie qu'à toi.

---

22 juin 1841.

Mon ami, tu prends les choses de si haut et d'une manière si sublime, que si tu ne te fais illusion ni sur *elle* ni sur *toi,* je ne puis que t'approuver et te vénérer. Je te crois capable de tout ce qu'il y a de grand et de beau, et de bon. Je ne suis pas inquiète des vertus que tu pratiqueras, du bien que tu feras aux autres, mais je voudrais que tu en prisses ta part et qu'à tant de mérite et de dévouement se joignît un peu de bonheur. Tu me parles de la résolution prise, comme d'une résurrection, comme d'une vie nouvelle. Mais sera-ce une vie encore plus austère et plus sainte, ou bien sera-ce la même vie de dévouement et de devoir adoucie par l'affection et la sympathie ? Tu le dis, tu le crois, je le crois bien aussi. Mais il faut que je te dise d'un mot ce qui m'effraye, ce à quoi tu n'as pas l'air de songer. La misère n'est-elle pas à craindre ? Si tu venais à perdre cette position qui aujourd'hui paraît devoir suffire à deux, si tu venais à avoir des enfants, es-tu bien sûr de n'avoir pas à redouter les angoisses, les abattements et les terreurs de la pauvreté ? Hélas ! nous sommes plus qu'à toute autre époque dans un siècle de fer. La société est une lutte où il faut disputer son pain à la méchanceté et à l'avidité de tous ; et le plus noble des hommes est celui qui a le plus de chances pour être déshérité, trahi, persécuté et, ce qui est pis, abandonné. Devons-nous donner l'*être* à des êtres destinés à souffrir toutes ces luttes avant l'âge où l'on peut les supporter et en sortir? Gaubert, qui m'avait annoncé ton mariage en même temps que toi-même, pense que c'est une grande témérité que de doubler et de compliquer sa vie, sans être sûr de pouvoir donner le repos, l'indépendance, la vie physique et intellectuelle aux êtres qu'on s'associe. Je ne suis pas sûre qu'il ait

raison. Le pauvre cesserait donc d'exister dans les conditions normales de la vie sociale et humaine, s'il se faisait une loi de s'isoler dans sa détresse ou dans son péril?

Mais si je trouve bien des raisons pour oser aborder la vie, *toute la vie* avec ses dangers, ses luttes et ses malheurs, je ne me trouve pas le courage de te pousser à être un de ces mille martyrs. Je sais bien que tu ne me demandes pas conseil et que tu n'as dû consulter que toi-même. Mais toi! ne me demande pas de t'approuver et de me réjouir tout d'un coup. Tu es un des êtres que j'aime et que j'estime le plus. Il est possible que ton changement d'état nous sépare à jamais, car j'ai rarement vu les femmes même les plus parfaites épouser les affections de leurs maris. Mais quelque douleur que je puisse éprouver de ce côté-là, je m'y soumettrai sans révolte si tu es heureux; je dis heureux, non dans le sens banal et faux qu'on donne à ce mot-là, mais dans le sens que j'y attribue. Le seul bonheur que je croie possible et désirable, c'est de pouvoir remplir la mission qui nous est confiée sur la terre. Ce qui entrave l'exercice de nos facultés nobles est le malheur réel, profond, irréparable. Consulte-toi donc bien toi-même, et s'il y a dans cet avenir quelque empêchement, non encore prévu, à l'emploi de tes forces dans la voie qui est la tienne, tâche de le détruire avant de te lier. Enfin je suis effrayée, et pourtant j'ai confiance en ta raison, en ton jugement simple et droit. Je désire ardemment que tu sois aimé comme tu mérites de l'être, car l'amour est nécessaire au développement de notre âme et de notre force. Enfin, Dieu soit avec toi et veille sur toi. Il ne faut pas que mon irrésolution et mon effroi te donnent autre chose à penser que ce que je te dis. Je n'ai jamais entendu parler d'*elle* à d'autres qu'à toi, et ce n'est pas *elle* qui m'inquiète, c'est la *société,* c'est la vie, c'est la manière dont tu comprends le mariage: manière que j'ignore et dont tout dépend. Si c'est à la façon des catholiques ou des protestants, si c'est à la façon du monde et de la loi sociale, je vois là quelque chose d'horriblement incomplet et même de faux à beaucoup d'égards, qui ne me paraît pas devoir convenir rigoureusement à des âmes d'élite, à moins que dans le sanctuaire de leur conscience et dans la loyauté de leur contrat intérieur, elles ne modifient et ne perfectionnent l'institution. Encore une fois, que Dieu t'éclaire et te soutienne. Tu n'es pas seulement un philanthrope, mais un homme religieux et sage. Tu dois savoir ce que tu te dois à toi-même et ne pas t'immoler aveuglément aux autres. Pense à toi, te dis-je. Je te prêche l'égoïsme, comme je prêcherais aux autres le dévouement. Moi, je sais que tu n'en auras que trop. Heureux ou non, dis-moi la vérité; je ne te dirai jamais: *tu as eu tort, je te l'avais prédit.* Tu fais bien et tu feras toujours bien, parce que ton intention est toujours grande. Si tu es content, mon cœur se dilatera avec le tien; si tu souffres, je veux souffrir avec toi.

Nohant, 22 juin 1841.

Je suis ici jusqu'à l'hiver; si tu le peux, viens me voir, ou avant, ou après, seul, ou avec ta compagne. Tâche.

Nohant, 7 octobre 1841.

Cher *Doctor amabilis,* je n'attendrai pas que tu m'écrives de Stéphansfeld comme tu me le promets (car je pourrais attendre longtemps, je te connais !) pour te dire le plaisir que m'a fait ta petite lettre. Tu es donc heureux ! Dieu soit loué, tu le mérites si bien ! Avant que tu eusses pris ce sérieux, cet énorme engagement, j'étais effrayée. Le monde *civil* est organisé si étrangement que je ne crois pas aux mariages heureux. Ainsi puisque tu me donnes un si excellent démenti, je te tiens pour *non marié,* mais pour uni par l'amour à une femme, *devant Dieu seulement.* La sanction de la société grossière, athée et ignorante, qui accepte le *code* sans remords et sans effroi, n'est donc pas à mes yeux ce qui te marie. Tu l'as acceptée comme une formalité: à la bonne heure. C'est Dieu et l'affection qui te lient. Tout est là. Je ne vois pas sur quelles autres bases peuvent s'appuyer vos devoirs réciproques, jusqu'à présent. Que cette noble personne fasse donc ta consolation, qu'elle soit l'adoucissement de tes fatigues et l'encouragement, et la récompense. Je l'aime et l'aimerai pour cela de toute mon âme. Si jamais j'ai un mois de loisir et de liberté, j'irai chercher près de vous un peu de cette récompense qui m'est due aussi, si la fatigue y donne quelque droit.

Je vais à Paris dans quelques jours, peut-être pour des affaires dont j'aurai à te parler et qui pourront t'intéresser. Jusque-là c'est un *secret* que je ne craindrais pas de te confier; mais à quoi bon barbouiller du papier avant l'*heure.*

Tout ce que je veux te dire aujourd'hui, c'est que je suis heureuse de ta joie et que j'en remercie Théodosie du fond du cœur.

A vous deux,

GEORGE.

7 octobre.

Nohant, 29 août 1843.

Cher ami, je te remercie de ton bon souvenir et de ta lettre si affectueuse et si douce à mon cœur. Tu sais bien que la chose la plus agréable à me dire, c'est de m'apprendre que tu es heureux. Je vois que tu l'es véritablement et que tu le seras toujours, parce que ce bonheur est purement et saintement senti, parce qu'il est fondé sur des bases solides. La vertu, le

dévouement, la loyauté, la véritable affection, les convenances de caractère, et un même but, un même idéal, faire le bien, pratiquer les grandes œuvres du zèle et de la foi active, ces biens-là sont indissolubles et quiconque en a goûté les sublimes joies, n'en peut concevoir, désirer ni chercher aucune autre. Bénie soit celle qui t'aime si bien et qui te ressemble si parfaitement ! Oui, certes, ce serait une grande joie dans ma vie que de la connaître et de la remercier du bonheur qu'elle donne à un des hommes que j'estime et que j'aime le plus dans ce monde d'aujourd'hui.

Je n'ai reçu ta lettre qu'il y a quinze jours. Elle était à Paris, et mes affaires m'y ayant appelée pour une semaine, je l'ai trouvée comme une perle au milieu du fumier de toutes les paperasses qui encombraient la loge de mon portier. Cette bonne lettre est du 16 juillet ; donc à l'heure qu'il est, tu es peut-être père, mon cher *Doctor amabilis !* Peut-être que pendant que je t'écris, ta sainte Théodosie éprouve les rudes douleurs de l'enfantement, si largement récompensées par le résultat. Je te prie en grâce de me dire tout de suite après cet heureux événement si c'est d'un noble mâle ou d'une humble femelle que je dois te complimenter, et surtout si la mère a supporté favorablement cette crise. Je crois bien que ce n'est pas le courage qui lui manquera, et quant à la force matérielle, Dieu qui a besoin de ses serviteurs d'élite pour le bien des autres hommes, la lui donnera, je n'en doute pas. Il est bien juste, mon cher ange, que tu sois récompensé dans ta famille des secours que tu donnes aux pauvres membres infirmes de la famille humaine. Te souviens-tu qu'il y a un an je te faisais pressentir, sans pouvoir t'en parler encore, que je couvais un projet assez important pour moi ? Je ne dis pas important pour ma fortune. Le résultat devait être nul de ce côté-là, comme il l'a été : mais pour ma conviction et mes idées ? Il s'agissait de la création de la *Revue indépendante,* qui n'est pas d'une rédaction aussi parfaite que je l'eusse désirée à tous égards, mais à laquelle P. Leroux et moi avons apporté tout notre travail et tout notre zèle. Je ne sais pas si tu en as lu quelques numéros. Peu importe. L'histoire de ta noble vie est plus intéressante que tous mes romans ; et dans la pratique de la charité, tu n'as pas besoin de la morale dogmatique que Leroux prêche à ceux qui ont l'entendement obscur ou fourvoyé. Mais je veux te dire que si tu veux publier quelque mémoire sur Stéphansfeld, et sur les excellents résultats que tu y as obtenus, nous avons des pages et des caractères d'imprimerie à ton service. Il me semble que ce serait une œuvre à faire que d'exposer les moyens que tu as employés et les succès qui en ont été la suite. Je sais bien que tu n'es pas pressé de te donner des éloges, et que ta modestie répugnerait à cela. Mais il s'agit de montrer que la démence est de toutes les disgrâces humaines, la plus propre à être traitée philosophiquement et moralement. Cette question touche aux plus hautes questions religieuses et

sociales, et il me semble que personne plus que toi ne peut le faire grandement et noblement. Tôt ou tard, tu la dois à l'humanité, cette exposition de la foi qui t'a guidé et soutenu, et de ces moyens qui t'ont mené au but. Tu n'aurais pas assez fait en portant la consolation et le calme dans une famille de malheureux pris dans le nombre de tous ceux qui gémissent dans la torture et les chaînes sur la surface de la terre, si tu ne disais pas à toute la terre combien elle se trompe dans son système de violence envers ces infortunés. Notre *Revue* n'est pas une tribune bien éclatante, mais elle a des auditeurs animés de sentiments élevés et sincères. Quelque différence qu'il puisse y avoir entre les formes religieuses de certaines âmes croyantes et celles que nous voudrions admettre, je crois qu'au fond des choses, nous devons être parfaitement d'accord sur les bases de la charité et de la fraternité humaines. Rien n'est plus sympathique à mon âme et plus acquis à ma conviction, que la guérison de la démence et la conversion des instincts féroces. Dans ma pensée le meurtrier et l'insensé sont en proie à la même maladie, à une sorte de fatalité d'organisation, que la charité et l'intelligence humaine doivent et peuvent vaincre. La peine de mort, le régime cellulaire pour les criminels, sont aussi coupables, aussi absurdes que l'épouvante, la séquestration et le désespoir auxquels on a longtemps abandonné les fous et auxquels on les abandonne encore hors de France, dans des contrées qui se disent civilisées. Quelles horreurs en ce genre j'ai vues en Italie ! Il faut donc écrire et publier. Tu le feras certainement ; et quand tu voudras, nous te publierons en t'appuyant de toute notre certitude et de tout notre enthousiasme.

Adieu donc, cher et excellent ami, je ne sais si tu pourras me déchiffrer. Ma vue est beaucoup plus altérée que l'année dernière ; et pour peu que je m'applique à être lisible, je souffre horriblement. Permets-moi donc de griffonner. Je suis du reste plus contente de ma santé qu'autrefois. Je n'ai plus ni obstructions, ni mal au foie. Mes yeux pourront guérir de même avec le temps et la patience ; on en acquiert en vieillissant, ainsi ne t'inquiète pas de moi. Mes enfants vont très bien. Solange est d'un essor magnifique comme santé et comme intelligence. Le caractère est toujours difficile et fougueux, cependant il y a beaucoup d'amélioration. Maurice est la douceur et la raison mêmes ; il est bon et laborieux. Il a le sens artiste très développé, et fera, je crois, de la peinture originale et poétique. C'est sa passion unique. Pour tout le reste, il est enfant comme tu l'as connu. Mais il y a en lui une grande bonté et une âme très pure et très juste. Mon autre fils, Chopin, est toujours frêle et souffreteux, son âme est la perfection dans un corps malade, par conséquent dans une imagination inquiète et un caractère irrésolu et mélancolique. Dieu reprendra et refondra toutes ces âmes, elles en valent la peine, et même la mienne aussi, malgré toutes

ses défaillances et ses orages. Aussi rien ne m'effraye ni ne me désespère beaucoup plus en cette vie. Je la traverse comme une matinée brumeuse, à la fin de laquelle il fera un meilleur soleil. Bonsoir, ami, dis à ta compagne combien je l'aime et donne-moi promptement de tes nouvelles.

A toi de toute mon âme,

G. Sand.

Je suis ici jusqu'au 25 septembre, ensuite à Paris, rue Saint-Lazare, place d'Orléans.

29 août.

LE GÉNÉRAL FABVIER

SA VIE ET SES ÉCRITS

(*Suite*[1].)

II.

Napoléon Ier, Feth-Ali-Schah et l'ambassade du général Gardane. — L'Asie-Mineure et la Perse en 1807. — La cour de Téhéran. — Essais de réforme militaire en Perse. — Travaux de Fabvier à Ispahan. — Fin de l'ambassade. — Fabvier en Pologne (1807-1809).

La mission de Gardane[2] en Perse est un des épisodes les plus curieux et les moins connus du premier Empire. Nous n'avons pas à la raconter ici en détail, et si nos lecteurs désirent élucider ce point important de la politique napoléonienne, nous devons simplement les renvoyer aux lettres du général, publiées depuis quelques années par un de ses fils[3]. Le sujet propre de ce chapitre est la part, relativement considérable, qu'y prit le lieutenant Fabvier. Nous nous bornerons, avant de l'aborder, à quelques lignes, d'ailleurs nécessaires, pour faire connaître l'origine et le but de l'ambassade.

Parmi les projets grandioses qu'avait dès sa jeunesse con-

1. Voir les *Annales de l'Est*, numéro de janvier 1887.

2. Gardane (Claude-Mathieu, comte de), né à Marseille le 11 juillet 1766, mort à Lincel (Basses-Alpes), le 30 janvier 1818. Sous-lieutenant de cavalerie avant la Révolution, il dut à sa bravoure un assez rapide avancement à partir de 1792 ; fut nommé général de brigade par Moreau en 1799 ; devint gouverneur des pages en 1804 et aide de camp de Napoléon en 1805. Après sa mission en Perse, il fut quelque temps disgracié, puis obtint le titre de comte et une dotation de 25,000 fr., perdit de nouveau la faveur de Napoléon pour avoir subi un échec militaire en Portugal (1811) et servit pourtant encore l'Empereur pendant les Cent-Jours.

3. *Mission du général Gardane en Perse sous le premier Empire*. Paris, Lainé, 1865. 1 vol. in-8°. — Voyez aussi sur le même sujet un intéressant article de M. Gaffarel dans la *Revue politique et littéraire*, numéro du 16 février 1878.

çus Napoléon, il n'en est pas qu'il ait plus longtemps et plus complaisamment caressé que celui d'anéantir la puissance britannique par la conquête de l'Inde. Le fâcheux résultat de l'expédition d'Égypte ne l'avait pas rebuté. Dès 1802, Sébastiani, envoyé par lui en Orient, s'était enquis des moyens de recommencer l'entreprise. L'alliance de la Perse était certainement un des meilleurs. Étant donné que notre infériorité navale ne nous permettait guère d'attaquer l'Inde par mer, cet État formait une excellente base d'opérations pour une armée française qui, soit qu'elle vînt par la Turquie d'Asie, soit qu'elle débarquât sur les côtes du golfe Persique, devait marcher droit vers le Sindh et le pays des Mahrattes. Mais comment intéresser à une pareille guerre un gouvernement qui, s'il y apercevait très bien notre avantage, n'y voyait pas aussi nettement le sien ? En le soutenant de notre côté contre l'ennemi qu'il lui était le plus important d'abattre ou du moins de repousser. Depuis un siècle, la Perse n'avait pas d'adversaire plus redoutable et plus persévérant que la Russie. Lentement, mais à pas sûrs, et sans jamais reculer, la conquête moscovite avançait au sud du Caucase. Récemment, grâce aux guerres intérieures qui désolaient le royaume, Catherine II lui avait enlevé la Géorgie. Feth-Ali-Schah, qui souhaitait ardemment de reprendre cette province, avait été réduit pendant les premières années de son règne à combattre les rivaux qui lui disputaient le trône [1]. Puis, ayant ouvert les hostilités contre les troupes d'Alexandre Ier, il avait subi, notamment en 1803, échec sur échec. L'idée lui était alors venue d'accepter le secours que

1. Ce souverain, connu avant son avènement sous le nom de Baba-Khan, avait succédé en 1797 à son oncle Agha-Mohammed-Khan, fondateur de la dynastie des Cadjars, actuellement régnante en Perse. Le prince de Géorgie, Héraclius XII, qui devait sa couronne à Agha-Mohammed, avait fini par se tourner contre lui et appeler les Russes à son aide. Feth-Ali mourut en 1834, après plusieurs guerres malheureuses contre les tsars. Voir, pour son histoire : Malcolm, *The History of Persia*, t. II. — Price, *A Journal of the British Embassy to Persia*. Londres, 1825. In-4°. — Sir Harford Jones Brydges, *An Account of His Majesty's Mission to the Court of Persia in the years* 1807-1811. Londres, 1834. 2 vol. in-8°. — *The dynasty of the Kajars, translated from the original persian mss.* Londres, 1833. In-8°. — Jaubert, *Voyage en Arménie et en Perse*. Paris, 1821. In-8°. — Dubeux, *La Perse* (*Univers pittoresque*) ; etc.

lui offrait l'Angleterre. Mais cette puissance, qui ne fait rien pour rien, lui demandait en retour le port de Bouchir et l'île de Kareck. Feth-Ali avait refusé; puis, se tournant vers la France, dont le tout-puissant maître était alors regardé par les Orientaux comme le dieu de la guerre et de la victoire, il avait écrit à Napoléon. Ce dernier, toujours en lutte avec l'Angleterre et à la veille d'un conflit armé avec la Russie, n'avait eu garde de repousser ses avances. Par ses ordres, deux agents sûrs et habiles, depuis longtemps familiers avec l'Orient, Jaubert et Romieu [1], étaient allés en 1805, séparément et dans le plus grand secret, étudier les ressources de la Perse et entretenir les bonnes dispositions du schah. D'autres, comme les Jouannin [2], les Bontemps, les de Lablanche, les avaient suivis en 1806. La cour de Téhéran avait été quelque temps contenue par les menaces des Anglais. Mais après Austerlitz, surtout après Iéna et Eylau, elle n'avait plus hésité. Au mois de mai 1807, un envoyé extraordinaire, Mirza-Méhémed-Ali-Riza, était venu de sa part trouver l'Empereur au quartier général de Finkenstein, pour lui proposer formellement un traité d'alliance. C'est à la suite de cette démarche que Napoléon chargea un de ses aides de camp, le général de Gardane, dont le nom était honorablement connu en Perse [3], de ramener à Téhéran l'ambassadeur du schah et de conclure avec ce dernier un arrangement aux termes duquel la France lui garantirait ses États contre la Russie et recevrait en retour sa coopération contre l'Angleterre.

1. Jaubert (Pierre-Amédée-Émilien-Probe), né à Aix le 3 juillet 1779, mort à Paris le 28 janvier 1847. Distingué de très bonne heure comme orientaliste, il avait suivi Bonaparte en Égypte et en Syrie. Il fit partie de la mission de Sébastiani en 1802, puis fut envoyé à Constantinople avec le général Brune en 1804. Il fut quelque temps chargé d'affaires de France en Turquie (1815), fit en 1818 un nouveau voyage en Orient, fut nommé professeur de persan au Collège de France, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1830), enfin pair de France (1841). Il a laissé de nombreux et importants ouvrages sur les langues et les littératures orientales. — Romieu mourut en Perse dès 1806. On accusa les Anglais de l'avoir fait empoisonner.

2. Jouannin (Joseph-Marie), orientaliste, né à Saint-Brieuc en 1783, mort à Paris le 1er février 1844.

3. Plusieurs de ses ascendants avaient rempli, au XVIIe et au XVIIIe siècle, des fonctions consulaires dans ce pays, aussi bien que dans l'empire ottoman.

Il est vrai que, peu après, vainqueur à Friedland, il se réconciliait à Tilsitt avec le czar (juillet 1807) et lui sacrifiait sans balancer ses nouveaux alliés, les Persans aussi bien que les Turcs. Pourtant il ne donna aucun contre-ordre à Gardane, qui arrivait à ce moment à Constantinople, et qui ne passa le Bosphore que deux mois après. Il comptait qu'il faudrait bien du temps pour que la nouvelle positive de sa trahison parvînt jusqu'à Feth-Ali et surtout pour que ce prince pût s'en procurer la preuve. En attendant, il espérait entraîner le schah dans son entreprise contre les Anglais ou tout au moins effrayer ces derniers assez pour que la crainte d'une expédition dans l'Inde les réduisît à demander la paix. Feth-Ali, après avoir servi sa politique, resterait aux prises avec les Russes et se tirerait d'embarras comme il pourrait. Ces calculs ne péchaient pas par excès de probité, et Napoléon, nous le verrons plus loin, devait être justement puni d'un tel machiavélisme.

Le général n'avait emmené de Finkenstein que ses deux aides de camp, un officier d'infanterie et deux sous-officiers. C'est à Constantinople qu'il dut compléter le personnel, presque entièrement militaire, de sa légation. La petite troupe de Sébastiani, maintenant disponible, lui fournit de précieuses recrues. Il lui fallait des auxiliaires non seulement braves et fidèles, mais instruits et actifs, capables d'étudier rapidement et de décrire avec exactitude les pays si mal connus qu'il allait traverser et celui où il allait résider, d'en exposer les ressources, les moyens de défense, de signaler les vices de l'organisation militaire de la Perse et d'y remédier, de fortifier cette contrée, d'y multiplier ou améliorer les voies de transport, de créer au schah l'artillerie, les arsenaux, les magasins qui lui manquaient, de pousser des reconnaissances jusque chez les Afghans et chez les Mahrattes, en un mot de rendre matériellement possible cette guerre de l'Inde que le chef de la mission était chargé de préparer diplomatiquement.

Gardane choisit donc ses compagnons avec le plus grand soin. Ajoutons qu'il eut la main heureuse. Presque tous, alors

fort jeunes, sont plus tard devenus célèbres. Citons parmi eux, à côté d'Ange de Gardane [1], frère du général et premier secrétaire de la légation, le diplomate Rousseau[2], l'archéologue Lajard [3], le lieutenant-ingénieur-géographe Trézel [4], le capitaine du génie Lamy [5], l'orientaliste Jouannin, et enfin le lieutenant d'artillerie Fabvier. Un médecin (Salvatori) et deux aumôniers (Damade et Marcopolo) étaient attachés à l'ambassade. Plusieurs membres de la mission furent détachés vers la Syrie et durent gagner la Perse par Alep et Bagdad. Il importait en effet de rechercher si cette voie ne pourrait pas être utilisée par l'armée de l'Inde. Mais le gros de la troupe prit route par l'Asie-Mineure et partit de Scutari, le 10 septembre 1807, pour se rendre directement en Arménie et de là à Téhéran. Des interprètes, des artisans, des gens de service l'accompagnaient. Un chef de caravane la conduisait. Au total, elle comptait cinquante-trois cavaliers [6], avec quatre-vingts chevaux ou mulets chargés de bagages.

Fabvier a beaucoup écrit sur son voyage en Perse. Outre une quinzaine de lettres [7] adressées par lui à ses parents ou à

1. Né à Marseille le 2 mars 1765, mort dans la même ville le 8 janvier 1822. Il revint de Perse avant le général. On a de lui le très curieux *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse fait en* 1807 *et* 1808. Marseille, 1808. In-8°.

2. Rousseau (Jean-Baptiste-Louis-Jacques), né en 1780, mort à Tripoli (Afrique) en 1831. Son père (1738-1808) avait rempli d'importantes missions en Perse et en Turquie au nom du Gouvernement français. Lui-même fut consul général de France à Téhéran (1807), puis à Alep, à Bagdad, à Tripoli. Il a publié des études considérables sur l'histoire, la géographie et les langues de l'Orient.

3. Né à Lyon le 30 mars 1783, mort à Tours en septembre 1858 ; membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1830. Il révéla le premier, par ses découvertes archéologiques et philologiques, les rapports anciens qui unissaient la civilisation de la Grèce à celle de l'Orient.

4. Né à Paris le 5 janvier 1780, mort dans cette ville le 11 avril 1860. Aide de camp des généraux Gardane (1807) et Guilleminot (1809), il se distingua plus tard au siège de Mayence (1814), rendit de grands services au Dépôt de la guerre sous la Restauration, devint maréchal de camp en 1829, lieutenant-général en 1835, prit une part importante à la conquête de l'Algérie et devint pair de France (1846) et ministre de la guerre (1847).

5. Plus tard général, aide de camp du roi Louis-Philippe et député de la Dordogne.

6. En y comprenant l'ambassade persane que Gardane ramenait à Téhéran.

7. En dehors de ces lettres, sa famille possède de lui, sur la mission en Perse, les manuscrits dont voici les titres, et qu'elle a bien voulu mettre à ma disposition : 1° *Avant propos* (introduction à l'histoire de la mission, copie, 14 pages, grand format) ; — 2° Trois *Cahiers de notes* (*Journal du voyage*, de Scutari à Téhéran, rédigé pour ainsi dire heure par heure, manuscrit original, petit format) ; — 3° *Voyage de Cons-*

son frère, nous avons sous les yeux ses journaux de route, rédigés, on peut le dire, heure par heure et avec une rare exactitude, et ses volumineux rapports tant sur les questions diverses qui lui furent données à étudier que sur ses travaux personnels à Ispahan. Nous pouvons donc le suivre à peu près pas à pas dans sa mission, et il y aurait grand intérêt à le faire. Malheureusement les limites de ce livre nous contraignent de réduire à peu de chose l'exposé de cette partie de sa vie. Mais ce que nous citerons de lui suffira, nous l'espérons, pour montrer ce que Fabvier, qui ne s'était guère jusque-là signalé que par sa vaillance, révéla de ténacité, de connaissances pratiques et d'ingéniosité pendant cette campagne d'un nouveau genre.

Quelle devait être sa part dans l'œuvre de la légation française? Évidemment d'organiser l'artillerie persane. Il serait plus juste de dire créer, et le jeune officier se doutait bien qu'à cet égard, il trouverait à peu près tout à faire. Aussi, avant de quitter Constantinople, s'était-il préparé de son mieux au travail difficile et multiple dont il allait être chargé. « Jugeant bien, nous dit-il, que ma mission aurait pour principale difficulté de former un matériel, je m'occupai uniquement de tous les procédés employés à Tophana (l'arsenal de Constantinople). J'en dessinai tous les instruments et je cherchai à me pénétrer des modifications que les causes locales, comme le climat, les mœurs .. avaient dû introduire dans les procédés employés en Europe, convaincu que j'étais que cette connaissance me serait au moins aussi utile que la théorie, que j'avais encore pré-

tantinople à Téhéran (ce manuscrit original, de 26 pages, grand format, est la mise au net et en grande partie la reproduction textuelle des *Cahiers de notes*); — 4° *De Caswin à Téhéran et Considérations générales* (copie, 12 p., gr. format; c'est un journal de voyage, suivi d'une étude comparative sur la géographie, les ressources, le gouvernement de la Turquie et de la Perse et d'un exposé des moyens pratiques de transporter une armée française en Perse); — 5° *État militaire persan* (copie, 29 p., gr. format; c'est une étude approfondie des ressources militaires de Feth-Ali, suivie d'un *Projet d'organisation de l'artillerie persane*); — 6° *Travaux à Hispahan* (copie, 58 p., gr. format); — 7° *Mémoire sur le choix d'un établissement à faire sur le golfe Persique* (manuscrit original, 11 p., gr. format); — 8° *Voyage de Hispahan à Téhéran avec de l'artillerie* (copie d'un rapport au général Gardane, 10 p., gr. format).

sente. Je me procurai quelques livres utiles. Avec toutes mes précautions et ma confiance, je ne ressemblais pas mal à don Quichotte avec son armure de carton partant pour aller assaillir des géants enchantés[1]. »

On verra plus loin quels déboires lui étaient réservés. En attendant de fondre des canons, il fallait arriver en Perse. La traversée de l'Asie turque fut longue et pénible. L'ambassade mit deux mois pour atteindre au royaume de Feth-Ali et trois à parvenir jusqu'à Téhéran. Dans les provinces ottomanes, peu ou point de routes, presque pas de ponts sur les rivières, partout, sauf peut-être en Anatolie, un contraste navrant entre la richesse du sol et la misère des populations. La caravane se mettait en route entre quatre ou cinq heures du matin, marchait dix, douze et jusqu'à seize heures par jour, sans avancer beaucoup, et s'arrêtait chaque soir dans quelque village à demi ruiné. Fabvier relevait avec soin sur de petits cahiers qui nous ont été conservés, les moindres accidents de terrain, la direction et l'importance des cours d'eau, l'orientation des montagnes et les produits particuliers de chaque canton. Ses notes, qui seraient encore aujourd'hui d'un certain profit pour nos géographes, l'occupaient sans relâche et ne lui permettaient guère, on le conçoit, d'admirer le pays ou d'en étudier les antiquités. Le pittoresque le ravissait, il est vrai, mais il n'avait pas le temps de le décrire. L'archéologie, qui n'était pas son fait, ne l'arrêtait guère non plus. Il ne signale qu'en passant les ruines de Nicée ; il a vu, dit-il, « le siège dans lequel Constantin s'est assis[2] ». Quelques mots lui suffisent aussi pour rendre l'impression que lui ont faite les monuments antiques d'Angora (l'ancienne Ancyre). Ailleurs il se borne à rappeler les noms anciens des villes défigurés par la barbarie turque.

Mais la topographie et la statistique ne l'absorbaient pas au point de lui faire négliger l'état social et politique des pays

1. *Avant-propos*, p. 11.
2. Lettre de Fabvier à sa mère, 26 septembre 1807.

qu'il traversait. Si l'on veut se faire une idée exacte de la dissolution et de l'anarchie où était tombé l'empire ottoman au commencement de ce siècle, il faut lire le journal du lieutenant Fabvier. En Asie, comme en Europe et en Afrique, le pouvoir du sultan était à peu près réduit à rien. Il n'y avait d'autorité redoutée que celle des pachas qui, dans leurs provinces respectives, se comportaient en souverains absolus. Ali de Janina, en Épire, et Méhémet-Ali, en Égypte, n'étaient pas plus indépendants que ce gouverneur d'Ismid (Nicomédie) qui fit pendre un homme pour le seul plaisir de le montrer à l'ambassade française, ou que ce Tchiapan-Oglou, qui régnait en maître à Iosgad, commandait à quarante mille soldats et vivait au milieu d'un faste dont Gardane et ses compagnons furent littéralement éblouis [1].

A mesure qu'on avançait vers l'Est, il semblait qu'on pénétrât davantage dans la barbarie. Les souvenirs d'Europe se faisaient rares. Parfois cependant, il s'en produisait de bien imprévus. A Tokat, apanage d'une sœur du sultan Sélim, on avait, comme d'habitude, assisté à des fêtes militaires. On s'éloignait. « J'avais, dit Fabvier, laissé partir la caravane depuis un quart d'heure et je traversais le bazar seul avec un postillon, lorsque j'entendis crier derrière moi : Citoyen ! Citoyen ! Je tournai la tête et je vis un Turc assez bien mis qui courait à moi. Je m'arrêtai. Lui me prit la main et me demanda avec beaucoup de feu : Comment va la République ? — La République, lui dis-je, elle a fait un mariage qui a mal tourné pour elle. — Cet homme me fit entrer dans sa boutique ; il était marchand de tabac. En fumant une pipe, il me conta qu'il avait été fait prisonnier en Égypte ; conduit dans tant de contrées, avec tant de fatigue et de misère, il s'était fait Turc, marié et établi assez avantageusement pour ne plus vouloir changer ; que la vue d'un citoyen français, qu'il avait reconnu à nos chères et glorieuses couleurs, l'avait ému. Je lui contai, de mon côté, nos combats et nos triomphes, et après

1. *Voyage de Constantinople à Téhéran*, 1-8.

quelques moments, je le quittai pour rejoindre mes compagnons[1]. »

Cependant on s'engageait dans la région montagneuse et sauvage qui sépare le versant de la mer Noire de celui du golfe Persique. — On touchait aux rives du haut Euphrate et les difficultés du voyage s'aggravaient chaque jour. — On rencontrait çà et là quelque *orta* de janissaires qui fêtait bruyamment les Français, mais faisait assez mauvaise mine à l'ambassadeur de Feth-Ali et à ses gens, que Gardane ramenait à Téhéran. L'antagonisme traditionnel des Turcs et des Persans éclatait parfois en rixes violentes, qui obligeaient nos officiers à tirer l'épée. « Il y a quelques jours, écrivait Fabvier le 25 octobre, nous avons eu une affaire qui nous a fait grand bien près des Persans avec lesquels nous voyageons. Dans un village de 200 maisons, où ces pauvres diables, au nombre de 8 à 10, étaient restés en arrière, une rixe s'engagea, et, comme les Turcs les détestent, on tomba dessus et on les retint. Quatre ou cinq officiers que nous étions, à peu de distance, accourûmes au bruit. A peine arrivés sur la place, nous vîmes à quarante pas une centaine de Turcs faisant assez bonne mine. Je me rappelai que j'avais l'honneur d'être de l'infanterie française. Je mis pied à terre et, les pistolets à la ceinture et le sabre à la main, nous chargeâmes cette canaille. Les cris d'Allah et ceux de France se répondaient. Nous nous attendions à une vigoureuse défense, mais sans nous attendre ils se sauvèrent et coururent se retrancher dans une maison qui leur servait de fort. On fit sur-le-champ une reconnaissance dont le résultat fut avantageux. Les Turcs alors demandèrent à parlementer. Je fus choisi de notre bord et j'entrai dans le réduit, où les femmes et les enfants étaient sous la garde d'environ 60 hommes bien armés. J'eus une conférence avec le cadi. J'obtins toute satisfaction. Nous donnâmes la loi au village de la manière la plus despotique et

1. *Voyage de Constantinople à Téhéran*, 9.

nous rejoignîmes la caravane en ramenant nos Persans en triomphe[1]. »

Quelques jours après, et aux environs même d'Erzeroum, on trouva devant soi une bande de *Delhis-Basch* (*têtes folles*), espèce de soldats-brigands qui, sous prétexte de servir le pacha d'Arménie, tenaient campagne et rançonnaient les passants. Il fallut encore payer d'audace. Fabvier fut envoyé pour parler à leur chef. « Nous trouvâmes, dit-il, notre homme sur la rive droite (de l'Euphrate), dans une cabane enfumée, entouré de ses principaux cavaliers, tous jeunes gens de bonne mine et bien armés. Après avoir fumé et pris du café, je lui racontai comment un général français venait de la part de Napoléon saluer le visir d'Erzeroum et le Schah de Perse; qu'il espérait trouver chez lui tous les égards que d'aussi grands noms méritaient. Il envoya sur-le-champ deux hommes pour que notre marche ne fût pas troublée. Je restai à manger avec lui, parlant de notre gloire. En le quittant, comme il me demandait avec instance quelque chose de France, je lui donnai une pièce de 40 fr. pour qu'il eût le portrait de l'Empereur. Il le donna pour le percer et le porter à son cou[2]. »

A Erzeroum, où on arriva le 24 octobre, le pacha Ioussouf, qui avait été vaincu 7 ans auparavant par Kléber à Héliopolis et qui avait gardé une singulière estime pour les Français, rendit de grands honneurs à l'ambassade. Un jour durant il voulut traiter Gardane et tout son monde, donna un dîner où l'on servit de deux à trois cents mets, conduisit ses hôtes dans son camp, où étaient entassées toutes ses richesses, leur fit, malgré son grand âge, admirer son adresse à lancer le *dgirit* (espèce de javelot) et voulut qu'ils assistassent aux exercices de sa brillante cavalerie. Ce corps défila, dit Fabvier, « au nombre d'environ 3,000 hommes, dont 1,200 à 1,500 delhis coiffés de hauts bonnets noirs et cylindriques, sorte de

1. Lettre de Fabvier à son frère, 25 octobre 1807.
2. *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 14.

schakos. A la fin une troupe d'élite s'élança sur notre tente en franchissant le ruisseau avec une telle fureur que plusieurs personnes en furent un peu émues. Ils s'arrêtèrent comme par enchantement, les chevaux cabrés, les hommes poussant des cris de guerre. C'était un tableau à faire. » La peste régnait alors à Erzeroum, mais Ioussouf prétendit galamment qu'elle avait diminué depuis l'arrivée des Français et qu'ils *avaient apporté toute sorte de bien avec eux*. Il voulut, lui aussi, une médaille de l'Empereur. Enfin au départ, l'ambassadeur et chacun des officiers de sa suite reçurent de lui le cadeau d'un cheval[1].

Mais l'impression de ce brillant accueil ne tarda guère à s'effacer. En approchant des frontières du Kurdistan, terre classique du brigandage, il fallut de nouveau se mettre sur ses gardes. Les Kurdes, race nomade et belliqueuse, n'avaient guère, alors comme aujourd'hui, d'autre métier que le pillage. On en trouvait çà et là de petites troupes qui, avec femmes et enfants, erraient dans le pays et venaient rançonner les Arméniens. « Deux de nous, dit Fabvier, en ayant rencontré après le passage de la caravane, nous eûmes de la peine à sortir de leurs mains et nous échangeâmes quelques coups de fusil et de pistolet[2]. » Partout où ils avaient passé, tout n'était plus que ruines. « Les habitants, ajoute notre auteur, sont tellement exaspérés qu'ils se jetaient à nos pieds en nous demandant quand donc les Francs viendraient les arracher à leurs dévastateurs et aux barbares qui leur refusaient les armes nécessaires à leur défense[3]. » A un certain endroit, les Français trouvèrent une jeune fille que les bandits avaient abandonnée demi-morte et dont ils avaient emmené les deux frères en captivité. Près du mont Ararat, à Utch-Kinia, se dressait un couvent fortifié de tours et d'épaisses murailles, où les pauvres gens des alentours venaient se réfugier avec

1. *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 15-17.
2. *Ibib.*, p. 18.
3. *Ibid.*

leurs enfants et leurs troupeaux quand approchaient les Kurdes. Au moment où passaient les Français, on se battait devant le monastère. « C'étaient les Kurdes, dit Fabvier, qui voulaient enlever les troupeaux des pères. Nous partîmes sur-le-champ douze ou quinze pour aller secourir les moines. Les Kurdes abandonnèrent après avoir un peu caracolé, se jetèrent dans la montagne et nous nous approchions du couvent avec la plus grande confiance, quand nous reçûmes quelques coups de fusil fort bien ajustés de derrière les murs des jardins. Nous tînmes conseil et, nous approchant tout à fait, un père nous connut pour amis et fit cesser le feu. Nos aumôniers arrivèrent, ce qui acheva de les rassurer. On nous fit entrer dans le couvent, où nous reçûmes beaucoup de politesses. » Ces moines étaient, ajoute le vaillant officier, gens *robustes et bons vivants*, s'entendant mieux sans doute à combattre qu'à prier, exigeant de leurs serviteurs une exacte obéissance, toujours « les premiers aux armes et tenant tout sous la clé[1] ».

C'est dans les premiers jours de novembre que la légation franchit les frontières de la Perse et pénétra dans la province d'Aderbaïdjan. A Choï elle célébra les funérailles d'un de ses membres[2], qui venait de mourir de la peste. On descendit peu à peu des hautes montagnes et de la région des neiges. A Tebris (Tauris), où l'on demeura cinq jours (11-16 novembre), l'on fut fêté par Abbas-Mirza, gouverneur du pays, fils et héritier désigné de Feth-Ali. Ce prince, dont le territoire était directement menacé par les Russes, accueillit avec une cordialité facile à comprendre la mission qui lui apportait (croyait-il) des moyens de défense. Il retint près de lui le capitaine Lamy et plusieurs autres officiers. Le reste continua sa marche vers la capitale.

Fabvier décrit sommairement dans son journal la triste plaine qui s'étend entre Tauris et Téhéran, au pied des montagnes du Ghilan et du Mazendéran. Tout ce pays, désolé

1. *Voyage de Constantinople à Téhéran*, p. 19.
2. Le lieutenant Bernard, aide de camp du général Gardane.

depuis un siècle par de continuelles et effroyables guerres, était couvert de ruines. Des villes autrefois populeuses, comme Zenghian et surtout Sultanié, étaient devenues presque désertes. On trouvait non plus des brigands, mais une population molle, désarmée, misérable, souffrant sans révolte les exactions et les caprices les plus odieux de ses gouverneurs, et, çà et là, quelques bandes nomades mourant de froid sous leurs tentes et ne paraissant pas avoir conscience de leur triste condition[1].

Vers la fin de novembre, l'ambassade était parvenue à Caswin, c'est-à-dire à peu de distance de la capitale. Il lui fallut s'y arrêter quatre jours: « *Sa hautesse, schah, padischah, le refuge du monde, l'un des pôles du globe, ombre de Dieu* et vingt ou trente autres noms que j'ai oubliés, a lu elle-même dans les astres que l'ambassade française serait malheureuse si elle entrait à Téhéran tout autre jour que le 4 décembre. Après avoir bien pesté, ajoute Fabvier, contre le frère du soleil et de la lune et ses connaissances astrologiques, il a fallu se résigner, et le général Gardane, *rossignol de la sincérité,* est heureusement arrivé, par une belle et bonne pluie, malgré *les traverses du corbeau de la perfidie,* à la résidence *du chef du siècle*[2]. » Au milieu d'une affluence de peuple extraordinaire, les Français firent leur entrée, escortés des plus brillants corps de la cavalerie royale. Devant eux marchaient, pour leur faire honneur, les bouffons de Feth-Ali. « Nus, à l'exception d'un caleçon, ils dansaient en se retournant et faisant mille contorsions. Leur chef avait à chaque main une énorme massue dont il s'escrimait sans cesse[3]. » Par ordre du schah, le grand-visir, Mirza-Chifi, dut loger chez lui le général. Quant au reste de l'ambassade, on lui assigna la demeure d'un grand seigneur de la cour qu'on fit sans façon déloger de son palais. « Tu te doutes bien, écrivait Fabvier à son frère.

1. *Voyage de Constantinople à Téhéran,* p. 20-26.
2. Lettre de Fabvier à son frère, 15 décembre 1807.
3. *Voyage de Constantinople à Téhéran,* p. 26.

en rapportant ce détail, que dans ce pays-ci il n'y a ni loi ni justice[1]. »

Peu de jours après, les Français étaient reçus en audience solennelle par Feth-Ali, et voici en quels termes le jeune officier rendait compte à son correspondant ordinaire de ses premiers rapports avec ce souverain : « Couvert de plus de pierres précieuses que la lampe merveilleuse n'en fournit jamais, est assis un homme vigoureux, âgé d'environ quarante ans, portant sur lui pour des millions de millions. Sa tiare et son bracelet gauche n'ont pas de prix... Sa barbe noire, la plus belle de toute la Perse, descend jusqu'à ses genoux. Au pied du trône sont rangés les *Schah-Zadés,* ses fils. Nul autre Persan ne se trouve dans la salle. Tous sont à dix pas, rangés dans le jardin, les mains cachées sous leurs manches. Le général et les deux secrétaires furent introduits, et on nous fit rester à la hauteur des premiers ministres, ce qui fit beaucoup crier les mutins, parmi lesquels Monsieur ton frère. Nous en parlâmes au général, et celui-ci fit signifier au Schah que le grand Napoléon traitait ses officiers comme ses camarades et non comme ses domestiques. Le soir même le Schah fit répondre que, pénétré d'estime pour les officiers français, il ne fallait accuser que son ignorance si notre place avait été mal choisie. Le vendredi suivant nous fûmes présentés de nouveau nominativement et à trois pas du trône. Sa Hautesse nous dit qu'elle nous aimait comme ses propres enfants et que l'avenir nous le prouverait. Effectivement nous fûmes rangés d'un côté du trône et ses enfants vis-à-vis. Tu crois qu'un roi de Perse ne peut rien dire d'aimable; écoute. Après avoir entendu les qualités de chacun et nous avoir dit que nous étions de fort beaux garçons et des gens de bonne mine, il ajouta qu'il nous devait de la reconnaissance pour les services que nous avions rendus à Napoléon, puisque les deux empires n'en faisaient plus qu'un. Aussi ceux d'entre vous, dit Sa Hautesse, qui déjà ont reçu de mon frère un témoignage éclatant de son estime

1. Lettre du 15 décembre 1807.

seront les premiers à qui j'en accorderai de la mienne. Tu comprends que cela s'adressait au petit ruban. Nous avons répondu que nos bras, nos faibles talents et tout notre sang serviraient Sa Hautesse et qu'elle pouvait en disposer. Elle me proposa ensuite d'aller à Ispahan ; et pour ne pas m'exposer à faire de mauvaise besogne, je lui dis que je soumettrais un mémoire à sa haute sagesse et que d'après cela elle déciderait. J'ai fait en effet un projet d'organisation pour l'artillerie persane dont j'envoie copie au général Pernetti, chef d'état-major de l'artillerie française... Veux-tu que je t'apprenne une grande nouvelle? Eh bien! mon ami, je suis *chevalier de l'ordre royal du Soleil levant.* Il y a trois degrés dans l'ordre; je suis du second. J'espère que tu es bien fier. Il faut que tu saches que Sa Hautesse, pour me faire connaître à *quel point elle estime mon mérite, moi rayon de l'Occident qui vient briller jusqu'en Orient, a voulu par cette faveur immense m'élever des poissons à la hauteur de la lune.* Quand j'aurai le premier ordre, je serai à celle du soleil... Sais-tu que Sa Hautesse m'a remis la décoration dans la main, mais elle-même? Je te jure que j'ai éprouvé un rude saisissement et que, dans ce moment-là, je me serais de tout mon cœur bien battu pour elle[1]. »

Après les compliments et les fêtes, les travaux sérieux commencèrent; dès les premiers jours Fabvier se révéla comme un observateur pénétrant et comme un organisateur de premier ordre. Gardane, qui l'avait vu à l'œuvre pendant tout le voyage, le chargea de rédiger pour le gouvernement français l'itinéraire suivi par la légation depuis Scutari jusqu'à Téhéran. Ce travail minutieux, auquel, on l'a vu, nous n'avons guère emprunté que des anecdotes, devait être plus tard utilisé par le géographe Lapie. Pour le moment, il constituait la source la plus précieuse d'informations sur les contrées qu'une armée française dirigée vers la Perse pouvait être appelée à traverser. Persuadé du reste que l'expédition de l'Inde était prochaine, le laborieux officier ne s'en tint pas

1. Lettre de Fabvier à son frère, 15 décembre 1807.

là. Fort peu après, c'est-à-dire dans les premiers jours de janvier 1808, il écrivit un lumineux mémoire[1], dont nous avons une copie sous les yeux et où il comparait, avec une précision singulière, la Turquie d'Asie et la Perse, tant au point de vue géographique que sous les rapports des productions, de la faune, des populations, des gouvernements, des mœurs, de la religion, des coutumes et du commerce. Comme un homme qui a vu de près et qui a vu juste, il se montrait, dans ce travail, sévère pour deux États qui auraient pu être puissants, mais où tout l'art de gouverner semblait se réduire pour le souverain à remplir ses coffres, pour chaque gouverneur de province à s'enrichir, à s'isoler et à se désintéresser du reste de l'Empire[2]. Il terminait en exposant les moyens pratiques à employer pour transporter au besoin 12,000 ou 15,000 soldats français de Constantinople par la route que lui-même venait de suivre.

« Il serait à propos de la diriger (l'armée) en trois corps de troupes et un d'artillerie et de bagages et les faire marcher à distance l'un de l'autre au moins d'un jour de marche. Presque sur toute la ligue on pourrait tenir deux colonnes à la même hauteur. Il serait nécessaire de faire marcher devant un petit corps de troupes légères pour protéger les opérations des officiers d'état-major et commissaires qui seraient envoyés pour les vivres et logements ; de même que pour faciliter les travaux de route, deux ou trois compagnies de sapeurs, marchant quelques jours en avant, suffiraient pour rendre les routes faciles.

« On pourrait presque partout loger trois ou quatre mille

1. C'est le travail indiqué plus haut sous le titre de : *De Caswin à Téhéran et considérations générales*.

2. Quelque mépris qu'il eût pour eux, il n'allait pas jusqu'à leur dénier toute vertu. Il jugeait, par exemple, avec beaucoup de justesse que la race turque avait en elle une force de résistance avec laquelle il faudrait toujours compter. « Malgré tant de vices, disait-il, malgré tant de faiblesse dans le gouvernement, le peu d'instruction des troupes, la lâcheté d'un grand nombre, jamais le peuple ottoman ne sera subjugué. Il sera expulsé, exterminé peut-être facilement, mais jamais les Osmanlis ne serviront des maîtres, et peut-être, s'il s'élève un grand homme à leur tête, ils se rendront terribles à leurs voisins. »



hommes à couvert, en envoyant une partie dans les villages des environs, à 1 heure ou 1 heure et demie. Le climat est d'ailleurs assez tempéré pour permettre de bivouaquer quelquefois.

« Il serait aussi facile de procurer sur toute la route des vivres à l'armée. Le pays abonde en grains ; presque toutes les familles ont leurs provisions de farine ; et surtout avec de l'argent il serait peu difficile de les engager à en céder une partie. Le pain qu'on mange dans toute cette partie de l'Asie est très peu levé, en feuilles plates, d'environ douze à quinze pouces de long, à peu près ovale, de l'épaisseur d'un carton assez mince. Trois de ces feuilles feraient à peu près la ration d'un soldat. Dans presque toutes les maisons on trouve un ou plusieurs petits fours, qui servent en même temps de cuisines... Un seul four peut fournir dans dix heures de temps du pain pour 400 hommes. On a soin d'entretenir le feu de braise au fond avec du petit bois ou avec de la fiente. Ce pain peut aussi se recuire et faire du biscuit... Quant à la viande, outre les nombreux troupeaux de moutons qu'on élève en Asie, on trouverait encore une autre ressource. Les Turcs et les Persans ne mangent pas leurs bœufs, et cependant on en trouve en grande abondance. Ils ne s'en servent que pour les transports et la culture. Il serait donc facile d'en avoir à très bon prix. Il serait possible de trouver dans les villes principales une grande quantité de vin et d'eau-de-vie, mais il faudrait le payer cher.

« ... En adoptant la route indiquée on pourrait charger sur plusieurs bâtiments l'artillerie, les bagages et les hôpitaux de l'armée. Ces différents objets, arrivés à Trébizonde, iraient par terre à Erzeroum, où ils se joindraient à l'armée. Tous les renseignements s'accordent à dire que d'Erzeroum à Trébizonde (10 journées), la route est praticable à l'artillerie. Il serait même possible d'embarquer toute l'armée.

« La principale précaution à prendre pendant cette marche serait de beaucoup surveiller le soldat et d'empêcher ou punir

sur-le-champ toutes les vexations, surtout celles contre les musulmans. En négligeant cette mesure, on s'exposerait aux plus graves désagréments. Une insulte faite à un particulier suffirait pour déterminer tout un canton à s'enfuir dans les montagnes avec ses familles et ses troupeaux, à harceler l'armée à chaque instant, à entraver sa marche et la priver de vivres. »

L'exécution d'un pareil plan ne pouvait évidemment être immédiate. La petite armée française dont parlait Fabvier ne devait partir pour la Perse que le jour où elle serait sûre d'y trouver des auxiliaires dressés à l'européenne et un matériel de guerre qui pour le moment faisaient complètement défaut à Feth-Ali-Schah. Aussi la principale préoccupation du jeune officier était-elle d'étudier les vices de l'organisation militaire du royaume et surtout d'y porter remède. Peu de jours lui avaient suffi pour se rendre un compte exact des ressources de la Perse, de ses moyens d'attaque et de défense et de l'insuffisance de ses armées. — Dans un rapport très étendu, qui est parvenu jusqu'à nous, il démontrait à cette époque que, de tous leurs voisins, les Persans n'avaient guère à redouter que la Russie, mais que l'état actuel de leurs forces ne leur permettait pas de lui résister. — « La frontière est gardée de ce côté, disait-il, par une multitude de forteresses ridicules et absolument faibles. Les enceintes sont immenses, sans terrassements, et bâties la plupart en briques cuites au soleil. Quelques-unes ont des figures de bastions, mais petits comme des tours et sans courtines, et, par conséquent, sans objet[1]. » Il fallait donc au plus tôt fortifier les places. Quant à l'armée, elle n'offrait qu'un élément passable, la cavalerie ; ce corps, formé de la garde du roi, de celles des princes, des gouverneurs et des khans, des contingents armés par les tribus sédentaires et des mercenaires fournis pour une campagne par les tribus nomades, se battait bien, quoique mal armé, et évoluait avec une certaine précision. — Mais la difficulté de le réunir, de le

1. *État militaire persan*, p. 5.

garder sous la main, l'impossibilité de nourrir les chevaux en hiver (vu l'absence de magasins), l'indiscipline, la cohue des femmes et des enfants à la suite, permettaient rarement d'en tirer bon parti. L'infanterie, levée au fur et à mesure des besoins, n'était qu'une tourbe de vagabonds, dont les chefs ignoraient même les noms et qui, dénués d'esprit et d'habitudes militaires, marchant en troupeaux, ne recevant presque jamais ni solde ni vivres, pillaient beaucoup, mais ne combattaient guère. Des levées et des exercices réguliers, une administration exacte, vigilante, et une discipline sérieuse devaient, suivant Fabvier, avoir pour résultat de former un effectif de trente à quarante mille soldats, dressés à la française et à l'exemple desquels serait peu à peu façonnée toute l'infanterie persane.

Quant à l'artillerie, dont le soin le regardait particulièrement, elle était, non pas à réformer, mais à créer de toutes pièces. La Perse n'avait ni fonderies, ni arsenaux. Les quelques canons qu'elle possédait lui venaient de l'étranger. Dispersés dans tout le royaume, on les voyait sur les murailles de diverses places, étendus à terre, « calés avec des pierres, sans affûts et rien qui leur ressemblât. Le Schah avait à sa Cour le seul canon qui pût marcher. On l'avait pris aux Russes, et ce malheureux canon suivait partout le Schah qui l'avait pris en affection parce qu'il avait donné dans une tente, le roi l'ayant pointé et tiré[1]. » Fabvier ne citait que pour mémoire les *Zemboraks*, petits canons fort courts, d'une demi-livre de balle, manœuvrés à dos de chameaux, et dont la portée était aussi faible que le tir en était incertain. Le personnel de l'artillerie ne comprenait qu'environ 150 hommes, sans aucunes connaissances techniques. Bref, l'outil principal des batailles manquait à l'armée persane. Fabvier s'offrait à le lui fabriquer et à le lui mettre en main.

Les pleins pouvoirs qu'il réclamait dans le projet mentionné plus haut pour l'organisation du matériel aussi bien que du

1. *État militaire persan*, p. 12.

personnel lui furent accordés en janvier 1808 par Feth-Ali. Il fut convenu qu'il se rendrait à Ispahan, ancienne capitale de la Perse, qui, située au centre du royaume, paraissait offrir plus de sécurité que Téhéran[1] aux établissements qu'il méditait; qu'il y installerait sa fonderie, qu'il requerrait les fonds et fournitures qui lui seraient nécessaires, qu'il recruterait lui-même ses auxiliaires et ses premiers soldats et qu'à la fin de l'année, il livrerait au gouvernement de Sa Hautesse, toutes montées et tout attelées, cinquante pièces semblables au canon russe si cher à Feth-Ali.

Fabvier partit aussitôt. Dès les premiers jours de février il était à son poste, attristé, à ce qu'il semble, par la vue de cette ville immense et presque déserte, où il ne trouvait guère que des ruines, écœuré par la bassesse d'une population sans énergie, au milieu de laquelle il pressentait bien qu'il ne trouverait guère d'auxiliaires résolus et loyaux. « Il n'y a ici, écrivait-il à son frère, que destruction, misère et, au milieu de tout cela, deux ou trois hommes qui volent les malheureux qui ont le courage d'y demeurer encore. J'ai vu de grands palais, couverts de glaces et de débris de peintures; là-dessous quelques pauvres Arabes et cheiks qui ont accablé de malédictions l'infidèle qui parcourait le palais du roi des rois avec irrévérence (j'avais mes bottes). J'ai vu des bazars immenses, autrefois couverts des produits de tout genre d'une nation industrieuse; maintenant quelques fruits, et voilà tout... Je te dirai que je ne suis pas né pour ce pays-ci. Cependant, je sens mon caractère se plier comme pour y demeurer. Je suis grave, sévère. Je ris peu, parle peu... Si je reste longtemps ici, j'aurai un pli d'indignation et de mépris imprimé sur le visage. Enfin autour de moi je ne vois que canaille[2]... »

Le dégoût dont témoignent ces lignes n'allait pas chez Fabvier jusqu'à le décourager ou à le détourner de la tâche qu'il

1. Depuis Agha-Mohammed, qui, avant de régner sur la Perse, n'était que le chef de la tribu des Cadjars, Téhéran, ville située au pied des montagnes du Mazendéran, où domine cette peuplade, est devenue la capitale du royaume.

2. Lettre de Fabvier à son frère, 12 février 1808.

avait assumée. « Je sais, écrivait-il quelques jours plus tard (28 février), que les fatigues, les peines, les privations, tout cela augmente chaque jour. Tout cela, mon ami, n'est rien pour moi. Tant que j'aurai un morceau de ruban rouge à mettre sur ma poitrine, je ne me plaindrai pas... Vois-tu, mon frère, une chose? Je suis ici utile à mon pays beaucoup plus que je ne le serais en France. Eh bien, cela ne suffit-il pas pour préférer être ici? Le jour que j'ai reçu ma nomination de légionnaire, j'ai promis de me dévouer plus que jamais au service de la Patrie. Je tiens mon serment, voilà tout. Écoute, je n'ai rien à me reprocher, je fais tout suivant mon cœur, je réfléchis, je tâche tous les jours d'être meilleur et je t'assure que je vaux beaucoup mieux que quand je t'ai quitté... »

Il fallait effectivement au jeune officier une bien haute opinion de ses devoirs pour continuer à les remplir avec tant d'énergie et malgré toute répugnance et tout dégoût. Isolé au milieu d'une population qui ne savait que flatter et mentir, il ne voyait ou ne sentait autour de lui que platitude ou perfidie. Les quelques chrétiens réunis à Ispahan dans le faubourg de Zoulfa étaient des marchands sans honneur venus de tous les pays, ou des Arméniens intrigants, qui l'accablaient de leurs hommages intéressés autant qu'obséquieux et qu'il lui coûtait de fréquenter. Ils l'appelaient *Excellence* et ***Monseigneur***, mais ils le grugeaient ou cherchaient à abuser de son crédit. A plusieurs reprises, ils lui offrirent de riches cadeaux. « C'était, écrivait-il à son père, pour me payer de choses justes que j'avais faites ou pour m'engager à d'injustes que je ne voulais pas faire. En général ces négociants chrétiens dans l'Orient sont des manants. Sérieusement, j'espère que le nom de Fabvier ne sonnera pas désagréablement aux oreilles des Européens qui viendront à Ispahan[1]. » Il repoussait, en effet, avec indignation de pareilles offres. Il mettait même ces marchands à la porte et, s'ils étaient juifs, allait jusqu'à les faire chasser à grands coups de pied dans le ventre. Parmi ses

1. Lettre de Fabvier à son père, 16 mars 1808.

coreligionnaires, les prêtres ne lui inspiraient pas beaucoup plus d'estime que les séculiers. L'archevêque arménien ne songeait guère qu'à ses intérêts temporels ; les moines placés sous ses ordres menaient une vie si peu édifiante que ce qu'il trouvait de plus sage était de n'en pas parler. Enfin le culte catholique était représenté par un missionnaire nommé le P. Joseph, « vieil ivrogne assez méprisable[1] » que Fabvier recevait à sa table deux fois par semaine et dont il allait entendre la messe chaque dimanche, mais pour lequel il lui paraissait dur de montrer du respect.

Du côté des mahométans, c'était pis encore. Les grands seigneurs persans enguirlandaient sans cesse l'officier français des métaphores ampoulées de la politesse orientale. Ils venaient avec lui fumer le *calioun*[2], l'accablaient de présents, de fleurs et de fruits. Au fond presque tous le jalousaient, le trompaient, s'entendaient pour faire échouer son entreprise. « Si tu voyais, mon ami, s'écriait-il un jour, ce que sont ces sages Orientaux ! Cela fait pitié. On appelle ici sagesse la fausseté, la perfidie la plus insolente. J'en ai surpris plusieurs à me faire des mensonges, à me voler, non des manants, des grands seigneurs, des Khans, je les ai chassés de chez moi avec mépris. Ils reviennent le lendemain avec le *Selamalekim* et pour explication me disent que, s'ils m'ont trompé, ils ne m'en aiment pas moins, mais que c'était leur intérêt. Tu juges comme ils sont reçus[3]. » Au nombre de ces faux amis étaient le chef de l'artillerie persane, Aslan-Khan, qui affectait au début un dévouement presque servile pour Fabvier[4],

1. Lettre de Fabvier à sa mère, 16 mai 1808.

2. Espèce de *narghileh* ou pipe à eau. Pour la description de cet ustensile, voir Perrin, *la Perse*, t. V, p. 189 et suiv.

3. Lettre de Fabvier à son frère, 30 mars 1808.

4. « Le P. Joseph a soin de mon spirituel. Il me tance vigoureusement quand j'arrive trop tard à la messe. Pour le temporel, Aslan-Khan s'en charge. Tantôt il vient me faire saigner, d'autres fois il me fait un lavement ; il me tâte le pouls dix à douze fois par jour ; si je vais tête nue, il crie comme un sourd. Quand je voudrai être malade, je n'aurai qu'à me bien tenir. Je lui ai donné dernièrement une de mes montres. Il m'a juré de la garder toujours. Ce brave homme est réellement mon ami ; il n'est pas content que quand il me voit boire, manger ou fumer (lettre de Fabvier à son frère, 16 mars 1808). » On verra plus loin combien peu Aslan-Khan était sincère.

et Abdoullah-Khan, fils et suppléant du gouverneur d'Ispahan, qui était alors éloigné de la ville. Cet Abdoullah traitait en toute occasion l'officier français avec la courtoisie la plus raffinée. Mais obligé par le Schah de lui fournir, sur les revenus de sa province, qu'il considérait comme les siens, tout ce qui lui était nécessaire pour ses travaux, il l'avait dès le premier jour pris en haine et s'était juré de le perdre. On va voir qu'il ne tint pas à lui et à ses complices que les efforts de Fabvier n'aboutissent au plus piteux insuccès.

Tout d'abord, on logea l'officier français dans le palais du gouverneur; on lui fournit, pour l'installation de ses machines et de ses ateliers, un caravansérail qui ne servait à rien; on le laissa recruter, sur les indications d'Aslan-Khan, le personnel d'ouvriers qui devait le seconder dans ses travaux. Mais là se borna pendant plusieurs semaines le concours de l'administration persane. Fabvier devait fondre des canons, les forer, les tourner, fabriquer des affûts et des caissons. Or, non seulement les machines perfectionnées des ateliers européens, mais les outils les plus vulgaires et les plus indispensables lui faisaient défaut, et les pauvres manœuvres qu'il avait sous ses ordres étaient tout à fait incapables de les lui confectionner. Pas un d'eux ne savait seulement se servir d'un compas et l'art de travailler le fer leur était à peu près inconnu. Il avait été bien inspiré en copiant des modèles à Constantinople; et il se félicita d'avoir dans son enfance, à Pont-à-Mousson, passé bien des heures pour se récréer à tailler du bois chez son voisin le menuisier Pierron. Il lui fallut commencer par faire de ses propres mains une brouette, un vilebrequin, un tour à tourner, etc., et veiller ensuite à ce que ses ouvriers lui fabriquassent des instruments absolument semblables. Il dut mettre la main aux travaux de maçonnerie dont il avait dressé les plans. Pour les pièces d'ajustage et surtout pour les machines en fer, il dut non seulement tracer et découper des modèles, mais dégrossir lui-même les objets à la lime pour les réduire à la précision mathématique dont ses ouvriers ne comprenaient

même pas la nécessité. Quand il fut parvenu, au prix d'efforts inouïs, à faire deux roues dentées et à les engrener l'une sur l'autre, toute la ville vint avec stupéfaction contempler le mécanisme si simple qui transformait un mouvement horizontal en mouvement vertical. Abdoullah-Khan s'attela lui-même au manège. Mais les malveillants fonctionnaires n'en restaient pas moins incrédules et se réjouissaient à l'avance de l'insuccès certain auquel courait, suivant eux, l'entreprenant officier [1].

De fait, les mécomptes ne manquèrent pas à Fabvier. Lorsqu'il eut de ses propres mains moulé en terre les six premières pièces qu'il devait fondre et qu'il voulut essayer les fourneaux qu'il venait de construire, il s'aperçut que ces derniers appareils étaient entièrement à refaire. Heureusement, après une nuit de fièvre et de désespoir, il s'avisa d'utiliser de vieux fourneaux construits autrefois par des Anglais et qui ne demandèrent, pour être remis en bon état, que de menues réparations. Mais pour faire du bronze, il lui fallait de l'étain et du cuivre. Abdoullah, qui devait lui en fournir, le fit attendre plusieurs semaines et, pour s'exécuter sans bourse déliée, finit par mettre en réquisition tous les chaudrons d'Ispahan, que les habitants, en larmes, vinrent un matin présenter à la fonderie. Fabvier commença par renvoyer ces pauvres diables avec leurs ustensiles de cuisine et se rendit furieux chez le fils du gouverneur. « Je lui déclarai, dit-il, que je retournais dès le même jour à Téhéran rendre compte au roi de sa mauvaise volonté et de sa désobéissance. Je m'emportai avec beaucoup de violence et je menaçai le Khan de la meilleure foi du monde, car je sentais que les mains me démangeaient [2]. » Effrayé sans doute par cette attitude, Abdoullah s'exécuta le lendemain par l'envoi d'un certain nombre de lingots, qui

1. Tous ces détails, ainsi que la description technique des appareils, que nous ne pouvons reproduire ici, malgré le vif intérêt qu'elle présente, nous sont fournis par l'intéressant mémoire indiqué plus haut parmi les manuscrits de Fabvier sous le titre de *Travaux à Hispahan*.

2. *Travaux à Hispahan*, p. 8.

furent aussitôt jetés dans les fourneaux. Alors commença le travail de la fonte, que Fabvier, dévoré d'inquiétude, surveilla sans relâche tout un jour et toute une nuit. Au matin, quand il fallut enfoncer les tampons pour faire couler le métal en fusion, les ouvriers épouvantés hésitèrent à lui obéir. « Je m'emparai du ringard (écrit-il dans son rapport); la hampe en était trop faible, le tampon ne s'enfonçait pas. Je pris une barre de fer et avec deux coups de marteau j'ouvris le canal, et le métal sortit brûlant comme d'entre mes mains. Le suif des rigoles s'enflamma. Je fus un peu brûlé et tombai en arrière. On me crut mort. Je me relevai précipitamment pour aller enfoncer les autres tampons et je regardai tout tremblant et tout pâle encore d'émotion couler ce précieux métal, qui, sans accident, allait se placer dans les moules. Les cris de *Barick Allah!* de *Mach Allah!* mille fois répétés suivirent ceux de douleur; enfin ce bienheureux bronze parut en haut des moules. Le reste tomba dans des trous que j'avais préparés exprès pour le diviser et le reporter plus facilement dans le fourneau [1]. »

Mais les premières pièces une fois coulées, il fallait procéder au forage, et c'était là le travail le plus difficile et le plus chanceux. Après trois mois de tâtonnements et à force d'énergie et d'ingéniosité, Fabvier avait créé de toutes pièces une forerie à peu près complète. Quand il annonça qu'avec cet outillage il allait couper en deux les énormes blocs de bronze qu'il venait de fondre, les évider et en faire des canons exactement du même calibre que celui qui lui servait de modèle, on sourit, et lui-même avoue qu'intérieurement il ne croyait guère au succès. Effectivement, dès les premiers essais, toute la machine se disloqua. « Je sentis bientôt, lisons-nous dans son rapport, que je perdais la tête et que je me déconsidérais beaucoup en faisant voir tous mes vains efforts pour réparer des accidents qui augmentaient à chaque instant. Je sentis heureusement qu'il fallait réfléchir d'abord et travailler ensuite. Je ne gardai

1. *Travaux à Hispahan*, p. 9.

que deux ouvriers, renvoyai tout le reste jusqu'au lendemain. Je fis fermer l'arsenal et je revins tristement et à pas lents vers cette déplorable machine. Le désordre qui régnait autour m'attristait l'âme. Tout à coup l'idée me vint que la cause principale de tout cela était que la tête du tablier n'était pas entièrement en bronze. Son poids n'était pas considérable. La ligne de l'axe de la pièce ne se conservait pas la même que celle de la barre et celle-ci arrachait tout pour se mettre à sa place. Quant au recul et au frottement, la cause en était indubitable et la même que j'indique. Je reçus de cette idée une grande consolation. Je passai plusieurs heures à la discuter encore et à faire quelques réparations à la grande roue. Plus tranquille, je fus dans la campagne faire une partie de dgirit. Je rencontrai beaucoup de seigneurs qui, instruits par les soins de mes amis les canonniers de ma déconvenue, qui avait couru toute la ville, ne pouvaient se faire à ma gaîté [1]. »

Au bout de quelques jours, le mal était réparé. Mais il se produisit encore d'autres accidents et ce ne fut pas sans passer par de nouvelles transes que l'énergique officier parvint enfin à forer et à aléser intérieurement ses premières pièces. Ce grand résultat obtenu, il n'était pas au bout de ses peines. Il commença à s'apercevoir que ce n'était pas seulement par mauvais vouloir que les autorités locales cherchaient à entraver son œuvre, mais que la trahison se glissait jusque parmi ses ouvriers et que les mécomptes qui survenaient chaque jour n'étaient pas toujours le fait du hasard ou de mauvais calculs. Qu'on juge de son exaspération par les lignes suivantes, qu'il adressait à sa mère en mai 1808 : « Je viens de découvrir une conspiration affreuse... Vous ne croiriez pas que ces brigands ont payé ou plutôt menacé tous mes ouvriers des traitements les plus cruels s'ils ne faisaient tous leurs efforts pour faire manquer ma besogne. Cela m'est venu du gouverneur, plat coquin que je vais mener sévèrement, et du seul homme à qui

1. *Travaux à Hispahan*, p. 16.

j'avais accordé de l'amitié en Perse, d'Aslan-Khan. Il m'a trompé avec une scélératesse sans exemple. Sa tête, j'espère, y sautera. Je l'ai dénoncé au roi, qui est sévère, même cruel. L'affreux peuple ! Je vais redoubler d'activité. J'ai eu d'heureux succès depuis la découverte de tant de perfidies. J'aurai l'œil ouvert et plus de pitié pour personne. Leurs têtes me répondront de tout. On me payera cher le désespoir où j'ai été pendant quinze jours. Je voyais manquer toute ma besogne. J'étais demi-fou... Comme on est fier d'être honnête homme ! Je vois tout ce monde me baiser la main, me faire mille caresses. Moi je leur dis : Je ne vous aime pas, il s'en faut, sous peu j'espère que votre nez et vos oreilles me payeront vos sottises. Je les chasse ; c'est égal, la rage dans le cœur, ils continuent leurs tendresses[1].... »

Ces accusations n'étaient point excessives. Il n'était pas de vilenies que n'inventassent les ennemis de Fabvier pour l'arrêter dans ses succès. En juin, il s'aperçut un matin que le foret engagé la veille dans une de ses pièces avait été enfoncé par force pendant la nuit et qu'il ne pouvait plus ni fonctionner ni être retiré. Il dut prendre le parti de ne plus quitter son atelier ni la nuit ni le jour. Abandonnant le palais du gouverneur, « je vins, dit-il, m'établir dans une petite chambre semblable à celle du manège ; je fis dresser une tente en avant pour servir d'antichambre... Ici j'étais le maître. Je mis dehors les canonniers et les employés qui n'étaient pas à mon gré. Je chargeai Ahmet-Khan de la garde de la porte et j'ordonnai que toutes les nuits un manœuvre de garde coucherait sur le tablier de la forerie et répondrait sur sa tête de tout ce qui arriverait[2]. »

La malveillance d'Abdoullah ne se bornait pas à l'emploi des petits moyens que nous venons de signaler. A plusieurs reprises, durant les pénibles débuts de la fonderie et de la forerie, ce fonctionnaire avait dénoncé Fabvier au roi et, le représentant

1. Lettre de Fabvier à sa mère, 16 mai 1808.
2. *Travaux à Hispahan*, p. 25-26.

comme un incapable, s'était efforcé d'obtenir qu'il fût rappelé. Mais quand le brave officier eut connaissance de ces menées, on était à la fin de juin, et l'éclatant succès de ses travaux pouvait déjà confondre ses détracteurs. A ce moment, plusieurs pièces étaient non seulement forées, mais tournées ; des affûts et des caissons étaient construits, les travaux d'atelier qui avaient au début demandé quinze jours s'effectuaient maintenant en un jour et demi, et plus que jamais Fabvier se faisait fort de fournir à la fin de l'année les cinquante canons qui lui avaient été demandés. Seulement, il fallait pour cela que l'argent et les fournitures ne lui manquassent pas. Or Abdoullah mettait chaque jour une plus grande négligence à lui procurer de quoi continuer son œuvre. Bientôt, Fabvier sollicita vainement le bois, le charbon, le cuivre qui lui étaient indispensables. Ses ouvriers cessèrent de recevoir leur solde et commencèrent à déserter ses ateliers.

A ce moment, le gouverneur en titre, Hadji-Mohammed-Hussein-Khan, père d'Abdoullah, arrivait à Ispahan, où il venait présider à la levée de l'impôt. C'était un seigneur puissant et un des principaux dignitaires du Royaume. — Fabvier, qui espérait trouver en lui plus de bon vouloir que dans son fils, alla, comme toute la ville, lui rendre ses devoirs et lui adressa même sans sourciller une harangue dont les métaphores et les hyperboles tout orientales ne lui déplurent pas. Le grave personnage l'accueillit à merveille, l'invita à dîner, lui promit de lui envoyer sans retard tout ce qui lui était nécessaire et le pria de pardonner à Abdoullah, qui, disait-il, « était un enfant, n'entendant rien aux affaires[1] ». Mais ce n'étaient là que des paroles. Quinze jours, trois semaines s'écoulèrent et, au lieu des fournitures qu'il réclamait et dont il avait dressé un minutieux état, l'officier français n'avait encore reçu qu'un cadeau de dix-neuf melons. Mohammed-Hussein ne s'occupait qu'à extorquer de l'argent aux habitants

1. *Travaux à Hispahan*, p. 31-32.

de la province et oubliait absolument Fabvier. Ce dernier vit peu à peu le vide se faire dans ses ateliers. « Je me trouvai, dit-il, abandonné, n'ayant plus que deux ouvriers... payés par moi.., avec lesquels je me mis à mouler six autres pièces... Je fis ouvrir les portes de l'arsenal et toute la ville put me voir en bras nus, travaillant avec courage[1]... » Le gouverneur, un peu confus, lui fit dire par un de ses agents qu'il voulait le traiter comme son fils, que dans cinq ou six jours il lui donnerait pleine satisfaction. « J'écoutais tout cela, lisons-nous dans le rapport de Fabvier, avec le plus grand sang-froid, en présence d'un grand nombre de curieux. Je fumais mon calioun sans mot dire et sans l'engager à en faire autant. Quand il eut fini sa longue harangue, je le regardai et lui dis très froidement que, comme c'était la vingtième visite de cette nature que je recevais de lui, je le priais que ce fût la dernière, que dorénavant il eût à se faire précéder par les objets portés sur mon état. Il se leva d'un air assez embarrassé, se plaignit de la manière dont je le recevais, lui qui n'était que l'agent. Je lui répondis pour le consoler que je recevrais de même le gouverneur s'il venait chez moi avant d'avoir rempli les ordres du roi. Toute l'assemblée se mit à rire et il nous laissa[2]. »

Effectivement, Mohammed-Hussein s'étant enfin décidé, le 24 juillet, à venir visiter la fonderie, Fabvier lui reprocha sans ménagements ses mauvais procédés, lui déclara qu'il appartenait à une nation trop fière pour se laisser ainsi jouer; qu'il était décidé à partir dans quinze jours pour Téhéran et de là pour la France et qu'il serait assez puissant pour faire repentir le gouverneur et ses complices des torts qu'ils avaient eus envers lui. Effrayé sans doute, le haut personnage se confondit en excuses et en protestations d'amitié. Ses promesses, cette fois, furent suivies de quelque effet. A partir de ce moment, les fournitures devinrent à peu près régulières; le personnel de l'usine fut reconstitué, et, grâce à son énergie,

1. *Travaux à Hispahan*, p. 33.
2. *Ibid.*, p. 34-35.

Fabvier put mener grand train l'entreprise qui lui tenait si fort au cœur.

Ce ne fut pas sans un légitime orgueil qu'il célébra, le 15 août, la fête de l'Empereur, aux salves répétées de *ses* canons. Il fit, ce jour-là, chanter par le P. Joseph un *Te Deum* et un *Domine salvum* et réunit de nombreux invités pour pouvoir les entretenir de la France. « Jusqu'à minuit, dit-il, je parlai aux assistants de tout ce qui faisait alors le bonheur de la grande nation. Je leur décrivis notre mode régulier d'administration, l'égalité de tous les citoyens, la faculté qu'avait chacun d'eux de parvenir à tous les emplois de la société par leurs seuls efforts, sans connaître la figure ni les faveurs d'un maître. Tous, surtout les malheureux chrétiens, désiraient en soupirant jouir des mêmes droits et cherchaient dans l'avenir s'il ne serait pas possible que l'influence française les leur procurât[1]. »

Le jeune officier se montrait, on le voit, un peu optimiste. Mais il était à cette époque, comme toute l'armée et presque toute la nation française, subjugué par la gloire impériale. Il se croyait du reste (et en cela il n'avait pas tort) d'autant plus obligé de louer sa patrie qu'il vivait bien loin d'elle et qu'il se préoccupait sans cesse de la faire respecter en sa personne. Il mettait à remplir ce dernier devoir autant de résolution et d'énergie qu'à faire son rude métier de fondeur. Un jour, le P. Joseph ayant été battu et volé par deux malfaiteurs, et Abdoullah-Khan ne paraissant pas mettre beaucoup de zèle à trouver les coupables, Fabvier déclara que si on ne les lui livrait, il « irait couper la barbe au premier mollah qu'il rencontrerait à la porte de la mosquée ». Les bandits lui furent aussitôt remis et reçurent par ses ordres une vigoureuse bastonnade sur la plante des pieds. Depuis ce moment nul ne se permit plus de molester les chrétiens[2].

Fabvier avait pris tant d'ascendant sur son personnel et

1. *Travaux à Hispahan*, p. 40-41.
2. *Ibid.*, p. 41-42.



donné aux travaux une telle impulsion, qu'une maladie grave, dont il fut atteint vers la fin d'août, n'interrompit pas sensiblement son œuvre. Terrassé par la fièvre chaude, il resta couché plus d'un mois, soigné tantôt par le P. Joseph, qui l'accablait de couvertures, tantôt par Mirza Ismaël, médecin persan, qui les lui enlevait, lui faisait boire de l'eau glacée et qui, pour savoir s'il devait lui administrer certaine drogue, suivant lui souveraine, prenait au hasard une partie de son chapelet et comptait les grains. « Si le nombre était pair, j'avalais la drogue; s'il était impair, on l'emportait et l'on recommençait l'épreuve le soir[1]. » Quoi qu'il en soit, le malade guérit et put reparaître, faible encore et chancelant, dans son atelier. Il était temps : plusieurs ouvriers commençaient à devenir paresseux ou mutins. Un certain Cassem, notamment, l'ayant exaspéré par ses retards et par quelques insolences, il voulut le faire battre par deux manœuvres. Mais ceux-ci feignaient de frapper et semblaient ainsi se moquer de lui. « Je pris alors, dit-il, un écouvillon dont je donnai sur la tête du manœuvre qui était devant moi un tel coup qu'il tomba comme mort sur la place. Alors les autres obéirent et le pauvre Cassem fut battu beaucoup plus fort qu'il ne l'aurait été. Je rentrai chez moi au désespoir; je croyais avoir tué cet homme. Je n'ai jamais éprouvé un chagrin plus cruel. Je fus rassuré en le voyant rentrer soutenu par ses camarades. Il venait me demander pardon. S'il avait lu dans mon cœur, il aurait vu que je lui demandais de bien meilleur cœur de me pardonner[2]. »

Au commencement d'octobre, Fabvier poursuivait ses travaux avec plus d'activité que jamais, quand il reçut du roi l'ordre de conduire à Téhéran, dès qu'elles seraient prêtes avec leur attirail, les vingt premières pièces qu'il aurait fabriquées. Ne se regardant pas comme au service du Schah, il en référa aussitôt au général de Gardane et, en attendant, se hâta de compléter, en fondant ou tout au moins en moulant

1. *Travaux à Hispahan*, p. 44.
2. *Ibid.*, p. 47-48.

encore quelques canons, la grande batterie qu'il avait promise au gouvernement persan. Le matériel roulant fut construit avec autant de solidité que de légèreté, et, dans les dernières semaines, on s'occupa de dresser au trait les chevaux d'Hispahan, qui n'étaient habitués qu'à la selle. Ce fut un travail fort pénible et qui durait encore quand, à la fin de novembre, le lieutenant Fabvier, sur l'ordre formel de son général, dut enfin reprendre le chemin de Téhéran.

Gardane, en rappelant son auxiliaire, ne lui dissimulait pas qu'il ne retrouverait pas la cour de Perse telle qu'il l'avait laissée, que la mission française n'était plus guère en faveur auprès du Schah et qu'elle serait probablement obligée de quitter avant peu le pays. Le revirement de Feth-Ali était dû, l'on s'en doute bien, à la connaissance qu'il avait depuis quelque temps des procédés peu loyaux de Napoléon à son égard. Ce souverain avait espéré le concours de la France contre la Russie, et c'était justement ce qui, dès le lendemain de l'alliance, lui avait fait défaut. L'Angleterre n'avait pas manqué d'aviver son ressentiment et, plus que jamais, avait cherché à l'entraîner de son côté. Dès le printemps de 1808, une première ambassade britannique, conduite par sir John Malcolm, avait débarqué dans le royaume et s'était avancée jusqu'à Schiraz; mais ses exigences, qui n'allaient à rien moins qu'à l'occupation des principaux ports persans du golfe Persique et de la mer Caspienne, avaient paru exorbitantes à Feth-Ali. Gardane avait encore été assez puissant pour obtenir de ce dernier qu'il refusât de recevoir Malcolm. Fabvier avait reçu l'ordre de rechercher par quels établissements les Français pourraient protéger le golfe et par suite la Perse contre une attaque des Anglais. C'est sans doute à cette époque qu'il avait rédigé sur cette question un mémoire très détaillé, que nous retrouvons parmi ses papiers[1] et qui concluait à l'acquisition par la France d'Ormus et de l'île de

1. C'est le manuscrit indiqué plus haut sous le titre de *Mémoire pour le choix d'un établissement dans le golfe Persique.*



Kheism, positions dominantes sur le détroit d'Ormus, alors occupées par les Wahabites. Il s'était même préparé à faire le coup de sabre avec Malcolm. « J'avais formé (écrivait-il à son frère le 28 juin) un assez joli petit escadron, avec lequel je comptais les charger. Mon intention était d'abord de leur offrir le duel, ou, en cas de refus, de les sabrer. C'était un assez joli projet. Que veux-tu? La Providence!... On dit qu'elle fait tout si bien. » Quelques mois plus tard, le gouvernement britannique était revenu à la charge, et, cette fois, avec plus de succès. Un nouvel agent, sir Harford Jones Brydge, s'était présenté, suivi d'une escadre imposante. Il menaçait d'ordonner un débarquement. Feth-Ali, intimidé, et de plus en plus mécontent de Napoléon, inclinait visiblement à le recevoir, malgré l'opposition de Gardane. Voilà pourquoi l'ambassadeur français, en prévision d'une rupture prochaine, ralliait ses auxiliaires et se préparait au départ.

Fabvier sortit d'Ispahan, le 25 novembre, avec vingt pièces de canon et le matériel qu'elles comportaient. Son retour à Téhéran, qu'il a raconté minutieusement dans un journal que nous avons sous les yeux [1], dura cinq semaines. L'on s'explique la lenteur de sa marche si l'on songe que la Perse n'avait pas de routes carrossables; qu'au lieu de chevaux, il dut employer au transport de son artillerie des bœufs ou même des hommes, que les gouverneurs lui fournissaient par corvée, et qu'il dut parfois laisser ses pièces embourbées et aller en avant demander de nouvelles troupes de paysans. Enfin, le 31 décembre, il faisait sa rentrée dans la capitale. Il n'eut pas de peine à s'apercevoir que les Français n'y jouissaient plus d'un très grand crédit. Déjà précédemment des observations peu obligeantes et peu équitables lui avaient été faites de la part du roi. Il avait construit des caissons que deux chevaux suffisaient à traîner. Au lieu de le remercier, on lui avait demandé de faire en sorte qu'ils pussent aller à un cheval; à quoi il avait répondu qu'il tâcherait, et qu'ensuite il prierait

1. Ce travail est intitulé : *Voyage de Hispahan à Téhéran avec de l'artillerie.*

Dieu « que non seulement les caissons marchassent avec un cheval, mais qu'ils allassent tout seuls[1] ». Les canons qu'il avait fabriqués n'avaient pas de bouton de mire et il les avait voulus ainsi. Et le grand-visir lui ayant demandé *comment ses pièces pourraient tirer sans nez,* il lui avait répondu « d'être bien tranquille, qu'elles n'en tireraient que mieux ; que l'essentiel dans la figure d'un canon, c'était la bouche et non pas le nez[2] ». Quand il fut à Téhéran, l'on ne parut guère pressé de le récompenser. Le roi trouva ses pièces fort belles, voulut lui donner audience pour le remercier et le revêtir « d'un bel habit d'honneur ». Ses ministres l'en empêchèrent. « On a éprouvé mes pièces, écrivait-il à son frère le 15 janvier 1809, on a fait l'impossible pour les casser. N'ayant pu réussir, ils les ont enfermées dans des magasins et me voilà aussi avancé que si je n'eusse rien fait de toute cette année... Ne va pas croire qu'on me traite mieux du côté des finances, bien loin de là ; le gouverneur d'Ispahan ne payant pas mes ouvriers, il m'en a coûté environ quatre mille francs à moi pour avoir le plaisir de fonder un bel arsenal au roi de Perse. J'avais juré de réussir, j'ai réussi, mais c'est fini, on ne me décidera plus facilement à rentrer en lice... »

Après tant de fatigues et de déconvenues, Fabvier n'éprouvait plus qu'un désir, celui de rentrer en France. Ni lui ni ses, compagnons du reste, ne pouvaient rester plus longtemps en Perse. Après quelques hésitations, le Schah s'était décidé à recevoir solennellement la seconde ambassade anglaise. Gardane aussitôt avait déclaré que ses instructions ne lui permettaient pas de demeurer davantage auprès de lui. Le 13 février, il alla prendre congé de Feth-Ali, qui lui parla courtoisement, mais ne le retint pas. Le même jour il chargeait Fabvier, par un ordre spécial que nous retrouvons dans les papiers de ce dernier, de se rendre à Caswin et à Kirmanchah (Kurdistan), pour venir ensuite, par Hamadan ou par Maragha, rejoindre

1. *Travaux à Hispahan*, p. 52.
2. *Ibid.*

à Tauris la légation. Le prétexte de ce voyage était de porter quelques cadeaux et des compliments à plusieurs membres de la famille royale. Le motif réel était de se procurer un complément d'informations sur la Perse. « Il décrira (lisons-nous dans l'ordre du général) avec tous les détails possibles les différentes routes qu'il aura à parcourir et fera une attention particulière aux monuments anciens, notamment à ceux de Bisoutoun et de Kirmanchah. »

Fabvier accomplit à l'entière satisfaction de son général cette laborieuse mission. Mais nous ne pouvons donner aucun détail sur ce dernier voyage. Son journal de route ne nous est pas parvenu. Le 14 avril, il était à Tauris et annonçait à sa mère son prochain départ pour Tiflis, d'où il allait rentrer en Europe en traversant la Russie. Son âme vigoureuse s'attendrissait au souvenir de la ville natale qu'il allait revoir après quatre années de guerres et d'aventures. « Que j'ai vu de pays, s'écriait-il, de coutumes, d'usages, d'hommes ! Eh bien, nulle part je n'ai trouvé la Lorraine. Il me manquait d'abord ma mère, puis mon bon père, mon frère, la Moselle, nos bois, tant de choses ! Et quand je pense que je reverrai tout cela, vous concevez bien que je ne puisse pas écrire, faire des traits, des points, des virgules, quand le cœur, la tête, tout est en mouvement. Tenez, il vaut mieux laisser là papier et encre et sauter comme les autres de plaisir. »

Son impatience était encore doublée par un sentiment plus vif que celui qu'il exprimait dans ces lignes passionnées. Un amour qui devait remplir toute sa vie et qui était alors d'autant plus exalté qu'il était sans espoir, poussait sans relâche ses pensées vers la France. Lors de son dernier séjour à Pont-à-Mousson, c'est-à-dire en 1805, il avait eu occasion de voir plusieurs fois et d'admirer la jeune femme de son compatriote, le général Duroc[1]. Il avait conservé de sa beauté, de sa grâce

1. Maria de las Nieves-Luisa-Rita-Dominica de Hervas, née à Madrid le 5 août 1788. Elle avait été élevée en France et avait passé plusieurs années dans la maison d'éducation de Mme Campan avec Hortense de Beauharnais, dont elle demeura l'intime amie. C'est en 1802 qu'elle avait épousé le général Duroc. Elle était fille de Jose-

et de sa bonté une ineffaçable impression. Depuis son départ, elle était devenue duchesse de Frioul. Un long et brillant avenir semblait s'ouvrir devant son mari. Rien ne pouvait faire prévoir à l'obscur lieutenant d'artillerie que le grand-maréchal du palais périrait à la fleur de l'âge et que sa veuve échangerait plus tard son nom contre celui de Fabvier. Il ne s'en complaisait pas moins dans le culte ignoré qu'il rendait de loin à son idole. Ses fredaines d'Autriche et de Dalmatie ne la lui avaient pas fait oublier, et quelques aventures « à poignard » qu'il avait eues en Perse, n'avaient pu le détacher de ce cher souvenir. C'est à son frère, dépositaire sûr de son secret, qu'il confiait d'ordinaire ses regrets et ses lointaines aspirations. « Je crains, lui écrivait-il un jour [1], que ce ne soit une maladie. Au milieu de mes travaux, en traversant les déserts, sur mes chevaux, je la trouve toujours à la même place, vis-à-vis de moi, je la vois à chaque instant des six semaines que j'ai passées près d'elle, à la promenade, dans ses jeux bruyants, dans ses accès de raison. Tu ris, tu dis que c'est un conte inventé. Je t'assure que cela augmente tous les jours... Il y a quelque temps, à table chez le général, quelqu'un parla d'elle. Si on m'avait regardé, sans doute on m'aurait pris pour un fou. Il faut sacrifier cela comme le reste. Le reste, je le retrouverai, mais elle, je ne crois pas... » Une autre fois, revenant avec tristesse sur le même sujet : « J'ai une telle vénération, disait-il, une telle opinion d'elle que je n'oserais en parler sans sa permission. Si tu la voyais, si elle savait qu'au bout de trois ans d'absence je la vois à chaque instant !... Mais à quoi cela sert-il ? Elle est princesse maintenant, un malheureux *chevalier* serait-il encore connu, même de nom ? Enfin cette femme ne me sort pas de la tête, moins

Martinez de Hervas, marquis de Almenara, financier, diplomate et écrivain espagnol, qui, né en 1760, fut successivement banquier, ministre d'Espagne en France, puis à Constantinople, ministre de l'intérieur sous Joseph Bonaparte ; proscrit, puis rappelé et employé par Ferdinand VII, il mourut en septembre 1830.

1. Lettre du 28 février 1808.

encore du cœur. Que Dieu la bénisse et la rende bien heureuse[1]. »

Pourtant, ni cette passion romanesque, ni l'amour de la famille et du pays natal ne le détournaient un seul instant de la passion maîtresse qui brûlait en lui et à laquelle il eût sacrifié toutes les autres. Fabvier pratiqua toute sa vie la religion de la gloire nationale. Pour lui, l'honneur du drapeau passait avant tout. La victoire l'enivrait ; dans les triomphes de Napoléon il ne voyait alors que la grandeur de la France ; leur éclat ne lui laissait pas apercevoir ce qu'il y avait souvent de violent et d'immoral dans les entreprises de l'Empereur. C'est ainsi qu'il écrivait à son frère (le 15 janvier 1809) : « Nous avons reçu les journaux qui nous ont instruits des affaires d'Espagne. Notre Empereur est toujours le même, il ne prend les armes que quand la douceur n'a pas réussi. Je ne sais pas jusqu'à quand les peuples seront aveuglés et ne verront pas que cet homme-là a été envoyé pour régner sur toute la terre. Il faut convenir que nous sommes bien heureux de vivre dans une époque aussi glorieuse. Je m'en félicite tous les jours. Au lieu d'avoir vu Ulm et Austerlitz, je pouvais voir Rosbach. Cette idée me console de bien des choses. »

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'à la nouvelle de la grande guerre qui venait de s'allumer en Allemagne, au mois d'avril 1809, l'ancien soldat de Dirnstein ait oublié en un instant ses fatigues, ses déceptions, son impatience de revoir la Lorraine. Ce n'était plus la France, c'était la Grande-Armée qui maintenant l'attirait. Mais comment et où la rejoindre ? La Russie était alors notre alliée ; c'était par cet État seul qu'il pouvait alors effectuer rapidement et sûrement son retour. Il le traversa donc et arriva bientôt en Pologne. Ce pays était en feu. Les Autrichiens venaient de l'envahir. Mais le parti national, qui combattait pour nous et qui comptait, en nous aidant à vaincre, reconstituer sa patrie, était en armes de toutes parts. Poniatowski remontait la Vistule et marchait sur la Gallicie.

1. Lettre de Fabvier à son frère, 28 juin 1808.

Arrivé à Varsovie, Fabvier ne put rester froid devant un tel spectacle. Les mains lui démangeaient. « M. de Serra, ministre de France, et le général Kaminieski me firent comprendre que sur la route que je devais suivre pour me rendre à l'armée, j'éprouverais de grands obstacles, la Prusse, la Saxe, la Thuringe étant alors dans une fermentation dont on ne pouvait calculer la marche. N'ayant à cette époque aucun devoir que celui de toute la vie, servir la patrie, n'étant d'aucune importance à l'armée de l'Empereur, l'insurrection des Polonais m'ayant touché jusqu'au fond de l'âme, je résolus d'aller joindre nos dignes auxiliaires. MM. de Serra et Kaminieski me donnèrent des lettres pour le prince Poniatowski, je partis en poste et arrivai au delà de Konski le lendemain au soir[1]... »

Cordialement reçu par Poniatowski, Fabvier put donc assister à quelques combats sur la Vistule. Il eut notamment la joie d'entrer à Cracovie avec l'armée polonaise[2] (15 juillet). Mais là se borna, à son grand regret, sa participation à la

1. Brouillon d'une note adressée par Fabvier en 1823 au général Pelet, qui composait alors ses *Mémoires sur la guerre de* 1809 (Paris, 1824, 4 vol. in-8°).

2. A ce propos et dans la note que je viens d'indiquer, il nous montre, par un fait dont il a été témoin, combien l'armée russe, malgré l'alliance apparente d'Alexandre I[er] avec Napoléon, était peu disposée à concourir à nos succès et surtout à ceux des Polonais. Elle s'entendait presque toujours secrètement avec l'armée autrichienne. Celle-ci, en évacuant Cracovie, fit son possible pour que cette ville fût aussitôt occupée par les Russes, qui, naturellement, ne l'auraient pas livrée à Poniatowski; devançant en hâte ce dernier, un régiment de hussards de Suwarow accourut pour enlever la place. « Il me parut clair, écrit Fabvier, qui avait assisté à cette scène, que Cracovie allait faire le second volume de Cattaro. Pour m'en assurer, je m'approchai du jeune officier (*russe*) et lui demandai en allemand ce que c'était. Lui, dans sa joie, n'hésita pas à me dire que les Autrichiens avaient évacué après avoir prévenu le général Suwarow, commandant l'avant-garde russe qui était à Wieliska; qu'aussitôt on avait envoyé leur régiment en toute hâte, et que 6,000 hommes d'infanterie partis de Wieliska seraient dans deux heures en ville, et que les Polonais seraient bien attrapés. Pendant ce temps arrivait un escadron qui se forma sur la route. L'officier retourna près de son chef, et moi, descendant dans les jardins, je regagnai à la hâte nos avant-postes, d'où je courus annoncer au prince ce qui se préparait. Les Polonais, enflammés de colère, courent aux armes. La division Dombrowski se forme en masse, tambours, musique en arrière, et on arrive à la course sur les hussards. Sans écouter leurs protestations, on les culbute et, certes, sans la modération des chefs polonais, il n'en serait pas resté un vivant. Cependant la population de Cracovie, du haut des remparts, voyait arriver l'armée polonaise. Un torrent de femmes, enfants, vieillards, prêtres, citoyens, etc., sort de la ville, renverse les hussards, se confond avec l'armée et rentre avec elle dans la ville, avec des transports que rien ne peut rendre, mais qu'on ne peut avoir vus sans conserver le plus tendre souvenir d'une pareille nation. »

campagne de 1809. Napoléon venait de remporter à Wagram une victoire décisive. La nouvelle de l'armistice conclu à Znaïm le 12 juillet arrêta les hostilités. Le volontaire Fabvier n'avait plus rien à faire en Pologne ; aussi se hâta-t-il de prendre congé de ses nouveaux amis.

Quelques semaines après, il était à Vienne et reprenait sa place dans cette grande armée qu'il regrettait si vivement d'avoir quittée naguère. Son ancien chef Marmont et son compatriote Duroc le revirent avec plaisir et ce fut sans doute grâce à leur entremise qu'il entra, vers la fin de 1809, dans la garde impériale avec le grade de capitaine. Après tant de fatigues, de travaux et d'actes de vigueur, c'était une assez médiocre récompense. Mais l'Empereur était dépité de l'insuccès de son ambassade en Perse (résultat dont il était seul responsable). Gardane était à peu près disgracié, Fabvier aurait donc pu être tout à fait oublié. Aussi se tint-il pour satisfait et rentra-t-il en France comme il en était sorti, passionné pour la gloire et très peu disposé au découragement.

A. Debidour.

(*A suivre.*)

JEAN-DANIEL SCHŒPFLIN

(*Suite*[1].)

IV.

Jusqu'à la fin de sa vie, Schœpflin demeura fidèle à l'Université de Strasbourg. Il y exerça les honneurs académiques, y remplit avec zèle ses devoirs de professeur, la défendit contre les nombreuses attaques qui venaient la frapper.

Il fut onze fois doyen de la Faculté de philosophie[2]; il remplit cette charge pour la première fois en 1722, alors qu'il n'était âgé que de vingt-huit ans et pour la dernière fois en 1755, alors que déjà se faisait sentir le poids de la vieillesse. Les obligations de doyen n'étaient d'ailleurs point fatigantes; il présidait les réunions propres de la Faculté où l'on examinait les titres des candidats aux chaires vacantes, où l'on fixait les heures des leçons autant que les statuts ne les fixaient point eux-mêmes, où l'on choisissait la date des examens. En outre, il surveillait les revenus particuliers de la Faculté qui, pour la philosophie, étaient assez maigres.

La charge de recteur était autrement absorbante. Aussi Schœpflin dont la vie était déjà si remplie pria ses collègues de ne point lui imposer ce fardeau. Deux fois seulement, dans les semestres d'hiver de 1728 et de 1736, il ne put se soustraire à leurs prières. De nombreuses affaires l'attendaient pendant la durée de sa fonction; car voici quels étaient les devoirs d'un recteur. Dans le *Conventus apertorius,* où il est proclamé chef de l'Université, il prononce une harangue latine pour remercier ses collègues. A partir de ce

1. Voir *Annales de l'Est*, n° 1, p. 34; n° 2, p. 184.
2. Programme de Beyckert. — Registres de la Faculté de philosophie.

jour, il représente le corps dans toutes les cérémonies officielles; il visite au jour de l'an tous les fonctionnaires de l'État et de la ville; il complimente les nouveaux intendants et le nouvel ammeister régent. Il reçoit tous les élèves qui se proposent de suivre les cours; il leur fait inscrire leur nom sur le registre universitaire et leur fait prononcer le serment. Il écrit les programmes pour toutes les solennités académiques, invite aux discours d'ouverture des professeurs, compose l'éloge de tous les suppôts de l'Université qui meurent pendant son rectorat[1]. La bibliothèque est placée sous sa surveillance spéciale. Il convoque et préside le convent des professeurs toutes les fois qu'il est nécessaire. Il tient le registre des dépenses et recettes de l'Université, prend possession des legs faits en sa faveur, soutient contre des héritiers frustrés la volonté du testateur, plaide devant les tribunaux, présente ses comptes après sa sortie de charge. Ce n'est pas encore tout. Le recteur a droit de juridiction sur les suppôts de l'Université. Et que d'affaires à régler avec Messieurs les étudiants! Très souvent le propriétaire ou l'hôtesse fait visite au recteur; elle se plaint que le terme ou la pension n'ait pas été payé depuis de longs mois. Le chef de l'Université, assisté des quatre doyens, examine les comptes; il fait comparoir le débiteur, obtient d'ordinaire pour lui une diminution ou quelque répit. Mais si la dette est trop criarde, si l'étudiant ne peut s'engager à payer, s'il a pris, outre sa nourriture ordinaire, de nombreux *extra*, alors le recteur passe outre; de sa pleine autorité, il ordonne la saisie des meubles ou la contrainte personnelle[2]. Les occupations du recteur sont donc aussi diverses que nombreuses; il passe des problèmes du haut enseignement à des questions de ménage. Voilà pourquoi pendant cinquante ans de professorat, Schœpflin ne fut recteur que deux fois: et

1. Les éloges funèbres prononcés par Schœpflin pendant ses deux rectorats sont dans les *Opera oratoria*, II, 142 et suiv.

2. Tous ces faits résultent des registres de l'Université, aux archives de Saint-Thomas. Nous avons surtout consulté les procès-verbaux de 1728 et de 1736, époque où Schœpflin exerçait la charge de recteur.

encore dut-il s'estimer heureux le jour où, avec une harangue latine[1], il se démit de cet honneur.

Deux fois aussi, en 1729 et en 1737, il remplit une autre charge : il fut *promotor in actibus solennibus*. Lorsque les étudiants avaient passé leurs examens d'une façon heureuse, lorsqu'ils avaient bien répondu aux questions de leurs maîtres et qu'on les avait jugés dignes de couronner leur front du premier ou du second laurier[2], on leur conférait leur grade par une cérémonie solennelle. Un professeur était désigné par la Faculté pour la présidence : il devenait *promotor*. Il invitait par un programme tous les membres de l'Université à honorer la solennité de leur présence; il y faisait connaître les noms des élus et leur distribuait quelques louanges. Schœpflin fut de la sorte promoteur de neuf maîtres ès arts. « Nous allons célébrer, dit-il dans le programme, le mariage de neuf jeunes fiancés de la Faculté de philosophie avec l'aimable troupe des neuf Muses[3]. » Le même jour, sept élèves devaient être proclamés bacheliers : « C'est, dit encore Schœpflin, à l'imitation des sept sages, pour qu'ils aient sans cesse leur exemple sous les yeux[4]. » La seconde fois, il rappelle les jeux des anciens et tous les honneurs décernés par eux aux vainqueurs.

Ces promotions se faisaient toujours en grande pompe. Au jour fixé, de grand matin, tous les *citoyens de l'Académie* se réunissent dans la rue des Serruriers, au poêle du Miroir[5]. Là ils se forment en cortège : en tête marchent les appariteurs avec leurs sceptres d'argent; puis deux jeunes enfants portent des flambeaux allumés; un troisième tient un immense livre

1. Voir les deux harangues prononcées par Schœpflin, à sa sortie de charge : *Opera oratoria*, II, 166. Le recteur recevait comme indemnité les droits d'immatriculation que payaient les étudiants. Mais, le 17 novembre 1736, les XIII décidèrent que ces droits seraient appliqués à la bibliothèque. On donna alors au recteur 50 florins, soit 100 fr., sur le fonds de la haute École et 50 florins sur le fisc académique. Auparavant, il touchait sur ces fonds 35 et 9 florins.
2. Le second laurier équivalait à la maîtrise ès arts.
3. *Opera oratoria*, II, 170.
4. *Ibid.*, 172.
5. Statuts de l'Université, titre XXXII. Cf. Rod. Reuss, *Revue d'Alsace*, nouvelle série, t. II, p. 471.



ouvert. Derrière eux s'avancent gravement le recteur, le promoteur, les candidats flanqués chacun de deux professeurs, les pasteurs et tous les suppôts de la corporation. On se rend de la sorte au grand auditoire du Temple-Neuf, tandis que des trompettes sonnent la fanfare sur la plate-forme de la cathédrale. A l'entrée du cortège, une musique placée sur une estrade fait résonner ses instruments et le promoteur monte aussitôt en chaire, adresse à l'Éternel des actions de grâces et prononce une petite allocution en latin; puis il se tourne vers le chancelier présent et lui demande l'autorisation de créer ou des bacheliers ou des maîtres. Celui-ci donne la permission et le promoteur remercie. On lit la formule du serment que les candidats prêtent, deux doigts étendus sur le sceptre universitaire[1]. On proclame ensuite les noms des lauréats; on les fait asseoir sur la chaire académique (symbole de la permission d'enseigner), on leur présente un livre fermé d'abord, puis ouvert (symbole de la science, d'abord ignorée, puis acquise par l'étude), on leur couvre le chef du *pileus,* on leur passe au doigt un anneau gravé, le promoteur les embrasse, désormais ils figurent *in docto corpore.* Chacun des candidats répond en latin à une question qu'il a soigneusement préparée; l'un d'eux remercie l'assistance et prononce la prière finale. De nouveau le cortège se reforme et l'on retourne au poêle du Miroir. Là est préparé un repas magnifique où recteur, doyens, professeurs, scolarques, stettmeistre et ammeistre régnant, d'autres encore,

1. Voici, d'après les archives de Saint-Tomas, la formule de ce serment pour les maitres ès arts que nous croyons inédite : *Formula juramenti magistrorum. Candidati ornatissimi, vestram fidem adstringetis tactoque primoribus digitis Academiæ sceptro jurisjurandi vice promittetis hunc gradum et titulum magisterii, insignia, jura atque privilegia vobis collata, inque grati animi symbolum, curæ vobis, ut hactenus, sic fore deinceps : honorem, existimationem, utilitatem, salutem hujus reipublicæ, magistratus, Ecclesiæ, Universitatis eamdemque contra omnium injuriam pro virili vestra defensuros. Deinde vero hunc, qui nunc vobis conferetur gradum, honorem ac titulum numquam posthac ab ulla alia Academia aut homine ullo, cui forte eum conferendi jus esset, sive publice sive privatim petituros amplius. Tum in munere, locoque quem Deus vobis assignabit, fidem ac sedulitatem adhibituros; petituros quæ tradituri estis non ex fœdis sophistarum lacunis, sed limpidissimis saluberrimisque sacrarum litterarum et sincerioris Philosophiæ fontibus; non enim in vita ac moribus quod gradui dedecori esse, aut maculam Universitati nostræ aspergere posset, ullo vel loco vel tempore, quantum quidem humana fert imbecillitas, commissuros esse.*

si les candidats ont été nombreux, boivent en l'honneur des vainqueurs de la journée et se régalent copieusement à leurs frais.

Schœpflin fut encore délégué par l'Université à d'autres fonctions. A diverses reprises, il fut nommé *visitator collegiorum*[1]. Il était tenu, à ce titre, d'inspecter, au moins une fois par semaine, les collèges ou internats dans lesquels, en vertu d'anciens legs ou de pieuses donations, étaient logés et nourris des étudiants pauvres. C'étaient le collège de Saint-Marc et surtout le collège de Saint-Guillaume, alors réuni à celui des Dominicains, dans les bâtiments du Gymnase. Les visiteurs devaient parcourir les cahiers des élèves, se rendre compte de leurs efforts, signaler ceux qui n'étaient point dignes de leur bourse et les dénoncer au convent académique. Schœpflin fut de plus, pendant quinze ans, assesseur de divers collèges — nous dirions aujourd'hui commissions — qui administraient les legs faits en faveur d'étudiants pauvres ou d'œuvres d'instruction. Entre autres, il fit partie de la commission de sept membres qui veillaient sur la fondation Schenckbecker. Pendant que des collèges, nommés par les diverses chambres de la ville, dirigeaient ces dotations, les chanoines de Saint-Thomas géraient eux-mêmes leurs affaires Schœpflin eut encore là des devoirs à remplir. Dès 1755, il était devenu le chanoine le plus âgé, le *senior* du Chapitre et en cette qualité installait les nouveaux titulaires. Nous connaissons les cérémonies pratiquées en cette circonstance et nous avons des discours prononcés à cette occasion par Schœpflin[2]. Il menait d'abord le nouveau chanoine au prévôt du Chapitre, qui lui imposait le *pileus* et le consacrait de la sorte, puis il le conduisait dans la salle capitulaire, le faisait asseoir à sa place, en disant une harangue latine : de là on se rendait dans le chœur de l'église ; le *senior* désignait au récipiendaire sa stalle et faisait un nouveau discours. Enfin une dernière allocution était prononcée dans la questure — lisez la sacristie — où l'on servait le vin d'hon-

1. Beyckert, *Programme*.
2. *Opera oratoria*, II, 91.

neur et un peu de pain : « Voici le pain et le vin, prends l'un et l'autre. Florent[1] a donné aux frères de Thomas le froment, et à d'autres qu'il a institués ailleurs le vin. Peut-être a-t-il prévu qu'un jour viendra où ce chapitre se changera en demeure d'Apollon et des Muses; les Muses ont pour ami non pas Liber Bacchus, mais la blonde Cérès. » Depuis longtemps déjà Schœpflin était le *senior* du Chapitre, lorsque ses collègues ajoutèrent à ce titre avant tout honorifique des fonctions plus réelles; le 25 juin 1762, il fut nommé par eux doyen (*decanus*) de Saint-Thomas. Tous les pasteurs et diacres de Strasbourg assistèrent à son installation; on lui posa les questions d'usage: « Reconnaissez-vous notre Église pour la véritable Église de Jésus-Christ, notre Seigneur, et la confession d'Augsbourg pour le sommaire de la véritable Église chrétienne[2]? » Schœpflin répondit affirmativement, prêta serment sur l'évangile de Jean et signa un exemplaire de la formule de concorde[3]. Désormais il était le chef officiel de tout le Chapitre, devait présider toutes ses séances, veiller sur tous ses intérêts. Il était assisté du prévôt qui gérait les finances et surveillait les comptes du receveur. Néanmoins, la charge de doyen était très lourde. Schœpflin donna sa démission en 1768, après six années d'exercice[4]; il allégua son grand âge et la multiplicité de ses autres occupations.

Ce furent là les honneurs dont le revêtirent ses collègues; mais il prisait plus haut que ces dignités le bonheur d'enseigner à quelques élèves d'élite. Sans doute il fut peu à peu obligé de prendre des auxiliaires, pour l'accomplissement de ses devoirs quotidiens; mais jamais, jusqu'au dernier jour, il n'a complètement renoncé au professorat.

La première tâche qu'il abandonna fut le discours annuel en l'honneur du roi; mais il l'abandonna bien malgré lui, puisqu'il tenait par-dessus tout à se concilier par ses éloges les fa-

1. Saint-Florent est le fondateur du chapitre de Saint-Thomas.
2. *Notice sur les fondations administrées par le séminaire protestant de Strasbourg*, p. 56.
3. La formule de concorde était la loi religieuse de l'Église protestante de Strasbourg.
4. Beyckert, *Programme*.

veurs du souverain. En 1744, Schœpflin harangua Louis XV qui venait d'être délivré à Metz d'une grave maladie et qui se rendait par Strasbourg au siège de Fribourg-en-Brisgau. La petite allocution qu'il prononça mécontenta fort le Magistrat. Elle fut critiquée mot pour mot dans un écrit qu'on distribua dans la ville. On reprochait surtout à l'orateur d'avoir parlé au nom de l'Université et au sien propre plutôt qu'au nom de la cité. Le préteur royal, Klinglin, jaloux de la réputation du professeur, attisa les haines et mit tout en œuvre pour le perdre. Bientôt approchait le jour où Schœpflin devait prononcer sa harangue habituelle (fév. 1745); les scolarques lui imposèrent un thème qu'il ne trouva pas heureux; il eut l'audace de le changer et de prendre comme argument : *Ludovicus Alsatiæ liberator;* il négligea aussi de soumettre son discours au Magistrat. Aussi ce fut à qui ferait les critiques les plus amères de la harangue. Les XIII, qui entendaient assez peu le latin, allaient affirmant partout « que la latinité de Schœpflin était tout à la fois des plus plates, des moins intelligibles et des plus négligées[1] ». Exaspéré, Schœpflin fit imprimer son discours pour confondre les calomniateurs; il parut à Colmar, sans avoir passé par la censure du Magistrat strasbourgeois. Cette petite ruse mit le préteur royal et les XIII au comble de la fureur. Ils inventèrent contre le professeur mille calomnies mesquines et odieuses; on l'accusa d'omettre tous les devoirs de sa charge, de tenir dans sa maison des réunions de beaux esprits où l'on dissertait en fainéants sur les affaires de l'État, d'être un partisan caché de l'Autriche, puisque jadis il avait reçu une médaille de prix de l'empereur Charles VI. Puis le professeur ne s'avise-t-il pas de quitter Strasbourg, sans prévenir le préteur de son absence!

Le Magistrat résolut de sévir[2]. Il lui enleva l'honneur de prononcer le discours officiel le jour de la fête du roi. Dans sa

1. Ce sont les expressions dont se sert Klinglin dans sa lettre à d'Aguesseau, publiée par Charles Schmidt, *l. c.*, p. 24.

2. Il lui laissa pourtant la pension votée en 1725. Dans un compte de la haute École aux archives de Saint-Thomas de l'année 1754, Schœpflin figure pour 300 livres.

séance du 17 janvier 1746, la chambre des XIII nomma de sa propre autorité, professeur extraordinaire de poésie Philippe-Chrétien Rang, jeune homme fort distingué, mais auquel on faisait jouer dans cette affaire un assez triste rôle ; aussitôt après, elle décida que Rang prononcerait la harangue habituelle ; que celle-ci lui serait toujours soumise ; que le jour de la cérémonie, les professeurs devraient témoigner au Magistrat toutes sortes de marques de considération et de respect. La décision des XIII fut communiquée à la Faculté de philosophie par l'intermédiaire du recteur Silberrad ; celle-ci n'osa opposer nulle résistance ; elle nomma même Rang professeur ordinaire de poésie ; son courage alla jusqu'à faire quelques petites réserves en faveur de Schœpflin, *salvis juribus cujusvis professoris, præcipue facultatis philosophicæ* [1].

C'était à Schœpflin à se défendre tout seul. Il écrivit au chancelier d'Aguesseau pour se plaindre du peu d'égards qu'on lui témoignait. D'Aguesseau demanda à Klinglin des explications. Le préteur envoya en réponse à Paris un réquisitoire en règle contre le professeur. Certes Klinglin connaissait l'art de dilapider les finances de Strasbourg et de s'enrichir aux dépens de la cité, mais il n'avait pas assez d'esprit pour savoir dissimuler ses basses rancunes. Le chancelier a dû sourire, en lisant de pareilles accusations : « Schœpflin s'est fait une étude principale, arbitraire et volontaire des antiquités en médailles et autres curiosités, frivoles et frustratoires, eu égard à ce qu'il devait plus essentiellement remplir [2]. » Et un peu plus loin : « Les dissipations de toutes espèces, dans lesquelles le sieur Schœpflin s'est livré, ont comblé son incapacité ; elles l'ont même depuis quelques années énervé et atterré au point qu'il a eu, à diverses reprises, des attaques d'une sorte d'aliénation ou d'appauvrissement, qui lui ont nécessité des absences assez longues pour reprendre ses esprits [3]. »

1. Registre de la Faculté de philosophie, année 1746.
2. Schmidt, p. 22.
3. *Ibid.*, p. 25.

Au moment où Schœpflin était en butte à d'aussi mesquines persécutions, l'Université de Leyde lui offrait la chaire de droit public que laissait vacante la mort de Vitriarius[1]. Il eût pu être tenté d'accepter ; mais, en dépit de l'hostilité de Klinglin, il demeura fidèle à ses engagements et à son cher Strasbourg. Il se contenta de se rendre à Paris, auprès de d'Aguesseau. Il lui montra son premier volume de l'*Alsatia illustrata* achevé; il lui parla de ses cours, de ses élèves ; il lui fit même l'éloge de Rang, un ancien disciple qui s'était formé à ses leçons. Pour un homme comme d'Aguesseau, Schœpflin n'avait nul besoin de se justifier; mais le chancelier avait plaisir à causer avec le professeur. Il le vit souvent, et, après ces entrevues, il adressa à Klinglin une lettre « qui, par sa politesse railleuse, dut le mortifier profondément[2] ». Il fut convenu que Schœpflin renoncerait à prononcer le discours dont le retour annuel ne laissait pas que d'être embarrassant; mais il conserverait toutes ses autres dignités et prérogatives.

La lettre de d'Aguesseau ne rétablit point la paix entre Schœpflin et le Magistrat. Le 28 janvier 1747, la princesse de Saxe, Marie-Joséphine, traversa Strasbourg pour se rendre à Paris où elle devait épouser le dauphin. Schœpflin réclama ses droits d'orateur et lui adressa le compliment d'usage; la harangue fut même imprimée, sans avoir passé par la censure. De là, nouvelle colère des XIII. Dans la séance du 9 février, ils déclarèrent qu'aucun écrit concernant l'Université ne pourrait paraître sans leur exprès consentement et on notifia cet arrêté au convent académique le 26 du même mois. La réunion fut très orageuse; le procès-verbal officiel nous laisse deviner que Schœpflin se défendit avec beaucoup de vivacité. Il déclara nettement qu'il passerait outre et ferait imprimer ce que bon lui semblerait à Colmar, à Paris ou à Bâle[3].

1. Ring, *Vita Schœpflini.*
2. Schmidt, p. 15.
3. Registres de la Faculté de philosophie, année 1747.

Ce fut donc entre Schœpflin et le Magistrat la guerre ouverte, et quelques années s'écoulèrent pendant lesquelles les deux adversaires cherchèrent réciproquement à se nuire. Mais tout à coup, en février 1752, l'on apprit que, par ordre du ministre, Klinglin venait d'être incarcéré dans la citadelle et traduit en jugement. L'on venait enfin de s'apercevoir que, depuis près de ving-cinq ans, il dilapidait les biens de la ville. Puis, le 12 décembre 1755, mourut le professeur Rang. Schœpflin n'avait pas attendu sa mort pour lui pardonner et lui rendre justice. Tout le monde regrettait cet homme, enlevé à la fleur de la jeunesse et qui, nommé professeur de métaphysique, avait rêvé de réconcilier cette science avec les belles-lettres et de faire cesser un divorce funeste à l'une comme aux autres [1]. On oublia peu à peu les anciennes querelles ; Schœpflin promit de céder après sa mort sa bibliothèque à la ville ; en échange, il sollicita des XIII comme une faveur toute spéciale la permission de prendre une dernière fois la parole, lors de la fête du roi [2]. En 1766, on célébrait précisément le jubilé de Louis XV qui depuis cinquante années dirigeait les destinées de la France : il fut décidé que Schœpflin prononcerait le discours. A l'âge de 73 ans, il remontait donc à cette tribune qui avait été le théâtre de ses premiers succès. Sa harangue dans laquelle il résuma l'histoire de Louis XV ne fut ni meilleure ni plus mauvaise que les précédentes [3]. Nous serions indignés de ces éloges accordés à un roi qui avait perdu par sa faute l'Inde et le Canada, si nous ne savions quel abîme sépare l'histoire et le panégyrique.

Au moment où Schœpflin récoltait ce regain de gloire, il avait déjà abandonné à des auxiliaires quelques parties de son enseignement. En 1752, aussitôt après l'incarcération du pré-

1. Rang était devenu professeur ordinaire de métaphysique, après le décès de J.-J. Witter en 1747. Il prit pour leçon d'ouverture : *De metaphysica cum litteris, quæ ab humanitate nomen habent, conciliata*. Ring a dressé la liste de ses opuscules : *Opera oratoria*, XLVII.

2. Procès-verbaux des XIII. Séance du 14 novembre 1765.

3. *Opera oratoria*, I, 214.

teur royal, il demanda à la Faculté de philosophie de lui alléger sa tâche. Comme tous ses moments étaient consacrés à la rédaction de son *Alsatia illustrata,* il n'avait plus le loisir de tenir d'une façon régulière ses collèges d'histoire; il pria donc la Faculté de nommer un professeur extraordinaire de cette science [1]. En même temps il désigna à ses suffrages Jean-Michel Lorenz, fils d'un de ses collègues de la théologie et qui pendant huit années consécutives avait fréquenté ses leçons et s'était formé à son école. Lorenz venait du reste, comme précepteur des princes de Nassau-Usingen, de parcourir la plus grande partie de l'Allemagne et de séjourner en Hollande, rassemblant au cours de ses voyages de riches trésors d'observations [2]. Toute la Faculté témoigna à cette occasion à Schœpflin ses vifs sentiments de respect; elle accueillit avec faveur sa demande et, sur sa proposition, Lorenz fut nommé professeur extraordinaire d'histoire (19 mai 1752). Il demanda un délai, fit encore avec ses princes un voyage à Paris et à Angers et enfin, le 30 août 1753, prononça sa leçon d'ouverture; il avait choisi un sujet qui montre bien l'esprit de l'Université strasbourgeoise : *La religion chrétienne* (entendez luthérienne) *prouvée par l'histoire politique* [3].

Quelque temps après, le 18 décembre 1755, Schœpflin renonça à son titre de professeur d'éloquence en faveur du même Lorenz [4]; celui-ci put désormais prendre part aux examens, aux discussions, aux assemblées de la Faculté; on le chargea ensuite, après la mort de Rang, de l'éloge annuel du roi. En

1. Registres de la Faculté de philosophie. Séance du 19 mai 1752. *Schœpflin eröffnete wie dass er besonnen wäre... sich wegen vielen Ursachen, sonderlich wegen der vielen Arbeit und Zeit, so er zu fernerer Ausführung seiner* Historiæ Alsatiæ *anzuwenden hätte, in der professione historica einen adjunctum auszubitten der als ein Professor hist. extraord. ihm sein Amt in Haltung derer Collegiorum historicorum erleichtern sollte.*

2. Ces détails sont empruntés au programme par lequel le recteur Beyckert invite à la leçon d'ouverture de Jean-Michel Lorenz en qualité de professeur extraordinaire d'histoire.

3. *Historia politica christianæ religionis assertrix.*

4. Il fit sa leçon d'ouverture le 25 novembre 1756 : *De elegantioribus litteris in Alsatia nostra ex barbarie renatis.* Grauel, professeur de physique et recteur, fit le programme.



1761, on ajouta à son double titre d'ordinaire d'éloquence et d'extraordinaire d'histoire celui d'ordinaire de poésie, les deux chaires étant réunies en une seule.

Schœpflin prit donc une part de moins en moins grande aux travaux de la Faculté ; pourtant, jusqu'au dernier jour de sa vie, il conserva son titre de professeur d'histoire et s'acquitta de cette fonction, autant que le lui permettaient ses voyages et ses travaux sur l'histoire d'Alsace. Seulement il donna à ses leçons un caractère tout particulier. Laissant à Lorenz le soin d'enseigner la chronologie et l'histoire universelle, il concentra ses efforts sur l'histoire diplomatique des derniers siècles. Précisément à cette époque, le ministre Choiseul envoyait à Strasbourg les meilleurs élèves de l'École militaire, fondée en 1751 à Paris; il voulait leur donner à l'École d'artillerie de Strasbourg une instruction technique qui leur faisait défaut; il leur recommandait en outre d'apprendre les règles du droit public et l'histoire des traités de paix, pour qu'au besoin ils pussent rendre service à leur patrie dans les négociations. Ces nobles français — car pour entrer à l'École militaire il fallait justifier de quatre quartiers en ligne paternelle — se joignirent aux princes allemands, alors élèves de l'Université, et pour eux fut organisée une véritable École des sciences politiques dans l'intérieur de la Faculté de Strasbourg. Schœpflin la dirigeait. Il invitait ces nouveaux élèves à suivre ses collèges, ou bien il leur donnait des répétiteurs particuliers, sans cesser jamais de les surveiller de très près. Il fut surtout secondé dans cette tâche par un de ses meilleurs disciples, Christophe Koch. Celui-ci rédigea pour ces jeunes nobles son *Tableau des révolutions de l'Europe* qui encore aujourd'hui est pour l'histoire diplomatique un manuel excellent [1]. Toutes ces leçons étaient faites en français ou en allemand; le *Tableau des révolutions* est écrit en

1. Le *Tableau des révolutions* parut d'abord à l'insu de l'auteur, d'après le cahier des élèves. J.-G. Schweighæuser, *Vie de Christ.-Guil. Koch*, chevalier de la Légion d'honneur. Heitz, s. d., in-8°.

français. Koch, en se servant de cette langue, faisait lui aussi une révolution. C'était presque un scandale pour un professeur d'être infidèle au latin. Schœpflin et son disciple semblaient commettre un crime, en se mettant à la portée de tous et en donnant à leur enseignement une nouvelle vie. Quelques-uns des élèves de cette École devinrent célèbres plus tard lors des guerres de la Révolution et de l'Empire ; ce fut à Strasbourg, sous la direction de Schœpflin et après lui sous celle de Koch, que se formèrent nos diplomates de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle ; nous nommerons le comte de Ségur, de Destutt-Tracy, Gérard de Rayneval, le baron Bignon, le baron Bourgoing. Parmi les Allemands nous devons citer le prince de Metternich, qui devait faire tant de mal à la France, où Koch lui avait appris les premiers éléments de la diplomatie[1].

Tel fut l'enseignement de Schœpflin : il nous reste à voir quel rôle il joua lors des tentatives de réformes qu'on voulut imposer à l'Université et comment il sut défendre cette institution contre les attaques de ses adversaires. Une grande réforme de l'Université eut lieu en l'année 1736. A ce moment, les plaintes contre le népotisme des professeurs, contre leur négligence à faire les cours publics et leur gestion secrète du fonds Saint-Thomas, étaient très vives[2]. Quelques-unes de ces plaintes étaient fondées, nous l'avons vu ; il appartenait donc au Magistrat et spécialement à la Chambre des XXI d'intervenir et de veiller « à ce que le précieux joyau, chèrement acquis, conservât tout son prix[3] ». Mais le Magistrat mit surtout en avant ses droits sur l'Université, si bien que la réforme parut moins faite pour le bien des études que pour la satisfaction de son amour-propre. Ainsi,

1. Koch, *Discours sur l'ancienne gloire littéraire de la ville de Strasbourg*, prononcé à la séance publique de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, le 17 juillet 1809.
2. Voir lettre de Klinglin à d'Aguesseau. Archives du préteur, AA, 2646.
3. *Dass das kostbare und so theuer erlangte Kleinod unserer Universität und Schulen in unabbrechlichem Werth und Wesen verbleibe, auch also unsere liebe Nachkömlinge ohngekränkt erwächse.*

on commença par déclarer que, lors des élections des professeurs, les titulaires, parents de l'un des candidats, devaient se récuser; ce qui est une excellente disposition; on ajouta que les nouveaux élus ne pourraient être définitivement admis qu'après avoir été agréés par le Magistrat, ce qui est encore très admissible; mais on décida en outre — et ici il faut faire des réserves — que si dans les élections les voix étaient partagées, les XXI choisiraient le candidat le plus agréable; en outre, ils s'arrogeaient le droit d'introduire d'office dans la corporation un professeur à leur volonté. C'est en vertu de cet article que Rang fut choisi quelques années plus tard. On décréta ensuite que tous les professeurs seraient tenus de se faire recevoir bourgeois de la ville, l'année qui suivrait leur nomination, qu'ils devraient se faire inscrire à l'une des vingt tribus et prêter le serment traditionnel au *Schwörtag*. On enjoignit aux titulaires de tenir exactement les collèges publics, aux heures prescrites par les statuts; s'ils négligeaient ce devoir, ils seraient réprimandés dans le convent par les scolarques et paieraient pour chaque leçon manquée la somme de cinq schellings. On permettait toutefois aux maîtres de continuer leurs collèges privés, à condition qu'ils n'en exagérassent pas le prix et qu'ils remplissent tous leurs autres devoirs. Si l'assiduité était recommandée aux maîtres, pareille prescription était adressée aux étudiants; ceux qui n'assisteraient pas régulièrement aux cours seraient exclus des examens. On s'occupa aussi de la bibliothèque universitaire, on voulut qu'elle fût ouverte à des heures fixes et mise à la disposition des élèves. On aborda enfin la question de Saint-Thomas; un fonds devait toujours être réservé pour la réparation de l'église « et s'abstiendront les chanoines de faire dans leurs maisons canonicales des impenses voluptuaires, se contentant des nécessaires »; la caisse secrète disparaîtra et le compte de tous les revenus, mis en masse, sera soumis aux députés du Magistrat. Les chanoines tiendront chapitre plus souvent que par le passé et de même les professeurs se réuniront plus fré-

quemment. Lecture sera donnée chaque année des statuts anciens et de ce nouveau règlement. Un avocat de la ville, protestant, en surveillera l'exécution et assistera avec voix délibérative aux assemblées universitaires[1].

Ce décret fut adopté le 19 mars 1736 par le Conseil des XXI et envoyé à Paris au chancelier d'Aguesseau qui demanda quelques explications[2], et qui finit par approuver. Mais il ne devait porter aucun fruit; ce n'était point un nouveau programme; c'était un acte d'hostilité contre les professeurs. Ce fut surtout une arme de guerre; lorsque les rapports entre le Magistrat et les professeurs étaient trop tendus, celui-là parlait de reprendre le décret de 1736 et tout restait au même point.

On ne s'étonnera point de cette hostilité continuelle entre les professeurs et le Magistrat, si l'on songe à la constitution singulière de la ville de Strasbourg. Une lettre de cachet de Louis XIV en date du 5 avril 1687 avait ordonné que toutes les fonctions du Magistrat seraient à l'avenir remplies alternativement par des protestants et des catholiques; à un ammeistre protestant succédait un ammeistre catholique et ainsi de suite. C'était absurde, puisque de la religion qu'on exerce ne dépendent point les talents de l'administrateur; c'était injuste, puisque la ville n'était pas partagée entre les deux communautés, mais était aux trois quarts protestante. On conçoit donc que par suite de cette organisation les catholiques vinrent à dominer dans les conseils de la ville; de là toutes les hostilités contre l'Université protestante.

Quelques années après le décret précédent, en 1751, les Magistrats catholiques crurent l'occasion favorable pour porter à la corporation luthérienne un grand coup. Ils demandèrent, par un mémoire adressé au roi, que la règle de l'alternative

1. Procès-verbaux des XXI, 1736. Le décret en allemand va de la page 179 à 208. Une traduction française fut envoyée à d'Aguesseau. Copie en est conservée aux Archives de Saint-Thomas. Nous en avons emprunté quelques expressions.

2. La lettre de d'Aguesseau au prêteur Klinglin se trouve aux Archives de Saint-Thomas.

fût introduite dans l'Université; tout professeur protestant serait, de la sorte, remplacé à sa mort par un catholique. On chercha à prouver que cette supplique était fondée sur l'équité la plus naturelle, sur les traités de paix, sur la capitulation de 1681, sur les lettres du 5 avril 1687 [1]. Subsidiairement, on démontra combien singulière était la situation d'un jeune catholique, obligé de suivre à une université protestante les cours de droit canon et on rappela que les doyens du droit forçaient les élèves de supprimer sur leurs thèses la mention : *Auspice Deiparâ,* sous les auspices de la sainte Vierge [2].

Le mémoire fut envoyé à la chancellerie, fortement appuyé par le préteur Klinglin, le 6 mai 1751. Les Magistrats protestants firent un contre-mémoire et demandèrent que l'on continuât d'observer l'usage établi. C'était un moment grave dans l'histoire de notre Université. Si les catholiques triomphaient, le caractère de l'institution changeait complètement; or, ils avaient les plus grandes chances de triompher. Ce fut Schœpflin qui détourna les coups. Il venait d'arriver à Compiègne où se trouvait alors la cour, pour offrir au roi et au dauphin le premier volume de son *Alsatia illustrata.* Le chancelier Lamoignon qui avait succédé à d'Aguesseau, le ministre des affaires étrangères d'Argenson, le mandèrent et lui donnèrent lecture du mémoire des catholiques; Schœpflin repoussa avec énergie chacun des griefs opposés à l'Université; il intervint auprès du roi et finit par obtenir gain de cause. Il eût voulu une déclaration par écrit; mais on la lui refusa, de peur d'éveiller les susceptibilités des catholiques. On recommanda aussi aux protestants de Strasbourg de ne pas se vanter de leur victoire; mais elle était bien réelle, et on le comprit. Il se forma d'assez bonne heure des anecdotes, plus ou moins spirituelles, qui racontaient comment Schœpflin avait déjoué les projets

1. Archives du préteur, AA, 2646.
2. On accusa le doyen Wieger d'avoir exigé une semblable suppression. Klinglin fit au sujet de cette affaire un rapport à d'Aguesseau. Archives municipales de Strasbourg. Archives du préteur, AA, 2646.

des catholiques et comment, après son triomphe, il se moqua d'eux[1]. De toutes parts on décocha des traits d'esprit contre les bons jésuites, qu'on accusa de toute l'intrigue. « Ils crurent sans doute, écrira plus tard Haffner, que s'approprier les biens profanes des hérétiques, c'était le meilleur moyen de les sanctifier[2]. »

Les catholiques battus renoncèrent à la lutte sur la question de l'alternative; mais ils demandèrent que les jeunes gens de leur religion ne fussent plus tenus d'apprendre le droit canon chez les protestants et en conséquence réclamèrent la création d'une Faculté de droit près l'Université catholique. Les protestants eurent tort de défendre leur monopole et de s'opposer à une réclamation aussi juste. Quand ils répondaient qu'ils enseignaient le droit canon dans l'esprit du droit canon, comme ils enseignaient le droit romain dans l'esprit du droit romain, c'était pure plaisanterie[3]. Louis XVI eut raison de passer outre et d'annexer, par un édit du 24 mai 1776, à la Faculté de théologie catholique deux chaires de droit canon dont les titulaires, comme d'ailleurs les autres professeurs, seraient nommés par l'évêque. Les examens pouvaient désormais être passés devant eux et le chancelier catholique[4] conféra les grades de droit canon comme ceux de philosophie et de théologie[5].

Telle fut, pendant le professorat de Schœpflin, l'histoire de

1. Heitz, F. C., *Die Thomas-Kirche in Strassburg*, 1841.

2. Haffner, *De l'Éducation littéraire*, p. 322.

3. *Observations sur les Universités catholiques et protestantes.* Mémoire du 18 mai 1768 aux archives de Saint-Thomas. Schricker, *op. l.*, p. 47, 48. Par suite d'un édit du 6 septembre 1765 (*Ordonnances d'Alsace*, II, 703), on enseignait déjà à l'Université catholique le droit canon, mais on ne pouvait conférer les grades.

4. Le chancelier, second fonctionnaire de l'Université, était aussi nommé par l'évêque.

5. Lettres patentes du roi concernant l'Université épiscopale de Strasbourg et portant création de la Faculté du droit canonique en icelle. Données à Versailles, le 24 mai 1776.

Tandis qu'éclataient ces luttes entre les protestants et les catholiques, l'Université souffrait de maux intérieurs; les jeunes professeurs se plaignaient de n'être point payés de leurs services. Les anciens, de leur côté, reprochaient aux jeunes d'être trop impatients d'arriver au canonicat et de se faire conférer en trop grand nombre le titre de professeurs extraordinaires. La Chambre des XXI résolut d'intervenir; elle supprima les extraordinaires et réduisit le nombre des ordinaires à 14 : 3 pour la théologie, le droit et la médecine; 5 pour la philosophie; 13 de ces professeurs

l'Université de Strasbourg. Cette université était sa grande préoccupation; il vivait pour ainsi dire de sa vie; il prenait part à toutes ses joies comme à tous ses deuils. Il vit tomber successivement autour de lui ses anciens collègues et de nouvelles générations de professeurs remplacer l'ancienne. Déjà depuis longtemps il était devenu le *senior* respecté de l'Université, dont il était la gloire. Ses collègues plus jeunes éprouvaient pour lui un vif sentiment de vénération, les élèves qu'il ne voyait plus beaucoup ne parlaient de lui qu'avec enthousiasme. Aussi, résolut-on unanimement de célébrer avec éclat le cinquantième anniversaire du jour où il fut nommé professeur à l'Université. A notre époque, les élèves d'une université allemande offriraient à leur maître, en pareille circonstance, un recueil de savantes dissertations, faisant de la sorte hommage de leurs travaux à celui qui leur a enseigné à travailler. A l'Université de Strasbourg, au XVIIIe siècle, on honorait le maître par une harangue latine, prononcée dans le grand auditoire. Le jeune Michel Lobstein fut chargé de célébrer Schœpflin, ses ouvrages et ses vertus. Le professeur d'éloquence, Lorenz, fit le programme qui fut distribué le 22 novembre, jour même de l'anniversaire : « Voici aujourd'hui cinquante ans que Schœpflin exerce dans notre académie la charge de professeur. Par combien de vertus et de science il a orné et illustré sa chaire, tout le monde le sait; j'en vois des preuves éclatantes dans notre ville, que dis-je? dans le monde lettré tout entier. La postérité la plus reculée rendra le même témoignage. » Puis Lorenz énumère tous les travaux de Schœpflin, son histoire d'Alsace, son histoire du duché de

seraient chanoines comme par le passé, le 14e recevrait une pension de 600 florins. Cette pension devait être jusqu'à nouvel ordre partagée entre les 5 professeurs non chanoines qui existaient alors (Procès-verbaux des XXI. Séance du 12 février 1763). C'était là une résolution qui eût porté de graves dommages, à un moment où les sciences faisaient chaque jour des progrès. Aussi chaque Faculté fit-elle de très fortes objections et refusa d'exécuter les décisions des XXI. Le 24 mars 1770, les XXI accordèrent un professeur de plus à la médecine et au droit; peu après, on rétablit les extraordinaires, pour ne pas éloigner de Strasbourg les jeunes gens distingués. On fit bien; car bientôt Oberlin et Schweighæuser s'attachèrent en cette qualité à la Faculté de philosophie.

Bade, sa bibliothèque donnée à la ville, les académies de Mannheim et de Bruxelles fondées; il décrit la verte vieillesse du professeur qui, à l'âge de 76 ans, songe encore à entreprendre de vastes desseins et à bâtir un nouveau monument littéraire[1]. Ce fut ce thème que Lobstein développa quelques jours plus tard, le 28 novembre 1770... Hélas! bien peu de temps après il prononçait l'éloge funèbre du vénérable professeur, et il rappellera alors en termes émus cette solennité qui devait avoir un si triste lendemain.

Le jour même où Lobstein célébrait le jubilé de Schœpflin, un banquet réunissaît dans la salle capitulaire de Saint-Thomas tous les professeurs ordinaires et toutes les illustrations de Strasbourg. On y remarquait la présence du préteur royal, Baron d'Audigny, du chancelier, des deux autres scolarques, des stettmeistres de Bernstett et Dieterich. On y but à la santé du héros de la fête dont tout le monde admirait la vigueur[2].

Le soir, les étudiants donnèrent à Schœpflin un autre témoignage de leur affection qui lui fit sans doute plus de plaisir que les cérémonies officielles. Ils organisèrent une retraite aux flambeaux, et vinrent en masse dans le petit jardin qui dépendait de la maison du maître. Les torches jetaient une clarté un peu sombre sous les arbres dont le jardin était orné; la musique fit entendre une joyeuse fanfare. Le morceau terminé, Schœpflin sortit de sa demeure, et ici nous laissons la parole à un témoin de cette scène : « L'aimable vieillard, avec sa taille droite et élancée, se tint dignement devant nous et nous estima assez pour nous adresser paternellement une allocution fort bien sentie, sans trace d'effort ni de pédantisme : il nous semblait qu'il nous traitait à ce moment comme des rois et des princes, qu'il avait été si souvent appelé à haranguer. Nous fîmes éclater bien haut notre joie; les trompettes et les clairons retentirent à diverses reprises et peu à

1. Programme du 22 novembre 1770.
2. Registres de l'Université, 28 novembre 1770, sous le rectorat de Brackenhoffer.

peu la jeunesse universitaire se retira fortement émue[1]. » Le témoin qui nous raconte cette scène est Gœthe, alors jeune étudiant en droit à l'Université.

C'est par ce récit que nous terminons ce chapitre consacré à Schœpflin en tant que professeur; il nous faut maintenant revenir en arrière, il nous reste à apprécier ses grands travaux sur l'Alsace et le pays de Bade, à raconter comment il donna un nouvel essor aux études historiques, par la création des académies de Mannheim et de Bruxelles; enfin à décrire cette belle bibliothèque qu'il abandonna à la ville de Strasbourg et qui a été brûlée dans la nuit à jamais funeste du 24 août 1870.

Ch. PFISTER.

1. Gœthe, *Dichtung und Wahrheit*, livre XI.

(*A suivre.*)



COMPTES RENDUS CRITIQUES

La Lorraine illustrée. Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1886. 1 vol. in-4°, 740 p. — Prix : 50 fr.

Le beau volume que viennent de publier MM. Berger-Levrault et Cie n'est point l'œuvre d'un seul auteur, et il ne pouvait l'être. Pour faire bien connaître chacun des quatre départements que comprenait l'ancienne Lorraine, il fallait s'adresser à plusieurs écrivains : un seul eût été malaisément au courant de tant de choses différentes. M. Lorédan Larchey a donc pris la Moselle ; la Meuse a été confiée à M. André Theuriet ; MM. Jouve et Liétard se sont partagé les Vosges ; la Meurthe est échue à M. Edgar Auguin ; enfin, M. Prost a mis en tête du volume une introduction historique fort générale. De cette collaboration à six est sortie la *Lorraine illustrée*. Peut-être faut-il regretter qu'en rédigeant les statuts de cette association, on n'ait point songé à tracer à ses membres, je ne dis pas un programme méthodique qui eût trop étroitement enchaîné la fantaisie individuelle, mais, du moins, une ligne de direction générale qui eût assuré à l'ouvrage une plus sévère unité. Faute de ce soin, chacun en a fait un peu à sa tête : celui-ci a largement développé un plan fort étendu ; celui-là s'est limité au strict minimum nécessaire ; l'un nous a conté des anecdotes, l'autre nous a donné un bon chapitre d'histoire ; tel s'est intéressé tout particulièrement aux mœurs, aux coutumes ; tel autre a plus volontiers tourné les yeux vers les souvenirs artistiques et historiques. Je ne nie point que cette variété n'ait son charme, et je reconnais avec grand plaisir que, dans cet ensemble assez mal équilibré, plusieurs morceaux demeurent excellents, mais le livre n'en souffre pas moins un peu de ce manque de méthode. On le verra par l'examen que nous allons faire des travaux qui y sont juxtaposés.

M. Lorédan Larchey, qui s'est chargé de nous faire connaître le pays messin, est un chercheur, un curieux, plutôt qu'un historien méthodique. Ne demandez point à son récit une suite bien sévère, ne cherchez point sous ses études une trame fortement serrée ; le hasard des souvenirs entraîne M. Larchey et nous mène à sa suite en des dédales un peu capricieux, où l'on a parfois quelque peine à se retrouver. Ce n'est point ici une histoire de Metz ; ce n'en est pas davantage une description précise ; c'est une causerie aimable et sans apprêts à propos du pays messin. M. Larchey cause fort agréablement au reste : il a la mémoire fournie d'une ample col-

lection d'anecdotes, et, s'il les conte un peu longuement, le récit n'en est point sans charme. Certes, c'est un peu la menue monnaie de l'histoire que ces aventures d'actrices et d'artilleurs, de dames quêteuses et d'officiers de cavalerie (p. 28-29) ; mais l'artilleur de Metz méritait bien quelque souvenir, — il en a tant laissé dans le pays lorrain — ; et nous pardonnons volontiers quelques anecdotes en faveur de l'aimable lettre, citée par M. Larchey, où le sous-lieutenant Bosquet, plus tard maréchal de France, contait, non sans agrément, sa vie militaire et ses succès mondains de l'École d'application (p. 93-96). Sans doute, M. Larchey chausse un peu trop volontiers les souliers de Saint-Simon et de Brantôme, et, sous couleur de souvenirs messins, nous entraîne à la suite de ses auteurs un peu bien loin de la Lorraine ; j'aime mieux, je l'avoue, s'il faut choisir entre tant de longues narrations, le récit que fait M. Larchey des misères du chroniqueur Philippe de Vigneulles, un Messin du XVe siècle, qui fit à ses dépens dure expérience de ce que valait pour les bourgeois le moyen âge lorrain (p. 36-46). Ici M. Larchey nous ramène, en effet, à l'une des plus curieuses, des plus brillantes périodes de l'existence de la cité messine, république indépendante du XIIIe au XVe siècle, et dont les institutions eussent mérité une étude moins superficielle et moins sommaire (p. 63-67). M. Larchey, qui est un fureteur, qui a su en particulier trouver à la bibliothèque de l'Arsenal des miniatures faites à souhait pour illustrer son travail (p. 12, 13, 112, 113, 115), qui a réuni tant de documents curieux, comme ces notes sur la juiverie de Metz (p. 108-116), ou ce rapport fait à Colbert sur la valeur de Messieurs du parlement messin (p. 99-103), où tout conseiller de religion protestante porte cette mention significative : « un tel, huguenot, peu de chose, ou moins que rien » ; M. Larchey, qui sait tant de choses, nous devait une vue plus précise, plus nette, plus vraiment historique de l'existence de la république messine au moyen âge.

Je conviens que M. Larchey ne se pique point d'érudition, quand il s'agit des temps un peu trop éloignés de nous, et je ne lui chercherai point chicane pour avoir confondu le mérovingien Childebert avec le mérovingien Sigebert (p. 54), ou fait du même Sigebert, à cent ans de distance, un contemporain du grand roi Dagobert (p. 198) : ce sont là peccadilles scientifiques trop naturelles pour être bien coupables. Aussi bien n'est-ce point ce qui intéresse davantage M. Larchey ; ce qu'il veut nous montrer, c'est le pays même et ses habitants, ce sont les mœurs, les costumes, les patois, les superstitions ; c'est l'ancienne Metz à table, et ses plats favoris, ce sont les fêtes locales, les usages populaires, les vieilles chansons et les vieilles images. Ici les anecdotes abondent sous la plume de M. Larchey, presque toujours amusantes ou piquantes ; ici les traits de mœurs curieux se rencontrent à chaque page ; et il est bien dommage vraiment, pour quelques-uns de

ces vieux usages, que la civilisation moderne les noie dans sa correcte uniformité. Heureux pays et heureux temps que celui où, à chaque figure de contre-danse, on avait le droit d'embrasser sa danseuse, et où, pour contracter mariage, il suffisait au futur d'embrasser trois fois publiquement celle qu'il avait choisie !

Il y aurait à citer, dans le travail de M. Larchey, bien d'autres pages instructives ou plaisantes, celles, par exemple, qu'il consacre au village de Remilly (p. 151-154), ou encore l'amusant récit du mariage de Hoche (p. 132-135). Mais pourtant, il faut bien le dire, si divertissantes que soient toutes ces anecdotes, on regrette de trouver en ce travail tant de petites histoires, et si peu de vraie histoire. Quel que soit l'agrément du récit, on y eût souhaité peut-être un ton plus relevé et plus sérieux ; plus de précision et de méthode, moins de laisser-aller et de fantaisie, en eussent appris davantage à ceux qui ne connaissent point la Moselle, et peut-être plus pleinement satisfait ceux qui connaissent, qui aiment et qui regrettent le pays messin.

Ce n'est point par l'excès des détails qu'a péché M. André Theuriet. Avec lui, nous ne courons nul risque de nous attarder en de longues anecdotes, de nous laisser paresseusement entraîner au charme des souvenirs ou à l'attrait de la causerie : notre nouveau cicerone est un homme pressé, qui ne veut point abuser du temps des voyageurs confiés à ses soins. Aussi, sous sa conduite, parcourons-nous la Meuse au pas de charge. Bar-le-Duc ! dix minutes d'arrêt : courez en hâte à la ville haute ; regardez la jolie vue qui s'ouvre sur la vallée de l'Ornain ; un coup d'œil rapide au squelette de Ligier Richier, un autre au café des Oiseaux, un troisième aux confitures de groseilles ; et vite, en voiture pour Ligny. De Commercy à Saint-Mihiel, de Verdun à Montmédy, à travers tout le département, c'est la même course précipitée ; et si vous demandez à ralentir l'allure, à voir posément les choses, à admirer quelques-uns des pittoresques paysages de l'Argonne, à noter au passage quelque trait de mœurs, M. Theuriet vous répondra sans doute qu'il pourrait mieux que tout autre vous faire goûter le charme du pays meusien ; il consentira, pour vous faire plaisir, à relever de quelque paysage plus coloré la sécheresse de son itinéraire ; il vous laissera entendre qu'il connaît admirablement les recoins pittoresques de la montagne, les vieilles et originales coutumes qui se conservent dans les villages perdus, et qu'il aurait en ces matières maintes belles histoires à vous conter : mais le temps presse ; et après tout, n'est-ce pas déjà un suffisant honneur d'avoir voyagé, fût-ce assez mal, en la compagnie de M. André Theuriet ?

Le concours d'un grand homme est un bienfait des dieux.

J'avoue que j'espérais mieux du voyage et du guide. Quiconque a lu les romans de M. Theuriet sait avec quel amour il a peint ces paysages de la

Meuse et de l'Argonne, comme il a compris et su exprimer le charme discret et la poésie intime des grands bois solitaires, comme il a su animer et faire vivre les rudes populations de la forêt et décrire les mœurs bourgeoises des petites villes meusiennes ; à chaque page de ses livres se sent cet amour du pays natal, qui invinciblement ramène toujours M. Theuriet vers ses sites préférés, et marque d'un trait particulier et caractéristique les aspects divers de son talent. Nul ne semblait donc, mieux que lui, préparé à nous faire connaître et aimer ce pays meusien qu'il connaît et qu'il aime, à nous le montrer, non point avec la monotone et sèche précision du Guide-Joanne, avec la plate banalité d'un itinéraire de voyage, mais avec le sentiment vrai et sincère d'un poète, d'un romancier, épris des aspects pittoresques, des détails curieux, des vues originales. Pour décrire la Meuse, nul ne semblait plus sûrement désigné que M. Theuriet; jamais, pourtant, ouvrage n'a moins libéralement tenu les promesses que donnait le nom de l'auteur. Certes, il reste quelques pages où l'écrivain se retrouve: si pressé qu'on soit de remplir une tâche, on ne s'abdique pas tout entier; mais que ces bonnes fortunes sont rares, et que de regrets elles nous laissent ! Certes, nous ne demandions à M. Theuriet nul étalage d'érudition historique ; nous ne lui savons même point mauvais gré de nous avoir épargné le récit de la bataille de Valmy ou du siège de Verdun ; mais les mœurs qui s'en vont, les costumes qui disparaissent, tous ces détails pittoresques et curieux qui font pénétrer dans l'intimité d'un pays, les aspects divers de l'Argonne, méritaient mieux d'un écrivain meusien. A côté des études considérables de MM. Larchey et Auguin, vingt pages seulement pour la Meuse, quelle sobriété et quelle disproportion !

Le Dr Liétard, qui s'est chargé de nous présenter Plombières, nous a donné une notice fort intéressante, fort bien faite et fort curieusement illustrée. M. Jouve, qui avait reçu en partage le reste du département des Vosges, n'a voulu, — il l'affirme lui-même, — nous offrir que la fleur du sujet. Il faut avouer que son bouquet renferme de fort aimables choses, et en particulier de curieux détails sur les habitations, les mœurs, les superstitions des paysans vosgiens (p. 270-286) ; ailleurs, on trouve d'amusantes anecdotes sur la petite république de la Bresse et ses mœurs judiciaires ; ainsi l'histoire de cet avocat qui, ayant cité le *Digeste* en latin, fut condamné à 5 francs d'amende pour s'être servi d'un idiome étranger et vit la cause remise à huitaine, pour qu'il eût le temps d'apprendre à plaider en français. Mais pourquoi M. Jouve, qui semble aimer ses montagnes d'un amour si sincère, qui cueille sur leurs sommets avec un si bel enthousiasme les fleurettes qui émailleront son discours, s'est-il cru obligé de parer son bouquet de tant de grâces de style ? Est-ce la hauteur du sujet qui lui a fait ainsi hausser le ton parfois jusqu'au lyrisme ? Je l'ignore ; mais pour

moi, qui aime assez les Vosges pour n'avoir point à « sentir se détendre les cordes raidies d'une insensibilité d'emprunt » (p. 251), j'eusse volontiers sacrifié « les cascatelles murmurantes, les brumes argentées du matin, les flammes de l'émeraude, les nuances harmonieuses du violet et du pourpre tamisées dans une tendre et fine poussière d'or » (p. 250); j'eusse sacrifié jusqu'à la naïve jeune fille qui, revenant de Suisse où, comme disent Labiche et M. Jouve : « le sublime touche à l'horreur » (p. 250), disait, à peu près comme Mignon : « C'est dans les Vosges que je voudrais vivre »; j'eusse sacrifié jusqu'au « char de fer et de feu », qui emmène le voyageur à Gérardmer (p. 252), en lui permettant, chemin faisant, de voir dans les eaux de la Vologne « la jeune truite faire étinceler, sous leur verte transparence, les écailles de son ventre argenté » (p. 252). J'eusse sacrifié toutes ces choses et bien d'autres, jusqu'à « la spontanéité militante et bienfaisante » (p. 250), laquelle est, paraît-il, la qualité distinctive de la race lorraine, et tout cela sans regret! C'est que, tout en aimant les Vosges, je ne déteste pas le style simple.

Je me hâte d'ajouter qu'au fond M. Jouve est comme moi, et qu'il nous a conté fort agréablement, sans nul besoin d'emboucher la trompette épique, les gaies aventures et la joyeuse vie des dames chanoinesses de Remiremont; qu'il nous a présenté de fort intéressante façon les types divers et si curieux qu'a dessinés le crayon de Valentin; enfin et surtout qu'il aime bien ses Vosges, ce qui est encore la plus sûre manière de les faire aimer.

La meilleure part, dans ce livre, a été faite au département de la Meurthe; à lui seul il tient près de la moitié du volume. M. Auguin s'accuse et, pour un peu, s'excuse de s'être attribué si large place dans l'ensemble de l'ouvrage; ce n'est pas nous qui nous en plaindrons pourtant. M. Auguin est le meilleur et le plus aimable des guides : il connait à merveille les plus mystérieux recoins de son sujet. Il ne lui suffit point de nous conduire par les grands chemins battus, de nous promener dans les grandes allées où tout le monde a fait son tour; les sentiers écartés, les routes mal frayées piquent sa curiosité d'érudit et d'artiste : il ne prétend point borner son rôle à glaner sur les traces d'autrui; il ne lui déplaît pas, s'il se peut, d'être original et personnel. Il connaît et signale à notre attention les monuments ignorés ou méconnus, comme ce groupe de l'école de Ligier Richier conservé au grand séminaire de Nancy (p. 527), ou ces bas-reliefs du xv[e] siècle, jamais dessinés, jamais décrits, qu'abrite la chapelle de Valcourt près de Toul (p. 618). Avec un goût très fin et très sûr, il analyse les détails curieux ou typiques des œuvres d'art qu'il étudie, et les considérations fort neuves qu'il présente sur les sculptures décoratives de l'Arc de Triomphe (p. 474-475) semblent aussi ingénieuses que justes. Sans doute, M. Auguin

s'intéresse moins que ses collaborateurs à la description pittoresque des mœurs ou des costumes. A l'exception des quelques pages consacrées aux paysans de la Lorraine allemande, il a laissé presque entièrement dans l'ombre ce côté de son sujet; mais il en connaît si bien toutes les autres parties, il nous les présente avec une telle richesse d'informations, une telle sûreté d'érudition, une telle précision de méthode que nous aurions mauvaise grâce vraiment à chicaner sur ce point.

M. Auguin ne s'est point borné à réunir les renseignements les plus variés et les plus complets; il ne s'est point contenté de parcourir vieux livres, vieux documents et vieilles gravures; il a su mettre tous ces matériaux en œuvre avec une méthode et un goût parfaits. Avec lui, nous ne risquons point de nous égarer en d'inutiles détails : tout est net, bien mis en place, ordonné à souhait pour le plaisir de l'esprit. M. Auguin, qui sait admirablement les choses, sait choisir aussi celles qui intéressent; s'il fait large place à l'histoire, il veut pourtant que le spectacle soit vivant. A côté des informations précises, des détails curieux, il note des impressions pittoresques, il trace des croquis spirituels, parfois avec d'aimables bonheurs d'expression. Il y a telle page sur les grands hôtels silencieux de la place d'Alliance (p. 504), telle autre sur le quartier paisible qui s'abrite derrière la Cathédrale (p. 507-508), où sont analysés, non sans finesse, quelques-uns des aspects de la vie reposée et tranquille que mène une ville de province; ailleurs, c'est un croquis de la place Stanislas (p. 487), où tout est noté avec un souci, presque trop scrupuleux, de la réalité, tout, jusqu'« aux joyeux éclats de rire qui le soir, à travers les jalousies des restaurants en vogue », vont narguer sur son piédestal « le doigt grondeur de Stanislas ».

Dans un livre spécialement destiné à célébrer la Lorraine, il ne faut point s'étonner trop si le patriotisme de clocher s'est parfois donné carrière en des enthousiasmes un peu immodérés; et dans une revue qui fait profession de s'intéresser avant toutes choses à l'histoire et aux antiquités de la province, il serait malséant de sourire des accès, d'ailleurs bénins, de cette petite maladie. Je consens donc volontiers, pour faire plaisir à M. Auguin, à reconnaître que Nancy a « tous les caractères saillants d'une ville capitale » (p. 503), dût-on trouver que la porte Saint-Georges est un titre insuffisant à cette distinction; je reconnaîtrai même, si l'on m'en presse, que « les armes de Lorraine sont les plus belles de toutes les armes de l'univers, et que l'écu de la ville de Nancy est le plus beau entre ceux de toutes les autres villes » (p. 537). Ce sont là choses de blason, où j'avoue humblement mon incompétence. Peut-être, pourtant, est-ce aller un peu loin que de sacrifier aussi résolument Venise, Florence et Rome... à la place Stanislas (p. 474); et si fort que j'admire l'œuvre d'Héré, je ne sais si, au retour d'Italie, on éprouve à la revoir tant de « joie et de fierté nationale »

que l'assûre M. Auguin. Je sais bien qu'on est fier d'être Français, quand on contemple la colonne ! Mais si on a mis cette vérité en chanson, c'est peut-être qu'elle ne valait pas la peine d'être dite en prose. Au demeurant, l'intention est louable et la Piazzetta comme la place della Signoria sont de force à supporter la comparaison sans fléchir. Pont-à-Mousson aussi saura gré à M. Auguin de l'avoir vaillamment défendue contre ses impies blasphémateurs (p. 577-578). Certes, la pensée est bonne, mais les plaisanteries étaient bien innocentes, et je ne crois pas que *les écrevisses* aient fait beaucoup de tort à Pont-à-Mousson.

Il serait injuste, en terminant, de ne point parler des nombreux dessins qui accompagnent cette partie de l'ouvrage. M. Auguin a eu raison de remercier chaleureusement tous ses collaborateurs, les Voirin, les Friant et tant d'autres, artistes ou amateurs, qui ont mis leur crayon au service de son livre ; nous aurions tort, nous, d'oublier le principal d'entre eux, celui qui dans l'illustration a porté à lui seul la plus lourde tâche, le seul aussi dont l'auteur n'ait point parlé. Celui-là, c'est M. Auguin lui-même, qui manie le crayon avec autant de distinction que la plume, et n'a pas peu contribué, par le choix qu'il a su faire des dessins d'autrui autant que par ceux qu'il a donnés lui-même, à marquer, comme il le souhaitait, d'un caractère original et en quelque sorte typique cette partie de la publication. Il serait trop long de faire la liste des estampes curieuses, des spirituelles esquisses, des jolis dessins qui accompagnent d'un perpétuel commentaire, le plus vivant de tous, le texte de M. Auguin ; il serait plus embarrassant encore de faire un choix parmi eux. Je tiens à citer pourtant, parmi les plus intéressants, une charmante vue de Liverdun due à la collaboration de MM. de Meixmoron et Auguin (p. 625).

C'est d'ailleurs, parmi bien d'autres, l'un des mérites essentiels de ce beau livre que le goût et le soin avec lequel il a été illustré. M. Larchey pour la Moselle, M. Auguin pour la Meurthe, ont curieusement recherché tout ce qui pouvait faire revivre le passé ou connaître le présent du pays lorrain. Aux miniatures des manuscrits, on a emprunté le dessin des vieux costumes, aux gravures d'Israël Silvestre et des autres artistes du XVII[e] siècle, les aspects disparus de Metz, de Nancy, de Bar-le-Duc ou de Pont-à-Mousson ; blasons et médailles ont été mis à contribution ; puis ce sont mille détails intéressants d'architecture ou de sculpture, des monuments peu connus soigneusement reproduits, comme ce joli hôtel de Vic, où jadis les évêques de Metz battaient monnaie, des vues pittoresques dont plusieurs sont charmantes (p. 49, 169), de curieux dessins reproduisant les costumes, qui chaque jour disparaissent, de la montagne vosgienne. Mais pourquoi donc ici encore la Meuse a-t-elle été si mal partagée ? Pourquoi n'a-t-on point songé à nous montrer cette ravissante cour intérieure du collège de

Gilles de Trèves à Bar, l'un des monuments les plus intéressants de la Renaissance lorraine, ou quelques-unes de ces curieuses maisons de la ville haute ? Pourquoi n'a-t-on point dessiné le squelette de René de Châlons, et mis auprès du sépulcre de Saint-Mihiel le calvaire de Hattonchâtel?

Quoi qu'il en soit, nous devons remercier MM. Berger-Levrault et Cie d'avoir édité, avec tant de soin, de goût et de luxe, la *Lorraine illustrée*. Malgré nos réserves, il y a intérêt, il y a profit à lire ce livre, et l'on ne peut qu'applaudir au succès d'une tentative qui fait mieux connaître et mieux aimer notre province. Il faut espérer que quelque jour MM. Berger-Levrault et Cie donneront un pendant à ce livre en publiant une Alsace illustrée ; pour ce jour, nous ne pouvons leur souhaiter qu'une chose : des dessins aussi heureusement choisis que ceux qui illustrent la Lorraine et des collaborateurs de la valeur de M. E. Auguin.

Ch. Diehl.

Extrait du catalogue du Musée lorrain. — Première partie : *Antiquités*. Nancy, René Wiener, 1886. In-8°, 43 p.

En l'année 1849, le monument qui est sans contredit le plus remarquable de notre ville, l'ancien palais ducal, ou du moins ce qui restait de ce palais, présentait le spectacle le plus étrange. Le vestibule d'entrée, coupé en deux par un pan de mur, servait d'un côté de lieux d'aisances à la préfecture, placée alors dans le vaste bâtiment construit par Stanislas au bout de la Carrière ; de l'autre côté, il était converti en magasin appartenant à la ville. La galerie sur la cour était affectée à des écuries pour les chevaux des gendarmes ; la galerie des Cerfs au-dessus était un grenier à fourrage ! A ce moment, on commença la restauration de ce magnifique édifice et l'on imagina fort bien d'y placer le musée national de la Lorraine, d'y réunir tous les souvenirs qui parlaient du passé lointain de notre province. Les travaux de restauration avancèrent, malgré bien des obstacles ; le 20 mai 1862 eut lieu l'inauguration solennelle de la galerie des Cerfs ; en même temps, le Musée, ouvert en septembre 1850, s'enrichissait tous les jours, grâce à la ville de Nancy et à la générosité de beaucoup de particuliers. Un catalogue de tous les objets que comprenait notre collection fut dressé par le comité que présidait avec beaucoup de zèle M. Henri Lepage ; il eut cinq éditions successives. Mais, au moment où la prospérité de notre musée semblait assurée, un affreux malheur s'abattit sur lui. Pendant l'occupation allemande, dans la nuit du 16 au 17 juillet 1871, il devint la proie des flammes. On sauva sans doute les choses les plus précieuses : les fameuses tapisseries de Charles le Téméraire restèrent intactes ; mais la bibliothèque du musée, quelques grands tableaux historiques, beaucoup d'objets gallo-romains

furent anéantis. La tâche était à recommencer. On se remit à l'œuvre ; des dons nombreux furent apportés ; le musée se reconstitua petit à petit. Au bout de quinze années, le comité entreprit la publication d'un nouveau catalogue ; un premier fascicule consacré à l'antiquité a paru. Nous voudrions le parcourir rapidement, en attirant l'attention du lecteur sur les principaux numéros.

L'âge de la pierre est représenté au musée par de nombreux échantillons, pointes de flèches, couteaux, haches en silex, etc. Ils proviennent, il est vrai, d'endroits fort divers. On a été obligé, par exemple, de placer les éclats trouvés près du village d'Allain, dans notre département, à côté de ceux qui ont été ramassés dans la grotte de la Madelaine (Dordogne) ou à la station de Solutré (Saône-et-Loire). On pourrait ici facilement doubler notre collection ; dans les greniers de l'Académie, un grand nombre d'objets préhistoriques sont enfermés dans des caisses et cachés à tous les regards ; il serait à souhaiter qu'ils fussent exposés au musée lorrain. Nous devons aussi exprimer le vœu que la superbe collection de M. l'abbé Merciol, de Morville-lès-Vic, que nous avons admirée lors du dernier congrès, ne soit point dispersée ; elle n'est composée que d'objets trouvés en Lorraine : ce sont nos plus anciens documents pour l'histoire de la vallée de la Seille.

L'âge du bronze a de même donné au musée d'assez nombreuses pièces. Nous ne parlerons point ici de celles qui ont été trouvées isolées un peu partout sur le territoire de la Lorraine : nous insisterons seulement sur celles qui ont été découvertes réunies. La trouvaille de Vaudrevange qui a tant exercé la sagacité des antiquaires a été transportée au musée Saint-Germain : nous n'en possédons à Nancy qu'un moulage. En revanche, M. Cournault a su acquérir pour notre musée une série d'objets analogues à ceux de Vaudrevange et ramassés aux environs de Frouard. Ce sont, outre quelques bracelets et une gouge à douille, les pièces provenant du harnachement d'un cheval : tubes, anneaux dans lesquels on passait les licous, enfin grand disque tenant en suspension par un tringle mobile deux autres disques plus petits ; mis en mouvement par la marche du cheval, ces derniers résonnaient sur le grand disque et le bruit avertissait le passant de se garer. Le musée possède ensuite cinq magnifiques bracelets massifs trouvés en 1884 à Rosières-aux-Salines ; déjà, en 1729, un débordement de la Meurthe avait mis à découvert, près de cet endroit, environ un millier de pointes de flèches et des coins de bronze. Malheureusement, après avoir été portés à la cour du duc François, ils ont été dispersés [1].

L'année 1886 a enrichi notre musée de deux découvertes fort précieuses. L'on a trouvé à Villey-Saint-Étienne, entre Toul et Nancy, un véritable

1. Guérin, *les Objets préhistoriques du musée lorrain*, p. 17.

cimetière gaulois, analogue à ceux de la Marne : de nombreux colliers, bracelets et autres ornements, placés à côté des squelettes, nous ont été abandonnés [1]. Puis, à Domèvre-en-Haye, on a mis la main sur d'autres bracelets précieux, deux avec grains de verre ; à côté, l'on a ramassé une petite statuette d'un enfant nu, ithyphallique, portant au cou le *torques :* amulette grossière et représentation la plus ancienne de la figure humaine qui ait été signalée dans nos régions [2].

Pour la période gallo-romaine, notre musée ne saurait soutenir la comparaison avec les musées du midi de la France, voire même avec ceux d'Épinal et de Metz dans notre région. Et le fait se comprend. Dans l'ancien département de la Meurthe, il se trouvait une seule localité romaine qui eût quelque importance : Scarponne. On a transporté des ruines de Scarponne dans notre musée un assez grand nombre d'objets, entre autres le bras et la jambe d'une statue de femme en bronze qui devait être fort belle (on a supposé qu'elle représentait Vénus) ; des tombeaux de forme prismatique, composés de deux pierres creusées, dans l'intérieur desquelles était placée l'urne funéraire ; enfin une borne milliaire, l'une des deux qui ont été trouvées en Lorraine [3]. L'inscription, très mutilée, a été lue de la manière suivante :

MP CA
AVRELI
ELIXIA
P. MAX
II. P. P. CE
CMLX

[I] mp (eratori) Ca (esari) [M.] Aureli [o] [f] elixi a (ugusto) p (ontifici) max (imo) (cos) (?) II. p (atri) p (atriæ) Ge (rmanico). C (ivitas) M (ediomatricorum) l (eugas) X [IIII].

Cette inscription ne désigne point Marc-Aurèle, comme on l'affirme sans cesse et comme on le répétera peut-être longtemps encore dans nos recueils provinciaux ; jamais Marc-Aurèle n'a porté le *cognomen* de *Felix ;* elle s'applique au contraire à Caracalla, dont le nom officiel est M. Aurélius Antoninus, qui prit à partir de l'année 201 le surnom de *Felix,* à partir de 213 celui de Germanicus, après une victoire sur les Alamans. En cette année 213, Caracalla était *consul IIII, trib. potest. XVI, imp. II.* On peut donc suppléer devant II ou [cos II] II, ou [Imp] II ou encore lire à la

1. Bleicher et Wiener, *Notice sur la découverte d'une station funéraire de l'âge du bronze à Villey-Saint-Étienne.*

2. Bleicher et Barthelémy, *Note sur une sépulture de l'âge de bronze découverte à Domèvre-en-Haye.*

3. La seconde se trouve au musée de Metz ; elle est très incomplète et a été publiée par M. Robert, *Épigraphie de la Moselle,* 2e fascicule, p. 25 Peut-être faut-il voir un milliaire dans une autre inscription du musée de Metz, trouvée à Saint-Marcel, près Briey ; elle a été rédigée en l'honneur de Nerva, *ibid.,* p. 11.

rigueur *trib. pot.* X\[/I]. La lecture de la dernière ligne est un peu hardie ; mais nous n'en avons pas de meilleure à proposer.

Si la Meurthe n'a possédé au temps romain qu'une seule ville de conséquence, elle a eu de nombreux centres d'habitation. Aussi, sur différents points de son territoire, a-t-on recueilli des monuments dignes d'intérêt. Signalons brièvement les bas-reliefs de Mercure découverts près de Phalsbourg, le bas-relief d'Apollon de Sarrebourg, le très bel autel qui provient des environs de Francheville où il avait été creusé en forme d'auge ; les inscriptions de Sion en l'honneur de la déesse Rosmerte ; les autels élevés à Hercule Saxanus par les vexillaires qui travaillaient aux carrières de Norroy [1] ; la magnifique statuette en bronze de Laneuville-lès-Nancy, représentant un jeune homme nu tenant de la droite une torche renversée. Puis, notre musée gallo-romain contient des objets qui ont été trouvés dans les départements voisins, à Soulosse, à Grand et à Naix. Bien donc qu'il ne soit pas très riche, il fournit encore d'excellents matériaux à l'archéologue et à l'érudit ; il mérite d'être visité et connu mieux qu'il ne l'est.

Les objets de l'époque mérovingienne ont presque tous pour origine les grands cimetières de Liverdun, de Pompey et de Maizières-lès-Vic. Ce sont de nombreux vases funéraires, des armes, francisques, scramasax et pointes de flèches. A côté de ces pièces communes, il faut signaler des fibules en métal précieux, or ou argent, des bagues d'un travail encore assez délicat.

A la fin du fascicule on a signalé les quelques objets égyptiens que nous possédons ; les vases grecs de la collection Campana jadis distribués à Nancy ; enfin les vases péruviens que nous a laissés le congrès des américanistes.

Ce catalogue est dû à M. Lucien Wiener. Il forme un guide excellent pour tous ceux qui visitent le musée. L'érudit lui-même y trouvera des renseignements utiles. Le comité du musée lorrain a attendu quinze années avant de nous donner cette petite brochure très vivement attendue. Est-ce être indiscret que de le prier de hâter désormais ses travaux et de nous faire connaître, à côté des objets gallo-romains, les richesses du moyen âge qui sont réunies dans la galerie des Cerfs ?

Ch. Pfister.

Dr Oscar Dœring. — *Beiträge zur ältesten Geschichte des Bisthums Metz,* mit einer Karte. Innsbruck, Wagner, 1886, in-8°, V-150 p.

Nous devions déjà à M. Sauerland, une étude sur l'*Immunité de Metz* [2]. M. Dœring nous apporte aujourd'hui ses contributions à l'histoire de l'Évêché

1. Voici dans les mélanges Graux (Thorin, 1884), à la page 339, l'article de M. Charles Robert : *Inscriptions laissées dans une carrière de la Haute-Moselle par des légions romaines.*

2. *Die Immunität von Metz, von ihren Anfängen bis zum Ende des elften Jahrhunderts,* von H. V. Sauerland. Metz, deutsche Buchhandlung, 1877, in-8°, 157 p.

de Metz. A nous Lorrains de nous hâter, si nous ne voulons pas laisser faire notre histoire par des étrangers.

L'étude de M. Dœring est un *Erstlingsarbeit*. Elle a été écrite à Berlin, exclusivement d'après les documents imprimés ; M. Dœring n'a pas connu le pays dont il s'occupait ; il n'a pas cherché à étendre ses recherches, à trouver des renseignements nouveaux soit dans les époques postérieures à celles qu'il étudiait, soit dans des documents encore inédits. Son opuscule ne saurait donc avoir la valeur du livre de Sauerland. Ce n'est pas à dire qu'il soit dénué de tout mérite ; si, dans ce que nous allons en dire, la part de la critique l'emporte sur celle de l'éloge, c'est qu'un compte rendu doit naturellement mettre le public en garde contre des théories ou des explications que la critique juge hasardeuses.

M. Dœring étudie successivement dans les trois chapitres de son travail : 1° l'immunité et les privilèges des Ottons ; 2° le développement de la constitution rurale ; 3° le développement de la constitution urbaine.

Du premier chapitre, deux points sont à retenir :

Le premier c'est la façon dont M. Dœring interprète l'immunité.

On sait que l'immunité concédée à Metz soulève un certain nombre de difficultés, en premier lieu une grave question d'authenticité. Pourtant les autorités diplomatiques les plus considérables, Sickel et Mühlbacher, l'admettent comme sincère. M. Dœring se réfère à leur autorité et se trouve en présence de la seconde difficulté, l'interprétation du document. Un seul passage est difficile, c'est celui qui mentionne les *audientiæ privatæ* des *agentes* de l'église de Metz. La question est celle-ci : y a-t-il là, en 775, une concession de juridiction ? Si l'on refuse d'admettre cette concession, comment expliquer *audientiæ privatæ?* Heusler interprète affaires privées ; il est difficile de traduire ainsi *audientiæ,* estime Dœring, et il imagine une explication assez bizarre : les *audientiæ privatæ* sont des assemblées préparatoires où se réunissent les hommes de l'immunité, avant de charger de leurs pouvoirs le représentant qui doit comparaître devant le tribunal du comte. Nous ne discutons pas ici ce point de vue, nous nous contentons de le signaler, la discussion sur ces points épineux ne pouvant s'établir qu'à grand renfort de textes.

Le second point à retenir c'est que l'auteur fait remonter l'acquisition des pouvoirs comtaux par l'évêque à une époque d'une trentaine d'années plus reculée que la date indiquée par Sauerland, d'après la chronique de Praillon.

Dans son second chapitre, très confus et médiocrement exposé, M. Dœring, embarrassé de la rareté des documents, a fait indifféremment usage, pour étudier l'organisation du domaine épiscopal, de toutes les chartes des abbayes du diocèse de Metz, ou du temporel, sans élucider les rapports

qui unissaient les couvents à l'évêque, seigneur temporel, et en confondant sans cesse le domaine direct de l'évêque, et le domaine des abbayes, sous la garde de l'évêque. Dans ce même chapitre, M. Dœring commence à employer, à propos de la condition juridique de la population rurale, un procédé que nous croyons d'autant plus dangereux qu'il revêt un faux air d'exactitude et de précision : il consiste à faire des statistiques à l'aide des quelques documents que nous possédons. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce reproche.

L'étude de la constitution urbaine a été en partie faussée par le désir de trouver à Metz la confirmation de la théorie générale d'après laquelle l'organisation des villes libres serait le résultat des efforts d'un noyau d'hommes, reste de l'*Altfreie Gemeinde* chère à certains historiens. C'est ainsi que M. Dœring explique l'origine des parages, et tous les troubles qui accompagnèrent l'enfantement de la liberté messine. Il faut du moins savoir gré à M. Dœring de ce que ces théories préconçues ne le dominent que là où l'absence de documents laisse le champ libre à l'imagination et aux explications ingénieuses. Il vaudrait pourtant mieux, et il serait plus scientifique, de renoncer courageusement à expliquer ce que nous ne pouvons expliquer. Du moins, je le répète, M. Dœring sait encore voir les documents tels qu'ils sont. Il a fort bien vu que le Maître-Échevin n'est à l'origine qu'un ministériel de l'évêque. Mais pourquoi imaginer une lutte séculaire entre les Parages et les Ministériels de l'évêque que rien ne nous révèle ?

A la suite des trois chapitres qui constituent essentiellement son étude, M. Dœring a donné quatre appendices (*Einzelforschungen*) et une carte. Voici les titres de ces appendices : I. Nationalité et langue (à cet appendice se rattache la carte) ; II. Bénéfices et précaires ; III. Chartes royales concernant Metz, disparues ; IV. Le mur d'enceinte de la ville.

Je ne ferai d'observation qu'à propos du premier de ces appendices. M. Dœring qui reproche dans son introduction aux historiens français, d'un temps qui n'est pas loin, leur esprit superficiel et leurs tendances à justifier une occupation illégitime [1], n'a-t-il pas cédé, en faisant ses recherches sur la nationalité et la langue, à une préoccupation bien peu scientifique. Si le mobile est peu scientifique, les procédés ne le sont guère plus. 1° Peut-on établir une statistique sur quelques chartes, quand beaucoup plus considérable est le nombre des chartes perdues? 2° Peut-on tirer quelque indication précise des prénoms usités du VIIIe au XIe siècle ? 3° L'introduction d'un terme allemand au milieu d'une charte latine, dans un pays de population

1. *Die bis vor kurzem herkömmliche Oberflächlichkeit der französischen Historiographie, in diesem Falle gepaart mit leicht erklärbarer Tendenz zur Rechtfertigung einer unrechtmässigen Besitzergreifung, hat jene Schriftsteller verhindert ihren Werken einen wissenschaftlichen Werth zu verleihen.* — Ajoutons, pour être aussi juste que M. Dœring, qu'il rend toute justice à la valeur des beaux travaux de Klippfel.



mêlée, suffit-elle à prouver que toute la population parlait allemand? 4° Peut-on faire servir à déterminer la frontière des langues, et peut-on appeler nom germanique les noms de lieux composés d'un prénom d'origine germanique et d'un mot latin, comme *Ramberti-Villare* ou *Wualdonis-Curtis?* A toutes ces questions, si superficielle qu'elle ait pu être, l'historiographie française répond par la négative.

Malgré ces défauts, M. Dœring a fait preuve dans son livre de patience, de pénétration, d'ingéniosité, et, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de son livre, il mérite d'être discuté.

Alfred Bourgeois.

Munier-Jolain. — *L'Ancien Régime dans une bourgeoisie lorraine.* Berger-Levrault et Cie, 1885, xxiv-416 pages.

Ce qu'on peut le plus hautement louer dans cet ouvrage, — au risque de froisser l'amour-propre de l'auteur, — c'est la pensée qui l'a inspiré. M. Munier-Jolain a conçu la généreuse ambition d'écrire ce qu'en langage scolaire on nomme une leçon de choses. S'insurgeant contre la méthode d'enseignement qui désoriente les jeunes intelligences, il réclame justement que l'on procède du particulier au général, du connu à l'inconnu, de la commune au canton et jusqu'à l'État. Il se plaint aussi que les programmes d'instruction faussent l'histoire. « L'histoire, dit-il, est toujours restée un salon où les mêmes personnages admis se promènent et posent pour la postérité : des rois, des reines, des généraux, des diplomates. De temps en temps seulement on entend monter, au travers des fenêtres fermées, les cris des foules, des gens qui n'entrent pas. »

L'on s'associerait de grand cœur à ces doléances, si elles méritaient encore la peine d'être exprimées. Que M. Munier-Jolain se rassérène : les réformateurs de notre système pédagogique ont eu, — il y a déjà quelque temps de cela — l'heureuse fortune d'entrer dans ses vues, et de lui donner satisfaction, avant la lettre. Et d'autre part, il y a quelque quarante ans que les Augustin Thierry, les Michelet ont révélé l'existence d'un tiers État et d'un peuple français. L'histoire est descendue dans la rue.

Sachons gré pourtant à M. Munier-Jolain d'avoir cru à la nouveauté de sa tentative. Cette illusion nous vaut un livre intéressant, composé avec conscience, nous dirions avec une piété filiale, si nous étions sûr que M. Munier-Jolain est natif de Saint-Nicolas-du-Port. Le passé de cette « bourgeoisie lorraine » est évoqué et ressuscité à nos yeux dans ces pages que ne défigure nul appareil pédantesque de notes ou de citations.

Le « cadre général » de l'ouvrage est tracé à grandes lignes, mais sans souci des proportions. Car il renferme le tableau de la renaissance de l'ac-

tivité humaine, de l'état de la Lorraine : misères physiques et morales, progrès, commerce, grands chemins, sciences et arts. Il faudra exagérer l'effet d'optique pour faire apparaître la petite ville de Saint-Nicolas au premier plan.

En abordant son sujet, l'auteur rabat forcément de ses prétentions. Il adopte une division logique, et à laquelle il demeure fidèle. Après avoir conté les origines de la ville qui se groupe autour de la phalange d'un doigt de saint Nicolas, évêque de Myre en Lycie, après avoir montré l'heureuse position de ce lieu de pèlerinage, qui devint un rendez-vous commercial, il définit d'abord ce qu'on peut appeler la situation extérieure de la commune, puis étudie jusque dans ses détails l'organisation municipale.

L'on ne trouve pas, dans le monde féodal, de monades isolées, indépendantes. « Toujours, au contraire, dit M. Munier-Jolain, en termes excellents bien qu'un peu lourds, quelqu'un relève de quelque autre et la gradation de ces subordinations et de ces suprématies forme l'édifice social dont le moyen âge a multiplié les complications » (p. 47). Saint-Nicolas est une bourgeoisie mouvante du prieuré de Varangéville. Mais le prieur de Varangéville est lui-même vassal du duc de Lorraine. Il importait donc d'analyser les relations à deux degrés, pour ainsi dire, de la commune avec le suzerain et avec le souverain ; de faire ressortir aussi le conflit de ces deux autorités. Ce que nous reprocherions à cette partie du travail de M. Munier-Jolain, c'est une certaine obscurité dans la nomenclature, plutôt que dans la caractéristique, des obligations féodales. Il distingue : 1° les « redevances communes à tous les manants; 2° d'autres plus particulières ; 3° droits qui partout caractérisaient la puissance suzeraine dans son expression la plus haute » (p. 48). A défaut de M. Munier-Jolain, c'est le duc de Lorraine et le prieur de Varangéville qui dissipent la confusion par leur traité du 6 août 1562. Avec les indications dont abonde cette pièce, il n'eût pas été malaisé de dresser un catalogue exact et raisonné des charges qui grevaient la « bourgeoisie ». L'auteur ne se demande pas quelle est la valeur rétrospective de cet acte, d'une date relativement basse. Certes le procédé est quelque peu aventuré, nous le reconnaissons avec l'auteur lui-même (p. 62). Mais enfin celui-ci s'est trop sévèrement abstenu d'inductions très légitimes sur les temps antérieurs aux rares documents qu'il cite. C'est ainsi qu'il passe sous silence tout le mouvement communal, pour arriver d'un bond à la solution de cette longue lutte entre les bourgeois et leur seigneur, au pacte de 1432.

M. Munier-Jolain aime à généraliser, on n'est pas historien sans cette qualité. Encore ne doit-on l'exercer qu'avec retenue. Après avoir commenté la charte de Beaumont en Argonne, qui devint la loi de Saint-Nicolas-de-Port, il proclame l'existence d'une charte type, d'une charte idéale, dont auraient découlé les chartes locales (p. 78). Le malheur est qu'en l'espèce

le système ne se vérifie pas. M. Munier-Jolain confesse que dans la constitution du Port il ne découvre plus les traits saillants de celle de Beaumont : il s'exclame même sur les contradictions étranges qu'il y rencontre. C'est que la charte de Beaumont fournit à notre bourgeoisie non pas un modèle de régime politique, mais simplement un code civil et pénal. En lisant les deux chapitres sur cette charte fameuse, l'on s'imagine que la loi de Saint-Nicolas en est une reproduction plus ou moins altérée, et l'on tombe sur cette conclusion, qu'elle ne lui doit que quelques règlements de procédure et de police (p. 81). A quoi bon alors une si longue dissertation ?

En poursuivant l'histoire de la commune, M. Munier-Jolain fait le départ des périodes : il compte un premier « état communal » de 1265 à 1432, où tous les magistrats sont nommés par le prieur de Varangéville ; et un second état communal, où figurent des magistrats élus, et qui dure jusqu'à l'occupation française, à la fin du XVII[e] siècle. Mais « l'état communal » n'est qu'une face de ce régime. Il a comme pendant « l'état de dépendance » à l'égard du suzerain et du souverain. Rien d'étonnant que la guerre perpétuelle régnât entre le corps électoral, la Féauté, et les fonctionnaires imposés. M. Munier-Jolain ne rapporte aucun épisode de ces agitations intestines ; c'est sans doute que les textes font défaut.

Les sections consacrées aux impôts, à la justice, au commerce, à la police, sont traitées avec un soin particulier. Pour les impôts, l'auteur ne les classe pas, suivant la répartition moderne, en directs et indirects (ce qui aurait peut-être facilité l'intelligence de cette matière), mais en impôts « dus aux ducs » et en impôts dus aux prieurs. L'une de ces classifications n'empêchait pas l'autre. L'énumération de ces taxes est longue. Aussi M. Munier-Jolain juge-t-il nécessaire de flétrir l'impôt de l'ancien régime. Il y a beaux jours que le procès est entendu ; mais il est des vérités bonnes à redire. Tout dépend malheureusement de la façon dont on les redit.

L'organisation judiciaire semblerait plutôt trouver grâce aux yeux de nos contemporains. En effet, les échevins de Saint-Nicolas, « bourgeois illettrés » parmi lesquels siègent un aubergiste, un cordonnier, valent-ils moins que notre jury actuel ? Assurément la procédure criminelle est plus rigoureuse, les peines plus cruelles. Mais la loi, si elle est plus dure, est parfois plus morale : un bigame est condamné à l'exposition sur une échelle, entre deux quenouilles ; puis à crier merci à Dieu, au souverain seigneur, à Justice et à sa seconde femme « de ce qu'ainsi maléficieusement il l'avait abusée » et enfin il est réintégré en son premier ménage, « avec défense de plus récidiver ». Un individu est fustigé, puis banni comme « vendeur de la pudicité de sa femme ». Notre législation offre-t-elle rien de plus édifiant ? La chronique judiciaire égaie, on le voit, cet exposé, où l'auteur déploie la plus incontestable compétence.

Ce n'est pas seulement dans cette catégorie d'institutions qu'éclate l'étroitesse de l'esprit bourgeois. M. Munier-Jolain, tout en rendant hommage à l'activité commerciale des habitants du Port, met à nu les vices du système corporatif dont Saint-Nicolas possédait deux types illustres, la *haute frairie* des drapiers et le *maixel* des bouchers. M. Munier-Jolain, qui s'intéresse, nous le savons, à l'éducation publique, n'oublie pas ce sujet : il nous présente le magister, régenté, mais à peine appointé par les magistrats municipaux, dénoncé par le « pieux curé », faisant l'office de fossoyeur, de sonneur, de sacristain et quelquefois d'instituteur. Il n'est pas besoin de remonter à trois siècles en arrière pour constater que les choses ont changé.

L'on voit combien de notions l'on tirera de ce volume, qui est avant tout un ouvrage de vulgarisation. Nous ne croyons pas calomnier les intentions de l'auteur en le qualifiant de la sorte. Aussi nous ne nous offusquons pas des développements d'idées générales : telle une fantaisie sur Jacques Bonhomme des villes et Jacques Bonhomme des champs ; ou des variations sur la renaissance et autres sujets historiques, philosophiques, politiques, etc. Ce qui distingue les idées générales des lieux communs, c'est, à notre avis, la forme, c'est le style. M. Munier-Jolain s'est mis en frais de rhétorique pour dire la grandeur et la décadence de Saint-Nicolas-du-Port. L'on admirera vivement audit Saint-Nicolas, comment il célèbre la cité qui « élève fièrement dans les airs, à deux lieues S.-E. de Nancy, les sveltes élégances de ses deux tours gothiques ». La lecture du chapitre III procurera aux lettrés de la localité d'incomparables jouissances. Quelques trivialités les affligeront d'autant plus qu'elles tombent de plus haut : « En dessous venaient comme qui dirait nos chemins vicinaux ». « En voilà pour jusqu'en juillet 1632 ». C'est que « l'art, désespérant aiguillon du cerveau de l'homme [1] », ne pique pas toujours au bon endroit.

Mais à Saint-Nicolas-du-Port, et ailleurs aussi, l'on pardonnera ces taches légères à M. Munier-Jolain, en considération du service qu'il a rendu à la science. Grâce aux monographies comme la sienne, l'histoire de notre pays se reconstruit d'après un plan nouveau, sur des bases plus solides. M. Munier-Jolain a, selon la formule obligatoire, apporté sa pierre à l'édifice. Il l'a un peu trop taillée à facettes, mais elle s'encadrera bien à sa place dans le monument.

B. AUERBACH.

1. La définition appartient à M. Munier-Jolain.



RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Meurthe-et-Moselle.

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. Troisième série, tome XIV. Un volume in-8° de 411-XXVII pages. Nancy, René Wiener. 1886.

Le dernier volume, publié par la *Société d'archéologie lorraine*, contient, comme le précédent, une suite d'articles variés, qui présentent généralement de l'intérêt.

M. Charles Guyot termine son étude sur les *Forêts lorraines*, si neuve et si complète, par un curieux chapitre sur la chasse et la pêche. En dehors des *garennes* ou réserves de gibier, que les ducs et les seigneurs faisaient garder avec un soin jaloux, à l'exception de la *haute chasse* ou chasse à courre, le bourgeois et le paysan peuvent librement chasser en Lorraine, s'ils se conforment aux coutumes locales. A partir du XVIe siècle seulement, malgré les protestations des paysans, qui opposent en vain leur possession immémoriale, la chasse est prohibée. On doit cependant remarquer qu'en matière de chasse, les paysans lorrains gardèrent jusqu'au XVIIe siècle des privilèges plus étendus que les roturiers du royaume de France. Les procédés de chasse en usage étaient nombreux, mais la *fauconnerie* était l'objet des préférences de la noblesse. Enfin, le gibier était abondant et varié. Faut-il s'étonner alors que la littérature cynégétique ait produit en Lorraine de nombreux ouvrages, entre autres les *Meuttes et vêneries* de messire Jean de Ligniville.

Les gruyers ducaux n'avaient pas à s'occuper de la chasse ; par contre, ils surveillaient la pêche. Les pêcheries banales étaient amodiées, la pêche des étangs était louée, et le prix du poisson fixé chaque année par la Chambre des comptes. Dans les parties de rivières, situées en dehors des pêcheries banales, les tenanciers du domaine avaient accès, aux conditions de la coutume de chaque terre ou seigneurie.

M. Guyot conclut en disant qu'il y avait, en Lorraine, une « participation très large des paysans à la jouissance des bois et des rivières. « Notamment en ce qui concerne les forêts, le tenancier rural, le petit « agriculteur y trouvait non seulement les matériaux de construction, mais « encore et surtout la nourriture de son nombreux bétail... »

Vers 1845, des ouvriers, à la recherche d'un caveau, ont extrait du pavé de l'église Saint-Hilaire, dans le cimetière de Marville (Meuse), une pierre sépulcrale, portant l'effigie d'une femme couchée, la tête appuyée sur un coussin. Sur les côtés étaient placées quatre statuettes ; au-dessus, se détachaient deux écussons. C'est à l'aide de ces écussons que M. Léon Germain [1] a pu établir que cette pierre recouvrait le tombeau d'Isabelle de Musset, morte vers 1506. A cette occasion, l'auteur se livre à des recherches généalogiques fort minutieuses sur la famille luxembourgeoise de Busleyden, dont Isabelle de Musset avait épousé l'un des membres. Il reprend ensuite avec détails l'examen archéologique de la tombe, et termine en attribuant cette œuvre artistique à l'école de sculpture barroise, qu'a plus tard illustrée Ligier Richier.

M. Henri Lepage nous entraîne dans la partie méridionale de l'ancien département de la Meurthe, vers un territoire voisin des comtés de Salm et de Dabo, où s'élevait le château de Turquestein, dont il nous retrace, après Dagobert Fischer, de Saverne, l'intéressante histoire [2]. Ce fief des puissants évêques de Metz appartint longtemps aux sires de Blâmont. En 1453, il est entre les mains de Jean d'Haussonville, seigneur de Châtillon ; puis passe, au XVII[e] siècle, dans le domaine particulier des ducs de Lorraine. Charles IV vit ravager par les troupes françaises la maigre terre de Turquestein, comme le reste de ses États ; le château fut détruit en 1634. Après la restauration, Léopold fit don des baronnies de Turquestein et de Saint-Georges à Marc de Beauveau, prince de Craon, qui loua ce domaine à deux bourgeois de Strasbourg, Adorne et Tscharner. Le château de Turquestein fut en 1791 le théâtre d'un petit épisode risible, où s'illustra la garde nationale de Blâmont et que M. Lepage raconte avec une douce gaîté. Aujourd'hui, les anciennes terres seigneuriales sont la propriété de la famille Chevandier de Valdrôme. Quant au village, il est toujours misérable avec sa petite population de bûcherons et ses quelques fermes, exploitées par des anabaptistes, sur la vie desquels l'auteur donne de curieux renseignements.

MM. G. Schuler et G. Save font une description fort exacte de l'ancienne chapelle de Grandrupt [3] et des peintures, à moitié détruites, qui décorent ses murs. Les archives locales ne leur ont fourni que de rares documents sur ce petit édifice : mais la pénurie des détails historiques fait regretter davantage l'absence de tout essai d'interprétation des scènes reproduites dans les peintures murales. Celles-ci paraissent dater de la fin du XIV[e] siècle.

1. *Notice sur la tombe d'Isabelle de Musset, femme de Gilles I[er] de Busleyden, à Marville.*
2. *Les Seigneurs, le Château, la Châtellenie et le Village de Turquestein.*
3. *La Chapelle de Grandrupt à Gerbéviller.*



Mgr X. Barbier de Montault continue ses études sur le mobilier liturgique lorrain, et décrit onze fers à hosties [1], dont la série commence au XIVe siècle et se poursuit jusqu'au XVIIIe.

A côté des vulgaires calendriers, qui se contentent de donner la division du temps, à côté des almanachs populaires, bourrés de légendes, de prédictions, de conseils, de recettes, il en est d'autres, ce sont les almanachs-annuaires, qui donnent des renseignements de tout genre relatifs à la province dont ils émanent et dont ils sont comme le guide officiel. C'est de ceux-là uniquement que M. E. Briard s'occupe en ce qui concerne la Lorraine [2]. L'auteur est un curieux et un érudit, auquel rien n'échappe. Il insiste minutieusement, en bibliophile consciencieux, sur la reliure, le format, les imprimeurs. Mais il nous renseigne d'autre part sur la sonnerie du tocsin, le départ des diligences, les administrations; il nous indique les chansons à la mode, l'énigme du jour, et même la « manière de voir les éclipses sans se fatiguer beaucoup la vue ». A sa suite, on fait connaissance avec le train de vie de nos pères au XVIIIe siècle.

Après M. l'abbé O. Mathieu, curé de Sainte-Geneviève, qui publie sur Scarponne [3] des recherches fort savantes, mais un peu confuses, MM. Ch. Guyot et L. Germain nous donnent une intéressante notice sur le comte de Fontaine [4], qui commandait à Rocroi « cette redoutable infanterie de l'armée d'Espagne », dont parle Bossuet. Le comte de Fontaine était Lorrain [5]; il était fils de François de Fontaine, gouverneur de Stenay. Entré de bonne heure au service de l'Espagne, il fut fait comte après 35 ans de guerres : le 6 juillet 1612, il avait épousé Anne de Raigecourt. Son testament se trouve aux *Archives de Meurthe-et-Moselle.* La généalogie de la maison de Fontaine et d'importantes pièces justificatives accompagnent ce mémoire, consacré à un « vaillant capitaine, dont la Lorraine peut à bon droit être fière ».

M. A. Benoit nous initie à la vie municipale de la vieille cité touloise [6]. La *maison commune* est détruite en 1285 sur l'ordre de l'évêque, mais bientôt le corps municipal peut s'établir dans une petite maison de la place du Change, vis-à-vis la collégiale de Saint-Gengoult. Il n'en sortira qu'en 1697 pour occuper un vieux bâtiment gothique sur la place d'armes, aujourd'hui place du Marché. Les échevins continuèrent d'y siéger « en manteau noir, en toque, en rabat » jusqu'au jour où la Révolution donna

1. *Les Fers à hosties du diocèse de Verdun.*
2. *Bibliographie des Almanachs nancéiens au XVIIIe siècle.*
3. *Recherches sur Scarponne. — Le cours de la Moselle. — Autour de la forteresse. — État des ruines.*
4. *Paul Bernard, comte de Fontaine, tué à la bataille de Rocroi en* 1643.
5. Le dernier éditeur des *Oraisons funèbres*, M. Jacquinet, fait du comte de Fontaines (*sic*) un Franc-Comtois, fils de paysan ; nous ne savons sur quelle autorité.
6. *Notice sur les divers Hôtels de ville de Toul* (1285-1790).

aux officiers municipaux le palais épiscopal. Cette histoire des *hôtels communs* de Toul est en même temps celle des luttes fort vives et longues, que soutinrent les *bourgeois* pour le maintien de leurs libertés locales.

Le duché de Lorraine était morcelé entre les circonscriptions de huit diocèses différents : la partie la plus considérable était soumise à l'autorité spirituelle de l'évêque de Toul, suffragant de Trèves, mais qui dépendait au temporel du roi de France. Dès 1598, Charles III avait sollicité du pape Clément VIII la création d'un évêché à Nancy. Après la paix de Ryswick, Léopold reprit ce projet et s'efforça d'obtenir l'érection en évêché de l'église de Saint-Dié. M. P. de Lallement de Mont nous raconte avec beaucoup de précision les démarches qui furent faites à ce sujet et restèrent sans résultat [1]. Elles donnèrent lieu cependant à un procès entre l'abbé Sommier et Jean-François de Mahuet, qui tous deux prétendaient à la grande-prévôté de Saint-Dié.

L'exil des princes lorrains en Autriche, pendant le XVII[e] siècle, y propagea la dévotion à Notre-Dame de Bon-Secours, dont le type fut alors reproduit sur un certain nombre de médailles de piété, frappées en Allemagne. C'est ce que démontre M. Jules Rouyer, en étudiant une *Médaille d'origine allemande à l'image de Notre-Dame de Bon-Secours de Nancy,* rappelant la prise de la ville de Bude, en Hongrie, conquise sur les Turcs, le 2 septembre 1686, par les forces réunies sous le commandement du duc de Lorraine Charles V, généralissime des armées impériales. E. B.

Journal de la Société d'archéologie lorraine. — Novembre 1886-mai 1887.

Benoît, *les Plaids annaux de Vergaville.* Au plaid de 1785, l'abbaye de Vergaville voulut soumettre à de nouvelles charges ses justiciables qui protestèrent vivement.

De Braux, *Inscriptions funéraires de l'église de Boucq.* Ce sont les épitaphes de deux membres de la famille Barrois, morts en 1615 et 1616.

Abbé Chapelier, *Un office de Sainte-Menne.* C'est un office de 1754, « froid, sec, décharné, frappé au coin de l'école janséniste », en l'honneur de cette sainte que la légende fait mourir dans nos pays sous l'empereur Julien.

Chapellier, *A propos de la notice sur la tombe d'Isabelle de Musset.* C'est une rectification à un mémoire de M. Léon Germain paru l'an dernier.

Cournault, *Note sur le briquetage de la Seille à Marsal;* quelques détails sur des fouilles qui ont découvert, en 1842, une partie de cette antique construction.

1. *Nomination de l'abbé Sommier à la grande-prévôté de Saint-Dié* (1725).

Didier Laurent, *A propos du comte Paul Bernard de Fontaine*. Les documents mis au jour dans cet article proviennent de la collection de Lorraine à la Bibliothèque nationale.

Germain, *le Calice de saint Gérard*. Saint Gérard est l'évêque de Toul du xe siècle. Nous n'avons plus son calice, mais seulement une copie envoyée par dom Calmet à Montfaucon et retrouvée dans les papiers de ce dernier. C'est un calice à anses, forme très rare, et qui lui a valu d'être signalé comme un objet curieux par les voyageurs savants du xviie et du xviiie siècle. — *Épitaphe de Joseph-Nicolas Philbert*. Ce personnage, mort en 1723, est enterré dans l'église d'un petit village du département de la Sarthe où les guerres du xviie siècle l'avaient forcé à se retirer.

Gillant, *Une note sur l'ancien collège de Trèves à Bar*. C'est un contrat de vente passé par cet établissement.

Guyot, *Analyses de deux pièces de monnaies* (*liards de France et de Lorraine*). L'analyse chimique révèle des différences notables dans la composition de l'alliage en France et en Lorraine : ici plus de cuivre et de zinc, là plus d'étain. — *Relation d'un voyage fait par un Bourguignon en Lorraine pendant l'année 1753*. Ce Bourguignon a vu Nancy au moment où Stanislas y faisait ses grands travaux. Ce motif suffirait à rendre intéressant son récit.

Lepage, *les Tapisseries de la Cour souveraine de Nancy*. Les *Annales* ont déjà signalé les études si instructives de M. Lepage sur cette branche de l'art lorrain. Ce nouveau travail est fait à l'aide d'un inventaire des salles occupées par la Cour souveraine dans le Palais de justice en 1770. Cet inventaire décrit sommairement les tapisseries et indique l'estimation qu'on en a faite.

Maxe-Werly, *Donation de pièces de mobilier au couvent des Minimes de Nancy pour fondation de messes*. Cette donation qui est de 1687 ne stipule pas moins de mille messes.

Quintard, *Description d'une trouvaille de monnaies messines des* xe *et* xie *siècles*. Ces monnaies ont été trouvées à Thionville en 1886. L'auteur n'a pu en examiner qu'une partie, le reste ayant été dispersé ou envoyé en Allemagne. Ce sont des deniers ou des oboles émis par les évêques de Metz et d'une fabrication médiocre. — *Un bénitier lorrain du* xviie *siècle*. Ce bénitier offre cette particularité de porter une inscription funéraire, celle du maire du hameau de Pont, près Remiremont.

Enfin quelques articles anonymes : *Une maison de l'architecte Jennesson*. C'est Jennesson qui a construit l'église Saint-Sébastien. Avec les matériaux restant, il se fit bâtir en 1731 une belle maison, 16, rue Montesquieu, à Nancy. — *Une généalogie de la famille Meaume*. La famille du critique d'art bien connu est originaire de la Saintonge où on la trouve dès le xviie

siècle. — *Une célébrité militaire lorraine inconnue.* Cette célébrité, fort inconnue en effet, est Grégoire de Monteault, anobli en 1580. — *Inventaire de l'artillerie et des armes du château de Void vers 1560.*

E. D.

2° Meuse.

Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. 2ᵉ série, t. VI, 1 vol. in-8° de XXIV-272 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1887.

Si la science est représentée dans ce volume par une note savante de M. Langrognet [1], comme aussi la littérature descriptive, avec quelques pages fraîches et charmantes, bien qu'un peu mélancoliques, de M. Fistié [2], le gracieux auteur des *Mois* et de l'*Amour au Village,* la plus large part a été faite à l'histoire locale.

L'infatigable M. Léon Germain ajoute trois nouveaux mémoires à ses nombreuses publications. Il nous donne tout d'abord un court supplément aux recherches sur les inscriptions horaires [3] que M. le baron de Rivières poursuit depuis plusieurs années et dont il publie les résultats dans le *Bulletin monumental.* Vient ensuite une liste fort détaillée des *Fondeurs de cloches lorrains* [4], qui, depuis 1396, époque où la célèbre ban-cloche de Toul fut « assise par maître Guillaume Poitras, du bourg de Sainte-Marie », jusqu'à la fin du XVIIIᵉ siècle, ont porté dans toutes les provinces de France, et même à l'étranger, la réputation de leur industrie. Enfin, poursuivant ses *Excursions épigraphiques,* le laborieux archéologue étudie les *Épitaphes de l'église d'Étain.* Huit inscriptions sont consacrées à des célébrités locales, que M. Léon Germain nous fait connaître par le menu. Une dernière inscription, celle-là toute moderne, rappelle la mémoire du cardinal Huin, né à Étain en 1400 (?), mort à Rome en 1455, qui fit élever le magnifique chœur de l'église et fut le bienfaiteur de son lieu natal. Chemin faisant, l'auteur nous fournit de curieux renseignements sur l'église d'Étain et les œuvres d'art qu'elle renferme : la *Pieta* de Ligier Richier et une légende de la Passion, peinte sur bois, d'une grande valeur.

M. Dannreuther a retrouvé sur la garde d'un modeste exemplaire des *Pensées* de Sénèque le pieux souvenir adressé à ses enfants par Pierre de la Salle, lieutenant-général du bailliage d'Épinal, quelques jours avant de

1. *Le Lithium dans les eaux salées de Moutiers* (*Savoie*).
2. *A travers la Meuse* (extraits de mon journal, 1879).
3. *Devises horaires lorraines.*
4. Ce travail fait suite à une brochure du même auteur : *Anciennes cloches lorraines.* Nancy, 1885.



monter sur l'échafaud, le 1er août 1793. Il a jugé avec raison que ces touchants adieux [1] étaient dignes d'échapper à l'oubli.

En 1885, M. Collin avait publié dans les *Mémoires de la Société de Bar* un intéressant catalogue des pièces judiciaires, concernant la Lorraine et le Barrois, qui sont déposées à la bibliothèque de Saint-Mihiel : M. A. Benoît donne une suite à cet utile travail en décrivant 112 factums ou mémoires, qui font partie de sa bibliothèque [2].

La *courte étude sur Hattonchâtel* a toutes les qualités de précision exacte et scrupuleuse, auxquelles M. Bonnabelle nous a habitués dans ses précédentes notices. Après avoir retracé l'histoire de cette ancienne seigneurie de l'évêché de Verdun, fondée vers 859 par l'évêque Hatton, cédée aux ducs de Lorraine dès le XVIe siècle, érigée en marquisat par l'empereur Maximilien II, en 1567, l'auteur étudie la commune actuelle et l'église, où l'on admire un merveilleux rétable, chef-d'œuvre de Ligier Richier. Il ajoute enfin quelques indications sur les établissements charitables, les écarts et les lieux-dits, l'ancienne justice et l'atelier monétaire d'Hattonchâtel.

Mais ce qui nous intéresse surtout dans le mémoire de M. Bonnabelle, c'est la préface. M. Bonnabelle caresse depuis nombre d'années un projet considérable. Il voudrait réunir tous les efforts des hommes d'étude pour écrire l'histoire de chaque localité de la Meuse et former ainsi une sorte de répertoire historique, archéologique et géographique du département. Le premier, il s'est mis résolument à l'œuvre et nous savons qu'il a déjà plus qu'à moitié réalisé son « grand dessein ». Plusieurs volumes ont paru, mais publiés à trente exemplaires seulement ! Aujourd'hui, l'auteur semble craindre que l'achèvement de ce vaste travail soit au-dessus de ses forces et il fait appel à toutes les bonnes volontés. Nous formons des vœux pour que cet appel soit entendu et qu'un franc succès couronne la généreuse tentative de M. Bonnabelle.

Deux notices nécrologiques terminent ce volume. L'une est consacrée par M. A. Jacob au vice-amiral baron Didelot ; la seconde reproduit le discours ému prononcé par le Président de la Société des lettres aux obsèques du peintre Maréchal (de Metz). M. Konarski a su parler en homme de cœur de cet homme de bien et dignement louer « le vaillant artiste messin, mort pauvre en laissant un grand nom » !

E. B.

1. *Une victime du tribunal révolutionnaire (Pierre-Maurice Collinet de la Salle de Chonville).*

2. *Description bibliographique des factums, mémoires, arrêts, lettres patentes, etc., qui font partie de la bibliothèque de M. A. Benoît et concernant la Lorraine, le Barrois et les Trois-Évêchés.*

3° Revues françaises.

Revue d'Alsace, janvier-juillet 1886. Belfort, 1886. In-8°.

La *Revue d'Alsace* traverse en ce moment une période de crise. Fondée en 1850, elle s'était soutenue jusqu'en 1870, publiant chaque année un volume où l'on trouve des articles remarquables. En 1872, elle se transporta de Colmar à Belfort et, grâce à l'énergie de M. J. Liblin, elle reprit le cours de ses travaux. Elle a duré jusqu'au mois de juillet 1886. Elle s'est arrêtée à cette date et l'on nous a annoncé qu'elle devait reparaître à Paris en 1887. Un premier numéro a en effet été distribué. Nous nous bornons aujourd'hui à résumer les deux fascicules trimestriels de l'année 1886 qui ont vu le jour à Belfort.

La livraison de janvier débute par un article de M. Kurtz [1] sur l'ouvrage de MM. Faudel et Bleicher : *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace,* dont il sera rendu compte dans les *Annales.* Nous ne nous en occuperons pas et n'analyserons que les travaux originaux.

Cette même livraison achève la relation du siège de Belfort en 1814, racontée par un contemporain anonyme dans le style un peu vague et oratoire de l'époque [2]. Cependant, cet écrit contient quelques détails intéressants sur l'énergique résistance qu'avec de très faibles moyens Belfort sut opposer aux alliés. En 1815 et en 1870-1871, les Belfortais donneront de nouveau les mêmes exemples de patience et de dévouement. Bon sang ne peut mentir.

M. Mossmann poursuit l'étude d'un point spécial des négociations qui précédèrent les traités de Westphalie [3]. Les villes aussi bien que les princes avaient envoyé des représentants aux congrès de Munster et d'Osnabrück pour faire valoir leur droit. Le délégué de Colmar, Schneider, sut défendre avec habileté et non sans succès les intérêts de ses commettants. En retraçant le rôle que Schneider a joué dans ces négociations, M. Mossmann n'a pas travaillé seulement à l'histoire de Colmar ; il fait connaître la physionomie générale du congrès en 1645 et les petites intrigues qui s'y ourdissaient. A chaque séance se posaient des questions d'étiquette et de préséance. Colmar occupait au reste dans les réunions des représentants des villes une place fort honorable après Strasbourg, Nuremberg et Lübeck et avant Brême et Hambourg.

1. Nous signalons sous la même signature un bulletin bibliographique étendu dans la livraison d'avril.
2. *Le Siège de Belfort en* 1814, *du* 24 *décembre* 1813 *au* 16 *avril* 1814.
3. *Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans tirés des archives de Colmar.*

M. Arthur Benoît a entrepris de faire l'histoire des communautés luthériennes de la Lorraine sous le gouvernement de Stanislas ou plutôt du chancelier la Galaizière [1]. Ces luthériens étaient groupés sur les bords de la Saar dans les environs de Fénétrange, Lixheim et Saarunion. Ils jouissaient de la liberté de conscience, mais non de la liberté de culte. Le travail de M. Benoît a paru dans les trois premières livraisons de l'année 1885 ; la quatrième livraison de cette année et la première de 1886 donnent les pièces justificatives.

Nous ne ferons que mentionner un autre article du même auteur [2] sur une pétition de la corporation des pêcheurs de Strasbourg en 1822 qui demande à exercer son industrie dans l'Ill aussi bien que dans le Rhin.

M. Hückel donne une étude très précise, pleine de chiffres, plus topographique et statistique qu'historique sur une forêt alsacienne, la forêt de l'Aspruch ou de Hatten [3]. L'Aspruch est en réalité la partie septentrionale de la forêt de Haguenau qui s'étend au delà de la Sauer. L'auteur reproduit quelques inscriptions romaines qui y ont été trouvées ; du reste, ce n'est pas l'histoire de cette forêt, mais sa description qu'il nous donne, et il remonte fort peu dans le passé, malgré les promesses de son titre.

Nous ne faisons que signaler un amusant récit de M. Carel [4] sur un certain Lambercier, pasteur luthérien des environs d'Héricourt dans la Haute-Saône qui, accusé vers 1822 de trop aimer le vin et les cartes et mandé à la barre du consistoire, se disculpe par une lettre prise presque entière dans le *Don Quichotte* et parvient à attendrir ses juges dont aucun sans doute n'avait lu le chef-d'œuvre de Cervantès.

M. Toussaint et le Folklore alsacien poursuivent leur étude des patois de notre région en abordant un patois roman, celui de Vagney près de Remiremont, qu'ils comparent aux patois romans de la région de Belfort [5]. La livraison d'avril contient la première partie d'un glossaire assez détaillé de ce patois.

C'est également une suite d'une étude de M. Rodolphe Reuss que nous donne la livraison d'avril de la *Revue d'Alsace* [6]. Il nous retrace la vie et les doctrines d'un homme du siècle dernier, Charles de Butré, adonné à l'économie politique, à l'agriculture, au magnétisme et à l'alchimie, sciences assez dissemblables, mais qui, paraît-il, trouvaient déjà, il y a un siècle, moyen de faire bon ménage. De 1777 à 1784, Butré résida en Alsace et

1. *Les Protestants du duché de Lorraine sous le règne du roi Stanislas.*
2. *A propos d'une pétition des pêcheurs de Strasbourg au ministère de Villèle.*
3. *Histoire des forêts de l'Alsace. Notice sur l'Aspruch.*
4. *Une séance du consistoire d'Héricourt.*
5. *Glossographie des patois de l'Alsace.* — Seconde partie : *Idiome roman.*
6. *Un Physiocrate tourangeau en Alsace et dans le margraviat de Bade : Charles de Butré* (1724-1805).

en Souabe où il s'occupa également d'appliquer les théories de son maître, le marquis de Mirabeau, l'ami des hommes, et de pénétrer la science de Mesmer à laquelle tout Strasbourg se livrait avec passion. Aujourd'hui que la vogue revient à ces spéculations, la physionomie de Butré ne manque pas d'une certaine actualité et on lira avec intérêt l'étude de M. Reuss, ne fût-ce que pour se convaincre qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Enfin, nous indiquerons brièvement un certain nombre de documents publiés par la *Revue d'Alsace :* Louis Rœsch : *Documents inédits trouvés dans la tour de l'église de Soultz* (*Haute-Alsace*). Ce sont de courtes notes des deux derniers siècles et d'un intérêt purement local. — Anatole Lablotier : *Mémoire concernant Bourogne de 1500 à 1786.* Bourogne est un village du canton de Delle dont ce *Mémoire* nous fait connaître la condition féodale et judiciaire. — Ed. Tuefferd : *Statuts des marchands de la ville de Belfort.* Ces statuts en vingt-cinq articles datent de 1698. L'auteur y a joint quelques pièces de date plus récente qui en font connaître l'application.

E. D.

Revue alsacienne, neuvième année, 1885-1886. Paris, Berger-Levrault et Cie. 1 vol. in-8°, 584 pages.

La *Revue alsacienne* est avant tout une revue politique, une revue de combat : on ne s'y propose point l'étude impartiale et désintéressée de l'histoire ; et, si l'on s'occupe du passé, on aura grand soin de laisser dans l'ombre tout ce qui pourrait nuire à la cause que l'on défend. — Nous n'avons pas d'ailleurs de sérieuses critiques à formuler contre les quelques articles historiques consacrés, dans le volume de 1885-1886, à l'Alsace et à la Lorraine.

C'est jusqu'à l'époque préromaine ou gallo-romaine que nous remontons avec M. Pfister, qui étudie les *tumuli* de l'Alsace et de la Lorraine [1], et avec un professeur des anciennes Facultés de Strasbourg, lequel nous entretient des débris d'enceintes fortifiées retrouvés sur deux montagnes alsaciennes, le Heidenkopf et le Purpurkopf [2].

Strasbourg, d'après M. Édouard Engelhardt, devrait son origine aux *Canabœ,* c'est-à-dire aux baraques des marchands et des vivandiers qui exploitaient les légionnaires installés dans les *castra stativa* voisins [3].

Mentionnons seulement les très brefs articles de M. Goutzwiller sur le

1. *Les Tumuli d'Alsace et de Lorraine,* p. 385 et 461.
2. *Le Heidenkopf et le Purpurkopf,* p. 316. Cette étude figure dans les *Contes de l'âge de bronze* qui seront analysés prochainement.
3. *Sur l'origine de Strasbourg* (*Argentoratum, Troesmis*), p. 300 et 352.

retable de Luemschwiller [1] près d'Altkirch, de M. Mehl sur le Pfiffertag [2] de Ribeauvillé, et la description que fait M. Angel de la justice criminelle et de la police des mœurs à Strasbourg au XVI[e] et au XVII[e] siècle, d'après le livre de M. Reuss : *Vieux noms et rues nouvelles de Strasbourg* [3].

Les gentilshommes verriers de Lorraine nous étaient déjà connus par les travaux de MM. Beaupré et Lepage ; M. Gerspach fournit quelques renseignements nouveaux sur l'industrie à laquelle se livraient les nobles ouvriers [4].

Enfin, nous avons remarqué pour la période contemporaine les biographies des généraux alsaciens de la Révolution et du premier Empire [5], par M. Rabany, et la vie plus détaillée du vice-amiral Dupré, un enfant de Schlestadt [6], vie due à la plume de Morel-Rathsamhausen.

Tandis que la *Revue alsacienne* consacre quelques-unes de ses pages à l'étude du passé, elle amasse de nombreux documents pour l'histoire de l'avenir ; elle signale les œuvres des Alsaciens, nos contemporains ; elle raconte leur biographie et les suit dans leur carrière ; elle dit aussi les souffrances quotidiennes de ceux qui sont demeurés en Alsace-Lorraine ; elle énumère les mesures par lesquelles on prétend leur faire oublier leurs anciennes sympathies et affections.

R. P.

1. Page 270.
2. Page 502.
3. Page 150.
4. *Les Verreries de Lorraine du* XV[e] *au* XVIII[e] *siècle*, p. 345 et 407.
5. De Stengel, Westermann, Beysser, Schérer, Courtot, Lefebvre, Rapp, Kellermann, de Berckheim, etc., p. 107, 441, 505.
6. Page 241.



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Cours et conférences du second semestre. — Voici la liste des cours et conférences qui sont professés pendant le second semestre de l'année scolaire 1886-1887 à notre Faculté.

Philosophie : M. Egger, professeur. — Le *lundi*, à 4 heures 1/4. Leçons sur la *Morale*.

Le *mercredi*, à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à la licence : *Questions de psychologie, de logique et de métaphysique.*

Le *samedi*, à 4 heures 1/4. Conférence préparatoire à l'agrégation : *Questions d'histoire de la philosophie.*

Langue et littérature grecques : M. Decharme, professeur ; M. Albert Martin, professeur adjoint, chargé du cours. — Le *jeudi*, à 10 heures. Auteurs du programme de l'agrégation de grammaire. — A 11 heures, *Paléographie*, exercices pratiques.

Le *vendredi*, à 9 heures. Explication de l'*Œdipe-roi*, de Sophocle, et de la *Médée*, d'Euripide.

Le *samedi*, à 8 heures 1/4. Explication des *Nuées*, d'Aristophane.

Langue et littérature latines : M. Campaux, professeur. — Le *mercredi*, à 2 heures 1/4. *Histoire de la littérature latine d'Auguste aux Antonins.*

Le *vendredi*, à 2 heures 1/2. Explication du 1er chant des *Géorgiques*, de Virgile, et correction de compositions pour la licence.

Philologie latine : M. Thiaucourt, maître de conférences. — Le *mercredi*, à 8 heures 1/4. Explication du 2e livre des *Histoires* de Tacite et correction de compositions pour la licence. — A 9 heures 1/2. *Paléographie latine* et critique de textes (agrégation de grammaire).

Le *jeudi*, à 1 heure 1/2. Explication du 22e livre de Tite-Live et du 3e livre de la *Guerre civile*, de César.

Langue et littérature françaises : M. Émile Krantz, professeur. — Le *lundi*, à 9 heures. Explication des auteurs français pour l'agrégation de grammaire. — A 10 heures 1/4. Exercices pratiques pour la licence.

Le *jeudi*, à 8 heures 1/4, et le *vendredi*, à 8 heures 1/4. Études sur les auteurs suivants du programme de la licence : Molière (*Tartufe*), Racine (*Britannicus*), Voltaire (choix de lettres). — M. Étienne, docteur ès lettres,

chargé d'un cours complémentaire. — Le *mardi,* à 10 heures 1/4, et le *vendredi,* à 10 heures 1/4. Explication et commentaire des *textes français anciens* du programme de l'agrégation de grammaire.

Grammaire des langues classiques: M. Cousin, maître de conférences. — Le *lundi,* à 8 heures 3/4. Explication des *Syracusaines,* de Théocrite.

Le *mardi,* à 9 heures. Cours de grammaire pour l'agrégation.

Le *vendredi,* à 8 heures 3/4. Cours de métrique pour la licence.

Langue et littérature étrangères : M. Grucker, professeur. — Le *mardi,* à 4 heures. Explication des auteurs du programme de l'agrégation d'allemand.

Le *jeudi,* à 2 heures et à 3 heures. Exercices pratiques en vue de la préparation à l'agrégation d'allemand, au certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes et à la licence ès lettres.

M. Basch, maître de conférences. — Le *lundi,* à 3 heures 1/2. Explication de la *Fiancée de Messine.* — A 4 heures 1/2. Questions de grammaire et exercices pratiques.

Le *mercredi,* à 8 heures 1/4. Conférences de moyen-haut-allemand. — A 9 heures 1/4. Questions de philologie pour l'agrégation.

Histoire et géographie. — *Histoire ancienne :* M. Diehl, maître de conférences. — Le *lundi,* à 2 heures 1/4. Explication du *Traité des revenus d'Athènes,* de Xénophon, et des titres du *Digeste* inscrits au programme d'agrégation. — A 3 heures 1/4. Exercices pratiques (licence et agrégation d'histoire).

Le *mardi,* à 8 heures. Questions d'histoire ancienne pour l'agrégation de grammaire.

Le *jeudi,* à 2 heures 1/4. Éléments d'épigraphie latine.

Histoire du moyen âge : M. Pfister, professeur. — Le *mardi* et le *vendredi,* à 2 heures. Conférences sur les *Institutions carolingiennes.*

Le *mercredi,* à 2 heures. Étude des *Histoires,* de Raoul Glaber.

Histoire moderne: M. Debidour, professeur. — Le *mercredi,* à 4 heures 1/2. Questions d'histoire moderne et contemporaine (licence et agrégation).

Le *jeudi,* à 10 heures. Étude de la *Relation de la cour de France en 1690* (Ézéchiel Spanheim). — A 11 heures. Exercices pratiques (licence et agrégation).

Géographie : M. Auerbach, maître de conférences. — Le *vendredi,* à 1 heure 1/4. Exercices pratiques (licence et agrégation d'histoire).

Le *samedi,* à 10 heures. Explication du livre VI de Strabon. — Le même jour, à 2 heures. L'*Amérique du Nord.*

M. Bleicher, docteur ès sciences naturelles, chargé d'un cours complé-

mentaire. -- Le *mardi,* à 4 heures. Étude de l'écorce terrestre et de ses reliefs.

Pédagogie : M. Alexandre Martin, inspecteur d'académie en congé, chargé d'un cours complémentaire. — Le *jeudi,* à 2 heures. Explication d'auteurs pédagogiques et exercices pratiques.

Nomination. — Par arrêté en date du 14 juillet 1887. M. Auerbach, maître de conférences de géographie, est nommé officier d'académie.

M. Albert Martin, professeur adjoint à la Faculté des lettres, a obtenu le prix de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. (*Les Cavaliers athéniens.*)

Baccalauréat. — Au baccalauréat ès lettres (2e partie), 21 candidats se sont présentés à la session d'avril et 11 ont été reçus. Proportion 52 p. 100.

Au mois de juillet, il y aura pour l'Académie de Nancy une session unique pour le baccalauréat. Tous les candidats feront les mêmes compositions ; on composera à Nancy, à Épinal et à Bar-le-Duc. Il a été décidé que les épreuves écrites auront lieu pour le baccalauréat ès sciences le lundi 18 juillet, pour le baccalauréat ès lettres (1re partie) le mardi 19 et (2e partie) le mercredi 20 juillet. Les copies seront rapidement corrigées. L'oral, qui aura lieu pour tous les candidats admissibles au chef-lieu de l'Académie, commencera dès le lundi 25 juillet. Nous publierons dans notre prochain numéro le texte des compositions écrites.

Projet de modification au règlement actuel de la licence ès lettres. (Rapport de M. V. Egger, adopté par l'assemblée de la Faculté dans la séance du 11 juin 1887.) — M. V. Egger, professeur de philosophie, d'accord avec MM. Debidour, Pfister, Diehl et Auerbach, professeurs et maîtres de conférences d'histoire et de géographie, a saisi l'assemblée de la Faculté, dans la séance du 26 mai, du projet de vœu suivant :

Autoriser les candidats à la licence ès lettres avec mention « histoire » ou « philosophie » à passer cet examen en deux fois ; la première série d'épreuves porterait sur la partie littéraire ou « commune » du programme actuel, la seconde sur la partie purement historique ou philosophique ; un délai d'une année scolaire environ serait obligatoire entre les deux séries d'épreuves.

Cette proposition, présentée par le professeur de philosophie, a été vive-



ment appuyée par les professeurs d'histoire ; diverses objections ou demandes d'éclaircissements ont été présentées par les professeurs de lettres ; mais, après discussion, ils se sont ralliés à la proposition, qui a été finalement adoptée à l'unanimité.

Voici les arguments qui militent en faveur de la réforme et qui ont décidé le vote de la Faculté :

L'organisation actuelle des licences spéciales exige des candidats la préparation simultanée de deux programmes tout à fait différents, l'un littéraire, l'autre historique ou philosophique. Leur attention étant trop dispersée, ils ne peuvent rien approfondir, ou, s'ils le font, c'est au détriment d'une des deux études qu'ils doivent mener de front. A l'examen, il est très rare qu'un candidat dépasse la moyenne pour toutes les épreuves ; la plupart du temps il fait preuve d'une médiocrité égale, ou bien, chose plus grave et plus fréquente, il se montre insuffisant pour une des deux parties de l'examen, mais, ses notes pour l'autre partie faisant compensation, il arrive, pour l'ensemble, à la moyenne, et la Faculté proclame licenciés *ès lettres* des candidats insuffisants pour la partie littéraire, licenciés *en philosophie,* licenciés *en histoire,* selon l'expression consacrée, des candidats insuffisants en histoire ou en philosophie. L'examen est à la fois trop compliqué et trop facile, favorable au savoir superficiel et aux préparations inégales, défavorable aux esprits sérieux qui veulent pénétrer tout ce qu'ils étudient. C'est le cas de rappeler cette maxime de sagesse vulgaire : « Qui trop embrasse mal étreint. »

Les candidats que nous préparons à la licence nous arrivent généralement après des études littéraires médiocres ; ils sont faibles surtout en latin ; on est obligé, le plus souvent, de leur rapprendre tous les éléments, surtout la grammaire latine. Pour les candidats à la licence purement littéraire, le mal n'est pas bien grand : leurs études sont homogènes ; thème grec, métrique, institutions grecques et latines, composition française, composition latine, histoire littéraire, textes des auteurs classiques, tout se tient et s'entr'aide. De plus, ils sont généralement les moins faibles, à l'origine, en grammaire et en lettres classiques. La situation des candidats aux licences spéciales est différente : les uns ont négligé les lettres au lycée par suite de la vocation historique ou philosophique qu'ils montraient déjà ; les autres n'avaient pas de véritable vocation ; ils ont, à la Faculté, choisi l'histoire ou la philosophie uniquement parce qu'ils se sentaient faibles en lettres et en grammaire. Leur tâche est double : ils ont à réparer l'insuffisance de leur première éducation classique et, en même temps, à acquérir une instruction supérieure en histoire ou en philosophie ; ils visent simultanément deux buts trop différents.

Pour qu'ils pussent atteindre l'un et l'autre, selon l'idée qui a présidé

à la création de ces licences mixtes, il faudrait que leurs esprits pussent être soumis à un entraînement méthodique, leurs études à une discipline sévère. Mais cette discipline, cette direction, ils ne peuvent la demander qu'à eux-mêmes. Externes, ils ne sont pas soumis à cette discipline matérielle de l'internat qui, à l'École normale supérieure, remplace toutes les autres et suffit. Ils viennent suivre les cours et les conférences de plusieurs maîtres, qui ne leur ménagent ni les encouragements ni les conseils ; mais ils n'appartiennent exclusivement à aucun d'entre nous, et nous pouvons difficilement nous entendre pour coordonner nos avis ; cette entente, quand elle a lieu, se produit à des intervalles trop éloignés pour pouvoir être efficace. Ils doivent donc régler eux-mêmes l'emploi de leur temps, fixer eux-mêmes la part de chaque étude, limiter leurs curiosités, refréner les ambitions naissantes de leurs esprits ; ils doivent se contraindre à travailler comme des écoliers, et pourtant ce sont des *étudiants*, dans le sens élevé du mot ; ils font des études supérieures, et ils ne doivent pas l'oublier. Qu'ils réussissent bien rarement à concilier des choses aussi contradictoires, cela ne doit pas nous étonner ; le zèle, mais un zèle mal ordonné, est fréquent parmi eux ; les exemples d'une énergie sagement réglée sont rares ; ils sont rares partout à cet âge.

Les meilleurs de nos candidats historiens et philosophes sont ceux qui ont une vraie vocation pour les études historiques ou philosophiques ; par une conséquence inévitable, ils négligent plus ou moins, sauf pendant les derniers mois qui précèdent l'examen, les études grammaticales et littéraires ; les professeurs chargés de cette partie du programme se plaignent avec raison, et les professeurs spéciaux, dans l'intérêt de leurs meilleurs élèves, se trouvent amenés à s'enquérir du travail de ceux-ci dans les autres conférences et des notes qu'ils ont obtenues, amenés même peu à peu à décourager le zèle de leurs plus fidèles disciples, à les détourner de leurs études préférées, et à les pousser, par des arguments d'ordre inférieur et purement pratique, du côté des études françaises et latines ; rôle ingrat, il faut le reconnaître, et même quelque peu ridicule, d'autant plus qu'il ne leur appartient pas de contrôler ce genre de travail auquel ils encouragent leurs élèves.

Appartenant à deux sortes de maîtres, les candidats aux licences spéciales n'appartiennent, en définitive, à personne et ne reçoivent ni des uns ni des autres la direction intensive, l'entraînement dont ils auraient besoin. D'une part, ils réparent d'une manière insuffisante les lacunes de leur instruction classique ; leurs notes en dissertation latine, en particulier, prouvent trop bien qu'ils n'ont pu se mettre au niveau des bons rhétoriciens d'autrefois. D'autre part, dans les conférences spéciales, les philosophes ne font guère que redoubler la classe de philosophie du lycée, les histo-

riens que refaire leurs classes d'histoire. La licence ressemble trop pour eux à un simple baccalauréat supérieur ; n'ayant pu leur demander beaucoup durant leurs deux années d'études, nous ne pouvons nous montrer plus exigeants le jour de l'examen.

On parle beaucoup de faire profiter nos étudiants des enseignements donnés dans les Facultés voisines. Pour les candidats à l'agrégation, la chose est possible ; pour les candidats à la licence, la tentative serait singulièrement imprudente : comment conseiller aux candidats philosophes certains cours de la Faculté de médecine, aux candidats historiens certains cours de la Faculté de droit, alors qu'à la seule Faculté des lettres ils doivent déjà suivre deux disciplines différentes qui absorbent toute leur activité ?

Cette sage répartition du travail, que nous ne pouvons imposer à nos candidats et que la plupart ne savent pas s'imposer à eux-mêmes, il faut la demander au plan d'études, c'est-à-dire au règlement de l'examen. L'examen, sous sa forme actuelle, oblige nos étudiants à entre-croiser des études diverses, à maintenir simultanément dans leurs esprits des connaissances trop variées qui se font mutuellement concurrence ; la préparation, qui dure généralement deux ans, est hâtive et superficielle ; elle pourrait être beaucoup plus sérieuse dans le même laps de temps si l'examen était partagé en deux parties successives. Que nos candidats abordent à la fin d'une première année d'études la partie commune, grammaticale et littéraire, de la licence, puis, à la fin d'une seconde année, la partie spéciale, historique ou philosophique, et leur tâche, mieux distribuée, sera mieux adaptée aux forces et aux besoins de leurs intelligences ; comme ils appartiendront d'abord uniquement aux professeurs de lettres, puis aux professeurs spéciaux, la responsabilité des uns et des autres sera accrue, leur autorité affermie ; chacun des deux examens de fin d'année, plus restreint quant aux matières, sera plus probant que l'examen unique actuel. L'année d'études littéraires sera mieux employée, l'imminence du but à atteindre étant pour les arriérés une invitation pressante à réparer les lacunes de leur instruction classique ; l'année d'études spéciales sera plus remplie et mieux remplie ; les plus forts des candidats pourront déjà penser à l'agrégation ; ils pourront suivre certains cours de la Faculté de médecine ou de la Faculté de droit. Enfin, les candidats déjà solides à la licence philosophique pourront consacrer une partie de leur temps à la préparation du baccalauréat ès sciences, préparation que, dans l'organisation actuelle, ils ne savent où placer.

En résumé, l'année consacrée spécialement aux études littéraires donnera à ces études des garanties que le système actuel ne leur offre pas ; l'examen final leur donnera une sanction plus efficace ; de leur côté, les études historiques et philosophiques seront fortifiées par l'année d'études

spéciales que couronnerait un examen indépendant. Sous tous les rapports, le diplôme gagnerait en valeur probante.

Il est permis d'invoquer des autorités et des exemples en faveur du système proposé. Tout récemment, l'Académie de médecine, par l'organe de son rapporteur, M. G. Lagneau, condamnait, au nom de l'hygiène intellectuelle et physique, les « examens encyclopédiques » et conseillait de leur substituer « des examens partiels et fréquents, motivant un travail régulier et permettant à l'intelligence de s'assimiler les connaissances qu'on lui offre ». (Séance du 15 mai 1887.) Ce n'est pas seulement aux études secondaires que s'applique ce principe ; il s'applique mieux encore à l'âge où l'instruction générale doit être considérée comme acquise, c'est-à-dire aux études supérieures ; le système des examens successifs, restreints quant à l'étendue des matières, a été suivi de tout temps dans les Facultés de droit et de médecine, et c'est là la forme naturelle des examens de l'enseignement supérieur, examens où l'on doit demander aux élèves, non pas la preuve d'une culture étendue et forcément superficielle, — cette preuve a dû être faite au baccalauréat, — mais celle de plusieurs cultures spéciales et d'une série d'efforts énergiques vers dès buts précis et déterminés.

Telles sont les raisons qui ont décidé la Faculté de Nancy à adopter le principe de la division des licences historique et philosophique. La même mesure n'a pas été demandée par le professeur et le maître de conférences de littérature étrangère pour la licence « avec mention *langues vivantes* » ; ils pensent que cet examen, purement grammatical et littéraire, est suffisamment homogène pour n'avoir pas besoin d'être divisé.

Restait à traiter différentes questions de détail et d'application.

Il n'a pas semblé que la mesure proposée pût être imposée à tous les candidats. D'abord il y a les étudiants « libres », auxquels on ne peut refuser la liberté de se présenter dans les conditions actuellement en vigueur, si elles leur conviennent ; ils auraient seulement le droit de choisir entre les deux formes de l'examen. Ensuite, même parmi les boursiers et les maîtres auxiliaires, qui sont officiellement les élèves des Facultés, certains sujets d'élite peuvent être prêts à passer l'examen dans son entier au bout d'une seule année de préparation ; il n'y aurait aucun avantage à retarder leur préparation à l'agrégation. La division serait donc *facultative*. Mais elle deviendrait la règle pour les étudiants de force moyenne ou médiocre, pour ceux qui n'ont que trop de raisons de suivre nos conseils et de se plier docilement à nos règlements.

Ceux-là seraient astreints à suivre, pendant la première année, les cours et conférences correspondant à leur spécialité d'études ; mais ils les suivraient, comme on dit, « en amateurs », sans obligations précises ni surtout impérieuses ; ils recevraient, en première année, une initiation, avant de

recevoir la direction proprement dite et l'impulsion active, réservées à la seconde année.

Pendant cette seconde année, ils seraient également astreints à suivre, dans les mêmes conditions, un certain nombre de cours ou conférences de littérature ou de philologie, de préférence des cours d'histoire littéraire, exactement comme les élèves de l'École normale supérieure, déjà licenciés et déjà décidés à se consacrer à une spécialité, suivent, pendant leur seconde année, des cours destinés à fortifier leur culture littéraire générale. La Faculté pourrait demander le retrait de la bourse des étudiants qui refuseraient d'obéir sur ce point aux prescriptions de son règlement intérieur.

Entre les deux parties de l'examen le délai minimum serait d'une année scolaire, c'est-à-dire de juillet ou de novembre au mois de juillet suivant.

Il va de soi que les candidats ne seraient pas astreints à passer les deux parties de l'examen devant la même Faculté, — et qu'un candidat refusé à la première partie garderait le droit de se présenter à l'examen complet.

Tel est le projet qui a obtenu l'assentiment unanime des professeurs, chargés de cours et maîtres de conférences de la Faculté des lettres de Nancy. Nous avons décidé de le communiquer à nos collègues des autres Facultés, en leur demandant de vouloir bien en délibérer à leur tour. Leur assentiment nous encouragerait dans le projet que nous avons conçu de faire présenter et soutenir notre vœu devant le Conseil supérieur de l'instruction publique. Déjà, il y a trois ans, la question avait été mise à l'étude sur la demande du ministre, et la Faculté de Nancy avait émis, le 30 mai 1884, un avis identique, dans ses lignes générales, au vœu que nous venons d'exposer. Aucune suite n'a été donnée, que nous sachions, à la consultation de 1884. Nous estimons que la question méritait d'être de nouveau posée et que nous devons poursuivre avec énergie le triomphe d'une solution qui nous paraît la plus conforme à l'intérêt bien entendu des étudiants et des Facultés.

Le Rapporteur,
Victor EGGER.

Le Doyen,
A. DEBIDOUR.

COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE. — Sur le crédit total de 42,150 fr. alloué par le ministre de l'instruction publique à l'Université de Nancy, le Conseil général a accordé à la Faculté des lettres une somme de 3,000 fr. La Faculté a posé en principe que cette somme serait consacrée à compléter la collection des cartes géographiques et à fonder un musée archéologique. Une commission, composée de MM. Krantz, Martin, Diehl et Cousin, a été chargée d'organiser le musée et de faire les premiers achats. Au nom de

cette commission, M. Cousin a rédigé le rapport suivant dont les conclusions ont été adoptées par l'assemblée de la Faculté.

Messieurs, en accordant à la Faculté des lettres de Nancy un crédit extraordinaire à l'effet d'instituer un musée archéologique, l'État avait pour but de provoquer la création d'un cours d'archéologie. Votre commission devait donc regarder le crédit actuel comme un commencement, combiner ses efforts pour permettre de débuter à un cours qui sera riche plus tard, en un mot prévoir l'avenir autant que s'occuper du présent. Or, pour que le cours soit fait avec profit, il faut que le professeur ait de suite à sa disposition les matériaux nécessaires. Et comme le crédit alloué ne permet pas de posséder d'emblée tous les ouvrages, photographies ou moulages, il fallait rechercher avant tout quel serait ce cours, dans quelles conditions il serait fait utilement dès la première année et régler ensuite sur les nécessités de ce cours l'emploi des fonds accordés. Aussi examinerons-nous dans l'ordre suivant les trois questions qui se posaient :

1° De quel crédit pouvons-nous disposer ?

2° Comment se fera le cours d'archéologie?

3° Emploi des fonds de manière que le professeur ait à sa disposition les matériaux nécessaires, au moins pour la première année.

1° Le crédit alloué est de 3,000 fr. ; mais il faut défalquer :

a) L'achat d'un exemplaire du Dictionnaire de Littré, indépendant de la Bibliothèque, 70 fr. ;

b) 100 fr. nécessaires pour frais d'examen ;

c) Une partie du crédit doit être employée à l'achat de cartes géographiques. Pour ce chef, on avait indiqué 500 fr. ; mais un devis ne paraîtrait pas sérieux s'il n'était dépassé. Nous proposons d'attribuer à cette dépense une somme de 680 fr.

C'est donc au total une somme de 850 fr. qu'il faut retrancher du crédit général ; et il reste 2,150 fr. (deux mille cent cinquante). Comme il importe que le cours d'archéologie soit le plus tôt possible muni de tous les éléments de travail, nous ne réserverons pour l'imprévu qu'une somme de 100 fr., et nous vous proposerons l'emploi immédiat des 2,050 fr. restants. C'est avec une mise de fonds de 2,050 fr. (deux mille cinquante) que la Faculté va ouvrir un cours d'archéologie. Il y a d'ailleurs peu de chances, Messieurs, que tout ou partie de cette somme retourne jamais au Trésor.

2° Un cours qui s'ouvre avec ces ressources n'aura pas la prétention d'embrasser avec pièces à l'appui l'archéologie de tous les temps et de tous les pays. Il faudra nécessairement combiner les exigences du cours avec celles du crédit. Le nombre de sujets que l'on puisse traiter devient dans ces conditions plus restreint. Mais il en est un qui a paru de nature à rallier tous

les suffrages. Votre commission a pensé qu'au lieu d'étudier tel ou tel point d'archéologie, telle ou telle partie de son développement, il y aurait avantage à exposer aux auditeurs quels progrès elle a faits depuis cinquante ans, à quels résultats elle est arrivée, quels problèmes elle a résolus. Ce cours serait donc l'exposé des principales découvertes archéologiques faites depuis cinquante ans. Il est bien entendu qu'il ne s'occuperait que de l'archéologie classique ; elle a l'avantage pour un début de moins dépayser les auditeurs.

Mais quels seront ces auditeurs ? Votre commission a pensé qu'il serait bon de rendre le cours public. Et le public y viendra certainement, parce qu'il sera sûr d'être intéressé autant que d'être instruit.

3° Reste enfin, Messieurs, à déterminer l'emploi précis des fonds alloués. A défaut d'œuvres originales, l'archéologie dispose de trois catégories de moyens d'exposition, livres, photographies et moulages [1]. C'est entre ces trois catégories qu'il faudra répartir la somme dont nous disposons. Mais avec 2,050 fr., on ne va pas très loin. Les moulages coûtent cher d'emballage et d'expédition ; les livres à planches sont plus coûteux encore : un ouvrage sur les figurines de Tanagra (un volume), 150 fr. ; le voyage de Texier en Asie-Mineure (trois volumes), plus de 350 fr., etc. Du moins, une fois achetés, devra-t-on prendre des précautions pour que livres et photographies soient maintenus en bon état , et votre commission est d'avis qu'il y aurait lieu de constituter à cet effet une bibliothèque indépendante de la bibliothèque de la Faculté [2]. D'abord il y aurait péril pour leur état de conservation à les laisser entre les mains de quiconque voudrait regarder des images ; car ce ne sont pas objets de pure curiosité, mais de travail. En second lieu, il importe pour l'exposition que le professeur et les élèves aient sous la main la reproduction des œuvres dont il sera parlé ; et, pour

1. « On ne comprend guère l'enseignement de l'archéologie sans le secours de collections ; les leçons du professeur ont pour complément indispensable ce genre de leçons où l'élève apprend par lui-même, en ayant sous les yeux la reproduction exacte des monuments de l'antiquité. L'enseignement donné par le maître reste théorique et vague si l'étudiant ne peut, d'après des exemples bien choisis, suivre la succession des formes et comprendre les différences de style qui caractérisent chaque période et chaque école. Aussi est-ce aujourd'hui, en Allemagne, un principe admis sans contestation qu'une chaire d'archéologie doit être pourvue d'une collection de moulages comme une chaire de chimie doit être complétée par un laboratoire. » [Max. Collignon, *l'Enseignement de l'archéologie classique et les collections de moulages dans les Universités allemandes* (extrait d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique), p. 11.]

2. « Ce titre (*apparat archéologique*) désigne d'une façon générale tout le matériel qui sert à l'enseignement : moulages en plâtre, empreintes de médailles ou de pierres gravées, *Vorlegeblätter*, etc. ; on y comprend aussi les livres usuels que le professeur met entre les mains des étudiants, à double ou triple exemplaire, et qui forment une bibliothèque spéciale, distincte de la Bibliothèque universitaire. » [Max. Collignon, *Rapport précité*, p. 14.]

reprendre une comparaison citée tout à l'heure, l'archéologie, comme la chimie, doit avoir son laboratoire près de la salle de cours.

Enfin votre commission s'est demandé quel serait pour cette collection archéologique le meilleur local provisoire. Son choix s'est fixé sur le cabinet de M. le doyen. M. Debidour nous a donné l'assurance qu'il échangerait volontiers le long corridor qui lui sert de cabinet contre la salle attenante ; il a tout à gagner à ce changement, et l'archéologie aussi.

Telles sont, Messieurs, les conclusions générales que votre commission vous propose de ratifier.

Le Gérant,

Ch. PFISTER.

PALISSOT ET SON CERCLE

HISTOIRE D'UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION SUR LE THÉATRE DE NANCY EN 1755

(*Suite et fin*[1].)

III.

Premier effet produit par le *Cercle :* satisfaction de Stanislas et de M. de Tressan ; indifférence polie de Voltaire ; silence de J.-J. Rousseau. — Le coup de théâtre : dénonciation au roi de Pologne.

Ainsi, la première et unique représentation du *Cercle* sur le Théâtre de Nancy s'était bien passée ; Palissot n'avait peut-être diverti que très discrètement son monde, mais, pour sûr, il n'avait scandalisé personne. Le bon roi Stanislas qui avait écouté — ou tout au moins entendu — l'acte entier, s'en était montré fort satisfait, tant pour le plaisir qu'il déclarait y avoir pris personnellement, que pour l'honneur qui revenait de cette œuvre locale au plus jeune et au plus fringant des membres de son Académie naissante. Il est vrai qu'il manqua à l'auteur ce suprême témoignage d'être félicité directement par le roi, dans sa loge, à l'issue du spectacle ; mais la faute en fut à l'auteur, déjà parti pour Avignon, et non au roi dont la bonne volonté se rattrapa d'ailleurs, tout aussitôt, en faisant décerner « du génie » à Palissot dans la « Relation » officielle de la fête qui fut rédigée et imprimée peu après. Du génie ! On pouvait dire mieux, mais on ne pouvait pas dire plus, et l'hyperbole même de la louange atteste une approbation sans réserve. Toutefois, une hypothèse se présente, hypothèse qu'on trouvera peut-être bien simple et bien mince, et

1. Voir *Annales de l'Est,* n° 2, p. 160.

qui pourra sembler aussi assez désobligeante pour Palissot et un peu irrévérencieuse pour Stanislas ; la voici pourtant, car nous ne nous y arrêterons pas. N'est-il pas permis de supposer qu'une distraction du roi, une somnolence même, ait coïncidé justement avec la fameuse scène du *Philosophe* et en ait dérobé à Sa Majesté Polonaise la terrible portée? Il était si gros ce dernier duc de Lorraine! Il s'était fatigué à visiter tant de choses, y compris l' « Ambigu » ! Il avait, depuis vingt-quatre heures, entendu tant de harangues, de compliments et de *te Deum*, qu'une légère défaillance de son attention eût été bien naturelle et bien excusable ! Et puis, il était Polonais, et, quoique ami des lettres françaises et fondateur d'une Académie très française aussi, peut-être, en sa qualité d'étranger, n'avait-il pas suivi avec une facilité immédiate la prose de Palissot ? Eh ! bien, non ; rien de pareil n'était arrivé. Un Lorrain des plus compétents en matière d'histoire locale, M. Meaume, qui a étudié la question avec une pénétration minutieuse et publié le résultat de sa curieuse enquête dans les *Mémoires de l'Académie de Stanislas* (20 février 1863), nous atteste que le roi de Pologne avait écouté, qu'il avait compris, qu'il avait goûté cette parodie de J.-J. Rousseau, et que tout son entourage avait fait comme lui. J'irai plus loin ; je pense que Palissot avait prémédité cette parodie, non seulement pour être désagréable aux philosophes, mais encore et surtout pour être agréable à son royal auditeur, lequel, comme l'on sait, avait eu déjà son duel littéraire et philosophique avec J.-J. Rousseau à propos du *Discours à l'Académie de Dijon*. Je trouve en effet, dans les *Œuvres du philosophe bienfaisant*[1], un portrait de faux philosophe, qui vise évidemment Jean-Jacques et que Palissot a dû, par une attention flatteuse, fondre dans son personnage pour donner à Stanislas le plaisir de retrouver sur la scène une de ses pages en action : « Un homme qui, par des manières stoïques, des opinions singulières, un ton

1. *Œuvres du philosophe bienfaisant*, t. IV, p. 194.

brusque et dogmatique, des airs dédaigneux et tranchants, prétend se donner pour philosophe, l'est-il en effet? Non; les vrais philosophes ne prêchent la vérité ni avec ce despotisme qui l'annonce comme une loi, ni avec ce fiel qui la fait haïr comme un remède. Celui-ci me paraît un bretteur qui, au sortir de son cabinet comme d'une salle d'armes, insulte d'un air déterminé les premiers qu'il rencontre et à force de s'escrimer avec les plus faibles, s'imagine se faire une réputation de valeur. Il mérite, sans contredit, plus de mépris qu'il n'en affecte pour tout ce qui n'est pas conforme à sa bizarre façon de penser. » Que ce portrait soit bien de la main de Stanislas ou, ce qui est plus probable, qu'il ait été composé, comme le sont d'ordinaire les œuvres de souverains, en collaboration inégale avec quelque secrétaire chargé de revoir et de corriger les écrits français de Sa Majesté polonaise, peu importe; il est signé du roi et il est vraiment *raide,* comme on dirait aujourd'hui. Il autorisait certainement, il provoquait même la mise en scène de Palissot. Si donc Stanislas s'était assoupi pendant le reste de la pièce, il se fût trouvé, je pense, quelque courtisan pour l'éveiller à la scène du *Philosophe.* Ajoutons que la représentation avait été donnée sous la responsabilité d'un grand personnage d'un esprit très libre et très fin, le comte de Tressan, celui-là même qui va jouer un rôle compliqué et prépondérant dans les tribulations de notre auteur. M. de Tressan, auquel nous reviendrons plus loin, remplissait à la cour de Nancy les fonctions de surintendant des Lettres et des Beaux-Arts; il était en quelque sorte le gouverneur de la maison spirituelle du roi de Pologne dont il avait la confiance et l'amitié. C'était lui qui avait organisé la fête du 26 novembre; il en avait réglé les moindres détails; enfin il y avait donné lui-même de sa personne en prononçant, à l'inauguration de la statue de Louis XV, le discours officiel de circonstance dont le sens politique éclatait dans un hymne en prose emphatique à l'union définitive de la Lorraine avec la France. Le ton de ce discours est bien curieux : on en jugera par l'extrait qui

suit ; il porte la marque expressive de cet étonnant XVIIIe siècle qui fut tout ensemble ridiculement déclamateur et effrontément sceptique, qui sut faire des nouveautés troublantes et terribles avec des lieux communs et des friperies antiques, et où, à l'exemple du chef de chœur, qui de la même plume écrivait la *Henriade* et la *Pucelle,* les littérateurs de second ordre comme Tressan, tournaient des vers badins ou même polissons, pour se remettre de pompeuses apostrophes comme celle-ci : « Antique Austrasie ! apanage des fils de nos premiers rois ! tu n'as plus à craindre de tristes vicissitudes ! La France heureuse et réunie sous l'Empire des Bourbons, voit régner hors de ses plus anciennes limites les augustes rejetons de Louis le Grand ; mais elle ne connaît plus ces partages dangereux, qui, divisant un État, en énervent quelquefois la puissance et menacent toujours des plus cruelles révolutions les provinces aliénées qui s'en séparent !... Que toutes les nations, Sire, applaudissent au grand spectacle que Votre Majesté donne à la terre ! Spectacle vraiment nouveau pour elle ! Monument éternel de la plus généreuse reconnaissance et du plus parfait amour ! Dessein sublime qui ne pouvait être conçu que dans l'âme la plus élevée, la plus tendre et la plus *philosophe !* » La péroraison n'est pas moins fleurie : on y trouve une allusion à la possibilité d'une guerre prochaine avec les Anglais : « Aujourd'hui, prêts à voler au premier signal de Louis, je l'avoue, Sire...., peut-être une trop grande ardeur nous fait-elle désirer de le recevoir ; mais, digne image de la divinité, le vainqueur de Fontenoi ne lance qu'à regret son tonnerre ; tel que Henri IV dans le feu des combats, mais humain comme lui dans le sein de la victoire, désintéressé dans la paix, fidèle à la foi des traités, Louis, par la douceur de ses regards, tempère le beau feu qui nous anime..... Ne troublons point par l'image d'une guerre, que des troupes aguerries et disciplinées, que des trésors immenses, la sagesse des conseils et des projets, et que l'expérience et l'audace des généraux de Louis rendraient glorieuse à ses armes..... ; ne troublons point les asyles

sacrés où Stanislas veille sans cesse au bonheur de l'humanité. Qu'il y goûte le plaisir si pur pour les grandes âmes de voir des enfants heureux dans ses sujets ! Que les muses, enrichies par ses dons et par ses travaux, obéissent à sa voix ! Qu'elles célèbrent Louis dans leurs concerts ! Que leurs fleurs immortelles s'entrelacent avec les palmes de ce héros ! Que leurs lyres, que leurs trompettes laissent quelquefois entendre autour de sa statue les sons champêtres de nos peuples heureux ! et que des cris de joie mille fois répétés portent jusqu'à l'Éternel les vœux ardents que nous faisons pour nos maîtres ! »

On trouvera peut-être qu'il y a là-dedans trop de lyres, de palmes et de trompettes, et on s'étonnera de cette mixture singulière de mythologie et d'encyclopédie : mais le style de cérémonie, à l'époque, exigeait de tels ornements et les plus gens de goût le jugeaient bon.

Quelques jours après la fête, Tressan envoya son discours à Voltaire, qui avait été à plusieurs reprises l'hôte de Stanislas et continuait à s'intéresser aux choses de Nancy. L'envoi était accompagné d'une lettre où il n'était nullement question d'un effet fâcheux produit sur qui que ce fût par la représentation du *Cercle.* La réponse de Voltaire est datée de Monrion, 11 janvier 1756. Elle est tout aimable pour Tressan, pleine de respectueuse tendresse pour Stanislas, et ne porte aucune trace de la moindre alarme pour l'honneur et la dignité de Rousseau. Le vieux Suisse (c'est ainsi que Voltaire signe) écrit en effet : « Il me paraît, Monsieur, que Sa Majesté polonaise n'est pas le seul homme bienfaisant en Lorraine, et que vous savez bien faire comme bien dire. Mon cœur est aussi pénétré de votre lettre que mon esprit a été charmé de votre discours. Je prends la liberté d'écrire au roi de Pologne, comme vous me le conseillez, et je me sers de votre nom pour autoriser cette liberté. J'ai l'honneur de vous adresser la lettre ; mon cœur l'a dictée. Je me souviendrai toute ma vie que ce bon prince vint me consoler un quart d'heure dans ma chambre, à la Malgrange, à la mort de Mme du Châtelet. Ses bontés me

sont toujours présentes..... Je ne me flatte pas que le gouverneur de Toul vienne jamais manger des truites de notre lac; mais, si jamais il avait cette fantaisie, nous le recevrions avec transport; nous compterions ce jour parmi les plus beaux jours de notre vie. Vous avez l'air, Messieurs les lieutenants généraux, de passer le Rhin cette année plutôt que le mont Jura; et j'ai peur que vous ne soyez à Hanovre quand je serai à Plombières. Devenez maréchal de France, passez du gouvernement de Toul à celui de Metz, soyez aussi heureux que vous méritez de l'être; faites la guerre et écrivez-la..... J'ai autant d'envie de vous plaire, Monsieur, que de vous voir, de vous faire ma cour, de vous dire combien vos bontés me pénètrent... Je crois avoir renoncé aux rois, mais non pas à un homme comme vous. » Au moment où Voltaire adressait à M. de Tressan ces lignes flatteuses, il avait entre les mains toute la relation de la fête de Nancy, y compris un exemplaire du *Cercle* que Palissot s'était empressé de lui envoyer. Nous n'avons malheureusement ni la lettre d'envoi de Palissot, ni le remercîment de Voltaire. Mais une lettre postérieure de celui-ci à Duclos fait allusion à cet échange déjà ancien de politesses, et atteste que Voltaire n'avait rien trouvé à reprendre dans la comédie. On est en juin 1760; Palissot vient de récidiver en donnant sa comédie des *Philosophes* qui fait grand tapage à Paris et rallume la guerre entre les encyclopédistes et leurs adversaires; Voltaire, quoique retranché dans son lointain ermitage et dans son apparente neutralité suisse, ne peut pourtant se dérober ni à l'obligation ni à l'envie de prendre parti; les philosophes n'oublient pas qu'il a reçu, encouragé et protégé Palissot; peut-être les plus irrités le rendent-ils responsable de l'audace du jeune homme; qui sait même si, au fond, ce patriarche diplomate et quelquefois machiavélique est aussi fâché des attaques de Palissot qu'il veut bien en avoir l'air? Voltaire sent bien qu'il faut s'expliquer là-dessus et il écrit de Tournay, le 20 juin, à Duclos : « Je crois, Monsieur, devoir vous informer de ce qui s'est passé entre M. Palissot et moi.

Il vint aux Délices, il y a plus de deux ans; il m'envoya depuis par le canal d'un jeune prêtre de Genève, sa comédie jouée à Nancy, qui ne ressemblait point à celle qu'il a donnée depuis à Paris. Je l'exhortai à ne point attaquer de très honnêtes gens qui ne l'avaient point offensé. Le prêtre de Genève, qui est un homme de mérite, lui écrivit en conformité. » On voit par ce passage, dont la signification rétroactive est très nette, que Voltaire n'avait pas un souvenir bien précis du temps où il avait vu pour la première fois Palissot, puisqu'il parle d'un peu plus de deux années et que la visite aux Délices remontait exactement à cinq ans; faut-il l'en croire et a-t-il meilleure mémoire quand il se rappelle l'avoir exhorté et fait exhorter à ne se point brouiller gratuitement avec les philosophes? On pourrait faire des réserves sur ce point; car Voltaire avait, suivant les besoins de la polémique, les deux formes complémentaires d'une mauvaise mémoire, surtout quand la volonté s'en mêlait : il oubliait ce qu'il avait écrit et il se souvenait de ce qu'il n'avait point écrit. Mais peu importe ici ; il suffit de constater que les exhortations de Voltaire à Palissot durent être des plus doucement paternelles et que la comédie du *Cercle* lui parut tout innocente à l'égard de Rousseau avec lequel il était alors au mieux. C'est en effet l'époque où ces deux grands premiers rôles de la philosophie et des lettres, que la jalousie et l'incompatibilité d'humeur vont rendre bientôt irréconciliables, se font, dans l'intimité, la cour par lettres, et, devant la galerie, des coquetteries d'admiration réciproque qui visent à être la confirmation pratique de leurs belles maximes sur la fraternité et l'égalité entre génies. C'est au mois de septembre de cette année 1755, que Voltaire dédie à Rousseau une dissertation très calculée sur « les dangers attachés à la littérature », et qu'il destine à l'impression; c'est peu après que Rousseau riposte galamment par une ample lettre sur le poème du *Désastre de Lisbonne* et celui de la *Loi naturelle :* « Votre lettre est très belle, lui répond Voltaire, alors garde-malade auprès d'une de ses nièces

en danger de mort et malade lui-même ; mais j'attendrai que je me porte mieux et que ma nièce soit guérie pour oser penser avec vous..... Comptez que, de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi, malgré mes mauvaises plaisanteries[1] ; et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. » Il est certain qu'avec des dispositions aussi tendres pour Jean-Jacques, Voltaire n'eût pas manqué de lui sacrifier Palissot et son *Cercle,* s'il avait trouvé dans la pièce le moindre dommage pour son nouvel ami. Mais il eût été en ce cas plus susceptible que Rousseau lui-même qui, informé de ce petit coup de satire, n'y prit point garde. Peut-être même en fut-il assez aise, car il aimait, comme Alceste, à se donner des preuves de la malice humaine, et son humeur paradoxale prenait un plaisir noir et trouvait un certain profit de renommée à tous les genres de bruit qui se faisaient autour de son nom.

De toute cette psychologie peut-être un peu trop minutieuse — mais tout ce qui se rapporte au *Cercle* est menu comme lui — nous pouvons conclure que les intéressés dans l'affaire, Stanislas, Tressan, Palissot, Voltaire et Rousseau, étaient ou contents ou, à tout le moins, indifférents : le *Cercle* méritait l'enterrement décent qu'il avait eu et semblait pouvoir compter sur la paix de l'oubli.

Or, voici le coup de théâtre : dans le courant de décembre, c'est-à-dire quelques semaines après la fête de Nancy, le roi de Pologne reçut la pièce qui suit et qu'il faut citer tout entière : « Sire, plusieurs lettres que j'ai reçues de Paris, me déterminent à renouveler à Votre Majesté les mêmes plaintes contre la comédie qu'on ose jouer en sa présence. Ceux qui sont aujourd'hui à la tête des Lettres, de l'aveu de tous les gens qui pensent, regardent comme un attentat d'avoir essayé

1. Allusion à la lettre bien connue du 30 auguste 1755, par laquelle Voltaire remercie Rousseau pour l'envoi de son *Discours sur l'inégalité des conditions :* la principale des « mauvaises plaisanteries » dont il s'accuse ici, est cette phrase fameuse : « On n'a jamais employé tant d'esprit à nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. »

de tourner en ridicule un citoyen estimé. Ce citoyen, Sire, est sûr de l'immortalité par l'honneur insigne qu'il a reçu lorsqu'un grand roi a daigné combattre ses opinions[1]. Quelle bonté, quelle politesse, quel agrément Votre Majesté n'a-t-elle pas répandus dans sa critique? Tout annonce, dans cet ouvrage, l'estime qu'elle a pour l'auteur qu'elle combat. Telles sont les armes dont les philosophes dignes de discuter les intérêts de la vérité doivent se servir. Mais comment est-il possible que la satire la plus odieuse ait osé se montrer à découvert et dans ce même jour dont tous les moments sont marqués par des traits mémorables à jamais?

« Toutes les villes de Grèce reprochèrent, avec raison, aux Athéniens d'avoir souffert la licence d'Aristophane, lorsqu'il osa jouer *Socrate* dans une comédie intitulée *les Nuées*. On s'écria que tout spectacle où l'honneur d'un citoyen est compromis, ne convient qu'à des siècles de barbarie. Votre Majesté connaît quelle est, sur ce point, la sévérité et la sagesse qui veille sur le Théâtre français. Très certainement, Sire, la pièce de M. Palissot n'eût point passé à la police de Paris, et si, par hasard, elle eût échappé à son exactitude, l'auteur et les comédiens eussent été sévèrement punis. M. Palissot manque essentiellement aux statuts de la Société royale de Lorraine : il est donc de votre honneur de soutenir des statuts si sages et prononcés par la bouche de Votre Majesté.

« Je la supplie, en conséquence, de me permettre de dénoncer l'ouvrage de M. Palissot à la Société royale de Lorraine, et de lui demander un jugement aussi public que l'a été l'infraction à nos lois que cet auteur vient de commettre. Jaloux de la gloire des établissements de Votre Majesté, et surtout de celui auquel elle m'a fait l'honneur de m'appeler; ami et admirateur d'une Société qui travaille à un ouvrage[2] presque aussi immortel que ceux de Votre Majesté, je croirais me manquer à moi-même si je ne demandais justice pour M. Rousseau.

1. Réfutation par Stanislas du *Discours sur les arts et les sciences*.
2. Le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*.

« En vain, Sire, la critique, avec ses attributs les plus odieux, ose-t-elle se parer de l'épigraphe : *Parcere personis, dicere de vitiis*[1], elle ne peut cacher ni retenir l'envie et le venin qui la rongent. Elle le répand avec fureur sur tous ceux qui portent de nouvelles richesses dans le trésor des Sciences et des Lettres : triste ressource et caractère certain d'un esprit stérile, qui ne peut rien produire. Je me tais, Sire : j'attends avec soumission et respect la décision de Votre Majesté ; mais je lui avoue que ce ne sera qu'avec l'affliction la plus vive que je verrai désormais, sur la même liste, mon nom et celui d'un particulier qu'il me serait odieux d'avoir à présent pour mon confrère. La comédie est imprimée ; le temps de punir est arrivé, quelque rares que puissent être ces moments dans la belle et glorieuse vie de Votre Majesté. »

Que s'était-il donc passé dans cette première quinzaine de décembre ? De quelle main partait cette dénonciation aussi académique qu'impitoyable ? Comment Stanislas reçut-il cette sommation habilement impérieuse ? Quels durent être son étonnement, son embarras, et comment sa philosophie et sa bienfaisance se tirèrent-elles de cette très fâcheuse et un peu humiliante alternative où l'on mettait brusquement Sa Majesté, amie de la raison et de l'humanité : ou bien se déjuger en livrant Palissot — ce qui n'était ni humain ni raisonnable ; ou bien résister au parti des philosophes et aux puissances dont l'appui plus ou moins secret les avait autorisés à parler si haut et si ferme, — ce qui pouvait devenir périlleux ? C'est ce que vont nous apprendre les dernières pièces de ce dossier, indiquées ou recueillies pour la plupart par M. Meaume, et qu'il nous reste à examiner.

1. Épigraphe de l'*Année littéraire*.

IV.

L'intrigue : M. de Tressan et d'Alembert. — La crise : plaidoyer de Palissot ; fluctuations de Stanislas. — Le dénoûment : généreuse ou habile intervention de Rousseau. — Réconciliation générale.

Cherchons d'abord le véritable auteur de cette sommation au roi de Pologne. Certains passages attestent nettement : 1° qu'il était membre de l'Académie de Nancy ; 2° qu'il avait déjà présenté à Stanislas une première plainte restée sans réponse ; 3° qu'il renouvelait cette plainte sur les instances de personnages qui agissaient depuis Paris.

Palissot qui fut avisé, à Avignon, de la guerre perfide qu'on venait de lui déclarer à Nancy, attribua la paternité de cette dénonciation au comte de Tressan. Il exprime tout au long cette conviction dans la première édition de ses œuvres (Londres, MDCCLXIII) et il semble l'avoir conservée toute sa vie, puisque, dans la dernière édition qu'il surveilla lui-même, en 1809, il dit qu'il supprime ce regrettable factum par égard pour la mémoire de M. de Tressan avec lequel, longtemps avant la mort de celui-ci, il s'était réconcilié [1]. Voici comment dans les *Mémoires pour servir à un morceau de notre histoire littéraire* (1763), il désigne M. de Tressan : « Par une de ces contradictions qui étonnent au premier coup d'œil, l'auteur de cet étrange *Mémoire* contre la pièce qu'on vient de lire, est un homme généralement estimé par ses mœurs douces, par les grâces de son esprit, enfin par l'étendue de ses connaissances, qui lui mériteraient la considération publique, quand elle ne lui serait pas due à bien d'autres titres. » Reproduisant en 1809, c'est-à-dire après plus de cinquante ans, les pièces pour servir à l'histoire de la querelle du *Cercle,* Palissot dit : « L'écrit injuste et violent adressé au roi de Pologne, était de M. le comte de Tressan. Nous le supprimons dans cette édition, par égard pour sa mémoire et pour le repentir qu'il en a constam-

1. T. Ier, p. 238, édit. de 1809.

ment témoigné. » Si Palissot ne se trompait guère, il se trompait pourtant : M. de Tressan n'avait point écrit lui-même la lettre au roi de Pologne, mais il l'avait fait écrire par le directeur de l'Académie, qui était alors le comte de Bressey[1]. C'est ce qui ressort d'une pièce décisive, découverte par M. Meaume dans les Archives de l'Académie, et qui n'est autre que la copie de la réponse de Stanislas[2] ; or, dans cette réponse, le destinataire est qualifié, comme on va le voir, « mon cher directeur » ; et ce fut bien M. de Tressan qui servit d'intermédiaire entre ce directeur et le roi. Voici la lettre de Stanislas : « M. de Tressan vient de me rendre votre lettre ; malgré la peine que j'ai d'écrire, je vous dirai, mon cher directeur, que je ne sais comment vous croyez m'avoir parlé de l'affaire en question (allusion à la première plainte qui a dû être verbale), car je vous jure que je n'en ai pas entendu un mot, preuve infaillible que j'y aurais mis ordre sans attendre les représentations de M. Dalembert, à qui je vous prie de dire, sur ce qui le formalise par rapport à Fréron, que je n'ai jamais refusé ma protection à ceux desquels j'entends dire du bien et aucun mal ; mais cela ne regarde pas l'affaire de M. Rousseau. Vous me ferez plaisir de lui faire savoir directement que ce n'est qu'aujourd'hui que j'apprends par vous l'insolence de l'auteur de la comédie de Nancy qui, assurément, ne mérite pas d'être membre de votre Académie ; voilà ma décision. Votre affectionné, STANISLAS, *Roy*. »

Ce document pourrait servir à montrer que le roi de Pologne, quand il écrivait tout seul, n'avait pas à sa disposition un français irréprochable ; il nous apprend aussi que, pour un homme qui a réfuté Rousseau, sa logique n'est pas non plus très serrée, surtout à l'endroit où le roi déclare que le fait de n'avoir point entendu la première réclamation de M. de Bres-

1. Élu directeur le 16 janvier 1755, pour un an, en remplacement du comte de Custine.

2. M. Meaume, qui avait cette copie sous les yeux quand il écrivait, en 1863, son étude sur *Palissot et les philosophes*, affirme qu'elle est tout entière de la main de J.-J. Rousseau. (*Mém. de l'Ac. de Stanislas*, t. XXXI, p. 467.)

sey est une « preuve infaillible » qu'il était disposé à y faire droit sur-le-champ. Tout cela eût sans doute été plus clair en polonais. Mais n'insistons pas sur ces détails; laissons là les acteurs secondaires et passifs comme Stanislas et Bressey, pour arriver au grand moteur de transmission entre Paris et Nancy, le comte de Tressan, et enfin à d'Alembert, cause première et unique de l'agitation de tous les autres.

C'est une figure distinguée et sympathique que celle du comte de Tressan : elle appartient autant à l'histoire de Lorraine qu'à celle de France, car elle représente pour ainsi dire l'esprit français pénétrant par sa grâce séduisante et son irrésistible douceur dans les cœurs lorrains encore ombrageux et réfractaires. Entre nos arrière-grands-pères, plus attachés qu'on ne l'a dit à leur nationalité, et Stanislas, plus étranger pour eux et moins immédiatement bienfaisant qu'il n'est devenu depuis pour nous, Tressan a été comme le bon génie de l'annexion. Il était de la race des conquérants charmeurs, race tellement disparue aujourd'hui qu'on nous excusera de délaisser un instant Palissot, pour nous arrêter devant cette personnalité brillante et aimable[1].

Né au Mans, le 5 octobre 1705, Louis-Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan, devint, après quelques années d'études au collège de La Flèche et à celui de Louis-le-Grand, le compagnon et le condisciple de Louis XV, dont Mme de Ventadour, sa tante, était gouvernante. Beau, spirituel et brave, il aimait à plaire et y réussissait du premier coup par les attraits naturels de sa personne. Son intelligence vive et ouverte avait le don de saisir et de s'assimiler avec une facilité presque excessive les connaissances les plus diverses. Ses études embrassaient la littérature, l'histoire, les mathématiques, la physique, la philosophie, le droit public et l'art militaire. On voit qu'il faisait « un peu de tout, à la française » ou mieux le plus possible de chaque chose, à la Voltaire.

1. Voir *Œuvres* du comte de Tressan, Paris, 1823, avec une notice biographique par Campenon.



Ses aptitudes s'accordaient merveilleusement avec les goûts encyclopédiques de l'époque. Cette variété du savoir et du talent, encore qu'elle fût nécessairement superficielle étant si dispersée, était l'ambition caractéristique des hommes du XVIIIe siècle : Delille s'est ingénié à la faire valoir dans l'épitaphe de Tressan :

Savant illustre, intrépide guerrier,
Poète aimable et galant romancier,
Le compas de Newton occupa sa jeunesse :
Les chants des troubadours bercèrent sa vieillesse ;
De nos preux chevaliers, il conta les tournois,
Imita leur vaillance et chanta leurs exploits.

Tout jeune encore, Tressan fut admis au Palais-Royal où il rencontra l'abbé de Chaulieu, Fontenelle, Voltaire, Massillon, Montesquieu, le président Hénault et le physicien Nollet. Il devint l'ami du duc d'Orléans qui le fit nommer mestre de camp en 1725, et l'emmena avec lui à Strasbourg lorsqu'il se rendit dans cette ville pour y épouser, au nom du roi Louis XV, Marie Leczinska. C'est en cette circonstance que Tressan vit pour la première fois Stanislas. Bientôt après, Chauvelin voulut faire de lui un diplomate et l'envoya en Italie, où le pape lui fit, à son tour, des avances pour la carrière ecclésiastique, avec la perspective du cardinalat; mais Tressan ne se laissa pas tenter par cette très lointaine pourpre romaine ; après avoir beaucoup fréquenté la retraite du cardinal Alberoni et la bibliothèque du Vatican où il dévora toute une collection de romans de chevalerie, il revint en France juste à temps pour se mettre en campagne contre les impériaux, avec les maréchaux de Noailles, de Belle-Isle et de Berwick : il reçut une blessure devant Philippsbourg au moment même où Berwick était décapité par un boulet. La paix le ramena à la cour; Marie Leczinska le prit en amitié, peut-être parce qu'il était aussi sceptique qu'elle était pieuse, et qu'elle trouvait un plaisir de coquetterie austère à mettre ce scepticisme accommodant au service de sa douce piété. Elle lui faisait traduire

des psaumes ou composer des cantiques, par pénitence il est vrai, et quand il avait manqué à l'une de ses réunions intimes qu'il était chargé d'égayer. Tressan puisait dans les ressources de sa nature éclectique assez de galanterie patiente et d'invention méritoire pour amuser décemment cette pauvre reine dont les distractions étaient encore des mortifications et sentaient le cilice ; Marie Leczinska se déridait avec lui et, soit pour le convertir sérieusement, soit plutôt pour apprendre de lui, sans trop gros péché de curiosité féminine, les choses profanes et mondaines qu'elle ne savait pas assez, elle aimait, comme elle le disait elle-même « à confesser le plus aimable des vauriens ». Aussi l'appelait-on dans la compagnie intime de la reine, *le mouton des saintes*. Ce fut uniquement pour faire sa cour aux *saintes,* si l'on en croit Helvétius, que le *mouton* réfuta l'*Homme-machine* de La Mettrie et le livre de l'*Esprit.* Il était donc spiritualiste sur commande et poète chrétien par charitable courtoisie, mais sans que ces innocentes complaisances aient jamais trompé la reine sur la liberté de ses convictions ni diminué l'indépendance de son esprit.

A la bataille de Fontenoi, il est superbe d'élégance devant la mort. Dès quatre heures du matin, il entre en uniforme neuf dans la chambre du roi qui achevait de se botter : « Vous voilà bien paré », lui dit Louis XV. — « Sire, répondit-il, je compte bien que c'est aujourd'hui un jour de fête pour Votre Majesté, comme pour la nation, et que ce sera le plus beau de ma vie. » Il donna en effet dans la fête à plein corps et trouva le cri qui enleva la maison du roi, après trois reprises douteuses, et lui fit enfoncer la fameuse colonne anglaise : *Mes amis, il faut sauter !* On le rapporta blessé au bras et à la cuisse.

Dans l'intervalle de ses campagnes et même jusque dans les camps, il s'occupait avec passion de physique et particulièrement des phénomènes d'électricité. Voltaire y fait allusion dans une fort jolie lettre qu'il lui adresse de Lausanne (13 février 1758) « ..... Vous persistez donc dans le goût de la physique ; c'est un amusement pour toute la vie. Vous êtes-vous

fait un cabinet d'histoire naturelle? Si vous avez commencé vous ne finirez jamais. Pour moi, j'y ai renoncé, et en voici la raison : un jour en soufflant mon feu, je me mis à songer pourquoi du bois faisait de la flamme; personne ne me l'a pu dire, et j'ai trouvé qu'il n'y a point d'expérience de physique qui approche de celle-là. J'ai planté des arbres et je veux mourir si je sais comment ils croissent. Vous avez eu la bonté de faire des enfants, et vous ne savez pas comment. Je me le tiens pour dit, je renonce à être scrutateur : d'ailleurs je ne vois guère que charlatanisme; et, excepté les découvertes de Newton et de deux ou trois autres, tout est système absurde; l'histoire de Gargantua vaut mieux. Ma physique est réduite à planter des pêchers à l'abri du vent du nord. C'est encore une belle invention que les poêles dans les antichambres; j'ai eu des mouches dans mon cabinet tout l'hiver. Un bon cuisinier est encore un brave physicien..... » Ces plaisanteries réjouissaient Tressan, car il goûtait Rabelais tout autant que Newton, et il avait traduit *Amadis de Gaule* avant de chercher les secrets de l'électricité.

Nommé au commandement de la place de Toul et au gouvernement d'une partie de la Lorraine française, il se rapprocha par là de Stanislas, qui se l'attacha bientôt tout à fait en lui donnant le titre de grand-maréchal de sa maison. C'est alors que commence pour Tressan cette mission délicate, dont nous avons parlé plus haut : conquérir moralement la Lorraine à la France et mettre en communication sympathique Nancy, capitale déchue, tout isolée dans une froide atmosphère de fierté locale, avec Paris et le grand courant de l'esprit français. D'ailleurs, la Cour de Stanislas ne fut point pour lui un lieu d'exil : il y trouva une société brillante et joyeuse : la marquise de Boufflers et son fils le chevalier, Saint-Lambert, le prince de Beauvau, Mme de Lenoncourt, Mme du Châtelet et, pendant quelque temps, Voltaire, qui se souvenait encore assez, en 1759, des bons moments passés à Lunéville et à la Malgrange, pour écrire à Tressan : « ..... Vous qui soutenez

encore ce pauvre siècle, vous avez renoncé à Paris. S'il en est ainsi que ferais-je dans ce pays-là? *J'aurais voulu m'enterrer en Lorraine, puisque vous y êtes,* et y arriver comme Triptolème avec le semoir de M. de Châteauvieux. Il m'a paru que je ferais mieux de rester où je suis. J'ai combattu les sentiments de mon cœur; mais, quand on jouit une fois de la liberté, il ne faut pas hasarder de la perdre..... Mettez-moi, je vous prie, aux pieds du roi de Pologne : il fait du bien aux hommes tant qu'il peut. Le roi de Prusse fait plus de vers et plus de mal au genre humain[1]. »

Irréprochable dans les camps et à la cour, le comte de Tressan avait, en tant qu'écrivain et savant, une petite faiblesse, si c'en est une (et nous revenons par là à l'affaire de Palissot) : il aimait les Académies, et aurait voulu être de toutes. Estimant sans doute qu'il ne pourra jamais y en avoir trop, c'est lui qui suggéra à Stanislas l'idée de fonder la Société royale dont il fut à peu près le Richelieu. Ce serait une méchanceté facile d'insinuer qu'il créa l'Académie de Nancy, surtout pour en être, et pour attendre plus patiemment son fauteuil à l'Académie française, qu'il n'obtint qu'en 1781, à la mort de Condillac. Non; son inspiration fut moins égoïste et son intention plus élevée. Voltaire lui-même en est persuadé et lui écrit, sans arrière-pensée malicieuse, je veux le croire : « ..... Vous cultivez les lettres et les sciences, vous les encouragez. Vous voilà parvenu au comble des honneurs : vous êtes à la tête de l'Académie de Nancy. Franchement, vous pourriez vous passer d'Académies, mais elles ne peuvent se passer de vous[2]. » Ajoutons bien vite que Tressan sut un jour, et très dignement, résister aux suites de la tentation académique. Étant déjà membre des Sociétés royales d'Édimbourg et de Londres, et depuis longtemps associé libre de l'Académie des Sciences de France, il reçut du roi de Prusse le diplôme d'associé de l'Académie de Berlin. Bientôt après Frédéric ayant appris les déceptions de

1. Aux Délices, 12 janvier 1759.
2. *Ibid.*

sa carrière militaire (on lui avait fait attendre un avancement mérité et promis) lui fit offrir par Maupertuis le même grade et le même traitement qu'il avait en France. « Sire, répondit-il, Votre Majesté me console de mes malheurs ; mais, dussent-ils encore s'accroître, je suis Français, et je me dois au roi mon maître et à ma patrie : vous ne m'honoreriez plus de votre estime si je cessais de leur être fidèle. » Après ce beau trait, nous serons plus à l'aise pour raconter comment ce fut cette passion du fauteuil multiple qui entraîna un si galant homme à jouer le méchant tour que l'on sait à son confrère Palissot. Or, voici tout le secret : Tressan, qui était déjà de l'Académie des Sciences, avec d'Alembert, aspirait ardemment à s'asseoir le plus tôt possible à côté de lui à l'Académie française, où il était entré le 28 novembre 1754, en y faisant brèche et après de mémorables assauts[1]. Celui que Mme du Deffand appelait, vers 1748, « le prodigieux et aimable d'Alembert, le sublime géomètre », avait perdu depuis, sinon son esprit, du moins sa gaieté, par la faute de l'idolâtre marquise, et était devenu chagrin, doctrinaire et pontife. Il avait notamment sur l'entrée des grands seigneurs dans les Académies des idées menaçantes pour les candidatures nobles de l'avenir, et il les avait formulées comme il suit, dans son terrible *Essai sur les gens de lettres, les grands et les Mécènes*[2] : « ..... Le cardinal de Richelieu voulut que cette Académie (la française) fût presque entièrement composée des bons écrivains de la nation, pour la décorer aux yeux des sages ; d'un petit nombre de grands seigneurs, pour la décorer aux yeux du peuple ; que ces derniers vinssent remplir seulement les places que les grands écrivains laisseraient vides ; qu'ainsi dans l'Académie française les préjugés servissent à honorer le talent, et non le talent à flatter les préjugés. » Comme Tressan tenait à tout prix *à décorer* l'Académie française, fût-ce seulement *aux yeux*

1. Voir *les Philosophes et l'Académie française au* XVIIIe *siècle*, par Lucien Brunel ; §2, p. 35.
2. D'Alembert, t. IV, p. 369.

du peuple, voilà l'homme qu'il avait à ménager et à gagner. Car Tressan, s'il était physicien, était encore davantage et depuis plus longtemps grand seigneur; et, d'autre part, l'auteur de cette profession de foi, si farouche et si hautaine avec les *ducs,* était maintenant une puissance dans l'Académie. Il y personnifiait la philosophie enfin victorieuse de la cabale titrée; il se réjouissait d'y exercer, avec toute la rigueur géométrique dont il était capable, le sacerdoce encyclopédique; il en recherchait les occasions avec une jalouse et passionnée vigilance de grand-prêtre à l'œil duquel les moindres peccadilles, même de province, ne devaient point échapper. Cet œil avait été le seul en France et en Lorraine à voir dans le petit acte de Palissot un attentat contre les philosophes. Mais, une fois le crime découvert et signalé par le justicier impérieux, tous ceux qui n'avaient rien vu dans la scène du *Philosophe* consentirent à y voir quelque chose, par sympathie, par intérêt ou par faiblesse. De d'Alembert à Stanislas, en passant par Tressan et M. de Bressey, ce fut une traînée de révélation et d'excitation. Il n'y a pas à atténuer ici la responsabilité de Tressan; c'est lui qui se fit l'agent intéressé et remuant de d'Alembert auprès de Stanislas; c'est lui qui porta à Nancy l'ultimatum du chef des encyclopédistes, lui enfin qui amena indirectement le roi de Pologne à prononcer l'exclusion de Palissot, exclusion qui ne fut même point signifiée à celui-ci et que n'avait précédée aucune enquête ni aucun débat contradictoire. « En tout ceci, dit M. Meaume, on ne sait de quoi l'on doit le plus s'étonner : ou de la facilité avec laquelle la plainte fut portée, ou de la docilité avec laquelle Stanislas prononça l'arrêt dicté par la secte philosophique dont il redoutait la vengeance. La plainte une fois faite au nom de la Société royale, Palissot était condamné d'avance. On ne l'admit pas même à se défendre. La procédure fut aussi sommaire qu'expéditive. »

Palissot reçut, à Avignon, une copie de la plainte du directeur de l'Académie; mais cette communication n'était point

officielle, puisqu'il se trompa sur l'origine de la dénonciation et qu'il l'imputa dès lors et jusqu'au bout au comte de Tressan. Cette copie lui avait été envoyée sans doute par quelque confrère plus brave que les autres — ou plus plat et plus cruel — car, dans cet écheveau d'intrigues académiques, on ne sait jamais quel fil on tient.

Palissot qui, s'il était vaniteux et chatouilleux, n'était point poltron, riposta aussitôt par deux lettres, calculées sur des tons différents ; la première respectueuse, au roi de Pologne ; la seconde très vive et d'un tour ironique, au lieutenant général de police à Nancy[1].

« Sire, écrit-il à Stanislas, dans la retraite où j'étais occupé à justifier l'honneur que m'a fait Votre Majesté en acceptant l'hommage de mon *Histoire des premiers siècles de Rome;* lorsque je ne pensais qu'à la finir, et à tâcher de la rendre plus digne de vous être présentée, j'apprends avec douleur que l'on vient d'adresser à Votre Majesté un Mémoire contre un ouvrage d'une autre espèce, dans lequel je n'avais encore d'autre objet que sa gloire.

« On m'accuse d'avoir compromis l'honneur d'un citoyen de Genève, comme si j'avais attaqué sa probité, ou ses mœurs. On affecte d'oublier que le même citoyen, ou plutôt ses paradoxes singuliers que Votre Majesté a combattus avec des raisons, ont été plus d'une fois livrés au ridicule sur les théâtres de Paris.

« C'est un académicien qui ose prendre, contre un de vos sujets, le parti d'un étranger, qui n'est célèbre que pour avoir écrit contre les Sciences, les Arts, et la Société civile; et dont les ouvrages prouveraient que, depuis Auguste jusqu'à vous,

1. Voici comment Palissot désigne, dans une note, ce magistrat : « M. Thibault, aujourd'hui conseiller d'État et procureur général de la Chambre des comptes de Lorraine, membre de la Société royale de Nancy et l'un des premiers appelés par le Roi à cet honneur. Ce respectable magistrat a su concilier, dans tous les temps, un amour éclairé pour les lettres, et les connaissances les plus profondes en matière de jurisprudence. Il faisait alors pour la police de Nancy ce que le célèbre M. d'Argenson faisait pour celle de Paris : c'est-à-dire qu'il y donnait la forme qu'il est à souhaiter qu'elle conserve toujours. » (*Mémoires*, t. II, p. 70.)

Sire, tous les protecteurs des Arts ont été des ennemis de l'humanité.

« On veut feindre d'ignorer que ces traits de comédie qui ne frappent que sur le ridicule, ont été non seulement permis de tout temps ; mais qu'ils sont même indispensables dans ce genre d'ouvrage. J'ose demander à Votre Majesté, non pas des récompenses (le zèle peut les mériter et non les prévoir), mais une justice ; mais une marque de bonté qui impose silence à mon accusateur, et qui console un de vos sujets persécuté pour avoir tenté d'ériger un faible monument à vos vertus. »

La lettre au lieutenant de police de Nancy, qui était jointe à la précédente, est trop longue pour être reproduite ici. Palissot y développe des arguments excellents qui se présentaient d'eux-mêmes. En voici la substance : pourquoi M. de Tressan a-t-il monté la pièce, pourquoi le lieutenant de police l'a-t-il laissé jouer et imprimer, pourquoi le roi de Pologne l'a-t-il applaudie, si elle était offensante pour J.-J. Rousseau ? Ou bien ils se sont associés à l'offense et ont jugé bon qu'elle fût faite, auquel cas ils couvrent l'auteur ; ou bien l'offense n'existait pas ; elle n'a été imaginée qu'après coup ; et alors le roi, le lieutenant, l'Académie tout entière, doivent la désavouer et prendre la défense de Palissot contre cette fiction calomnieuse : « Cet écrit où l'on affecte de traiter de libelle une pièce qui a passé sous les yeux du roi, avant que d'être représentée, et qui n'a pu être imprimée sans votre approbation, attaque à la fois, et le jugement du roi, et l'autorité qu'il vous a confiée, comme censeur de notre Académie, et comme magistrat. Je ne puis donc le croire de M....., et, à l'examiner de près, je ne le crois même d'aucun membre de quelque Société littéraire que ce puisse être : voici mes raisons que je vous prie de vouloir bien rendre publiques. » Cette tournure : « Je ne puis donc le croire de..... » est ici une pure figure de rhétorique : Palissot l'emploie dans la suite du morceau, avec une monotonie fastidieuse ; il commence vingt-six paragraphes, bien comptés, par cette même formule : « Si mon dénonciateur était un académi-

cien il saurait que..... il saurait que, etc..... » Et Palissot accumule facilement les précédents et les exemples pour démontrer qu'il a agi avec Rousseau comme Boileau avec Cotin :

> **Ma muse, en l'attaquant, charitable et discrète**
> **Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète.**

« Aristophane, dit-il, avait attaqué les mœurs de Socrate, et j'ai fait précisément une exception en faveur de celles de M. Rousseau. » Passons sur l'invocation habile qu'il fait des personnalités qui abondent dans le *Misanthrope,* les *Femmes savantes,* le *Tartuffe,* l'*Impromptu de Versailles,* les *Fâcheux,* la *Comtesse d'Escarbagnas,* les *Plaideurs,* et chez Dancourt, et chez Destouches, et dans maint et maint vaudeville contemporain : « On a vu, dit-il en terminant, l'Académie française assemblée pour faire des observations judicieuses sur *le Cid...;* mais on n'a jamais vu d'Académie flétrir un ouvrage approuvé par un de ses censeurs, représenté devant un Souverain par ses ordres, et consacré par un juste éloge de ses vertus. »

Qu'avaient à répondre à un plaidoyer aussi triomphant le roi de Pologne et son lieutenant de police? Rien, évidemment; aussi ne répondirent-ils pas plus l'un que l'autre. Ce silence peu honorable fut-il pénible à Stanislas ? On voudrait le croire. Mais il semble que ce prince philosophe, trop philosophe parfois, ait pris bien doucement son parti de sa fausse position. Il était assez coutumier du fait : l'histoire rapporte une autre aventure toute pareille qui lui arriva — singulier retour des choses académiques — avec Tressan lui-même ! Tressan avait prononcé, à l'Académie de Nancy, devant Stanislas en personne, un discours sur les progrès des sciences que le roi de Pologne avait, à l'ordinaire, jugé parfait. Mais tel ne fut pas l'avis de son confesseur, le Père jésuite Menoux, qui dénonça le morceau à Marie Leczinska comme renfermant des doctrines pernicieuses. La reine écrivit aussitôt à son père en menaçant son *mouton* d'une disgrâce irrévocable s'il ne prouvait point son innocence. Et Stanislas de mander son cher Tressan, et

de lui dire avec la sérénité prudente d'un homme, bien ballotté jadis par toute sorte d'orages, mais qui n'en goûtait que mieux, sur ses vieux jours, le sentiment de Lucrèce sur la suavité du rivage pendant le naufrage d'autrui : « Mon ami, ma fille est indignée contre vous ; il faut vous justifier ou vous rétracter[1]. » Heureusement, en outre de cet appui platonique de son maître, l'habile Tressan sut avoir pour lui l'évêque de Toul et tous les théologiens de la Sorbonne ; ce ne fut pas trop pour le sauver du jésuite.

Une autre puissance, aussi spirituelle que Stanislas était puissance temporelle, et que Palissot avait intérêt à mettre de son côté, c'était Voltaire. Il prit prétexte de la rapidité avec laquelle l'histoire de son *Cercle* était allée jusqu'au lac de Genève, pour envoyer au patriarche de Ferney son « apologie au roi de Pologne » avec quelques détails sur l'affaire : « Je n'aurais jamais songé, Monsieur, lui dit-il, à vous entretenir d'une querelle désagréable que m'a suscitée M..... à l'occasion d'une petite pièce représentée à Nancy, un jour de cérémonie, si je n'apprenais que le bruit de cette tracasserie est parvenu jusqu'à vous..... Il est vrai, Monsieur (et je m'en accuse) qu'il m'échappa dans cette comédie un portrait de M. Rousseau, si l'on peut appeler portrait ce qui n'a de rapport qu'aux opinions singulières d'un homme de lettres, et point du tout à sa personne..... M. Vernes, mon ami, citoyen de votre République, vous communiquera une petite apologie que j'ai cru devoir adresser au roi de Pologne. Malgré cette apologie, et la raison, je prévois que cette guerre ne finira de longtemps ; mais je ne m'en épouvante point, quoique seul, sans parti et sans intrigues, parce que je crois avoir de mon côté la justice, et que d'ailleurs je n'ai point cherché cette querelle.

« Ces Messieurs peuvent être, à la vérité, de terribles adversaires ; mais j'ai lu vos ouvrages, Monsieur, et c'en est assez pour n'être frappé d'aucune sorte d'admiration pour personne. Vous m'avez rendu comme *Gulliver*, qui ne pouvait plus s'ac-

1. *Œuvres* de Tressan, t. Ier, p. XVIII.

coutumer à trouver rien de grand, quand il sortit de *Lorbrulgrud*.

« Il est une supériorité qui ne devrait plus laisser de place à la jalousie ; c'est la vôtre. L'Empire des lettres (et Dieu veuille en éloigner à jamais le moment) deviendra comme celui de Macédoine. On verra une foule de tyrans,

Soldats sous Alexandre, et Rois après sa mort[1],

se disputer les débris de votre monarchie, et se détruire les uns par les autres. Pour vous, Monsieur, vous rirez dans l'Empirée, entre Newton, Homère, Thucydide et Sophocle, de ce petit spectacle d'ambition littéraire, et je voudrais bien m'y retrouver à vos pieds, pour en rire aussi de tout mon cœur. » Puisque c'était Palissot tout le premier qui mettait Voltaire dans l'Empyrée, au milieu d'un nuage d'encens, cela faisait trop bien l'affaire de Voltaire pour qu'il ne s'empressât pas d'y rester. Il s'y trouvait plus à l'aise, pour le moment, à côté de Newton et de Sophocle, qu'il n'eût été entre Palissot, d'Alembert, Stanislas, Rousseau et Tressan. Aussi c'est seulement le 27 mai qu'il envoie à Palissot, de l'Empyrée toujours, un petit bout de réponse qui signifie : vous êtes mon ami, je suis l'ami des philosophes ; tâchez donc d'être amis entre vous ; cela sera plus commode pour moi et plus avantageux pour vous. Voici le texte de cette jolie bénédiction : « Tout malade que je suis, Monsieur, il faut que je me donne la consolation de vous remercier de votre lettre. Elle est très judicieuse, et je suis fort sensible à la confiance que vous me témoignez. J'ai d'ailleurs un intérêt véritable à voir tous ces petits nuages dissipés. Je me regarde comme votre ami, après votre petit pèlerinage ; je suis l'ami des personnes dont vous me parlez, et vous êtes tous dignes de vous aimer les uns les autres..... »

Ce fut Rousseau qui prit l'initiative de cet évangélisme entre gens de lettres, plus prêché que pratiqué par Voltaire. Nous touchons au dénouement. Il est raconté tout au long dans

1. Ce beau vers est de la tragédie d'*Artémire*, de M. de Voltaire. (Note de Palissot.)

les *Confessions* (année 1756). Le récit de Rousseau est exact, sauf sur deux points de peu d'importance[1], et avantageux pour lui; mais puisqu'il avait pris le beau rôle, il est bien forcé, par la vérité même, de se le donner : « Je sens bien, dit-il, que si jamais ces mémoires parviennent à voir le jour, je perpétue moi-même ici le souvenir d'un fait dont je voudrais effacer la trace; mais j'en transmets bien d'autres malgré moi. Mes confessions sont nécessairement liées avec celles de beaucoup de gens : je fais les unes et les autres avec la même franchise. »

Aussitôt qu'il fut instruit de la persécution montée contre Palissot, Rousseau écrivit deux lettres qui lui font beaucoup d'honneur, l'une au comte de Tressan, pour prévenir la mesure disciplinaire demandée à Stanislas, l'autre à d'Alembert, pour le remercier de son zèle et l'arrêter. Voici les parties essentielles de ces deux lettres. A Tressan, Rousseau dit : « Si cet auteur (Palissot) a manqué au respect qu'il devait et que toute la terre doit au prince qu'il voulait amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très riche. Je vous prie donc, Monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspirent à M. d'Alembert, et de ne point chagriner pour cette bagatelle un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, et qui porterait avec douleur la disgrâce du roi de Pologne et la vôtre..... » Et à d'Alembert : « Je suis sensible, mon cher Monsieur, à l'intérêt que vous prenez à moi; mais je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot, et j'aurais grand regret aux moments que tout cela vous a fait perdre, sans le témoignage d'amitié qui en résulte en ma faveur. Laissez donc là cette affaire, je vous en prie de rechef; je vous en suis aussi obligé que si elle était terminée; et je vous assure que l'expulsion de

1. Il dit à tort : 1° que le *Cercle* a été joué à Lunéville; 2° que Stanislas prononça, de son propre mouvement, l'exclusion de Palissot.



Palissot, pour l'amour de moi, me ferait plus de peine que de plaisir..... Tout compté, tout rabattu, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrions-nous du mal à ce pauvre homme pour le bien réel qu'il m'a fait? » (Cette dernière phrase est pour Fréron que d'Alembert avait associé à Palissot dans sa rancune et dans ses poursuites.)

Ces deux lettres produisirent sur leurs destinataires des effets bien différents : Tressan en fut ravi et d'Alembert vexé. Tressan envoya la lettre de Rousseau au directeur de l'Académie de Nancy, avec ce billet qui renferme les conclusions d'un casuiste aimable, heureux de sortir d'un rôle équivoque qui avait dû mettre assez douloureusement aux prises l'ambition de l'académicien et la délicatesse du galant homme : « ... J'ai envoyé votre lettre à M. Rousseau et je vois, par sa réponse, que je ne lui ai nullement dictée[1], qu'il s'est conduit comme j'aurais fait à sa place et que je me suis conduit, de mon côté, comme il l'aurait fait, s'il eût été à la mienne. En qualité de son ami, j'ai dû vous exciter à demander justice pour lui ; en qualité de philosophe, il désire qu'on pardonne à celui qui l'a insulté et je suis tout à fait de son avis, pensant que ce procédé corrigerait l'auteur plus efficacement que tout le mal qu'on pourrait lui faire..... Ceux qui se sont si induement déchaînés contre M. Rousseau apprendront du moins par là que sa façon de penser n'est pas moins estimable que ses talents, que nous n'avons fait que ce que nous devions dans cette affaire, et que nous nous réunissons, comme de raison, avec l'offensé, au parti de la douceur et de la modération. »

C'est justement ce parti-là qui fâchait d'Alembert : au moment où il venait d'être avisé que Palissot était exclu et la philosophie vengée, au moment où il adressait à Tressan de longues actions de grâces, amèrement impitoyables pour sa

1. Palissot à qui il en coûterait trop de reconnaître la sincérité des intentions de Rousseau, s'ingénie méchamment à expliquer sa démarche par des motifs intéressés : « On se hâta, dit-il (*Mémoires*, p. 85), de faire écrire une lettre par M. Rousseau, dans laquelle, pour soutenir son personnage de philosophe, il affectait de désavouer le zèle de ses amis, et justifiait lui-même M. Palissot. »

victime[1], le coup de clémence de Rousseau tomba sur lui comme un absurde désenchantement. Ne comptant plus voir Palissot chassé de l'Académie, après ce pardon public, il tenta un dernier effort pour que les registres de la compagnie gardassent du moins le témoignage immortel de l'humiliation de Palissot et de la grandeur d'âme de Rousseau ; il fit travailler, auprès de Stanislas, ce qui n'était que trop facile, pour que le roi commandât un compte rendu dans ce sens. Cette fois encore le roi de Pologne allait céder, quand Rousseau, avisé de la manœuvre, s'empressa d'adresser à M. de Tressan une nouvelle lettre qui est vraiment éloquente et généreuse : « Quelque danger, Monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre, aux remercîments que je vous dois, des remarques sur l'enregistrement de l'affaire de M. Palissot ; et je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majesté m'honore en cette occasion, qu'à la condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder des grâces incomplètes, et qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande âme. D'ailleurs, est-ce faire grâce que d'éterniser la punition ? Et les registres d'une Académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres ? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire, comme un acte de vertu, ce qui n'est qu'un procédé des plus simples que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place. Achevez donc, Monsieur, la bonne œuvre que vous avez commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot que l'affaire ne le méritait. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine.....? (Paris, 7 janvier 1756.) »

Ce fut Rousseau qui l'emporta définitivement ; voilà pour-

1. *Mém. de l'Ac. de Stanislas*, t. XXXI, p. 474.

quoi les registres de l'Académie de Stanislas, où l'on pourrait croire que cette histoire se trouve tout au long, n'en portent aucune trace et n'en disent pas le premier mot.

Maintenant que tout était terminé, le philosophe bienfaisant pouvait se risquer à sortir de son royal silence. Heureux prince! Tout le monde, pendant ce désaccord général, s'était entendu pour chanter ses vertus, et il n'en avait pas montré une seule, à moins que c'en ait été une de plus d'avoir si bien caché toutes les autres. Comme un bon père de comédie qui s'attendrit et se réjouit au dernier acte, quand la crise, dont sa faiblesse a été cause, s'est heureusement dénouée, Stanislas montra sa grosse et radieuse figure, à la fin de la pièce seulement, au centre du groupe de nos personnages réconciliés : il daigna clore cette intrigue académique — tantôt vaudeville et tantôt drame — par une sorte de grave couplet final et, ce qui rentrait dans son genre, par une optimiste moralité. En même temps qu'il faisait écrire à Palissot par M. de Solignac, le secrétaire de ses commandements, que « Sa Majesté était fort revenue des mauvaises impressions qu'on lui avait données contre la comédie représentée devant elle », Stanislas écrivait lui-même au comte de Tressan le mot suivant : « J'apprends, Monsieur, avec une vive satisfaction, que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, et je vous remercie de tout mon cœur.

« Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner, car ceux de cette espèce ne sont guère sensibles à l'homme sage, et d'ailleurs vous savez mieux que moi que, dans les chagrins que peuvent faire une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous reste plus rien à désirer, à vous et à moi, que de ne plus en entendre parler. » N'est-ce pas là une vraie fin de comédie, et d'une comédie autrement vivante et naturelle que le *Cercle* dont elle est la suite?

A qui pense-t-on que Palissot garda rancune de ses déboires passagers? A d'Alembert qui l'avait poursuivi? A Voltaire qui

s'était désintéressé de sa cause? A Tressan qui l'avait dénoncé ? A Stanislas qui l'avait abandonné et déjà exécuté? Point du tout ; et ce serait mal le connaître, lui, et la pauvre nature humaine dont il était parfois un assez triste représentant, que de douter un instant qu'il ait continué ses très humbles respects au roi de Pologne, ses avances obséquieuses au comte de Tressan, ses ménagements assez contradictoires à d'Alembert, et à Voltaire cette adoration emphatique dont nous avons donné plus haut l'étonnant spécimen. Non ; la seule personne contre laquelle il garda un ressentiment implacable et avide de vengeance active, ce fut justement la seule qui ne lui avait point fait de mal, J.-J. Rousseau, à qui il ne pardonna jamais de lui avoir pardonné. Quelques années après cette généreuse leçon de tolérance qu'il venait d'en recevoir et qui ne lui profita point, il le ressaisit dans sa comédie des *Philosophes*, jouée non plus à Nancy, mais à Paris, et qui fut bien autrement retentissante et, de parti pris, plus aggressive que le *Cercle*. Au premier acte, Palissot, qui n'avait guère d'invention, tira un jeu de scène de la vieille plaisanterie de Voltaire, et fit entrer Rousseau *à quatre pattes*. Mais cette piètre et inexcusable caricature porta malheur à l'ingrat ; le vrai Rousseau ne s'en trouva que plus solidement et plus dignement debout, et ce fut Palissot qui en resta pour longtemps à terre, cruellement aplati.

Émile KRANTZ.

Le *Prologue* de circonstance, chanté comme ouverture à la représentation du 26 novembre 1755, figure à la page 13 du tome II dans l'édition des premières œuvres de Palissot : *Théâtre et Œuvres diverses* de M. Palissot de Montenoy, de la Société royale et littéraire de Lorraine, etc... A Londres, et se trouve à Paris chez Duchesne, libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, au-dessous de la fontaine Saint-Benoît. M. DCC. LXIII.

Les personnages du *Prologue* sont Minerve et la Gloire avec leur suite. Le théâtre représentait l'intérieur du Temple de la Gloire, décoré des statues des grands hommes. On lisait sur leurs piédestaux les noms de Titus,



de Trajan, de Marc-Aurèle ; on voyait dans le fond celles de Sésostris, de Bélus, d'Alexandre, qui désignaient les conquérants.

Minerve reproche à la Gloire d'avoir consacré la renommée des guerriers plutôt que celle des princes pacifiques :

Pour la postérité quel plus funeste exemple
Que ces crimes brillants égalés aux vertus,
Et parmi les héros rassemblés dans ce Temple,
Doit-on voir Alexandre à côté de Titus ?
. . . .
O ! Gloire, un seul jour de Titus
Eût terni tout l'éclat des beaux jours d'Alexandre.

La Gloire se range à l'avis de Minerve et, dans une apostrophe indignée, ordonne aux images des conquérants de disparaître pour faire place à celles des princes bienfaisants. On voit alors se dresser les deux statues de Louis XV et de Stanislas que Minerve salue de quelques flatteries lyriques :

Ah ! je les reconnais .... Stanislas et Louis !
Je reconnais aussi la Gloire.
Que livrée aux tourments de ses poisons vengeurs,
L'Envie exhale en vain son impuissante rage ;
A ces autels nouveaux, à ces deux bienfaiteurs
Mortels venez offrir un éternel hommage.
Que sur ces bronzes révérés,
Entre ceux des Titus, des Trajan, des Aurèles,
Leurs noms à l'univers soient à jamais sacrés,
Et qu'aux Rois à venir ils servent de modèles.

Ce prélude se terminait par un ballet des Arts qui venaient couronner de guirlandes les statues des deux rois.

É. K.



REGNAULT-WARIN, DE BAR-LE-DUC

On trouve dans quelques dictionnaires biographiques une courte notice sur Jean-Baptiste-Joseph-Innocent-Philadelphe Regnault-Warin, né à Bar-le-Duc, le 25 décembre 1771, auteur très fécond, qui fut presque célèbre en 1801 par son roman semi-historique, *le Cimetière de la Madeleine,* auquel le parti royaliste fit un succès de vogue, et retomba ensuite dans une obscurité profonde. Un instant la capitale du Barrois put croire qu'elle allait être illustrée par un écrivain né dans ses murs; mais cette gloire lui manque encore, car le romancier André Theuriet, dont elle est justement fière, et qui s'est plu si souvent à la décrire, avec les charmants paysages qui l'environnent, n'est pas un de ses enfants; il est né à Marly-le-Roi, près de Paris. Regnault-Warin figure dans quelques épisodes assez intéressants de l'histoire politique locale; et c'est assurément un type curieux d'homme de lettres. A ce double titre, qu'on nous permette de lui consacrer une modeste étude, et de le rappeler pour un instant au souvenir de ses compatriotes. Les documents qui m'ont servi, et en particulier les brochures, pamphlets, discours de Regnault-Warin, à peu près introuvables aujourd'hui, ont été recueillis par Victor Servais, l'auteur des *Annales du Barrois,* et légués par lui, avec sa bibliothèque, à la ville de Bar-le-Duc.

I.

En 1792, c'est-à-dire ayant à peine dépassé la vingtième année, Regnault est déjà lancé dans la mêlée politique. Il publie à Bar-le-Duc (imprimerie de Duval et Moucheron, rue

des Pressoirs) un opuscule de 182 pages, intitulé : *Révision de la Constitution,* avec ces vers de Brutus comme épigraphe :

Je porte en mon cœur
La liberté gravée, et les rois en horreur.

Le livre est dédié à Jérôme Pétion et Maximilien Robespierre dans les termes suivants, qui en indiquent suffisamment l'esprit : « Citoyens, quand l'ennemi des rois, des abus, des préjugés et de la flatterie, quand l'amant de la Liberté, de l'Égalité, de la Vérité, vous offre son hommage, vous devez le croire pur et vous estimer incorruptibles. La voix de ma patrie devenue souveraine vous décerna ce titre, je le répète, pour que mon nom, tracé sur la même page que les vôtres, ne périsse jamais; si mes écrits sont faibles par essence, j'ai le noble espoir de leur imprimer sous vos auspices le sceau de l'immortalité. Regnault fut un homme, dira-t-on; il osa n'idolâtrer que la vertu. »

Dès les premières lignes, Regnault déclare « qu'il est totalement en proie à l'âcreté d'un patriotisme dont la flamme survivra à sa dépouille mortelle ». Quand « son âme quintessenciée fit couler de sa plume » l'ouvrage dont il s'agit, « elle s'était séparée de son être physique », et s'était élancée jusqu'au « tabernacle saint où la liberté repose » ; de ce lieu, situé « au plus haut de la voûte politique », Regnault, semblable au sage chanté par Lucrèce, voit « comme une mite la fourmillière qu'on appelle pompeusement le monde, et foule les rois et les pâtres ensemble confondus ». Considérée de si haut, la Constitution de 1791 lui parait tout ce qu'il y a de plus misérable, et il va l'attaquer en vingt et un chapitres avec autant de virulence que de courage ; « si le couteau du despotisme fait tomber sa tête, elle roulera sur les marches de son trône, et s'élançant jusque sur le monstre qu'elle abhorre, elle ouvrira pour lui et pour elle la porte des tombeaux ».

Ce n'était pourtant pas là le début du jeune écrivain; car on est averti à la fin du volume qu'on trouve à la même impri-

merie les ouvrages suivants du même auteur : *le Siècle de Louis XVI,* en quatre volumes; *la Constitution mise à la portée de tout le monde,* en deux volumes; et des *Éléments de politique,* qui sont sous presse.

Ces *Éléments* parurent sans retard; le ton, bien que fort vif en certains endroits, est plus modéré que dans la *Révision de la Constitution;* le pamphlétaire a fait place au grave publiciste; « Jean-Jacques, dit-il, Montesquieu, Mably, Mirabeau, Aristote, Grotius et Platon, tels ont été mes guides. Si j'ai erré avec de pareils, je me perdrai toujours. » Aussi Regnault a-t-il des prétentions amusantes à la philosophie politique. Son livre, en quarante-deux chapitres, traite de l'homme naturel, de la première société, du pacte social, des droits de l'homme, des différentes sortes de gouvernements, etc. Il y a, dans le premier chapitre, un portrait charmant de l'homme des climats tempérés. « Une couleur blanche, légèrement nuancée d'un coloris rosat, donne à sa carnation la fraîcheur la plus appétissante. De longs cheveux tombant par anneaux sur des épaules unies; tous les membres bien coupés; la vigueur annoncée dans un œil noir, vif et saillant, et dans le jeu des muscles, des nerfs et de la fibre; communément cinq pieds six à huit pouces de taille, voilà l'homme des climats tempérés. »

Malheureusement ces spéculations philosophiques n'effacèrent pas le souvenir des violences de plume antérieurement commises, et Regnault-Warin, considéré comme un homme dangereux par ses opinions avancées, eut des démêlés avec le gouvernement, qui appartenait encore à de plus modérés que lui. Le 26 juin, an IV de la Liberté, il écrit de Paris la lettre suivante à Duranton, ministre de la justice : « Monsieur, votre lettre du 14 du courant, adressée aux administrateurs du département de la Meuse, m'apprend que, devenu l'objet des persécutions *modérées* de ces *dignes* magistrats, vous leur servez d'instrument contre moi, et que vous allez me dénoncer par les voies ordinaires aux autorités compétentes. Je vole dans mon pays, pour y aller attendre l'effet de vos menaces; fort de

ma conscience, je les redoute peu; j'ai pour moi la vérité et la liberté. J'ignore encore quel est celui de mes ouvrages qui a le bonheur de déplaire aux administrateurs et à vous. C'est un beau titre de gloire pour moi que d'avoir encouru votre indignation, et, toute sa vie, Regnault se félicitera lorsqu'il n'aura pour ennemis que ceux qui le persécutent aujourd'hui; car la haine des Feuillants est le patrimoine des Jacobins. Écrivez à Bar, Monsieur, déjà ma voiture roule; je suis prêt à me défendre, ou plutôt à défendre la vertu et la liberté. »

Le 30 juin, Regnault est à Bar-le-Duc; il prévient de son arrivée Gossin, procureur-général-syndic du département de la Meuse, et lui dit: « Vous excitez contre moi les serpents de la vengeance, je viens m'exposer à leurs poisons..... Je suis l'ennemi de vos principes, je les hais et vous déclare que 15 millions de citoyens pensent comme moi à leur égard..... Rappelez-vous quelquefois qu'il est dangereux et imprudent de se masquer et de vouloir faire prendre le masque pour le visage; tôt ou tard, il vient quelque homme courageux qui arrache le premier et qui découvre la hideuse difformité de l'autre. » Le même jour, Messieurs du Directoire du département reçoivent aussi *un mot:* Regnault y est moins insolent que dans sa lettre à Gossin, mais sans abandonner le ton de la hauteur et de la menace: « Les temps sont accomplis, il faut marcher droit; administrateurs, des milliers d'yeux sont ouverts sur votre conduite; quant à nous, publicistes patriotes, nous, sentinelles infatigables, nous serons toujours là, toujours en faction, pour vous crier qui vive? » Interrogé par le juge de paix, Regnault fut renvoyé, non sans s'attendre à une nouvelle procédure, car « le procureur-général n'est pas un homme à en demeurer là », dit-il dans une brochure de 10 pages adressée *à ses concitoyens.*

Mais, à cette époque, les événements, comme les fonctionnaires, allaient vite. Les dangers de la patrie surexcitent Regnault, qui se décerne lui-même une sorte de magistrature « celle de publiciste patriote », et se glorifie « du beau titre

d'avocat du peuple ». Dans une brochure intitulée *Conseils au peuple,* il dénonce le roi, les ministres, l'Assemblée législative, les généraux, et en particulier Lafayette. Le moment est terrible ; « environné de précipices affreux et battu d'orages amoncelés de toutes parts sur sa tête, le corps politique hasarde ses pas chancelants sur un volcan enflammé ». Le seul remède est d'adopter le projet d'*insurrection nationale* rédigé par articles, à la fin de la brochure, avec le préambule : « Regnault de Bar-le-Duc, considérant que la patrie est en danger, que le salut du peuple est la loi suprême et que le peuple est le seul et le légitime souverain, conseille aux sections du peuple français ! » Suivent les articles, dont quelques-uns sont particulièrement curieux, par exemple le trente-septième : « Inviter les femmes à former une légion d'amazones nationales, sans autres distinctions que le bonnet et la cocarde » ; et le quarante-sixième : « Sur la partie la plus élevée du rempart de chaque ville frontière, sur les clochers des villages également frontières, planter une grande bannière aux trois couleurs, surmontée du bonnet de la liberté, avec cette inscription : *Venez, frères soldats, qui combattez contre nous sans nous connaître, venez sur la terre de la liberté; vous y trouverez fraternité, amitié et récompense.* »

Nous arrivons au plus beau moment de la vie politique de Regnault-Warin. Sur les registres de la *Société populaire* de Bar-sur-Ornain figure une délibération prise le 29 juin 1793, et dont l'article 4 est ainsi conçu : « Enfin la Société adopte l'adresse à elle présentée par Regnault, l'un de ses membres ; elle en ordonne l'impression au nombre de 1,000 exemplaires in-8°, et de 100 placards, l'affiche dans Bar, et l'envoi aux administrations, aux municipalités et aux sociétés populaires du département de la Meuse. » Signé : J.-J. Regnault, vice-président ; Colin, François, Huot, secrétaires.

Le 12 juillet de la même année, à la séance de la *Société populaire,* Regnault lit un travail intitulé : *Motion, adresse et projet pour arrêter les progrès des troupes égarées qui marchent*

contre la Convention nationale et Paris[1]. Une députation de la *Société populaire* présente immédiatement ce travail au *Conseil général* du département, lequel, dans sa séance du 13 juillet, « considérant qu'il a pour objet de rétablir le calme, d'éclairer l'opinion publique, et d'éviter les horreurs de la guerre civile: Arrête, après avoir entendu le procureur-général-syndic, que le *Projet d'adresse* dont il s'agit, et le *Discours* qui le précède, seront imprimés au nombre de mille exemplaires, et envoyés à la Convention nationale, à tous les départements, aux sociétés populaires et aux communes du département de la Meuse. »

Soutenu ainsi par la faveur populaire et par celle de l'administration, nommé bibliothécaire du département, Regnault songe alors à créer un journal, sous le titre de *Républicain de la Meuse*. Le prospectus paraît en quatre pages petit in-8°; tout doit être sérieux dans cette feuille, depuis l'*Explication familière de la Constitution française,* jusqu'au *Thermomètre de l'esprit public,* que l'on donnera mensuellement, « avec les variations qu'il pourra avoir éprouvées ». Nous ne sommes pas encore à l'époque du reportage ni des *Nouvelles à la main.* Le *Républicain de la Meuse* paraîtra tous les jeudis, à Bar, dans le même format que le prospectus; l'abonnement est de 15 fr. par an, et de 9 fr. pour six mois. Le bureau d'administration est à la Bibliothèque même du département, et le *Conseil général,* dans une délibération en date du 1er août 1793, considérant que le journal projeté « tend à l'instruction publique, et que, sous ce point de vue, il devient extrêmement intéressant, arrête que les municipalités de son ressort seront invitées à souscrire pour l'ouvrage proposé ». C'est là un concours qui ne charge pas beaucoup les finances départementales, mais qui n'en transforme pas moins en journaliste officieux ce Regnault jadis si peu aimable pour le procureur-général Gossin et pour Messieurs du Directoire. Le premier numéro du *Républicain de la Meuse,* paru le 22 août, n'est guère qu'une longue et ennuyeuse tartine politique, en 19 pages. Nous y relevons cepen-

1. Imprimé à Bar-sur-Ornain, chez le citoyen Choppin, imprimeur du département.

dant deux passages. L'un est la péroraison d'un véhément discours au peuple qui termine le numéro : « Marchands, fermez vos boutiques! Artistes, abandonnez vos ateliers! Administrateurs, suspendez vos travaux! Brisez vos crayons, peintres! Laissez là vos plumes, écrivains! Que l'enclume résonne sous les coups redoublés de ceux qui forgent les piques, les haches et les poignards! Sac au dos! Bonnet rouge sur la tête! Marchons, allons nous enivrer de courage et de sang! Vengeance! Fureur! Rage! Mort! » L'autre passage, d'un ton bien différent, est le récit d'épisodes touchants de la fête du 10 août, à Bar-sur-Ornain. Tous les citoyens, électrisés par la harangue du président du département Doucet, se sont enlacés dans des embrassements fraternels. « L'on a admiré l'énergie et la piété filiale du jeune Boulet, élève du collège de Bar, qui, honoré par le département d'une récompense due à ses heureuses dispositions, a été la déposer dans le sein maternel. » Une citoyenne représentant la Convention était brouillée avec son beau-père pour des intérêts particuliers; devant toute l'assistance, elle s'est prosternée aux genoux de celui-ci, elle les a arrosés de ses larmes, « et, avec cet accent que donne la nature et que la circonstance rendait plus pathétique encore, elle lui a demandé et reconquis son amitié et son estime. Cette scène attendrissante a répandu sur le déclin de la fête la douceur la plus enchanteresse ».

On sait quelle importance avaient les fêtes civiques sous la Révolution. L'infatigable activité de Regnault devait se tourner aussi de ce côté. La Société populaire des Jacobins de Bar, présidée par le citoyen Mallarmé, représentant du peuple, et comptant Regnault parmi ses secrétaires, adopte, dans sa séance du 14 pluviôse an II, un rapport suivi d'un plan de fête pour le Décadi, 30 du même mois, rédigés tous deux par notre fervent patriote. Cette fête est destinée à rappeler l'exécution de Louis XVI, et aussi à ranimer la fraternité parmi les citoyens de Bar. « Ne nous le dissimulons pas, dit Regnault dans son rapport, de malheureuses et trop longues divisions

ont imprimé sur notre commune une célébrité qu'elle eût plutôt dû obtenir par son patriotisme. Ce n'est point le lieu ni le temps de rechercher la source funeste de ces dissensions. Le représentant du peuple qui respire parmi nous a su démêler leurs auteurs, et sans doute qu'il n'émoussera pas pour eux le glaive des lois ; il a reconnu aussi qu'un concours fortuit de circonstances imprévues, jeux d'un hasard fatal, avait plus travaillé les esprits, agité les cœurs et aigri les opinions que les hommes accusés au jury de l'opinion publique. Enfin, le représentant a dit que nous étions faits pour nous chérir et nous embrasser. » Mais la fraternité, telle que la comprennent les Jacobins, ne comporte pas l'indulgence pour le crime des aristocrates et des modérés. « Ne croyez pas, ajoute Regnault, que je vous propose de réunir sous l'oriflamme de l'égalité cette multitude putride d'hommes gangrenés par l'aristocratie, les préjugés de la naissance, le feuillantisme des opinions. Non, plutôt la mort que d'honorer du baiser fraternel ce crapuleux reste de l'imbécile noblesse, ces détestables apôtres du fanatisme et de l'erreur, ces lâches qui n'ont pas applaudi à la mort du tyran, ces scélérats qui ont osé s'enivrer d'allégresse à celle de Marat. Non, je ne veux point que les Jacobins embrassent les Feuillants ; je ne veux point que la Montagne s'asseye au festin de la Plaine. »

Le plan de la fête est curieux et mérite d'être examiné avec quelque détail. Comme aujourd'hui encore, lors des fêtes nationales, les citoyens de Bar sont invités à pavoiser leurs maisons et avertis de l'ouverture de la fête par des décharges d'artillerie et par la cloche du beffroi, que nous autres Barisiens appelons le *Gros horloge*. Le rendez-vous général est à 10 heures du matin sur la place de la Révolution, d'où part le cortège, dans l'ordre suivant. Un peloton de 24 gardes nationaux en fait l'ouverture. Derrière eux vient une enseigne, « où les yeux satisfaits se reposent avec jouissance sur deux mains enlacées, symbole de l'union ». Un groupe de tambours. Un char portant la Liberté, « représentée par une jeune et

belle citoyenne » et entouré de jeunes citoyennes vêtues de blanc. Les présidents de chaque autorité constituée, « réunis dans les doux liens d'une chaîne de fleurs tricolores ». Une bannière avec ces mots : « Aux martyrs de la liberté, la commune de Bar reconnaissante. » Un char antique, portant sous un berceau de lauriers et de roses les bustes de Marat et de Lepelletier. Neuf bannières en l'honneur de Lepelletier, Marat, Chalier, Fabre de l'Hérault, Barra, Léonard Bourdon, Tallien, Bauvais et Bayle. La Société des Jacobins entourant le représentant du peuple Mallarmé ; près de lui, un groupe représentant une montagne au haut de laquelle un Hercule armé d'une hache fait tomber la tête du tyran, et une bannière noire sur laquelle la condamnation de Louis XVI est écrite en rouge. Les autorités constituées, « marchant en masse, et réunies dans les embrassements de la cordialité fraternelle » ; chaque membre doit porter un bonnet rouge orné d'une palme d'olivier. Un char contenant les frères blessés à la défense de la patrie ; une citoyenne, représentant la Victoire, leur distribue des lauriers. Corps de vétérans armés de piques. Un autre char, sur lequel est assise l'Égalité, représentée par une citoyenne « portant en main le niveau national qui doit courber les têtes superbes » ; autour d'elle, de jeunes citoyennes vêtues de blanc chantent des hymnes, accompagnées par une musique douce. Près de ce char, « de tendres mères pressant sur leur sein leurs jeunes enfants ». Enfin la masse du peuple. Le cortège se rend au temple de la Raison (église Notre-Dame), « maintenant dépouillé des honteuses livrées du fanatisme catholique, et revêtu de tous les emblèmes de la fraternité, de la victoire et de la république. » On y chante des hymnes civiques ; des orateurs célèbrent la gloire des grands hommes morts pour la liberté ; le représentant du peuple propose le serment sacré *de rester à jamais unis pour la patrie,* « et toute l'assemblée, d'un mouvement simultané, le profère avec enthousiasme ». La fête se termine par des danses et des jeux.

Regnault ne semble pas avoir recueilli de son enthousiasme républicain, ni de la faveur des patriotes de Bar, des avantages matériels bien sérieux. Il quitte la charge trop pacifique de bibliothécaire du département pour être secrétaire du commandant de la place de Verdun, puis employé à l'état-major de l'armée des Ardennes. Pourquoi est-il ensuite détenu pendant plusieurs mois, forcé de fuir à l'étranger, porté sur la liste des émigrés ? On n'en sait trop rien. Ce serait, s'il faut l'en croire, pour avoir rendu des services à des proscrits patriotes. Quoi qu'il en soit, il disparaît pendant quelques années. Lorsqu'il donne de nouveau signe de vie, l'ardent Jacobin de 1792 à 1794 n'est plus ; comme tant d'autres, il a changé ; comme tant d'autres il changera plusieurs fois encore.

II.

Le pauvre Regnault, vers la fin du siècle, se trouvait probablement fort dépourvu, et il dut demander à sa plume trop féconde des moyens d'existence. C'est à cette époque qu'appartiennent les romans intitulés : *la Caverne de Strozzi, Roméo et Juliette, la Jeunesse de Figaro,* et surtout *le Cimetière de la Madeleine* (Paris, Lepetit jeune, libraire, Palais du Tribunal, galeries de bois, n° 223). Ce dernier ouvrage, par lequel il donne des gages au parti royaliste, contient, dit-il lui-même dans un avertissement, « l'histoire secrète et inédite des malheurs, de la captivité, de la fin tragique de la dernière famille royale de France. Son succès a éveillé la cupidité des contrefacteurs ». Il éveilla aussi la mauvaise humeur de la police consulaire, qui saisit le livre et emprisonna l'écrivain.

Rendu à la liberté, grâce à la protection de Joséphine, Regnault-Warin, sans doute par reconnaissance, devint bonapartiste. En 1806, il publie une *Napoléonide sur la campagne de deux mois* (Paris, Frechet, libraire, rue du Petit-Bourbon-Saint-Sulpice, n° 1). Avant de prendre la lyre, il célèbre son héros en prose dans un discours préliminaire. « Image du Dieu

qui a créé, qui conserve et qui perfectionne, l'ascendant du génie n'a été pour lui que le moyen d'arriver, par tous les degrés de la puissance, à la conquête de l'opinion; et cette influence, si difficile à obtenir, si délicate à conserver, il ne l'emploie que pour asseoir sur des bases inébranlables l'édifice de la publique félicité... Un nouveau système social, né de la grande âme de Napoléon, devient facile par ses victoires; du 18 brumaire qui voit semer le germe d'une si haute conception, jusqu'à la bataille d'Austerlitz qui l'a réalisé, le héros n'a cessé d'y préparer les esprits... Une secousse énorme a décidé le dénouement de cette magnanime entreprise; et la terre, dont une main si puissante a redressé l'axe, va rouler majestueuse et libre, sur un cercle de gloire et de prospérités. »
Regnault entre ensuite dans de longs développements littéraires sur le genre nouveau qu'il essaye de créer; c'est une combinaison, un terme moyen entre l'épopée et l'ode; et il indique aux poètes qui voudront marcher sur ses traces un grand nombre de sujets de *Napoléonides,* répartis en quatorze séries. Le poème débute par des alexandrins :

Quoi, ce Germain si fier, noble race d'Alcide,
A de lâches terreurs livrant son cœur timide,
Voit disperser au loin ses bataillons rompus!
Ils jurèrent de vaincre, et déjà leurs promesses
Semblaient de ses aïeux effacer les prouesses :
Ces serments, remparts d'Ulm, que sont-ils devenus?

Puis se succèdent des mètres et des rythmes de toutes sortes, jusqu'à la strophe en vers de cinq syllabes, comme celle-ci, qui rend un des épisodes de la bataille d'Austerlitz :

La flamme s'allume,
Roule en tourbillons,
Et son feu consume
D'épais bataillons :
Ceux qui de la glace,
Par un lourd effort,
Brisent la surface,
Ont trouvé la mort.

Le tout se termine par l'inévitable prière :

Toi, dont sa main rouvrit les sacrés tabernacles,
A qui la piété reporte ses miracles,
Ciel, de ton bouclier couvre tous ses projets !
Que son bras des méchants confonde l'espérance,
Que son génie éclaire et console la France,
Et rends-lui le bonheur qu'il donne à ses sujets.

Napoléon avait assez de flatteurs pour faire un choix parmi ceux qu'il récompensait ; Regnault ne fut pas du nombre. Il languit pendant tout l'Empire, occupé à des travaux de librairie.

Les événements de 1814 lui rendirent du courage. C'était une nouvelle occasion qui s'offrait à lui de tenter la fortune, jusqu'alors si rebelle. Il s'anoblit et devient M. Regnault de Warin. Il publie sous ce nom le *Discours sur les avantages et les inconvénients de la critique littéraire,* composé en vue du prix d'éloquence de l'Académie française. Dans un avis joint à cette brochure, il annonce qu'on trouvera chez le même éditeur une oraison funèbre de Louis XVI, qu'il aurait écrite en 1806 (l'année de la *Napoléonide !*), et où il réclamait ce qu'il avait déjà demandé en 1799 dans le *Cimetière de la Madeleine,* un monument et des solennités expiatoires en l'honneur du roi décapité ; il déclare altérée et tronquée l'édition actuellement circulante de son ouvrage intitulé *l'Homme au masque de fer,* « auquel la police fit adapter plusieurs cartons, après avoir anéanti, entre autres morceaux, un parallèle de César et Pompée, parallèle où l'œil de la tyrannie crut reconnaître Bonaparte et Moreau ».

En 1817, paraît l'*Ange des prisons, Élégide,* par M. Regnault de Warin, avec le portrait du jeune roi Louis XVII, dessiné sur le buste du cabinet de Madame, duchesse d'Angoulême. Regnault, après la *Napoléonide,* vient encore de créer un genre poétique nouveau, l'*Élégide,* qu'il expose dans son introduction et qu'il définit ainsi : « C'est un récit poétique, nécessairement plaintif, et possiblement merveilleux, d'une pas-

sion, c'est-à-dire d'une souffrance » ; définition un peu obscure, mais qui est du reste immédiatement expliquée en plusieurs pages. L'*Ange des prisons* est un poème en prose, divisé en vingt-deux *Nocturnes*, qui n'est pas beaucoup plus ridicule que d'autres du même genre. Voici, comme échantillon de l'ouvrage, le récit de l'exécution de Louis XVI, extrait du premier *Nocturne*. « Sur la rive, naguère fleurie, de la Seine aujourd'hui tumultueuse, non loin de ces portiques où la sainteté des lois se fortifiait de la majesté du prince, s'élève un échafaud. Les factions en fureur l'ont dressé aux pieds d'une divinité sauvage, à qui elles promirent du sang, et qu'elles assouviront en se massacrant elles-mêmes. Un roi va illustrer leurs pompes meurtrières, en commençant ces solennités de l'assassinat. Un grand ordre s'établit parmi ces cohortes anarchiques. Au roulement prolongé des tambours, elles décrivent autour de la place une vaste enceinte, que protègent mille coursiers, que garantissent cent canons menaçants, et toute hérissée de dards. Au centre, exhaussé sur des ais ensanglantés, brille la hache factieuse qui a soif de sang. Tu boiras celui de Robespierre et de Malesherbes, le sang dépravé de la débauche et celui de la chaste vestale, le sang du plébéien obscur et celui de l'homme célèbre ! Tu te lèves contre l'opulence, contre l'illustration, contre la gloire, contre le génie, contre la vertu ! Enivre-toi maintenant, tu vas frapper un roi. » Dans le deuxième *Nocturne,* Louis XVI est conduit au ciel par un chérubin ; Regnault rivalise avec Fénelon et Châteaubriand pour décrire le séjour des bienheureux. La voix de Dieu se fait entendre. « Dieu dit ; et mille tonnerres fulminés du trône proclament cet oracle... Donnez, prodiguez des couronnes, chœur virginal des anges ! Tressez des guirlandes immortelles, pieuses familles des saintes et des saints... Qu'aux accords des harpes harmonieuses et des cithares, mères de la mélodie, deux glorieuses reines de France, Blanche et Clotilde, déposent sur la tête rayonnante du Roi martyr un diadème de lis ! Voilà l'impérissable couronne qu'il doit aux sacrilèges

qui éteignirent dans la boue de leurs séditions sa couronne fugitive. » Nous faisons grâce aux lecteurs des vingt autres *Nocturnes* de l'*Élégide*, dont le héros est l'infortuné Louis XVII, l' « Ange des prisons », célébré aussi dans les *Romances royales* qui se trouvent à la fin du volume, paroles de Regnault de Warin, musique de Ch. d'Ennery, avec accompagnement de harpe ou piano.

Regnault-Warin eut beau expier ainsi ses fureurs jacobines de 1793, la gloire et la fortune restèrent sourdes à ses appels si variés. Il traîna longtemps encore une existence laborieuse et de plus en plus pénible. La Révolution de Juillet ne semble pas avoir ranimé sa verve ; aucune *Louis-Philippide* ne fit suite à la *Napoléonide* et à l'*Élégide*. Peut-être jugea-t-il que le roi citoyen n'était pas un sujet assez poétique.

Au commencement de novembre 1844 on trouva, dans une mansarde de la rue Saint-Victor, un vieillard qui portait le nom de Saint-Edme; il était sur un grabat, sans chemise, à demi mort de misère; il s'éteignit à l'hôpital de la Pitié. C'était Regnault-Warin. Cette triste fin lui fera pardonner sa versatilité politique, et c'est une excuse qui manque à beaucoup d'autres, plus heureux, plus adroits que lui.

En essayant de tirer de l'oubli, d'après les documents réunis par le bon Victor Servais, la figure de Regnault-Warin, je me suis senti quelque sympathie pour ce pauvre homme de lettres; je l'ai revu dans la période brillante de sa vie, tout jeune, journaliste favori des patriotes de Bar, à une époque où l'énergie des sentiments n'excluait pas le ridicule du style, où la foi révolutionnaire se manifestait dans des discours, des projets, des fêtes, des exhibitions qui font sourire aujourd'hui les sceptiques; puis, quelques années après, à Paris, touché par le rayon, obtenant un succès de vogue qui ne dura pas, parce qu'il était l'œuvre d'un parti et ne reposait sur aucune espèce de talent; puis adulateur malheureux de l'Empire et de la Monarchie légitime, manœuvre littéraire demandant son pain à d'obscurs travaux, en rêvant peut-être de passer à la

postérité par la création de nouveaux genres poétiques ; toujours déplorablement fécond ; terminant enfin sa trop longue vie à l'hôpital, comme tant d'autres, dont les noms figurent avec le sien sur la liste des oubliés, des dédaignés, des grotesques. Ne les plaignons pas trop. Car ils ont eu la jouissance, qui était pour eux suprême, de noircir du papier, de voir leur prose et leurs vers sur la feuille sortant toute fraîche de l'imprimerie, de caresser l'illusion du talent et de la renommée.

Alexandre MARTIN.



WILHELM SCHERER

ET LA PHILOLOGIE ALLEMANDE

(*Suite* [1].)

DEUXIÈME CHAPITRE [2].

I.

Wilhelm Scherer naquit en Autriche et quelque complètement qu'il se soit détaché de son pays d'origine, quelque ardentes, quelque partiales même qu'aient été ses sympathies pour son pays d'adoption, la Prusse, et dans sa vie et dans ses œuvres il est bien resté Autrichien. Il avait au plus haut degré l'optimisme originel, l'art d'aimer la vie et d'en jouir, qui caractérise les fils de la riche vallée du Danube. Il s'élève presque dans les mêmes termes que M. Renan [3] contre les théories de Schopenhauer et de Hartmann : il ne comprend pas comment on peut se plaindre d'une vie toute remplie de tâches et de labeurs inaccomplis. De là une confiance inaltérable dans les autres et surtout en lui-même : chacune de ses œuvres est un assaut qu'il livre et dont toujours il revient victorieux ; de là la gaîté robuste, la forte sérénité de l'homme qui aime l'action, qui la croit bonne, et à qui il est donné d'agir.

Il avait encore de l'Autrichien, du Viennois, la sociabilité, le goût et l'habitude du monde. Bien que dans son article sur

1. Voir *Annales de l'Est*, nº 1, p. 64.

2. Ces pages étaient imprimées lorsqu'on nous communiqua le numéro du 4 septembre de la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, dans lequel M. Speidel, le critique littéraire et dramatique le plus écouté de l'Autriche, publie une série de lettres de Scherer, dont plusieurs du plus haut intérêt. Nous nous en servirons dans des notes pour compléter et confirmer notre texte.

3. Dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Grillparzer il se traitât lui-même de pédant allemand, il ne l'était à aucun degré. Il n'avait pas vécu enfermé dans une de ces petites villes d'université dont les habitants, selon Henri Heine, se composent exclusivement d'étudiants, de professeurs, de philistins et de bêtes à cornes. Il avait grandi dans une capitale éprise d'art et de littérature, le premier centre musical de l'Allemagne, sa plus florissante pépinière d'acteurs et de chanteurs, une des rares villes allemandes qui eussent produit dans ces derniers temps des peintres et des sculpteurs originaux. Aussi son horizon n'est-il pas exclusivement borné par des livres et des manuscrits. Il s'est mêlé activement à la vie d'une grande nation; il n'est pas resté étranger au mouvement artistique de Vienne et son ambition sera d'être artiste à son tour. Ce philologue deviendra un des meilleurs prosateurs allemands. Il sait composer et il sait écrire. Sa phrase est sobre, nerveuse, expressive; il ne redoute pas la métaphore, mais il sait l'arrêter à temps; il cherche les formules et il les trouve. Bien plus, dans le milieu hospitalier de Vienne il y avait des centres où savants et journalistes, professeurs et littérateurs, se rencontraient et échangeaient des idées; de cette façon le savant ne court pas le risque de s'enfouir trop exclusivement dans le passé et apprend à se préoccuper des intérêts du présent. Aussi voyons-nous Scherer, dont le meilleur effort était consacré à la reconstitution de la langue et de la littérature du vieux-haut-allemand, collaborer activement à des revues et à des journaux et y traiter dans une belle langue claire et exempte de termes techniques, des questions de philologie, de littérature et même de politique contemporaines [1].

1. Il paraît que les savants collègues de Scherer lui en voulaient de se commettre dans le journalisme. M. Speidel lui avait demandé le *Lessing* de l'*Histoire de la littérature* pour la *Nouvelle Presse libre*. Scherer refuse dans un amusant billet qui jette un jour singulièrement vif sur les préjugés de caste des professeurs de Berlin : « Excusez-moi si je ne puis vous satisfaire en ce moment. Je ne me serais pas opposé « à ce que l'on publiât mon article pendant les vacances.... Mais aujourd'hui mes « honorables collègues sont de nouveau réunis et lisent la *Nouvelle Presse libre* dans « la salle de lecture de l'Université, et hochent la tête, et trouvent qu'une fois de « plus j'ai tout à fait manqué à ma dignité de professeur d'université (*mich höchst* « *unakademisch benommen habe*), et ai commis une chose aussi horrible qu'un feuille-

Wilhelm Grimm dit quelque part que Lachmann aime à ne montrer que la plus haute voile (*Segelspitze*) de ses découvertes et que le lecteur, debout sur le rivage, est obligé de regarder fixement et avec effort pour les apercevoir. Müllenhof, Haupt et toute l'école philologique, dite « ésotérique », imite l'obscurité du maître. Scherer, bien qu'admirateur enthousiaste de Lachmann et fidèle disciple de Müllenhof, réagit de toute sa forte personnalité contre cette tendance ; il veut porter les études germaniques au grand jour ; il convoque la nation tout entière à feuilleter avec lui les annales de son passé et à y puiser de fortes leçons et de nobles exemples. Vulgariser — dans le bon sens du mot — la science des Grimm, des Lachmann, des Müllenhof et ses propres recherches sera la première tâche que s'imposera Scherer[1].

Si nous rattachons ces traits épars, nous voyons se dresser devant nous une physionomie de savant originale, personnelle, singulièrement vivante. On a dit que Scherer était un des écrivains les plus subjectifs de l'Allemagne, et que le « moi » revenait souvent, trop souvent peut-être, dans chacun de ses écrits. Cela est vrai, mais nous ne nous en plaignons pas. Quand notre auteur nous conduit à travers les obscurs origines de la langue et de la littérature aryennes, c'est avec un sentiment de sécurité que nous entendons à chaque tournant de la route le pas ferme et régulier de notre guide. Avec lui nous courons le risque de nous tromper de chemin, mais jamais de piétiner sur place ni de nous égarer dans de vaines abstractions. C'est qu'à la vive imagination, au délicat sentiment de la forme, à l'alacrité scientifique de l'Autrichien, Scherer joignait le sens rassis et pratique, l'impeccable patience, la pro-

« ton. Pourquoi me préparer des ennuis sans nécessité ? Pendant les vacances nul « d'entre eux — tout au plus l'un ou l'autre en particulier — n'aurait lu mon article. Le « professeur n'est dangereux *qu'en masse*. » (Lettre du 16 octobre 1882.)

1. Cette tendance à la vulgarisation fit encore gloser les collègues de Scherer : « L'existence d'un livre aussi populaire que l'est mon *Histoire de la littérature allemande* m'est vivement reprochée par mes savants collègues. Il paraît que cela « m'empêche de faire de ces profondes recherches qui, comme tout le monde le sait, « ont seules de la valeur. Probablement aussi mon style intelligible compromet-il la « science et sa dignité. » (Lettre du 22 juin 1882.)

digieuse faculté d'emmagasinement de l'Allemand du Nord. C'est à Berlin, en effet, qu'il a eu pleinement conscience de sa vocation philologique, et c'est Müllenhof, le plus sévère disciple de Lachmann, qui l'a initié à la science véritable[1]. Müllenhof avait voué sa vie tout entière à la reconstitution de l'antiquité germanique : *Deutsche Alterthumskunde,* et si consciencieuses furent ses recherches qu'il ne put lui-même mener l'œuvre à bonne fin et que ce fut Scherer qui en commença la publication et en édita deux volumes. Ce qui nous frappe avant tout dans cette œuvre, c'est la puissance imaginative avec laquelle Müllenhof reconstitue le passé, avec laquelle, par exemple, il nous décrit le si curieux voyage de Pytheas de Marseille, allant cinq siècles avant notre ère à la découverte de la Germanie ; la force de l'imagination reconstitutrice sera aussi un des caractères saillants du talent de Scherer. Son maître lui a légué de plus la sévérité et la perspicacité critiques de Lachmann, ses théories sur l'épopée et notamment sur le *Niebelungenlied,* que Scherer défendra contre les attaques de Holtzmann, de Pfeiffer et de Bartsch. C'est à Müllenhof qu'il doit encore nombre de théories particulières, la division de la race germanique en Germains de l'est et en Germains de l'ouest, la conception de la religion primitive des premières

1. Dans une lettre du 27 mai 1880, Scherer esquisse pour M. Speidel comme une histoire de ses études et de ses rapports avec ses maitres. Son premier maître en philologie allemande fut Franz Pfeiffer, de Vienne, le savant éditeur des *Monuments du moyen-haut-allemand.* Pfeiffer représentait une école dont les tendances étaient directement opposées à celles de Haupt et de Müllenhof : aussi Scherer nie-t-il avoir subi son influence. Ce fut Pfeiffer qui le recommanda à Jacob Grimm, dont Scherer ne partageait pas toutes les idées, à qui il reprochait de manquer de méthode et de critique, mais auquel il avait voué, comme au fondateur de la science germanistique, une vénération dont son beau livre *Jacob Grimm* est le plus éloquent témoignage. Comme nous l'avons indiqué, c'est l'enseignement de Müllenhof qui laissa sur lui l'empreinte la plus profonde. En venant à Berlin, il savait un peu de sanscrit, du vieux-nordique, de l'anglo-saxon, du vieux-saxon, et il avait lu et comparé des manuscrits du vieux-haut-allemand et du moyen-haut-allemand. Mais ce qu'il est venu chercher à Berlin et ce qu'il a trouvé chez Müllenhof c'est la méthode scientifique.

Nous croyons que Scherer n'a pas été absolument juste pour son maître de Vienne. Si, en effet, quant à la méthode, quant au fond, il est surtout redevable à l'École de Berlin, c'est à Franz Pfeiffer qu'il doit la forme qu'il a adoptée pour ses travaux. C'est Pfeiffer qui s'est élevé le premier contre l'obscurité et l'appareil technique de l'école de Lachmann, et qui fonda en opposition avec l'école « ésotérique » et à son organe la *Zeitschrift für deutsches Alterthum,* la *Germania.*

peuplades allemandes, la rectification sur quelques points de la théorie de Lachmann sur les *Niebelungen,* et la théorie sur Gudrun : Scherer, si prompt d'ordinaire à revendiquer l'originalité de ses vues, confesse que, sans les cours et les conversations de Müllenhof, ses deux œuvres maîtresses n'auraient jamais été ni conçues ni achevées.

En sortant des cours de Müllenhof, Scherer était lui-même un maître. Vienne, où il s'est mêlé activement vers 1870 aux agissements du parti allemand; Strasbourg, où il a constitué une véritable école philologique, et où il a fondé avec Ch. Ten. Brink, Steinmeyer et Martin les *Quellen und Forschungen zur Sprach- und Culturgeschichte der Germanischen Völker,* pour y recueillir quelques-unes de ses recherches et principalement pour y concentrer les travaux de ses disciples les plus distingués, MM. Heinzel, Henning et Voigt; Berlin, enfin, où il a réuni autour de sa chaire les plus doués des jeunes philologues allemands, voilà les étapes de sa vie universitaire. Quant à ses travaux, nous ne pourrons les énumérer ni les examiner ici tous, d'autant plus qu'ils sont disséminés dans de nombreuses revues allemandes et autrichiennes : nous n'insisterons que sur ses œuvres principales, l'*Histoire de la littérature allemande,* l'*Histoire de la langue allemande,* les *Vorträge und Aufsätze,* les fascicules parus dans les *Quellen und Forschungen,* et nous nous attacherons avant tout à dégager ce qu'il y a de nouveau dans sa méthode et dans les résultats auxquels elle l'a conduit.

II.

Ce qui caractérise à nos yeux la méthode de Scherer, c'est que les deux courants contraires que nous avons vus se partager la philologie allemande moderne, les vues d'ensemble, les vastes généralisations philosophiques d'une part, les minutieuses recherches de détail, les monographies, les micrographies de l'autre, Scherer saura les réconcilier. Il commence

par publier avec Müllenhof les *Monuments de la poésie et de la prose allemandes au* XIe *et au* XIIe *siècle;* il consacre dans les *Quellen und Forschungen* deux fascicules aux poètes ecclésiastiques sous les Carolingiens et les Saxons et un à la poésie allemande des XIe et XIIe siècles; il continue et finit par une histoire de la littérature allemande des origines jusqu'à la mort de Gœthe. Chez un littérateur de profession, cela serait on ne peut plus naturel; cela l'est beaucoup moins chez un philologue et surtout chez un philologue allemand. Que l'on songe à la méthode qu'emploiera un disciple de Lachmann pour caractériser l'œuvre et la vie d'un poète, par exemple, de *Walther von der Vogelweide.* Avant tout il s'agira de constituer le texte, de recueillir tous les manuscrits et les textes les plus anciens, de les comparer, de se décider pour l'un d'entre eux ou de corriger l'un par l'autre; ce n'est qu'après ce labeur préliminaire, souvent on ne peut plus ardu, qu'il se permettra d'interpréter et de juger. Puis il se livrera au même travail de reconstitution sur la vie de son auteur, essayera de déterminer exactement l'année et le lieu de sa naissance, de donner des détails sur ses parents et ses maîtres, l'accompagnera dans ses nombreux voyages, expliquera ses palinodies politiques, étudiera les influences littéraires qu'il a pu subir, suivra, en un mot, pas à pas, avec la plus scrupuleuse attention et la plus sévère critique, tout événement de sa vie extérieure, toute évolution de son esprit; une monographie ainsi entendue peut remplir bien des années d'un érudit. Ajoutons tout de suite que l'érudition allemande, et la philologie allemande en particulier, ont une tendance à s'occuper de détails, de petites questions. Déjà Auguste-Guillaume Schlegel avait remarqué dans la célèbre recension de 1815 que nous avons eu lieu de mentionner, que les frères Grimm avaient la religion de l'insignifiant, *die Andacht zum Unbedeutenden.* Les successeurs de Grimm ont porté ce culte à son comble et l'on sait que des savants allemands ont pu consacrer une notable partie de leur vie scientifique à noter l'emploi de telle partie du discours dans

tel ouvrage de tel auteur. Scherer lui, bien que cette religion de l'insignifiant lui paraisse un des traits les plus touchants de la physionomie de Jacob Grimm[1] et qu'il lui attribue quelques-unes des œuvres les plus populaires du maître, comme les *Contes*, ne la professe en aucune façon. Il ne s'attache qu'aux grands côtés d'une question, aux auteurs qui émergent de leur milieu, qui le résument, qui en incarnent le plus fortement le génie propre. Il ne s'est expliqué nulle part sur cette tendance de son esprit et on pourrait en somme la déduire de son tempérament énergique, sachant élaguer les broussailles d'une question, sachant discerner du premier coup d'œil les traits caractéristiques et révélateurs d'une époque, d'une œuvre d'art, d'un poète. Si on l'avait interrogé lui-même sur cette particularité, j'imagine qu'il aurait volontiers répondu qu'il la devait à son long et intime commerce avec les plus anciens monuments de la poésie populaire de l'Allemagne, dont le trait typique réside précisément, selon lui, dans la mise en saillie du sentiment, de la passion dominatrice d'une situation, dans l'insistance violente avec laquelle les vieux ménestrels reviennent sans cesse sur ce sentiment et sur cette passion, les amplifient, les impriment irrésistiblement dans l'imagination vierge de leurs auditeurs. Pour nous, nous voudrions hasarder une explication un peu différente ; nous croyons tout simplement reconnaître ici une des théories les plus chères de M. Taine, la théorie du caractère dominateur et persistant qui explique et d'où dérivent tous les autres caractères d'un être organisé, d'une époque historique, d'un homme. « Il n'est pas d'auteur français contemporain, nous disait Scherer, dont j'aie suivi les travaux avec autant d'intérêt et autant de profit que ceux de M. Taine » ; nous rencontrerons plus d'une fois encore dans notre étude sur Scherer, le nom de M. Taine et celui de ses ancêtres intellectuels, Montesquieu, Herder et Buckle, dans lesquels Scherer avait, selon son expression, appris à épeler.

1. Voyez *Jacob Grimm*, v. Wilhelm Scherer, 2e édit., p. 149 à 153.

Pour caractériser d'un seul mot la méthode de Scherer, nous dirons qu'il savait merveilleusement se servir de l'outil scientifique par excellence des temps modernes, de l'induction. Il considérait avec Stuart Mill et M. Taine que les choses morales ont, comme les choses physiques, des dépendances et des conditions et que le devoir propre de l'historien consiste à les discerner et à les fixer. Il se rendait compte qu'il était impossible et inutile d'énumérer la somme complète des antécédents d'un fait littéraire et moral, comme cela est impossible et inutile pour un fait de l'ordre physique ou chimique. Il savait encore que toute induction, à moins d'être l'énumération complète dont parle Aristote, recèle nécessairement une part d'inconnu, et qu'il est impossible non seulement à un seul homme dans une seule science, mais encore à l'homme et à la science en général de jamais atteindre à la certitude, à la vérité absolue. « Ah, si l'on pouvait un court instant seulement après le labeur accompli se donner l'illusion d'avoir achevé l'œuvre ! Je pressens que même une longue et riche vie consacrée à la science ne saurait mener qu'à la fin de Moïse : à un rapide coup d'œil jeté sur la terre promise. Comme un fantôme menaçant, l'infini du monde jette son ombre sur le timide espoir de réussite qui pourrait naître en nous [1]. » Mais ces mélancoliques retours sur la nécessaire limitation et le caractère précaire de toute recherche humaine ne duraient jamais chez Scherer. « Je ne crois pas, dit-il dans l'introduction à l'*Histoire de la littérature allemande aux* XI[e] *et* XII[e] *siècles,* je ne crois pas que le modeste essai historique que voici soit prématuré. Toute exposition d'ensemble est impossible si l'étude du détail n'est pas épuisée, et cependant l'étude du détail ne réussit qu'à la condition que de temps en temps on hasarde des expositions d'ensemble. » C'est que Scherer avait un moyen pour résoudre l'antinomie qu'il vient de poser : l'hypothèse. Il défend à plusieurs reprises la valeur scientifique de l'hypothèse et son œuvre en fourmille. L'*Histoire de la langue*

1. *Zur Geschichte der deutschen Sprache*, 2[e] édit. Introd., p. XVII.

allemande n'est, comme nous le verrons, qu'un vaste tissu d'hypothèses dont un grand nombre ne paraissent pas devoir se vérifier. Scherer a vu lui-même quelques-unes de ses suppositions démenties par les savants les plus autorisés, parfois même par des faits irréfutables. Il ne s'en est jamais inquiété. D'après lui, le premier droit, je dirais presque le premier devoir du savant original est d'oser se tromper; ce n'est qu'au bout de nombreuses erreurs que luit la découverte féconde. Dans sa biographie de Haupt il soutient que ce qui a manqué à ce savant pour faire un philologue de premier ordre, c'est précisément le courage de l'erreur. Au frontispice de l'œuvre tout entière de Scherer on pourrait graver ces nobles paroles de Lessing, que lui-même a inscrites à la première page de l'*Histoire de la langue allemande :* « Je crois avoir aussi bien mérité du vrai, quand je n'ai pu y atteindre, mais que mon erreur a été cause qu'un autre y a atteint, que si je ne m'étais pas trompé. »

III.

La théorie des caractères dominateurs, l'induction et l'hypothèse appliquées aux choses morales et littéraires, voilà jusqu'à présent les points saillants de la méthode de Scherer. Joignons-y tout de suite un troisième procédé logique, l'induction incomplète, l'analogie. Scherer revendiquait aussi hautement le droit de se servir de l'analogie qu'il avait revendiqué celui d'employer l'hypothèse. Et, à la vérité, l'analogie n'est-elle pas comme le nerf de toute méthode historique, n'est-ce pas par analogie avec des institutions, des mœurs, des sentiments connus et familiers que nous parvenons à reconstituer et à comprendre la vie des nations les plus éloignées de nous par le temps et par l'espace? Presque toutes les vues d'ensemble de l'histoire de la littérature allemande sont des raisonnements analogiques.

Induction, hypothèse et analogie ne sont tous que pro-

cédés de la méthode expérimentale et le moteur caché de cette méthode est le dogme de la causalité universelle. Scherer est aussi net sur ce point que Stuart Mill dont il paraît avoir connu et pratiqué la *Logique*. « Nous croyons avec Buckle », dit-il, « que le déterminisme, le dogme de la nécessité, cette doctrine centrale du protestantisme, est la pierre angulaire de toute conception scientifique de l'histoire [1]. » Sur ce point encore il est d'accord avec M. Taine. Pas plus que lui il ne considère les grands esprits et les grands cœurs comme des monstres, comme des aérolithes. Lui non plus ne saurait admettre de faille dans la trame des choses et des êtres. Tout esprit est réductible à des éléments susceptibles d'être analysés, chacun de ces éléments s'explique lui-même par la vie, par l'éducation, par le milieu dans lequel a grandi cet esprit. Il en est tout de même des grandes époques littéraires : on peut toujours y discerner des traits saillants qu'explique la situation particulière des nations où elles ont surgi. Le déterminisme de Scherer est peut-être plus radical, plus conséquent encore que celui de M. Taine. De même qu'un antécédent étant donné, son conséquent doit invariablement le suivre, de même des circonstances historiques déterminées posées, une littérature et un art déterminés doivent surgir irrévocablement ; c'est ainsi que vers les VIe, XIIe et XVIIIe siècles nous verrons s'éclore en Allemagne trois efflorescences littéraires dont les caractères sont en somme identiques.

Reprochera-t-on à notre auteur de supprimer la liberté humaine, de convertir l'homme en une machine irresponsable, de nier la personnalité et d'écarter de l'histoire toute considération morale ? Il répondra avec M. Taine que l'expérience seule détruit l'expérience, et que les objections théologiques et sentimentales n'ont pas de prise sur un fait ; il répondra : — M. Taine ne se serait sans doute jamais servi de cette argumentation, — que le déterminisme est par le dogme de la prédestination la clef de voûte du protestantisme et que cette

1. *Zur Geschichte der deutschen Sprache.* Introd., p. XII.

religion pourtant, loin de tuer l'indépendance humaine, a inauguré en Europe l'ère du libre examen et a préparé en quelque sorte la Révolution française ; il répondra encore qu'il « croit avec Buckle que le but de l'histoire est identique « à celui que se proposent les sciences naturelles *en ce sens* « *que nous cherchons à connaître les forces intellectuelles pour* « *les dominer, de même qu'à l'aide des sciences naturelles les* « *forces physiques ont été réduites à servir l'homme*. Nous ne « nous contentons pas d'admirer le zig-zag de l'éclair quand « il jaillit du poing de Jupiter ; mais nous voulons pénétrer « dans les entrailles de la montagne où Vulcain et ses cyclo- « pes forgent la foudre et nous voulons que leurs mains « arment désormais l'homme comme autrefois elles avaient « armé le fils de Thétis[1]. » M. Taine avait dit — et ici la suite des idées et l'expression même sont si semblables qu'il est bien permis de supposer que Scherer avait lu les *Essais de critique et d'histoire* et s'en était souvenu, — que les recherches de ce genre, bien loin de décourager l'homme en lui représentant son esclavage, « ont pour effet d'accroître ses « espérances en augmentant son pouvoir ; qu'elles aboutissent « comme les sciences physiques à établir des dépendances « constantes entre les faits ; *que la découverte de ces dépendan-* « *ces dans les sciences physiques a donné aux hommes le moyen* « *de prévoir et de modifier jusqu'à un certain point les événe-* « *ments de la nature ; qu'une découverte analogue dans les* « *sciences morales doit fournir aux hommes le moyen de prévoir* « *et de modifier jusqu'à un certain degré les événements de* « *l'histoire*[2]. » Là encore Scherer tire du déterminisme les dernières conséquences. La méthode expérimentale appliquée aux choses morales fera naître une science nouvelle qu'il propose d'appeler éthique sociale. L'on commencera par explorer dans tous les sens l'histoire d'un peuple, avant tout l'histoire du peuple allemand, mais l'histoire entendue dans son sens le

1. *Ibid.*, XIII.
2. *Essais de critique et d'histoire*. Préface, p. XXIV.

plus large, non seulement l'histoire des faits, mais avant tout l'histoire des sentiments qui ont le plus ébranlé la nation, l'histoire des idées qui l'ont le plus enthousiasmée et aussi l'histoire des passions et des fautes qui ont entravé son développement normal. Cet inventaire du passé fait, ce bilan des biens matériels, intellectuels et moraux de la nation dressé, on pourra prévoir en quelque sorte l'avenir, déterminer exactement les voies que la nation devra suivre, les écueils qu'elle devra éviter, les sommets auxquels son génie lui donne le droit d'aspirer.

IV.

Le déterminisme le plus intransigeant et le plus conséquent en histoire, en morale, en littérature, c'est là la pensée spéculative qui domine l'œuvre tout entière de Scherer. Cette théorie a été souvent examinée et réfutée chez nous, notamment à propos de l'*Histoire de la littérature anglaise* de M. Taine. Par malheur, on s'est contenté le plus souvent d'opposer au dogme du déterminisme le dogme contraire du libre arbitre; l'on a reconnu implicitement avec M. Renonvier[1] que l'on se trouvait là en face d'une de ces grandes alternatives qui, depuis l'origine de la philosophie, se sont imposées aux penseurs et dont on ne pouvait sortir que par un choix volontaire, que par une sorte de pari.

Ne pourrait-on pas, tout en admettant la causalité universelle avec toutes ses conséquences, faire quelques réserves quand elle est appliquée aux choses d'ordre moral et intellectuel? Étant données, nous dit-on, toutes les conditions matérielles et psychiques au milieu desquelles a grandi un esprit, on peut déterminer rigoureusement quel sera l'avenir de cet esprit, quels seront ses sommets et ses limites, ses grandeurs et ses taches. La thèse ainsi formulée serait juste si on n'omettait quelques considérations essentielles. Tout d'abord, il est

1. Voir notamment l'*Esquisse d'une classification des systèmes de philosophie* publiée dans la *Critique philosophique* et qui vient de paraître en volume.

impossible de reconstituer toutes les conditions exigibles, puis et surtout on oublie que la nature particulière d'un esprit, le noyau intime sur lequel viennent se greffer les impressions de son enfance, de son éducation, de son milieu, sont une des conditions, sont la condition essentielle de son développement ultérieur et quant à surprendre le gisement dernier, la couche primaire, le Moi du Moi, si je puis dire, d'un grand talent, d'une grande âme, on n'y est jamais parvenu encore : on a dû toujours se contenter de mots vagues, comme ceux d'idiosyncrasie et de génie, dans le sens étymologique du mot. Puis, et cette objection s'applique même à la causalité physique, étant donné un antécédent, un grand nombre de conséquents peuvent s'ensuivre: il faut se représenter toute cause comme un carrefour, d'où partent en tous sens des lignes sans nombre, qui tantôt se confondent, tantôt cheminent parallèlement, tantôt se contrarient et se neutralisent. Étant donnée une pression atmosphérique déterminée, nécessairement tombera la foudre qui nécessairement ira frapper en droite ligne telle habitation située à telle distance ; seulement il se trouve qu'un paratonnerre l'arrête et voilà la chaîne des effets rompue. Il y a là deux lignes de causes et d'effets qui se rencontrent et se détruisent. Il en est tout de même quand il s'agit d'esprits. Étant donné l'état politique et social de l'Allemagne au milieu du XII[e] siècle, Scherer nous dira comme M. Taine à propos du XVII[e] en France, qu'une flore splendide de poètes lyriques, épiques et didactiques a dû naître. Nous demandons si réellement la nécessité de la conséquence a été établie ; nous demandons si on ne pourrait pas supposer légitimement, qu'étant posées toutes ces conditions, cependant il ne se fût pas trouvé un seul esprit assez puissant pour les incarner et leur donner une expression définitive. Les grandes circonstances créent de grands hommes, nous dira-t-on ; mais c'est là une simple induction qui, à y regarder de près, a subi plus d'un démenti dans l'histoire.

Les théoriciens du déterminisme historique, moral et litté-

raire tablent tous sur l'axiome de Hegel : Tout ce qui est, a dû être. C'est ainsi que M. Mommsen enchaîne dans son *Histoire romaine* la déduction suivante. Étant donné l'état de Rome après les guerres puniques ; étant donné que le principe constitutif de Rome, qui résidait dans la toute-puissance effective du sénat et dans la toute-puissance nominale mais l'impuissance effective du peuple, était ébranlé ; que la foule prenait conscience du rôle qu'elle pourrait jouer ; qu'entre le sénat et le peuple s'était formé un troisième ordre, celui des capitalistes spéculant sur l'état et prêtant tantôt son appui au sénat, tantôt au peuple selon que l'un ou l'autre parti entrait dans leur combinaison financière ; étant donné tout cela, la révolution était nécessaire, il était nécessaire que le parti populaire, que la foule l'emportât sur le sénat, que le parti démocratique triomphât et qu'il s'incarnât dans un empereur ; aussi toute l'histoire romaine n'est-elle à partir de ce moment qu'un acheminement vers le Césarisme et Caïus Gracchus, et Sylla et Pompée ne sont que des Césars avortés. La déduction est très puissante, par malheur elle est faite après coup. Il n'est pas malaisé de démontrer que tel fait qui réellement a eu lieu, a dû avoir lieu. Les théoriciens du déterminisme prennent vraiment trop au sérieux la pensée de Frédéric Schlegel qui disait que l'historien est un prophète qui prédit le passé. Ce qu'il faudrait prouver c'est qu'au moment où un fait historique a été accompli, où une œuvre a été écrite, il était impossible et contradictoire que le fait contraire se réalisât, qu'une œuvre d'une inspiration toute différente fût écrite — et cela on ne l'a jamais fait et on ne le pourra jamais.

Bien plus, pour les historiens qui prétendent déduire une époque littéraire de son milieu, il y a un danger que bien peu d'entre eux ont su éviter ; c'est qu'ayant commencé par étudier de près les œuvres littéraires qu'ils prétendent expliquer par le milieu, ils ne prêtent malgré eux à ce milieu les caractères essentiels qu'ils ont discernés dans les premières et qu'ainsi ils n'y retrouvent tout simplement que ce qu'ils y ont

préalablement mis eux-mêmes. C'est là la faute que ni Scherer ni M. Taine ne nous paraissent avoir évitée.

Encore une fois, nous admettons avec Scherer, M. Mommsen, M. Taine la causalité universelle, mais de ce que tout fait a une cause, s'ensuit-il que l'on peut déterminer quel effet aura telle cause? Des mathématiciens de premier ordre[1] ont pu soutenir qu'il y avait de l'indétermination jusque dans la mécanique et que dans certains cas un mobile pouvait se diriger aussi bien d'un côté que de l'autre sans que l'équation en fût modifiée; pourquoi ne pas admettre que dans le domaine infiniment plus plastique, plus souple, plus malléable des choses morales et intellectuelles, cette part de contingence est infiniment plus grande?

Il n'y aurait qu'un seul moyen pour l'école du déterminisme en histoire et en morale de nous prouver la légitimité de leur théorie, c'est qu'au lieu de démontrer doctement que ce qui est arrivé a dû arriver, ils ne se contentassent plus de nous prédire le passé mais qu'ils nous prédissent l'avenir, c'est qu'ils pussent dégager les courants directeurs de notre époque et prédéterminer ce que sera l'histoire et la littérature de nos petits-neveux. Scherer, esprit hardi et logique, avait parfaitement compris la légitimité de cette épreuve et son projet d'éthique sociale y répond, comme y répond à un autre point de vue l'éthologie esquissée par Stuart Mill. Mais cette éthique sociale n'a pas été réalisée jusqu'à présent, l'on se contente et l'on se contentera longtemps encore, lorsqu'il s'agit de l'avenir, d'avancer à tâtons et sans loi — preuve manifeste de la large part qu'il faut faire à la contingence dans l'histoire, dans les sciences sociales et surtout dans les sciences éthiques.

V.

Insensiblement l'imagination aventureuse de Scherer vient de nous mener de la méthode expérimentale, de la simple

1. Voyez les mémoires que M. Boussinesq a présentés à l'Académie des sciences morales et politiques.

recherche causale des faits littéraires et moraux à un système d'éthique sociale qu'il rattache lui-même à la *Scienza nuova* de Vico et à la psychologie sociale (*Völkerpsychologie*) de Lazarus et de Steinthal. Et il ne s'arrête pas là. Le démon de la métaphysique qui souffle dans le cerveau de tout Allemand, même le plus réfractaire en apparence à la philosophie, va nous mener plus loin encore : de Stuart Mill et de M. Taine nous allons en effet rebrousser chemin jusqu'à Platon. Au-dessus des modifications sans nombre qu'ont subies l'Allemagne et l'Europe depuis plus de 23 siècles, Scherer voit flotter, immuable, le type, l'idéal, l'idée — dans le sens platonicien du mot, il n'hésite pas à le proclamer — du Germain en soi. Ses qualités maîtresses sont la violence dans la passion [1], le culte religieux voué à la guerre, l'opiniâtreté dans le bien et dans le mal, — ce que le vieux-haut-allemand appelle *einfalt* et *einhart* — et avant tout et par-dessus tout l'idéalisme. « L'idéalisme est l'étoile sous « laquelle est née la nationalité allemande... le salut de l'Al- « lemagne est dans le désintéressement, dans le dévouement, « dans l'idéalisme [1]. » Et ceci n'est pas une vaine phrase ; pour Scherer, l'Aryen est un rêveur, un spéculatif, un idéaliste et le Germain est l'Aryen par excellence. C'est là le fil conducteur qui guide le chercheur à travers l'histoire de la puissance et de la pensée allemandes, et qui l'empêche de perdre espoir même aux pages les plus noires et les plus désespérées. C'est l'idéalisme qui a permis au peuple allemand de se relever des désastres inouïs qu'il a subis au commencement de ce siècle ; c'est encore l'idéalisme, paraît-il, qui a été l'instrument des dernières victoires remportées par les armes allemandes. Aussi Scherer, malgré son ardent patriotisme, au lendemain de 1870, se croit obligé de rappeler aux Allemands où gît le meilleur de leur passé. Il sait fort bien que les grands génies du XVIII[e] siècle qui, d'après lui, ont véritablement fondé la nationalité allemande et ont conduit tout droit la nation à

1. *Vorträge und Aufsätze : Ueber den Ursprung der deutschen Nationalität*, p. 20.

l'unité, il sait fort bien que ni Herder, ni Schiller, ni Gœthe, n'auraient approuvé ni même compris le teutonisme de l'Allemagne contemporaine[1]. Leur mot d'ordre à eux était venu de France ; c'était le mot d'ordre du XVIII[e] siècle tout entier, c'est l'universalisme, ce sont les barrières entre peuples supprimées, c'est la communion de toutes les nations civilisées en un même idéal de justice et de tolérance. « Que le teutonisme », dit Scherer à ses concitoyens, « ne nous fasse pas oublier l'universalisme ! Ne perdons jamais le don de comprendre et « d'apprécier, sans parti pris, le génie des autres nations[2]. » Voilà de nobles paroles et comme on aimerait à en entendre prononcer plus souvent par les savants et les professeurs allemands. Quel dommage que la suite du développement vienne gâter ce cri généreux. Il y aurait, continue Scherer, un moyen d'unir le teutonisme et l'universalisme, c'est de les identifier, c'est de faire de l'Allemagne le porte-paroles de l'Europe : « Et alors les progrès de la nation allemande deviendront les progrès de l'humanité tout entière, la civilisation allemande s'élargira jusqu'à devenir la civilisation universelle[3]. »

VI.

Voilà du pathos et du lyrisme ! Scherer n'est d'ailleurs pas le seul philologue allemand qui se croie obligé d'enfler la voix

1. Lessing déjà avait dit qu'il ne se figurait pas ce que pouvait être le patriotisme, si ce n'est, tout au plus, une faiblesse héroïque. Herder avait, en 1764, à Riga, pris comme sujet de discours la question suivante : « Avons-nous une patrie comme les Anciens », et il y avait répondu négativement. Vers la même époque Gœthe avait écrit dans les *Frankfurter Gelehrten Anzeigen :* « Le patriotisme des Romains, que Dieu nous en préserve », et Schiller, dans une lettre à Kœrner du 13 octobre 1789 : C'est un idéal petit et mesquin que d'écrire pour une seule nation : un esprit philosophique ne saurait supporter cette barrière. Un esprit philosophique ne saurait s'arrêter à une forme aussi vacillante, aussi contingente, aussi arbitraire de l'humanité et la nation la plus puissante, qu'est-elle de plus ? Il ne peut s'intéresser à une nation et à un événement national qu'autant qu'ils sont une condition de progrès pour l'espèce tout entière. *

2. *Ibid. Die deutsche Spracheinheit*, p. 68.

3. *Ibid.*, p. 69.

* Voyez M. Lévy-Brühl dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 avril 1887 : *les Idées politiques de Herder.*

et de hausser le ton quand il parle de la langue ou de la littérature allemandes. La « germanistique » a été considérée de tout temps par ceux qui s'y livraient comme une espèce de sacerdoce et cela s'explique. La seule unité — et encore combien vacillante et précaire — qu'ait eue l'Allemagne jusqu'à nos jours a été l'unité de langue et de littérature. Dès le VIe siècle, il y eut bien une dangereuse scission entre la Haute et la Basse-Allemagne ; mais, dès le VIIIe, Charlemagne, en réduisant presque toutes les peuplades germaniques, a empêché que l'abîme ne se creusât trop profondément ; dès ce moment, il s'établit une langue de cour, dont tous les fonctionnaires de l'Empire sont obligés de se servir pour correspondre avec l'Empereur et ses ministres, et c'est cette langue officielle, ce dialecte franc, haut-allemand, qui est comme le noyau primitif de la langue moderne. Quand les Saxons succédèrent aux Carolingiens, il y eut à redouter que le dialecte saxon, bas-allemand, ne se substituât au dialecte franc ; il n'en fut rien et le biographe d'Otto le Grand nous raconte que l'empereur parlait le dialecte franc avec un léger accent saxon, *leniter saxonizans*. Sous les empereurs de Franconie et de Souabe, le cachet haut-allemand de la langue de cour ne fit que s'affirmer, et c'est de cette dernière que se serviront les grands poètes du moyen-haut-allemand, les Wolfram, les Gottfried et les Walther. Cet idiome si souple, si poli, si harmonieux, dans lequel les différences dialectales étaient venues peu à peu s'atténuer et se fondre, est envahi dès le XIVe siècle par les dialectes et les patois qui l'enlacent et l'étouffent comme autant de plantes parasitiques, et de nouveau l'unité de langue menace de disparaître. A ce moment, à point nommé, se constitue en Bohême, dans un pays neutre, où le haut-allemand et le moyen-allemand se mêlent, la langue de la chancellerie impériale. Les chancelleries des princes sont obligées de l'adopter ; et, au commencement du XVIe siècle, un humble moine saxon, qui a eu l'audace de traduire la Bible pour que tous pussent la lire et

VARIÉTÉS

CINQ LETTRES INÉDITES DE MICHEL NEY (1800-1802)

Des cinq lettres inédites de Michel Ney que nous publions, quatre appartiennent à la collection d'autographes de la Bibliothèque municipale de Nancy. Celle qui est datée du 12 frimaire an IX et qui a été écrite le soir même de la bataille de Hohenlinden, nous a été obligeamment communiquée par son possesseur, M. A. Lombard, professeur à la Faculté de droit de Nancy.

Les quatre premières lettres sont relatives aux opérations de Moreau contre les Autrichiens dans la belle campagne de 1800, qui est couronnée par la victoire de Hohenlinden. Ney, comme on sait, prit une part importante aux principaux combats qui y furent livrés. Les lettres qu'il adresse à son ami Bigelot, notaire à Nancy, outre l'intérêt qu'elles empruntent aux événements eux-mêmes, ont, ce nous semble, le mérite de peindre avec vivacité le caractère du *brave des braves*. On y retrouve cette verve, cet entrain, cette ardeur patriotique, qui sont parmi les traits saillants de sa physionomie. Il s'y montre aussi politique clairvoyant, et, si l'on fait la part de certains emportements de plume fort naturels dans le feu d'une campagne, on reconnaîtra que ses appréciations sur les faits comme sur les personnes ont de la justesse et de l'autorité.

On serait mal venu à demander une valeur littéraire à ces lettres d'un soldat écrites à bride abattue. Et pourtant, à côté de négligences ou d'incorrections échappées à une improvisation rapide, on y remarquera des expressions vigoureuses et des images d'une familiarité pittoresque. Le style a beaucoup de

mouvement et du naturel, bien qu'il ne soit pas exempt des termes et des tours déclamatoires qui étaient à la mode au commencement de ce siècle. Elles appartiennent par quelques côtés au genre Empire. Mais cette emphase nous choque moins ici qu'ailleurs : on l'excuse chez le brillant officier qui accomplit des actes héroïques ; nous passons volontiers à son style un peu de panache.

Cette correspondance prouve chez Michel Ney une culture d'esprit qu'on ne s'attendait pas à rencontrer chez le fils du tonnelier de Sarrelouis, engagé à dix-huit ans (1787) dans le régiment de Colonel-général hussards, et qui ne quitta pas les champs de bataille où il conquit tous ses grades. Mais nous savons, d'autre part, qu'il avait fait quelques études classiques à Sarrelouis, au collège des pères Augustins, et que, une fois soldat, il s'était attaché avec persévérance à compléter son instruction. « Dans les intervalles que lui laissaient ses occu-« pations militaires, dit un de ses biographes, il travaillait « avec ardeur à réparer l'insuffisance de sa première éduca-« tion... Il réussit presque seul à se familiariser avec les règles « de la langue française..... et parvint à écrire cette langue « avec une correction remarquable[1]. »

Au moment où il correspond avec son ami Bigelot, Ney est presque notre concitoyen. Il avait, en effet, son domicile légal à Jarville[2], ayant acquis, à une date que nous n'avons pu préciser, mais probablement en 1800, une partie de la propriété appelée la Petite-Malgrange. « Outre la Grande-Malgrange (le pen-« sionnat actuel), dit M. L. Lallement[3], on désigne sous le « nom de Petite-Malgrange (petite, haute et basse) plusieurs « belles maisons de campagne qui toutes dépendaient autrefois « du château de la Malgrange qu'elles avoisinent. » A la Révolution, ces biens durent devenir propriété nationale, par suite

1. *Vie du maréchal Ney*, par Raymond-Balthazard Maizeau. Paris, Pillet, 1816.
2. L'Annuaire de la Meurthe de l'an X donne la liste des notables du département dressée d'après les dispositions de la loi du 13 ventôse an IX, concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité prescrites par la Constitution. On y lit : Ney, général, absent pour le service public, à Jarville.
3. *Le Château de la Malgrange*. Nancy, Lepage, 1852.

de confiscation ou de séquestre. Nous n'avons pu retrouver l'acte de la vente faite à Ney; mais un acte antérieur de deux ans, provenant de l'étude de Bigelot, nous apprend que Gouvion Saint-Cyr acheta à Bénézet, inspecteur de la régie des domaines nationaux, une autre portion de la Petite-Malgrange (11 fructidor an VI — 28 août 1798). Est-ce Gouvion Saint-Cyr qui détermina son compagnon d'armes à acquérir, dans des conditions sans doute avantageuses, une propriété à côté de la sienne? La supposition n'a rien d'invraisemblable.

Ney, presque continuellement à l'armée, ne put faire de bien longs séjours dans sa propriété. Nous y constatons sa présence en germinal an VIII (avril 1800), en brumaire an IX, en floréal an IX [1] (novembre 1800, avril 1801), en vendémiaire an XI (septembre 1802 [2]). Sans pousser plus loin cette énumération, on peut dire d'une manière générale que Ney était heureux, au retour de ses campagnes, de venir se reposer quelques jours à la Malgrange, et d'y retrouver son vieux père, ainsi que sa sœur et son beau-frère. C'est à la Malgrange, en effet, qu'il maria en mai 1800 sa sœur Marguerite à Jean-Claude Monnier, d'abord inspecteur des postes, puis receveur général du département de la Meurthe. Nous avons des preuves nombreuses de la profonde affection que Ney portait à sa famille, ainsi qu'à ses alliés. Il avait la plus entière confiance en son beau-frère Monnier, et s'inspirait de ses conseils dans toutes les circonstances difficiles. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici la belle lettre qu'il lui écrivit quelques instants avant son exécution et où il lui confie ses dernières pensées. Un des descendants de Ney, dont elle est la propriété, se réserve de la publier un jour avec d'autres.

Les voyages de Ney à Jarville devinrent sans doute moins fréquents quand, à la suite de son mariage avec Mlle Auguié, en 1802, il fut devenu possesseur de la terre des Coudreaux, près de Châteaudun, à laquelle il réunit plus tard celle de

1. Billets adressés à Bigelot. (Collection d'autographes de la Bibliothèque de Nancy.)
2. *Journal de la Meurthe* du 11 vendémiaire an XI.

Prenneville[1]. Il finit même par vendre à son beau-frère sa propriété de la Petite-Malgrange, ainsi qu'il résulte d'un acte signé à Paris le 4 mars 1808, que nous reproduisons en partie :

« Les soussignés, M. le maréchal Ney, résidant à Paris, et « Claude Monnier, receveur général du département de la « Meurthe, ayant traité par lettres de la vente d'un bien dit « la Petite-Malgrange, situé près Nancy et appartenant à mon « susdit maréchal Ney, sont convenus de ce qui suit :

« La Petite-Malgrange est cédée en toute propriété et droits « audit Monnier[2], pour en jouir dès ce jour, avec toutes ses « appartenances et dépendances, composées de toutes les terres, « prés, vignes et jardins, maisons et meubles, situés sur les « bans de Nancy, Jarville, Heillecourt, Vandœuvre et bans « voisins, acquis par le susdit maréchal.

« Cette vente est faite moyennant quatre-vingt-quinze « mille livres tournois, dont vingt-cinq mille ont été payées « comptant, etc., etc.[3]. »

Revenons aux lettres de Ney que nous nous bornerons à reproduire en les reliant par un sommaire des événements historiques. Elles se rapportent à des faits suffisamment connus.

Vers la fin d'avril 1800, Ney partait de la Malgrange pour aller, sous les ordres de Gouvion Saint-Cyr, puis de Grenier, son concitoyen[4], prendre part aux opérations de l'armée du Rhin. Le 5 floréal (24 avril), Moreau mettait en mouvement cette armée de 100,000 hommes, divisée en quatre corps[5] ; le 11 floréal (1er mai), elle était sur la rive droite du Rhin. Le 13 floréal (3 mai), Lecourbe remporte sur les Autrichiens la victoire de Stokach et Moreau celle d'Engen. Le 15 floréal (5 mai), Kray est de nouveau battu à Mœsskirch, puis à Biberach (17 floréal), à Memmingen (20 floréal). Il est forcé de se replier précipitam-

1. *Vie du maréchal Ney*, 1816, p. 121. Ce domaine valait environ 1,100,000 fr.

2. Pierre Ney, père du maréchal, continua à habiter la Petite-Malgrange avec sa fille et son gendre. Il y mourut le 2 août 1826, à l'âge de 97 ans, et fut inhumé au cimetière d'Heillecourt.

3. Cette propriété a été vendue en 1885 à la Société des sourds et muets de l'Est.

4. Le général Paul Grenier, né à Sarrelouis en 1768, mort en 1827.

5. Commandés par Lecourbe, Moncey, Gouvion Saint-Cyr et Sainte-Suzanne.

ment sur Ulm et de chercher un abri derrière les ouvrages considérables qui couvraient cette ville. Gouvion Saint-Cyr, d'accord avec Ney et Richepanse, proposait d'enlever de vive force le camp ennemi. Mais Moreau ne voulut pas hasarder cet assaut, et après s'être emparé d'Augsbourg, il ramena son armée en arrière, avec l'intention d'attendre dans une forte position le résultat des opérations qui s'accomplissaient alors en Italie. C'est pendant ce temps d'arrêt que Ney donne de ses nouvelles à Bigelot :

Au citoyen Bigelot[1], *notaire résidant à Nancy.*

1re division du centre de l'armée du Rhin.

Je vous ai promis, mon cher Bigelot, de vous donner quelques détails sur nos opérations militaires ; mais nos marches rapides et les combats continuels que nous avons livrés depuis le 5 de ce mois m'empêchèrent jusqu'alors de remplir cet engagement. L'ennemi fuit partout à notre approche ; plus de 20,000 prisonniers sont déjà en notre pouvoir. La désertion considérable augmente encore l'affreux désordre des Autrichiens, maintenant en pleine retraite sur le Lech. Ulm, qui n'a qu'une faible garnison, ne tardera pas à se rendre ; enfin, mon cher ami, notre campagne se présente sous d'heureux auspices ; le soldat, l'officier, tous enfin, se battent avec un acharnement dont il n'y a pas d'exemple. « C'est la campagne de la paix, disent-ils, « il faut en finir. » Le Premier Consul marche dans ce moment à la tête de 60,000 braves pour faire changer la face de nos affaires en Italie ; il a une mâchoire d'antagoniste, M. Mélas, et il est certain que ses entreprises répondront parfaitement à nos désirs. Dans quelques jours d'ici et avant de livrer une bataille décisive (sans doute sur le Lech), que nous gagnerons — on se propose de réitérer les propositions de paix précédemment faites par le Gouvernement. M. le baron de Kray est au désespoir de ses défaites ; il finira par succomber à ses malheurs. J'espère, mon cher ami, que la victoire qui protège partout nos démarches terminera bientôt la lutte affreuse en faveur de la paix. Je me hâterai alors d'accourir chez moi pour jouir de ses bienfaits.

Veuillez bien me rappeler au souvenir de votre aimable famille et croire à l'amitié sincère que je vous porte.

Le gal NEŸ[2].

Au qr gal d'Alteglashutte, à 8 lieues d'Augsbourg,
le 25 floréal an VIII[3]. R.

1. L'étude de Me Bigelot était située rue de la Douane, no 131, près du Pont-Mouja.
2. Ney signe toujours ainsi, avec un tréma sur l'y.
3. 15 mai 1800.

Pendant les six semaines qui s'écoulent entre cette lettre et la suivante, de grands événements se sont produits en Italie. Le 25 prairial (14 juin), Bonaparte remporte la victoire de Marengo et un armistice est conclu à Alexandrie. De son côté, Moreau, sortant de son inaction de quelques jours, franchit le Danube au-dessus d'Ulm, bat les Autrichiens à Hochstaedt, et pénètre au cœur de la Bavière. Le 9 messidor (28 juin), nos troupes entrent à Munich, après une série de combats, où Ney s'illustre à côté de Grenier, de Molitor, de Lecourbe. Landshut, Moosbourg, Freisingen sont successivement occupés; Ulm et Ingolstadt sont bloqués. C'est près de cette dernière ville que nous retrouvons Ney.

A Gaimersheim[1], près d'Ingolstadt, le 12 messidor an VIII[2]
de la Républ. f^se^.

La négligence que vous avez remarquée dans ma correspondance, mon cher Bigelot, est en partie l'effet de nos marches continuelles. La retraite précipitée du g^al^ Kray derrière Ratisbonne nous a laissé un peu respirer. Enfin, la voilà, cette superbe armée impériale de 100,000 combattans, qui voulait non seulement envahir l'Alsace, le Brabant, etc., etc., mais encore changer notre existence politique, la voilà, dis-je, réduite à 40,000 fugitifs et errants, sans oser paraître une seule fois devant les phalanges républicaines, bien déguenillées, en vérité, mais pleines de courage et d'énergie. Les Autrichiens ont déjà proposé un armistice fondé sur ce qu'en Italie les hostilités avaient cessé momentanément. Aujourd'hui que nous sommes maîtres de toute la Bavière et que nous forcerons l'Électeur de ce pays à conclure une paix partielle, nous augmenterons par cette démarche la détresse du malheureux Kray. Nous pourrons bien ensuite accéder à une suspension d'armes, après avoir pris assez de pays pour assurer à l'armée un bon quartier d'hiver et extraire suffisamment d'écus pour niveler la solde, raccommoder les vestes et culottes, etc., etc.

Le g^al^ de d^on^ Legrand[3], un de mes intimes amis, désirerait acheter un bien patrimonial d'un bon revenu et dont le prix principal n'excéderait pas 50,000 fr. Ce bien doit consister en terres labourables, prai-

1. A 8 kilomètres nord-ouest d'Ingolstadt.
2. 1er juillet 1800.
3. Né au Plessier-sur-Saint-Just (Oise) en 1762, mort à Paris le 8 janvier 1815, des suites d'une blessure reçue au passage de la Bérésina.

ries, bois et une maison de maître. Je ne crois pas que Montaigu [1] lui conviendrait, le logement est trop vaste ; envoyez-moi cependant l'affiche sur la vente de ce dernier objet, avec le détail du produit net, ainsi que différents autres renseignements sur les biens que vous êtes chargé de vendre, afin de les communiquer à mon ami.

Ma sœur a besoin d'argent pour réaliser le compte des ouvriers qui ont travaillé chez moi ; voudriez-vous bien, mon cher Bigelot, lui avancer le nécessaire. J'ai de l'argent prêt à lui envoyer; mais je ne sais comment le faire parvenir. L'éloignement, l'inexactitude de nos postes aux lettres sont causes du retard qu'éprouve ma sœur à recevoir l'objet dont il s'agit.

Je vous embrasse et vous estime cordialement.

Le g^al^ Neÿ.

P.-S. Je ne vous parle pas du 1er Consul, parce que je suis sûr que vous êtes au courant des bonnes nouvelles d'Italie.

La suspension d'armes que faisait pressentir cette lettre fut signée à Parsdorf le 26 messidor (15 juillet). Toutefois, le cabinet de Vienne ne se pressait pas de conclure la paix à laquelle il était forcé de se résigner. Il s'était engagé par un traité avec l'Angleterre à ne pas la conclure avant six mois, à moins qu'elle ne fût commune à l'Angleterre et à l'Autriche. Pour gagner du temps, il avait envoyé à Paris le comte de Saint-Julien, ministre plénipotentiaire, qui arriva, le 2 thermidor (21 juillet), porteur d'une lettre de l'empereur d'Allemagne, « pleine de protestations flatteuses et pacifiques [2] ». Des préliminaires de paix furent signés entre Talleyrand et M. de Saint-Julien, sur les bases du traité de Campo-Formio. Mais de retour à Vienne, le plénipotentiaire autrichien se vit désavoué par son gouvernement. M. de Kray n'avait même pas permis à Duroc, aide de camp du Premier Consul, qui accompagnait M. de Saint-Julien, de franchir les limites tracées par l'armistice. C'est peu de jours avant que l'on eût appris le désaveu de M. de Saint-Julien par le cabinet de Vienne,

1. Le château de Montaigu est situé entre Jarville et Laneuveville-devant-Nancy. Il dépend de la commune de Laneuveville.

2. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II, p. 80, que nous suivons dans ce très bref résumé.

que Ney écrit à Bigelot la lettre suivante, où il montre, au sujet de la paix, un scepticisme bien justifié par l'événement.

ARMÉE DU RHIN.

DIVISION NEY. — AILE GAUCHE.

Au quartier général à Neuburg sur le Danube, le 20 thermidor[1] an VIII de la République française.

Neÿ, général de division, au citoyen Bigelot, notaire à Nancy.

J'ai reçu, il y a quelques jours, mon cher Bigelot, les notes relatives aux biens à vendre que j'ai transmis de suite à mon ami le g[al] Legrand, en l'invitant d'envoyer son épouse, qui demeure à Mètz, près de vous, ou son fondé de pouvoir, afin de prendre une connaissance particulière de l'objet qui pourra fixer son choix.

Je vous remercie bien de l'avance que vous venez de faire à ma sœur. Je lui envoie dans ce moment la somme nécessaire à sa situation. J'aurais désiré aller moi-même faire un tour chez moi, pour jouir de la beauté des petites réparations que j'avais fait ébaucher. Mais l'incertitude où nous sommes sur les résultats de la paix ou de la guerre nous retient à nos postes sans miséricorde. J'espère me dédommager l'hiver prochain de cette douce satisfaction, et peut-être avant ; cela tiendra néanmoins aux circonstances. Tout le monde croit à la paix et vous sans doute aussi, cher Bigelot. Mais soyez persuadé que l'Angleterre fera l'impossible pour engager la maison d'Autriche à faire encore un dernier effort dans cette campagne. La fausse honte de celle-ci pourrait bien l'emporter sur toutes les circonstances ; car il sera difficile de convaincre cette cour orgueilleuse que les troupes françaises les battront constamment et toujours et partout où nous les attaquerons. Je lui conseille donc de revenir de ses erreurs, de nous ramener au Rhin et de conclure la paix ; car sans cela nous pourrons fort bien et même sans ostentation aller à Vienne.

Le premier aide de camp du consul Bonaparte vient de se rendre à Vienne avec le général autrichien Saint-Julien. Nous espérons que cette démarche pourra rapprocher les parties contractantes, pourvu que la résolution soit prompte et surtout efficace ; j'entends une paix séparée, à laquelle l'Autriche devra accéder. J'irai volontiers sacrifier le reste de mes jours à combattre les exécrables Anglais, pour forcer ces tigres abhorrés de la nature humaine à reconnaître la puissance française et à lui rendre ce qu'elle lui a volé impunément et arraché contre les droits de la guerre. Car

1. 8 août 1800.

je me rappelle que ces messieurs ne sont pas aussi méchants sur le champ de bataille qu'à la tête des factions et des scélérats propres à renverser tout ordre social, pourvu que le but de leur grandeur soit rempli. Gare Pitt! Dans quelque tems d'ici nous verrons s'il diminuera l'impulsion de son caractère altier politique. Je conviens cependant que cet homme mérite des éloges sous le rapport de son génie pénétrant; mais cela ne peut pas être mis en parallèle avec le mal que ce monstre a fait à l'univers entier.

Pardonnez mon griffonnage, mon cher Bigelot, je suis attaqué des rhumatismes goutteux et vous devez voir par mes expressions que je souffre, puisque je ne respire que guerre et vengeance pour me débarrasser de mon frêle corps, qui ne vaut pas quatre sols en tems de stagnation. Rappelez-moi au souvenir de votre charmante famille et croyez à l'amitié bien sincère de votre dévoué concitoyen. NEŸ.

L'armistice conclu à Parsdorf avait été prolongé de vingt jours et les négociations pour la paix avaient commencé à Lunéville, le 18 brumaire an IX (9 novembre), entre Joseph Bonaparte et le comte de Cobentzel, ministre plénipotentiaire de l'Autriche. Mais celui-ci ayant refusé de traiter sans l'Angleterre, les hostilités reprirent dès les premiers jours de frimaire (novembre).

Moreau avait profité de l'armistice pour aller à Paris, où il avait épousé Mlle Hulot, le 18 brumaire. Dix jours après, il partait pour rejoindre son armée. Le *Journal de la Meurthe* signale son passage à l'aller et au retour (numéros du 25 vendémiaire[1] et du 29 brumaire). Ney était également venu se reposer à la Malgrange des fatigues de cette campagne. Les opérations recommencèrent le 7 frimaire (28 novembre). Les troupes autrichiennes, fortes de 80,000 hommes, étaient commandées par l'archiduc Jean. L'armée de Moreau, qui avait été renforcée et bien approvisionnée, s'élevait à 110,000 hommes. Elle occupait un vaste terrain entre l'Isar et l'Inn. Le 1er décembre (10 frimaire an IX), notre aile gauche, commandée par Grenier, fut attaquée inopinément par des forces

1. « *Nancy*. Hier, vers les trois heures du soir, le général Moreau est arrivé ici se rendant à Paris. Les Nancéiens ont beaucoup regretté de n'avoir pas su le moment de son arrivée pour lui témoigner leur reconnaissance et leur admiration. » (*Journal de la Meurthe*, du 25 vendémiaire an IX [17 octobre].)

supérieures. 40,000 hommes en abordaient 26,000. « Aussi, « dit Thiers, la journée fut-elle vive et difficile pour ces « vingt-six mille hommes. Ney, qui défendait les hauteurs « d'Ampfing, y déploya cette incomparable vigueur qui le « distinguait à la guerre. Il fit des prodiges de bravoure et « réussit à se retirer sans accident. Menacé par le corps qui « avait passé l'Inn à Kraibourg, et qui pénétrait dans le dé- « filé d'Aschau, il fut heureusement dégagé par la division « Grandjean, que Moreau avait détachée de son centre pour « appuyer sa gauche. La division Legrand, qui était dans la « vallée de l'Isen, remonta cette vallée en rétrogradant sur « Dorfen. Moreau, voyant la supériorité des Autrichiens, eut « le bon esprit de ne pas s'obstiner, et opéra sa retraite avec « le plus grand ordre[1]. » C'est cet échec relatif, mais fort honorable pour nos armes, et glorieusement réparé le surlendemain, que Ney rappelle dans le beau bulletin de victoire qui suit et qui raconte la journée de Hohenlinden (3 décembre).

ARMÉE DU RHIN.

AILE GAUCHE.

St Wolfgang[2], le 12 frimaire an IX
de la République française[3].

A l'ami Bigelot.

Depuis mon arrivée à l'armée, j'ai à peine eu le tems de manger, mon cher Bigelot, tellement les circonstances étaient pressantes. Je débouchais le 7 de Hohenlinden, l'ennemi nous céda le terrain sans grande résistance. Le 8, même disposition de sa part, le 9, cédant toujours à notre approche. Mais le 10, toute l'armée impériale commandée par l'archiduc Jean m'attaqua avec fureur. Deux divisions furent les seules qui résistèrent, en considération du mauvais pays qui empêchait les autres divisions de nous soutenir. La retraite fut ordonnée, et je revins assez mécontent dans ma première position de Hohenlinden. Ma perte fut à peu près de 400 hommes. La division Hardy qui m'appuyait avait essuyé une perte égale à la mienne,

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. II, p. 240.
2. Au nord-est de Hohenlinden, sur un petit affluent de l'Isen.
3. 3 décembre 1800.

mais en revanche fîmes-nous beaucoup de mal à l'ennemi. Douze cents prisonniers tombèrent en notre pouvoir et quelques pièces de canon.

L'ennemi recommença son attaque le 11, mais infructueusement. L'armée commençait à se concentrer davantage et était bien disposée à laver dans le sang ennemi la légère insulte que nous venions d'éprouver dans la journée du 10. L'impudence et l'insolence de l'ennemi étaient portées au dernier point, et il nous disait qu'il ne nous donnait que quinze jours pour repasser le Rhin. Enfin la célèbre journée du 12 commençait à luire. L'air était obstrué de neige et les chemins affreux ajoutaient encore au désastre que l'ennemi allait éprouver d'une manière si marquante.

Le détail serait trop long, mon cher Bigelot, si je devais vous dépeindre le courage et l'audace que l'armée a déployés pendant plus de 8 heures de combat. Jamais on ne se battit de part et d'autre avec plus d'acharnement. La victoire se décida enfin en notre faveur, grâce aux sages dispositions de l'immortel Moreau ; l'ennemi enveloppé de toute part et taillé en pièces nous céda le champ de bataille couvert de cadavres et nous abandonna quatre-vingt-quinze pièces de canon de campagne, quatre cents caissons, douze à quinze mille prisonniers, trois généraux, plusieurs drapeaux, quantité d'officiers, entre autres le prince de Ligne.

J'espère, mon cher Bigelot, que la bataille de *Hohenlinden* sera plus fructueuse en faveur de la paix que l'armistice que nous avions conclu sur ce point. Je suis fatigué, mais je me porte à ravir lorsque je puis sous quelques rapports contribuer au bonheur et à l'affermissement de notre république.

Mes respects à vos dames.

A revoir l'ami Bigelot.

NEŸ.

P.-S. Je monte à cheval pour marcher sur Muhldorff[1].

Quelques jours après, l'armée française était aux portes de Vienne, et le 4 nivôse (25 décembre), l'armistice de Steyer était signé entre Moreau et le comte de Graves. La paix allait être conclue à Lunéville le 20 pluviôse an IX (9 février 1801).

Dès la fin de 1801, Ney était nommé inspecteur général de cavalerie. En 1802, il épouse Mlle Auguié, amie d'enfance d'Hortense de Beauharnais. Bonaparte et Joséphine s'étaient intéressés à son mariage. A la fin de cette année, le Premier

1. Ville du cercle de Haute-Bavière, à 71 kilomètres est-nord-est de Munich, sur l'Inn.

Consul le chargea d'une mission importante en Suisse. La République Helvétique était en proie aux divisions. Le parti oligarchique, en lutte avec les unitaires, livrait ce pays à la guerre civile. Bonaparte résolut de le pacifier, en employant au besoin la force. Il envoya donc en Suisse le général Ney, décoré pour la circonstance du titre de ministre plénipotentiaire, mais qui reçut en même temps l'ordre de rassembler les troupes échelonnées sur la frontière pour faire respecter, s'il le fallait, son intervention. Il devait, aux termes de la dépêche du ministre de la guerre du 10 vendémiaire an XI (2 novembre 1802) « se tenir prêt à déployer, suivant les circonstances, « le rôle de médiateur ou de général, employer la force si elle « était indispensable, entrer même immédiatement dans le pays « de Vaud, si les insurgés l'attaquaient ». Le jour même où il recevait cette dépêche, Ney quitta Nancy et se rendit à Genève, d'où il écrivait huit jours après à son beau-frère Monnier :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

Au quartier général à Genève, le 18 vendémiaire an XI[1]
de la République française une et indivisible.

Ney, g^al de d^on, inspecteur g^al de cavalerie, au citoyen Monnier.

Je suis arrivé ici le 12 au soir et depuis ce moment je m'occupe de l'organisation des corps de troupes qui doivent pénétrer en Suisse, si la diète de Schwitz où les principaux insurgés se sont rassemblés pour discuter sur la proclamation du 1er Consul, ne répond d'une manière satisfaisante. L'or de l'Angleterre et l'influence autrichienne paraissent jouer un rôle majeur dans cette circonstance et, si cela continue de même, la grande guerre éclatera inévitablement ; en attendant, les malheureux Suisses payeront les pots cassés et se prépareront de plus grands désordres encore s'ils persistent à demander la médiation des Autrichiens. C'est aujourd'hui ou demain que l'aide de camp du 1er Consul, le c^el Rapp me fera connaître le résultat de toutes les conférences, et mes instructions, que j'attends du gouvernement, me traceront en même temps la conduite et le caractère que j'aurai à déployer pour mettre les uns et les autres à la raison.

1. 5 octobre 1802.

La voiture que j'ai achetée à Nancy a assez bien fait la route ; mais, à son arrivée, il m'en a coûté 92 fr. de réparations, tant pour le remplacement des soupentes qui étaient pourries que pour le train de derrière totalement fendu et qui ne durera plus longtemps.

Vous pouvez néanmoins payer le carrossier et l'engager à diminuer quelque chose sur le prix convenu, s'il veut bien y accéder, ou convenir qu'il est un fripon dans le cas contraire.

Je vous embrasse ainsi que ma sœur.

Neÿ.

Au citoyen Monnier, inspecteur des postes aux lettres. Nancy.

Nous ne raconterons pas le rôle de Ney en Suisse ni l'histoire de cette médiation dont on connaît les résultats. Les dix-neuf cantons adoptèrent, non sans de vives résistances, la nouvelle constitution que leur dictait Bonaparte. On trouvera des renseignements abondants sur la mission de Ney en Suisse, dans les *Mémoires du maréchal Ney*. Paris, Fournier, 1833, t. II.

Ces fragments de la correspondance de Ney laisseront peut-être le regret qu'elle n'ait pas été réunie et publiée. Elle formerait le complément naturel d'une biographie détaillée du maréchal qui reste encore à faire. Car la plupart des ouvrages qui lui ont été consacrés sont anciens, plus ou moins calqués les uns sur les autres, et traitent presque exclusivement de sa vie militaire et de son rôle historique.

A. Collignon.

ALFRED DE MUSSET A BADE

(LETTRES INÉDITES)

Voici trois lettres inédites d'Alfred de Musset (septembre-octobre 1834), auxquelles il nous a paru bon d'en joindre deux autres — la première de M. Buloz, le père, la seconde de Mme Levrault — pour en être l'encadrement et le commentaire explicatif.

Ayant accepté l'honneur de les présenter aux lecteurs des *Annales de l'Est,* je ne voudrais pas risquer de les desservir d'abord auprès d'eux en commençant par déclarer franchement le genre de valeur et le degré d'intérêt qu'elles me semblent avoir; mais je voudrais encore moins que le prestige de plus en plus excessif de l'inédit, joint au charme prometteur du doux nom de Musset, éveillât une trop grande attente qui serait aussitôt déçue. Il convient donc de prévenir tout de suite les amis du poète et les simples curieux que ces lettres sont, non seulement de l'humble prose, mais encore de la prose d'affaires et sur le sujet du monde le moins poétique : il ne s'y agit, en effet, que d'une demande d'argent; faire venir, en l'an de grâce 1834, de Strasbourg à Bade, une somme de 500 fr. et en accuser réception avec une correction courtoise, telle est la matière de ces trois épîtres. Nous voilà bien à mille lieues de la pathétique mélancolie des *Nuits,* et à plus de cent lieues encore de l'humorisme provincial de *Dupuis et Cotonnet;* mais n'est-ce pas après tout quelque chose, si peu que cela soit, que de savoir de quel style l'auteur des *Nuits* priait qu'on lui envoyât 500 fr. ? C'est là un document *positif* et très *humain,* et qui peut contribuer, pour sa petite part, à déterminer quelque élément infinitésimal de la psychologie du poète.

La critique moderne nous a donné à tous, tant que nous sommes, de gré ou de force, par méthode volontaire ou par insensible contagion, la curiosité du microbe moral; nous avons nos heures de prédilection passionnée pour la minutie concrète, pour la chose insignifiante devenue tout à coup triomphalement explicative, et où nous donnerions allègrement, avec du retour, toute la Révolution d'Angleterre pour le seul grain de sable de la vessie de Cromwell.

C'est une de ces heures-là que je conseillerais de choisir pour lire ces lettres-ci.

Elles pourraient être aussi une admirable occasion de rapprochement littéraire; car les plus grands poètes, comme le reste des mortels — certains même plus que les autres hommes, — ont eu à demander de l'argent. Quelle belle étude comparative à faire de Clément Marot à Alphonse de Lamartine, par exemple, pour ne point remonter ni redescendre davantage — de Marot qui en demandait à François Ier de la jolie manière que l'on sait, jusqu'à Lamartine qui en a demandé toute sa vie, hélas! et à tout le monde avec la désolante facilité qu'il mettait à toute chose! Et Victor Hugo, n'aurait-il pas son chapitre, négatif peut-être, lui qui a dû, ou qui aurait pu à tout le moins en demander souvent et beaucoup à ses banquiers?

Musset, dans la circonstance qui nous occupe, s'adresse tout bonnement à Mme Levrault, propriétaire de l'imprimerie de ce nom à Strasbourg; il est à Bade, il a joué, il a perdu, et comme quelques jours le séparent encore de la date à laquelle il doit recevoir les 500 fr. de rétribution mensuelle que M. Buloz lui sert pour sa collaboration à la *Revue des Deux-Mondes*, et qu'il lui a promis de lui envoyer à Bade, par l'entremise de Mme Levrault, à l'échéance convenue, le joueur malheureux et pénitent prie cette dame de lui en faire l'avance. On verra avec quelle précision classique et en quelle langue distinguée Alfred de Musset traite « cette petite affaire »; la première lettre surtout, la plus longue et la plus délicate à tourner, me

semble avoir tout à fait grand air avec son ton de diplomatie aisée et sa ponctualité habilement prolixe ; toutes les précautions y sont soigneusement prises pour que Mme Levrault consente et se hâte ; l'essentiel est de convaincre du premier coup et de ne point attendre. Aussi, quelle exceptionnelle prudence de rédaction de la part de ce grand enfant qui accuse lui-même « l'étourderie et le manque de cervelle avec lesquels il est né ! » Le premier clerc de *Maître André* n'eût pas eu plus de scrupule à mettre les points sur les *i*, j'entends des points sérieux et des *i* authentiques, et non plus, comme aux heures d'insouciante et frondeuse fantaisie, « la lune sur le clocher jauni ».

M. Buloz se montra tendre, Mme Levrault complaisante et Musset reconnaissant, encore que son remerciement, comme on le remarquera, soit beaucoup plus bref que sa requête, et puisse laisser croire, à première lecture, que le poète ait retraversé Strasbourg sans trouver le temps de faire à sa bienfaitrice une dernière visite. Mais ce n'est qu'une apparence — que Musset n'aurait pas contre lui — s'il avait pris soin de dater cette troisième missive. Heureusement, Mme Levrault, comme bien l'on pense, a daté sa réponse, et cette exactitude commerciale nous permettra de rétablir, à la fin, l'ordre dans le chassé-croisé épistolaire du poète.

La biographie d'Alfred de Musset, par son frère Paul (laquelle est d'ailleurs un peu trop faite d'allusions énigmatiques et de réticences déconcertantes), ne donne aucun détail sur ce séjour à Bade ; voici tout ce qu'elle en dit : « Afin de surmonter cette mélancolie qu'il se vantait d'aimer et qui, en réalité, l'accablait, Alfred de Musset partit pour Bade au mois de septembre (1834). Ce voyage lui fit grand bien. Il en revint en parfait état de corps et d'esprit. Il écrivait le gracieux épisode de *Sentimental Journey,* qu'il intitula : *Une bonne fortune,* lorsqu'un incident fâcheux détruisit l'heureux effet de ce voyage et de six mois de réflexions et d'efforts. » Passons sur cet incident fâcheux, qui n'est autre qu'une des

nombreuses rechutes du poète dans ce qu'il a appelé lui-même

> ... ce mal vulgaire et bien connu des hommes,

et ne manquons pas cette occasion de relire *Une bonne fortune;* quand ces lettres inédites n'auraient d'autre mérite que de nous remettre en main ce délicieux morceau, leur publication en serait justifiée. A ceux qui pourraient les trouver d'un intérêt un peu mince, c'est le poète lui-même qui répondrait par cette jolie profession de foi, déjà bien vraie en 1834, plus vraie encore de nos jours, et par laquelle il explique spirituellement la simplicité de son sujet :

> Ce qu'on fait maintenant, on le dit ; et la cause
> En est bien excusable : on fait si peu de chose !
> Mais, si peu qu'il ait fait, chacun trouve à son gré
> De le voir par écrit dûment enregistré ;
> Chacun sait aujourd'hui, quand il fait de la prose ;
> Le siècle est, à vrai dire, un mandarin lettré.

Que le lecteur se donne à lui-même le délicat plaisir de confronter ces lettres d'affaires à Mme Levrault avec les vers qui en sont éclos, quelques semaines plus tard, dans la *Revue des Deux-Mondes* et qui ont rendu au centuple, à M. Buloz, ses 500 fr. ; je me garderai bien d'un rapprochement en règle, qui gâterait ce plaisir en le transformant en une sorte de labeur analytique[1] ; il ne faut pas nous poser ce problème tentant de critique littéraire que, s'il était possible, il serait, à mon sens, dommage de résoudre : « Comment les poètes s'y prennent-ils pour tirer le beau du commun ? Comment, dans le cas particulier, la roulette, la poste et un billet

1. Je veux seulement noter dans la pièce de vers, une allusion tout à fait directe à l'envoi de M. Buloz : c'est quand Musset dit :

> A quelques jours de là, comme j'étais au lit,
> La fortune en passant vint frapper à ma porte.
> *Je reçus de Paris une somme assez forte ;*

Que faut-il penser de cet adjectif ? S'il n'est pas pour la rime, alors heureux poète qui a vu les 500 fr. de M. Buloz avec un verre grossissant ! heureux temps aussi où, 500 fr. à Bade, dans la poche d'un beau garçon de 25 ans, étaient « une somme assez forte » !

de 500 fr., M. Buloz et Mme Levrault, c'est-à-dire, sans désobliger leur mémoire, quelques gros grains de bonne et simple prose ont-ils, en germant dans l'imagination de Musset, fait monter de ce terreau mystérieux et divin toute une poétique floraison de strophes comme celles-ci ?

. . . .
J'ai vu les paysans, fils de la Forêt-Noire,
Leurs bâtons à la main entrer dans ce réduit ;
Je les ai vus penchés sur la bille d'ivoire,
Ayant à travers champs couru toute la nuit,
Fuyards désespérés de quelqu'honnête lit ;

Je les ai vus debout, sous la lampe enfumée,
Avec leur veste rouge et les souliers boueux,
Tournant leurs grands chapeaux entre leurs doigts calleux,
Poser sous les râteaux la sueur d'une année !
Et là, muets d'horreur devant la Destinée,
Suivre des yeux leur pain qui courait devant eux !

Cette transfiguration de l'événement vulgaire par le génie, c'est le secret du poète et c'est aussi un secret pour le poète ; car lorsqu'on lui demande comment et pourquoi il chante, il répond, en chantant encore, qu'il n'en sait rien ; il célèbre son art inconscient, mais il ne l'explique point :

. . . .
Chanter, rire, pleurer, seul, sans but, au hasard,
D'un sourire, d'un mot, d'un soupir, d'un regard
Faire un travail exquis, plein de crainte et de charme ;
Faire une perle d'une larme :
Du poète ici-bas voilà la passion,
Voilà son bien, sa vie, et son ambition !

Cette réponse impromptu, qui est, comme l'on sait, de Musset lui-même, est sans doute aussi sensée que gracieuse ; mais en sommes-nous plus avancés ? Tout ce que la critique peut faire, quand elle touche aux vrais poètes (je ne parle pas des versificateurs qui, eux, se démontent comme les moindres machines), c'est de saisir et de montrer cette correspondance

souvent fugitive entre les menus faits de leur vie commune et les inspirations de leur génie ; il est sage de s'en tenir à un rapport d'antécédent à conséquent, comme disent les Anglais ; prétendre suivre la cause dans l'épanouissement prestigieux de ses effets serait une ambition excessive et le plus souvent trompée. A ce point de vue, il nous a semblé que ces très modestes lettres à Mme Levrault, puisqu'elles existent et ont été pieusement conservées par sa famille, doivent devenir inséparables de : *Une bonne fortune.*

Madame Levrault à Strasbourg.

Baden, 18 septembre 1834.

Madame

Vous avez peut-être déjà reçu du Directeur de la *Revue des 2 mondes,* un mot d'avis pour la petite affaire qui me regarde. J'ai un traité avec lui par lequel il doit me faire passer cinq cents francs à la fin de ce mois, et il m'a dit à mon départ que c'était par l'entremise de votre maison que je les recevrais. Je suppose qu'il a eu le soin de vous en prévenir par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous remettre à mon passage à Strasbourg. Je suis à Baden en ce moment, et, par suite de l'étourderie et du manque de cervelle avec lesquels je suis né, je me trouve depuis une semaine dans un embarras si fâcheux que j'ai pris le parti d'écrire à la *Revue* et de prier M. Buloz de m'avancer de quelques jours l'envoi qu'il doit me faire.

Comme il est fort obligeant pour moi et que je lui ai confessé franchement ma faute, je ne doute pas qu'il ne vienne à mon secours dès qu'il le pourra, et je vous demande, Madame, de vouloir bien m'envoyer ici la petite somme qui m'est due, aussitôt que vous en aurez reçu l'avis. Je prends cette précaution parce que je ne sais pas positivement si M. Buloz vous a prévenue, et que, dans le cas où vous ne le seriez pas, vous me rendriez service de me le dire, attendu qu'il faudrait que j'écrivisse de nouveau à Paris, et que dans les circonstances présentes, un jour ou deux de retard sont beaucoup pour moi. J'espère que vous aurez la bonté de me pardonner toute cette explication, et de me dire si vous avez reçu quelque avis. L'obligeance avec laquelle vous avez agi envers moi à Strasbourg m'enhardit à vous demander de ne pas négliger cette petite affaire, sitôt que la conclusion en sera possible. Je vous serai bien reconnaissant de me répondre un mot et le plutôt (*sic*) que vous voudrez bien le faire, m'épargnera ici quelques jours d'un embarras auquel j'avoue que je ne suis pas

accoutumé et dont il me sera agréable de sortir pour retourner à Paris dès que je le pourrai.

Excusez moi encore, et croyez moi, Madame,

votre obeissant ser[r]
Alf[d] DE MUSSET
chez le conseiller Meismer (Baden).

Madame Levrault à Strasbourg.

Paris, le 19 septembre 1834.

Madame

Je reçois à l'instant de Baden une lettre de mon ami Alfred de Musset qui me mande qu'il se trouve dans l'embarras faute d'argent et par suite de sa légèreté accoutumée. Ayez la bonté, Madame, de lui faire compter le plus tôt que vous pourrez la somme de cinq cents francs que je remettrai dans quelques jours à M. Pitois. Si j'étais moins pressé que je ne le suis, je serais allé sur-le-champ chez M. Pitois pour vous (*sic*) prier de vous écrire à ce sujet; mais je ne pourrai le voir que demain, et j'espère que vous voudrez bien avancer ces cinq cents francs sur ma signature. Voilà pourquoi je prends la liberté de vous écrire directement et sans tarder. Demain je verrai M. Pitois et lui ferai remettre lundi la somme en le prévenant que je vous ai écrit pour vous demander ce service.

J'ai l'honneur d'être, Madame,

votre très humble serviteur.
F. BULOZ.

Madame Levrault à Strasbourg.

Baden, septembre 1834.

Madame

J'ai écrit à Paris pour qu'on me fasse passer quelque argent, en outre de ce que me doit M[r] Buloz. Ne connaissant personne dans cette ville, et la poste ne portant pas à l'Étranger, j'ai pris la liberté de dire qu'on vous adressât cet argent. Auriez vous l'extrême bonté d'envoyer à la poste le toucher pour moi, et de me le faire passer à Baden? Vous recevriez (*sic*) de Paris un petit mot d'avis pour le jour où l'envoi sera fait. J'ai pensé que vous voudriez bien me rendre ce service par l'intermédiaire d'un de vos employés ; il n'y aura qu'une adresse à mettre.

Agréez, Madame, l'assurance de mon respect.

Alf[d] DE M[t]



Madame Levrault.

(Strasbourg, vers le 4 octobre 1834.)

Madame

Je pars à l'instant et ne puis vous remercier moi même de votre complaisance.

Mon séjour à Strasbourg, ne peut, Madame, que m'avoir été très agréable, puisqu'il m'a fourni l'occasion de faire la connaissance d'une personne aussi obligeante que vous voulez bien l'être envers moi.

Agréez, Madame, l'assurance de mon respect.

Alfr[d] DE MUSSET.

Monsieur Alfred de Musset
chez M.[r] le Conseiller Mesmer
à Baden.

Strasbourg, le 5 octobre 1834.

Monsieur

Je regrette bien que vous ne soyez pas revenu me voir avant votre départ ; je vous aurais remis le complément de 500 f. que vous attendiez de M. Buloz, et ç'eût été d'autant mieux qu'il les avait effectivement remis dès le 28 mais par un malheureux accident je viens seulement d'en recevoir l'avis.

Je vous adresse par le chariot de poste partant demain matin 250 f. pour complément de ces 500 f.

J'ajoute au paquet une lettre pour M.[r] Grosholtz négociant par laquelle je le prie de vous remettre pour mon compte jusqu'à concurrence de f. 300.

Agréez les assurances de mes sentimens distingués.

LEVRAULT.

Si le lecteur a bien voulu prendre part à l'angoisse du joueur en détresse ; s'il a suivi ses négociations pressantes et inquiètes pour ravitailler sa bourse ; si enfin il accorde jusqu'au bout à « cette petite affaire » l'attention sympathique qu'elle peut mériter pour avoir été, un instant, la grosse préoccupation d'un grand poète, qu'il nous permette de résumer et de conclure.

Le 18 septembre, Alfred de Musset promettait à M[me] Levrault de « retourner à Paris dès qu'il le pourrait », c'est-à-dire aussitôt après avoir reçu d'elle la somme qu'il lui demandait pour

se mettre en route. Mais, vers la fin du mois, des secours qu'il serait trop minutieux de calculer, lui arrivent un peu de toutes parts; aux environs du 23 septembre, il reçoit à Bade, de Mme Levrault, un premier subside — le subside sauveur — de 250 fr.; au commencement d'octobre, il pousse une pointe à Strasbourg, y voit Mme Levrault, la remercie par le billet pressé qu'on a lu plus haut, et, au lieu de prendre le chemin de Paris, par un coup de « sa légèreté accoutumée », comme dit son directeur, il retourne à Bade où, après le 5 octobre, la lettre de Mme Levrault vient lui apporter encore 250 fr. sur le compte Buloz, et lui offrir 300 fr. de sa propre part. Je ne veux pas me risquer dans une addition téméraire; mais tout cela a bien pu décidément constituer « une somme assez forte ».

Si le poète, tiré d'embarras, fut plus sage avec la roulette, ou si le joueur, non corrigé par ses malheurs et enhardi par ses richesses, fut plus heureux, je ne sais; voici tout ce que nous apprennent sur ce point certaines strophes de : *Une bonne fortune,* en rapportant le succès final du voyageur devant le tapis vert, non pas aux renforts de M. Buloz et de Mme Levrault, mais à l'inspiration d'une gracieuse et fugitive inconnue :

Elle me fit asseoir avec un doux sourire.
Je ne sais quel caprice alors la conseilla ;
Elle étendit la main et me dit : « Jouez là. »
Par cet ange aux yeux bleus je me laissai conduire,
Et je n'ai pas besoin, mon ami, de vous dire
Qu'avec quelques louis mon numéro gagna.

Nous jouâmes ainsi pendant une heure entière,
Et je vis devant moi tomber tout un trésor ;
Si c'était rouge ou noir, je ne m'en souviens guère ;
Si c'était dix ou vingt, je n'en sais rien encor ;
Je partais pour la France, elle pour l'Angleterre,
Et je sortis de là les deux mains pleines d'or.

Émile KRANTZ.



BIBLIOGRAPHIE

Contes d'Alsace sur les âges de la pierre et du bronze, par un professeur des anciennes Facultés de Strasbourg. Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie. 1 vol. in-8°, 512 pages. 1886.

« Je n'ai jamais pu toucher une hache ou une épée de bronze sans cher-« cher à me figurer le guerrier qui la maniait, avec ses batailles, ses chasses, « ses amours », nous écrivait à la date du 30 mai 1886 l'auteur anonyme des *Contes d'Alsace sur les âges de la pierre et du bronze,* que nous avions deviné sous son titre de professeur des anciennes Facultés de Strasbourg. L'auteur de ces contes, nous pouvons bien le nommer actuellement que la mort l'a enlevé à la science et à ses amis, est le docteur Sarazin, professeur agrégé de chirurgie de l'ancienne Faculté de médecine de Strasbourg, médecin militaire, et répétiteur de l'École du service de santé militaire.

Connu jusqu'ici par ses travaux scientifiques professionnels, sa pratique chirurgicale brillante, Sarazin a voulu prouver qu'il était un savant, doublé d'un penseur, d'un homme d'imagination capable d'exprimer ce qu'il ressentait. Rappelons ici qu'on lui doit, outre ces contes anonymes, les *Récits sur la dernière guerre franco-allemande,* souvenirs personnels, vivants et souvent émouvants des impressions de l'auteur qui a fait toute la campagne comme médecin militaire attaché aux ambulances des quartiers généraux.

Le but que se propose l'auteur des *Contes d'Alsace* dans son premier récit : *la Vallée de la Bruche à l'âge de la pierre,* est de décrire les mœurs, l'industrie des races qui peuplaient ou qui envahirent l'Alsace à la fin de la période quaternaire.

Après une introduction, qui est un résumé très sobre mais très complet des principes généralement admis par les préhistoriciens, il nous présente ses personnages dans un site que beaucoup des lecteurs des *Annales* connaissent.

Vers les sources de la Bruche se dresse une falaise abrupte, le signal de la Brûlée, au pied de laquelle s'ouvre une grotte, dont les abords défrichés et grossièrement défendus par une palissade de troncs d'arbres défient l'escalade. Telle est l'habitation, le refuge d'une famille d'autochtones. Un vieux sauvage, aux formes athlétiques, mais courbé par l'âge et les fatigues d'une lutte incessante, est assis à l'entrée de la grotte; il n'est protégé contre les intempéries que par des lambeaux de la dépouille d'un lion. Une

femme déjà âgée se tient à ses côtés, elle est presque aussi misérablement vêtue; cependant ses cheveux rassemblés avec soin et les colliers de coquillages et de dents d'animaux qu'elle porte au cou, aux chevilles et aux poignets dénotent une certaine coquetterie.

De l'union de ce couple sont nés six enfants.

L'auteur a donné à chacun d'eux un caractère et des goûts bien différents; l'étude de leurs aptitudes individuelles doit nous faire passer en revue les mœurs, les sentiments et le génie industriel de ces troglodytes dont Lartet et Christy ont trouvé les restes.

Ésus, l'aîné, grand, puissamment musclé, mais aux formes et à la physionomie bestiales, est avant tout chasseur. Le jour où commence le récit, il est parti dès l'aube à la poursuite d'un sanglier. Il rentre bientôt blessé et à bout de forces ; le sanglier qu'il a tué d'un coup de massue lui a été ravi par un lion.

Ethel, le second, est moins grand et moins vigoureux que son frère, mais il rachète cette infériorité musculaire par son adresse. C'est le personnage le plus intéressant du récit. Il sait fabriquer les armes; taillant avec habileté le silex et l'obsidienne, il obtient des pointes de flèches et de lances, des couteaux servant à la chasse et pouvant être utilisés à découper le bois, les os, à dépecer les animaux. Ayant saisi les défauts inhérents à la pierre, il y substitue l'os, la corne et l'ivoire dentaire des grands animaux, matières premières nouvelles qui donnent dans ses mains des poignards et des aiguilles. Nous le voyons allumer du feu par le frottement de deux morceaux de bois et c'est lui encore qui inventera la poterie grossière et peu étanche, mais qu'il saura bientôt rendre utilisable.

Le troisième fils, Bélen, « blanc de peau et roux de chevelure », est né pêcheur; il passe sa vie sur l'eau, tantôt s'aventurant sous les roches et les racines à la poursuite du poisson qui s'y abrite, tantôt lançant sur la Bruche un canot d'osier recouvert de peaux qu'il dirige avec des pagaies armées d'omoplates de cerf, car il a abandonné le primitif tronc d'arbre creusé par le feu; de même il sait munir ses harpons de barbelures, et se servir d'un lacet.

Jeffé, un plus jeune frère, s'est fait l'apprenti docile et adroit d'Ethel; il l'aide en ce moment à construire un fourneau contre la falaise.

Auprès d'eux une jeune fille que le vieux sauvage a trouvée ou volée au cours d'une de ses chasses, prépare des peaux de sanglier, de loup, de cerf, d'aurochs, et deux jeunes garçons de 12 à 14 ans la secondent dans cette opération.

Au moment où commence le récit, Ésus vient de rentrer de sa chasse infructueuse, Belen poursuit dans la rivière les gros poissons qui la remontent en cette saison.

Son retour est attendu avec impatience, car les provisions sont épuisées depuis longtemps. Autrefois la chasse était facile et le gibier abondant, mais plusieurs familles d'hommes blonds venant de l'Ouest sont venues s'installer à l'entrée de la vallée, obligeant nos aborigènes à restreindre leur parcours. La lutte n'est pas encore engagée avec ces voisins incommodes, mais la trêve ne peut durer.

Tels sont le cadre et les personnages de ces contes.

Nous assistons au cours du récit à des chasses terribles. Le mammouth précipité dans un profond fossé, le lion lui-même pris au lasso, ne sont qu'un jeu pour ces audacieux, mais bientôt un drame intime va se dérouler devant la grotte de la Brûlée. La présence de la jeune fille est devenue une cause de discorde. Léa aime Bélen, mais Ethel la désire, Ésus cherche à s'en emparer par violence, et le père lui-même entend la garder pour lui.

La massue au poing, ils vont se ruer les uns sur les autres, quand la mère intervient. Léa aussitôt saisit Bélen par le bras et ils s'enfuient. Dès lors ces hommes sont devenus ennemis ; le père a perdu son autorité, Ethel menacé par Ésus est forcé de s'expatrier. Se dirigeant vers l'Est, nous le voyons passer le Rhin et arriver à la Forêt-Noire où il tombe dans une embuscade. Une tribu d'hommes blonds qui parcourt ce pays, montés sur des chevaux vigoureux, en fait son esclave, jusqu'au jour où, devenu cavalier lui-même, il prend la fuite après avoir volé une femme et un cheval.

A ce moment la période glaciaire survient : montagnes et vallées restent enfouies sous la neige et le gros gibier a émigré vers le Sud-Ouest. Mammouths et lions ont été remplacés par des rennes et des daims mouchetés, mais ce sont des animaux méfiants, difficiles à approcher et leur poursuite entraîne souvent Ésus jusque sur le terrain de chasse des hommes des Rochers-Rouges.

Dans ces conditions nouvelles, la lutte pour l'existence devenant plus ardue et les rencontres inévitables, la trêve ne peut durer et bientôt les terribles voisins viennent mettre le siège devant la grotte de la Brûlée.

Si les assaillants sont repoussés avec de grandes pertes, du côté de nos troglodytes la résistance devient impossible à un nouvel assaut. Le père succombe aux blessures reçues dans le combat, la mère ne voulant point lui survivre se jette dans son foyer funéraire, et les autres, suivant l'ordre du père, se dirigent vers le couchant, à la recherche d'un climat moins rigoureux. Ainsi se termine le roman plein d'intérêt dans lequel le docteur Sarazin initie le lecteur à la rude existence des premiers habitants des Vosges.

Dans un second récit, il abandonne la période géologique et par une heureuse fiction nous transporte à l'âge de bronze sur le mur païen de Sainte-Odile.

Les Aryens envahisseurs, sous la conduite de leurs druides, sont arrivés depuis peu dans les Vosges, ils y ont construit des enceintes mégalithiques d'où ils dominent les anciens habitants de la plaine.

C'est l'aurore de la civilisation dans les Gaules que l'auteur veut nous montrer ici, et déjà il nous fait constater l'apparition de besoins et aussi de vices nouveaux.

Les luttes de tribu à tribu ne sont pas près de finir et de plus, les guerriers jaloux cherchent à secouer le joug de l'autorité de la caste sacerdotale.

Cette seconde partie du livre, plus romanesque et moins réussie que la première, met en scène des personnages et des sentiments peut-être un peu trop modernes. On ne s'étonnera donc pas que nous n'en donnions qu'une brève analyse. Cependant le drame guerrier qui termine les contes mérite d'être signalé; il est décrit de main de maître et on voit bien que l'auteur a été mêlé à des scènes du genre de celles qu'il décrit pendant la durée de la dernière guerre.

L'invasion de hordes germaines fait oublier aux Aryens leurs luttes fratricides; des milliers de Barbares ont passé le Rhin, envahi la plaine d'Alsace, et viennent assiéger le mur payen.

Longtemps les guerriers celtes résistent à leurs innombrables ennemis; puis enfin, affaiblis par un long siège, trahis par quelques esclaves, les derniers défenseurs se font tuer en héros sur leurs retranchements.

« Et quand les Germains eurent passé dans l'enceinte sacrée, il n'y resta « plus que des monceaux de cendres, mais l'orgueilleuse muraille était « toujours debout, défiant les hommes, le temps et tous les éléments con- « jurés contre elle. Petit à petit la forêt l'enveloppa de toutes parts, puis « elle envahit son aire, cherchant à l'effacer de la mémoire des hommes. « Vains assauts! Le mur païen est encore là, debout, solide, inébranlable « comme le cœur de l'Alsace qui ne s'est laissé abattre ni par nos fautes, « ni par nos revers, ni par nos malheurs. »

Ainsi se terminent les *Contes d'Alsace;* l'auteur devenu Alsacien par son mariage, par son long séjour en Alsace, semble avoir voulu exprimer dans ces dernières lignes tous les sentiments d'amour et de regret qu'il éprouve pour le noble pays où il a été si bien accueilli et si bien apprécié !

Dr Bleicher.

Friedr. Joh. Mampell. — *Die Heidenmauer auf dem Odilienberg im Elsass.* Strassburg, Heitz, 1886; in-12, 109 p.

C'est un conte, à propos du mur païen du Sainte-Odile, comme il en existe déjà beaucoup. M. Mampell suppose que les Médiomatrices entre-

prirent la construction de la gigantesque muraille au Ier siècle avant notre ère ; qu'ils furent interrompus par une attaque subite des Harudes en l'an 61 av. J.-Ch. ; que les druides repoussèrent cette attaque, non sans perdre beaucoup des leurs. Il rattache ensuite à une fiction, dont la trame est assez légère, l'établissement des Triboques dans la Basse-Alsace et la conquête de tout notre pays par les Romains. Nous n'aimons pas beaucoup ces récits où l'histoire et la fable sont mêlées. L'auteur de semblables romans historiques doit, pour nous captiver, être homme de talent ou homme d'esprit. M. Mampell n'est ni dans l'un ni dans l'autre cas. Nous nous sommes pourtant amusé de quelques fines allusions à l'époque actuelle. On lit par exemple à la page 53 : « Lorsque, après la défaite des Harudes, les Médiomatrices revinrent dans leurs foyers, à la vérité leurs prairies le long du Rhin et de l'Ill avaient été complètement tondues par les maigres troupeaux de la horde vagabonde ; mais leurs fermes et leurs édifices étaient encore debout ; les Germains les avaient-ils épargnés, pour y revenir et s'y établir — pour un séjour perpétuel ? »

C. P.

E. Cosquin. — *Contes populaires de Lorraine, comparés avec les contes des autres provinces de France et des pays étrangers,* et précédés d'un *Essai sur l'origine et la propagation des contes populaires européens.* Paris, F. Vieweg, 1886. Deux volumes in-8°.

M. E. Cosquin a écrit deux volumes de *Contes populaires de Lorraine,* et cet ouvrage a reçu de l'Académie française un prix de 1,500 fr. sur la fondation Archon-Despérouses (séance du 5 mai 1887). Dans la même séance, un autre prix était accordé à un recueil de *Contes populaires de Gascogne,* par M. Bladé, un autre à la *Littérature orale de la Basse-Normandie,* par M. Fleury. On le voit, les contes populaires, dont il existe déjà une belle collection tant en France qu'à l'étranger [1], jouissent aujourd'hui d'une grande faveur à l'Académie comme dans le public. M. Cosquin le constate : « On recueille, en notre temps, dans tous les pays, les contes des veillées ; il existe même, en littérature, ce que l'on pourrait appeler la question des contes populaires. » (P. VII, Introduction.) M. Cosquin en a réuni 84, soit une centaine avec les variantes. « Et cette collection de contes populaires, dit-il, présente ce caractère particulier que, pour la former, nous avons puisé dans la tradition orale d'un seul village ; les cent contes et variantes dont elle se compose viennent tous de cette même source ; ils ont été recueillis par mes sœurs et moi à Montiers-sur-Saulx, village de Lorraine, — ou, si l'on veut plus de précision, du Barrois, — situé

1. Voyez l'index bibliographique dressé par M. Cosquin à la fin de l'ouvrage.

à quelques centaines de pas de l'ancienne frontière de Champagne. » (Avant-propos.) Cent contes pour un seul village! Et il y a 36,000 communes en France!

Je ferai à l'auteur une petite chicane. Il publie une collection de contes *de Lorraine*. Or les nos 3 et 15 ont été apportés à Montiers par un jeune homme qui les avait entendu raconter au régiment. Mais alors ce ne sont plus des contes de Montiers, et, comme nous ne savons pas où le régiment tenait garnison, on peut se demander si ce sont des contes lorrains. Suffit-il donc qu'un conte ait passé par Montiers pour en être déclaré originaire? Pour le no 7, il n'y a pas d'hésitation: « La personne de qui nous tenons ce conte, dit l'auteur, l'avait appris à Joinville, petite ville de Champagne, à quatre lieues de Montiers-sur-Saulx. On le raconte aussi à Montiers, mais d'une manière moins complète. » C'est donc un conte champenois, un peu dépaysé dans les contes lorrains. Tous ces récits ont été recueillis à Montiers, et Montiers n'est qu'à quelques centaines de pas de la Champagne. Ne doit-on donc pas admettre un échange perpétuel de contes entre une foule de villages qui se moquaient bien des frontières provinciales? M. Cosquin fait voyager ses contes de l'Inde à Montiers; il n'hésitera pas à reconnaître que plus d'un dut passer de Champagne en Lorraine, comme plus d'un passer de Lorraine en Champagne.

L'ouvrage est de ceux qu'on ne peut résumer; et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'engager à le lire, en souhaitant au lecteur d'y trouver autant de plaisir que nous en avons trouvé nous-même. Tous ces contes sans doute ne sont pas d'un égal intérêt; il en est qui reproduisent exactement les mêmes aventures, le nom seul du personnage étant changé. Mais le lecteur ne se repentira pas d'être entré avec l'auteur dans le domaine d'une fantaisie souvent naïve et toujours exposée dans un style sans prétention. M. Cosquin a eu peur d'un reproche. « De bons juges, dit-il, ont parfois exprimé le regret de trouver dans certaines collections de contes populaires un style apprêté, des développements et des enjolivements qui trahissent le littérateur. Nous espérons qu'on ne nous adressera pas cette critique; nous avons du moins tout fait pour ne pas nous y exposer. » (Avant-propos.) Qu'il se rassure; ses efforts ont été couronnés de succès, et l'on ne trouvera rien dans son œuvre « qui trahisse le littérateur ». Ce qu'il a voulu avant tout, c'est faire œuvre scientifique et apporter sa contribution à l'étude générale des contes populaires de tous les pays. Aussi, profitant d'une science aussi sûre qu'étendue, a-t-il fait précéder le récit d'un *Essai sur l'origine et la propagation des contes populaires européens.*

Une école dont les principaux représentants sont les frères Grimm, M. Max Müller, M. de Hahn, M. André Lefèvre, M. de Gubernatis, a cédé à la tentation de grossir la question des contes populaires, « d'y voir l'in-

carnation de mythes dignes de la plus grande attention, et de les invoquer comme des témoins des idées primitives de l'humanité », ou tout au moins de la race indo-européenne. M. Cosquin combat cette interprétation; et sa discussion, malgré un ton de colère railleuse, m'a paru vigoureuse et serrée. Cependant une phrase de M. Max Müller, citée p. IX (Introduction), contient une idée accessoire qui méritait l'examen. Voici le passage : « Les éléments, les germes des contes de fées, dit M. Max Müller, appartiennent à la période qui précéda la dispersion de la race aryenne; le même peuple qui, dans ses migrations vers le nord et vers le sud, emportait avec lui les noms du soleil et de l'aurore, et sa croyance aux brillants dieux du ciel, possédait, *dans son langage même, dans sa phraséologie mythologique et proverbiale,* les germes plus ou moins développés qui devaient un jour, à coup sûr, donner des plantes identiques ou très ressemblantes dans tous les sols et sous tous les climats. » On voit quelle importance l'écrivain attribue au langage dans la formation des contes. Or, si l'on admet cette influence des mots sur l'origine et plus encore sur la transmission des contes, n'expliquera-t-on pas comment certains détails ont changé d'un pays à l'autre dans un même récit sans qu'on puisse expliquer le changement? Un gourdin qui rosse les gens est « très bizarrement » remplacé par une chèvre dans un conte picard (n° 4, p. 54). Trois jeunes filles viennent, sous la forme de colombes, se baigner dans un lac; au moment de se baigner, elles quitteront leurs « vêtements de plumes » dont s'emparera le héros. Dans le conte lorrain (n° 32), ce sont trois plumes, la verte, la jaune et la noire; le héros doit prendre la plume verte, lui enlever sa robe et lui donner un baiser. M. Cosquin trouve cet épisode des trois plumes « bizarre » (p. 13) et « obscur » (p. 14). Dans les deux histoires, la confusion des mots ne serait-elle pas une explication? M. Cosquin ne fait-il pas remarquer lui-même à plusieurs reprises l'identification chez les Grecs de l'âme et du papillon, le mot ψυχή signifiant à la fois l'un et l'autre? — M. Max Müller a dû être amené à son idée par la considération, qui lui est chère, que le langage a eu une haute influence sur la naissance de la mythologie indo-européenne. Or cette idée est très admissible, au moins dans une certaine mesure. Le jour où les Indo-Européens ont dit : « Le soleil se lève, le soleil se couche », ils portaient en germe l'idée qui devait faire du Soleil une divinité personnelle. M. Max Müller, trouvant dans deux ordres différents d'études un même fait, l'influence du langage, aura été amené à les confondre, et c'est à cause de cette confusion seulement qu'il est tombé sous le coup des objections de M. Cosquin. Mais ces objections n'infirment en rien l'idée primitive qui attribue au langage un grand rôle dans les contes populaires comme dans la mythologie.

Et encore cette confusion n'est-elle pas justifiable? Pas plus que l'auteur,

nous ne croyons que les contes populaires soient « les derniers échos de mythes antiques ». Mais retournons la question, et regardons la mythologie, non comme un point de départ, mais comme une conséquence. Ne serait-ce pas elle qui serait « un dernier écho » des contes populaires? A côté de ceux (M. de Hahn) qui font venir les contes des mythes, et de ceux (M. Cosquin) qui veulent les séparer [1], ne peut-on proposer cette troisième solution qui, sans attaquer la théorie de l'origine indienne des contes, expliquerait leurs ressemblances avec les mythes? Ce ne seraient pas les contes qu'on ramènerait à la mythologie, mais la mythologie qu'on ramènerait aux contes. Pour la mythologie romaine, on peut passer condamnation. Les Romains ont eu une foule de qualités; mais le don d'imagination leur a été refusé : ils se sont procuré une mythologie comme ils se sont procuré des statues, en la prenant aux autres. Mais, pour la Grèce, le fait est plus facile à admettre. L'auteur même a eu l'occasion, à plusieurs reprises, de citer la mythologie grecque (I, p. 48, Mélampus; p. 77, Persée et Andromède; p. 78 [2], Alcathus, fils de Pélops; II, p. 28, Jason et Médée); et pour deux au moins (Persée, Jason), M. Cosquin reconnaît qu'il ont bien l'air de contes populaires. A cette liste donnée par l'auteur (Introduction, p. XXXVII, note 3), on peut ajouter d'autres exemples. Ainsi (n° 49) : « Allons, dit le seigneur, n'en parlons plus. Mais où est ton père? il y a longtemps que je ne l'ai vu. — Monseigneur, il est à la chasse : *tout ce qu'il tue, il le laisse, et tout ce qu'il ne tue pas, il le rapporte.* — Est-ce possible? dit le seigneur. Si tu m'expliques la chose, je te tiens quitte de tout ce que tu me dois encore. — Eh bien! monseigneur, mon père est à la chasse . . . . . . de ses poux. Tout ce qu'il tue, il le laisse, et tout ce qu'il ne tue pas, il le rapporte. A présent, monseigneur, je ne vous dois plus rien. » Ce n'est pas un mythe (surtout à cette époque); c'est une énigme; or c'est précisement, comme l'auteur le fait remarquer, la même que l'« épigramme » homérique n° 16, et l'on peut voir, par les rapprochements que fait l'auteur, la grande diffusion de cette plaisanterie dans les contes populaires. Mais venons à d'autres récits. Qu'est-ce que cet ours qui, toutes les fois qu'il sort, roule une grosse pierre devant l'entrée de la caverne (n° 1, p. 17), sinon Polyphème? Qu'est-ce que Massang, cet homme fort, qui monte dans le ciel et, avec son arc de fer, défend les dieux contre les attaques des mauvais génies (n° 1, p. 19-20), sinon Hercule? Qu'est-ce que ce personnage qui n'est vulnérable que dans la paume de la main droite (n° 1, p. 23), sinon un Achille? On peut aussi rappeler l'histoire égyptienne de Rhampsinite et des deux fils de l'architecte (Hérodote, II, 121), rapprochée par l'auteur d'une foule de contes populaires (n° 40, p. 74, note 3, et n° 70, p. 277).

1. Voyez Introduction, p. XXXVI-XXXVII.
2. Et non page 80, comme il est dit par erreur (Introduction, p. XXXVII, note 3).

Et même les récits de voyages fabuleux que fait Ulysse dans l'*Odyssée* au roi des Phéaciens, que sont-ils, sinon une collection de ces récits interminables que, par les belles nuits de la Méditerranée, les marins, assis en cercle sur l'avant, se redisaient dans la longueur des voyages à la voile? Autre exemple : On peut voir par plusieurs de ces contes (nos 1, 14, 46, 52, 69) et les commentaires qui les accompagnent la prodigieuse fertilité de l'imagination populaire sur ce thème : l'Homme fort. Ce ne sont que monstres égorgés, diables assommés, cannes de cinq cents livres, cheval coupé en deux d'un coup de fouet, vingt-cinq femmes tuées d'une seule taloche, vingt-quatre gendarmes tués d'un coup de fourche donné à celui qui marchait en tête, trois bœufs ou trois tonneaux portés sur le dos, pièce de canon qu'on emporte sous le bras, moulin transporté avec son ruisseau, quatre chênes et cinq chevaux mis sur une charrette et traînés par le héros, boulets tirés sur lui et qu'il prend pour des mouches « pas bien méchantes », etc., etc. Mais que le personnage s'appelle Jean de l'Ours, Jean la Meule, Appuie-montagne, Tord-chêne, Joseph ou Bénédicité, c'est toujours le type de l'Homme fort que la mythologie appelait Hercule. Et si l'on pense que Varron constatait l'existence d'un certain nombre d'Hercules, quarante-quatre, je crois, ne peut-on croire que le type générique d'Hercule est comme une synthèse de tous les contes populaires ayant pour but le récit des exploits de l'Homme fort? Les travaux même imposés à Hercule ne rappellent-ils pas les travaux qui dans une foule de contes sont imposés au héros?

M. Cosquin lui-même nous montre bien par quel procédé les anciens ont transformé les contes populaires. La fable de Psyché rapprochée des nos 63 (le Loup blanc) et 65 (Firosette) est en effet la meilleure démonstration. Apulée voulut faire ce que fit Perrault avec plus de succès : arranger un conte populaire et en faire une œuvre littéraire. Or, il l'a dénaturé, et surtout il l'a « affublé d'un lourd manteau mythologique », l'expression est de M. Cosquin. Mais quoi! la mythologie se surajoute donc aux contes populaires? Alors dépouillons-les de ce manteau, et essayons de retrouver l'élément primitif. Hercule a été un héros de foire (il n'a pas cessé de l'être) avant de devenir un demi-dieu de l'Olympe. Persée, Jason, etc., étaient des personnages de contes avant de devenir des « héros » de la mythologie. Les déguisements que prend Jupiter pour favoriser ses amours rappellent les mille transformations qu'on lit dans les contes des fées; et Saturne, qui dévorait ses enfants, n'est après tout qu'un ogre. Les personnages de la mythologie grecque sont de sang divin ou royal; et les contes, eux aussi, ne font-ils pas sans cesse intervenir les fées et les génies, et n'ont-ils pas, comme les tragédies, un fort penchant pour les rois, les princes et les princesses? S'il s'agit par hasard d'un simple soldat, soyez sûr qu'il deviendra roi ou au

moins maréchal de France. Ce soin de dépouiller les contes du manteau mythologique, M. Cosquin l'a pris pour la fable de Psyché; il a rejeté les noms de Vénus et de Cupidon, recherché par comparaison la forme originelle du conte, et les pages qu'il a consacrées à cette question sont d'un haut intérêt pour l'étude de la transmission et de la déformation des contes populaires.

Elle vient de loin, cette transmission; avec Benfey et M. Reinhold Kœhler, M. Cosquin se déclare partisan de l'opinion qui fait venir de l'Inde les contes populaires par un courant à la fois écrit et oral. J'accepte ces conclusions, étant incompétent pour les discuter. Admettons donc que les contes de fées aient une origine indienne. Mais cette origine est-elle celle de *tous* les contes? Autant que je puis le voir, M. Cosquin paraît l'admettre (Introduction, p. XIX-XXI); il a une confiance illimitée dans les richesses imaginatives des Hindous; tout y revient, y reviendra, ou devrait y revenir, si l'on connaissait tous les contes de l'Inde. Il faut avouer que l'idée d'une transmission orale favorise singulièrement cette hypothèse. Vous lisez un conte dont on ne connaît aucun exemple en Inde; et peut-être le croyez-vous soustrait à cette influence. Nullement; il ne peut pas ne pas venir de l'Inde. — Mais on n'en trouve aucune trace, ni dans l'Inde, ni dans tout l'Orient. — Que voulez-vous, Monsieur? c'est le courant oral. — La théorie est séduisante, trop séduisante. Elle considère les contes comme un tout indivisible : ou bien ils sont *tous* les restes des idées primitives de l'humanité, et M. Cosquin proteste; ou bien ils viennent *tous* de l'Inde, et M. Cosquin y donne les mains. J'ai quelque déplaisir à croire que *tous* nos contes viennent de l'Inde, que la faculté créatrice n'ait existé que là, et que les autres peuples, ici les paysans lorrains, en aient été si totalement dépourvus. Que beaucoup de ces fables doivent leur origine aux imaginations des bords du Gange, j'y souscris volontiers; mais n'y a-t-il pas une foule d'histoires qui pouvaient naître indépendamment dans divers pays et présenter cependant des aventures semblables? Des aventures ordinaires, des types de tous les jours, par exemple des gens très forts, très sots ou très rusés, ce sont là choses et figures de tous les temps et de tous les pays. Mais on fait des rapprochements avec des contes semblables de pays différents? Cela prouve qu'il y a partout des *types* identiques. Celui de l'Homme fort, nous l'avons vu, appartient à tous les peuples. Lisez l'histoire de Jean Bête (n° 58 — comparez n° 22) : suivant les pays, il s'appellera Jean le Sot, Cadet Cruchon, Jean le Diot, Gribouille, Jean le Fou, Calino, etc.; au fond c'est toujours le *type* de l'imbécile. Une autre fois, vous trouverez un homme malin qui en fait voir de toutes les couleurs à des géants (n° 8) ou à un seigneur (n°s 10, 20, 49, 71). Mais ce *type* aussi est de tous les pays; il représente la revanche de la faiblesse rusée

sur la force brutale ou l'autorité. En dépit des rapprochements faits avec tant de conscience par l'auteur, l'abondance même de variantes prouve un reste au moins de force créatrice. Beaucoup de ces contes d'ailleurs n'ont absolument rien d'oriental (nos 2, 6, 13, 46, 47, etc.); ils ont donc perdu bien des attributs en chemin. Toutes les fables où il est dit du mal des femmes viennent de l'Inde, affirme-t-on. Allons, tant mieux! Il n'y aura eu qu'en Inde des femmes curieuses, bavardes, sottes ou coquettes, et des hommes pour remarquer ces imperfections. C'est consolant pour notre époque; cependant, quand l'un de nos personnages (n° 39, vol. II, p. 66), irrité de la sottise de sa femme, s'écrie : « Quand le pauvre Job eut perdu tout son bien, pour comble de misère on lui laissa sa femme », il me paraît difficile de faire revenir de l'Inde ce trait de malignité gauloise.

Séparons donc les contes en deux catégories, sans tracer cependant une ligne de démarcation trop absolue : l'une comprendra les aventures merveilleuses, l'autre les fables de caractère, si j'ose ainsi parler; dans l'une, les fées, génies, géants, ogres, rois; dans l'autre les *types* populaires. Voilà une classification qui permettra dans beaucoup de cas de résoudre de prime abord la question d'origine. L'Inde reconnaissait la fée (péri) et l'ogre (râkshasa); les contes qui parleront de ces êtres merveilleux pourront, sauf examen, lui être rapportés. Il y a même d'autres signes pouvant servir à fixer dans tel ou tel cas la provenance du récit, et M. Cosquin va lui-même nous fournir une règle : « Nous croyons qu'en étudiant avec quelque attention les collections de contes européens, on y trouvera, en plus d'un endroit, le reflet d'idées non pas seulement orientales, mais *indiennes;* nous voulons surtout parler des idées se rattachant à la croyance en la métempsycose. Rien, plus que cette croyance, n'était favorable à la formation de fables et de contes. Dans l'Inde, la fable, avec ses animaux parlants, qui sont, au fond, des hommes déguisés, était l'expression toute naturelle des idées populaires : la même âme, en effet, dans ses transmigrations, ne se voilait-elle pas tout aussi bien sous une forme animale que sous une forme humaine? Par conséquent, l'animal n'était-il pas, au fond, identique à l'homme, et ne pouvait-il pas être substitué à celui-ci dans les petits drames où l'on voulait mettre en action une vérité morale? La fable, dans l'Inde, était, pour ainsi dire, un produit spontané du pays; ailleurs, ou du moins dans les pays où ne régnait pas la croyance en la métempsycose, elle ne pouvait avoir cette fécondité, cette force d'expansion. » (Introduction, p. xxx-xxxi.) Nous avons cité dans toute son étendue cette remarque; elle est fine et juste. Il est en effet des contes qui ne pouvaient naître que dans un pays qui crût à la métempsycose, et ce sera déjà là en bien des cas un criterium presque infaillible. De cette croyance à la métempsycose dérive, comme l'a fait remarquer l'auteur, une autre idée : l'Inde, et spécialement l'Inde boud-

dhique, était le seul pays où l'on fût aussi charitable envers les animaux, où l'on fit aussi nettement valoir la reconnaissance de « ces frères disgraciés », le plus souvent pour l'opposer à l'ingratitude des hommes. (Introduction, p. xxxi; cf. n° 65 = II, p. 243.) Ainsi dans bien des cas l'on pourra prévoir l'origine indienne des contes; pour les autres, ce sera question, non d'induction, mais de fait, qu'on ne pourra traiter qu'avec une grande réserve. L'auteur, en adoptant cette distinction fondée sur les principes mêmes qu'il pose, aurait été amené à modifier l'ordre, ou plutôt le désordre arbitraire de ses récits. Des contes de même famille, qui répètent des aventures identiques, et ne diffèrent que par les noms des personnages, auraient gagné à être rapprochés les uns des autres afin de faciliter la comparaison. Loin de là, des contes, comme les n°s 10, 20, 49, 71, qui dérivent d'un même thème (revanche de la ruse sur la force, cf. *suprà*), se trouvent sans raison dispersés aux quatre coins de l'ouvrage, séparés d'un volume à l'autre par d'autres contes très différents.

Quand on lit l'introduction que l'auteur a mise en tête de son ouvrage, on regrette qu'à l'étude de l'origine et de la propagation des contes il n'en ait pas ajouté une autre, celle des remaniements subis dans le passage d'un peuple à l'autre. Sans doute l'on peut faire ce travail soi-même en comparant texte et rapprochements; mais qui donc ignore qu'on n'aime que le travail déjà fait, sauf à en dire du mal? Ce n'est pas que M. Cosquin n'en ait parlé. On lira avec intérêt « la singulière histoire de cette vie légendaire du Bouddha, qui, transformée en une légende chrétienne sous le titre de *Vie des saints Barlaam et Josaphat,* est rédigée en grec, dans le cours du septième ou du huitième siècle, probablement dans un couvent de Palestine, pénètre dans l'Europe occidentale dès avant le xiie siècle, par l'intermédiaire d'une traduction latine, et obtient une très grande diffusion pendant le moyen âge. » (Introduction, p. xix, et *Appendice A* à l'Introduction.) Plus loin il nous montre avec Benfey les contes bouddhiques repris par les brahmanes, mais remaniés et purgés de ce qu'ils avaient de trop expressément bouddhique. (Introduction, p. xxv-xxviii.) Plus loin encore il indique que plus d'un de nos contes européens porte la trace de modifications ayant pour objet d'adapter à la civilisation occidentale des récits nés dans un milieu tout différent. C'est ainsi que la polygamie a disparu de nos contes, et que les sept *femmes* du roi dans un conte indien sont devenues en Occident ses sept *filles*. (Introduction, p. xxix-xxx; cf. p. xxxvi.) Çà et là on trouvera aussi des remarques détachées. Mais n'eût-il pas été intéressant d'insister sur cette question et d'en faire une étude d'ensemble, de rechercher comment les contes s'étaient déformés et mélangés, comment sont devenus inexplicables dans les contes actuels bien des détails qu'éclaire seule la comparaison, d'après quelles lois chaque peuple a adapté à ses

idées, à ses coutumes, aux mots même qu'il emploie, les aventures données par un modèle primitif? Et puisque ce sont des contes *lorrains,* n'aurait-on pas été aise de constater les modifications françaises, lorraines, et même lorraines de Montiers-sur-Saulx, subies par des récits indiens?

Victor la Fleur s'engage dans la garde du roi et devient maréchal de France. Mais avant d'arriver à cette haute position due à la faveur de la princesse (qu'il épouse), il avait été trouvé porteur, comme Benjamin, d'un couvert qu'on avait mis exprès dans son sac pour le perdre, et condamné à être fusillé. Il dit alors à un vieux soldat, nommé la Ramée, son compagnon et son ami : « C'est toi qui me feras mourir. Tâche de ne pas être ivre, et vise bien au cœur. Voici ma malle et mes effets; tu y trouveras une petite boîte de pommade. Aussitôt que je serai mort, tu me frotteras avec cette pommade, et je reviendrai à la vie. » Le lendemain, la Ramée, qui n'est pas ivre, vise bien au cœur. Il fouille la malle de la Fleur, et, comme il y trouve de l'or et de l'argent, il va se divertir pendant huit jours, puis il est mis pour neuf jours à la salle de police (n° 82). La Ramée a généralement la spécialité d'être ivre et d'aller en prison. Une fois cependant il n'a pas bu; il sauve la vie du prince et épouse la princesse (n° 33). Mais voyez le conte n° 3 : Adolphe est chargé de trouver l'eau qui ressuscite et l'eau qui fait mourir. Les corbeaux, auxquels il a autrefois rendu service, lui apprendront peut-être quelque chose: « On battit la générale parmi les corbeaux; ils se rassemblèrent, mais aucun d'eux ne put donner de réponse. On s'aperçut alors qu'il manquait à l'appel deux vieux soldats, la Chique et la Ramée : on les fit venir. La Ramée, qui était ivre, déclara qu'il ne savait pas où était l'eau, mais que peu lui importait. On le mit en prison. La Chique arriva ensuite, plus ivre encore; on lui demanda où se trouvait l'eau; il répondit qu'il le savait bien, mais qu'il fallait d'abord tirer de prison son camarade. » Plus tard il s'agit de retrouver un anneau que la princesse a laissé tomber dans la mer. Si Adolphe ne le rapporte pas, il sera brûlé dans un cent de fagots (le cent de fagots et la pendaison jouent un grand rôle dans les contes). Heureusement pour lui il avait rendu service aux poissons: « On battit la générale parmi les poissons; ils arrivèrent en foule, mais aucun d'eux ne savait où était l'anneau. On s'aperçut alors qu'il manquait à l'appel deux vieux soldats, la Chique et la Ramée, on les fit venir. La Ramée, qui était ivre, etc. [1]. » — Un autre conte (n° 31) commence ainsi : « Il était une fois un vieux soldat, nommé la Ramée, qui était toujours ivre

1. Le lecteur a remarqué cet étrange amalgame de termes : on *bat la générale,* deux vieux *soldats* manquent à l'*appel;* on met en *prison,* on donne 50 et 100 fr. pour boire à la santé, on est ivre, l'anneau se retrouve dans le *sac* de la Chique. Il semble qu'il s'agisse vraiment de deux soldats, et il se trouve que ce sont des corbeaux, puis des poissons. Sans doute il y a eu là confusion de deux thèmes primitifs.

et chiquait du matin au soir [1]. » Ce qui ne l'empêchera pas de devenir roi d'Angleterre. « Il fallut bien alors que le roi de France lui pardonnât sa désertion et ses autres méfaits. » — D'autres types de soldats : le militaire avisé (nº 2), le sergent, le caporal et l'appointé [2] (nº 11), les deux soldats dont l'un fait arracher un arbre de la liberté en 1689 [3] (nº 7).

Un autre type non moins curieux à étudier est celui de la princesse. En ce temps-là les princesses n'étaient pas toujours heureuses. Qu'on emploie son temps à les enlever ou à les délivrer, et à les épouser « le jour même », passe encore; mais on les soumet à tous les travaux. A tout moment on les voit faire leur ménage ; et l'on est obligé de rappeler à l'une d'elles qu' « il n'est pas convenable pour une princesse de garder les moutons » (nº 43). — C'est, dans un conte kabyle il est vrai (nº 53, p. 155), la fille du roi qui, trouvant un boyau de vache, le ramasse et le met dans son panier. Quand elle passe sur la place publique, Ali (type de Petit-Poucet, caché dans le boyau) crie de toutes ses forces : « La fille du roi a volé un boyau ! » La fille du roi jette le boyau; un lion survient et l'avale. — C'est l'orgueilleuse princesse d'Angleterre qui a refusé la main du prince de France, en disant qu'il n'était pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. Le prince se déguise en perruquier, va à la cour d'Angleterre, épouse en secret la princesse, et tous deux sont mis par le roi à la porte du palais. Ils rentrent en France, où la malheureuse princesse passe par les plus dures épreuves. Tandis que son mari est censé « faire des perruques et des barbes chez le roi », elle va successivement vendre de l'eau-de-vie sur la place et gagne cinq sous; décrotter les souliers des passants, et gagne soixante louis; vendre de la faïence et se voit briser toute sa marchandise ; enfin servir à table chez le roi. « Hélas! pensait-elle, faut-il avoir refusé le roi de France et se voir la femme d'un perruquier! » Tout se découvre, et le perruquier, redevenu prince de France, s'écrie : « Elle a dit que je n'étais pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. Eh bien ! mademoiselle, vous les avez dénoués à bien d'autres! » — Trop heureuses encore les princesses, quand on ne leur casse pas les reins (nº 42)!

Ou bien vous trouverez des détails tout à fait caractéristiques : le fermier et le maire parlent à la vache en patois : « Vache, tourne teu. » Mais le curé, un savant, dit à la vache *en français :* « Vache, tourne-toi ». Et le petit Chaperon bleu, qui avait été avalé par la vache, répond : « Je n'comprenme le français ; je n'me tournerâme. » — Une autre fois un personnage va

1. D'où viennent ces mots : *qui chiquait du matin au soir,* qui ne servent à rien dans le reste du conte? N'y aurait-il pas un souvenir de la Chique, ce type d'ami de la Ramée, et ne serait-ce pas le lieu de rappeler ce que nous avons dit du pouvoir des mots dans les contes ?

2. Soldat qui touchait une plus grosse paie que les autres.

3. Probablement pour 1789, comme le pense M. Cosquin.

trouver le diable à la Forêt-Noire ; il a déjà fait six cents lieues : « Y a-t-il loin d'ici à la Forêt-Noire ? » demanda-t-il alors aux gens qu'il rencontra. « Il y a encore six mille lieues. » — « Je ne suis pas près d'y arriver », dit Jean (n° 32).

Ajouterai-je la part que le conteur prend à l'histoire? Un récit (n° 51) commence ainsi : « Il était une fois trois frères; le plus jeune était un peu bête, comme moi. » Mais le plus souvent cette intervention du conteur clôt le récit (cf. n[os] 3, 4, 11, 14, 36, 45, 55). Je citerai les exemples suivants : « Et il (le diable) s'enfuit dans la forêt en poussant des hurlements épouvantables et en renversant les arbres sur son passage. Moi, j'étais sur un chêne : je n'ai eu que le temps de sauter sur l'arbre voisin et je suis revenu. » (N° 27.) — « Moi, j'étais de faction à la porte de la princesse, comptant des clous pour passer le temps. Je m'y suis ennuyé, et je suis revenu. » (N° 42.) — « Moi, j'ai fait la cuisine (avec un beau tablier blanc). J'ai laissé tout brûler et on m'a mis (ou mise) à la porte avec un coup de pied dans le derrière. » (N° 75. — Cf. n° 73.)

Et que pensez-vous de cette expression : « avoir autant d'enfants qu'il y a de trous dans un tamis » ? (N[os] 4, 20, 38, 73.)

Enfin il y a des détails plus particuliers à Montiers-sur-Saulx. Pou, désolé d'avoir croqué Puce, sort dans la rue et parcourt Montiers. Il passe par le Val-Derrière, se trouve « devant chez » le père Vaudin, retourne « par devant chez » Loriche, un peu plus loin est à côté de la maison de M. Sourdat, qui faisait de l'huile, encore plus loin se trouve près du Grand-Four (le four banal) que le père Quentin [1] chauffait pour enfourner le pain, et ici Pou est mal reçu (n° 18). C'est Firosette qui va à Effincourt [2] et revient par Gerbaux [3] (n° 65). — C'est le sotré (sorte de lutin) qui toutes les nuits venait à Montiers chez le père Chaloine, et un jour le change en bourrique (n° 68). [Cf. n° 75, p. 308.]

Ces remarques, que nous ne multiplierons pas, suffiront-elles pour montrer l'intérêt historique et même littéraire de ces contes? On voit tout ce que contient l'ouvrage, tout ce qu'en a tiré l'auteur, tout ce qu'on pourrait peut-être glaner encore après lui. C'est beaucoup d'avoir reconnu d'où viennent ces récits, d'en suivre la marche dans les temps et par les pays ; ce serait quelque chose aussi de faire voir ce qu'ils sont devenus aux lieux où ils se sont fixés, comment s'est modifié suivant les peuples leur type primitif, et ici spécialement dans un conte venu de l'Inde de rechercher l'élément lorrain. Espérons que M. Cosquin continuera pour d'autres parties de la Lorraine ce qu'il a si bien fait pour un seul village ; et si nous

1. Fournier du four banal avant 1789.
2. Village de Champagne, à une petite lieue de Montiers.
3. Endroit situé entre Effincourt et Montiers, où se trouve une fontaine.

avons un peu insisté sur nos réserves, n'était-ce pas déjà faire l'éloge du livre ? G. Cousin.

Arthur Engel et Ernest Lehr. *Numismatique de l'Alsace.* — Paris, E. Leroux, 1887 ; in-4°, xxviii-272 p., 46 pl.

La bibliothèque historique de l'Alsace, qui comptait déjà, dans cette branche, les belles *Études économiques* de M. l'abbé Hanauer, vient de s'enrichir d'un ouvrage qui en est comme le pendant. Pour la numismatique proprement dite, on ne possédait jusqu'ici que l'essai de M. de Berstett, qui n'est guère que le catalogue de son propre médailler. Aujourd'hui M. Arthur Engel et M. Ernest Lehr nous donnent l'inventaire et la description de toutes les pièces conservées dans les collections publiques et privées de l'Europe, avec leurs empreintes, soit gravées dans le texte, soit reproduites par la photogravure, avec un relief qui souvent fait illusion. Les monnaies sont classées par groupes géographiques, et chaque article est précédé d'une notice qui permet d'embrasser d'un coup d'œil toute l'histoire monétaire de l'Alsace. On peut dire qu'elle suit pas à pas son évolution politique.

Il est remarquable que les auteurs ne revendiquent pour l'Alsace ni monnaies gauloises, ni monnaies romaines. Jusqu'ici, en effet, aucune fouille n'a mis au jour de monnaie, de signe d'échange préhistorique, et, si les médailles romaines se rencontrent fréquemment, nulle ne témoigne de l'existence d'ateliers indigènes. Le monnayage commence à se montrer à Strasbourg sous les Mérovingiens et les Carlovingiens. Puis les successeurs de Charlemagne se dessaisissent de la régale monétaire et s'en remettent aux évêques du soin de frapper des deniers d'argent au type impérial ; mais bientôt les évêques se prévalent de cette concession pour les rendre peu à peu épiscopales. En même temps d'autres églises sont admises à partager leur privilège. En 993, l'empereur Othon III autorise l'abbaye de Seltz à frapper également une monnaie publique, et peu après, en 1000, celle de Lorsch, entre Worms et Beinheim, obtient du même prince la faculté d'ouvrir à Brumath un atelier, auquel on attribue des monnaies au type de saint Nazaire, qui semblent avoir échappé aux investigations des auteurs de notre numismatique. D'un autre côté, les évêques de Toul doivent avoir monnayé à Bergheim. Plus tard enfin, Rodolphe de Habsbourg confère le même droit à l'abbaye de Wissembourg. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les monnaies, la puissance publique est attribuée au sacerdoce.

Mais ces ateliers ecclésiastiques disparaissent ou deviennent communaux. Pour la frappe des monnaies, Strasbourg, Bergheim, Wissembourg supplantent leurs suzerains. D'autres villes qui ne peuvent usurper le droit de

monnaie sur le temporel de leurs évêques ou de leurs abbés, l'obtiennent directement des empereurs. Même l'atelier impérial de Haguenau, qui remonte au XIIIe siècle, passe, en 1374, entre les mains de la ville.

Quant aux monnaies baroniales, elles n'arrivent qu'au quatrième rang. Les premières en date, ce sont celles que les Ribaupierre frappent, de leur propre chef, à la fin du XIIIe siècle. En 1387, Albert III d'Autriche autorisa Thann à frapper une monnaie ducale ; Hanau-Lichtenberg n'ouvre son atelier de Wœrth qu'en 1484. En dépit de son antiquité et de son importance, Murbach n'a monnayé qu'à partir de 1544, à une époque où son abbé est moins un prince de l'Église qu'un baron à vie. Enfin, en leur qualité de landgraves de la Haute-Alsace, les archiducs ne commencent la fabrication de leurs écus, à Ensisheim, qu'en 1584.

Cependant, malgré la multiplicité des ateliers et l'indépendance réciproque des États monétaires, il y avait moins de désordre et de confusion qu'on ne pourrait croire. En Alsace, les villes, les barons et les prélats s'entendirent de bonne heure pour adopter un titre, une taille commune. La monnaie de Strasbourg, métropole du travail et du commerce, s'imposa à la Basse-Alsace. Puis vinrent les conventions monétaires : on en cite de 1377, de 1387. En 1403, Colmar s'entend avec Bâle, avec Fribourg, avec Brisach, pour constituer une confédération qui eût sa monnaie distincte, à double type : la livre de *rappe* et celle de *stebler*, cette dernière propre à Bâle et valant moitié moins que celle de *rappe :* si, pour faire un florin, on comptait 12 1/2 sous de *rappe,* il fallait, pour la même équivalence, 25 sous de *stebler*.

Enfin, en 1559, l'édit monétaire de l'empereur Ferdinand Ier, tout en maintenant ces ateliers locaux, ramena leurs frappes divergentes à un système unique : ce fut la monnaie d'empire. Pour veiller à cette réforme, chaque cercle eut ses diètes périodiques d'essai monétaire, sans l'approbation desquelles les monnaies frappées dans l'intervalle n'avaient pas cours. En Alsace, la réunion à la France ne laissa subsister de tous ces ateliers que celui de Strasbourg, qui devint l'hôtel royal des monnaies.

Telle est, en quelques traits, la synthèse de la vaste analyse dont les auteurs de la *Numismatique* nous donnent l'infini détail. C'est un récolement, qui paraît définitif, de toutes les monnaies sorties des ateliers alsaciens, et dont la précision élégante ne laisse rien à désirer. Grâce à de longs et dispendieux voyages, bien peu de pièces ont échappé à leurs recherches, et ils les ont complétées par le dépouillement de toute une bibliothèque spéciale. A moins de nouvelles découvertes, ils n'auront guère de lacunes à combler. Cependant je viens de leur signaler l'atelier de l'abbaye de Lorsch à Brumath, qu'ils ont omis. Si le critique trouve d'autres observations à leur faire, elles ne portent que sur des vétilles ; et encore ne le frappent-

elles que parce que le livre est irréprochable pour tout le reste. Telle est l'expression *Vorlande,* pour désigner les pays antérieurs de l'Autriche, qui ne sera certainement pas comprise en France. On est également choqué de la qualification d'archiducs donnée aux princes de la maison d'Autriche, antérieurement à 1453 : c'est un véritable anachronisme, avant l'érection de leur apanage en archiduché. Ce qui est peut-être plus grave, c'est d'avoir ignoré le titre en vertu duquel les Ribaupierre ont fini par acquérir le droit de monnayer: si l'auteur de la notice sur la monnaie de Ribauvillé avait consulté la dissertation de Radius, *De origine, dignitate, juribus et prærogativis comitum Rappolsteinensium* (Strasbourg, 1745, in-4°), il y aurait trouvé le texte même du diplôme du roi des Romains Wenceslas, daté du dimanche avant la Pentecôte ou 14 mai 1396, qui leur a conféré ce privilège.

On peut aussi avoir regret à l'exclusion que les auteurs ont donnée aux monnaies de Bâle. Sans doute, depuis 1501, Bâle fait partie de la Confédération suisse; mais il fut un temps où la Haute-Alsace ne connaissait pas d'autre capitale que celle du diocèse : ses monnaies, celles de ses évêques surtout, y réglaient alors seules les échanges. Aussi dans nos documents, dans nos vieux comptes, jouent-elles un grand rôle, et l'on ne comprend pas qu'elles ne figurent pas dans les collections contemporaines de nos amateurs. Ne serait-ce pas une lacune à combler, aussi bien dans les médaillers que dans la *Numismatique* de MM. Engel et Lehr ?

X. Mossmann.

Correspondance inédite du comte d'Avaux (Claude de Mesmes) avec son père Jean-Jacques de Mesmes, Sr de Roissy (1627-1642), publiée par A. Boppe. Paris, E. Plon, 1887. 1 vol. in-8°, 301 pages.

Claude de Mesmes, comte d'Avaux (1595-1650), est surtout connu comme le principal négociateur des traités de Westphalie. On sait qu'il prit une part très importante aux longues et pénibles délibérations du Congrès de Munster et d'Osnabruck. Révoqué par suite des intrigues de son collègue Abel Servien, il ne put, il est vrai, signer les traités; mais il n'en est pas moins pour l'histoire le diplomate éminent qui fit, dans la conclusion de cette paix, triompher la politique de Richelieu. A part cet événement considérable, la carrière de d'Avaux est généralement ignorée. La période de ses débuts est cependant fort intéressante. Avant d'être appelé à Munster, il avait représenté la France à Venise, en Danemark, en Suède, en Pologne, à Hambourg, et, dans ces diverses ambassades, avait fait preuve de beaucoup d'habileté. « L'oubli de ses négociations à Venise et dans les cours du

« Nord amoindrit son rôle et ne nuit pas moins à sa réputation », nous dit M. Auguste Boppe, qui a entrepris de jeter plus de lumière sur cette partie de la vie du célèbre diplomate. Il y a réussi, grâce à la publication de la correspondance, jusqu'ici inédite, que, depuis son départ pour l'ambassade de Venise, en 1627, d'Avaux échangea avec son père, Jean-Jacques de Mesmes, et qui ne finit qu'à la mort de celui-ci, en 1642. Ces lettres sont pour la plupart tirées des archives du ministère des affaires étrangères, où elles sont réparties dans de nombreux volumes des fonds Venise, Danemark, Suède, Pologne, Danzig, Hambourg et Allemagne.

On ne possédait de la correspondance de d'Avaux que ses lettres à Abel Servien pendant le Congrès de Munster (1650); ses lettres latines au roi de Danemark : *Exemplum litterarum ad serenissimum Daniae regem scriptarum* (1642); quelques lettres à Nicolas Bourbon et trois lettres à Voiture que M. Amédée Roux a copiées dans la collection Conrart, à l'Arsenal, et fait paraître vers 1858. Nous devons donc féliciter M. Boppe de son heureuse trouvaille et surtout le louer du soin avec lequel il a publié ces documents. Une introduction substantielle et d'une excellente mesure nous fait connaître d'Avaux et son père. Les notes, brèves, précises, d'une érudition aussi bien informée que discrète, éclaircissent tous les points obscurs. Un index complet et exact sert de guide à travers les noms propres qui figurent dans la correspondance.

C'est là un sérieux et utile travail qui fait honneur à M. Boppe. Élève de la Faculté des lettres et de la Faculté de droit de Nancy, puis de l'École libre des sciences politiques, il a publié, l'année dernière, dans les *Annales* de cette école, une étude remarquée : *la Mission de l'adjudant-commandant Mériage à Widin* (1807-1809). Après ces deux essais qui sont déjà mieux qu'une promesse, nous l'attendons avec confiance à une œuvre plus originale et plus étendue.

Considérée comme un document historique, la correspondance que nous donne M. Boppe nous renseigne en particulier sur les rapports de d'Avaux avec la cour, avec Richelieu et le père Joseph, ainsi que sur ses négociations avec les Suédois à Hambourg. Ce sont là les points les plus importants intéressant l'histoire générale. Signalons aussi les quelques passages où il est question de la Lorraine. On trouvera, pages 23, 46 et 55, au sujet des relations de Gaston d'Orléans avec le duc de Lorraine et de son mariage avec la princesse Marguerite, certains détails qui complètent le récit de M. d'Haussonville.

Mais, indépendamment de son intérêt historique, cette correspondance nous semble encore fort curieuse par le tableau qu'elle nous présente de la vie intime d'une famille parlementaire à cette époque, et par les portraits expressifs qu'elle nous trace de d'Avaux et de son père.

C'est une physionomie bien caractéristique que celle de Jean-Jacques de Mesmes, sieur de Roissy, ce vieux parlementaire, qui semble, sous Louis XIII, un survivant du XVIe siècle, et qui est « resté presque seul de tous ses contemporains, comme perdu dans une société nouvelle dont il méprise les intrigues ». Il était le fils de Henri de Mesmes, qui lui avait donné une éducation aussi soignée que celle qu'il avait reçue lui-même et dont il nous a laissé le tableau dans ses Mémoires [1]. Si Henri reçut les leçons de Lambin et de Turnèbe, Jean-Jacques fut l'élève de Passerat, et fréquenta, comme son père, les plus grands savants du temps. A vingt ans, il est trésorier et garde des chartes; deux ans après, conseiller au Parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'État, et, en 1629, conseiller honoraire, ayant entrée et voix délibérative au Parlement de Paris et aux autres cours souveraines. « Estimé de tous et, de plus, honoré de la confiance du Roi, qui « l'avait chargé de délicates négociations avec la Reine-mère, il aurait pu « espérer mieux encore. Mais, s'inspirant des sages conseils que lui avait « donnés son père dans les Mémoires qu'il lui avait dédiés, M. de Roissy « avait pris pour règle de sa conduite : craindre Dieu, suivre la vertu et « mépriser la fortune. Il ne croyait pas que ces maximes pussent se concilier avec les intrigues de la cour. Et comme son aïeul qui avait refusé, « l'un après l'autre, les trois offices de premier président à Toulouse, à « Bordeaux et à Rouen ; comme son père qui, après avoir été tout-puissant, « n'avait plus essayé, une fois disgracié, de reconquérir le pouvoir, M. de « Roissy voulait s'en tenir à « son office et à ses livres ». Il ne voyait dans « la vie « que la maison ». Dans cette période si troublée, il apparaissait « comme un véritable sage, et pourtant il lui restait encore une ambition : « celle de voir ses enfants parvenir [2]. »

C'est sur Claude, son second fils, que s'étaient portées ses prédilections. Il avait soixante-sept ans quand ce fils bien-aimé partit pour sa première ambassade ; pendant quinze ans ses pensées vont aller vers cet enfant que les affaires politiques éloignent de lui. Lui écrire, recevoir de ses lettres, sera sa seule consolation ; car sa vieillesse était tourmentée par de cruelles infirmités. Ses autres enfants ne lui faisaient pas oublier celui dont il regrettait si vivement l'absence. Sa femme, avec toutes ses vertus, avait un caractère chagrin et acariâtre. « Votre mère, écrit-il à son fils, est déjà aussi colère qu'avant sa maladie, tant elle est bien revenue en sa première santé. »

Ne pouvant converser avec d'Avaux, « du moins il l'entretenait en papier », et ne manquait aucune des occasions d'écrire, assez rares à cette époque. Il lui prodiguait les sages conseils, lui envoyait une sorte de

1. Rollin en a cité un important extrait dans son *Traité des études* (liv. II, chap. 2).
2. Boppe, *Introduction*, p. v et sq.

gazette des événements de la cour, l'informait dans le plus scrupuleux détail de tout ce qui pouvait le guider dans sa mission, des jugements que l'on portait sur lui, le mettait en garde contre ses envieux, et s'occupait aussi avec la plus grande sollicitude de ses intérêts matériels, auxquels il veillait « mieux que caissier de Venise ». Il est touchant de voir avec quelle profonde et affectueuse déférence, nous dirions presque avec quelle soumission de petit enfant, le fils reçoit les avis de son père. Mais aussi chez celui-ci quelle tendresse virile et délicate en même temps! Dans chaque lettre éclate cet « amour paternel qui ne froidit point pour hiver, ni pour absence ». Son unique vœu, lorsque l'âge a aggravé ses infirmités, est de pouvoir encore embrasser son fils chéri. Quelques jours avant de mourir, il lui écrivait : « Je vous attends à bras ouverts pour vous recevoir et em-« brasser comme mon bon fils. Dieu vous acconduise icy à bon port, et « après qu'il dispose de moy quand il lui plaira. Je seray content lors de « vous avoir veu. » Les vœux de M. de Roissy furent exaucés; d'Avaux rentra à Paris à temps pour assister aux derniers moments de son père[1]. »

Nous aurions désiré que M. Boppe eût fait dans son Introduction quelques remarques sur le style des lettres de M. de Roissy. C'est un style curieux à étudier. Il n'y faut pas chercher les élégances de Balzac, son contemporain; mais il abonde en expressions vives et énergiques; des archaïsmes, des termes d'une saveur toute gauloise lui donnent comme un arrière-goût du XVIe siècle. Et Roissy n'est-il pas, par son austérité, sa piété fervente, sa franchise un peu rude, de la race des Pithou et des Harlay? Comme eux aussi il est lettré, nourri aux muses antiques et aime à émailler sa prose de citations latines.

Le caractère de d'Avaux est plus connu. Ses lettres nous le montrent, tel que Guy Patin le caractérise[2]: « Excellent homme, plein d'honneur et de mérite. » On y trouve aussi maintes preuves de sa profonde piété, ainsi que de sa forte culture littéraire et de son goût héréditaire pour les savants. « Ses voyages n'étaient pas seulement un triomphe pour la diplomatie fran-« çaise, ils répandaient partout la gloire de notre civilisation, de nos belles-« lettres. Ne se contentant pas d'amener avec lui les secrétaires et les com-« mis nécessaires à ses fonctions, il avait à sa suite des amis érudits, comme « Charles Ogier, qui, par sa conversation latine et ses poésies, égayait les « longues étapes de Suède ou de Pologne[3]. »

Exprimons, en terminant, le regret que la correspondance s'arrête forcément, en raison de la mort de M. de Roissy, en 1642, au moment où va s'ouvrir le Congrès de Westphalie. Nous souhaitons à M. Boppe de mettre

1. *Ibid.*, p. XXVI.
2. Lettre du 19 juin 1643.
3. Boppe, *Introduction*, p. XIX.

la main sur d'autres lettres de d'Avaux, s'il en existe, écrites pendant les années qui précèdent immédiatement la conclusion des traités et où son rôle a été si important. A. C.

Ed. Engelhardt, ancien ministre plénipotentiaire. — *Étude sur la déclaration de la Conférence de Berlin relative aux occupations africaines, suivie d'un projet de déclaration générale sur les occupations en pays sauvages.* (Extrait de la *Revue de droit international,* tome XVIII, livraison 6.) Paris, Pedone et Lauriel, 1887, in-8°, 24 p.

Le droit international en est encore — aveu peu flatteur pour notre siècle — à la période d'élaboration. Aussi faut-il applaudir à tous les progrès, si théoriques et précaires qu'ils paraissent, réalisés sur ce domaine. Il faut applaudir plus vivement encore aux efforts de ceux qui travaillent au règne de la justice parmi les hommes. L'on doit donc se féliciter de l'œuvre de la Conférence de Berlin (1884-1885), en dépit des réserves qu'il serait permis de formuler sur les visées plus mercantiles qu'humanitaires de certaines puissances. Si l'Allemagne, par exemple, a cherché surtout à s'ouvrir le marché du continent africain, en revendiquant au détriment d'autrui l'absolue liberté du commerce et de la navigation, la France a montré plus de souci des devoirs moraux des nations civilisées. Le rapport de M. Ed. Engelhardt sur la Conférence africaine [1] restera comme un document de cette généreuse préoccupation. Dans cette pièce officielle, l'auteur était tenu de résumer plutôt que de juger les doctrines qui ont prévalu devant l'aréopage de Berlin. Dans l'étude que nous signalons ici, il a ses coudées plus franches. Il commente les théories sur l'effectivité et la légimité des occupations, théories qui avaient besoin d'être précisées et peut-être justifiées, car la haute assemblée que présidait le Dr Busch avait conçu des scrupules à toucher quelques « points délicats », par peur de condamner — ou d'autoriser — certains procédés trop contraires à la civilisation.

Mais M. Engelhardt ne se borne pas à une explication critique. S'emparant des résultats acquis, consignés dans les protocoles et actes publics, il a dressé « un projet de déclaration générale sur les occupations en pays sauvages ». La compétence de l'auteur, l'exactitude juridique avec laquelle il définit les caractères de l'occupation, le respect qu'il professe pour les droits des races inférieures, laissent augurer que son projet deviendra le véritable code du droit international en matière d'expansion coloniale. C'est un des plus louables témoignages de l'activité de notre diplomatie, comme des tendances qui l'animent. B. A.

1. Livre jaune : *Affaires du Congo et de l'Afrique occidentale,* MDCCCLXXXV, p. 3-39.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES

1° Revues françaises.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, 6e et 7e années. Belfort, Spitzmüller, 1883 et 1885 ; 2 vol. in-8°, 111 et 211 pages.

Si l'on laisse de côté une courte notice biographique, consacrée à J. J. Dietrich, fondateur et ancien président de la Société belfortaine, ces deux volumes sont occupés tout entiers par un mémoire de M. Poly, qui a pour titre : *Études topographiques et militaires sur le premier livre des Commentaires de César.* Il fallait quelque hardiesse pour reprendre un sujet déjà tant de fois traité et qui naguère encore était exposé dans deux dissertations de valeur différente : l'une, aux conclusions assez flottantes, due à M. Jean Schlumberger [1] ; l'autre, beaucoup plus serrée, ouvrage d'un homme du métier, le capitaine Trouillet [2]. Mais M. Poly a trouvé une solution nouvelle ou à peu près, et il nous y conduit doucement, parfois par des sentiers détournés. L'auteur a d'ailleurs de grandes qualités : un esprit ingénieux, une connaissance parfaite du terrain, une certaine finesse dans des réflexions propres à faire sentir combien le texte de César est difficile. Il n'échappe point à de graves défauts qui font apprécier encore davantage les qualités. Il a une confiance trop grande dans le résultat de ses recherches ; jamais le plus petit doute n'envahit son esprit ; il devient par suite trop sévère pour ses devanciers qui n'ont point vu la lumière dans toute sa clarté. Puis, comme tout homme profondément convaincu, il veut faire des prosélytes coûte que coûte ; il appelle à lui, à côté de raisons assez bonnes, des arguments détestables ; il a recours à des étymologies qui sont d'une fantaisie extraordinaire.

Son mémoire se divise en trois parties. Dans la première, il raconte l'invasion d'Arioviste en Gaule. Appelé par les Séquanes contre les Éduens, le Barbare devient bientôt le plus redoutable adversaire de ses anciens alliés ; il les force d'abandonner à ses hordes le tiers de leur territoire, soit la Haute-Alsace, « la plus belle partie de la Gaule ». Une coalition des Gau-

1. Jean Schlumberger, *Cäsar und Ariovist oder Versuch den Ort zu bestimmen wo Ariovist von Cäsar geschlagen wurde.* Colmar, Jung, 1877. Cette brochure a été inconnue à M. Poly.
2. *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.*

lois se forme contre lui ; il la défait en un endroit que les divers manuscrits de César nomment *Magetobriga, Magetobria, Admagetobriga.* Où eut en réalité lieu cette bataille ? M. Poly se prononce pour Belfort. Il montre d'une manière assez probante que le combat s'est livré sur le territoire cédé à Arioviste ; le Germain n'a point attaqué, il s'est défendu (*quod bellum non intulerit, sed defenderit.* César, I, 44). A cet excellent argument il en ajoute par malheur d'autres qui sont fort mauvais. Il veut retrouver le souvenir d'Arioviste sur le sol même de Belfort ; or, à Belfort existe le fort de la Miotte et le faubourg de Brasse. « Unissez ces deux mots, dit-il, et vous aurez la Miotte de Brasse ; autrefois, on disait la Matte-de-Bri, et nous voilà bien près de Magetobrige. » Ce n'est pas encore tout ; M. Poly veut que les mots Arioviste, Ernest, *Ehrenvest* soient le même nom ; or, selon lui, le mot *Ehrenvest* a survécu dans le nom du village d'Errevet près de Belfort. Tous ces rapprochements sont d'une grande puérilité ; il faut bien que nos archéologues se persuadent qu'il y a une science de l'étymologie et que cette science n'a nul rapport avec les *rébus* [1].

Dans la seconde partie de son mémoire, M. Poly nous décrit la campagne de César contre les Helvètes. Il résume les événements tels que César nous les a rapportés et s'efforce de retrouver l'itinéraire du proconsul. Il combat les opinions émises jadis par Napoléon III et M. de Saulcy ; les Helvètes auraient franchi la Saône entre Villefranche et Trévoux, se seraient avancés par Belleville (Rhône), Cluny et Saint-Vallier (Saône-et-Loire) ; César fait à ce moment un détour sur Bibracte (mont Beuvray) ; les Helvètes le suivent, croyant qu'il recule ; ils sont complètement battus et posent enfin les armes. Leur soumission se serait faite à Alise-Sainte-Reine où l'on chercherait en vain la ville que défendit Vercingétorix.

La troisième partie nous expose enfin la grande guerre entre César et Arioviste. M. Poly réfute d'abord, d'une manière judicieuse, les écrivains qui nous donnent force détails sur la marche qui mena César à Besançon. Nous ignorons tout à fait quel fut le point de départ du proconsul. Il avait bien soumis les Helvètes au pays de Langres ; mais, après sa victoire, un grand nombre de faits se passent avant qu'il se décide à la guerre contre les Germains, et il n'est pas sûr qu'il soit resté, pendant cet intervalle, chez les Lingons. De Besançon, César s'avança enfin vers le Nord ; mais ici que d'obscurités dans le texte des *Commentaires* et que d'indications vagues ! César fait, pour atteindre son adversaire, un circuit de plus de 50 milles (74 kilom.). Mais cette expression a trois sens différents en latin aussi bien qu'en français ; elle peut signifier que la route et le détour y compris ont

1. M. Schlumberger, dans le mémoire cité, a de même rapproché le mot *Harudes* du nom du hameau des Errues, communes de Bethonvillers et de Menoncourt, canton de Fontaine. Les Harudes servaient dans l'armée d'Arioviste : la bataille entre le Barbare et César se serait donc livrée aux Errues.



une étendue de 50 milles; ou encore que César suivit d'abord un chemin de traverse de 50 milles et qu'il revint ensuite sur la route principale ; ou enfin que la différence entre la route directe et la route suivie est de 50 milles. De là un premier embarras. M. Poly se prononce pour le dernier sens.

En second lieu, pendant que César s'emparait de Besançon, y séjournait quelques jours et reprenait sa marche vers le Nord, que faisait Arioviste? Nous ne le savons pas ; au début de la campagne, il s'était avancé hors de ses frontières, à trois journées de marche, dans la direction de Besançon. Mais depuis ce moment, nous ignorons ce qu'il a fait. M. Poly dit : « Arioviste battit prudemment et sans délai en retraite, afin de revenir occuper son principal oppidum. Rentré aux Roches de Belfort, position stratégique de la plus haute importance et couvert par ses marais, il prit la ferme résolution d'y attendre l'ennemi, bien certain d'y renouveler sa victoire de Magitobrie. » Tous ces détails sont de l'invention de M. Poly ; ils sont nécessaires à son système, mais ils forment une hypothèse tout à fait gratuite.

Voici comment notre auteur explique ensuite la suite des faits. César fait un grand détour du côté de l'Ouest ; il passe par Gray, Vesoul ; il assoit son camp non loin de Champagney, sur la colline de Bermont, dernier contrefort de la chaîne des Vosges qui domine la vallée du Rahin, affluent de l'Oignon. Son entrevue avec Arioviste a lieu au nord du village de Frahier ; le *tumulus* dont il est question dans les *Commentaires* est sans aucun doute la petite colline de *Haut-des-Champs-Belin*. M. Poly nous dit ensuite où Arioviste établit son campement, après avoir quitté Belfort, ce qui nous semble une imprudence assez grande ; il sait aussi l'emplacement exact du petit camp que César fit construire, pour maintenir ses communications avec les Séquanes et les Éduens. Il nous décrit enfin la grande bataille qui se termina à l'avantage complet des Romains.

L'hypothèse de M. Poly vient s'ajouter à toutes les autres hypothèses qui ont déjà été faites ; elle n'est ni plus mauvaise ni meilleure que les autres. César nous apprend que les Germains ne cessèrent pas de fuir qu'ils n'eussent atteint le Rhin, à environ 50,000 pas (74 kilom.) du lieu de la bataille[1]. Or, en Alsace, entre les Vosges et le Rhin, on ne trouve nulle part une distance de 74 kilomètres. La bataille ne s'est donc pas livrée en Alsace. Elle a eu pour théâtre le territoire qui s'étend entre Belfort, Lure

1. Nous lisons *millia passuum L* et non *millia passuum V* que donnent certains manuscrits. En effet, Plutarque qui avait César pour guide, nous dit que le Rhin coulait à 400 stades du champ de bataille ; or, 400 stades c'est bien 50 milles. Ceux qui persistent à lire 5 milles placent la bataille à Cernay. D'autres se déclarent pour Cernay et lisent 50 milles ; ils supposent alors qu'Arioviste, au lieu de franchir directement le Rhin, descendit la vallée de l'Ill et passa seulement de l'autre côté du fleuve à Rhinau.

et Montbéliard et qui est à la distance voulue du Rhin. Maintenant, dans ce territoire, le combat s'est-il livré à Arcey, comme le veut de Golbéry ; à Villersexel, comme le suppose l'abbé Martin ; à Saulnot, comme le demande le capitaine Trouillet ; à Montbéliard ou à Chalonvillers, selon d'autres hypothèses ; enfin à Champagney, selon l'idée du colonel Sarette, développée par M. Poly ? Je ne le sais, et je crains fort de ne le savoir jamais. Je crains aussi que de nombreux archéologues n'aient pitié de mon ignorance et ne me proposent encore une série de nouvelles solutions.

Ch. Pfister.

Revue des études juives, publication trimestrielle de la Société des études juives, années 1883-1886. Paris, Durlacher, 7 vol. in-8°.

La *Revue des études juives,* créée en 1880, renferme de nombreux articles intéressants pour l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine où les communautés israélites étaient nombreuses et entretenaient des écoles florissantes.

M. Cahen a donné une série d'articles sur la communauté messine [1]. Très brillante pendant le moyen âge, dissoute au xive siècle, cette communauté se reconstitua après l'occupation française de Metz. Son acte constitutif, daté du 12 juillet 1595, nous donne les noms des vingt chefs de famille qu'elle comptait alors. Elle était gouvernée par six conseillers élus et par un rabbin élu également, mais confirmé par le roi, qu'on prenait toujours en dehors de la communauté, en Allemagne ou en Pologne, pour éviter toute compétition. Malgré cette précaution, la concorde était rare chez les Juifs de Metz. M. Cahen fournit des détails peu édifiants sur les intrigues auxquelles donnait lieu chaque élection, sur les cabales qui étaient ourdies de temps à autre contre les rabbins et les forcèrent souvent à invoquer l'appui du gouverneur royal pour faire respecter leur autorité. Le récit de ces luttes intestines forme avec des renseignements biographiques et littéraires sur chaque rabbin la meilleure partie de cette étude. On y relève de loin en loin quelques faits d'un intérêt plus général. L'école juive de Metz prit un grand développement dès le milieu du xviie siècle. A la fin du même siècle, la donation d'un immeuble permet de l'installer convenablement et d'organiser un enseignement rabbinique complet. Cette école subsista jusqu'à son transfert à Paris en 1859. La communauté juive avait des lettres patentes de privilèges que chaque nouveau roi de France confirmait. Il est regrettable que M. Cahen ne donne pas au moins une analyse de ces privilèges. Ils accordaient aux rabbins sur leurs fidèles un droit de

1. *Le Rabbinat de Metz pendant la période française* (1567-1871) ; volumes de 1883, 1884, 1886.

juridiction qui resta intact jusqu'à l'époque de la Régence. A cette date, le Parlement de Metz arriva à faire admettre que les procès entre deux Juifs lui seraient soumis au lieu d'être portés au rabbin si une des parties le demandait. Vers 1734, la juridiction du rabbin est réduite aux affaires purement religieuses et de police intérieure ; puis en 1777, Louis XVI la rétablit dans presque toutes ses prérogatives. En 1742, la communauté avait rédigé les coutumes qui la régissaient et les avait soumises à l'homologation du Parlement de Metz. — Tout cela ne se rapporte qu'à l'état légal et à la situation morale des Juifs messins. M. Cahen a établi ailleurs quelle était leur situation matérielle au xviii[e] siècle[1]. Son étude qui conduit l'histoire de la communauté messine jusqu'à nos jours montre que la persécution jacobine ne lui a pas été plus épargnée qu'aux autres confessions religieuses. La synagogue fut transformée en parc à bestiaux, les parchemins sur lesquels était écrite la Loi, saisis pour être transformés en gargousses. Faire toilette le samedi ou ne pas la faire le décadi, s'abstenir de travailler ou simplement d'allumer sa lampe pendant le sabbat suffisait pour rendre suspect, et l'on sait le sens de ce mot sous la Terreur. C'était à faire regretter la tolérance du xiii[e] siècle. Cependant, les Juifs messins avaient salué avec enthousiasme les débuts de la Révolution et avaient réclamé l'honneur de concourir dans la garde nationale à la défense de leur ville natale.

On peut rapprocher de cette étude un article de M. Émile Lévy[2]. Les Juifs de Metz ayant essayé de s'établir à Verdun et d'y faire des affaires, la ville s'y opposa et les fit chasser par le subdélégué. Par suite, pétition de la communauté messine à l'intendant pour obtenir la levée de cette prohibition, et doléances des corps de métiers de Verdun au même fonctionnaire pour qu'il la maintienne. Ces dernières pièces font voir clairement quelles étaient les accusations portées contre les Juifs au xviii[e] siècle par l'opinion courante.

A signaler aux hébraïsants une courte dissertation de M. Gerson[3] sur le mot *Lothair* dans la littérature rabbinique du moyen âge. Ce mot désignerait dans certains cas, non pas la Lorraine, mais une petite ville de Champagne, Lhuitre, dans l'arrondissement d'Arcis-sur-Aube, qui aurait été le siège d'écoles juives importantes.

M. Élie Scheid a fait pour les Juifs de Haguenau ce que M. Cahen a fait p ur les Juifs de Metz[4]. Son travail est même plus complet puisqu'il em-

1. ? *Budget des Juifs de Metz* dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine* de 1875.
2. *Le. Juifs de Metz et de Verdun en* 1748 ; volume de 1885.
3. *Lothair ou Lorraine ?* volume de 1883.
4. *Histoire des Juifs de Haguenau pendant la période française ;* volumes de 1884, 1885.

brasse l'époque antérieure à la réunion de l'Alsace à la France. Une première étude retrace l'histoire et la situation légale de la communauté juive sous la domination allemande. Les volumes où elle a paru sont de date trop ancienne pour que nous y revenions. Le traité de Westphalie, en faisant passer l'Alsace à la France, ne modifia pas en droit la condition des Juifs de Haguenau, mais en fait, il la rendit plus douce et moins précaire. La communauté s'accrut, grâce à une tolérance plus grande ; en temps de guerre, les Juifs des villes ouvertes de la Basse-Alsace se réfugiaient dans les murs de Haguenau, et quelques-uns y restaient toujours malgré l'opposition des magistrats municipaux. En 1749, il y avait à Haguenau trente familles israélites imposables sans compter les pauvres, les veuves, le rabbin et ses acolytes qui étaient exempts d'impôts. Les Juifs qui s'établissaient à Haguenau étaient cependant soumis à des droits d'entrée onéreux et à des formalités gênantes. La Révolution brisa ces entraves, mais comme à Metz, elle ne laissa pas de persécuter quelque peu les Juifs. Durant la Terreur, leur synagogue fut fermée et le culte public interdit, de sorte qu'aussi bien que les catholiques, ils durent pendant toute une année se réunir secrètement pour célébrer les cérémonies religieuses. L'égalité commençait pour eux dans la persécution.

M. Scheid a encore consacré un article[1] à un personnage alsacien qui a été déjà l'objet de travaux assez nombreux, entre autres de deux études de M. Isidore Loëb, publiées dans les tomes II et V de la *Revue des études juives*. Joseph Louhans, plus connu sous le nom de Joselmann Rosheim, du nom de la petite ville d'Alsace où il naquit vers 1478, fut nommé en 1503 par l'empereur Maximilien, chef ou président (*Befehlshaber* en allemand, *Parnos Pumanhick* en hébreu) de la nation juive dans le Saint-Empire. En cette qualité, il eut à défendre ses coreligionnaires auprès de l'Empereur contre les tracasseries des magistrats d'Obernai et de Colmar. A Strasbourg, il traita directement avec l'administration de la ville libre pour améliorer la condition des Juifs et fit adopter en 1536 une convention équitable dont chaque exemplaire était revêtu de son sceau. Il intervint en 1537 auprès de Luther pour obtenir son appui en faveur des Juifs saxons menacés d'expulsion par l'Électeur. La réponse que lui adressa Luther ne fait pas voir chez le grand réformateur beaucoup de bienveillance et de charité à l'égard des Juifs. Il était de son siècle. On sait, du reste, que la Réforme fut loin d'être tolérante à ses débuts. Luther lui-même publia divers pamphlets contre les Juifs. Ses disciples l'imitèrent et Joselmann rédigea une courte brochure pour réfuter Butzer, l'un des plus violents. Le grand mouvement religieux du XVIe siècle était peu favorable aux Juifs, et il est triste de constater que la recrudescence du sentiment religieux était accompagnée

1. *Joselmann de Rosheim*; volume de 1886.

d'un redoublement de fanatisme et d'intolérance. L'époque des Croisades avait déjà présenté le même phénomène. En somme, toute la vie de Joseflmann fut vouée à la défense de ses coreligionnaires. Son crédit personnel auprès de Charles-Quint lui facilita cette tâche malaisée, et on avait une si grande confiance dans son influence que sa ville natale, Rosheim, le chargea en 1550 d'intercéder pour elle auprès de l'Empereur. Il mourut quelques années plus tard après avoir exercé pendant un demi-siècle ses fonctions de chef de la nation juive en Allemagne qui l'avaient mêlé à tous les grands faits de l'histoire de ce pays et mis en relations avec ses personnages les plus éminents. C'est donc une figure intéressante et qu'il était bon de nous faire connaître.

E. D.

2° Revues de l'Alsace.

Revue catholique d'Alsace. Nouvelle série, 5ᵉ année, 1886. Rixheim, Sutter, 780 p. in-8°.

La *Revue catholique d'Alsace* compte deux séries de volumes. La première a paru de 1859 à 1870 et comprend douze tomes ; la seconde a commencé à paraître de nouveau, après une longue interruption, en 1882. Le titre indique assez quel but poursuit cette revue ; elle est rédigée dans un esprit tout à fait ultramontain ; mais il lui faut savoir gré de son indépendance ; et il faut la remercier de quelques articles excellents qu'elle consacre à l'histoire de notre province. Nous analysons aujourd'hui les principaux articles de l'année 1886, en les rangeant dans l'ordre chronologique des matières traitées.

L. G. Gloeckler. — *Le bienheureux Victor, moine de Saint-Gall, maître de l'école épiscopale de Strasbourg.* — Victor était né en Rhétie au commencement du xᵉ siècle. Il fut élevé à l'abbaye de Saint-Gall et y devint moine. Il se montra d'un caractère très insubordonné, prit part à tous les troubles qui agitaient le monastère, si bien qu'un baron, zélé partisan de l'abbé, lui creva les yeux. Plus tard, l'évêque de Strasbourg, Erckembald (965-991) l'appela dans sa cité épiscopale, lui confia la direction des écoles qui, grâce à lui, devinrent florissantes. Le moine de Saint-Gall, qui nous donne ces détails (*Casus s. Galli.* Pertz, Scr. II, 112), ajoute qu'à la mort de l'évêque, Victor occupa une cellule d'ermite *longum mare vocatam, intra Hochfeldianos montes.* M. Gloeckler croit qu'il s'agit ici de Lalaye, près de Fouchy, au pied du Champ du Feu (en allemand *Hochfeld*).

A. Gatrio. — *Werner de Cluny et saint Odilon de Cluny, abbés de Murbach à la fin du dixième siècle.* — Après quelques généralités sur Cluny

et saint Odilon, d'après le livre du P. Ringholz (*Der hl. Abt Odilo von Cluny in seinem Leben und Wirken*), l'auteur essaie de prouver qu'au nombre des abbés de Murbach il faut ranger le moine Werner, envoyé de Cluny en Alsace, et le grand Odilon lui-même. Il s'appuie sur des notes qu'au début du xviiie siècle les bénédictins ont tirées des manuscrits de Murbach et qui ont été publiées par Théodore de Liebenau sous le titre d'*Annales de Murbach*. Le fait n'est point impossible ; mais le document qu'on nous cite a bien peu de valeur. D'après M. Gatrio, grâce à l'influence de Cluny, les écoles se seraient développées dans notre grande abbaye alsacienne et là se serait formé Manegold de Lautenbach, dont il s'agit dans l'étude suivante.

N. Paulus. — *Études nouvelles sur Manegold de Lautenbach.* — A l'exemple de Giesebrecht et de Wattenbach, l'auteur croit qu'il faut distinguer deux Manegold et les preuves qu'il donne sont tout à fait concluantes. L'un, l'illustre docteur, est né en Allemagne, peut-être en Alsace ; dans tous les cas, il commença à enseigner en Alsace, où il eut, vers 1060, pour disciple saint Théoger, plus tard évêque de Metz. De 1070 à 1090, il se couvrit de gloire par son enseignement en France, où il fut l'heureux rival d'Anselme et de Lanfranc. Vers 1090, il quitta le monde pour se faire moine.

L'autre Manegold, Manegold de Lautenbach, naquit probablement à Lautenbach même vers 1060. Il s'y fit religieux et, lors de la querelle des investitures, il fut, comme tous les moines de son couvent, un zélé partisan de Grégoire VII. Wenrich, écolâtre de Trèves, ayant rédigé un libelle contre le pape (Martène, *Thesaur. nov. anecd.*, I, 214-230), Manegold fut chargé de répondre, et, en 1084, il composa ce pamphlet étrange, encore inédit en partie, où la théorie de l'absolutisme pontifical est poussée jusqu'à ses dernières conséquences. « Le pape a le droit strict de déposer les rois (et l'auteur de l'article approuve Manegold) ; — il doit être défendu de prier pour les partisans obstinés de l'empereur Henri excommunié (ici M. Paulus fait quelques timides réserves). » — Manegold écrivit encore un second traité où, après avoir attaqué tous les philosophes païens, il fit un magnifique éloge de Grégoire VII, qui venait de mourir (Migne, *Patrologie latine*, 155, p. 147). La cause de la papauté était à ce moment à peu près abandonnée en Alsace où elle n'avait pour zélés partisans que les moines et Hugues V, comte d'Eguisheim ; les amis de Henri IV triomphaient et Manegold dut chercher un asile dans la Haute-Bavière, à l'abbaye de Raitenbuch. Il y demeura quelque temps ; puis revint en Alsace, et fonda, avec l'aide de Burchard de Gueberschwir, le monastère de Marbach ; le 24 mars 1096, Urbain II confirma à Tours les possessions de cette maison. Manegold eut encore à souffrir pour sa cause : il fut jeté quelque temps en prison par Henri IV ; mais il eut le bonheur d'achever sa vie au milieu de ses frères. Il mourut au début du xiie siècle. L'étude que

M. Paulus lui a consacrée est attachante, encore que le ton soit souvent celui du panégyrique.

Édouard Sitzmann. — *La Noblesse de la Haute-Alsace à la bataille de Sempach.* — L'auteur, comme l'a fait de son côté M. Ristelhueber, donne la liste des cinquante-six seigneurs de la Haute-Alsace qui périrent, dans les rangs de l'archiduc d'Autriche, à cette fameuse bataille de Sempach, dont la Suisse a célébré avec tant d'éclat, l'année dernière, le cinquième centenaire.

G. de Dartein. — *Baldolf et Closener. Étude sur les coutumiers ecclésiastiques de Strasbourg.* — Au début du XIIe siècle, avant 1129, un chanoine de Strasbourg, Baldolf, plus tard portier, archidiacre et chantre du chapitre, rédigea les anciennes coutumes et cérémonies de son église sous le titre de : *Consuetudines ecclesiasticæ Argentinensis ecclesiæ.* Son œuvre se retrouve dans un manuscrit, écrit du temps même de l'auteur et qui est aujourd'hui dans la bibliothèque du prince de Fürstenberg, à Donaueschingen. L'original, de la main de Baldolf, était à la fin du XVIIIe siècle encore entre les mains de Grandidier; il a disparu depuis. — Plus de deux cents ans plus tard, en 1364, Closener, le célèbre chroniqueur, remania et augmenta considérablement l'œuvre de Baldolf; il maintint le titre de *Consuetudines ecclesiasticæ;* mais l'usage a prévalu d'appeler ce coutumier *Directorium chori.* Le manuscrit, écrit par Closener, est en ce moment la propriété de l'abbaye de Melck. M. de Dartein n'en a pu obtenir communication; il a dû se contenter pour son étude d'une copie authentique, collationnée sur l'original en 1700.

M. de Dartein commence une longue étude sur ces deux coutumiers; il débute par une digression dans laquelle il démontre que l'église et la ville même de Strasbourg ont toujours été dédiées à la Vierge ; et il entreprend l'histoire des chanoines de la cathédrale ; il la divise en trois parties : 1° les chanoines de Sainte-Marie avant 816 ; 2° le concile d'Aix-la-Chapelle et la règle d'Amalaire (816); 3° abandon de la règle et travail de sécularisation. Il développera ces trois points dans le volume suivant.

E. Linzer. — *La Peste de 1628 dans la vallée de Masevaux.* — M. Linzer publie un règlement fait par l'abbesse de Masevaux; ce règlement avait « pour but de faire connaître les précautions et les mesures à prendre dans la noble abbaye », si l'épidémie venait à s'étendre davantage. L'auteur nous donne aussi quelques détails curieux sur la mortalité dans la paroisse de Sewen.

N. Paulus. — *La grande Congrégation académique de Molsheim.* — Cette congrégation a été établie en 1580 par les jésuites sous le nom de *Sodalitas B. M. V. annuntiatæ.* Elle n'était d'abord destinée qu'aux élèves du col-

lège ; mais elle prit bientôt une telle extension qu'il fallut la diviser en plusieurs groupes ; en 1617, elle en comprenait quatre : la *sodalitas civica* pour les bourgeois ; la *sodalitas angelica* pour les élèves des basses classes ; la *sodalitas minor* pour les élèves des classes supérieures ; la *sodalitas major* pour les nobles et les lettrés. Cette congrégation qui subsista jusqu'en 1790, avait ses dignitaires élus, ses assemblées annuelles ; elle a joué un grand rôle dans la lutte des jésuites contre les protestants d'Alsace.

F. SIGRIST. — *L'Abbaye de Marmoutier.* — M. Sigrist achève dans ce volume l'histoire de la célèbre abbaye qu'il a déjà commencée dans le volume de 1882. Il publiera probablement à part cette importante étude et nous aurons occasion d'y revenir. Dans l'article de 1886, il nous raconte les actes des derniers abbés, Placide Schweighæuser (1742-1762) ; Anselme III Chenain (1763-1784) ; Anselme IV Marchal († 1806). Il décrit avec émotion les derniers jours de cette abbaye, qui avait un revenu d'environ 100,000 livres, et consacre une notice biographique aux 27 religieux qui y étaient établis au moment de la fermeture.

Mentionnons encore brièvement un article de M. Ch. Grad sur *Ensisheim et son établissement pénitentiaire,* que nous avons déjà lu en partie dans le *Tour du Monde ;* enfin une lettre du député Mueg à ses collègues du Haut-Rhin, du 17 janvier 1791 ; on y trouve un curieux tableau de Strasbourg, un peu avant le jour fixé pour le serment des prêtres.

Ch. PFISTER.

La *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine.* 6e année, juin 1886-juin 1887. 1 vol. in-8°, 488 p. avec supplément de 72 p. Colmar, veuve Decker.

La *Revue nouvelle* est d'une composition assez singulière. C'est une revue catholique, mais avec feuilleton et carnet mondain où l'on raconte des histoires lestes. C'est une revue écrite en français, mais où l'on demande des travaux en langue allemande. C'est une revue alsacienne, où l'on célèbre volontiers les gens de la rive droite du Rhin et où l'on injurie les anciens Strasbourgeois (voir page 429). On y fait aussi de l'histoire. Le volume de 1886-1887 contient quelques réimpressions de documents déjà connus, des lettres de Ch. Grad sur l'Alsace, empruntées au *Journal d'Alsace ;* des extraits d'ouvrages déjà analysés dans les *Annales de l'Est* ou bien d'ouvrages qui y seront analysés prochainement.

Un très grand nombre d'articles dus à M. A. Benoît traitent de petits points de notre histoire locale. Voici la liste des plus importants :

La Ville de Saint-Hippolyte, de 1555 à 1616. — Reproduction d'une pierre placée sur un pignon de l'hôtel de ville de Saint-Hippolyte et sur



laquelle sont gravées les armes de Lorraine et celles de la famille de Widranges. Olry de Widranges avait été nommé en 1564 capitaine receveur du duc de Lorraine à Saint-Hippolyte.

Les Ouvriers de la faïencerie de Niederwiller en 1787. — Taxe industrielle que les ouvriers payaient à cette date.

Quelques Inscriptions lapidaires dans la vallée de la Haute-Seille. — Inscriptions anciennes et modernes copiées à Arlange, Kerprich-lès-Dieuze, Vic, Donnelay, Alteville (commune de Tarquimpol), Marimont-lès-Bourdonnay, Haraucourt-sur-Seille.

La Pierre tombale d'Anna, baronne de Créhange, à Hombourg-sur-la Caner, 1577.

Un des héros de la bataille de Rocroi, le comte de Fontaines. — L'auteur n'a pas pu profiter du travail de MM. Guyot et Germain dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine.*

Note sur les armoiries de Sarreguemines.

Les Médailles du bienheureux Père Fourier de Mattaincourt.

Le premier Couvent de la congrégation de Notre-Dame, à Strasbourg. — Cette congrégation s'établit à Strasbourg en 1692; elle y subsista jusqu'en 1791; c'étaient des chanoinesses régulières de Saint-Augustin, chassées de Longwy en 1683, au moment où Louis XIV rasa la vieille ville.

Le Droit seigneurial de tournetuile en Lorraine. — C'est un droit appelé ailleurs *forfuyance*, en Alsace *Abzug.*

La Monnaie scandaleuse de Strasbourg, 1786. — Il s'agit d'une pièce d'or de 24 livres frappée à Strasbourg, qu'on a nommée « Louis à la corne ».

Souvenirs alsaciens de Malte. — Copie des inscriptions funéraires des chevaliers de l'ordre de Saint-Jean, d'origine alsacienne.

Les amateurs de curiosités historiques trouveront encore quelque intérêt à l'inventaire de la succession de Philippe-Eberhard, prince abbé de Murbach, mort en 1720. Les historiens pourront tirer profit des observations du baron de Ch. de K... sur le séjour du dauphin Louis, le futur Louis XI, en Alsace (1444). Il nous reste à signaler la suite d'une étude de A. Muntz sur Louis XIV et les Fürstenberg. L'auteur raconte d'abord l'élection de François de Fürstenberg comme évêque de Strasbourg (1663); il décrit les négociations intéressantes qui s'engagèrent entre la ville et le nouveau prélat; les deux puissances semblent vouloir se mettre en garde contre l'ambition du roi de France. Mais Louis XIV attira peu à peu Fürstenberg à lui; l'Empereur fit le reste, en ordonnant, lors des conférences de Cologne, l'arrestation de son frère, le prince Guillaume. Cette étude s'arrête brusquement au traité de Nimègue, en 1678.

C. P.



CHRONIQUE DE LA FACULTÉ

Nominations. — Par arrêté du 20 juillet 1887, M. Étienne, professeur au lycée, continue d'être chargé pour l'année scolaire 1887-1888 d'un cours complémentaire de *littérature française* à la Faculté des lettres (2 leçons par semaine).

Par arrêté du même jour, M. Martin (Albert), docteur ès lettres, est nommé pour la même année chargé de cours de *langue et littérature grecques*.

Sont maintenus, pour l'année scolaire 1887-1888, dans les fonctions de maîtres de conférences près la Faculté des lettres :

MM. Thiaucourt, docteur ès lettres, *philologie latine ;*
Diehl, agrégé d'histoire, *institutions grecques et romaines ;*
Auerbach, agrégé d'histoire, *histoire et géographie ;*
Cousin, agrégé de grammaire, *grammaire*.

M. Krantz, professeur de littérature française, M. Martin, chargé de cours de langue et littérature grecques, M. Thiaucourt, maître de conférences de philologie latine, sont chargés de faire une conférence supplémentaire par semaine pendant l'année 1887-1888.

M. Bleicher, professeur à l'école supérieure de pharmacie, est chargé, en outre, de faire une conférence de géographie physique par semaine à la Faculté des lettres pendant l'année 1887-1888.

M. Martin (Alexandre), agrégé des lettres, inspecteur d'Académie en congé, est chargé, pour la même année, d'une conférence de pédagogie à la Faculté.

M. Lemercier, professeur agrégé des lettres au lycée de Nancy, est nommé maître de conférences de langue et littérature grecques à la Faculté.

M. Basch, maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy, est chargé, pour l'année scolaire 1887-1888, d'un cours de langue et littérature allemandes à la Faculté des lettres de Rennes.

Agrégation. — Ont été nommés agrégés des lycées les élèves de la Faculté des lettres dont les noms suivent :

Dans l'ordre de la grammaire : MM. Monot, boursier d'agrégation (n° 5) ;

Duhain, professeur au collège de Lunéville (n° 25) ; Monet, boursier d'agrégation (n° 26) ;

Dans l'ordre de l'histoire : M. Poirel, boursier d'agrégation (avec le n° 2) ; un autre élève de la Faculté a été admissible ;

Pour l'enseignement de la langue allemande : M. Malye, boursier d'agrégation (n° 4) ; Mlle Geissen, boursière d'agrégation (n° 6).

CERTIFICAT D'APTITUDE. — Ont été reconnus aptes à l'enseignement de la langue allemande : M. Klinger, professeur au collège de Neufchâteau (n° 3) ; Mlle Bernard, directrice d'école publique à Nancy (n° 5) ; un troisième élève a été admissible.

LICENCE ÈS LETTRES. — Voici les sujets donnés aux candidats à la licence ès lettres, pendant la session de juillet 1887 :

1° Épreuves communes.

Dissertation latine : *Tito Livio quæ fuerit historiæ scribendæ ratio.*

Dissertation française : Pascal dit dans ses *Pensées :* « L'éloquence continue ennuie ; la continuité dégoûte en tout. Le froid est agréable pour se chauffer. » Cette maxime ne semble-t-elle pas convenir au genre dramatique ?

Pensez-vous qu'on y puisse trouver, et dans quelle mesure, la justification de la tentative faite par Corneille, avec prédilection et à plusieurs reprises, dans la tragi-comédie, notamment dans *Nicomède,* pour prévenir la monotonie des impressions par la nouveauté du *ressort* et par la variété des effets, enfin par le mélange du tragique et du comique.

2° Épreuves spéciales.

a) *Lettres.* — Thème grec.

Grammaire et métrique : 1° Formation du génitif pluriel en grec et en latin ; 2° Désinences de l'infinitif actif en grec et en latin ; 3° Mettre le discours de Mucius Scaevola (Tite-Live, II, 12) en style indirect ; 4° Scander les vers 513-521 du XIe chant de l'*Odyssée* et faire les observations métriques nécessaires.

b) *Philosophie.* — Histoire de la philosophie : Esquisser l'histoire du débat sur les idées innées : Descartes, Locke, Leibnitz, etc.

Philosophie : Fondement psychologique et valeur logique de l'induction.

c) *Histoire.* — Histoire ancienne : Expliquer par des exemples précis empruntés à l'histoire de l'administration impériale comment le principat d'Auguste s'est transformé en monarchie absolue.

Histoire moderne et géographie : 1° Réaction produite en Europe, depuis 1815 jusqu'à nos jours, par l'esprit de nationalité contre la politique du congrès de Vienne et de la Sainte-Alliance. Quelles en sont les conséquences ? — 2° Le système orographique de la France.

d) *Allemand.* — Thème : *Antioche au 1er siècle de l'ère chrétienne* (Renan, *les Apôtres*, p. 216).

Version : Gervinus, *Geschichte der deutschen Dichtung*, t. II, 5. Murner.

7 candidats seulement se sont présentés, 4 pour la licence ès lettres ; 1 pour la licence historique ; 1 pour la licence de philosophie ; 1 pour la licence d'allemand ; 3 d'entre eux ont été éliminés après les épreuves écrites ; 4 ont été définitivement reçus ; ce sont : MM. Chantriot : *histoire ;* Humbert : *lettres ;* Leclère : *philosophie ;* Martin (abbé) : *langues vivantes.*

Certificat d'études. — Le certificat d'études créé par la Faculté des lettres a été accordé, à la suite d'une délibération de l'assemblée de la Faculté : à M. Wüscher (Gottlieb), de Schaffhouse, qui a suivi un certain nombre de conférences pendant l'année scolaire 1887-1888, et à Mlles Bernard et König qui ont assisté pendant la même année à toutes les conférences de langue allemande.

Prix. — Le prix fondé par le conseil général de Meurthe-et-Moselle a été partagé, après délibération de la Faculté, entre MM. Leclère, boursier de philosophie ; Favréaux et Dodancourt, maîtres auxiliaires au lycée.

Baccalauréat. — Les épreuves écrites du baccalauréat ès lettres ont eu lieu à Nancy, à Bar-le-Duc et à Épinal le 19 juillet et jours suivants. Tous les candidats ont composé sur le même sujet. Voici les sujets donnés pour la seconde partie :

1° Composition philosophique : Le jugement et ses différentes espèces.

2° Composition scientifique : *a*) Le poids d'un cône d'argent est de un kilogramme, le rayon de sa base circulaire étant de 10 centimètres, on demande de calculer la hauteur du cône à moins d'un millimètre près. La densité de l'argent est $D = 10{,}5$; le rapport de la circonférence au diamètre $\pi = 3{,}14$.

b) Le sang.

109 candidats étaient inscrits et ont été examinés ; 53 ont été éliminés après les épreuves écrites, 6 ajournés après les épreuves orales. 50 ont été définitivement reçus. Proportion 45 p. 100. Un candidat (M. Bauer, élève du lycée de Nancy) a eu la mention *très bien ;* 3 la mention *bien* et 14 la mention *assez bien.*

Pour la première partie, la Faculté a choisi les sujets suivants :

Composition française : Louis XIV et les Lettres. Goûts et opinions littéraires du roi. Ses relations personnelles avec les grands écrivains de son temps. Ses sympathies et ses antipathies. Son influence.

Version latine : *De modo in bibliothecis comparandis servando.*

Quo mihi innumerabiles libros et bibliothecas, quarum dominus vix tota vita sua indices perlegit? Onerat discentem turba, non instruit : multoque satius est paucis te auctoribus tradere, quam errare per multos. Quadringinta millia librorum Alexandriæ arserunt, pulcherrimum regiæ opulentiæ monumentum. Alius laudaverit, sicut Livius, qui elegantiæ regum curæque egregium id opus ait fuisse. Non fuit elegantia illud aut cura, sed studiosa luxuria ; immo ne studiosa quidem, quoniam non in studium, sed in spectaculum comparaverunt : sicut plerisque, ignaris etiam servilium litterarum, libri non studiorum instrumenta, sed cœnationum ornamenta sunt. Paretur itaque librorum quantum satis sit, nihil in apparatum. Honestius, inquis, in hos impensas, quam in Corinthia pictasque tabulas effuderim. Vitiosum est ubique quod nimium est. Quid habes cur ignoscas homini armaria cedro atque ebore aptanti, corpora conquirenti aut ignotorum auctorum, aut improbatorum, et inter tot millia librorum oscitanti, cui voluminum suorum frontes maxime placent titulique? Apud desidiosissimos ergo videbis quidquid orationum historiarumque est, et tecto tenus exstructa loculamenta.

(Senèque, *de Tranquillitate animi,* 9.)

Thème de langue vivante.

Bien différent des animaux, l'homme n'existe presque pas encore lorsqu'il vient de naître ; il est nu, faible, incapable d'aucun mouvement, privé de toute action, réduit à tout souffrir ; sa vie dépend des secours qu'on lui donne.

Si quelque chose est capable de nous donner une idée de notre faiblesse, c'est l'état où nous nous trouvons immédiatement après la naissance. Incapable de faire encore aucun usage de ses organes et de se servir de ses sens, l'enfant qui naît a besoin de secours de toute espèce : c'est une image de misère et de douleur ; il est, dans ces premiers temps, plus faible qu'aucun des animaux ; sa vie incertaine paraît devoir finir à chaque instant ; il ne peut se soutenir ni se mouvoir ; à peine a-t-il la force nécessaire pour exister et pour annoncer par des gémissements les souffrances qu'il éprouve.

---

217 candidats étaient inscrits : 216 ont été présents. 121 ont été éliminés après les épreuves écrites ; 21 ajournés après l'oral. Total des reçus : 74. Proportion 34 p. 100. Deux candidats, M. Collot, élève du collège de Saint-Mihiel, et M. Marin, élève de la Malgrange, ont obtenu la mention *très bien ;* 6 autres la mention *bien* et 15 la mention *assez bien.*

Le Gérant,
Ch. PFISTER.




G.E.STECHER
(ALFRED HAFNE
NEW YORK





